MORAND WIRTH

SAINT FRANÇOIS DE SALES

Une vie au service de la formation intégrale

LAS

CENTRO STUDI DON BOSCO

Publications du
CENTRO STUDI DON BOSCO
Studi e Strumenti – 7

MORAND WIRTH

SAINT FRANÇOIS DE SALES

Une vie au service de la formation intégrale

2023

LAS - ROME

Première édition : *François de Sales et l'éducation. Formation humaine et humanisme intégral*, Paris, Éditions Don Bosco, 2005.

Présentation de couverture : Cyril Uhnák
Traitement électronique : Province salésienne de Corée (KOR)

© 2023 by LAS - Libreria Ateneo Salesiano
Piazza dell'Ateneo Salesiano, 1 - 00139 ROMA
Tel. 06 87290626, Email: las@unisal.it, https://www.editricelas.it

ISBN
Digital 978-88-213-1550-3
Paperback 978-88-213-1549-7

SIGLES

C	*Controverses* (= OEA I), avec indication de la page.
D1-5	*Introduction à la vie dévote* (= OEA III), avec indication de la partie (1-5) et du chapitre.
E	*Entretiens spirituels* (= OEA VI), avec indication de la page.
OEA	*Œuvres* complètes de saint François de Sales, édition d'Annecy, t. I-XXVII.
L1-11	*Lettres* (= OEA XI-XXI), avec indication du volume (1-11) et de la page.
O1-5	*Opuscules* (= OEA XXII-XXVI), avec indication du volume (1-5) et de la page.
PL	SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Œuvres*. Préface et chronologie par A. Ravier, textes présentés et annotés par A. Ravier avec la collaboration de R. Devos, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard 1969. Le chiffre indique la page.
PR I-II	*Procès de béatification de François de Sales* I et II. Le chiffre qui suit indique l'article de l'interrogatoire auquel le témoin a répondu.
S1-4	*Sermons* (= OEA VII-X), avec indication du volume (1-4) et de la page.
T1-12	*Traité de l'amour de Dieu* (= OEA IV-V), avec indication du livre (1-12) et du chapitre.

ŒUVRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Édition d'Annecy (OEA)

Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église. Édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites [...], t. I-XXVVII, Annecy, Monastère de la Visitation 1892-1964 (= Édition d'Annecy).

Tome	Édition d'Annecy	Contenu	Sigle
I	Les Controverses (1892)	Parties I, II, III	C
II	Defense de l'Estendart de la sainte Croix (1892)	Livres I, II, III, IV	DF
III	Introduction à la Vie devote (1893)	Parties I, II, III, IV, V	D1-5
IV	Traitté de l'Amour de Dieu I (1894)	Livres I, II, III, IV, V, VI	T1-6
V	Traitté de l'Amour de Dieu II (1894)	Livres VII, VIII, IX, X, XI, XII	T7-12
VI	Les Vrays Entretiens spirituels	Entretiens spirituels I-XXI	E I-XXI
VII	Sermons, volume I (1896)	Sermons autographes (1593-1602)	S1
VIII	Sermons, volume II (1897)	Sermons autographes (1604-1622)	S2
IX	Sermons, volume III (1897)	Sermons recueillis (1613-1620)	S3
X	Sermons, volume IV (1898)	Sermons recueillis (1621-1622)	S4
XI	Lettres, volume I (1900)	Lettres de 1585 à 1598	L1
XII	Lettres, volume II (1902)	Lettres de 1599 à 1604	L2
XIII	Lettres, volume III (1904)	Lettres de 1605 à 1608	L3
XIV	Lettres, volume IV (1906)	Lettres de 1608 (suite), 1609 et 1610	L4
XV	Lettres, volume V (1908)	Lettres de 1611 à 1613	L5
XVI	Lettres, volume VI (1910)	Lettres de 1613 (suite), 1614 et 1615	L6
XVII	Lettres, volume VII (1911)	Lettres de 1615 (suite), 1616 et 1617	L7
XVIII	Lettres, volume VIII (1912)	Lettres de 1617 (suite), 1618 et 1619	L8
XIX	Lettres, volume IX (1914)	Lettres de 1619 (suite) et 1620	L9
XX	Lettres, volume X (1918)	Lettres de 1621 et 1622	L10
XXI	Lettres, volume XI (1923)	Autres lettres	L11
XXII	Opuscules, volume I (1925)	I. Études et vie intime - II. Apostolat	O1
XXIII	Opuscules, volume II (1928)	III. Controverse - IV. Administration	O2
XXIV	Opuscules, volume III (1929)	IV (suite). - V. Fondations et réformes	O3
XXV	Opuscules, volume IV (1931)	V (suite). La Visitation	O4
XXVI	Opuscules, volume V (1932)	VI. Ascétisme et mystique	O5
XXVII	Table analytique (1964)	Index doctrinal, onomastique, topo-ny-mique, scripturaire	Table

PRÉFACE

Saint François de Sales n'est ni identifié ni considéré comme pédagogue. Son nom n'est ni inscrit dans l'histoire officielle de la pédagogie francophone, ni retenu par les ouvrages classiques en la matière. Victime, elle aussi, du laïcisme qui en exclut si volontiers les chrétiens, sa pensée sur l'éducation est généralement négligée par les auteurs catholiques eux-mêmes, notamment le Père Ravier. Il est vrai qu'il n'a écrit aucun traité qui l'expose et la systématise ; c'est comme occasionnellement qu'il l'énonce ou la suggère. Il reste que c'est avec assez de fréquence, d'originalité et de vigueur pour que le Père Wirth ait tenté le pari et soutenu le risque de présenter le célèbre Évêque de Genève en tant qu'éducateur et pédagogue : éducateur, du fait d'une pratique non fortuite mais régulière ; pédagogue, car menant sur elle une réflexion suffisamment cohérente pour justifier et mériter d'être reconstituée et thématisée. Et c'est ce à quoi s'emploie ce magistral ouvrage qui, alliant avec bonheur la qualité de l'érudition et le talent de la narration, cite en outre de nombreux textes propres à établir la pertinence de ses interprétations comme à faire goûter la saveur d'un style désormais perdu.

Mais, plus encore, l'auteur montre comment, sans doute sans soupçonner lui-même toute la portée de son propos, François de Sales a saisi ce qu'est authentiquement l'action éducative, dans ce qu'elle a d'essentiel : espérer que l'éduqué parviendra peu à peu à adhérer librement aux valeurs que lui propose l'éducateur. Si, en revanche, celui-ci croit illusoire ou chimérique le dessein d'y parvenir, il recourt à la contrainte. Et, sans toujours le percevoir clairement, c'est selon qu'il croit raisonnable ou vain ce pari de la liberté qu'il fait œuvre proprement éducative ou, au contraire, pensant mieux assurer par là l'obtention de ses objectifs, en vient au dressage. Or l'audace du saint Savoyard est de poser délibérément et avec constance la supériorité de la confiance sur la coercition, et même de voir dans cette préférence une exigence chrétienne. Cette attitude, les textes retenus et les exemples choisis indiquent qu'il la préconise et l'adopte dans les situations

les plus variées et en de multiples champs : qu'il s'agisse, bien sûr, de l'éducation des enfants, mais beaucoup plus largement, du choix de leur conjoint dans le mariage ou de leur engagement dans la vie religieuse, comme du comportement du Supérieur conventuel qui veut ramener à une meilleure observance de la Règle, de l'Évêque dans le gouvernement de son diocèse, du directeur spirituel, et même de la conversion des Protestants du Chablais, c'est toujours l'adhésion qui doit être désirée et recherchée. Aussi bien, pense-t-il, telle est la manière même de Dieu, qui respecte la liberté de l'homme. D'où la célèbre formule qu'il donne pour maxime à Mère de Chantal ; « Il faut tout faire par amour et rien par force ». Dans le climat culturel de la période post-tridentine, il y a là une vision certes pertinente, mais singulièrement anticipatrice, de l'exigence intrinsèque et logique d'une éducation qui veut demeurer telle, et ne pas dégénérer en coercition.

Encore cette volonté de recueillir l'assentiment n'a-t-elle rien à voir avec un quelconque laxisme : d'abord, parce qu'elle ne procède pas du scepticisme ou du relativisme, mais comporte l'affirmation ferme de ce qui est vrai et bien et n'exclut même pas le courroux à l'égard des « fauteurs de trouble », comme Luther ou Calvin ; ensuite, parce qu'elle n'écarte nullement l'autorité légitime, par exemple celle du Père ou des Supérieurs et, que ce soit dans le registre spirituel ou fonctionnel, justifie l'obéissance dès lors que celui qui la requiert sait l'argumenter et s'efforce de convaincre ; en toutes circonstances, en effet, la douceur est préférable à la rigueur et la patience à la précipitation.

Il faut néanmoins aller au-delà. Ce que le Père Wirth met en effet remarquablement en évidence et qui est comme son hypothèse centrale et unifiante, c'est que l'éducation n'est pas seulement, chez François de Sales, une démarche parmi d'autres, qui demeurerait circonscrite et n'aurait à s'exercer qu'à certains moments et dans certains registres. En réalité, toute activité relationnelle, tout pouvoir doivent se vouloir éducatifs et ne sont pertinents qu'à condition de s'efforcer de l'être ou de le devenir. En particulier toute pastorale, et le ministère épiscopal lui-même sont des pratiques éducatives. Ainsi, étudier sa pensée pédagogique, ce n'est pas simplement retenir et choisir un thème parmi d'autres ; c'est, bien davantage, discerner ce qui dynamise, unifie et spécifie tant son action que son anthropologie ; ce n'est pas choisir un aspect particulier et local de la doctrine salésienne ; c'est en saisir le sens profond et la singularité.

De plus, en lisant ces pages, force est de remarquer combien, sans être formu-

lées en ces termes, cette conception pressent les paramètres de ce qui, chez Don Bosco, et pour une autre population, deviendra « le système préventif » et donc s'avère anticipatrice :

- la raison ; Saint François ne cesse de s'y adresser, par sa prédication, ses publi-cations, sa correspondance ; il s'efforce d'expliquer, de justifier, de convaincre ; il croit à l'intelligence de ses interlocuteurs, à leur capacité de comprendre.

- l'affection ; il y insiste constamment, il la dit à tous ceux avec qui il communique et travaille à la leur faire sentir pour susciter la leur, certain que c'est la condition de toute évolution et de tout progrès. Ainsi, la direction spirituelle elle-même requiert l'amitié ; il s'agit de « gagner le cœur ».

- la religion, enfin. Cela va de soi. La finalité ultime, ce sont l'amour de Dieu et le salut de l'âme.

Même si elles ne sont pas organisées systémiquement, ces trois composantes sont ici présentes et interactives. Aussi n'est-il pas étonnant que ce soit un fils éminent de Don Bosco, professeur à l'Université Pontificale Salésienne, qui ait écrit cet ouvrage majeur dont, pour particulière qu'elle paraisse d'abord, l'approche donne accès au sens profond et au cœur même de la pensée de Saint François.

Au fil de la lecture, on saisit d'une façon péremptoire, combien il s'impose d'introduire celui-ci dans l'histoire de la pédagogie chrétienne, car il en illustre avec grandeur plusieurs des invariants majeurs :

- la volonté d'éduquer, c'est-à-dire de développer l'homme dans l'intégralité de sa vocation et de la richesse de son être. Son humanisme, entendu dans une acception large et dynamique, le contraint, en quelque manière, à chercher l'épanouissement et l'essor de toutes les virtualités de la personne et à en trouver l'accomplissement dans l'adhésion au dessein de Dieu sur l'homme :

- l'éducabilité, la perfectibilité postulées de tout être humain, qu'il s'agisse des pé-cheurs, irréductibles à leurs fautes passées, des handicapés – on sait son rôle dans l'éducation d'un jeune sourd-muet, Martin – ou des adultes cultivés de l'Académie Florimontane, engagés en quelque manière dans un processus d'éducation permanente, c'est une anthropologie de l'éducabilité qu'il élabore.

- l'insistance mise sur le sens des valeurs, la douceur, la patience, l'attention à tous, au besoin de détente, voire de la fête, la considération pour la singularité de chacun, de toute personne en tant que telle, avec son rythme propre : tous aspects que l'on retrouvera chez Don Bosco.

- la conviction du rôle de l'éducation, c'est-à-dire de la conversion des cœurs comme le meilleur, voire le seul moyen d'un progrès durable des sociétés, qu'on attendrait à tort de la seule action politique.

Au début de son livre, l'auteur se demande à quoi tient l'influence d'un prélat des XVIe et XVIIe siècles sur la pédagogie. Comment comprendre que les Salésiens de Don Bosco et les Filles de Marie Auxiliatrice aient trouvé chez lui les sources de leur pratique ? Comment comprendre que les autres congrégations qui se réclament de lui – les Missionnaires de Saint François de Sales et les sœurs de la Croix de Chavanod, puis les Oblats et Oblates de Saint François – aient toutes agi dans le domaine scolaire et fondé des écoles ? La lecture de la recherche minutieuse et approfondie dont il est l'objet fournit assurément la réponse : toute sa doctrine est une explicitation, une justification et une valorisation des processus éducatifs comme condition du vrai bonheur et de salut. Merci au Père Wirth de l'avoir si remarquablement établi.

Guy Avanzini

INTRODUCTION

Le 8 décembre 1844, l'éducateur piémontais Giovanni Bosco – plus connu sous le nom de Don Bosco ou saint Jean Bosco – inaugurait dans la banlieue de Turin un « oratoire » dédié à saint François de Sales[1]. Depuis trois ans, il rassemblait chaque dimanche et pendant les jours chômés les garçons qu'il rencontrait dans la rue ou sur les chantiers de construction. L'œuvre « salésienne », qui n'en était encore qu'aux balbutiements, et qu'il appela oratorio en souvenir de l'Oratoire fondé à Rome au XVIe siècle par saint Philippe Néri, était destinée à l'éducation de jeunes souvent très démunis. En plus de la formation religieuse qu'il considérait comme fondamentale, Don Bosco ne négligeait pas la formation humaine et l'instruction et il imprimait à toutes les activités un aspect festif où le jeu, le chant et les divertissements avaient une grande part.

En racontant cette journée « historique » dans ses *Mémoires de l'Oratoire Saint-François-de-Sales*, l'éducateur piémontais prit la peine d'expliquer les raisons pour lesquelles il avait choisi le patronage de l'évêque savoyard. La première était apparemment fortuite : le portrait de saint François de Sales ornait l'entrée du local dont il prenait possession. La seconde, plus personnelle, est exposée avec une certaine redondance : « Parce que cette forme de ministère exigeait de notre part beaucoup de calme et une grande douceur, nous nous mîmes sous la protection de ce saint pour qu'il nous obtienne du Seigneur la grâce de pouvoir l'imiter dans son extraordinaire douceur et dans sa conquête des âmes »[2]. C'est ainsi que cet ancien évêque savoyard, né en 1567, mort en 1622, devenait le protecteur d'une œuvre éducative du XIXe siècle, destinée par la suite à un grand développement.

---

1 Voir M. Wirth, *Don Bosco et la Famille salésienne. Histoire et nouveaux défis (1815-2000)*, Paris, Éditions Don Bosco 2002, p. 54.

2 Voir la traduction française des *Memorie dell'Oratorio di S. Francesco di Sales* : Jean Bosco (Saint), S*ouvenirs autobiographiques*, Paris, Éditions Paulines 1987, p. 127.

Quelques années plus tard, les collaborateurs de Don Bosco prendraient le nom de « salésiens ».

Des éducateurs en quête d'inspiration

Mais le choix de Don Bosco n'est pas un cas unique. Depuis le XVIIe siècle et jusqu'à nos jours, nombreux furent les éducateurs et les pédagogues qui s'inspirèrent de la méthode et des conceptions salésiennes. La question qui nous intéresse est la suivante : comment se fait-il que cet ancien évêque de Genève, qui vécut à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, ait pu devenir une source d'inspiration pour beaucoup d'éducateurs alors que lui-même n'a pu consacrer à l'éducation de la jeunesse qu'une partie très limitée de son temps et qu'il n'a jamais écrit un traité de pédagogie ?

Incontestablement, saint François de Sales est considéré depuis toujours comme un grand homme d'Église, convertisseur des calvinistes du Chablais, patron des journalistes, fondateur avec sainte Jeanne de Chantal de l'ordre de la Visitation, auteur d'ouvrages célèbres comme *l'Introduction à la vie dévote et le Traité de l'amour de Dieu*, ou encore comme un écrivain qui donna un des plus beaux exemples de la prose française préclassique. Qu'il soit devenu un inspirateur et un modèle pour les éducateurs, il faudra en chercher les raisons en examinant sa vie, son action et sa pensée.

En réalité, le problème de l'éducation est inséparable de la conception que l'on se fait de l'homme. Or de ce point de vue, la pensée de François de Sales se révèle extrêmement riche et suggestive, d'autant plus qu'il a vécu à une période où la question de l'homme était au centre d'une culture fortement marquée précisément par l'humanisme de la Renaissance. Une étude consacrée à l'éducation selon François de Sales devra prendre en considération la dimension humaniste de sa vie et de sa pensée.

Études sur François de Sales et l'éducation

Alors que la majorité des travaux consacrés à François de Sales relèvent du genre

biographique, de l'histoire, de l'hagiographie, de la littérature, de la pastorale, de la théologie ou de la spiritualité[3], il en est peu qui ont fait de l'éducation l'objet d'une étude particulière. François de Sales ne figure pas en général dans les histoires de l'éducation. Les travaux qui ont le plus contribué à faire connaître avec exactitude la figure historique du saint, notamment ceux de ses biographes Francis Trochu, Étienne-Jean Lajeunie et André Ravier, s'ils nous font connaître l'éducation qu'il a reçue et la formation qu'il a donnée aux autres, ne contiennent pas d'étude spécifique sur la pensée éducative de l'évêque de Genève. Rares sont les dictionnaires de pédagogie ou de sciences de l'éducation qui lui consacrent une notice[4]. Seul Giovanni Maria Bertin, dans son étude sur « La pédagogie humaniste en Europe au XVe et au XVIe siècle », a cru devoir y inclure une présentation de l'Introduction à la vie dévote de François de Sales ; tout en reconnaissant que cet ouvrage ne pouvait être considéré comme un traité de pédagogie, cet auteur a estimé à juste titre que sa diffusion exceptionnelle attestait amplement sa valeur éducative dans le domaine de la spiritualité et que les conceptions qui l'inspiraient étaient nettement influencées par l'esprit de la Renaissance[5]. L'ouvrage de Francis Vincent sur l'éducation de la volonté est celui qui se rapproche le plus de notre préoccupation, bien qu'il envisage le sujet presque exclusivement sous l'angle de la direction spirituelle[6]. La thèse de Ludwig Königbauer sur « l'image de l'homme chez François de Sales » est pour nous d'un grand intérêt, mais son point de vue est principalement d'ordre théologique[7]. Le livre de Philippe Legros, bref mais suggestif, sur

3 Voir les bibliographies sur François de Sales : V. Brasier - E. Morganti - M. Durica, *Bibliografia salesiana. Opere e scritti riguardanti S. Francesco di Sales. Repertorio bibliografico (1623-1955),* «Salesianum» 18 (1956) 311-352, 536-577; J. Struś, *S. Francesco di Sales. Rassegna bibliografica dal 1956*, «Salesianum» 45 (1983) 635-671; A. Pedrini, *Rassegna bibliografica sulla dottrina ascetica e mistica di Francesco di Sales,* «Rivista di ascetica, e mistica» 2-3 (1994) 323-342.

4 Voir toutefois les notices de H. L'Honoré et M. Tournade in G. Avanzini - R. Cailleau - A.-M. Audic - P. Penisson (dir.), *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, coll. « Sciences de l'Éducation » dirigée par G. Avanzini, Paris, éd. Don Bosco 2001, p. 301-304.

5 Voir G.m. Bertin, *La pedagogia umanistica europea nei secoli XV e XVI*, Milan, Marzorati 1961, p. 303-304.

6 F. Vincent, *Saint François de Sales, directeur d'âmes : l'éducation de la volonté*, Paris, Beauchesne 1923.

7 L. Königbauer, *Das Menschenbild bei Franz von Sales*, Würzburg, Julius-Maximilians-

« François de Sales, un maître en pédagogie » est celui qui est le plus proche de notre perspective, parce qu'il s'applique à définir les objectifs, les contenus, les fondements et les méthodes de sa pensée à proprement parler « pédagogique »[8].

On comprend que dans un article sur « François de Sales et la jeunesse »[9], Angela Hämel-Stier ait pu regretter que l'auteur de l'Introduction à la vie dévote ne soit pas assez connu comme un ami et un éducateur des jeunes : ce livre n'est-il pas rempli de conseils et de recommandations qui concernent le monde de la jeunesse, où l'amitié, la mode, les bals, les jeux, l'amour et les muguetteries* jouent un si grand rôle ?

Dans une étude parue en Inde sur « saint François de Sales éducateur »[10], Jose M. Thekkekoott a entrepris de montrer en quel sens François de Sales mérite véritablement le titre d'éducateur en raison de son action en faveur du développement intégral sous toutes ses formes : réforme du clergé, éducation des laïcs, éducation religieuse des enfants et des adolescents par le catéchisme, diffusion de la culture par les collèges, éducation des filles, formation culturelle de l'élite. Comme on le voit, cet auteur s'intéresse à l'action déployée par l'évêque de Genève dans le domaine de la formation, mais sans s'attarder à la pensée qui la sous-tend. Nous utiliserons comme lui une conception de l'éducation au sens large, en y incluant non seulement tout ce qui concerne les problèmes de pédagogie proprement dite, mais aussi ceux qui se rapportent à la formation complète de la personne.

Notre projet

Le but principal de cette étude concerne la pensée de François de Sales sur l'éducation et la formation dans le contexte culturel de l'humanisme. Mais pour comprendre sa pensée, il faut en chercher les sources dans l'éducation humaniste de

---

Universität 1953.

8 P. Legros, *François de Sales, un maître en pédagogie*, coll. « Sciences de l'éducation » dirigée par Guy Avanzini, Paris, Éditions Don Bosco 2005.

9 A. Hämel-Stier, *Franz von Sales und die Jugend*, « Jahrbuch fiir salesianische Studien » 6 (1968) 96-11.

10 J.m. Thekkekoott, *Saint Francis de Sales, the Educationist, in Spiritual Perspectives of the Modern Church*, « IIS Scholar's Forum » 7 (1999-2000) 109-142.

François de Sales lui-même. D'autre part, la pensée d'un homme, surtout s'il est très occupé, ne se révèle pas seulement dans ses écrits, mais aussi dans ses actions et ses initiatives. Ce fut le cas de cet homme d'Église aux prises avec tous les problèmes éducatifs, pastoraux, sociaux et politiques de son temps. Ces réflexions ont guidé nos choix dans l'organisation de notre travail.

Dans la première partie, nous examinerons l'éducation reçue par François de Sales au temps de l'humanisme, sans omettre de signaler comment il réagit à cette éducation. Il est significatif que les éducateurs qui se sont inspirés de lui, n'ont pas manqué de se référer à la jeunesse du saint et à son éducation presque « parfaite »[11]. Puis nous tâcherons de montrer comment, devenu à son tour responsable de la formation des autres, il entreprit une action très diversifiée mais intense au service de la formation et de l'éducation, au point d'exercer une influence étendue et profonde sur un nombre incalculable de personnes. Ce sera notre deuxième partie. Mais il fallait aller plus loin et pour ne pas en rester à la surface des choses, c'est-à-dire à l'action extérieure, tâcher de saisir la pensée de François de Sales, sa conception de l'homme à éduquer et à former. Ce sera l'objet de la troisième partie. Le concept qui nous guidera sera celui de l'« humanisme intégral », une expression utilisée naguère par Jacques Maritain[12], qui ne semble pas trop anachronique pour caractériser le milieu culturel dans lequel baignait la pensée de François de Sales.

Qu'entendons-nous par humanisme ? Du point de vue littéraire, ce mot s'appliquait aux lettrés de la Renaissance qui visaient à l'acquisition d'une connaissance approfondie des œuvres et des idées des écrivains antiques. Les humanités – studia humanitatis, literae humaniores – désignaient avant tout l'étude des langues et des littératures grecques et latines. Mais du point de vue philosophique, qui nous intéresse encore plus ici, il s'agit de toute doctrine qui prend pour fin la personne humaine dans toutes ses manifestations et en vue de son épanouis-

11 Voir par exemple la biographie édifiante composée par un proche collaborateur de Don Bosco : G. Barberis, *Vita di S. Francesco di Sales [...],* s. Benigno Canavese, Tipografia e libreria salesiana 1889. L'auteur a voulu montrer en François le « modèle de l'étudiant catholique ». Les salésiens de Don Bosco ont multiplié les éditions et les traductions de cet ouvrage jusqu'au milieu du XXe siècle.

12 J. Maritain, *Humanisme intégral. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, Paris, Aubier 1968.

sement. De François de Sales nous dirons qu'il fut un parfait humaniste au plan littéraire, et nous nous efforcerons de montrer en quoi et comment il pratiqua un humanisme intégral, visant au développement complet de toutes les virtualités renfermées dans toute personne humaine.

Remarques importantes

Notre étude est fondée sur la connaissance non seulement de la vie et de l'action de François de Sales, mais surtout de sa pensée. Nous utilisons les informations tirées des biographies anciennes et modernes, ainsi que des dépositions des témoins faites au cours des procès de béatification. Mais notre source principale est constituée par les œuvres écrites de François de Sales, dont nous avons cherché à faire une lecture attentive et intégrale. La difficulté vient du fait que nous ne possédons pas un exposé théorique ou un traité sur l'éducation de l'auteur. Ses écrits, généralement de nature pastorale, spirituelle ou administrative, nous réservent toutefois une abondante moisson d'observations, de conceptions et de propositions qui peuvent se révéler fort utiles pour les éducateurs et les formateurs. Notre travail a consisté à repérer tout ce qui peut se rapporter à notre sujet, à l'extraire de son environnement sans lui ôter son « humus » et à le présenter de manière ordonnée. Une autre difficulté vient de la différence des contextes culturel, social, politique et économique de l'époque où il a vécu. La prise en compte des conditions de son temps s'impose, si l'on veut comprendre les positions de l'auteur et en retirer quelque avantage pour nous.

Enfin, quelques remarques d'ordre pratique sont nécessaires. Dans les citations que nous ferons des textes originaux, nous avons modernisé l'orthographe et la ponctuation[13]. Nous avons respecté dans toute la mesure du possible le genre des substantifs[14] et la construction des verbes[15], maintenu certains accords, et conservé

13 Nous suivons en cela les principes exposés dans l'édition de la Pléiade (PL CXXXIII).

14 On disait alors un rencontre, *une* diocèse, *un* horologe, *une* écho, *un* offre, *une* masque, *un* étude, *un* affaire, *une* guide.

15 On disait par exemple « contribuer quelque chose » (= apporter quelque chose à titre de contribution), empêcher *à* quelqu'un, soigner *à* quelque chose, ressembler quelqu'un, aider *à* quelqu'un, chasser *à* un animal.

certaines formes anciennes. Nous avons toujours respecté le vocabulaire de François de Sales, signalant au moyen d'un astérisque (*) les mots anciens ou difficiles dont nous fournissons un petit lexique à la fin du volume.

Première partie

UNE ÉDUCATION HUMANISTE (1567~1593)

Pour comprendre la position de François de Sales sur l'éducation, nous examinons pour commencer l'éducation qu'il a lui-même reçue au temps de sa jeunesse et jusqu'au terme de sa formation. On sait l'influence des premières années sur tout le cours de la vie, et même si on la rejette, elle continue de marquer l'existence. Les racines familiales, les premières expériences de la vie, la formation intellectuelle, morale et religieuse, tout cela contribue largement à façonner une personne et son comportement. De François de Sales on peut dire qu'il reçut une formation complète et harmonieuse, profondément marquée par l'humanisme du temps, ce qui ne l'empêcha pas de connaître quelques moments de crise qui dénotent une personnalité en recherche constante de perfectionnement.

Après avoir tracé un tableau rapide du contexte culturel du XVIe siècle afin de mieux situer le jeune Savoyard dans son temps, nous tenterons de montrer ce que fut son éducation au cours de la deuxième partie de ce siècle : son enfance en Savoie (1567-1578), sa formation à Paris au collège des jésuites (1578-1588), ses études de droit

à l'université de Padoue (1588-1592).

Le « drame » qui a marqué toute sa jeunesse, à savoir l'opposition entre la volonté paternelle à l'égard de son fils aîné et la vocation personnelle de celui-ci, méritait un traitement à part, allant à l'origine du problème jusqu'à son dénouement au cours de l'année 1593. Il est certain que si son père l'avait laissé libre dès le début de suivre son penchant naturel pour la vocation ecclésiastique, il n'aurait sans doute pas bénéficié d'une formation aussi longue ni d'une culture humaine aussi variée et aussi complète.

Chapitre I

ÉDUCATION ET HUMANISME AU XVIe SIÈCLE

Une invention « divine » et la fin d'un monde

À l'aube des temps modernes, au moment où finit le Moyen Âge et où commence une nouvelle période que l'on a appelée Renaissance, l'invention de l'imprimerie et de l'art typographique au milieu du XVe siècle devait apparaître comme quelque chose d'extraordinaire. Dans la célèbre lettre de Gargantua à son fils Pantagruel, Rabelais s'extasiait devant « les impressions* tant élégantes et correctes en usance*, qui ont été inventées de mon âge, par inspiration divine »[1]. François de Sales n'était pas loin de partager cet enthousiasme quand il comparait l'œuvre de la création à l'art de Gutenberg : « Dieu, comme l'imprimeur, a donné l'être à toute la diversité des créatures qui ont été, sont et seront, par un seul trait de sa toute-puissante volonté » (T2 2).

On ne saurait en effet exagérer la portée de cette invention qui, en répandant le livre, ouvrait une ère nouvelle dans le domaine de la communication des idées et de la culture. Il n'était plus, « ce temps-là, écrivait sans nostalgie le fondateur de la Visitation, auquel l'imprimerie n'étant pas encore exercée, on ne pouvait pas avoir les livres à commodité, ains* [il] était requis de les lire l'un après l'autre » (O4 18s). A côté des productions littéraires des humanistes et des ouvrages spécialisés pour gens du droit, ecclésiastiques, médecins ou même

1 Cité dans L.-H. Parias (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France,* t. II *: De Gutenberg aux Lumières,* par F. Lebrun, M. Venard et J. Quéniart, Paris, Nouvelle Librairie de France, G.-V. Labat éditeur 1981, p. 173.

artisans, c'était une abondante production d'ouvrages pour tous les publics qui commençait à sortir des presses : livres d'Heures, vies des saints, Arts de mourir, *Imitation de Jésus-Christ*, ou romans de chevalerie du Moyen Age. Les premiers livres scolaires imprimés furent les textes classiques latins et grecs, le fameux dictionnaire de la langue latine du lexicographe italien Calepin[2], la grammaire latine dite de Donat[3], ainsi que des abécédaires où l'enfant apprenait à lire sur des petits textes religieux et moralisants. Désormais l'imprimé s'imposait en ville et les colporteurs le proposaient jusqu'au fond des campagnes. Partout il développait le goût et le besoin de la lecture et de l'instruction.

Mais au moment où l'Occident inventait l'imprimerie, un événement d'un tout autre genre marquait en Orient la fin d'une époque. Constantinople, la ville la plus grande, la plus belle et la plus riche du Moyen Âge, fut prise par les Turcs en 1453, date à laquelle on fait débuter généralement l'ère nouvelle que l'on appelle moderne. Jusque-là, malgré le schisme de 1054, la chrétienté avait gardé un certain sens de la solidarité entre Occident et Orient. Pour François de Sales, la chute de Constantinople rappelait le châtiment subi autrefois par l'ancien royaume de Samarie, ce qui lui fit dire imperturbablement dans l'un de ses sermons : « Salmanasar, roi d'Assyrie, rendit captifs tous ces schismatiques, comme le Turc a fait [captifs] nos schismatiques » (S1 154).

La victoire de Lépante en 1571, quatre ans après la naissance de François de Sales, ne mit pas un point final à la grande confrontation avec l'empire ottoman, qui prenait la suite des combats du Moyen Âge contre « les Maures et Sarrasins » (S1 410). Dans l'oraison funèbre de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, mort en 1602 après avoir été lieutenant général de l'empereur dans les armées qui combattaient contre les Turcs, François de Sales rappelait que « le croissant de Mahomet grossissait si fort en Hongrie qu'il semblait se vouloir rendre pleine lune » et que l'« on ne parlait plus que des progrès de l'armée turquesque* et de son

2 François de Sales le cite à propos d'un point controversé : « Je laisse ce qu'en disent les doctes Bellarmin [...] et Justus Lipsius [...] ; mais le seul Calepin en fait la raison*» (DF 32). Ambrogio da Calepio (1435-1510) était l'auteur d'un célèbre dictionnaire de la langue latine et son nom devint synonyme de dictionnaire. Aujourd'hui le calepin désigne un petit carnet de poche.

3 Le grammairien Aelius Donatus, qui vécut au IVe siècle, a donné son nom aux antiques grammaires latines, au point que Donat était devenu synonyme de grammaire latine.

cimeterre » (S1 420s). La « monstrueuse multitude des Turcs » (S1 428) inspirait une peur terrible.

Le drame qui se jouait à l'Est de l'Europe eut toutefois des conséquences positives sur le développement de la culture. De grands lettrés réfugiés en Occident, où ils apportèrent de précieux manuscrits antiques, furent à l'origine d'un profond renouvellement des études grecques et byzantines. Pour ne citer qu'un exemple, l'érudit grec Jean Lascaris vint se réfugier en Italie et devint à Paris le maître du grand helléniste Guillaume Budé[4].

L'humanisme de la Renaissance au début des temps modernes

Les événements tragiques qui se déroulaient en Orient – avec leurs périodes de rémission – n'empêchaient pas en Occident l'extraordinaire efflorescence de la Renaissance, terme introduit au XIXe siècle pour désigner le mouvement culturel né en Italie dès le milieu du XVe siècle. Un changement profond s'opérait dans les esprits, dont les causes ont fait l'objet de nombreuses discussions. On ne saurait oublier en tout cas les nouvelles conditions économiques, en particulier le développement du commerce, de la vie urbaine et des échanges monétaires, qui battaient en brèche la vieille culture féodale et cléricale du Moyen Âge[5].

Négativement, la Renaissance peut être caractérisée par un certain nombre de refus : refus du latin « barbare » de l'enseignement médiéval, refus de la « dictature » d'Aristote, le philosophe par excellence du Moyen Âge qui le comprenait à sa façon, refus de la stérile logique scolastique. Positivement, elle professait un véritable enthousiasme pour la nature humaine et une curiosité universelle pour toutes ses manifestations. C'est en ce sens que la Renaissance ouvrit la voie à ce

4 Guillaume Budé (1468-1540) créa la bibliothèque de Fontainebleau, qui donna naissance à la Bibliothèque nationale, obtint de François Ier la fondation du Collège des trois langues (latin, grec et hébreu), appelé par la suite Collège des lecteurs royaux ou Collège royal (plus tard Collège de France) et encouragea l'étude du grec en France. Ses Commentaires sur la langue grecque (1529) font de lui un philologue, précurseur de la méthode comparative.

5 Voir sur ce point W.K. Ferguson, *Renaissance Studies,* London (Ontario), The Humanities Departments of The University of Western Ontario 1963.

que l'on appellera l'humanisme, dont elle est inséparable. Après les *studia divinitatis* du Moyen Âge, on s'enthousiasmait pour les *studia humanitatis*[6]. La curiosité s'exerçait en particulier envers l'antiquité gréco-latine, ses auteurs et ses grands personnages qui faisaient désormais l'objet d'un véritable culte. Dans un sermon de 1621, François de Sales évoquait lui aussi « les Philippe et les Alexandre desquels les humanistes parlent tant » (S4 103). Il n'ignorait pas « qu'ès* écoles les uns disent que Platon était le plus grand esprit, d'autres, que c'était Cicéron », étant lui-même bien d'accord que « tous deux ont excellé entre les philosophes païens » (S4 109). Même la mythologie et les dieux païens reprenaient du service, ne fût-ce que pour habiller l'expression littéraire et artistique, mais peut-être aussi pour quelque chose de plus. L'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* constatait à regret que certaines noces de son temps ne ressemblaient guère à celles de Cana : « En* lieu de Notre-Seigneur on y fait venir Adonis, et Vénus en* lieu de Notre-Dame » (D3 38). Le calendrier lui-même restait imprégné de mythologie, regrettait François de Sales, pour qui « cette superstition a passé si avant parmi les hommes que l'on a eu peine de l'arracher », au point que l'on a continué à donner aux jours de la semaine le nom de ces « fausses déités, comme de Mercure, de Mars, de Jupiter et autres semblables » (S4 147). Tandis qu'on glorifiait Hercule et ses douze travaux légendaires, François de Sales le ridiculisait un peu en écrivant que « cet Hercule même n'est pas bon pour deux [travaux], sinon qu'ils viennent l'un après l'autre »[7]. Le personnage à la mode était Alexandre le Grand, héros de la Grèce et fondateur d'un immense empire. L'évêque de Genève en parle souvent, mais en prenant soin de montrer la supériorité de l'apôtre Paul :

> Celui-ci ruine les villes, abat les châteaux, s'assujettit le monde à force d'armes et se laisse à la fin vaincre par soi-même. Au contraire, notre grand Apôtre semble vouloir subjuguer et parcourir toute la terre pour renverser non les murailles mais les cœurs des hommes, et les soumettre à son Maître par sa prédication (S3 320).

---

6 Il ne faut pas croire pour autant que les humanistes aient été irréligieux ou antichrétiens. Voir là-dessus la mise au point de L. Febvre, *Au cœur religieux du XVI*e siècle, « Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études », Paris, SEVPEN 1957.

7 Cette remarque tirée de la mythologie a été raturée dans le manuscrit et ne figure donc pas dans l'édition princeps de l'*Introduction à la vie dévote*. Voir OEA III, p. 162*, en note.

Le culte de la perfection littéraire poussait les humanistes non seulement à chercher leurs modèles chez les Grecs et les Latins, mais à écrire en latin d'après ces modèles. Le latin de la scolastique faisait place à un latin classique, élégant, dont le modèle insurpassable était pour la majorité des humanistes celui de Cicéron[8]. La langue française, elle aussi, prenait ses lettres de noblesse. En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts de François Ier en avait prescrit l'usage au lieu du latin pour toutes les ordonnances et jugements des tribunaux. En Savoie, le duc Emmanuel-Philibert (1553-1580) l'imposa de même en 1560 et François de Sales, qui n'était pourtant pas sujet du roi de France, l'appelait avec affection « notre langue française » (S1 405).

Un appétit extraordinaire de connaissances s'était emparé des humanistes de la Renaissance. Non seulement on redécouvrait le véritable Aristote en recourant aux textes originaux, mais on découvrait presque entièrement Platon, qui allait inspirer une nouvelle philosophie naturelle. À Florence, le maître de l'école platonicienne, Marsile Ficin (1433-1499), théoricien de l'amour et de la beauté, voyait l'univers comme un organisme animé, formé par l'union entre le ciel et la terre, laquelle subissait les influences célestes. On trouve une trace de ces conceptions dans un curieux passage d'un sermon de François de Sales, où il exalte « le merveilleux rapport et correspondance que la terre a avec le ciel, qui est tel que l'on peut dire que le ciel est le mari de la terre et qu'elle ne peut rien produire que par le moyen des influences qu'elle en reçoit ». Il ajoutait à propos de ces influences :

> Je parle de celles que, d'après les platoniciens, le ciel répand sur la terre, lesquelles lui font produire les fruits, les arbres et les plantes. Et que rend la terre au ciel en récompense ? Elle lui expose ces plantes, ces fleurs et ces fruits, et elle lui renvoie des vapeurs qui montent comme la fumée de l'encens brûlé, et le ciel les reçoit. En somme, c'est une chose agréable de voir la correspondance qui existe entre le ciel et la terre (S4 134s).

Ces représentations étonnantes se rencontrent chez d'autres adeptes du platonisme en vogue, mêlées parfois à des tendances proches du gnosticisme, de l'ésotérisme, voire de la magie. Transposées dans le domaine de la personne humaine,

8 Voir sur ce point l'étude très documentée de M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Librairie Droz 2002.

elles faisaient de l'âme une sorte de microcosme où s'unissent le ciel et la terre. Parmi les disciples de Ficin, Ange Politien, poète et philologue, éducateur des enfants de Laurent de Médicis, n'était pas un inconnu pour François de Sales qui le cite[9]. Ajoutons que l'alchimie, bien vivante au Moyen Âge, connaissait de son temps un regain de faveur. Lui-même se disait à la recherche de la « quintessence », mais il s'agissait de la « quintessence de la vie spirituelle » et de la « haute perfection » (S4 390). Il exaltait le rôle du feu, qui « ayant séparé petit à petit l'essence de sa masse et l'ayant du tout* épurée, fait enfin sortir la quintessence » (T7 11). Quant à la réalisation du grand œuvre, elle laissait le Savoyard plutôt sceptique :

> Ceux qui entreprennent de transmuer et transformer le métal en or, il faut qu'ils aient une grande peine et qu'ils y apportent un très grand soin, encore ne sais-je s'ils le peuvent faire ou non. Je sais bien pourtant qu'ils mettent leur métal au feu, puis ils le réduisent en poudre, et après ils le font passer par la coupelle et le purifient derechef*, assurant que s'ils le pouvaient tant purifier qu'il ne restât qu'une certaine matière ou liqueur qui est descendue du ciel, il leur serait facile de parvenir, ou ils seraient parvenus au bout de leur prétention* (S3 174s).

Malgré ses doutes, il admettait l'usage de « l'or potable » en cas de maladie (S4 292) ; et il dira que l'humilité « change en or très pur le plomb de nos infirmités » (O5 365s).

Les mathématiques connaissaient un nouvel essor depuis que Pierre de La Ramée – plus connu sous son nom latin de Ramus – osa s'opposer à Aristote, devenant le premier professeur de cette discipline au Collège royal. François de Sales mentionne un de ses successeurs, « le fameux Bressius » (S1 415), qui occupa sa chaire à partir de 1576. Les astronomes, quant à eux, s'intéressaient de plus en plus aux lois mathématiques qui régissent l'univers. Le Polonais Copernic (1473-1543), qui étudia à Bologne, à Padoue et à Ferrare, renversait le système géocentrique de Ptolémée, en affirmant que les planètes se meuvent autour d'elles-mêmes et autour du soleil sur des orbites circulaires non situées dans le même plan. Sa théorie fut à l'origine de la révolution scientifique du XVIIe siècle. Son disciple le plus célèbre

9 Agnolo Ambrogini, dit le Politien (1454-1494), est l'auteur des *Miscellanaea*, un ouvrage de notes et de commentaires sur les textes latins qui fait de lui un ancêtre de la philologie classique. François de Sales le cite dans un *Recueil de similitudes* (O5 157).

fut Galilée, le pionnier de la méthode expérimentale (1564-1642), qui observa le ciel au moyen de la lunette astronomique, ancêtre du télescope. Les idées de ces précurseurs pénétreront, comme nous les verrons, jusqu'à l'intérieur des murs du collège d'Annecy.

La médecine, elle aussi, se libérait de ses préjugés philosophiques pour s'adonner à l'expérimentation, comme ce fut le cas tout particulièrement à l'université de Padoue, fréquentée par le jeune François de Sales. La même année 1543 où Copernic publiait son *De revolutionibus orbium cœlestium*, le médecin flamand André Vésale, ancien élève de Louvain, de Montpellier et de Paris, et professeur à Padoue, faisait paraître son *De humani corporis* fabrica, un traité entièrement basé sur l'étude anatomique du corps humain.

À une époque – celle du Moyen Âge – où tout était considéré en fonction de Dieu succédait un temps de découverte de l'homme dans toutes ses dimensions, aussi bien esthétiques et littéraires que scientifiques et morales. Les diverses branches du savoir s'affranchissaient de la tutelle de la théologie. Même la politique se libérait des normes traditionnelles avec Machiavel (1469-1527), dont le maître-livre *Le Prince* figurait dans la bibliothèque de François de Sales[10].

Le Nouveau Monde

La découverte de terres inconnues en Amérique (« Indes » occidentales), en Asie (Indes orientales) et en Afrique, alimentait une soif de connaissances qui pouvait s'exercer désormais « par tous les lieux de la terre sur l'ancien et le nouveau monde » (S1 206s). François de Sales s'intéressa à ces grands courants d'informations et d'échanges. Il a lu l'*Histoire des Indes orientales* du jésuite G.P. Maffei (DF 92) ; les *Lettres du Japon et de la Chine* d'un autre jésuite, le père P. Almeida (S1 404) ; l'*Histoire générale des Indes occidentales* de F. Lopez de Gómara S2 359) ; et les *Dies caniculares* de S. Majoli, recueil de phénomènes naturels et de choses curieuses « en Europe, en Asie et en Afrique » (S1 404). Il connaît les grands navi-

10 Ce livre faisait partie d'une liste de livres prohibés que la Congrégation romaine de l'inquisition lui avait permis, à sa demande, de lire et de garder en sa possession. Voir la liste reproduite in OEA, t. II, p. 425-427.

gateurs portugais : Bartolomeu Dias, qui donna son nom au « Cap de Bonne-Espérance » (S1 379) ; le « vaillant et catholique capitaine Albuquerque » (C 102), qui fit « fortifier Goa, ville principale des Indes orientales » (DF 113) ; le découvreur du Brésil, Pedro Álvares Cabral, qui « y éleva une très haute croix, de laquelle tout ce pays-là fut plusieurs années nommé région de Sainte-Croix, jusques à tant que le peuple, laissant ce nom sacré, l'appela Brésil, du nom du bois de Brésil que l'on en tire pour la teinture » (DF 130s).

Il rapporte les faits étonnants qui accompagnèrent l'arrivée du christianisme au-delà des mers : l'apparition d'une croix à l'époque d'Albuquerque « en l'une des contrées des Indes » (S1 235), l'histoire de la croix miraculeuse de Méliapor (DF 108), la dévotion pour la croix chez les habitants de Socotra, « une île de la mer Érythrée » (DF 109), les apparitions de la croix « du côté du royaume des Abyssins » et « vers le Japon » (DF 123), l'apparition dans l'ancien royaume du Congo d'hommes marqués du signe de la croix au service du roi Alphonse et la construction du temple de la sainte Croix dans la ville d'Ambasse (DF 123)[11]. Il mentionne la Guinée (O5 124), qui désignait à son époque toute la zone côtière de l'Ouest africain, baignée par l'actuel golfe de Guinée. Il évoque la stupeur des indigènes devant certaines inventions:

> On dit que les bons Indois* s'amuseront des jours entiers auprès d'un horologe pour ouïr* sonner les heures à point nommé, et ne pouvant deviner comme* cela se fait, ils ne disent pas pourtant que c'est sans art et raison, ains* demeurent ravis d'amour et d'honneur envers ceux qui gouvernent les horologes, les admirant comme gens plus qu'humains (T4 8).

Il se fait l'écho de coutumes étranges qui circulaient au sujet de ces peuples, rapportant entre autres que « les anthropophages des Indes s'entre-mangent les uns les autres réellement et de fait, et quant* et quant charnellement, comme s'ils mangeaient la chair des moutons et des veaux » (S1 323).

Dans les lettres des missionnaires jésuites, François de Sales recueille des curiosités, comme celle de cet animal des Indes, « lequel étant de sa nature terrestre, petit à petit et pièce à pièce perd du tout* son être naturel et devient entièrement poisson » (S1 404). Dans *l'Introduction à la vie dévote* il raconte que « ceux qui

11 Ambasse correspond à l'actuelle Mbanza-Congo, une ville de l'Angola qui au temps des Portugais portait le nom de São Salvador.

viennent du Pérou, outre l'or et l'argent qu'ils en tirent, apportent encore des singes et perroquets » (D3 4). Ailleurs il évoque ces « peuples du Nouveau Monde [qui] envoient leurs députés à leur roi au moindre équipage* qu'il leur est possible, pour rendre de tant plus remarquable leur bassesse et humilité en comparaison de la gloire et majesté de leur roi » (S1 403). Lui-même se compare aux géographes – que l'on appelait alors cosmographes – quand il tente de représenter à grands traits le portrait d'un grand personnage : « J'imiterai donc les cosmographes, qui en leurs mappemondes ne marquent que des points pour des villes, des lignes pour des montagnes, et laissent à l'imagination son office* pour se représenter le reste » (S1 408). Une fois au moins apparaît sous sa plume le nom du nouveau continent que l'on était en train d'explorer, quand il écrit que « nous connaissons quelque peu la configuration de l'Amérique et ce qui concerne ce pays par les descriptions que nous en ont faites ceux qui l'ont visité » (S2 277).

Comme on aimerait connaître « les nouveaux chrétiens qui se convertissent maintenant à notre sainte foi aux Indes, au Japon et aux antipodes » (S4 240) ! L'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* admire « cette multitude de jésuites, de capucins et de religieux, et autres ecclésiastiques de toutes sortes, ès* Indes, au Japon, en Maragnon12 » (T5 9). Son héros de l'évangélisation est le « bienheureux François-Xavier, que l'on est sur le point de canoniser pour sa grande sainteté de vie, lequel à l'heure de la mort ne trouva ni maison, ni viandes* propres à se sustenter, car il mourut près de la Chine, en un pauvre lieu, abandonné de tout secours humain » (S4 297).

Comme on le sait, c'est l'invention de la boussole, avec son aiguille aimantée toujours pointée vers le Nord, qui avait permis les extraordinaires découvertes dont les contemporains étaient les témoins. Merveilleuse invention en effet, qui fait qu'on n'est jamais perdu sans point de repère : « Que le navire prenne telle route qu'on voudra, qu'il cingle au ponant* ou levant, au midi ou au septentrion, et quelque vent que ce soit qui le porte, jamais pourtant son aiguille marine ne regardera que sa belle étoile et le pôle » (D4 13).

12 Le Maranhão est aujourd'hui un des États du Nordeste brésilien.

La « découverte » de l'enfance

L'aube des temps modernes correspond aussi à une découverte d'un autre type, que Philippe Ariès a appelée la découverte de l'enfance, considérée désormais comme un âge de la vie distinct de celui des adultes[13]. Alors que dans la société médiévale, l'enfant ne comptait guère ou se voyait traité rapidement comme un petit homme, cet âge de la vie est considéré de plus en plus pour lui-même. On s'intéresse à l'enfant, on lui donne des habits particuliers, il joue à des jeux différents de ceux des adultes. La famille elle-même commence à prendre conscience de son identité, elle cultive son intimité, ses liens affectifs et renforce son souci éducatif[14]. La prise de conscience du caractère propre du premier âge se manifeste notamment dans la création d'écoles et de collèges, qui ne connaissent plus le mélange des jeunes et des vieux écoliers comme au Moyen Âge. Pour renouveler la société et former un nouveau type d'homme, civil, courtois, aimable, pieux et lettré, les humanistes propageaient une pédagogie innovatrice[15].

Né en 1567, François de Sales a pu profiter des leçons des premières générations d'humanistes. Il connaissait et appréciait Gerson (1363-1429), considéré parfois comme un précurseur des humanistes. Quand il écrit dans la Préface du Traité que « cet homme fut extrêmement docte, judicieux et dévot » (PL 337), il se référait sans doute au livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* dont on le croyait l'auteur, mais peut-être aussi aux ouvrages pédagogiques de cet ancien chancelier de l'université de Paris, qui voulait que l'on traite les enfants avec douceur et patience[16].

---

13 Voir le chapitre « La découverte de l'enfance », dans P. Aries, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », Paris, Librairie Plon 1960, p. 23-41.

14 Sur le développement du sens de la famille et de la vie privée à la Renaissance, voir P. Aries - G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. III : *De la Renaissance aux Lumières,* volume dirigé par R. Chartier, Paris, Éditions du Seuil 1986.

15 Voir l'ouvrage d'E. Garin, *L'éducation de l'homme moderne. La pédagogie de la Renaissance, 1400-1600*, Paris, Fayard 1968. Sur la transformation des collèges, voir D. Julia, *Églises, société, éducation à l'époque moderne. La transformation des collèges au XVIe et au XVIIe siècles*, in G. Avanzini (dir.), *Pédagogie chrétienne - Pédagogues chrétiens*, Colloque international d'Angers (septembre 1995), « Sciences de l'Éducation », Paris, Éditions Don Bosco 1996, p. 61-84.

16 Jean Charlier, originaire du village de Gerson, est l'auteur de nombreux ouvrages en latin,

Parmi les auteurs humanistes qui ont pu influencer de quelque manière, en positif ou en négatif, la pensée et l'action de François de Sales, il convient de signaler en particulier Erasme, More, Vivès, Sadolet, Rabelais et Montaigne.

François de Sales a reconnu en Erasme de Rotterdam (v. 1466-1536) avant tout un « grand homme de lettres », celui qui a dit que « le meilleur moyen d'apprendre et de devenir savant c'est d'enseigner » (L2 301). Dans sa bibliothèque de livres prohibés figuraient deux livres du grand humaniste européen, dont le *Novum Testamentum* avec annotations (DF 426). François de Sales ne manquait pas de citer cette traduction latine quand elle allait dans son sens, notamment pour la défense de la conception catholique de la messe (S1 229). D'autre part, son œuvre présente bien des traits érasmiens : le goût de l'antiquité classique, la recherche d'images et d'exemples, ainsi que l'abondance verbale. Un des derniers ouvrages d'Érasme fut en 1530 son *De civilitate morum puerilium*, qui répandit dans la société européenne du temps la notion de « civilité » en éducation.

Ami d'Érasme, le chancelier d'Angleterre Thomas More (1478-1535), emprisonné et exécuté en 1535 pour trahison parce qu'il avait désapprouvé le divorce d'Henri VIII et refusé l'Acte de suprématie du roi sur l'Église d'Angleterre, est cité par François de Sales à propos de l'autorité de l'Église (C 207). A-t-il lu *L'Utopie* (1516), où Thomas More rêvait d'une société idéale, sans guerres et sans persécutions, basée sur l'instruction des garçons et des filles et sur l'éducation à la vertu ? François de Sales partagera l'optimisme mesuré de More et sa confiance dans les ressources de la raison et de la foi.

Nous ne possédons pas de preuves explicites pour affirmer avec certitude que l'évêque de Genève a lu les œuvres de Juan Luis Vivès (1492-1540). Cependant, une étude attentive de sa conception de l'homme a permis d'identifier une de ses sources dans le De anima et vita du grand humaniste espagnol, qui a voulu condenser dans cet ouvrage, paru à Bâle deux ans avant sa mort, l'essentiel de sa doctrine sur la vie humaine et ses diverses manifestations et opérations[17]. Au temps où il était précepteur de Marie Tudor, Vivès écrivit également un De institutione feminae christianae et un De ratione studii puerilis, deux traités de pédagogie humaniste publiés en 1523.

---

entre autres d'un *Traité du devoir de conduire les enfants à Dieu.*

17 Voir sur ce point particulier l'ouvrage de L. Königbauer, *Das Menschenbild bei Franz von Sales,* p. 164.

François de Sales a dû se sentir très proche des vues du cardinal Sadolet (1477-1547), évêque de Carpentras et grand humaniste, dont le nom apparaît dans le livre des *Controverses*, comme membre d'une commission pour la réforme de l'Église (C 315). Dans son *De liberis recte instituendis*, paru en 1533, écrit en forme de lettre à son neveu Paul, Sadolet avait fondé l'éducation sur l'exigence religieuse unie à une culture explicitement humaniste, synthèse de sagesse antique et de foi chrétienne. Son système éducatif embrasse tous les domaines : formation religieuse, morale et sociale, lettres, philosophie et théologie, mathématiques et astronomie, gymnastique et musique. Son objectif, comme on le voit, est la promotion intégrale de l'être humain, de l'enfance à l'âge adulte.

À l'inverse, François de Sales n'était pas tendre pour Rabelais (v. 1494-1553), cet ancien moine devenu l'auteur de livres qu'il jugeait indignes d'être lus par un jeune homme. Il écrit textuellement à l'un d'eux qui allait « prendre la haute mer du monde en la cour » :

> Surtout, gardez-vous des mauvais livres, et pour rien du monde ne laissez point emporter votre esprit après certains écrits que les cervelles faibles admirent, à cause de certaines vaines subtilités qu'ils y hument, comme cet infâme Rabelais et certains autres de notre âge, qui font profession de révoquer tout en doute, de mépriser tout et se moquer de toutes les maximes de l'antiquité (L4 377).

L'auteur de *Pantagruel* (1532) et de *Gargantua* (1534) répandit dans ses écrits l'enthousiasme des humanistes pour la philosophie, la morale et les connaissances de l'Antiquité. Les géants dont il conte les aventures incroyables devenaient les symboles de l'homme sans limites, véritable roi de l'univers et « abîme de sciences ». Si la religion est bien présente dans son œuvre, elle tend vers un théisme naturaliste, non dogmatique. La jeunesse, pensait François de Sales, n'avait rien à gagner auprès de ce maître peu honorable et qui méprisait le passé. Si lui-même fut un humaniste accompli, il n'a jamais prôné une rupture sans appel avec les idéaux et les connaissances du Moyen Âge.

Quant à Michel de Montaigne (1533-1592), il n'était certes pas un inconnu pour François de Sales[18], qui le cite à plusieurs reprises, non pas sur des ques-

18 Voir l'étude de L. Terreaux, *Montaigne et saint François de Sales*, in « Bulletin de l'Académie Saint-Anselme » I (Nouvelle Série) (1985) 22-51.

tions de pédagogie, mais à l'appui de ses controverses avec les protestants : sur la vénération de la croix en Inde avant notre âge (DF 176), à propos des versions de l'Écriture (C 180), sur le respect dû au « saint Livre des sacrés mystères de notre créance* » (C 182), à propos du chant des Psaumes (C 186), ou encore sur « la foi due au témoignage des miracles » (C 328). Au sujet de la difficulté de contrôler les traductions de la Bible en langue vulgaire, François de Sales s'appuie volontiers sur l'opinion exprimée par le « docte profane »:

> C'est bien une grande licence* à ceux qui traduisent, de savoir qu'ils ne seront point contrôlés que par ceux de leur province même ; chaque province n'a pas tant d'yeux clairvoyants comme la France et l'Allemagne. « Savons-nous bien, dit un docte profane, qu'en [pays] Basque et en Bretagne il y ait des juges assez pour établir cette traduction faite en leur langue (C 180) ?

Au plan littéraire, François de Sales est très proche de lui, y compris dans l'usage des images et des comparaisons. Cependant il lui est reproché de s'être parfois complu dans des choses de bas niveau :

> Paon chasse naturellement à la vermine, araignées, mouches ; l'aigle, au contraire. Parfois les beaux esprits, comme Montaigne, s'appliquent à des choses frivoles et mauvaises ; mais les esprits solides et forts agissent autrement (O5 154).

L'auteur des Essais a consacré un de ses chapitres à « l'institution* des enfants », où il dénonce le pédantisme, la science arrogante et les formules vides perpétuellement ressassées. François de Sales pouvait se sentir en accord avec les affirmations de ce sage qui préfère « la tête bien faite que bien pleine », qui veut que la leçon soit non seulement utile, mais aussi qu'elle soit agréable et qui refuse l'emploi de la violence en éducation. À la différence de l'évêque de Genève, qui assignait un grand rôle à la volonté et à l'acquisition des vertus, Montaigne s'occupait de préférence de la formation du jugement.

L'impact de la Réforme protestante sur la formation et l'instruction pour tous

Au départ, la Réforme se distinguait nettement de la Renaissance, qui avait pour

elle des relents de paganisme. Par son souci austère de revenir à la pureté de la foi primitive, de former l'homme chrétien selon le modèle évangélique et de lutter contre les tendances païennes dans l'Église, elle en était bien loin. Pourtant ses effets se conjuguèrent souvent avec ceux des humanistes : les deux partis refusaient la scolastique du Moyen Âge et réclamaient une connaissance directe des textes religieux, un apprentissage non seulement du latin, mais aussi du grec et de l'hébreu, la traduction de la Bible dans les langues contemporaines, l'instruction pour tous et une religion plus personnelle.

Comme chez les humanistes, le souci de l'éducation et de l'instruction était primordial chez les réformateurs. On peut même parler d'une véritable révolution si l'on consulte les programmes de Luther (1483-1546), de Zwingli (1484-1531) et de Calvin (1509-1564). Selon les chefs de la Réforme, l'ignorance est le grand mal de la religion ; la combattre est le premier devoir de la cité. Dans sa lettre aux magistrats et sénateurs allemands, Luther avait écrit que « la prospérité d'une cité ne dépend pas seulement de ses richesses naturelles, de la solidité de ses murs, de l'élégance de ses maisons, de l'abondance des armes de ses arsenaux ; le salut et la force d'une cité résident surtout dans la bonne éducation qui lui donne des citoyens instruits, raisonnables, honnêtes, bien élevés »[19]. Voilà pourquoi Luther demandait des maîtres d'école capables d'élever et d'instruire la jeunesse, pour que l'homme devienne capable d'exercer convenablement sa profession et la femme de diriger son ménage et d'élever chrétiennement ses enfants. Il critiquait l'éducation scolastique et demandait que tout enfant puisse aller à l'école au moins une heure ou deux par jour. Lui-même, avec l'aide de l'humaniste Melanchthon, considéré comme le praeceptor Germaniae[20], organisa les écoles de Saxe et de Thuringe. « Éduquer la jeunesse, écrivait-il en pensant à Homère, vaut mieux que s'emparer de Troie »[21].

Calvin fut au point de départ un disciple de Luther avant de suivre sa propre

19 Cité par R. Gal, *Histoire de l'éducation,* Paris, coll. « Que sais-je? », 10e édition mise à jour par J. Vial, Presses Universitaires de France 1979, p. 62.

20 François de Sales possédait dans sa bibliothèque de livres prohibés *La somme de théologie* de Melanchthon (*OEA* II 427), c'est-à-dire probablement ses *Loci communes theologiae,* premier ouvrage de théologie luthérienne (1521).

21 Cité par E. Garin, *L'educazione in Europa 1400/1600. Problemi e programmi*, Rome-Bari, Laterza 1976, p. 185

voie. Son ouvrage fondamental, traduit du latin sous le titre *Institution de la religion chrétienne*, et qui fit de son auteur un des premiers grands écrivains en langue française, était bien connu de François de Sales (DF 425). Lui aussi était animé du souci de former des chrétiens et des citoyens. Chaque fidèle devait connaître exactement quelle était la foi véritable conforme à l'Évangile et pouvoir lire les Saintes Écritures dans sa langue. Calvin renouvela à Genève le collège existant et réussit à fonder en 1559 une Académie, dont il confia la charge à Théodore de Bèze, qui en fut le premier recteur, avant de devenir à sa mort en 1564 son successeur à la tête de l'Église réformée. « La grande œuvre spirituelle de Calvin, affirmait Lucien Febvre, ne fut pas de composer des livres, de prononcer des sermons, de formuler et de défendre des dogmes. Ce fut de dresser* des hommes »[22]. De même, il n'est pas exagéré de dire que le rôle de François de Sales, qui peut être considéré à bien des égards comme l'anti-Calvin, fut de former des hommes et des femmes selon les conceptions de l'humanisme catholique, interprétées par un tempérament particulier et selon une vision originale.

Si le réformateur de Genève n'a pas écrit d'ouvrage de pédagogie proprement dit, il insista sur la formation des enfants et des jeunes, en particulier dans la piété et le chant des psaumes. Il faut croire que ses recommandations étaient suivies d'effet, ce qui donna l'occasion à François de Sales d'en dénoncer certains abus :

> Quand on voit, ou à Genève ou ailleurs, un garçon de boutique se jouer* au chant de ces psaumes, et rompre le fil d'une très belle prière pour dire : Monsieur, que vous plaît-il ? ne connaît-on pas bien qu'il fait un accessoire du principal, et que ce n'est sinon pour passe-temps qu'il chante cette divine chanson, qu'il croit néanmoins être du Saint-Esprit ? Ne fait-il pas bon voir ces cuisiniers chanter les psaumes de la pénitence de David, et demander à chaque verset le lard, le chapon, la perdrix (C 186) ?

Le triomphe de la réforme à Genève lançait un défi à l'Église catholique non seulement au plan religieux, mais aussi au plan de la conception de l'homme et de son éducation. Genève était devenue la Rome des protestants, comme le reconnaissait le père Chérubin de Maurienne, un collaborateur de François de Sales, qui écrivait dans un *Mémoire* de 1597 : « Toutes les villes des hérétiques la respectent comme asile de leur religion et ville sainte. Cette année vint un homme de Lan-

22 L. Febvre, *Au cœur religieux du XVIe siècle*, p. 263.

guedoc pour visiter Genève, comme ferait un catholique [pour visiter] Rome »[23]. Genève était d'autant plus à craindre qu'elle figurait au centre de la politique européenne de l'époque et que son rayonnement intellectuel était grand. Le père Chérubin lui reconnaissait au moins cinq grandes « commodités » :

« I^e^ L'assiette* et situation de la ville à la porte de France, de Flandres, d'Allemagne, d'Italie, Espagne et autres provinces ; elle est si commode qu'en icelle* se trouvent [des] habitants de toutes sortes de nations, voire même d'Angleterre ; elle est comme le centre des autres provinces, et par icelle* tout passe. 2e Il y a des ministres en très grand nombre, des plus doctes de leur secte, de toutes nations[24]. L'année passée ils en envoyèrent 20 en France ; une autre année, en Angleterre, et ainsi [ils] pourvoient à tous les hérétiques. 3e II y a de belles et magnifiques imprimeries, dont* ils emplissent* le monde de livres hérétiques ; et cette année ils envoyaient 40 charges desdits livres en France. [...] La 4e commodité ce sont les études, car la commodité de la situation de la ville et le grand exercice des lettres attirent [un] très grand nombre d'enfants de bon lieu [...]. 5e commodité : ils font de grands exercices de prédications, lectures, conférences, disputes, compositions de livres et autres choses semblables qui conservent l'hérésie, et infinies autres commodités qu'il serait trop long de dire »[25].

Le souci d'éducation et de formation chez François de Sales ne se comprend bien que si l'on n'oublie pas le formidable défi que représentait la proximité de Genève, la ville que les évêques avaient dû fuir pour se réfugier à Annecy[26].

L'éducation catholique après le concile de Trente

Face au défi protestant, le concile de Trente (1545-1563) ne pouvait manquer de s'intéresser au problème de l'éducation[27]. Né quatre ans après sa conclusion, Fran-

23 Extrait du *Mémoire du Père Chérubin de Maurienne, Capucin* (O1 316), rédigé en 1597 et destiné au prévôt de Sales pour ses futures démarches auprès du Saint-Siège.

24 Les « ministres » étaient les responsables ou pasteurs de l'Église réformée

25 *Ibid.*, 316-317.

26 François de Sales, tout en gardant son titre d'évêque de Genève, résidait lui aussi à Annecy

27 Voir les textes de ce concile, qui a inspiré la pensée et l'action de saint François de Sales, dans *Les Conciles œcuméniques,* t. II-2 : *Les Décrets. De Trente à Vatican II*. Texte original

çois de Sales sera un évêque « tridentin », promoteur de la réforme catholique inspirée par ce concile, à l'exemple du cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, « le grand miroir de l'ordre pastoral » (T8 3), l'artisan exemplaire du renouveau de l'Église en son temps. Après sa béatification, il ira prier sur sa tombe à Milan en 1613 car il l'admirait beaucoup sans toutefois l'imiter en tout, car « c'était l'esprit le plus exact, roide et austère qu'il est possible d'imaginer » (L2 365). Dans la cohorte des évêques tridentins, lui-même fera figure d'évêque quelque peu « atypique » : sa douceur, son optimisme, sa civilité, son public seront quelques-uns des traits particuliers, typiquement « salésiens » de son personnage.

Au centre des préoccupations pastorales et disciplinaires du concile de Trente il y avait la réforme des mœurs et l'instruction chrétienne. C'est dans cette ligne que s'inscrivaient les nombreuses initiatives de Charles Borromée, qui institua la « Compagnie et les écoles de la doctrine chrétienne » pour la formation chrétienne des enfants, favorisa le développement des écoles et des collèges, encouragea la fondation de la congrégation des barnabites, futurs éducateurs de la jeunesse masculine, appela à Milan les ursulines pour l'éducation des filles, promut les disputes littéraires et théologiques, fonda dans son séminaire une typographie pour la diffusion de la presse chrétienne. C'est aussi à l'instigation de Charles Borromée que le prélat humaniste Silvio Antoniano publia en 1584 son traité *Dell'educatione christiana dei figliuoli*[28], considéré comme l'ouvrage de pédagogie le plus important de la contre-réforme[29], une synthèse de pédagogie humaniste chrétienne, une sorte de manifeste qui reflète le sérieux avec lequel la réforme catholique entendait éduquer la jeunesse. S'adressant aux « pères de famille », l'auteur voulait leur inculquer avant tout le devoir de l'éducation chrétienne des enfants, qui ne peut se faire sans la connaissance et l'observance de la loi de Dieu. Cependant la formation humaine et « civile » n'était pas oubliée, le but étant la formation non seulement du bon chrétien, mais aussi de « l'homme de bien » et du « bon citoyen », au point, disait-il, qu'on ne pourra « avoir de bons citoyens

établi par G. Alberigo et al., édition française sous la direction de A. Duval et al., Paris, éd. du Cerf 1994. Les textes qui seront cités se réfèrent aux diverses sessions du concile.

28 Voir la présentation de cet ouvrage très important par P. Braido, *Prevenire, non reprimere. Il sistema educativo di don Bosco,* Roma, LAS 2000, p. 47-56.

29 *Cf.* G.M. Bertin, *La pedagogia umanistica europea nei secoli XV e XVI*, p. ***297***

avec d'autres règles, et par d'autres voies que celles qui font le bon chrétien »[30]. La méthode sera celle de l'amour et de la crainte, qui n'exclut pas des châtiments corporels mesurés. Les vertus les plus recommandées sont l'obéissance, la fuite de l'oisiveté et du vol, la chasteté, la fuite des mauvais camarades et l'amitié avec les bons. On ne peut affirmer que François de Sales ait lu cet ouvrage[31], mais il devait se sentir en harmonie avec son contenu, même si la manière salésienne nous paraît plus optimiste et plus souriante.

Un des effets majeurs de la réforme catholique fut la création et le développement des collèges jésuites dans les pays d'obédience catholique. Fondée à Montmartre par Ignace de Loyola et ses premiers compagnons en 1534, approuvée en 1540, la Compagnie de Jésus n'était pas à l'origine un ordre destiné à l'enseignement : ce fut la nécessité de combattre les nouveautés en religion qui la poussa à s'engager à fond dans la formation des jeunes générations. Pour Ignace et les siens, « tout le bien de la chrétienté et de la société entière dépend d'une bonne éducation de la jeunesse »[32]. Leur premier collège fut fondé à Messine en 1548. En 1551, vit le jour le fameux « collège romain » que Montaigne, en visite à Rome, décrivait comme « une pépinière de grands hommes de toute sorte de grandeur »[33]. En 1563, les jésuites ouvrirent à Paris le collège de Clermont que le jeune François fréquentera pendant dix ans.

Les jésuites renouvelèrent profondément l'enseignement et la pédagogie de leur temps face aux vieilles universités médiévales. Ils osèrent emprunter à l'humanisme en vogue tout ce qui pouvait favoriser leur apostolat, spécialement l'étude du latin et de la culture classique, sans rompre totalement avec le passé. Ils procédaient avec soin à la formation et au choix des recteurs, des préfets des études et des maîtres, et à la mise en œuvre de l'enseignement selon un plan raisonné des

---

30 Textes cités et commentés par P. Braido, *Prevenire, non reprimere,* p. 48-49.

31 Notons toutefois cette coïncidence : en 1599, durant son séjour à Rome, François habita près de San Salvatore in Lauro, le « titre » attribué justement cette année-là au nouveau cardinal Antoniano.

32 D'une lettre adressée par Ribadeneira, au nom d'Ignace, à Philippe II en 1556, citée par F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne*, t. I : *Les jésuites et l'humanisme,* Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 37.

33 Cité dans G. Mialaret - J. Vial (dir.), *Histoire mondiale de l'éducation,* t. II : *De 1515 à 1815,* Paris, Presses Universitaires de France 1981, p. 218.

études, appelé *Ratio studiorum*, qui sera rédigé en 1586 et publié en 1599[34]. Les classes – autre invention de l'époque – étaient réparties sur trois niveaux : humanités, philosophie et théologie. Le cycle des humanités comportait normalement trois ans de grammaire, deux ans d'études littéraires (humanitas) et un an de rhétorique. Le cycle de philosophie (ou des « arts »), établi sur trois ans, contenait un grand nombre de matières fort diverses : logique, métaphysique, mathématiques, cosmologie, éthique, physique, chimie, psychologie et physiologie. Au sommet il y avait l'étude de la théologie, qui comprenait non seulement la scolastique (avec saint Thomas d'Aquin) comme au Moyen Âge, mais aussi la théologie positive fondée sur l'étude moderne de l'Écriture Sainte, du Droit canonique et des cas de théologie morale (casuistique).

Mais il n'y avait pas que les jésuites. Dans la vie de l'évêque de Genève, les bamabites joueront un rôle important. De leur vrai nom Clercs réguliers de Saint-Paul, ils avaient été fondés en 1534 à Milan, près de l'église Saint-Bamabé. Puissamment encouragés par Charles Borromée, les barnabites se répandirent en Savoie, en France et en Allemagne. D'abord destinés à combattre la décadence des mœurs et la « tiédeur » dans la foi, ils se consacrèrent eux aussi à l'enseignement et à l'éducation à partir du début du XVIIe siècle. Si François de Sales admirait les jésuites et les jugeait indispensables, il avait un faible pour les barnabites, qui excellaient non seulement en « doctrine », mais aussi en « candeur et simplicité »[35].

Au cours du voyage qu'il fit à Rome en 1599 à la demande de Mgr de Granier, dont il allait devenir le successeur, François de Sales entra en contact avec la congrégation de l'Oratoire, fondée en 1575 par Philippe Néri, un homme enflammé du « divin amour » (T6 15), qui connaissait les « secrets des cœurs » (S3 81), et qui conquit la Ville éternelle à la cause de la réforme catholique par sa ferveur, sa jovialité et son amour des humbles et de la jeunesse. Il noua des relations cordiales avec le cardinal oratorien Baronius, l'un des deux cardinaux, avec le jésuite Bellarmin, qu'il considérait comme les « remarquables lumières et ornements de notre siècle » (O2 177). Non seulement il encouragea Pierre de Bérulle à fonder

34 Voir F. de Dainville, *L'éducation des jésuites : XVIe-XVIIe siècles*. Textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère, Paris, Les Éditions de Minuit, 1978.

35 D'après l'un de ses premiers biographes, le père de La Rivière, cité en OEA, t. XVI, p. 145, note 2.

en 1611 l'Oratoire de France, mais il cherchera à attirer les oratoriens en Savoie et à réunir les forces catholiques de Thonon dans l'esprit de l'Oratoire.

En ce qui concerne l'éducation et l'instruction des filles, on en était encore aux balbutiements. Les rares familles qui en avaient la possibilité les confiaient aux monastères de femmes. Cependant l'époque voyait naître plusieurs congrégations féminines qui allaient se dédier à cette nouvelle mission. On peut citer parmi elles surtout la compagnie de Sainte-Ursule, fondée à Brescia en 1535 par sainte Angèle Mérici, qui réussit à bâtir une sorte d'association féminine à vocation éducative, puis une communauté sans clôture. Œuvrant dans le courant réformateur du concile de Trente et dans la mouvance des jésuites, les ursulines allaient multiplier les lieux d'éducation pour les filles au début du XVIIe siècle. Elles poursuivirent leur action en faveur de la jeunesse féminine, même quand on voulut les contraindre en 1620 à devenir un ordre cloîtré. François de Sales s'engagea résolument en faveur de leur vocation éducative, fût-ce aux dépens de la clôture stricte : « Je vous dirai sans hésiter, écrira-t-il à l'une d'elles, que vous ne devez nullement vous obliger à la clôture ; votre institut ne tend pas à cela » (L6 18s). En 1606, naîtra la congrégation de Notre-Dame, fondée en Lorraine par Pierre Fourier et Alix Le Clerc pour l'instruction des filles[36]. À Bordeaux, une nièce de Montaigne née de mère calviniste, Jeanne de Lestonnac, fondera dans le même but la compagnie de Marie Notre-Dame, qui sera approuvée en 1607.

François de Sales, un homme de plusieurs frontières

Né dans l'ancien duché de Savoie, François de Sales était placé à l'un des carrefours de l'Europe de son temps. Sa petite patrie, qui ne possédait même pas une université propre s'ouvrait largement aux influences extérieures. Le premier collège d'humanités ne fut ouvert à Chambéry, capitale historique de la Savoie, qu'en 1565 par les jésuites.

Cependant l'humanisme venu d'au-delà des Alpes et propagé en Savoie par toute une littérature venant de France s'épanouissait depuis près d'un siècle dans

36 Le père Jean Fourier, ami et confesseur de François de Sales, était le cousin de saint Pierre Fourier.

les milieux cultivés[37]. D'autre part, la Savoie ne manquait pas d'hommes qui s'illustrèrent au-delà des frontières. Le Savoyard Guillaume Fichet (1433-1480), grande figure du premier humanisme, ami du cardinal byzantin Bessarion, fut recteur de la Sorbonne, où il enseignait la rhétorique et où il introduisit le premier atelier de typographie[38]. Claude de Seyssel fut un humaniste politique qui connut la Renaissance italienne à Milan, où il se lia avec de grands érudits byzantins ; considéré comme un médiateur entre la culture humaniste italienne et la culture française, il mourut archevêque de Turin en 1520. Le poète Marc-Claude de Buttet (1530-1586) avait été à Paris l'élève de Jean Dorat, qui compta aussi parmi ses disciples Ronsard, Du Bellay et Baïf ; devenu le secrétaire de Marguerite de Valois, sœur d'Henri III, il fut l'ami des poètes de la Pléiade. Le père de François de Sales le connut quand il fréquentait lui-même la cour de France. Francophone, sans être Français, lui-même avait le culte de la langue française, au point de faire revoir un de ses textes par un ami parisien avant de le publier, car, disait-il, « j'ai crainte qu'il ne m'échappe quelques accents de notre ramage de deçà* » (L3 325).

Aux plans politique et religieux – deux domaines que l'on ne séparait guère à cette époque – le regard de ce Savoyard de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe se portait naturellement non pas seulement et pas d'abord vers Paris, où il fera dix ans d'études, mais vers Turin, où résidait le duc depuis 1563, et vers Rome, où il correspondait avec le pape et avec la Curie. Ayant passé plus de trois ans à Padoue, dans la république de Venise, il était relativement bilingue et sa correspondance renferme un nombre non négligeable de lettres en italien[39]. Formé à l'humanisme européen, il écrivait en outre un latin d'une perfection classique. Mais en même

37 Voir L. Terreaux, *Aspects de la littérature savoyarde*, « L'histoire en Savoie », n° 117 (mars 1995) 8-12.

38 Sur Guillaume Fichet, voir L.A. Colliard, *Un ami savoyard du cardinal Bessarion : Guillaume Fichet, ancien recteur de l'Université de Paris.* Préface de Louis Terreaux, Président de l'Académie de Savoie, «Biblioteca della ricerca - Cultura straniera», Fasano di Brindisi, Schena Editore / Presses de l'Université de Paris-Sorbonne 2004. Une des premières sœurs de la Visitation, Adrienne Fichet, était probablement de sa famille. Voir OEA, t. XV, p. 12, note 4.

39 Viviane Mellinghoff-Bourgerie souligne fortement son « plurilinguisme » et sa « culture ultramontaine », dans son *François de Sales (1567-1622), un homme de lettres spirituelles. Culture, tradition, épistolarité,* « Travaux d'Humanisme et Renaissance » 330, Genève, Librairie Droz 1999, p. 29-58.

temps, il est proche d'un terrain très sensible et même dangereux de la politique religieuse de son temps. Genève, dont il était théoriquement l'évêque et le prince temporel dans le cadre du Saint-Empire, se trouvait dans l'œil du cyclone européen, qui pouvait encore se déchaîner à l'improviste.

Comme on le voit, la personnalité de François de Sales, son action et sa pensée dans les domaines de l'éducation et de la formation humaine ne se comprennent bien que dans ce contexte historique, marqué par l'humanisme, le défi protestant et la réforme catholique, sans oublier l'enracinement géographique dans la Savoie de son temps.

Chapitre II

ÉDUCATION FAMILIALE EN SAVOIE (1567~1578)

« Je suis en toutes façons Savoyard, et de naissance et d'obligation », dira un jour François de Sales pour se justifier de quelque soupçon d'infidélité envers le duc de Savoie (L7 186). Son enracinement dans un pays, une époque, une culture, est évident[1]. Le duc de Savoie, dépendant théoriquement du Saint-Empire mais pratiquement indépendant, gouvernait ses terres de Savoie et de Piémont sur les deux versants des Alpes. En 1563, Emmanuel-Philibert avait transféré définitivement sa résidence de Chambéry à Turin, pour mieux se protéger contre les ambitions du roi de France et parce que les intérêts dynastiques se déplaçaient en direction du versant italien. Cependant le Sénat de Savoie était resté à Chambéry. Quant à la ville de Genève, longtemps hésitante entre la Savoie et la Suisse, elle avait échappé définitivement, semblait-il, à la domination des ducs, depuis qu'en 1536, le parti huguenot avait pris en main ses destinées[2].

1 Voir en particulier le chapitre « Un siècle en mutation (1536-1684) », par R. Devos, in P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, « Univers de la France », Toulouse, Privat 1996, p. 177-209.

2 Voir le chapitre « De l'évêché à la Rome protestante », par W.-E. Monter, in P. Guichonnet (dir.), *Histoire de Genève*, « Univers de la France et des pays francophones », Toulouse / Lausanne, Privat / Payot 1974, p. 129-183.

L'entrée dans la vie

François naquit le 21 août 1567 au château de Sales, à Thorens, à quatre lieues au nord d'Annecy[3], petite capitale du comté de Genevois[4]. Issu d'une vieille famille de la noblesse rurale, François de Sales n'était pas tenté de négliger, et encore moins de renier, ce qu'il devait à ses ancêtres. Dans l'oraison funèbre du duc de Mercœur, il dira que « l'extraction* sert de beaucoup et a un grand pouvoir sur nos desseins, voire sur nos actions mêmes, soit pour la sympathie* des passions que nous empruntons souvent de nos prédécesseurs, soit pour la mémoire que nous conservons de leur prouesse, soit aussi pour la bonne et plus curieuse* nourriture* que nous en recevons » (S1 413). Ce qu'il condamnera, c'est la vanité que l'on tire de ce qui ne dépend pas de nous, à savoir « l'antiquité de la race, les faits héroïques des prédécesseurs, la faveur des grands, la réputation populaire » (PL 1365). En effet, il y a une grande différence entre noblesse et vertu, car la première est une splendeur d'emprunt, tandis que la vertu est une lumière qui éclaire par elle-même. D'après son cousin Henri de Charmoisy, il disait qu'« il n'est personne qui soit plus obligé d'être vertueux que les nobles » et « que nous devions être d'autant plus humbles que nous sommes plus élevés, que la magnanimité est bien incompatible avec la pusillanimité, mais non pas avec l'humilité chrétienne, qui est la véritable et unique grandeur de courage » (PR II 6)[5]. Le duc de Mercœur est loué parce qu'il « a toujours eu soin de ne rien faire qui pût obscurcir ou amoindrir la grande splendeur que la générosité* de ses ancêtres lui avait acquise ; et en tant* qu'il lui a été possible, il l'a non seulement conservée, mais de beaucoup augmentée » (S1 413).

M. de Boisy, le père de François (1522-1601), qui avait fait carrière à la cour

3 Voir le chapitre « La période moderne (1536-1792) », par R. Devos, in P. Guichonnet (dir.), *Histoire d'Annecy*, « Pays et villes de France », Toulouse, Privat 1987, p. 123-179. Sous la plume de François de Sales on trouve les orthographes suivantes : Necy, Nessy, Nicy et Nissy.

4 Le comté de Genevois avait été donné en apanage au duc de Nemours, de la branche cadette de la maison de Savoie.

5 Sur Henri de Charmoisy et les autres témoins aux procès de béatification qui seront cités dans cet ouvrage, voir R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie. Textes extraits des Procès de béatification*, Annecy, Gardet Editeur 1967. Voir en particulier la « Présentation des témoins », p. 19-31.

et dans les armées de France, était doté d'un caractère loyal, chevaleresque, généreux, en même temps qu'émotif et impulsif. En raison de sa sagesse et de son sens de l'équité il était souvent choisi pour arbitre dans les disputes et les procès et se montrait en outre très accueillant aux pauvres du voisinage, au point, dit Bernard Mogenier, qu'« il aurait plutôt donné son potage à un pauvre que de le renvoyer sans lui faire l'aumône » (PR I 1). De sa mère, Françoise de Sionnaz (1552-1618), la mère de Chantal a tracé ce portrait remarquable : « C'était une dame des plus honorables que j'ai connue de son temps ; elle avait une âme généreuse et noble, mais pure, innocente et simple, vraie mère et nourrice des pauvres ; elle était modeste, humble et débonnaire envers tous, fort paisible dans sa maison ; elle gouvernait sagement sa famille, avec soin de la faire vivre en la crainte de Dieu » (PR I 1).

À la naissance de François, son premier-né, elle n'avait que quinze ans tandis que son mari en avait quarante-cinq. Cette différence d'âge n'était pas rare à l'époque, surtout chez les nobles, le mariage étant considéré avant tout comme l'alliance de deux familles pour avoir des enfants et agrandir leurs terres et leurs titres. Le sentiment comptait peu alors, ce qui n'empêcha pas que cette union apparemment mal assortie se révéla solide et heureuse.

À quoi pensait sa mère avant sa naissance, nous pouvons le deviner grâce à cette observation tirée de l'*Introduction à la vie dévote* : « Une femme enceinte prépare le berceau, les linges et bandelettes, et même une nourrice pour l'enfant qu'elle espère faire, encore qu'il ne soit pas au monde » (D5 13). La maternité s'annonçant particulièrement difficile, la future mère fit des prières spéciales devant le saint suaire alors conservé en Savoie. « C'est un grand enseignement pour les femmes chrétiennes, écrira-t-il, d'offrir à la divine Majesté les fruits de leurs ventres, même avant qu'ils en soient sortis, car Dieu qui accepte les oblations d'un cœur humble et volontaire, seconde pour l'ordinaire les bonnes affections des mères en ce temps-là » (D3 38).

François vint au monde deux mois avant terme et comme on craignait pour sa survie, il fut ondoyé sans tarder[6]. Dans un plan de sermon pour la veille de

6 La cérémonie complète, en présence du parrain et de la marraine, ne se fit dans l'église paroissiale de Thorens que le 28 août. On lui donna le prénom de François, qui était celui de son père et aussi celui de son parrain, frère du dernier mari de sa grand-mère maternelle, ainsi que celui de Bonaventure, que portait sa marraine qui n'était autre que

Noël, nous trouvons cette curieuse explication des pleurs des enfants au moment de la naissance :

> La cause des pleurs des enfants, c'est premièrement une raison naturelle : ils sentent pour la première fois le froid, la lumière, un air nouveau après l'air tiède et le sommeil dans le sein maternel. La raison mystique est qu'ils naissent pour mourir et pour souffrir beaucoup ; aussi plusieurs ont observé que le premier vagissement des garçons est a, celui des filles hé, premières lettres des noms d'Adam et d'Ève, auteurs de misères qui nous accablent (S2 128).

Sa mère mit au monde treize enfants, dont huit seulement survécurent[7]. Si un enfant sur quatre en moyenne ne dépassait pas l'âge d'un an, le chiffre de cinq décès sur treize dépassait largement le taux normal de mortalité infantile. François de Sales parlera plus tard en connaissance de cause « du danger et péril de mort où sont les enfants en cet âge si faible » (S3 128). Et même, « pendant qu'ils sont dans le ventre de leur mère, on ne sait encore ce qui en arrivera, on ne peut assurer si ce sera un enfant mort ou vif, bref, on ignore quelle issue il aura » (S3 144).

Neuf ans sépareront l'aîné de son frère Gallois (1576-1614), que son père destina sans succès à l'état ecclésiastique : il se maria, eut douze enfants et mourra à trente-huit ans « avec une piété et une patience si remarquables », que François l'appellera « le Job de notre famille » (L6 196bis). Lui-même se sentira particulièrement lié à son frère Louis (1577-1654), chez qui il admirait « une très grande sagesse et piété » (L3 348)[8]. Quant à Jean-François (1578-1635), au caractère plus rude, il s'enrôlera chez les capucins, qu'il quittera pour entrer dans le clergé diocé-

---

sa grand-mère maternelle.

7 Son neveu, Charles-Auguste de Sales, fils de son frère Louis, futur évêque de Genève de 1645 à 1660, auteur d'une des premières biographies de son oncle, les cite dans l'ordre suivant : François, Marguerite, Gallois, Louis, Jean-François, Gasparde, Bernard, Melchior, Melchide, Janus, Janine, Jean et Jeanne. Voir A. de Sales, *Histoire du Bienheureux François de Sales, evesque et prince de Geneve, Instituteur et Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation Saincte-Marie,* composée premièrement en latin par son nepveu Charles Auguste de Sales [...] et mise en françois par le mesme autheur, divisée en dix livres. Septième édition, t. II, Paris, éd. Louis Vivès 1879, p. 56.

8 Charles-Auguste, qui deviendra son troisième successeur à l'évêché de Genève et son biographe, est né d'un premier mariage. De son deuxième mariage il eut un fils qui sera le trisaïeul de Philippine de Sales, la grand-mère de Cavour, l'artisan de l'unité italienne.

sain, avant de devenir le coadjuteur et le successeur immédiat de François comme évêque de Genève. Avec sa sœur Gasparde, dont on ignore l'année de naissance, qui se mariera en 1595 et eut de nombreux enfants, les relations seront celles du « frère le plus aimant » avec la sœur « la plus aimée » (L6 93). Bernard, son quatrième frère (1583-1617), né seize ans après lui, épousera Marie-Aimée, la deuxième fille de madame de Chantal, avec qui il formera un « gracieux ménage »[9] ; il mourra colonel en Piémont, à trente-quatre ans, d'une « fièvre pestilentielle » (L8 15). Son dernier frère Janus (1588-1640) deviendra chevalier de Malte et gouverneur de la citadelle de Nice. Quant à la dernière, Jeanne (1593-1607), que sa mère destinait à la vie religieuse, elle mourra à quatorze ans auprès de madame de Chantal, à qui sa mère l'avait confiée.

François étant l'aîné, c'était lui qui portait tous les espoirs de son père qui prévoyait pour lui une grande carrière au service de son pays. Cette position sera une source de difficultés pendant tout le temps de sa jeunesse, où il sera tiraillé entre l'obéissance à son père et sa vocation particulière.

Les six premières années (1567~1573)

À sa naissance, la mère du petit François ne fut pas en mesure de l'allaiter. C'est alors qu'on fit appel à Pétremande Lombard, une villageoise de Thorens. Les nourrices étaient choisies avec soin, car on pensait qu'il y avait une étroite corrélation entre elle et l'enfant, tant au plan moral que physique : « Quand un enfant qui est à la mamelle se trouve mal, dira-t-il un jour à Jean-Pierre Camus, vous savez que le médecin ordonne une médecine à la nourrice, afin que la vertu en passe dans le lait, et par le lait dans l'enfant »[10]. Trois mois plus tard, il fut pris en charge pendant quelque temps par sa marraine, qui n'était autre que sa grand-mère maternelle.

Selon Henri Lemaire, qui a étudié attentivement les images littéraires dans son œuvre, François de Sales avait un faible pour l'image de l'enfant avec sa mère et il

9 A. Ravier, *Un sage et un saint, François de Sales,* Paris, Nouvelle Cité 1985, p. 15.

10 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales, évêque de Genève,* représenté en plusieurs de ses actions et paroles remarquables, recueillies de quelques sermons, exhortations, conférences, conversations, livres et lettres, in *Œuvres complètes de S. François de Sales*, t. II, Paris, éd. Migne 1861, partie VII, section 9.

a patiemment observé les tout-petits[11]. De fait, le spectacle de l'enfant nourri au sein était tout à fait courant :

> Sans offenser ou quasi sans offenser une fille, on la jugerait peu sage et n'avoir pas la cervelle bien arrêtée si, au milieu de la ville, elle ouvrait son sein et exposait ses mamelles à la vue de chacun ès* rues et aux églises ; mais on ne murmurera jamais, et l'on ne le doit pas faire, de voir qu'une mère nourrice ouvre son sein, montre et donne sa mamelle à son poupon, pour* ce que l'on sait bien qu'elle est nourrice, et que son devoir de mère nourrice l'oblige à donner le lait à son cher poupon en quel lieu et place qu'elle connaît qu'il en besoin (L8 5).

L'union de la mère et de l'enfant forme une sorte de symbiose : « Ma mère ou moi- même », écrira-t-il un jour, « c'est tout un » (T9 6). En effet, le petit enfant « n'a point encore l'usage de sa volonté, pour vouloir ni aimer autre chose quelconque que le sein et le visage de sa chère mère » et « il ne pense nullement à vouloir être d'un côté ni d'autre, ni à vouloir autre chose quelconque sinon d'être entre les bras de sa mère, avec laquelle il pense être une même chose, et n'est nullement en souci d'accommoder sa volonté à celle de sa mère, car il ne sent point la sienne, et ne cuide* pas d'en avoir une, laissant le soin à sa mère d'aller, de faire et de vouloir ce qu'elle trouvera bon pour lui » (T9 13).

L'habitude d'emmailloter entièrement les enfants, contre laquelle s'élèvera Jean-Jacques Rousseau deux siècles plus tard, était considérée comme normale, « parce qu'étant encore tendres, s'ils n'étaient bandés et serrés, il y aurait danger qu'ils ne prissent quelque mauvais détour* et par ce moyen fussent rendus contrefaits. On les bande encore afin qu'ils ne viennent à se gâter les yeux ou le visage, ayant la liberté d'y porter les mains pour se frotter quand ils voudraient, n'ayant pas l'usage de la raison pour s'en abstenir ainsi qu'il serait requis » (S3 9s). À cette contrainte ils avaient coutume de réagir, même l'enfant Jésus, qui pourtant se laissait « manier et plier » : « étant dans le giron de sa chère mère qui le voulait emmailloter, il remuait bien un peu ses petites manons* et ses petits pattons* » (PL 1166). François de Sales affirmait en outre que les enfants ne rient pas avant le quarantième jour, excepté Zoroastre, « le malheureux qui rit en naissant » (SII 128). Ce n'est qu'au bout de quarante jours qu'ils rient, c'est-à-dire qu'ils sont consolés car, comme dit

11 Voir H. Lemaire, *Les images chez St. François de Sales,* Paris, A.G. Nizet 1962, p. 34.

Virgile, « ils commencent alors à connaître leur mère » (S2 141).

L'enfant fut sevré seulement en novembre 1569, quand il avait deux ans et trois mois. A cet âge il avait déjà commencé à parler et à marcher. L'apprentissage de la marche se fait progressivement et il arrive fréquemment que les petits enfants tombent à terre, mais cela n'est pas bien grave : « Pendant qu'ils sentent leur mère qui les tient par les manchettes, ils vont hardiment et courent tout autour, et ne s'étonnent point des petites bricoles* que la faiblesse de leurs jambes leur fait faire » (L2 168). Heureusement « la douce mère, menant son petit enfant avec elle, l'aide et supporte* selon qu'elle voit la nécessité, lui laissant faire quelques pas de lui-même ès* lieux moins dangereux, et bien plains*, tantôt le prenant par la main et l'affermissant, tantôt le mettant entre ses bras et le portant » (T3 4). Parfois c'est le père qui regarde « son enfant qui, encore tout faible, a peine d'assurer ses pas, et lui dit : Tout bellement*, mon enfant ; et s'il tombe, l'encourage, disant : Il a sauté, il est bien sage, ne pleurez point ; puis s'approche et lui tend la main » (L9 196).

D'autre part, l'apprentissage, que ce soit de la parole ou de la marche, se fait par l'imitation. C'est « à force d'ouïr* leurs mères et de bégayer avec elles » que les enfants apprennent à parler leur langage (D2 1). Cela se vérifie dans tous les domaines, n'en déplaise au « pape de Genève » :

> Calvin se moque des catholiques parce que, dans un zèle qu'il appelle outré, ils veulent imiter le Christ. Mais [la prétention* qu'ont] les enfants d'imiter leurs parents n'a rien de ridicule ; sans quoi ils ne devraient jamais commencer à parler parce qu'ils ne peuvent d'abord parler aussi vite que leur mère ; ni à marcher, parce qu'ils ne peuvent faire des pas égaux à ceux de leur père. Comme l'enfant fait quatre pas là où son père n'en fait qu'un, de même le chrétien en fait quarante où le Christ n'en fait qu'un (S2 251).

Aventures et jeux d'enfants

L'enfance est le temps de la découverte, de l'exploration, la plupart du temps sous forme de jeu. Henri Bremond, l'auteur de *l'Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, a dénoté chez François de Sales une « curiosité passionnée » qui a dû se manifester très tôt : « Merveilles des plantes, des insectes, des oiseaux, bref de la

nature universelle, il se désole de ne pouvoir tout embrasser »[12]. Le petit Savoyard a observé la nature tout autour de lui et il en a été émerveillé. A Sales, du côté des montagnes à l'est, tout est grandeur, force, austérité, et les manifestations de la nature pouvaient même être terrifiantes : « Mon Dieu ! que ma pauvre mère eut grand-peur le jour que tant d'éclairs et de tonnerres se firent ! [...] Car le foudre tomba en [plusieurs] endroits tout autour de Sales, [...] avec tant d'eaux et de tintamarre que jamais on n'avait rien vu de tel » (L3 312).

Au contraire, tout est verdure, fécondité, douceur du côté de la vallée. Au château de Brens, dans le Chablais, où il séjourna sans doute entre trois et cinq ans, il pouvait admirer la splendeur du Léman. À Annecy, le lac enserré dans les montagnes ne le laissa jamais indifférent, comme le montrent les nombreuses images littéraires concernant la navigation. On voit bien que François de Sales ne fut jamais un pur citadin.

Le monde des animaux, si présent encore à cette époque dans les châteaux, les villages et même les villes, est un enchantement et une source d'instruction pour l'enfant. Peu d'auteurs en ont parlé aussi abondamment que lui. Si beaucoup de ses informations – souvent légendaires – sur le monde animal proviennent de ses lectures, l'observation personnelle a dû compter pour beaucoup, par exemple quand il écrit que « l'aube fait chanter les poulets ; la belle étoile réjouit les malades, fait chanter les oiseaux » (S1 205). François a surveillé, plein d'admiration, le travail des abeilles, observé et écouté attentivement les hirondelles, les colombes, la mère poule et les grenouilles. Que de fois il a dû assister au repas des pigeons dans la cour du château ! Ce petit tableau est digne de son saint patron, François d'Assise :

> II avait fort neigé, et la cour était couverte d'un grand pied de neige. Jean vint au milieu et balaya certaine petite place emmi* la neige, et jeta là de la graine à manger pour les pigeons, qui vinrent tous ensemble en ce réfectoire-là, prendre leur réfection avec une paix et respect admirable ; et je m'amusai à les regarder. [...] Et quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons qui les regardaient vinrent là autour d'eux ; et tous les pigeons qui mangeaient encore se retirèrent en un coin, pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux, qui vinrent aussi se mettre

12 H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, t. I : *L'humanisme dévot (1580-1660)*, Paris, Bloud et Gay 1923, p. 39.

> à table et manger, sans que jamais les pigeons les troublassent (L6 314).

En été, le petit François a dû courir après les papillons, qui attirent l'enfant de manière presque irrésistible, alors que sa mère s'inquiète : « Elle voit que ce pauvre petit s'affectionne à courir après les papillons, pensant de les attraper ; elle le retient incontinent* par le bras, lui disant : Mon enfant, tu te morfondras* à courir après ce papillon parmi le soleil, il vaut mieux que tu demeures auprès de moi. Ce pauvre enfant y demeure jusques à ce qu'il en revoie un autre, après lequel il serait aussi prêt de courir si la mère ne le retenait comme devant* » (PL 1057).

Surtout, l'enfant a besoin d'exprimer sa volonté de grandir et de se construire à travers le jeu. C'est aussi l'école de la vie en commun et une façon de prendre possession de l'environnement. François a-t-il joué aux chevaux de bois ? En tout cas il racontera dans un de ses sermons que « les enfants caracolent sur des chevaux de bois, ils les appellent chevaux, hennissent pour eux, courent, sautent, et se délectent dans ce puéril divertissement » (S2 36). « Faisons nos enfances, puisque nous sommes enfants », mais ne prenons pas trop nos petites affaires au tragique, recommandera-t-il à l'une de ses correspondantes, en lui faisant part d'un souvenir personnel : « Quand nous étions petits enfants, écrivait-il, avec quel empressement assemblions-nous des morceaux de tuiles, de bois, de la boue, pour faire des maisons et petits bâtiments ! Et si quelqu'un nous les ruinait, nous en étions bien marris* et pleurions » (L4 22).

Cependant la découverte du monde ne va pas toujours sans risque et l'apprentissage de la marche réserve quelques surprises. Comment se comporter avec les abeilles qui risquent de vous piquer ? Il faut suivre les conseils des paysans :

> Dernièrement, j'étais auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage. Je voulus y porter la main et les ôter. Non, ce me dit un paysan, n'ayez point peur et ne les touchez point, et elles ne vous piqueront nullement ; si vous les touchez, elles vous mordront. Je le crus ; pas une ne me mordit (L3 88).

La peur est parfois bonne conseillère, surtout dans les cas où il y a un ranger réel. Si les enfants « voient un chien qui aboie, soudain ils se prennent à crier et ne cessent point qu'ils ne soient auprès de leur maman. Entre ses bras, ils vivent en assurance et ne pensent pas que rien leur puisse nuire, pourvu qu'ils tiennent sa main » (S4 203). Mais le danger est parfois imaginaire. Le petit François avait

peur des esprits et voici comment il s'en est guéri :

> J'ai, étant jeune, été touché de cette fantaisie*, et pour m'en défaire, je me forçais petit à petit d'aller seul, le cœur armé de la confiance en Dieu, ès* lieux où mon imagination me menaçait de la crainte ; et enfin je me suis tellement affermi que les ténèbres et la solitude de la nuit me sont à délices, à cause de cette toute présence de Dieu de laquelle on jouit plus à souhait en cette solitude (L9 13).

Un jour il recommandera à l'une de ses correspondantes : « Laissez courir le vent, ne pensez pas que le frifillis* des feuilles soit le cliquetis des armes » (L3 88). Dans les dangers, les petits enfants ne quittent pas la main et la protection de leur père ; c'est une leçon pour ceux qui croient pouvoir compter sur les seules forces humaines :

> Faites comme les petits enfants qui de l'une des mains se tiennent à leur père, et de l'autre cueillent des fraises ou des mûres le long des haies ; car de même, amassant et maniant les biens de ce monde de l'une de vos mains, tenez toujours de l'autre la main du Père céleste, vous retournant de temps en temps à lui, pour voir s'il a agréable votre ménage* ou vos occupations. Et gardez bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser ou recueillir davantage ; car s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas sans donner du nez en terre (D3 10).

L'éducation familiale

La première éducation incombait à la mère. Entre la jeune maman et son premier enfant, que Pétremande Lombard décrit comme un « enfant grandement gracieux, beau de visage, affable, doux et familier » (PR I 1), une intimité exceptionnelle s'établit. On dit qu'elle avait tendance à « mignarder* » son fils, qui lui ressemblait d'ailleurs beaucoup[13]. Elle le préférait en habit de petit page qu'en costume de jeu. « Au temps où j'étais jeune garçon, dira-t-il malgré cela, l'on ne

13 Son ami Antoine Favre lui écrira un jour que lorsqu'il rencontrera sa mère, il verra les traits de son visage dans ceux du visage maternel *(ipsam quoque pene expressam in materna facie vultus tui imaginem)*. Voir OEA, t. XI, p. 384.

voyait point tant de pompe*, les enfants allaient vêtus plus simplement ; mais à cette heure il faut tant dépendre* de choses pour la vanité que rien plus » (S3 203s). Elle veilla à son éducation religieuse, ayant le souci de lui apprendre sa « petite créance* » et le conduisant avec elle à l'église. Etait-il devenu « l'idole de sa mère », comme ce fils de la veuve de Naïm dont parle l'évangile (S2 341) ? Dans l'esprit de la très jeune maman de François, Dieu passait certainement avant son fils, mais il est évident qu'elle fut « grandement affectionnée » à son premier-né, et fils unique pendant plusieurs années.

L'enfant de son côté sentait toute l'affection dont il était l'objet. Dans une formule d'une belle venue, Etienne-Jean Lajeunie écrit que « François s'était éveillé à la vie dans l'éblouissement des grâces maternelles » et rapporte que le premier mot de l'enfant aurait été pour dire : « Mon Dieu et ma mère m'aiment bien »[14]. « L'amour des mères est toujours plus tendre envers les enfants que celui des pères », dira-t-il, parce que, selon lui, « il leur coûte plus » (L8 5). Dans un cahier de droit civil écrit en latin à Padoue, il appellera sa mère *optima et charissima mater* (O1 99). D'après François Favre, c'est lui qui la consolait parfois en lui disant : « Recourons au bon Dieu, ma bonne mère, et il nous aidera » (PR II 2). Il n'est pas difficile d'imaginer un tel enfant dans le rôle de l'enfant malade décrit dans le *Traité de l'amour de Dieu*, qui cherche en tout à plaire à sa mère :

> On a vu tel enfant malade manger courageusement, avec un incroyable dégoût, ce que sa mère lui donnait, pour le seul désir qu'il avait de la contenter ; et alors il mangeait sans prendre aucun plaisir en la viande*, mais non pas sans un autre plaisir plus estimable et relevé, qui était le plaisir de plaire à sa mère et de la voir contente (T9 11).

François était bien capable de suivre l'exemple de cet autre petit malade, symbole de l'« amour pur » et désintéressé dont parlent les maîtres de la vie spirituelle, « qui, sans voir sa mère, pour la seule connaissance qu'il avait de sa volonté, prenait tout ce qu'on lui apportait de sa part, [...] mangeait sans aucun plaisir : car il n'avait ni le plaisir de 48 manger, ni le contentement de voir le plaisir de sa mère, ains* mangeait simplement et purement pour faire la volonté d'icelle* » *(ibid.)*.

Il n'est pas difficile non plus d'imaginer l'enfant dans les bras de son père,

14 E.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales. L'homme, la pensée, l'action,* t. I, Paris, éd. Guy Victor 1966, p. 104.

comme Jésus enfant dans ceux de saint Joseph : « Je ne trouve rien de plus doux à mon imagination, écrira-t-il, que de voir ce céleste petit Jésus entre les bras de ce grand saint, l'appelant mille et mille fois papa, en son langage enfantin et d'un cœur filialement tout amoureux » (L4 140). Cependant, l'autorité paternelle ne perdait pas ses droits. « Quand les enfants jouent, si seulement le père de l'un d'entre eux tousse légèrement, lors même que tous les autres n'y prendraient pas garde, son fils l'entend » (S2 17). Durant la petite enfance de François, celle de M. de Boisy se manifesta en particulier lors de quelques petits incidents que nous ont rapportés ses premiers biographes. Un jour, pour avoir dérobé l'aiguillette de soie d'un charpentier, il lui donna le fouet devant tout le monde. C'est de son père qu'il apprit à acquérir cet « esprit juste et raisonnable » qu'il inculquera plus tard à Philothée (D3 36). Son père lui faisait comprendre le motif de ce qui lui était demandé[15], lui enseignait à être responsable de ses actes, à ne jamais mentir, à éviter les jeux où l'on gagne par le hasard et non par l'adresse ou par l'intelligence. Il lui donna en outre des exemples d'équité, de réconciliation entre les plaideurs et de secours aux pauvres. Il fut sûrement très satisfait de la réponse de son fils un jour qu'il lui demanda à l'improviste à quoi il pensait : « Mon père, je pense en* Dieu et à être homme de bien »[16]. C'était la réponse d'un croyant, mais aussi d'un humaniste en herbe.

Pour affermir son caractère, son père lui imposa un style de vie viril, la fuite des commodités corporelles, ainsi que des jeux de plein air avec ses cousins Amé, Louis et Gaspard. C'est avec eux surtout qu'il passera son enfance et sa jeunesse, dans les jeux et au collège. Il apprit à monter à cheval et à manier les armes de chasse. On lui donna comme compagnons également des enfants du village, mais choisis avec soin. Enfant ordinairement sage et « doux », François manifestait pourtant en certaines occasions des colères surprenantes. À l'occasion de la visite d'un protestant au château familial, il déchargea son animosité contre des poules,

15 Francis Trochu a observé que cette idée se retrouvera dans le livre III de l'Émile de Jean-Jacques Rousseau, sous la forme du principe de pédagogie : Pourquoi cela est-il bon ? « Que l'enfant ne fasse rien sur parole : rien n'est bien pour lui que ce qu'il sent être tel ». Rappelons que Jean-Jacques a passé deux ans à Annecy comme élève du séminaire. Voir F. Trochu, *Saint François de Sales, évêque et prince de Genève, fondateur de la Visitation Sainte-Marie, docteur de l'Eglise (1567-1622),* t. I, Lyon-Paris, E. Vitte 1946, p. 53.

16 D'après la déposition de Marie Lhuillier de Villeneuve (PR I 33).

qu'il pourchassa avec un bâton en criant de toutes ses forces : « Sus, sus aux hérétiques ! »[17]

Premières études aux collèges de La Roche et d'Annecy (1573~1578)

À six ou sept ans, l'enfant acquiert l'usage de la raison, c'est-à-dire aux yeux de l'Eglise, la faculté de discerner par lui-même le bien du mal, et pour les humanistes l'âge indiqué pour commencer l'apprentissage des lettres. C'était l'âge où normalement dans les familles de la noblesse, les enfants passaient des mains des femmes à celles des hommes, de la mère au père, de la gouvernante au « gouverneur » ou précepteur. L'âge de raison marquait aussi pour une toute petite minorité d'enfants l'entrée dans une école ou un collège. Or François montrait de grandes dispositions pour l'étude, voire une impatience telle qu'il suppliait qu'on le mette à l'école sans tarder.

En octobre 1573, François fut envoyé au collège de La Roche[18], en compagnie de ses cousins Amé, Louis et Gaspard. Cette institution avait été illustrée au siècle précédent par Guillaume Fichet, le célèbre recteur de la Sorbonne. Parmi les anciens élèves qui pouvaient lui être présentés comme des modèles à suivre, il y avait aussi deux des premiers compagnons d'Ignace de Loyola, dont « le grand Pierre Favre, premier prêtre, premier prédicateur, premier lecteur de théologie de la sainte Compagnie de Jésus, et premier compagnon du bienheureux Ignace », que « Dieu fit naître » « au petit village du Villaret, entre nos plus âpres montagnes » (D2 16).

À l'âge encore tendre de six ans, il s'éloignait donc de la famille, mais à cet âge, comme le rappelle A. Ravier, « certains fils de la noblesse étaient pages en quelque cour, et les enfants du peuple travaillaient à la ferme ou à l'atelier »[19]. Il y restera

17 Voir F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 52.

18 Voir la notice sur le collège de La Roche (sur Foron) dans l'ouvrage de M.-M. Compère – D. Julia, *Les collèges français 16e - 18e siècles*, t. I *(Répertoire France du Midi)*, Paris, Institut national de recherche pédagogique - Centre national de la recherche scientifique 1984, p. 335-337.

19 A. Ravier, *Un sage et un saint,* p. 15.

deux ans pour y faire sa « petite grammaire ». Les enfants logeaient chez un maître d'école ; bien que placés sous la garde d'un pédagogue particulier, ils étaient mêlés à la cohue de trois cents élèves qui fréquentaient le collège. Un serviteur des Boisy s'occupait spécialement de François, qui était le plus petit.

D'après ce que nous savons des écoles de l'époque, les enfants commençaient à lire et à écrire en se servant de syllabaires et des premiers éléments de grammaire inspirés du *Donat*, à réciter par cœur les prières et quelques textes choisis, à apprendre les rudiments de la grammaire latine, des déclinaisons et des conjugaisons des verbes. L'entraînement de la mémoire, encore très dépendant de la méthode du Moyen Âge, se faisait principalement sur des textes religieux, mais l'on insistait déjà sur la qualité de l'élocution, trait caractéristique de l'éducation humaniste de la Renaissance. Quant à l'éducation morale, qui avait alors une place importante dans la formation humaniste et chrétienne des élèves, elle cherchait ses modèles plus dans l'antiquité païenne que chez les auteurs chrétiens. C'est à La Roche que François eut pour maître Jean Ménenc, pédagogue et moraliste, auteur d'un livre de réflexions morales, écrit en français mais bourré de citations d'auteurs latins, qu'il dédiera plus tard à son ancien élève, le « très noble et très vertueux François de Sales, fort fameux et vénérable docteur »[20].

Dès le début de ses études au collège de La Roche, François passa pour un excellent élève. Mais ce premier contact avec l'univers scolaire lui aura peut-être laissé quelque souvenir moins agréable, comme celui qu'il racontera à l'un de ses amis. Ne lui est-il jamais arrivé de manquer involontairement la classe et d'être « dans la situation où se trouvent parfois de bons écoliers qui, n'étant pas arrivés aux heures fixées, ont manqué inconsidérément certaines leçons » ? « Ils voudraient bien rentrer dans le devoir et reconquérir les bonnes grâces de leur professeur ; mais flottant entre la crainte et l'espérance, ils ne savent se déterminer pour l'heure où ils devront paraître en présence du maître irrité : faut-il éviter sa colère présente en sacrifiant le pardon espéré, ou obtenir leur pardon en s'exposant à être punis ? Dans une telle hésitation l'esprit de l'enfant a bien de la peine à discerner ce qui lui est plus avantageux » (L1 74).

Deux ans plus tard, toujours avec ses cousins, le voici au collège d'Annecy, où

20 Voir OEA, t. XI, p. 15, note 1. Le livre était intitulé curieusement *Sauvegarde pour les disciples de Jean Ménenc.*

se formaient les jeunes nobles et bourgeois, en même temps que les fils d'artisans et de paysans doués pour les études et promis à un avancement dans la hiérarchie sociale[21]. Fondé en 1549 par Eustache Chappuis, ancien ambassadeur de Charles Quint à Londres, correspondant d'Érasme et de Thomas More, riche diplomate retiré à Louvain, où se trouvait la principale université catholique de l'Empire, et où il avait fondé un collège universitaire pour les étudiants savoyards, Chappuis avait financé également ce collège situé au cœur du duché de Savoie pour lutter contre l'hérésie calviniste qui se propageait depuis Genève. Il voulait qu'on y enseigne « la grammaire, les belles-lettres et la philosophie, et surtout la crainte de Dieu »[22].

François étudiera pendant trois ans dans ce collège « chappuisien », qui ne possédait que quatre « classes inférieures d'humanités » et une classe de rhétorique. Avec ses cousins, il était logé en ville chez une dame, qu'il appelait sa tante. Après les deux ans de grammaire à La Roche, il entra dans la troisième classe d'humanités et fit de rapides progrès. « Il était poussé d'un très grand désir d'apprendre, écrit son neveu et biographe ; et quand il commençait de tourner les mots français en latin, on a remarqué qu'il demeurait quelquefois une heure entière à bien coucher quatre ou cinq périodes. Jamais il ne se fâchait des longues leçons ; il faisait des recueils et des petits livres manuels des plus belles sentences qu'il lisait ou qu'il entendait dire, des mots choisis et des fleurs d'éloquence, pour s'en servir à propos, ou en discours, ou par écrit ». Parmi les exercices qui se pratiquaient au collège il y avait la déclamation. Le jeune garçon y excellait, « parce qu'il avait une action pleine, noble et majestueuse, un corps bien fait, un visage attrayant et une très bonne voix »[23].

La discipline semble avoir été traditionnelle et sévère et l'on sait qu'un des régents se comportait en vrai père fouettard. Mais la conduite de François ne laissait apparemment rien à désirer ; un jour il aurait même demandé d'être fouetté

21 Voir la notice sur le collège chappuisien dans M.-M. Compère – D. Julia, *Les collèges français 16e - 18e siècles,* p. 52-63. On connaît mieux l'histoire de ce collège grâce à l'ouvrage de S. Tomamichel, *Le collège d'Annecy au XVIe siècle. Une école de la Réforme catholique ?* coll. « Sciences de l'Éducation » dirigée par Guy Avanzini, Paris, Éditions Don Bosco 1999.

22 Voir OEA, t. XIV, p. 291, note 1.

23 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 6.

à la place de son cousin Gaspard qui pleurait de frayeur[24]. En tout cas, il n'était pas entouré seulement de camarades modèles et l'on pourrait peut-être considérer comme un souvenir d'enfance ce qu'il a pu observer de certaines « compagnies » de jeunesse :

> Remarquez un peu que c'est des misères de l'esprit humain, en quelle extrémité va la débordée* jeunesse et de quoi se prisent* les troupes des écoliers qui vivent sans crainte et sans retenue. On le voit lorsqu'en hiver ces jeunes fols* s'assemblent et vont par les rues faisant mille bouffonneries et tintamarres ; celui-là est tenu parmi eux pour le plus brave qui fait davantage le fol et le fantasque (S4 103s).

L'acte religieux le plus important de l'enfance était la première communion, suivie quelques heures après par la confirmation[25]. A cette occasion ses parents lui donnèrent comme précepteur l'abbé Jean Déage, un homme bourru, voire colérique, mais totalement dévoué à son élève. Le comportement de François au collège d'Annecy ne passait pas inaperçu. Selon Pierre Critain, qui fut un de ses condisciples, « les régents et les écoliers avaient en admiration non seulement sa diligence aux études, qui surpassait celle des autres, mais sa modestie, sa piété et sa singulière dévotion » (PR I 1). La mère de Chantal, pour sa part, savait de source sûre « qu'il supportait avec patience et douceur les humeurs impertinentes* des autres écoliers ; qu'il compatissait tellement à leurs fautes, que souvent il s'offrait à recevoir les châtiments qu'ils avaient mérités. Et lorsque ses compagnons allaient à l'ébat*, sur le soir, il demeurait au logis et invitait la dame chez laquelle il était en pension à entendre la lecture de la vie des saints » (PR I 4)[26].

---

24 Voir C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 7. Mais contrairement à ce qu'affirme son neveu, il ne semble pas qu'il ait jamais reçu le fouet, en dépit de la légende. Voir É -J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 108.

25 La date est controversée. Les historiens hésitent entre 1575, 1577 et 1578. Voir R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie,* p. 325 (note 21). On remarquera que l'âge habituel recommandé plus tard par l'évêque était onze ans.

26 Les informations fournies par la mère de Chantal provenaient du cousin germain Louis de Sales, qui fut le condisciple de François au collège.

Une nouvelle étape

Les années d'enfance de François en Savoie laissèrent en lui incontestablement une empreinte indélébile, mais elles suscitèrent aussi chez lui les premiers germes d'une vocation qu'on peut appeler éducative et pastorale. Soucieux de donner aux autres le bon exemple avec discrétion, il intervenait auprès de ses compagnons par des initiatives appropriées. Encore tout jeune, il aimait les réunir pour leur enseigner la leçon de catéchisme qu'il venait d'apprendre[27]. Après les jeux, il les conduisait parfois à l'église de Thorens, là où ils avaient été faits enfants de Dieu. Les jours de congé, il les menait en promenade dans les bois et au bord de la rivière pour chanter et prier. Le père Lajeunie décelait en cela une parenté d'esprit avec Philippe Néri, qui fondait à Rome précisément durant ces années-là son célèbre Oratorio : même goût des réunions pieuses, où l'on chante, où l'on prie et où l'on écoute la bonne parole[28].

Mais quant à sa formation intellectuelle, elle ne faisait que commencer. Au bout de trois ans au collège chappuisien d'Annecy, il savait tout ce que la Savoie était capable de lui enseigner. Son père décida de l'envoyer à Paris, la capitale du savoir, afin d'en faire un « docte ». Mais dans quel collège envoyer ce fils si doué ? Son choix s'était d'abord porté sur le collège de Navarre fréquenté par les nobles. Mais François intervint habilement, avec l'aide de sa mère. Sur les instances de son fils, il donna la préférence au collège des jésuites. Fait significatif : avant de partir, François demanda à recevoir la tonsure, une pratique admise encore à cette époque pour de jeunes enfants que l'on destinait à la carrière - et au bénéfice - ecclésiastique, mais qui n'a sûrement pas dû plaire à son père, qui ne désirait pas une vocation ecclésiastique pour l'aîné de ses enfants.

Arrivé au seuil de l'adolescence, l'enfant commence une nouvelle étape de sa vie. « L'enfance est bonne, écrira-t-il un jour, mais si on ne voulait jamais être qu'enfant, cela serait mauvais, car l'enfant de cent ans est méprisé. De commencer d'apprendre, cela est fort louable, mais qui commencerait en intention de ne jamais se perfectionner, il ferait contre toute raison » (T2 19). Après avoir reçu

27 Voir Les Éditeurs, *Saint François de Sales étudié dans ses lettres,* in OEA, t. XXI, p. XIII.

28 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 118.

en Savoie les germes de ses « dons multiples de la nature et de la grâce »[29] François trouvera à Paris de grandes possibilités de les cultiver et de les développer.

29 Les Éditeurs, *Saint François de Sales étudié dans ses lettres*, in OEA, t. XXI, p. VII.

Chapitre III

ÉLÈVE DES JÉSUITES À PARIS (1578~1588)

Évoquant un jour les études faites à Paris, François de Sales ne ménagera pas ses éloges : si la Savoie lui avait donné « les commencements des belles-lettres », dira-t-il, c'est à l'université de Paris, « très florissante alors et très fréquentée », qu'il s'était vraiment « appliqué d'abord aux belles-lettres, puis à toutes les parties de la philosophie, avec d'autant plus de facilité et de fruit que ses toits, pour ainsi dire, et ses murailles semblent philosopher, tant elle est adonnée à la philosophie et à la théologie »[1]. On sait en effet qu'en 1577, le quartier latin ne comptait pas moins de cinquante-quatre collèges[2], parmi lesquels celui de Clermont fondé par les jésuites en 1563 ne passait pas inaperçu[3].

Dans une page du *Traité de l'amour de Dieu,* François de Sales racontera un souvenir du Paris d'Henri III qui restitue le climat où était plongée la jeunesse étudiante de la capitale, tiraillée entre les plaisirs défendus, l'« hérésie » à la mode et la dévotion monastique :

> Lorsque j'étais jeune, à Paris, deux écoliers, dont l'un était hérétique, passant la nuit au faubourg Saint-Jacques, en une débauche déshonnête, ouïrent* sonner les matines des chartreux ; et l'hérétique demandant à l'autre à quelle occasion on sonnait, il lui fit entendre avec quelle dévotion

1 Voir le texte latin de sa « Harangue de remerciement aux docteurs de Padoue » (O1 84s).

2 D'après Gilbert Génébrard dans sa *Chronographia,* citée par B. Mackey, *Introduction générale,* in OEA, t. I, p. XXXIX.

3 On l'appelait ainsi, parce que l'évêque de Clermont avait remis son hôtel parisien aux jésuites pour qu'ils y installent leur collège.

> on célébrait les offices sacrés en ce saint monastère : Ô Dieu ! dit-il, que l'exercice de ces religieux est différent du nôtre ! ils font celui des anges, et nous celui des bêtes brutes ! Et voulant voir par expérience, le jour suivant, ce qu'il avait appris par le récit de son compagnon, il trouva ces pères dans leurs formes*, rangés comme des statues de marbre en une suite de niches, immobiles à toute autre action qu'à celle de la psalmodie, qu'ils faisaient avec une attention et dévotion vraiment angélique, selon la coutume de ce saint ordre : si* que ce pauvre jeune homme, tout ravi d'admiration, demeura pris en la consolation extrême qu'il eut de voir Dieu si bien adoré parmi les catholiques, et se résolut, comme il fit par après, de se ranger dans le giron de l'Église, vraie et unique Épouse de Celui qui l'avait visité de son inspiration, dans l'infâme litière de l'abomination en laquelle il était (T8 10).

Une autre anecdote tirée du *Traité* montre que François de Sales n'ignorait rien de l'esprit frondeur des Parisiens, qui leur faisait prendre « en horreur les actions commandées ». Il s'agissait d'un homme, « qui ayant doucement vécu dans la grande ville de Paris l'espace de quatre-vingts ans sans en sortir, soudain qu'on lui eut enjoint de par le roi d'y demeurer encore le reste de ses jours, il alla dehors voir les champs, [ce] que de sa vie il n'avait désiré » *(T8* 5).

Les études humanistes (1578-1584)

Les jésuites étaient alors dans l'élan de leurs origines. Leur collège, citadelle « papiste » au cœur du quartier latin et foyer rayonnant de culture humaniste, agaçait la vieille Sorbonne, toujours rétive à la diffusion de l'humanisme, « boulevard » de l'orthodoxie catholique certes, mais fortement imbue d'esprit gallican. Nous connaissons le programme des études des jésuites, et même si leur *Ratio studiorum* ne sera rédigée qu'en 1586 et publiée en 1599, elle avait déjà cours dans les collèges de la Compagnie.

François de Sales passera dix ans au collège de Clermont, de 1578 à 1588, parcourant tout le cycle d'études prévu, depuis la grammaire et les humanités jusqu'à la rhétorique et la philosophie[4]. En tant qu'élève externe, il habitait non loin de

4 La chronologie des études de François à Paris est conjecturale. Je suis ici celle qui a été

là avec son précepteur, l'abbé Déage, lui-même étudiant en théologie, et ses trois cousins, Amé, Louis et Gaspard. D'après son neveu et biographe, il recommença à Paris les classes de grammaire[5], se familiarisant de plus en plus avec la prose et la poésie latines[6]. En humanités, il apprit l'art de la poésie épique et lyrique. En classe de rhétorique, on étudiait l'art oratoire, surtout dans les œuvres de Cicéron et dans l'*Institution oratoire* de Quintilien[7].

La méthode des jésuites comprenait la leçon magistrale *(praelectio*), suivie de nombreux exercices de la part des élèves, tels que la composition de vers et de discours, les répétitions des leçons, les déclamations, les thèmes, les conversations et les *disputationes* en latin[8]. Pour motiver leurs élèves, les professeurs faisaient appel à deux « appétits » présents en l'homme : le plaisir, alimenté par l'imitation des anciens, le sens du beau et la recherche de la perfection littéraire, et la lutte ou émulation, stimulée par le sens de l'honneur et l'attrait de la récompense pour les vainqueurs. Le collège méritait de ce fait les appellations antiques de *ludus* (jeu) et de *palaestra* (gymnase). Quant aux motivations religieuses, elles s'exprimaient avant tout dans la recherche de la plus grande gloire de Dieu *(ad majorent Dei gloriam).* Sous la conduite de grands humanistes chrétiens, François apprit à fond le latin, et suffisamment de grec, devenant lui-même littérairement parlant un véritable humaniste[9]. Son jeune professeur de lettres, Jacques Sirmond, passerait

---

proposée par A. Ravier, *Un sage et un saint,* p. 23.

5 C.-A. de Sales, Histoire du Bien-heureux François de Sales, t.1, p. 10.

6 Pour le programme des études suivi dans les collèges jésuites, voir F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne,* p. 90-98.

7 La rhétorique enseignée par les jésuites avait beaucoup de succès et « les familles l'apprécièrent à ce point que l'usage s'établit de suivre le cours de rhétorique plutôt deux années qu'une », ce qui permettait en outre l'approfondissement du grec (F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne,* p. 44s). Lajeunie le suppose pour expliquer la longueur du séjour parisien de François (1578-1588). Sur le rôle des jésuites dans la formation à l'éloquence à l'époque de la première renaissance cicéronienne, voir M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique,* p. 140-141.

8 La *disputatio* était une sorte de joute d'idées, où les élèves s'affrontaient en deux camps opposés.

9 Sur le latin cicéronien, voire baroque, de François de Sales voir A. Delplanque, *Saint François de Sales humaniste et écrivain latin,* Lille, Facultés Catholiques 1907; L. Terreaux, *À propos de la correspondance latine de saint François de Sales*, in H. Bordes –

bientôt pour l'un des meilleurs latinistes de son temps. En parcourant les écrits de François de Sales, on se rend compte à quel point sa culture latine était étendue et profonde, même s'il ne lisait pas toujours les auteurs dans le texte original. Cicéron y a sa place, mais plutôt comme philosophe ; c'est un grand esprit, sinon le plus grand « entre les philosophes païens » (S4 109) ; dans ses *Tusculanes* il a traité des quatre « passions et affections » de l'âme humaine (T1 4). L'*Institution oratoire* de Quintilien inculque la force de l'exercice et de l'habitude (T4 2) et sert à illustrer la meilleure façon d'apprendre, qui consiste à enseigner aux autres (PL 27). Virgile, le prince des poètes latins, n'est pas oublié : au milieu d'un développement apparaît tout à coup un vers de *l'Énéide* (L1 114, 139) ou des *Églogues* (L1 177), qui agrémente la phrase et pique la curiosité. Horace a dit cette chose merveilleuse à propos de son amitié avec Virgile, qu'un ami est « la moitié de mon âme » (S2 29) ; l'idéal de François de Sales n'est-il pas, comme celui de l'auteur de l'*Art poétique,* d'« unir l'utilité à la douceur » (O1 87) ? Quant à la guerre, elle est « douce à qui n'en a pas l'expérience », a dit le poète dans une de ses *Épîtres* (L1 111). Les *Satires* de Juvénal viennent à point nommé pour dénoncer « ceux qui simulent les curions* et vivent dans l'orgie » (S2 384). Les *Épigrammes* de Martial lui ont fourni un joli vers sur « ce demain » qui n'arrive jamais (L1 193). Ovide est présent non seulement avec ses *Métamorphoses* (L1 10), mais aussi avec son *Art d'aimer* (S2 38). Du poète comique Térence nous avons une citation de l'*Andrienne* (L1 58) et une autre du *Bourreau de lui-même* (L1 113). Aulu-Gelle dans ses *Nuits attiques* lui apporte des renseignements précieux, soit sur « les stoïciens, particulièrement le bon Epictète » (T9 2), soit sur « ces anciens philosophes qui connurent si excellemment tant de belles vérités » (T3 9). *L'Histoire d'Alexandre* de Quinte-Curce nous enseigne qu'il n'appartient pas à des hommes de « faire des dieux » (S3 3). L'historien Tite-Live a dit fort justement que « ceux qui servent la divinité prospèrent, et ceux qui la méprisent sont affligés » (T l l 18). De Tacite François de Sales ne cite que les *Annales* (T 1 1 10). Quant à Pline l'Ancien, l'auteur de l'*Histoire naturelle,* il a fourni à François de Sales un réservoir presque inépuisable de comparaisons, de « similitudes » et de données curieuses et sou-

J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien. Saint François de Sales hier et aujourd'hui.* Actes du colloque international de Metz (7-19 septembre 1992), Paris, Diffusion Champion-Slatkine 1994, p. 119-132.

vent fantaisistes ; que de fois on trouvera sous sa plume : « Pline dit », « Pline raconte », « Pline témoigne » !

Sa connaissance du grec ne sera jamais du même niveau. Il dira grand bien de « l'enseignement de Plutarque » (C 15), citant ses *Œuvres morales* (L1 30), et utilisant nombre d'épisodes tirés de ses *Vies parallèles*[10]. Il reconnaîtra en Démosthène 1e maître de l'éloquence grecque, rapportant ce mot qu'il aurait dit à un homme qui parlait beaucoup : « Si tu savais beaucoup tu parlerais peu » (S2 96). Il connaît l'historien grec Dion Cassius, qu'il citera en évoquant « Sénèque et sa chambrière » à propos de l'opiniâtreté dans les idées (S2 3). Quant aux ouvrages des philosophes grecs, il les approfondira sans doute dans des traductions latines. Sur les mérites respectifs du latin et du grec, il affirmera que la langue grecque est « plus moelleuse en son sens que la langue latine », mais que « le style n'en est pas si délicat, et pour cela saint Augustin, qui s'arrêtait plus au style qu'au sens, ne la voulut pas apprendre lorsqu'il étudiait » ; en conséquence, ajoutera-t-il, « il ne savait rien de la langue grecque, laquelle est pourtant la plus riche de toutes » (S4 110).

Pour ce qui est du français, il ne faisait pas encore l'objet d'un enseignement spécifique dans les classes des jésuites, mais cela ne veut pas dire qu'il était négligé. Les jésuites ne partageaient pas le mépris de certains humanistes pour les langues « vulgaires », même s'ils ne les toléraient que dans la cour de récréation. On ne peut que constater que François de Sales possédera à fond son français, ce qui suppose qu'il s'était familiarisé avec quelques-uns des meilleurs auteurs de l'époque, tels que Montaigne, le « docte profane » (C 180), Jacques Du Perron, « homme sans pair en doctrine, éloquence et mérite » (L6 353), et Philippe Desportes, « ce fameux poète », dont il utilisera dans le *Traité* la « belle traduction » française des *Psaumes* (PL 340)[11]. Cela n'empêchera pas que la langue de François de Sales conservera quelques caractéristiques du français local[12].

---

10 Shakespeare (1564-1616), qui fut le contemporain de François de Sales, a emprunté à cette œuvre les sujets de ses tragédies *Jules César, Antoine et Cléopâtre* et *Coriolan.*

11 *Sur Philippe Desportes,* voir L.A. Colliard, Philippe Desportes in due odi inedite del suo amico italo-francese Barthélemy d'Elbène (Bartolomeo Del Bene), Verona, Libreria Editrice Universitaria 1991.

12 Voir là-dessus L. Terreaux, *Aspects de la littérature savoyarde,* in « L'histoire en Savoie » 117 (mars 1995) 33-37.

Au terme de ses études littéraires, il obtint le diplôme de « bachellerie » qui lui ouvrait l'accès à la philosophie et aux « arts libéraux ».

Philosophie et « arts libéraux » (1584~1588)

A la fin des humanités et de la rhétorique, les élèves du collège de Clermont avaient en effet la possibilité d'accéder au cycle des « arts libéraux », qui comprenaient non seulement la philosophie proprement dite, mais aussi les mathématiques, la cosmographie, l'histoire naturelle, la musique, la physique, l'astronomie, la chimie, le tout « enrobé de considérations métaphysiques »[13]. Malgré les critiques de certains humanistes plus proches de Platon, les jésuites restaient fidèles à Aristote et à saint Thomas d'Aquin, tout en renouvelant l'enseignement par l'approche positive des sources. L'histoire ne faisait pas l'objet d'un enseignement spécial et l'on se contentait des commentaires d'ordre historique sur les textes de l'antiquité. À noter aussi l'intérêt des jésuites pour les sciences exactes, plus proches en cela de l'humanisme italien que de l'humanisme français.

Son premier professeur de philosophie fut peut-être Jérôme Dandini, grand spécialiste et commentateur d'Aristote. Il eut ensuite pour maître François Suarez, dont il recopiait avec soin les cours[14]. En consultant les notes de l'élève du cours de philosophie de 1585-1586, on remarque la méthode et l'inspiration de ce maître, qui partait des principes d'Aristote, les complétait par ceux de Platon, puis les corrigeait et les éclairait au moyen de citations tirées de l'Écriture et des penseurs chrétiens (O 1 1 ss).

Les écrits de François de Sales montrent que ses études de philosophie ont laissé des traces dans son univers mental. Il gardera peu d'estime pour les philosophes moqueurs et sceptiques dont il apercevait des résurgences en son temps : « Il n'y a rien de si grave et bienséant de quoi Démocrite ne rie, rien de si ferme de quoi Pyrrhon ne doute » (DF 171). Héraclite et Démocrite, ces « anciens phi-

13 Voir F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne*, p. 28.

14 II ne s'agit sans doute pas du fameux théologien jésuite Francisco Suarez, son homonyme, qui enseigna à Paris, mais quelques années plus tôt. Voir E.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 127.

losophes », manquaient de sagesse et de condescendance, voulant « ou toujours pleurer ou toujours rire » (D3 1). Cependant, Démocrite a témoigné d'un ardent désir de connaître, puisqu'il s'est privé volontairement de la lumière corporelle « pour s'occuper plus librement à considérer la vérité des choses par la lumière spirituelle » (T3 9). Aristote, « le plus grand cerveau » de l'antiquité (T11 10) est partout présent chez lui. C'est à lui que l'on doit ce « vieil axiome entre les philosophes que tout homme désire de savoir » (S1 244). François de Sales cite un bon nombre de ses ouvrages : non seulement la *Physique* (L1 83), la *Métaphysique* (L1 24), *De l'âme, Du monde et la Politique,* mais aussi l'*Histoire des animaux, De la génération des animaux et Les parties des animaux.* Ce qu'il retient surtout d'Aristote, c'est qu'il a fait « un traité admirable des vertus » (S3 319)[15]. Quant à Platon, il le considérera comme un « grand esprit », sinon « le plus grand » (S4 109) ; le désir du savoir habitait les anciens philosophes et « ce fut ce désir qui fit sortir d'Athènes et tant courir ce grand Platon » (S1 245). En fait, François de Sales le cite rarement : dans une allusion au *Banquet,* il décrit l'amour qui est « pauvre, déchiré, nu, déchaux*, chétif, sans maison, couchant dehors sur la dure, ès* portes, toujours indigent » *(T6* 15) ; le chant du cygne est une réminiscence du *Phédon* (S2 178) ; l'affirmation que « l'homme sage n'est pas sans être bon » est tirée du *Cratyle* (S2 39) ; le *Gorgias* rappelle opportunément que les païens ont connu « quelque crainte » de la « souveraine justice de Dieu » en ce monde et en l'autre vie (T11 18). Il appréciera beaucoup Épictète, « le plus homme de bien de tout le paganisme » (*T1* 5), qu'il connaîtra plus tard par la traduction de ses *Propos* par Jean Goulu[16]. Quant à Sénèque, il a laissé chez lui des traces de plusieurs de ses traités tels que ceux *De la brièveté de la vie* (S2 3)*, Des bienfaits* (S2 41)*, et De la colère* (S2 319).

À côté de la philosophie, les mathématiques connaissaient alors un renouveau, en particulier grâce à Ramus, premier professeur de cette discipline au Collège royal, et dont l'un des successeurs fut « le fameux Bressius » (S1 415)[17]. Quand il

15 II s'agit de l'*Éthique à Nicomaque,* traité de morale, adressé par Aristote à son fils.

16 Jean Goulu (1576-1629), plus connu sous le nom de dom Jean de Saint-François, était le fils d'un professeur de grec au Collège royal et le petit-fils de l'humaniste Jean Dorat. Il traduisit du grec les œuvres de Denys l'Aréopagite, le Manuel d'Épictète, les Homélies de saint Basile. Il est l'auteur d'une Vie de François de Sales. Voir OEA, t. XV, p. 79, note 1.

17 Maurice Bressieu, professeur au Collège royal, occupa à partir de 1576 la chaire de mathématiques fondée par Ramus (cf. la note en OEA, t. VII, p. 415).

fera plus tard l'éloge du duc de Mercœur, il dira que parmi les sciences « non seulement bienséantes, mais presque nécessaires à la perfection d'un prince chrétien », il y avait en premier lieu « la connaissance et pratique des mathématiques » (S1 415). Pour montrer que les mots pouvaient avoir des significations diverses selon leur emploi, il empruntera une comparaison aux sciences exactes, disant que les mots « sont comme les chiffres zéro, qui ne valent sinon à mesure des nombres qui les précédent » (DF 165). Quant aux sciences de l'espace, elles lui serviront un jour à décrire les bienfaits universels de la Providence, dont « l'action atteint tout, comme au centre se rapportent toutes les lignes de la circonférence » (S2 234).

Les connaissances en cosmographie, qui correspondait à notre géographie, étaient favorisées par les voyages et les découvertes de l'époque. Tout en ignorant la cause du phénomène du nord magnétique, il savait que « l'étoile du pôle » est celle « vers laquelle tend toujours l'aiguille marine ; c'est par elle que les nochers* sont conduits sur mer et qu'ils peuvent connaître où tendent leurs navigations » (S3 5). L'étude de l'astronomie lui aura ouvert l'esprit aux nouvelles théories coperniciennes ; elle se changera facilement en contemplation comme le montre ce conseil à Philothée : « Considérez une belle nuit bien sereine, et pensez combien il fait bon voir le ciel avec cette multitude et variété d'étoiles » (D1 16). La beauté des comètes par contre peut être illusoire :

> Le vulgaire* admire les comètes et feux erratiques, et croit que ce soient des vrais astres et vives* planètes, tandis que les plus entendus connaissent bien que ce ne sont que flammes qui se coulent en l'air le long de quelques vapeurs qui leur servent de pâture, et n'ont rien de commun avec les astres incorruptibles que cette grossière clarté qui les rend visibles (C 142).

Pour ce qui est de la musique, lui-même nous apprendra que, sans être connaisseur, il la goûtait « extrêmement » (L2 388). Ayant le sens inné de l'harmonie en toute chose, il admettait pourtant et connaissait l'importance de la discordance à la base de toute polyphonie. En effet, « les accords de musique se font en la discordance, par laquelle les voix dissemblables se correspondent, pour toutes ensemble faire un seul rencontre de proportion » (T1 8). « Afin qu'une musique soit belle, affirmera-t-il au début du *Traité de l'amour de Dieu* il ne faut pas seulement que les voix soient nettes, claires et bien distinguées, mais qu'elles soient alliées en telle sorte les unes aux autres, qu'il s'en fasse une juste consonance et harmonie, par le moyen de l'union qui est en la distinction

et la distinction qui est en l'union des voix, que non sans cause on appelle un accord discordant, ou plutôt une discorde accordante » (T1 1). Il est souvent question du luth dans ses écrits, ce qui ne saurait étonner si l'on sait que le XVIe siècle fut l'âge d'or de cet instrument.

Activités extrascolaires

L'école n'absorbait pas entièrement la vie du jeune homme, qui avait aussi besoin de détente. Anciennement les établissements d'enseignement ne possédaient pas de cour, mais parfois seulement une « salle » de récréation. Les théologiens médiévaux, peu soucieux du corps, et les premiers humanistes, affamés de savoir, accordaient peu d'importance à la détente du corps et de l'esprit. Cette conception se maintint durant une bonne partie du XVIe siècle. Les premiers à s'en inquiéter, selon F. de Dainville, furent les jésuites[18]. C'est à partir de 1560 que se manifestèrent chez eux de nouvelles orientations telles que la réduction de l'horaire journalier, l'insertion d'une récréation entre les classes et les études, la détente après le repas, la création d'une cour spacieuse pour la récréation, la promenade une fois par semaine et les excursions. L'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* se souviendra des jeux qu'il a dû pratiquer dans sa jeunesse quand il évoquera « les jeux de la paume, ballon, paillemaille, les courses à la bague, les échecs, les tables » (D3 31)[19].

Au cours de ses allées et venues à pied dans Paris, il a pu observer les marchands de vin sur la place de Grève, ce qui nous vaudra cette plaisante remarque : « Qui connaît mieux la bonté du vin : ou le médecin abstème qui n'en but oncques*, ou le gromeur* et tastevin de Grève ? Celui-là, sans doute, en sait plus par discours, et celui-ci par expérience. Mais qui l'aime plus ? qui l'estime plus ? Indubitablement celui-ci, qui, le savourant et expérimentant sa douceur, sa force réjouissante, a un certain motif pressant pour le bien aimer » (PL 1456). Une fois par semaine, le jeudi ou en cas d'impossibilité le dimanche,

18 Voir le chapitre sur « L'exercice physique dans les collèges de l'ancien régime », in F. de Dainville, *L'éducation des jésuites*, p. 518.

19 Voir ci-dessous la description de ces différents jeux (chapitre XXIII).

était prévue une après-midi complète de loisir à la campagne[20]. C'est sans doute au cours d'une de ces promenades aux environs de la capitale qu'il observa un phénomène curieux autour d'un puits :

> J'ai vu, étant jeune écolier, qu'en un village proche de Paris, dans un certain puits, il y avait une écho laquelle répétait les paroles que nous prononcions là auprès, plusieurs fois. Que si quelque idiot* sans expérience eût ouï* ces répétitions de paroles, il eût cru qu'il y eût quelque homme au fond du puits qui les eût faites ; mais nous savions déjà, par la philosophie, qu'il n'y avait personne dans le puits qui redît nos paroles, ains* que seulement il y avait quelques concavités, en l'une desquelles nos voix étant ramassées et ne pouvant passer outre, pour ne point périr du tout* et employer les forces qui leur restaient, elles produisaient des secondes voix, et ces secondes voix, ramassées dans une autre concavité, en produisaient des troisièmes, et ces troisièmes en pareille façon des quatrièmes, et ainsi consécutivement jusques à onze (T4 9).

Le jeune François a-t-il assisté et même participé à des représentations théâtrales au collège de Clermont ? C'est plus que probable, car les jésuites se firent les promoteurs de récitations et de comédies morales données en public sur un « échafaud », ou estrade montée sur des tréteaux, voire même dans l'église de leur collège. Le répertoire s'inspirait en général de la Bible, de la vie des saints, en particulier des actes des martyrs, ou de l'histoire de l'Église, sans exclure des scènes allégoriques comme les combats des vertus et des vices, les dialogues entre la foi et l'Église, entre l'hérésie et la raison[21]. On considérait généralement qu'un spectacle de ce genre valait bien un sermon bien tourné. On était loin sans doute de certains spectacles profanes de son temps, où « les baladins et baladines sont en honneur » (S2 242).

Equitation, escrime et danse

La preuve que son père veillait à sa formation complète de parfait gentilhomme, est qu'il lui imposa de se former aussi à l'apprentissage des « arts de noblesse » ou arts de chevalerie, où lui-même avait excellé. Pendant au moins deux ans, François

20 Voir F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne*, p. 347.

21 Cf. F. de Dainville, *L'éducation des jésuites,* p. 476.

dut s'exercer à la pratique de l'équitation, de l'escrime et de la danse. Les connaissances qu'il acquit dans ces différentes disciplines laisseront des traces dans ses écrits. C'est ainsi qu'à propos de l'entraînement à cheval des « novices et apprentis », il montrera comment l'exercice permet de dépasser la peur initiale : « Les jeunes garçons qui commencent à monter à cheval, quand ils sentent leur cheval porter un peu plus haut, ne serrent pas seulement les genoux, ains* se prennent à belles mains à la selle, mais quand ils sont un peu plus exercés ils se tiennent seulement en leurs serres* » (T11 18). Si l'on charge trop tôt les chevaux de la selle, ils « en rejettent par après la sujétion » ; ainsi font les jeunes enfants que l'on contraint trop tôt à un genre de vie qu'ils n'ont pas choisi (L10 357). Savoir « tenir les rênes » est une nécessité aussi bien en équitation que dans le contrôle de nos passions, surtout de la colère, mais cela est difficile car « notre cheval n'est pas si bien dressé que nous le puissions pousser et faire parer* à notre guise » (T10 16). Cette passion ressemble bien souvent à un cheval fougueux : « étant une fois en fougue, comme un cheval fort en bouche et bizarre, elle se dérobe, emporte son homme hors de la lice, et ne pare* jamais qu'au défaut* d'haleine » (T10 15). L'auteur de l'Introduction ne se privera pas non plus de signaler la vanité et le ridicule de certains cavaliers :

> Il y en a qui se rendent fiers et morgants* pour être sur un bon cheval, pour avoir un panache en leur chapeau, pour être habillés somptueusement ; mais qui ne voit cette folie ? car s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oiseau et pour le tailleur ; et quelle lâcheté de courage est-ce d'emprunter son estime d'un cheval, d'une plume, d'un goderon* ? (D3 4)

La formation du parfait cavalier, selon lui, devrait être surtout d'ordre moral. Il dira un jour à Albert de Genève « qu'un cavalier doit avoir une piété incorruptible au service de Dieu, une douceur charitable dans son gouvernement, une générosité héroïque dans ses entreprises, une patience invincible dans les difficultés, une singulière prudence en sa conduite, une grande promptitude en l'exécution de ses actes et une modestie qui serve à tout le monde »[22].

En ce qui concerne la pratique de l'escrime, on sait qu'elle distinguait le gentil-

22 Voir les témoignages d'Albert de Genève, cités par R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie,* p. 287.

homme accompli, comme d'ailleurs le port de l'épée qui faisait partie des privilèges de la noblesse. L'escrime moderne, née en Espagne au début du XVe siècle, avait été codifiée par les Italiens, qui la firent connaître en France. L'école française d'escrime naquit officiellement en 1567, année où Charles IX autorisa la création de l'Académie des maîtres d'armes. François de Sales se souviendra de cet art, qu'il avait appris durant sa jeunesse, quand il évoquera les règles du combat spirituel : dans les deux cas il fallait endosser une armure pour se protéger des coups et recourir « au plastron, aux cuissards et au casquet » (L2 329). Il existait des cuirasses infaillibles : si vous attaquez à l'épée « un homme revêtu d'une cuirasse d'impénétrable acier ou dure comme du diamant, le coup porte à faux, ne pénètre pas, mais tourne la poitrine, il coule, il glisse » (S2 246). Le combat doit être loyal, sinon « il est malaisé de tenir posture avec celui qui escrime* de seule rage, sans règle ni mesure » (DF 19). Comme pour l'équitation, ce n'est pas du premier coup que l'on obtient la victoire, les chutes sont nombreuses, mais l'important est de ne pas se décourager : « N'avez-vous point vu ceux qui apprennent à tirer des armes ? ils tombent souvent, et de même en font ceux qui apprennent à monter à cheval : mais ils ne se tiennent pas pourtant pour vaincus, car autre chose est d'être quelquefois abattus, et autre chose d'être vaincus ». La victoire demande plus ou moins d'effort suivant les personnes : certains doivent combattre de toutes leurs forces, « acquérant par la pointe de l'épée ce que les autres ont sans peine » (PL 1178). François de Sales aura parfois l'occasion de montrer sa valeur à l'épée lors d'agressions réelles ou simulées, mais toute sa vie il luttera contre le fléau des duels qui aboutissaient souvent à une mort d'homme. Charles-Auguste de Sales raconte qu'au temps de la mission à Thonon, ne réussissant pas à arrêter deux « misérables » qui « escrimaient à épées nues » et « continuaient de se porter le fer l'un à l'autre », « l'homme de Dieu, se confiant à son industrie*, de laquelle il était fort bien appris de longtemps, se jeta sur eux, et les réprima de telle sorte qu'ils se repentirent de cette indigne action »[23].

Quant à la danse, qui avait acquis ses titres de noblesse dans les cours italiennes, il semble qu'elle avait été introduite à la cour de France par Catherine de Médicis, épouse d'Henri II. François de Sales a-t-il participé à quelque balletto, danse figurative, accompagnée de musique ? Ce n'est pas impossible car il avait

23 Voir C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. 1, p. 182.

ses entrées dans quelques grandes maisons, en particulier chez les « très illustres et très excellent princes de Martigues », chez qui, écrira-t-il plus tard, « mon père, mon aïeul, mon bisaïeul avaient été nourris* pages » (PL 346). Il fut même introduit à la cour des Valois, où il éprouva une grande admiration pour la reine Louise, qu'il appellera « miroir de la piété et idée* des princesses de notre âge », dont Paris avait pu « unanimement admirer la religion, humilité et charité » (S1 417). Ce qu'il dira de ces divertissements montre ses réserves, mais aussi les connaissances qu'il en avait :

> Les grands de ce monde font aucunefois* des assemblées, et le plus souvent fort inutiles. Il leur viendra en fantaisie de ne pas vouloir que le lieu de leur réunion soit clair, ains* ils le veulent sombre et obscur, et cela pour faire quelque ballet, ou que sais-je moi quoi, qui paraîtra davantage en l'obscurité. Les chandelles et flambeaux apportent trop de clarté, partant il faut mettre des lampes nourries d'huile parfumée ; et ces lampes jetant des continuelles exhalaisons, donnent plus de suavité et de récréation à la compagnie (S3 183).

En eux-mêmes, écrira-t-il plus tard dans l'Introduction à la vie dévote, les bals ne sont pas chose mauvaise ; tout dépend de l'usage que l'on en fait : « Pour jouer et danser loisiblement*, il faut que ce soit par récréation et non par affection » (D3 34). Ajoutons à tous ces exercices celui de la politesse et des bonnes manières, spécialement cultivées chez les jésuites qui faisaient grand cas de la « civilité », de la « modestie » et de l'« honnêteté »[24].

La formation religieuse et morale

Au plan religieux, l'enseignement de la doctrine chrétienne et du catéchisme avait une grande importance dans les collèges jésuites[25]. Si l'on suit les indications données par la Ratio studiorum, le catéchisme était enseigné dans toutes les classes, récité par cœur dans les classes inférieures selon la méthode de la disputatio et

24 Voir sur ce point V. Mellinghoff-Bourgerie, *François de Sales, un homme de lettres spirituelles*, p. 60-65.

25 Cf. F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne,* p. 157-275.

avec des récompenses pour les meilleurs. Parfois avaient lieu des concours publics avec une mise en scène à caractère religieux. On cultivait le chant religieux, que les luthériens et les calvinistes avaient beaucoup développé[26]. On tenait aussi grand compte de l'année liturgique et des fêtes et l'on utilisait les « histoires » tirées de la Sainte Écriture.

Soucieux de restaurer l'usage des sacrements, les jésuites incitaient leurs élèves non seulement à l'assistance quotidienne à la messe, usage qui n'avait rien d'exceptionnel au XVIe siècle, mais aussi à la réception fréquente de l'eucharistie, à la confession fréquente, à la dévotion à la Vierge et aux saints. François répondait avec ferveur aux exhortations de ses maîtres spirituels, tâchant de recevoir la communion « le plus souvent que faire se pourra », « au moins tous les mois » (O1 11s). À partir de 1586 – il avait alors dix-neuf ans – il communiait et se confessait tous les huit jours.

Avec la Renaissance la virtus des anciens, dûment christianisée, revenait au premier plan. Les jésuites s'en faisaient les champions, incitant leurs élèves à l'effort, à la discipline personnelle, à la réforme de soi-même. François adhéra sans nul doute à l'idéal des vertus chrétiennes les plus prisées, telles que l'obéissance, l'humilité, la piété, la pratique du devoir d'état, le travail, la civilité et la chasteté[27]. Plus tard il consacrera toute la partie centrale de son *Introduction à la vie dévote* à « l'exercice des vertus » (D3). Ses « Règles pour la réception de la sainte communion », dont le but était « la conservation et persévérance de la vie spirituelle militante » (O1 11), nous apprennent qu'en cas d'empêchement le jeune étudiant s'imposait « quelque extraordinaire bonne œuvre », comme par exemple « quelque effort de prières, de miséricorde tant spirituelle que corporelle, d'austérité, d'humilité et abjection* » (O1 12). En somme, il pratiquait consciemment et le plus qu'il pouvait l'« exercice et mouvement en la vertu » (O1 13).

26 *Ibid.*, p. 175.

27 *Ibid.*, p. 247.

Étude de la Bible et de la théologie

Le dimanche de carnaval de 1584, pendant que tout Paris allait se divertir, son précepteur trouva que François avait l'air soucieux. Ne sachant pas s'il était malade ou mélancolique, il lui proposa d'assister aux spectacles du carnaval. Devant cette proposition, le jeune homme formula tout d'un coup cette prière tirée de l'Écriture : « Détournez mes yeux de voir la vanité », et ajouta : « *Domine, fac ut videam* ». Voir quoi ? « La sainte théologie », fut sa réponse ; « c'est elle qui m'enseignera ce que Dieu veut qu'apprenne mon âme »[28]. L'abbé Déage, qui préparait son doctorat en théologie à la Sorbonne, eut la sagesse de ne pas s'opposer au vœu de son cœur. François s'enflamma tellement pour les sciences sacrées qu'il lui arrivait de sauter les repas. Son précepteur lui communiquait ses notes de cours et lui permettait d'assister aux disputes publiques de théologie.

Comment comprendre cette réaction du jeune François ? Au collège de Clermont, où les jésuites s'efforçaient de christianiser l'humanisme de la Renaissance, il devenait un fin connaisseur de l'antiquité, mais son cœur n'était pas comblé par ce qu'il appellera « un certain chatouillement d'oreilles, qui provient d'une certaine élégance séculière, mondaine et profane, de certaines curiosités, agencements de traits, de paroles, de mots, bref, qui dépend entièrement de l'artifice* » (L2 304s). Il dira un jour que « la sagesse et considération de la philosophie accompagne souvent les jeunes gens : c'est plus pour recréer leur esprit que pour créer en leurs affections aucun* bon mouvement » ; or ce qu'il recherchait maintenant, c'était « la vraie chaleur de dévotion » (L2 330).

La source de cette dévotion, François allait la trouver non pas tant dans les cours de théologie de la Sorbonne, mais dans les leçons d'exégèse qui se donnaient au Collège royal. Depuis sa fondation en 1530, le Collège voyait le triomphe des nouvelles tendances dans l'étude de la Bible. François Vatable s'y était illustré comme professeur d'hébreu et rénovateur des études hébraïques ; ses annotations au texte de l'Ancien Testament, connues pour leur recherche précise du sens littéral, paraîtront dans la Biblia sacra trilingue que François citera dans ses *Controverses* (C 307). En 1584, c'était Gilbert Génébrard, un bénédictin de Cluny, qui

28 Cf. É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. I, p. 132. Voir aussi A. Ravier, *Un sage et un saint*, p. 25-26.

commentait le *Cantique des Cantiques*. Plus tard, quand il composera son *Traité de l'amour de Dieu*, l'évêque de Genève se souviendra de ce maître, le nommant « par honneur et avec consolation, écrivait-il, pour avoir été son disciple, quoique inutilement, lorsqu'il était lecteur royal à Paris » (T11 11). Malgré sa rigueur philologique, Génébrard lui transmit une interprétation allégorique et mystique du *Cantique des Cantiques* qui l'enchanta et dont témoigne un passage du Traité :

> Le grand Salomon décrit d'un air délicieusement admirable les amours du Sauveur et de l'âme dévote, en ce divin ouvrage que, pour son excellente suavité, on appelle le Cantique des Cantiques. Et pour nous élever plus doucement à la considération de cet amour spirituel qui s'exerce entre Dieu et nous, par la correspondance des mouvements de nos cœurs avec les inspirations de sa divine majesté, il emploie une perpétuelle représentation des amours d'un chaste berger et d'une pudique bergère (T 1 9).

Comme l'écrit le père Lajeunie, François trouva dans ce livre sacré « l'inspiration de sa vie, le thème de son chef-d'œuvre et la meilleure source de son optimisme »[29]. Avec Génébrard, « homme extrêmement ou incroyablement versé en la langue hébraïque » (DF 267), il prit goût à l'hébreu, au point qu'il dira que c'est une langue « admirable », « toute divine », et que « les phrases hébraïques ont toujours une merveilleuse grâce en tout ce qu'elles expriment » (S3 427). Il a dû se familiariser en même temps avec quelques commentaires rabbiniques, comme ceux de Rabbi Salomon (C 307), de Rabbi Saadia (S1 36) et d'Aben Esra (S1 378). Un jour, il se souviendra d'avoir vu chez des religieux une cruche portant des caractères hébraïques qu'il aurait peut-être su lire : « Je ne les lus pas, précisera-t-il, parce que je ne la vis que de loin » (S4 15). Il reconnaîtra toutefois les limites de son savoir dans les langues bibliques, hébreu et grec, disant que « ce serait folie à moi de vouloir parler de la naïveté* des traductions, qui ne sus jamais bonnement lire avec les points en l'une des langues nécessaires à cette connaissance, et ne suis guère plus savant en l'autre » (C 178).

Les effets de cette découverte ne se firent pas attendre. Le jeune étudiant connut un temps de ferveur exceptionnelle. Il entra dans la Congrégation de Marie, association promue par les jésuites qui rassemblait l'élite spirituelle parmi les étudiants

29 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 138. Le « chef-d'œuvre » dont il est question est le *Traité de l'amour de Dieu.*

de leurs collèges, et dont il deviendra d'abord l'assistant et puis le « préfet ». Son cœur s'enflamma pour son Dieu, qui lui faisait « goûter si suavement ses douceurs », qui se montrait à lui « si aimable », à tel point qu'il s'écria : « Ô amour ! ô charité ! ô beauté à laquelle j'ai voué toutes mes affections » (O1 18) ! Citant le psalmiste, il se disait « enivré de l'abondance » de la maison de Dieu, abreuvé du torrent de la « volupté » divine. Son affection idéale était réservée pour la Vierge Marie, « belle comme la lune et élue* comme le soleil » (O1 18).

La dévotion en crise

Cette ferveur sensible dura quelque temps. Puis survint une crise, un « étrange tourment », avec « crainte de la mort soudaine et des jugements de Dieu » (L11 12). Si l'on en croit certains témoignages, elle se produisit probablement en décembre 1586 et se prolongea, pendant près de six semaines, jusqu'en janvier 1587. Il entrait alors dans sa vingtième année. Au témoignage de la mère de Chantal, « il perdit quasi tout le manger et le dormir et devint tout maigre et jaune comme de cire » (PR I 4). Deux explications ont retenu principalement l'attention des commentateurs : les tentations contre la chasteté et la question de la prédestination.

Il n'est pas nécessaire de s'arrêter longuement sur les tentations. Les façons de penser et d'agir du monde qui l'entourait, les habitudes de certains compagnons qui fréquentaient les « femmes déshonnêtes », lui présentaient des exemples et des invitations qui pouvaient attirer n'importe quel jeune homme de son âge et de sa condition. Un autre motif de crise venait de la question de la prédestination, un thème qui était à l'ordre du jour parmi les théologiens. Luther et Calvin en avaient fait un de leurs chevaux de bataille dans la querelle autour de la justification par la foi seule, indépendamment des « mérites » que l'homme pouvait se procurer par ses bonnes œuvres. De manière tranchante, Calvin avait écrit que Dieu « a déterminé ce qu'il voulait faire d'un chacun homme ; car il ne les crée pas tous en pareille condition, mais ordonne les uns à la vie éternelle, les autres à éternelle damnation »[30]. Même à la Sorbonne, où François suivait des cours, on enseignait, sous l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas, que Dieu n'avait pas décrété

30 Cité par A. Ravier, *Un sage et un saint*, p. 26.

le salut de tous les hommes.

C'est ainsi que s'expliquerait la grande crise qui frappa l'étudiant à la fin de 1586. Lui-même se crut réprouvé par Dieu, destiné à la damnation éternelle et à l'enfer. Parvenu au comble de l'angoisse, il fit un acte héroïque d'amour désintéressé et d'abandon à la miséricorde de Dieu :

> Je vous aimerai, Seigneur au moins en cette vie, s'il ne m'est pas donné de vous aimer dans la vie éternelle ; au moins je vous aimerai ici, ô mon Dieu, et j'espérerai toujours en votre miséricorde, et toujours je répéterai votre louange, malgré tout ce que l'ange de Satan ne cesse de m'inspirer là-contre (O1 19s).

Il en arriva même à cette résolution logiquement absurde d'accepter de bon cœur d'aller en enfer pourvu de ne pas y maudire le souverain Bien. La solution de son « étrange tourment » est connue, en particulier par les confidences qu'il fit à la mère de Chantal : un jour du mois de janvier 1587, il entra dans une église voisine et après avoir prié dans la chapelle de la Vierge[31], il lui sembla que son mal était tombé sur ses pieds « comme des écailles de lèpre » (PR I 4). Plus tard François de Sales écrira dans un passage de l'*Introduction à la vie dévote* ces mots éclairants :

> L'ennemi se sert de la tristesse pour exercer ses tentations à l'endroit des bons ; car, comme il tâche de faire réjouir les mauvais en leur péché, aussi* tâche-t-il d'attrister les bons en leurs bonnes œuvres ; et comme il ne peut procurer le mal qu'en le faisant trouver agréable, aussi ne peut-il détourner du bien qu'en le faisant trouver désagréable. Le malin se plaît en la tristesse et mélancolie, parce qu'il est triste et mélancolique et le sera éternellement, dont il voudrait que chacun fût comme lui (D4 12).

En vérité, cette crise a eu des effets réellement positifs dans l'évolution spirituelle de François. D'une part, elle l'a aidé à passer d'une dévotion sensible, peut-être égoïste, voire narcissique, à l'amour pur, sans gratification intéressée et infantile. Et de l'autre, elle a ouvert son esprit à une nouvelle compréhension de l'amour de Dieu qui veut sauver tous les hommes. Certes, il défendra toujours la doctrine catholique de la nécessité des œuvres pour être sauvé, fidèle en cela aux définitions

31 Sur l'identification controversée de cette église de Paris et de la statue de la Vierge, voir les remarques de R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie*, p. 326-327, note 8.

du concile de Trente, mais il n'aimera pas beaucoup le terme de « mérite ». La vraie récompense de l'amour ne peut être que l'amour. Nous sommes ici à la racine de l'optimisme salésien.

Bilan

On ne saurait exagérer l'importance des dix années de formation du jeune François de Sales à Paris. Il conclut ses études en 1588 par la licence et la maîtrise « ès* arts », qui lui ouvraient la voie aux études spécialisées de théologie, de droit ou de médecine. Qu'allait-il choisir, ou plutôt quelles études lui imposerait son père ? Connaissant l'ambition que celui-ci nourrissait pour son aîné, on comprend que l'étude du droit ait eu ses préférences. La seule question concernait le choix de l'université : celle de Paris ou une autre ? Or, Paris devenait dangereux. En mai 1588, dans un climat de guerre de religion, la population de Paris s'était soulevée contre les ordres d'Henri III lors de la première « journée des barricades » de l'histoire[32], obligeant le roi à s'enfuir et à laisser la place au duc de Lorraine, chef de la Ligue des catholiques. Pour les Savoyards, il était temps de partir.

Durant tout le temps de son séjour à Paris – chose étonnante mais normale pour l'époque – il ne retourna pas une seule fois, semble-t-il, dans son pays et dans sa famille. Dommage que nous ne possédions pas les lettres qu'il écrivit aux siens pendant cette longue période de jeunesse[33]. On sait seulement qu'en 1584 il reçut la visite d'un ami de son père, le baron d'Hermance (L1 1), et en 1588, peu de temps avant le départ, celle de deux amis savoyards, Jean Pasquelet (PR I 2) et Antoine Bouvard (PR 14).

De onze ans à vingt et un ans, c'est-à-dire pendant les dix années qui furent celles de l'adolescence et de la jeunesse, François a été à Paris l'élève des jésuites. La formation intellectuelle, morale et religieuse qu'il reçut des pères de la Compagnie lui donnera une empreinte qu'il gardera toute sa vie[34]. Cependant François de

32 La population barrait les rues avec des barriques remplies de terre.

33 On a conservé jusqu'à la Révolution plus de cent lettres de François à sa famille. Il est probable qu'un bon nombre dataient de l'époque parisienne. Voir OEA, t. XXI, p. 314.

34 Ce point est souligné en particulier par A. Liuima, *Aux sources du Traité de l'amour de*

Sales gardera son originalité. Il ne fut pas tenté de se faire jésuite, mais capucin, au dire de son ami Jean Pasquelet (PR I 2). La « salésianité » aura toujours des traits trop particuliers pour pouvoir être assimilée purement et simplement à d'autres façons d'être et de réagir devant les hommes et devant les événements.

Dieu de saint François de Sales, I, Rome, Université Grégorienne 1959, p. 86-143.

Chapitre IV

ÉTUDIANT EN DROIT À PADOUE (1588~1592)

François se rendit à Padoue, qui appartenait à la république de Venise, en octobre 1588, accompagné de son frère cadet Gallois, un garçon de douze ans qui étudierait chez les jésuites, et de leur fidèle précepteur, l'abbé Déage. À la fin du XVIe siècle, la faculté de droit de son université jouissait d'une renommée exceptionnelle, qui devançait même celle du célèbre Studium de Bologne[1]. Quand il prononcera en latin sa *Harangue de remerciement* après sa promotion au doctorat, François de Sales en fera l'éloge en termes dithyrambiques :

> Jusqu'alors, je n'avais consacré aucun travail à la sainte et sacrée science du Droit : mais lorsque, ensuite, j'eus résolu de m'y employer, je n'eus aucunement besoin de chercher où je devais me tourner, où je devais me porter ; ce collège de Padoue m'attira aussitôt par sa célébrité, et sous les plus favorables augures, car, en ce temps, il y avait des docteurs et des lecteurs tels qu'il n'en eut et n'en aura jamais de plus grands (O1 85s).

Quoi qu'il en dise, il est certain que la « résolution » d'étudier le droit ne vint pas de lui mais lui fut imposée par son père. Par ailleurs, comme l'a noté L.A. Colliard, d'autres raisons ont pu jouer en faveur de Padoue, notamment le besoin qu'avait

1 Sur le séjour de François de Sales à Padoue, voir L.A. Colliard, *François de Sales «scolaro» dell'Ateneo Patavino, dans ses Studi e ricerche su San François de Sales*, Verona, Libreria editrice universitaria 1970, p. 61-133; A.M. Palmieri, *San Francesco di Sales studente di diritto a Padova* (1588-1592), «Archivio italiano per la storia della pietà» 10 (1997) 205-273.

le Sénat d'un État bilingue de pouvoir disposer de magistrats possédant la double culture, française et italienne[2].

Dans la patrie de l'humanisme

En franchissant pour la première fois les Alpes, François de Sales mettait pied dans la patrie de l'humanisme et des arts. A Padoue, il pourra admirer non seulement l'architecture des palais et des églises, notamment de la basilique Sant'Antonio, mais aussi les fresques de Giotto, considéré comme le fondateur de la peinture italienne, les bronzes de Donatello, le plus grand sculpteur italien du Quattrocento, les peintures de Mantegna, qui inaugura le nouveau style de la Renaissance en Italie du Nord, ou encore les fresques de Titien. Son séjour dans la péninsule italienne lui permettra en outre de connaître plusieurs villes d'art et de culture, notamment Venise, Milan et Turin.

Au plan littéraire, il ne pouvait manquer d'être en contact avec quelques-unes des productions les plus célèbres. A-t-il eu entre les mains la *Divine Comédie* de Dante Alighieri, les poèmes de Pétrarque, précurseur de l'humanisme et premier poète de son temps, les contes de Boccace, fondateur de la prose littéraire italienne, le *Roland furieux* de l'Arioste, ou la *Jérusalem libérée* du Tasse ? On a supposé qu'il a lu quelques fables pastorales à la mode, comme l'Ameto de Boccace et l'*Aminta* du Tasse, mais nous n'avons pas de preuve[3]. Nous savons par contre qu'il aura dans sa bibliothèque le Prince de Machiavel et qu'il connaissait certainement *Le Courtisan* de Baldassare Castiglione.

Ses préférences le portaient vers la littérature spirituelle, en particulier vers la lecture méditée du *Combattimento spirituale* de Lorenzo Scupoli, dont André de Sauzéa assurait « qu'il l'avait tourné d'italien en français » (PR I 43). Il saura plus tard apprécier la traduction italienne de l'*Introduction à la vie dévote,* la trouvant « *molto bella e ben fatta* », tout en signalant quelques bévues (L9 318ss). Il

2 Voir les réflexions de L.A. Colliard, *François de Sales «scolaro» dell'Ateneo Patavino*, p. 65-69.

3 Voir A. Liuima, *Aux sources du Traité de l'amour de Dieu de saint François de Sales,* t. 1, p. 154.

se familiarisa avec la langue italienne, qui lui servira plus tard dans ses rapports avec ses supérieurs ecclésiastiques et avec ses amis d'Outre-Alpes. Malgré la bonne maîtrise qu'il en acquerra, il demandera que l'on veuille bien excuser « *il nostro italiano francesato o francese italianato* » (L1 2bis). Modestement il reconnaîtra : « Je ne pense pas être parfait quand je parle italien »[4]. On a retrouvé également sous sa plume des fragments de littérature espagnole, entrecoupés de mots explicatifs, qui lui faciliteront les contacts avec les productions du siècle d'or espagnol[5]. Il a dû lire la *Diane* de Montemayor, premier roman pastoral espagnol, dont on trouve des extraits dans ses écrits de jeunesse[6]. Féru d'amour mystique, François de Sales se montrera également expert dans l'analyse de toutes les nuances de l'amour humain.

C'est à Padoue que François eut la chance de rencontrer un jésuite remarquable en la personne du père Antonio Possevino, que les Français appelaient Possevin au temps où il était recteur du collège d'Avignon et de celui de Lyon. Cet « humaniste errant à la vie épique »[7], qui avait été chargé par le pape de missions diplomatiques en Suède, au Danemark, en Russie, en Pologne et en France, venait de se fixer à Padoue peu de temps avant l'arrivée de François. Il devint son directeur spirituel et son guide dans les études et dans la connaissance du monde. François lui restera très attaché toute sa vie, à preuve cette lettre italienne qu'il lui écrira en 1605 pour rappeler quelques bons souvenirs :

> Votre grande bienveillance pour moi, à l'époque où j'avais le bonheur d'être de vos enfants spirituels à Padoue, m'en donne assez l'assurance. Vous n'apprendrez pas sans plaisir ce que je fais. [...] Il y avait à Padoue un jeune homme savoisien, M. de Sales ; par une faveur singulière vous lui donniez un très libre accès auprès de vous, non seulement dans le sacrement de pénitence, mais encore dans votre commerce* intime (L3 105ss).

---

4 D'après A. Pedrini, les « anomalies » de son italien sont « nombreuses et évidentes ». Voir A. Pedrini, *Francesco di Sales e la cultura italiana,* «Teresianum» 44/1 (1993) 143.

5 Trochu dit qu'« il lit et annote les écrivains espagnols ». Voir F. Trochu, *Saint François de Sales,* t. I, p. 176.

6 D'après B. Mackey, in OEA, t. IV, p. LXXVII, note 1.

7 Expression de Bremond, citée par A.M. Palmieri, *San Francesco di Sales studente di diritto a Padova,* p. 225.

L'université de Padoue

Fondée en 1222, l'université de Padoue était la plus ancienne d'Italie après celle de Bologne, dont elle est une dérivation. On y enseignait avec succès non seulement le droit, considéré comme la scientia scientiarum, mais aussi la théologie, la philosophie et la médecine. Les étudiants, au nombre de mille cinq cents environ[8], provenaient de toute l'Europe et tous n'étaient pas catholiques, ce qui engendrait parfois des préoccupations et des désordres. Les rixes étaient fréquentes, parfois sanglantes. Un des jeux dangereux auxquels ils se livraient consistait dans la « chasse aux Padouans ». François de Sales racontera un jour à son ami, Jean-Pierre Camus, « qu'un étudiant, après avoir tiré l'épée contre un inconnu, se réfugia chez une femme qui se trouvait être la mère du jeune homme qu'il venait d'assassiner »[9]. Lui-même, qui ne circulait pas sans son épée, fut pris à partie un jour par des compagnons qui prenaient sa douceur pour une forme de lâcheté[10].

Traditionnellement, l'atmosphère intellectuelle que l'on respirait à Padoue était aristotélicienne, alors que Florence était tournée vers Platon. Et cet aristotélisme tournait au rationalisme. En 1516, Pietro Pomponazzi avait publié un traité, inspiré d'Aristote, mais selon l'interprétation qu'en avait donnée le philosophe arabe Averroès, où il en était arrivé à nier l'immortalité de l'âme. Quant à Cesare Cremonini, un contemporain de François, il enseignait que l'âme ne peut subsister sans le corps. La tendance générale était de séparer de plus en plus l'exigence scientifique de l'interprétation religieuse[11]. Professeurs et étudiants savaient apprécier la proverbiale patavinam libertatem, qui ne s'exerçait pas seulement dans la recherche intellectuelle, mais qui incitait aussi un bon nombre d'étudiants à « papillonner » :

> Les jeunes gens bien souvent se laissent tellement saisir de la fausse et sotte

8 Giulio Barberis et dom Mackey parlaient de vingt mille étudiants sur une population de soixante mille, mais c'est une exagération manifeste. Voir L.A. Colliard, *François de Sales « scolaro » dell'Ateneo Patavino*, p. 89. Le chiffre de vingt mille se référait peut-être à l'ensemble de la population gravitant autour de l'université, comprenant non seulement les étudiants, mais aussi les compagnons, les précepteurs et les serviteurs, et formant une sorte de ville dans la ville.

9 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie XVI, section 16.

10 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 31.

11 Cf. É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. I, p. 148-149.

> estime qu'ils ont du plaisir des flammes voluptueuses qu'après plusieurs curieuses pensées ils s'y vont en fin finale ruiner et perdre ; plus sots en cela que les papillons, d'autant que ceux-ci ont quelque occasion de cuider* que le feu soit délicieux puisqu'il est si beau, où ceux-là sachant que ce qu'ils recherchent est extrêmement déshonnête ne laissent pas pour cela d'en surestimer la folle et brutale* délectation (D3 12).

Même les condisciples les plus proches de François n'étaient pas des modèles de vertu. La veuve d'Alexandre Vernaz racontera plus tard dans son langage pittoresque comment son futur mari avait monté avec quelques complices une farce de mauvais goût, destinée à le jeter dans les bras d'une « misérable putain ». Dès qu'il eut reconnu le traquenard, dira-t-elle, il « sortit dehors où trouvant ses compagnons, tout en colère de l'affront qu'ils lui avaient voulu faire, il les tança aigrement et les quittant là il se retira en son logis et demeura tellement offensé de cette action que d'un long temps après il ne voulait aller hors de son logis avec ses dits compagnons » (D1 6). Le « doux » François aurait même craché à la figure de « cette misérable femme »[12].

Les études de droit

Pour obéir à son père, François s'adonna courageusement à l'étude du droit civil, auquel il voulut ajouter celle du droit ecclésiastique, ce qui fera de lui un futur docteur in utroque jure. L'étude des lois comportait aussi celle de la jurisprudence, qui est « la science par laquelle le droit s'administre » (T11 7). Il ne fallait pas perdre de temps, disait le petit poème qui ouvrait un de ses cahiers de cours :

Sus ! veillez, compagnons, car les temps à la foule
Vont passant, et l'année, sans bruit faire, s'écoule.

La jeunesse doit être employée utilement, continuait François, si on ne veut pas vivre de regrets stériles dans la suite :

12 Son neveu écrit textuellement : « Elle voulut lui sauter au col* ; mais le vertueux François la repoussa derechef* avec effort, et ayant beaucoup amassé de salive en sa bouche, lui jeta un gros crachat au milieu du visage ». Voir C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 33.

Un jadis jouvenceau, pressé de sa vieillesse,
Je vis pleurer les jours jà passés en paresse* (O1 68).

Nous sommes bien renseignés sur ses professeurs, dont il fera l'éloge dans sa *Harangue de remerciement aux docteurs de Padoue* (O1 82-90). Le plus célèbre était Guido Panciroli, professeur de droit civil, « prince de la jurisprudence », très estimé non seulement pour sa compétence, sa clarté et son éloquence, mais aussi pour ses qualités morales (O1 86). François a pu écouter aussi Giacomo Menochio, « plus utile que pompeux » (*ibid*.), auteur de nombreux volumes, ainsi que son successeur, Angelo Matteazzi, un homme au savoir encyclopédique. Il apprécia beaucoup Marco Antonio Ottelio, qui savait « joindre l'utile à l'agréable » (O1 87).

L'étude se concentrait sur les sources du droit, à savoir l'antique droit romain, recueilli et réinterprété au VIe siècle par les juristes de l'empereur Justinien, à qui l'on doit plusieurs grands recueils de lois : le *Code* qui porte son nom, les *Institutes*, le *Digeste* (ou *Pandectes*) et les *Novelles*. François de Sales se familiarisa avec les grands juristes du passé et du présent ; il admirait le « grand Ulpien », jurisconsulte romain (C 150) ; il étudia les œuvres du jurisconsulte italien Andrea Alciati, considéré comme le fondateur de l'école historique de droit, dont il cite le livre des *Emblèmes* (S4 4), et celles de son plus illustre représentant français, Jacques Cujas, apprécié pour sa « brièveté » (O1 101). Toute sa vie, il se souviendra de la définition de la justice qu'il lisait au début du *Digeste* : « une perpétuelle, forte et constante volonté de rendre à chacun ce qui lui appartient » (T11 7)[13].

En examinant les cahiers de notes de François, nous pouvons deviner quelques-unes de ses réactions personnelles en face de certaines lois. On le voit manifester son plein accord avec le titre du *Code* qui ouvre la série des lois : *De la Souveraine Trinité et de la Foi catholique*, et avec la défense qui suit immédiatement : *Que personne ne doit se permettre d'en discuter en public* (O1 75). « Ce titre, commentait-il, est précieux et tout à fait auguste, et digne d'être lu souvent contre les novateurs, les demi-savants et les politiques » (O1 80)[14]. Le titre VIII, traitant des hérétiques, qui n'avaient pas leur place dans l'empire chrétien, lui paraissait « précieux comme de l'or », d'autant plus qu'il se prêtait à une actualisation drastique :

13 *Digeste*, livre I, titre 1, 10.

14 Le terme « novateurs » désignait généralement les protestants ; les politiques étaient ceux qui prenaient parti en politique pour un candidat indépendamment de sa religion.

> Un hérétique peut être accusé par n'importe qui [...]. Les seigneurs temporels détruisant les hérétiques, les biens de ceux-ci peuvent être enlevés par n'importe quel catholique ; si un seigneur d'un rang supérieur, comme un roi, veut s'y opposer, il sera lui-même privé du pouvoir [...]. Que les écrits des hérétiques soient brûlés [...]. Que le nom dont on désigne les hérétiques soit tiré du nom de l'auteur de l'hérésie et non de celui du Christ ; comme on dit calvinistes, du nom de Calvin (O1 80s).

Comme on le voit, la formation juridique de François de Sales reposait sur des bases qui paraissaient alors indiscutables. Pour les catholiques de son époque, « tolérer » le protestantisme ne pouvait avoir d'autre signification que de se rendre complices de l'erreur ; d'où la nécessité de la combattre, y compris par tous les moyens fournis par le droit en vigueur. En aucun cas on ne voulait se résigner à la présence de l'hérésie, qui apparaissait non seulement comme une erreur au plan de la foi, mais aussi comme une source de division et de trouble dans la chrétienté. Dans la fougue de ses vingt ans, François de Sales partageait cette façon de voir. Cependant, cette même fougue se donnait libre cours également à l'encontre des auteurs d'injustices et de persécutions, puisqu'il écrivait à propos du titre XXVI du livre III : « Est précieuse comme de l'or et digne de lettres majuscules la IXe Loi, où l'on trouve ceci : Que soient punis du feu les familiers du prince, s'ils persécutent les habitants des provinces » (O1 81).

Plus tard, François fera appel à celui qu'il désignait comme « notre Justinien » dans certains cas litigieux : soit pour défendre la force des lois non écrites (S1 251), ou l'exemption d'impôts pour les maîtres d'école (L1 16), soit pour dénoncer les lenteurs de la justice de la part du juge, lequel « s'excuse sur dix mille raisons de coutume, de style, de théorie, de pratique et de cautèle » (L2 89). Il mentionnera le témoignage des Novelles, recueil de constitutions publiées par Justinien après les Institutes et le Digeste, en faveur des traditions apostoliques (C 200), de l'invention* de la sainte croix (DF 61) et de son usage (DF 143). En droit ecclésiastique, il étudia les recueils de lois qu'il utilisera plus tard, notamment le *Décret* du canoniste médiéval Gratien, entre autres pour prouver que l'évêque de Rome est « vrai successeur de saint Pierre et chef de l'Église militante » (C 285) et que les religieux et religieuses devaient se ranger « sous l'obéissance des évêques » (O4 16). Il s'appuiera en outre sur les *Décrétales* des papes pour demander une participation financière aux curés (O2 396) ou pour dispenser les religieuses des

vœux solennels (O4 6).

En consultant les notes manuscrites prises durant son séjour à Padoue, on reste frappé par son écriture extrêmement soignée[15], son attention au texte et à la glose, ses rapprochements avec le droit canonique et avec les *Controverses* du cardinal Bellarmin. En fin de compte, les études de droit l'auront passablement ennuyé. La froideur des lois et leur éloignement dans le temps lui inspirèrent ce commentaire désabusé un jour d'été : « Attendu que ces questions ont vieilli, il ne paraît pas utile de consacrer à les examiner ce temps de la canicule, trop chaud pour s'accommoder à des discussions froides et qui refroidissent »[16]. Le 10 juillet 1591, jour marqué par un terrible tremblement de terre, il écrivit dans son cahier : « J'ai achevé, par la volonté de Dieu et avec la protection de la très sainte Mère de Dieu et de mes saints Patrons, ces petites notes sur les *Pandectes*, très légères par elles-mêmes, mais assez pénibles et laborieuses pour moi, novice » (O1 72s). Et à la fin du manuscrit autographe, il confessait sa lassitude : « Fatigué de mes efforts et de l'étude de chaque titre, j'ai renoncé à continuer la course commencée, et je l'interromps, jusqu'à ce que Dieu me fasse de nouveaux loisirs » (O1 100).

Sans jamais renier la formation juridique reçue au cours de sa formation, François de Sales conservera néanmoins une vraie liberté d'esprit et une grande ouverture du cœur. Lorsqu'il sera devenu homme d'Église, il proposera d'autres méthodes pour obtenir la « réduction » de l'hérésie, plus conformes à sa « qualité ». La loi est un moyen au service de quelque chose qui la dépasse : « Combien y a-t-il de lois civiles aux *Digestes* et au Code, lesquelles doivent être observées ; mais cela s'entend selon les occurrences, et non pas qu'il les faille toutes pratiquer tous les jours » (D5 17).

Études de théologie et crise intellectuelle

Pendant qu'il s'adonnait à l'étude du droit, François continua de s'intéresser de près

15 II est passé de l'écriture gothique, encore utilisée à Paris, à l'écriture moderne des humanistes. Comparer le fac-similé d'une page d'un de ses manuscrits du cours de droit avec celui du cours de philosophie, in OEA, t. XXII, au début du volume, hors-texte.

16 Cité d'après le manuscrit, in OEA, t. XXII, p. XXVIII-XXIX.

à la théologie. D'après son neveu, à peine arrivé à Padoue, « il mit incontinent* la main à l'œuvre avec toute la diligence possible, et ouvrit sur le pupitre de son cabinet la *Somme* de l'angélique docteur saint Thomas, afin de l'avoir toujours devant ses yeux, et pouvoir y recourir promptement pour l'intelligence des autres livres. Il se plaisait fort à la lecture des livres de saint Bonaventure. Il feuilletait les saintes Écritures avec une très grande révérence ; et entre les Pères il aimait particulièrement saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard et saint Chrysostome ; mais surtout il se plaisait avec saint Cyprien, parce que, disait-il, comme saint Jérôme écrit en l'épître à Paulin, le bienheureux Cyprien coule doux et paisible, comme une très pure fontaine. Il tâchait souvent d'imiter ses belles périodes »[17]. Il acquerra de fait une bonne connaissance des Pères latins, principalement des « deux brillantes lumières de l'Église » (S1 107), « le grand saint Augustin » (T11 10) et saint Jérôme, qui furent aussi « deux grands colonels de l'ancienne Église » (C 69), sans oublier le « glorieux saint Ambroise » (S3 415) et saint Grégoire le Grand. Chez les Grecs, il admirait saint Jean Chrysostome « qui vivait il y a plus de douze cents ans et lequel pour son excellence a été loué et appelé Bouche d'or » (S1 340). En outre, il citera fréquemment saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Athanase, Origène et d'autres encore.

En consultant les fragments de notes qui sont parvenues jusqu'à nous, nous savons aussi qu'il lisait les auteurs les plus importants de son temps, notamment le grand exégète et théologien espagnol Jean Maldonat, un jésuite qui avait imposé avec succès les méthodes nouvelles dans l'étude des textes de l'Écriture et des Pères de l'Église. L'évêque de Genève utilisera beaucoup ses commentaires sur les Évangiles pour la préparation de ses sermons[18]. En plus de l'étude personnelle, il a pu suivre des cours de théologie à l'université, où l'abbé Déage préparait son doctorat, et profiter de l'aide et des conseils du père Possevin. On sait aussi qu'il se rendait fréquemment chez les franciscains, près de la basilique Sant'Antonio.

Sa réflexion se concentrait à nouveau sur le problème de la prédestination et de la grâce, au point qu'il en remplit six cahiers de notes. En réalité, François se trouvait placé face à un dilemme : ou rester fidèle aux convictions qui furent toujours les siennes, ou s'en tenir aux sentences classiques de saint Augustin et de saint

17 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t.1, p. 18.

18 Voir l'entrée « Maldonat » de l'I*ndex doctrinal*, in OEA, t. XXVII, p. 64.

Thomas, « le plus grand docteur qui ait jamais été » (L8 184). Or il ne réussissait pas à « sympathiser » avec la doctrine assez désespérante de ces deux maîtres, ou du moins avec l'interprétation qu'on en donnait, d'après laquelle les hommes n'ont aucun droit au salut, qui dépend totalement d'une libre décision de la part de Dieu.

Depuis son adolescence, François avait acquis une idée plus optimiste du dessein de Dieu. Ses convictions personnelles furent renforcées après la parution en 1588 du livre du jésuite espagnol Luis Molina, dont le titre latin Concordia résumait bien la thèse : *Accord du libre arbitre avec le don de la grâce, la prescience divine, la providence, la prédestination et la réprobation*. Dans cet ouvrage, la prédestination stricte était remplacée par une prédestination qui tenait compte des mérites de l'homme, c'est-à-dire de ses actions bonnes ou mauvaises. En d'autres termes, Molina affirmait aussi bien l'action souveraine de Dieu que le rôle déterminant de la liberté qu'il a voulu donner à l'homme.

Comme on le voit, à Padoue François a fait son choix et ce choix sera d'une importance capitale dans sa vision de l'homme et dans sa conception de Dieu. Sur le problème de la prédestination il se sépara non seulement de Luther et de Calvin, mais aussi de saint Augustin et de saint Thomas, qui pour tout le reste, restaient ses « deux grands luminaires ». La controverse entre thomistes et molinistes durera encore quelques années. En 1606, l'évêque de Genève aura l'honneur d'être consulté par le pape à propos de la dispute théologique qui opposait toujours sur le même problème les partisans du jésuite Molina à ceux du dominicain Domingo Báñez, pour qui la doctrine opposée accordait trop d'autonomie à la liberté de l'homme, au risque de mettre en péril la souveraineté de Dieu. Le *Traité de l'amour de Dieu*, qui paraîtra en 1616, contient au chapitre 5 du livre III la pensée de François de Sales résumée en « quatorze lignes », qui, selon Jean-Pierre Camus, lui avaient coûté « la lecture de douze cents pages de grand volume »[19]. Avec un remarquable souci de concision et d'exactitude, il affirmait aussi bien la libéralité et la générosité divines que la liberté et la responsabilité humaines quand il rédigeait cette phrase bien pesée : « Il est en* nous d'être siens : car bien que ce soit un don de Dieu d'être à Dieu, c'est toutefois un don que Dieu ne refuse jamais à personne, ains* l'offre à tous, pour le donner à ceux qui de bon cœur consentiront de le recevoir » (T3 5). En 1618, l'évêque de Genève, écrivant au théologien

19 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie III, section 15.

flamand Léonard Lessius (Leys), un jésuite qui soutenait les mêmes thèses que Molina, lui exprimera en latin son plein accord :

> Passant à Lyon, j'ai vu dans la bibliothèque du collège, votre *Traité de la Prédestination*. Comme il arrive en ces occasions, je n'ai pu qu'y jeter rapidement les yeux ; cela m'a suffi pour me rendre compte que Votre Paternité y embrasse et soutient cette doctrine, qui a pour elle l'antiquité, le charme propre et le pur sens de l'Écriture, de la prédestination à la gloire en suite de la prévision des œuvres. Cette constatation m'a été d'autant plus agréable, que moi-même j'ai toujours regardé cette opinion comme plus vraie et plus aimable, en tant que plus digne de la grâce et de la miséricorde divine (L8 272s).

En adoptant les idées des jésuites, qui apparaissaient aux yeux de beaucoup comme des novateurs, et que bientôt les jansénistes avec Biaise Pascal taxeront de mauvais théologiens et de laxistes, François de Sales ancrait sa théologie dans le courant de l'humanisme chrétien et optait pour le « Dieu du cœur humain ». La « théologie salésienne », qui repose sur la bonté de Dieu qui veut le salut de tous, se présentera également comme une invitation adressée à l'homme pour qu'il réponde de tout son « cœur » aux appels de la grâce.

Médecine et botanique

À côté des facultés de droit et de théologie, les études de médecine jouissaient à Padoue d'un prestige extraordinaire, surtout depuis que le médecin flamand André Vésale, père de l'anatomie moderne, avait ruiné les antiques théories d'Hippocrate et de Galien grâce à la pratique des dissections du corps humain, qui scandalisaient les autorités établies. En 1543, Vésale avait publié son De *humani corporis fabrica*, qui révolutionna les connaissances de l'anatomie humaine. Pour se procurer des cadavres, on recherchait les corps des suppliciés ou on déterrait les morts, ce qui n'allait pas sans provoquer des querelles parfois mortelles autour des tombes.

C'est aussi à Padoue qu'au début du XVIIe siècle, un médecin anglais, William Harvey, découvrira les règles de la circulation du sang. Alors que pour la médecine traditionnelle, c'était le foie que l'on mettait en relation avec le sang et

que le cœur avait pour fonction de propulser l'air dans le corps, Harvey expliquera dans son livre *De motu cordis et sanguinis* que le cœur propulsait le sang à travers les artères et qu'il revenait vers le cœur à travers les veines selon un mouvement circulaire d'aller et retour. Comme il l'affirmait dans la dédicace de cet ouvrage, le cœur devenait véritablement l'auteur de la vie, le centre de tout, le soleil, comme le prince dans ses États. Même si le médecin anglais ne publiera ses découvertes qu'en 1628, on peut supposer qu'au temps où François était étudiant, ces recherches étaient déjà en cours. Lui-même écrira par exemple que « *cor habet motum in se proprium et alia movere facit* », c'est-à-dire que « le cœur a en lui un mouvement qui lui est propre et qui fait mouvoir tout le reste » (O5 159). Citant Aristote, il affirmera que « le cœur est le premier membre qui vit en nous et le dernier qui meurt » (S1 404).

Il est difficile de dire jusqu'à quel point François de Sales a pu être influencé par les idées nouvelles en médecine. Il continuera par exemple à parler des « humeurs », chères à l'ancienne médecine, dont la juste composition détermine la santé :

> L'homme, disent les philosophes, est composé de plusieurs humeurs, lesquelles les médecins réduisent à quatre principales, à savoir : la colère*, le flegme*, le sang et la mélancolie*. Or, quand ces quatre humeurs sont en bon ordre, tout va bien, et l'on jouit d'une pleine santé ; comme au contraire, quand l'une prédomine sur l'autre, on est malade, et à mesure que la prédomination* est grande, la maladie l'est aussi (S4 117s).

S'exprimant sur le plan spirituel, il dira que « c'est le commencement de notre santé que d'être purgé de nos humeurs peccantes* » (D1 5) et il invitait le chrétien à « vivre au monde sans recevoir aucune humeur mondaine » (D3 6).

Cependant, il est possible de faire plusieurs constatations. D'abord, on sait que durant la grave maladie qui le terrassa à Padoue à la fin de l'année 1590, il était décidé à donner son corps à la science au cas où il mourrait, et ce, dans le but d'éviter les querelles des étudiants en médecine à la recherche de cadavres. Approuvait-il pour autant la méthode nouvelle de la dissection du corps humain ? Il semblait en tout cas l'encourager par ce geste d'une étonnante modernité[20]. Ensuite, on remarque

20 Cependant Anna Maria Palmieri voit dans cette disposition un acte d'humilité et de charité, plutôt qu'une prise de position en faveur des méthodes nouvelles. Voir A.M. Palmieri, *San Francesco di Sales studente di diritto a Padova,* p. 240, note 149.

chez lui un intérêt constant pour les problèmes de santé, pour les médecins et pour les chirurgiens. Il y a une grande différence, écrira-t-il par exemple, entre le brigand et le chirurgien : « Le brigand et le chirurgien coupent les membres et tirent du sang, l'un pour tuer, l'autre pour guérir » (DF 313). La méthode des chirurgiens n'est pas forcément la sienne, précisera-t-il toutefois en parlant du traitement des maladies spirituelles de certaines religieuses de son temps :

> Les chirurgiens sont quelquefois contraints d'agrandir la plaie pour amoindrir le mal, lorsque sous une petite plaie il y a beaucoup de meurtrissures et concassures* ; ç'a été peut-être cela qui leur a fait porter le rasoir un petit* bien avant dans le vif. Je loue leur méthode, bien que ce ne soit pas la mienne, surtout à l'endroit des esprits nobles et bien nourris* comme sont les vôtres ; je crois qu'il est mieux de leur montrer simplement le mal, et leur mettre le fer en main afin qu'ils fassent eux-mêmes l'incision (L2 148).

Enfin, on ne peut qu'être frappé par la place centrale que tient le cœur dans la pensée, dans l'imagination et dans les écrits de François de Sales, au point qu'il voulut en faire l'emblème de la Visitation[21].

C'est probablement durant son séjour à Padoue qu'il s'intéressa également aux sciences naturelles. Il ne pouvait ignorer l'existence dans cette ville du premier jardin botanique, créé en 1545 pour cultiver, observer, étudier et expérimenter les plantes indigènes et exotiques. Les plantes entraient alors comme ingrédients dans la plupart des médicaments et leur usage à des fins thérapeutiques se basait principalement sur les textes des auteurs anciens, pas toujours fiables[22]. Nous possédons de lui huit recueils de *Similitudes* (O5 100-164), rédigés probablement entre 1594 et 1614, mais dont l'origine peut remonter à Padoue. Si le titre de ces petits recueils d'images et de comparaisons prises dans la nature démontre leur caractère utilitaire, leur contenu témoigne dans tous les cas d'un intérêt quasi encyclopédique non seulement pour le monde végétal, mais aussi pour le monde minéral et animal.

François de Sales a consulté les auteurs anciens qui faisaient alors autorité en la

21 « Il nous faut prendre pour armes un unique cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines, ce pauvre cœur servant d'enclavure à une croix qui le surmontera, et sera gravé des sacrés noms de Jésus et Marie » (L5 63).

22 Voir R. Fritsch, *Les sources humanistes de saint François de Sales dans le domaine botanique*. Article préparé pour la revue de l'Académie de Savoie.

matière : Pline l'Ancien surtout, auteur d'une vaste *Histoire naturelle*, traduite en français par Antoine Du Pinet en 1562, véritable encyclopédie de son temps, mais aussi Aristote (celui de l'*Histoire des animaux et de La génération des animaux*), Plutarque, dont les *Œuvres morales* avaient été traduites par Amyot, Théophraste, auteur d'une *Histoire des plantes*, voire saint Augustin et saint Albert le Grand. Il connaît aussi les auteurs contemporains, en particulier les *Commentaires aux six livres de Dioscoride* du naturaliste italien Pietro Andrea Mattioli (1500~1577), ainsi que la *Maison rustique* du Français Charles Estienne[23].

Ce qui fascinait François de Sales, c'était le rapport mystérieux entre l'histoire naturelle et la vie spirituelle de l'homme. Pour lui, écrit A. Ravier, « toute découverte est porteuse d'un secret de la création »[24]. Étonnantes sont les vertus particulières de certaines plantes : « Pline et Mathiole nous décrivent une herbe propre contre la peste, la colique, la gravelle, nous voilà à la cultiver précieusement en nos jardins » (DF 179). Sur les nombreux chemins qu'il a parcourus durant sa vie, on le voit attentif à la nature, au monde qui l'entoure[25], à la succession des saisons et à leur signification mystérieuse[26]. Le livre de la nature lui semblait une immense Bible, qu'il fallait apprendre à interpréter, et il appelait les anciens Pères des « herboristes spirituels »[27]. Quand lui-même exercera la direction spirituelle au profit de personnes très diverses, il se souviendra que « chaque herbe et chaque fleur requiert son particulier soin en un jardin » (L8 81).

Programme de vie personnelle

Durant son séjour à Padoue, ville peuplée pourtant de plus de quarante monas-

23 Le livre de Charles Estienne, paru en français en 1565 sous le titre *Agriculture et Maison rustique*, contient surtout des citations tirées des auteurs anciens.

24 A. Ravier, *François de Sales, un homme ouvert sur l'avenir,* in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien*, p. 298.

25 Voir J. Gayet, *Le chemin chez saint François de Sales*, ibid., p. 171 -206.

26 Voir M. Tournade, *Les saisons dans l'œuvre de saint François de Sales*, ibid., p. 207-222. Du même auteur voir la thèse de doctorat, intitulée *La nature dans l'œuvre de François de Sales* (Université de Metz, 1987).

27 OEA, t. II, p. 179, note x.

tères ou couvents[28], François s'adressa de nouveau aux jésuites pour sa direction. Mais s'il convient de souligner le rôle de premier plan des jésuites dans la formation du jeune François de Sales[29], ils ne furent pourtant pas les seuls. Une grande admiration et amitié le liaient au père Filippo Gesualdi, prédicateur franciscain du célèbre couvent Saint-Antoine de Padoue. Il fréquentait le couvent des théatins, où le père Lorenzo Scupoli venait prêcher de temps en temps. C'est là qu'il découvrit son livre intitulé *Combattimento spirituale*, qui lui enseignera à maîtriser les inclinations de la partie inférieure de l'âme. François de Sales « a écrit bien peu de choses, affirmait Camus, dont je ne trouve aussitôt la semence et le pépin en quelque endroit de ce *Combat* »[30]. Durant son séjour à Padoue, il semble qu'il se soit adonné en outre à une activité éducative dans un orphelinat[31].

C'est sans doute sous l'influence de ses maîtres, en particulier du père Possevin, que François se prescrivit divers règlements de vie[32], dont il nous reste des fragments significatifs. Le premier, intitulé *Exercice de la préparation* (O1 21-26), était un exercice mental à faire le matin : « [Je] tâcherai par le moyen d'icelle*, écrivait-il, de me disposer à bien et louablement* traiter et pratiquer mes affaires ». Il consistait à se représenter par l'imagination tout ce qui pouvait arriver le long de la journée : « Je penserai sérieusement aux incidents qui me pourront survenir, aux compagnies où, possible, je serai contraint de me trouver, aux affaires qui peut-être se présenteront, aux lieux où je serai sollicité de me transporter ». Et voici le but de l'exercice :

> Je considérerai diligemment et rechercherai les meilleurs moyens pour éviter les mauvais pas ; je disposerai aussi et ordonnerai à part moi de ce qu'il me conviendra faire, de l'ordre et de la façon qu'il faudra observer en

28 A.M. Palmieri, *San Francesco di Sales studente di diritto a Padova*, p. 219.

29 Voir en particulier A. Liuima, *Aux sources du Traité de l'amour de Dieu de saint François de Sales*, t. I, Rome, Université Grégorienne 1959, p. 57, 86-143.

30 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 12.

31 Voir A.M. Palmieri, *San Francesco di Sales studente di diritto a Padova,* p. 219, note 59. On sait que les jésuites poussaient à l'apostolat des déshérités. Voir F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne,* p. 306.

32 À noter que Don Bosco et ses disciples ont accordé un grand intérêt aux divers règlements du jeune François de Sales durant son séjour à Padoue. Voir G. Barberis, *Della vita di S. Francesco di Sales libri quattro proposti alla gioventù*, vol. I, Turin, Libreria salesiana editirce 1902, p. 125-142. La première édition est de 1889.

> tels et tels négoces*, de ce que je dirai en compagnie, de la contenance que je tiendrai, de ce que je fuirai ou rechercherai (O1 24).

Dans la *Conduite particulière pour bien passer la journée* (O1 27ss), l'étudiant envisageait les principaux exercices de piété qu'il voulait pratiquer : prière du matin, messe quotidienne, temps de « repos spirituel », prière et invocations durant la nuit. Dans l'*Exercice du sommeil ou repos spirituel* (O1 33ss), il précisait les sujets sur lesquels devaient porter ses méditations. À côté des thèmes classiques de la vanité de ce monde, de la détestation du péché ou de la justice divine, il y avait place pour des considérations de saveur humaniste sur « l'excellence de la vertu », qui « rend l'homme intérieurement, et encore extérieurement beau », sur la beauté de la raison humaine, ce « divin flambeau » qui dispense une « merveilleuse splendeur », ainsi que sur « la sapience* infinie, la toute-puissance et l'incompréhensible bonté » de Dieu. On y décèle sans peine l'influence platonicienne, véhiculée sans doute par le *Courtisan* de Castiglione. Un autre exercice de piété était consacré à la *Communion fréquente*, à la préparation et à l'action de grâces qui devait la suivre (O1 43s). On y remarque un progrès dans la fréquence des communions par rapport à la période parisienne.

Quant aux *Règles pour les conversations et rencontres* (O1 37-42), elles ont un intérêt particulier du point de vue de l'éducation à la vie en société. Elles contiennent six points que l'étudiant se proposait d'observer. Avant toute chose il fallait bien faire la différence entre la simple rencontre – on disait alors *le* rencontre – où « la compagnie n'est pas de durée », et la « conversation », où l'affection est engagée. En ce qui concerne les rencontres, on y lit cette règle générale :

> Je ne mépriserai jamais ni montrerai signe de fuir totalement le rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruit d'être superbe, hautain, sévère, arrogant, syndiqueur*, ambitieux et contrôleur. [...] Je ne me donnerai licence de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée, parce qu'on pourrait dire que je suis un insolent, me laissant transporter trop tôt de familiarité. Surtout je serai soigneux de ne mordre, piquer ou me moquer d'aucun [...]. J'honorerai particulièrement chacun, j'observerai la modestie, je parlerai peu et bon, afin que la compagnie s'en retourne plutôt avec appétit de notre rencontre qu'avec ennui (O1 38).

Pour ce qui est des conversations, terme qui avait alors le sens large de fréquentation habituelle ou de compagnie, la plus grande prudence s'imposait. François

se voulait « ami de tous et familier à peu », toujours fidèle à la seule règle qui ne souffrît aucune exception: « Rien contre Dieu ». Pour le reste, écrivait-il, « je serai modeste sans insolence, libre sans austérité, doux sans affectation, souple sans contradiction, si ce n'est que la raison le requît ; cordial sans dissimulation ». Il se comporterait différemment avec les supérieurs, les égaux et les inférieurs. La règle générale était de « s'accommoder à la diversité des compagnies sans préjudicier néanmoins aucunement à la vertu ». L'étudiant avait réparti les personnes en trois catégories : les insolentes, les libres et les mélancoliques : il se fermerait totalement aux insolentes, se découvrirait aux libres (c'est-à-dire simples, accueillantes), et se montrerait très prudent avec les personnes mélancoliques, souvent pleines de curiosité et de soupçons. Avec les grands enfin, il lui faudra se tenir soigneusement sur ses gardes, être avec eux « comme avec le feu » et ne pas s'approcher trop près. Certes, on pourrait leur témoigner de l'amour, car l'amour « engendre la liberté », mais ce qui devrait dominer c'est le respect, qui « engendre la modestie ».

On voit bien à quel degré de maturité humaine et spirituelle l'étudiant en droit était alors parvenu. Prudence, sagesse, modestie, discernement et charité sont les qualités qui sautent aux yeux dans son programme de vie, mais on y trouve aussi une « honnête liberté », un a priori de bienveillance envers tous, et une ferveur spirituelle hors du commun. Cela n'empêcha pas qu'à Padoue il connut des moments difficiles, dont on trouve peut-être quelques réminiscences dans un passage de l'*Introduction* où il affirme qu'« un jeune gentilhomme ou une jeune dame qui ne s'abandonne pas au dérèglement d'une troupe débauchée, à parler, jouer, danser, boire, vêtir, sera brocardé et censuré par les autres, et sa modestie sera nommée ou bigoterie ou afféterie* » (D3 6).

Retour en Savoie

Le 5 septembre 1591, il couronna l'ensemble de ses études par un brillant doctorat *in utroque* jure. Prenant congé de l'université de Padoue, il s'éloignait, disait-il, de « cette colline dont, sans aucun doute, les Muses habitent le sommet comme un autre Parnasse » (O1 87).

Avant de quitter l'Italie, il convenait de visiter ce pays si riche d'histoire, de culture et de religion. Avec Déage, Gallois et quelques amis savoyards, ils par-

tirent fin octobre en direction de Venise, puis de là en bateau jusqu'à Ancône et au sanctuaire de Lorette. Leur but était d'aller jusqu'à Rome. Malheureusement les brigands, enhardis par la mort du pape Grégoire XIV, ainsi que le manque d'argent ne le leur permirent pas. Ils prirent le chemin du retour en direction de Venise :

> Bientôt [nous atteignions] Ancône, nous étant servis du même navire sur lequel nous avions été précédemment portés ; et toujours sur la même heureuse embarcation de Chioggia, mais par une traversée beaucoup plus pénible, après avoir bien payé les frais du voyage, nous débarquâmes le 5 novembre, vers le soir, aux colonnes de la grande place de Saint-Marc (O1 92).

De retour à Padoue, il reprit encore quelque temps son étude du *Code*, en y insérant le récit du voyage. Mais à la fin de l'année 1591 il s'arrêta, fatigué. Il était temps de penser au retour en Savoie. Le voyage de Rome a-t-il pu se faire avant le retour définitif ? Les auteurs anciens et quelques modernes le croient. Le père Claude de Quoex lui attribuait même cette méditation rhétorique en latin devant les grands monuments de Ville éternelle :

> Pourquoi ces arcs de triomphes, ces portiques, ces thermes, ces pyramides, ces théâtres ? Quel profit pour les empereurs impies qui les ont érigés par vanité ? [...] Leur mémoire a péri avec fracas, mais le Seigneur demeure à jamais (PR I 6).

Si ces expressions sont de lui, on dira qu'elles ne témoignent pas d'une admiration éperdue pour l'antiquité païenne. Le père Lajeunie suppose – ajuste titre, semble-t-il – qu'il y a eu confusion avec le voyage qui conduira effectivement le futur évêque de Genève à Rome en 1599[33]. Quoi qu'il en soit, le retour en Savoie se fit vers la fin du mois de février de 1592.

33 Voir le paragraphe sur « Le voyage manqué », in É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 179-180.

Chapitre V

LE TOURNANT DE LA VIE (1593)

De retour en Savoie un peu avant le début du printemps 1592, François de Sales confia à son cousin Louis, au témoignage de la mère de Chantal, qu'il était « très résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, quelle résistance que messieurs ses parents lui eussent su faire » (PR I 8). Cependant, il accepta d'aller à Chambéry, en compagnie de l'abbé Déage, pour s'inscrire au barreau du Sénat de Savoie.

En fait, toute l'orientation que prendrait sa vie restait en jeu. D'un côté, en effet, il y avait l'autorité du père qui lui commandait, en tant que fils aîné, d'envisager une carrière dans le monde ; de l'autre, ses inclinations et la conscience de plus en plus forte d'une vocation particulière : « être d'Eglise ». S'il est vrai que « les pères font tout en vue de leurs enfants » (S2 389), il n'en reste pas moins que les visées des uns et des autres ne coïncident pas toujours. M. de Boisy rêvait pour lui d'une grande carrière : sénateur du duché, et – pourquoi pas ? – président du souverain Sénat de Savoie[1]. François de Sales écrira un jour que les pères « ne se contentent jamais ni ne se peuvent assouvir de parler avec leurs enfants des moyens de les agrandir » (L3 252).

Or, l'obéissance était pour lui un impératif fondamental, et ce qu'il dira plus tard à Philothée était certainement depuis son enfance la règle de sa vie : « Vous devez humblement obéir à vos supérieurs ecclésiastiques, comme au pape et à

1 Le Sénat était composé de trois présidents, à la tête desquels il y avait le premier président, d'un certain nombre de sénateurs, de l'avocat général et du procureur général. En 1611, on comptait dans le Sénat de Savoie en tout dix-huit membres. Voir OEA, t. XV, p. 55, note 1.

l'évêque, au curé et à ceux qui sont commis de leur part ; vous devez obéir à vos supérieurs politiques, c'est-à-dire à votre prince et aux magistrats qu'il a établis sur votre pays ; vous devez enfin obéir à vos supérieurs domestiques, c'est-à-dire à votre père, mère, maître, maîtresse» (D3 11). Le problème venait de l'impossibilité de concilier les diverses obéissances. Entre la volonté de son père et la sienne – qu'il percevait de plus en plus comme étant celle de Dieu – l'opposition deviendrait inévitable. Suivons les étapes de la maturation d'un « doux rebelle ».

Retour en arrière

Il faut revenir en arrière pour saisir le drame vécu par François durant toute sa jeunesse, jusqu'à la solution en 1593. Depuis l'âge de dix ans environ, François portait en lui son projet de vie. En font foi plusieurs événements vécus ou provoqués par lui. A l'âge de onze ans, avant de partir pour Paris, il avait demandé à son père la permission de recevoir la tonsure. Cette cérémonie, au cours de laquelle l'évêque donnait le premier degré de la cléricature[2], eut effectivement lieu le 20 septembre 1578 à Clermont-en-Genevois. Son père, qui s'y était d'abord opposé, avait fini par accepter parce qu'il estimait qu'il ne s'agissait que d'un caprice d'enfant. Au cours de l'examen préliminaire, l'évêque, étonné par la qualité de ses réponses et par sa modestie, lui aurait dit : « Mon enfant, prenez courage, vous serez un bon serviteur de Dieu »[3]. Au moment de sacrifier ses cheveux blonds, François confessa qu'il éprouva toutefois un certain déplaisir[4]. Cependant son engagement lui restera bien présent. Il confiera un jour à la mère Angélique Amauld : « Dès ma douzième année, je m'étais résolu si fortement d'être d'Église que, pour un

2 Le concile de Trente avait défendu de conférer la tonsure à des enfants pour éviter des abus toujours possibles. Beaucoup n'y voyaient en fait qu'un moyen d'obtenir un bénéfice ecclésiastique, sans obligation de persévérer dans l'état clérical. Mais la coutume continuait bien souvent de prévaloir. Dans le cas de François, on peut penser que son intention d'être d'Église était sincère.

3 D'après un témoignage de l'abbé Déage, cité par Pierre Critain au procès de béatification (PR I 1).

4 D'après une confidence à la mère de Chantal (PR I 4). Voir aussi ce qu'en dit le père de Quoex (PR II 11).

royaume, je n'eusse pas changé d'avis »[5].

Quand son père, qui n'était pas un insensible, décida de l'envoyer à Paris pour faire ses études, il a dû éprouver les sentiments contradictoires de l'âme qui sont décrits dans le Traité de l 'amour de Dieu : « Un père, envoyant son fils ou en la cour ou aux études, écrivait-il, ne laisse pas de pleurer en le licenciant*, témoignant qu'encore qu'il veuille selon la portion supérieure le départ de cet enfant pour son avancement à la vertu, néanmoins selon l'inférieure il a de la répugnance à la séparation » (T1 11). Qu'on se rappelle aussi le choix du collège des jésuites à Paris de préférence à celui de Navarre, le comportement de François durant sa formation, l'influence de la direction spirituelle du père Possevin à Padoue et tous les autres facteurs qui ont pu jouer dans l'affermissement de sa vocation. Mais devant lui se dressait un formidable obstacle : la volonté paternelle, à laquelle il devait non seulement l'humble soumission selon la coutume de l'époque, mais aussi quelque chose de plus et de mieux, car « l'amour et le respect qu'un enfant fidèle porte à son bon père le fait résoudre de vivre non seulement selon les commandements qu'il impose, mais encore selon les désirs et inclinations qu'il manifeste » (T8 6). À Paris, vers la fin de son séjour, il fut fortement impressionné par la décision du duc de Joyeuse, ancien favori d'Henri III, qui s'était fait capucin après la mort de sa femme. Selon son ami Jean Pasquelet, « sans la crainte de troubler l'esprit de monsieur de Boisy, son père, étant son premier-né, infailliblement il se fût fait capucin » (PR I 2).

Il étudia par obéissance, mais aussi pour se rendre utile à son prochain. « Et il est encore très vrai, a témoigné le père de Quoex, qu'étant à Paris et à Padoue il m'a dit à moi-même qu'il n'avait point tant d'attention à ce qu'il étudiait comme à penser s'il pourrait un jour bien servir Dieu et aider le prochain par l'étude qu'il faisait » (PR I 1). En 1620, il confia à François de Ronis : « Pendant que j'étais à Padoue, j'étudiais en droit pour plaire à mon père, et pour me plaire à moi-même j'étudiais en théologie » (PR I 6). De même, François Bochut déclara que « lorsqu'il fut envoyé à Padoue pour étudier les lois afin de complaire à ses parents, son inclination le portait à l'état ecclésiastique » et que c'est là qu'« il fit la plus grande partie de sa théologie à laquelle il employait la plupart du temps » (PR I 6). Cette dernière affirmation paraît nettement exagérée : François de Sales a dû consacrer

5 Cité par A. Ravier, *Un sage et un saint*, p. 17.

certainement la part la plus importante de son temps et de ses forces aux études de droit qui faisaient partie de son « devoir d'état ». À propos de son père, Jean-Pierre Camus rapporte cette confidence significative : « J'avais, me disait-il, le meilleur père du monde ; mais c'était un bon homme qui avait passé une grande partie de son âge à la cour et à la guerre, dont il savait mieux les maximes que celles de la théologie »[6].

Ce fut sans doute le père Possevin qui fut son meilleur soutien dans l'orientation de sa vie. D'après son neveu Charles-Auguste, celui-ci lui aurait dit : « Continuez de penser aux choses divines et d'étudier en théologie », ajoutant avec finesse : « Croyez- moi, votre esprit n'est pas au tracas du barreau et vos yeux ne sont pas faits à sa poussière ; la voie du siècle est trop glissante, il est dangereux de s'y perdre. N'est-ce pas une chose plus glorieuse d'annoncer la parole de notre bon Dieu à plusieurs milliers d'hommes, dans les hautes chaires des églises, que de s'échauffer les mains à battre les bancs parmi les controverses des procureurs »[7] ? Ce fut sans doute l'attrait de ce grand idéal qui lui permit de résister à certaines manœuvres et mauvaises farces de ses compagnons qui n'étaient pas tous des modèles de vertu.

Un discernement et un choix très difficiles

En revenant de Padoue, selon François Favre, il portait dans sa poche une lettre de son ancien professeur Panciroli pour son père, lui conseillant d'envoyer son fils au Sénat (PR II 29, 64). M. de Boisy ne voulait pas autre chose, et c'est dans ce but qu'il avait constitué pour lui une riche bibliothèque de droit. Il lui procura en outre une terre et un titre, faisant de son aîné le seigneur de Villaroget. Enfin, il lui demanda de rencontrer Françoise Suchet, une adolescente de quatorze ans, « fille unique et très belle », précise Charles-Auguste[8], pour entamer un « pourparler de mariage ». Il avait vingt-cinq ans, ce qui était considéré comme l'âge de la majorité, et l'âge du mariage pour un jeune homme. Son choix personnel était fait depuis longtemps, mais il ne voulut rien brusquer, ménager son père en attendant l'heure favorable.

---

6 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 9.

7 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 17-18.

8 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 53.

Il rencontrera à plusieurs reprises la jeune fille, à laquelle il faisait comprendre qu'il avait d'autres vues. « Pour complaire à son père, dit François Favre au procès de béatification, il rendit visite à ladite demoiselle dont il admira les vertus », mais « il ne put être persuadé de consentir à ce mariage quelque effort que fît monsieur son père » (PR II 9). Il dit pareillement à Amé Bouvard, son confident : « Pour obéir à mon père j'ai vu la demoiselle qu'il avait la bonté de me destiner, j'ai admiré sa vertu », ajoutant avec sincérité et conviction : « Croyez-moi au sujet de cette vérité : je n'ai jamais eu de volonté que pour la vie ecclésiastique » (PR II 9). Claude de Blonay avait entendu lui aussi de sa bouche « qu'il avait refusé cette belle alliance, non par mépris du mariage, qu'il honorait parfaitement comme sacrement, mais par une certaine ardeur intérieure et spirituelle qui le pressait de se dédier totalement au service de l'Église et d'être tout à Dieu sans avoir le cœur partagé » (PR II 11).

Entre-temps, il avait été reçu avocat au barreau de Chambéry le 24 novembre 1592, au cours d'une séance où il donna de grandes preuves de ses capacités. Au retour de Chambéry, il vit un signe du ciel dans un incident que rapporte Michel Favre : « Son cheval s'abattit sous lui et son épée sortant du fourreau se trouva la pointe tournée contre lui, [ce] dont il prit argument de tant mieux croire que Dieu le voulait à son service et espérer qu'il lui en donnerait les moyens » (PR I 8). Selon Charles-Auguste, l'épée « étant sortie de sa gaine, fit avec icelle* la figure de la croix »[9]. Ce qui semble sûr, c'est que la perspective d'une profession d'avocat ne devait pas l'enthousiasmer, si l'on en croit ce qu'il en écrira plus tard : « Quand le caméléon s'enfle, il change de couleur ; c'est de crainte et d'appréhension, disent les autres. Démocrite dit que sa langue arrachée, lui vivant, fait gagner les procès à qui la porte sur soi ; cela s'entend de la langue des avocats, qui sont de vrais caméléons » (O5 105).

Quelques semaines plus tard, on lui apportait de Turin ses lettres patentes de sénateur. C'était là un honneur exceptionnel à son âge, car si « les avocats au barreau disputent avec beaucoup de discours sur les faits et droits des parties », « le Parlement ou Sénat résout d'en haut toutes les difficultés par un arrêt » (T1 12). François ne voulut pas accepter cette haute charge, qui pouvait changer de nouveau toutes les données du problème. Malgré la stupeur scandalisée de son père et

9 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 52.

les pressions de ses meilleurs amis, il maintint rigoureusement son refus. Même quand on lui démontra que le cumul des charges civiles et ecclésiastiques était admis, il répondit, selon Charles-Auguste, qu'« il ne fallait pas mêler les choses sacrées avec les profanes »[10].

Vint enfin le jour où un heureux concours de circonstances permit le dénouement d'une situation compliquée, qui aurait pu dégénérer en une douloureuse rupture avec la famille. Depuis quelques mois, plus précisément depuis la mort du prévôt de la cathédrale en octobre 1592, quelques confidents avaient présenté à Rome, à son insu, une demande pour lui obtenir cette charge, qui faisait de son titulaire le premier personnage du diocèse après l'évêque. Le 7 mai 1593 arriva la nomination romaine. Deux jours plus tard eut lieu l'entrevue qui allait marquer le tournant de sa vie. Avec l'appui de sa mère, François adressa à son vieux père la demande qu'il n'avait encore jamais osé formuler : « Qu'il vous plaise, mon père, [...] de me permettre que je sois d'Église »[11].

Le coup fut très dur pour M. de Boisy, qui voyait ainsi s'effondrer tous ses plans. Il fut « étonné* » car il ne s'attendait pas à cette demande. Charles-Auguste ajoute même que « la dame, sa femme, ne le fut pas moins », car elle était présente à la scène. Pour son père, le désir d'être prêtre était une « humeur » que quelqu'un lui avait « mise en tête », ou qui le lui avait « conseillé ». « J'espérais, lui dit-il, que vous seriez le bâton de ma vieillesse, et vous vous retirez de si bonne heure d'auprès de moi. Prenez garde à ce que vous ferez. Peut-être avez-vous besoin d'une délibération plus mûre. Vous avez la tête pour une toque plus auguste. Vous avez employé tant d'années à l'étude des lois : la jurisprudence vous sera inutile sous une robe de prêtre. Vous avez des frères auxquels vous devez servir de père quand je viendrai à leur manquer »[12].

Pour François, c'était une exigence intérieure, une « vocation » qui engageait toute sa personne, toute son existence. Le père respectait la prêtrise, mais il la voyait encore comme une fonction, un métier. Or la réforme catholique tendait à donner du sacerdoce une idée nouvelle, plus haute et plus exigeante, un appel de Dieu sanctionné par l'Église. Au devoir de répondre à cet appel correspondait

10 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 80.

11 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 56.

12 D'après C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. 1, p. 56-57.

peut-être aussi un nouveau droit de la personne humaine, que François défendit face à la décision « unilatérale » de son père. Après avoir objecté toutes ses bonnes raisons contre un tel projet de vie, sachant que son fils occuperait un poste très honorable, il finit par céder : « Faites donc, de par Dieu, ce que vous voudrez[13]. »

Dans un ouvrage paru en 1669 sur la Maison naturelle de François de Sales, Nicolas de Hauteville commentera cet épisode en comparant le drame de M. de Boisy à celui d'Abraham, à qui Dieu demanda de sacrifier son fils. Mais il y avait cette différence que c'était François qui imposait à son père le sacrifice. En effet, écrivait l'ancien chroniqueur, « toute son adolescence et sa jeunesse furent un temps de joie, d'espérance et de consolation très suave à son bon père, mais enfin il faut confesser que cet Isaac lui fut un enfant de larmes, d'amertumes et de douleur ». Il ajoutait même que « le combat qu'il en eut contre soi-même le fit tomber grièvement malade, lui étant dur de consentir que ce cher fils épousât un bréviaire au lieu de la belle et riche héritière d'une très noble et très ancienne maison de la Savoie »[14].

Débuts d'une nouvelle étape

Dès lors tout ira très vite. François devenait un autre homme : « Lui, perplexe, inquiet, 'mélancolique', commente A. Ravier, prend aussitôt des décisions, ne traîne plus le long de ses chemins, il redevient un 'fonceur' »[15].

Dès le lendemain 10 mai, il revêt l'habit ecclésiastique. Le surlendemain, il se présente au vicaire général du diocèse. Le 12 mai, il prend possession de sa charge dans la cathédrale d'Annecy et rend visite à l'évêque, Mgr Claude de Granier. Le 13 mai, il préside pour la première fois les offices dans la cathédrale. Puis il règle ses affaires temporelles, abandonnant son titre de seigneur de Villaroget et ses droits d'aînesse et renonçant à la magistrature à laquelle son père l'avait destiné[16]. Du 18

13 D'après le récit détaillé de son neveu, jugé « si visiblement véridique » par Trochu, in C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 56-57.

14 Voir F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 239.

15 A. Ravier, *Un sage et un saint,* p. 45.

16 II continua cependant pendant quelque temps à plaider comme avocat. La coutume de l'époque le permettait à un homme d'Église.

mai au 7 juin, il se retire avec son ami et confesseur, Amé Bouvard, au château de Sales pour se préparer aux ordinations. Une dernière fois, il est assailli de doutes et de tentations ; il en sort vainqueur, persuadé que Dieu lui avait fait « beaucoup de miséricordes » pendant cette retraite (O1 102). Il prépare l'examen canonique pour l'admission aux ordres.

Invité pour la première fois par l'évêque à prêcher le jour de Pentecôte, qui tombait cette année le 6 juin, il prépara avec grand soin son premier sermon pour ce jour auquel « non seulement les vieux mais aussi les jeunes doivent prêcher » (S1 1-30), mais l'arrivée imprévue d'un autre prédicateur l'empêcha de le prononcer. Le 9 juin, Mgr de Granier lui conféra les quatre ordres mineurs et deux jours plus tard il fut promu à l'ordre du sous-diaconat.

Dès lors commençait pour lui une intense activité pastorale. Le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, il prêcha pour la première fois en public avec un grand courage, non sans avoir connu auparavant le trac, au point qu'il avait dû s'étendre quelques instants sur son lit avant de monter en chaire. À partir de là, les sermons vont se multiplier.

Une initiative hardie pour un sous-diacre fut la fondation à Annecy d'une association, appelée à regrouper non seulement des ecclésiastiques, mais surtout des laïcs, hommes et femmes, sous le titre de « Confrérie des pénitents de la Sainte Croix ». Lui-même en rédigea les statuts (O3 339-393), que l'évêque confirma et approuva. Erigée le 1er septembre, elle débuta le 14 septembre 1593. Les confrères furent tout de suite très nombreux et, parmi les premiers inscrits, François eut la joie de compter son père et, quelques mois plus tard, son frère Louis. Les statuts prévoyaient non seulement des célébrations, des prières et des processions, mais aussi des visites aux malades et aux prisonniers. Au début, les mécontents ne manquèrent pas, notamment dans les communautés religieuses, mais on se rendit vite compte que leur témoignage était convaincant.

François fut ordonné diacre le 18 septembre et prêtre trois mois plus tard, le 18 décembre 1593. Après trois jours de préparation spirituelle, il célébra sa première messe le 21 décembre et prêcha à Noël. Peu de temps après, il eut la joie de baptiser sa petite sœur Jeanne, la dernière-née de madame de Boisy. Son installation officielle comme prévôt de la cathédrale se fit peu après les fêtes, vers la fin du mois de décembre. Elle se signala par une « harangue » en latin, qui fit une impression d'autant plus profonde sur l'évêque et sur les membres du chapitre de la cathédrale

que le sujet était brûlant : recouvrer l'antique siège du diocèse, qui était à Genève. Tous en demeuraient bien d'accord : il fallait reconquérir Genève, la cité de Calvin qui avait mis le catholicisme hors la loi. Oui, mais comment ? avec quelles armes ? Et tout d'abord quelle était la cause de cette déplorable situation ? La réponse du prévôt n'a pas dû plaire à tout le monde : « Ce sont les exemples des prêtres pervers, les actions, les paroles, en un mot, l'iniquité de tous, mais surtout des ecclésiastiques ». Suivant la manière des prophètes, François de Sales n'analysait pas les causes politiques, sociales ou idéologiques de la réforme protestante ; il ne prêchait pas non plus la guerre contre les hérétiques, mais la conversion de tous. La fin de l'exil ne s'obtiendra que par la pénitence et par la prière, en un mot par la charité :

> C'est par la charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut l'envahir, par la charité qu'il faut la recouvrer. [...] Je ne vous propose ni le fer, ni cette poudre dont l'odeur et la saveur rappellent la fournaise infernale [...]. C'est par la faim et la soif, endurées non par nos adversaires mais par nous-mêmes, que nous devons repousser l'ennemi. (S1 107ss).

Après ce discours, Charles-Auguste affirme qu'il « descendit de sa forme* à l'applaudissement de toute l'assistance », mais on peut supposer que certains chanoines furent irrités par les semonces du jeune prévôt[17].

Celui-ci, qui aurait pu se contenter de « faire régner dans le chapitre la discipline canoniale et l'exacte observance des statuts »[18], se livra à un travail pastoral de plus en plus intense : confessions, prédications à Annecy et dans les villages, visites des malades et des prisonniers. En cas de besoin, il faisait profiter les autres de ses connaissances juridiques, apaisait les querelles et discutait avec les huguenots. De janvier 1594 jusqu'au début de sa mission dans le Chablais en septembre, son activité de prédicateur a dû connaître un début prometteur. Nous possédons de lui pour cette période deux plans de sermons pour la fête de la circoncision (S1 114ss), un grand sermon de controverse prononcé à Seyssel (S1 119ss), un autre sur l'écoute de la parole de Dieu (S1 130ss), cinq sermons de carême (S1 139ss), un sermon pour le mardi de Pâques (S1 166ss), un pour la fête de l'invention*

17 Voir C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 61. On sait que par la suite le prévôt fut calomnié auprès de l'évêque. D'après son neveu, c'était l'envie qui « arma la calomnie contre cet homme » ; « elle disait que le prévôt de Sales parlait mal de lui en son absence ». Voir *ibid*., p. 84.

18 Voir F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 280.

de la sainte croix (S1 172ss), le sommaire d'un sermon pour la Pentecôte (S1 180s) et pour la fête du Saint-Sacrement (S1 182ss), un sermon pour le troisième dimanche après la Pentecôte (S1 185ss), ainsi qu'une exhortation au service de Dieu (S1 194ss). Comme le montrent les nombreuses citations, ses sources sont la Bible, mais aussi les Pères et les théologiens, voire même les auteurs profanes tels qu'Aristote, Pline et Virgile, dont il ne craignait pas de citer le célèbre Jovis omnia plena (S1 6)[19].

Son père n'était pas habitué à un zèle aussi remuant et à des prédications aussi fréquentes. Un jour, racontera François à son ami Jean-Pierre Camus, il le prit à part et lui dit : « Prévôt, tu prêches trop souvent. J'entends même en des jours ouvriers* sonner la cloche pour prêcher, et toujours on me dit : C'est le prévôt ! le prévôt ! De mon temps il n'en était pas ainsi, les prédications étaient bien plus rares ; mais aussi quelles prédications ! Dieu le sait, elles étaient doctes, bien étudiées ; on disait des merveilles, on alléguait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix : tout le monde en était ravi et édifié, on y courait à grosses troupes ; vous eussiez dit qu'on allait recueillir la manne. Maintenant tu rends cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus d'état, et on n'a plus tant d'estime de toi. » François n'était pas de cet avis : pour lui, « blâmer un laboureur ou un vigneron de cultiver trop bien sa terre, était lui donner de vraies louanges »[20].

Les débuts de son amitié avec Antoine Favre

Les humanistes avaient le goût de l'amitié, occasion d'échanger des lettres où les témoignages d'affection pouvaient s'exprimer en termes choisis, nourris de l'antiquité classique. François de Sales avait certainement lu le De amicitia de Cicéron. L'expression d'Horace appelant Virgile « la moitié de mon âme » lui revenait en mémoire :

Et serves animae dimidium meae (S2 29).

Il se souvenait peut-être aussi de l'amitié qui unissait Montaigne et Étienne de

19 « Tout est plein de Jupiter », c'est-à-dire de Dieu, selon la façon de parler des païens.

20 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie III, section 9.

La Boétie : « Nous étions à moitié de tout », écrivait l'auteur des Essais, « n'étant qu'une âme en deux corps, selon la très propre définition d'Aristote » ; « si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : Parce que c'était lui, parce que c'était moi »[21]. Qu'un ami véritable est une douce chose ! dit la maxime dont François de Sales a pu apprécier la justesse, au moment où sa vie prenait son orientation définitive, grâce à son amitié avec Antoine Favre[22].

Nous possédons la première lettre que le sénateur lui adressa depuis Chambéry le 30 juillet 1593. Au milieu d'allusions au « divin Platon », il lui faisait part, dans un latin d'une élégance recherchée, de son désir : celui, écrivait-il, « non seulement de vous aimer et de vous honorer, mais encore de contracter le lien d'une perpétuelle obligation » (L1 371). Favre avait alors trente-six ans, il était sénateur depuis six ans et François avait dix ans de moins. Ils se connaissaient de réputation et François avait déjà cherché à entrer en contact avec lui. Au reçu de cette lettre, le jeune prévôt de Sales exultait : « J'ai reçu votre lettre, très illustre et vertueux Sénateur, et ce gage précieux et inattendu de votre bienveillance pour moi m'a tellement rempli de joie et d'admiration que mon esprit demeure impuissant à vous exprimer ces sentiments » (L1 18s).

Au-delà de la rhétorique bien visible, favorisée par l'emploi de la langue latine, ce fut le début d'une amitié qui dura jusqu'à la mort. À la « provocation » du « très illustre et très vertueux sénateur » qui ressemblait à un « cartel* signé », François répondit par une réponse adaptée : si son ami est descendu le premier dans cette pacifique arène de l'amitié, on verra qui y demeurera le dernier, car lui-même est « un combattant qui par nature est très ardent dans ces sortes de luttes » (L1 22). Ce premier échange fera naître en eux le désir de se rencontrer, car « que l'admiration excite le désir de connaître, c'est une maxime assurée qui s'apprend avec

21 *Essais,* livre I, chapitre 28 (De l'amitié).

22 Antoine Favre, que le Parlement de Paris considérait comme « le plus grand magistrat du monde », était né à Bourg-en-Bresse en 1557. Après de brillantes études à Paris et à Turin, il remplit les plus hautes charges dans la magistrature savoisienne : sénateur en 1587, il deviendra président du Conseil de Genevois en 1596 et premier président du Sénat de Savoie en 1610. Il est l'auteur du *Codex Fabrianus*, qui lui valut une célébrité européenne. Il mourut à Chambéry en 1624, deux ans après François de Sales. Voir OEA, t. VII, p. 18, note 1.

les rudiments de la philosophie » (L1 24). Les lettres vont se suivre rapidement.

Fin octobre, François lui répond pour le remercier de lui avoir procuré une autre amitié, celle de François Girard (L1 25). Il a lu et relu les lettres de Favre « plus de dix fois » (L1 32). Le 30 novembre, Favre le presse d'accepter la dignité de sénateur, mais sur ce terrain-là, il ne sera pas suivi. Début décembre, François lui annonce que sa « très chère mère » a donné le jour à son treizième enfant (L1 33s). Vers la mi-décembre 1593, il lui fait part de sa prochaine ordination sacerdotale, « insigne honneur et bien excellent », qui fera de lui un autre homme, malgré les sentiments de crainte qui l'habitent (L1 40). La veille de Noël 1593, une rencontre eut lieu à Annecy, où Favre assista probablement quelques jours plus tard à l'installation du jeune prévôt. Au début de 1594, François a été malade, mais son ami l'a réconforté au point que sa fièvre est devenue « notre » fièvre (L1 42). En mars 1594, ils commencent à se donner l'appellation de « frère » (*suavissime frater*), tandis que l'épouse de Favre sera sa « très aimable sœur » (L1 70). Cette amitié se révèle féconde et porte du fruit puisque le 29 mai 1594, Favre érigea à son tour la confrérie de la Sainte Croix à Chambéry ; et le mardi de Pentecôte les deux amis organisèrent un grand pèlerinage commun à Aix (L1 67). Au mois de juin, Favre était attendu impatiemment à Annecy avec son épouse, que François appelait « ma très aimable sœur, votre épouse très distinguée et très chère », et avec « vos très nobles enfants » (L1 70). Antoine Favre avait alors six fils et une fille[23]. En août, il écrira une lettre à leurs enfants pour les remercier de la leur, les encourager à suivre les exemples de leur père et à transmettre à leur mère ses propres sentiments de « piété filiale » à son égard (L1 80). Le 2 septembre 1594, dans un billet écrit à la hâte, Favre lui annonçait une prochaine visite « au plus vite » et terminait par des salutations répétées non seulement à son « frère bien-aimé »[24], mais aussi « à ceux de Sales et à tous les salésiens »[25].

On n'a pas manqué de critiquer ces lettres un peu grandiloquentes, avec leurs

23 II s'agit de Marie-Jacqueline, qui deviendra plus tard une des trois premières visitandines.

24 Les triples superlatifs latins sont impossibles à rendre en français quand il s'adresse à lui en ces termes : *Frater dulcissime, suavissime, mellitissime*.

25 En latin on lit : « *Iterum ergo, tu, cum Salesiis tuis Salesianisque omnibus, bene vale* » (L1 383). À notre connaissance, il s'agit là de la première attestation de l'adjectif substantivé « salésien ». Le château de la famille de Sales à Thorens deviendra en latin *Salesium* (L1 384) ou *Salesianum* (L1 411).

compliments exagérés et leurs périodes latines trop recherchées[26]. Comme son correspondant, le prévôt de Sales, tout en parsemant son latin de quelques allusions à la Bible et aux Pères de l'Église, s'appliquait à citer surtout les auteurs de l'antiquité classique. Le modèle cicéronien de l'art épistolaire n'est jamais loin, et d'ailleurs son correspondant qualifie ses lettres non seulement de « cicéroniennes », mais même d'« athéniennes » (L1 387). Il n'est pas étonnant que c'est dans une de ces lettres à Antoine Favre que l'on trouve la célèbre citation de Térence : « Rien de ce qui est humain ne nous est étranger » (*nihil a nobis humani alienum*), un adage devenu une profession de foi chez les humanistes (L1 113).

Quoi qu'il en soit, cette amitié fut considérée par François comme un don du ciel, la décrivant comme une « amitié fraternelle que la divine Bonté, comme maîtresse de la nature, a mise si vive et parfaite entre lui et moi, nonobstant la diversité de nos naissances et vacations*, et l'inégalité en tant de dons et grâces que je n'ai ni [ne] possède sinon en lui » (DF 29). Durant les années difficiles à venir, Antoine Favre sera son confident et son meilleur soutien.

Une mission périlleuse

En 1594, le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier (1580-1630), venait de récupérer le Chablais, une région proche de Genève, située au sud du lac Léman, longtemps disputée entre ses voisins. L'histoire politico-religieuse du Chablais était compliquée, comme le montre une lettre italienne de février 1596 destinée au nonce à Turin :

> Une partie de ce diocèse de Genève fut envahie par les Bernois, il y a soixante ans, et demeura hérétique ; mais, ces années passées, ce pays, par la force des armes, rentra sous la domination de Son Altesse et fut réuni à son antique patrimoine. Bon nombre des habitants, plus touchés du fracas des arquebuses que des prédications qui leur étaient faites par ordre de Monseigneur l'Évêque, revinrent à la foi et rentrèrent dans le sein de notre sainte mère la sainte Église ; mais ensuite ces contrées ayant été infestées par les incursions des Genevois et des Français, le peuple retomba dans son bourbier (L1 185).

26 Voir les remarques de F. Strowski et de M. Delplanque, cités par Les Éditeurs, *Saint François de Sales étudié dans ses lettres*, in OEA, t. XXI, p. X.

Le duc, qui cherchait à ramener au catholicisme toute cette population de vingt-cinq mille âmes environ, s'adressa à l'évêque pour qu'il fasse le nécessaire. En 1589, celui-ci avait envoyé cinquante curés pour reprendre possession des paroisses, mais ils furent bientôt chassés par les calvinistes. Il fallait procéder autrement, envoyer là-bas deux ou trois missionnaires très instruits et capables de tenir tête à la tempête qui ne manquerait pas de s'abattre sur les « papistes ». Au cours d'une assemblée du clergé, l'évêque exposa le projet et sollicita des volontaires. Personne ne souffla mot. Au moment où l'évêque tourna les yeux vers le prévôt de Sales, celui-ci lui dit : « Monseigneur, si vous jugez que je sois capable, et que vous me le commandiez, je suis tout prêt d'obéir, et irai volontiers »[27].

II savait qu'il fallait s'attendre à être reçu là-bas avec « des injures à la bouche ou des pierres à la main » (L1 95). L'opposition de son père à cette mission – dangereuse pour la vie, et pire encore pour l'honneur de la famille – ne se révélait plus être un obstacle pour François, qui reconnaissait dans l'ordre de l'évêque une volonté supérieure. Aux objections concernant les dangers très réels de la mission il répliqua fièrement :

> Mon père, Dieu y pourvoira : c'est lui qui aide aux forts ; il n'y a que d'avoir du courage. [...] Et que serait-ce si on nous envoyait aux Indes, ou en Angleterre ? Ne faudrait-il pas y aller? [...] C'est une chose laborieuse, il est vrai, et nul ne saurait le nier; mais pourquoi portons-nous ces robes, si nous n'en voulons pas la charge[28] ?

Il se prépara à la mission au château de Sales au début du mois de septembre 1594, dans un climat pesant : « Monsieur son père ne le voulut point voir, parce qu'il répugnait absolument à son emploi apostolique, duquel il l'avait voulu divertir* par tous les efforts imaginables, sans avoir pu ébranler sa généreuse résolution. Le soir, il dit adieu à madame sa vertueuse mère fort en secret »[29].

Le 14 septembre 1594, il arrivait au Chablais en compagnie de son cousin. Quatre jours plus tard, son père lui envoya un serviteur pour lui dire de revenir, « mais le saint jeune homme renvoya son valet Georges Rolland et son cheval, et même il persuada à son cousin Louis de Sales de s'en retourner pour tenir la

27 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 93.

28 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 94.

29 *Année Sainte des religieuses de la Visitation Sainte Marie*, t. IX, p. 283.

famille en repos. Ce bon cousin lui obéit, quoique par après il le revînt trouver, et notre saint a raconté [...] qu'il n'avait de sa vie ressenti une plus grande consolation intérieure, ni un plus grand courage au service de Dieu et des âmes que ce jour, 18 septembre 1594, qu'il se trouva sans compagnon, sans valet, sans équipage et dans la nécessité d'aller çà et là, seul, pauvre et à pied, prêcher le Royaume de Dieu »[30].

Pour le dissuader de cette mission dangereuse, son père lui coupait les vivres. D'après Pierre Magnin, « monsieur son père, ainsi que je l'ai appris de la bouche même du saint homme, ne voulait pas l'assister si largement qu'il eût été nécessaire, désirant le retirer de cette œuvre qu'il avait entreprise contre son gré et voyant le danger évident auquel il exposait sa vie. Et même une fois il le laissa partir de Sales pour s'en retourner à Thonon avec un seul écu, de sorte qu'[...] il faisait le chemin à pied, bien souvent assez mal chaussé et mal vêtu, parmi la rigueur du froid, des vents, des pluies et des neiges insupportables en ce pays »[31].

Après une agression dont il faillit être victime avec Georges Rolland, M. de Boisy tenta une nouvelle fois de le détourner de son entreprise, mais sans succès. François chercha à faire vibrer la corde de l'orgueil paternel en lui écrivant hardiment ces quelques lignes :

> Si Rolland était votre fils aussi bien qu'il n'est que votre valet, il n'aurait pas eu la couardise de reculer pour un si petit choc que celui où il s'est trouvé, et n'en ferait pas le bruit d'une grande bataille. Nul ne peut douter de la mauvaise volonté de nos adversaires ; mais aussi vous fait-on tort quand on doute de notre courage. [...] Je vous supplie donc, mon Père, de ne point attribuer ma persévérance à la désobéissance, et de me regarder toujours comme votre fils le plus respectueux (L1 117s).

Ce qui décida finalement son père à cesser son opposition se comprend mieux à la lumière d'une remarque que nous a transmise Albert de Genève. Le grand-père de ce témoin au procès de béatification, ami de M. de Boisy, avait dit un jour au père de François qu'il « était trop heureux d'avoir un fils si chéri de Dieu et qu'il l'estimait trop sage et trop craignant Dieu pour s'opposer à sa sainte volonté dans l'accomplissement d'un dessein où son saint nom serait si hautement glorifié,

30 *Année Sainte des religieuses de la Visitation Sainte Marie*, t. IX, p. 402.

31 Voir R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie*, p. 84.

l'Église exaltée, et dont la maison de Sales tirerait plus de gloire que de tous les autres titres, si illustres soient-ils » (PR II 13).

Le temps des responsabilités

Prévôt de la cathédrale en 1593 à l'âge de vingt-six ans, chef de la mission du Chablais l'année suivante, François de Sales disposait d'une formation exceptionnellement riche et harmonieuse : éducation familiale soignée, formation morale et religieuse de qualité, études littéraires, philosophiques, théologiques, scientifiques et juridiques de haut niveau. Il est vrai qu'il avait bénéficié de possibilités interdites à la plupart de ses contemporains, mais l'effort personnel, la correspondance aux appels ressentis et la ténacité dont il fit preuve dans la poursuite de sa vocation sortaient chez lui de l'ordinaire, sans parler de la forte spiritualité qui inspirait tout son comportement.

Désormais, il deviendrait un homme public, chargé de responsabilités de plus en plus étendues, qui lui permettraient de faire profiter les autres des dons de la nature et de la grâce qu'il avait reçus. Pressenti pour être évêque coadjuteur de Genève dès 1596, nommé en 1599, il deviendra évêque de Genève à la mort de son prédécesseur en 1602. Homme d'Église avant tout, mais très mêlé à la vie de la société, nous le verrons soucieux non seulement de l'administration de son diocèse, mais aussi de la formation de tout le peuple confié à sa charge pastorale.

Deuxième partie

AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (1593~1622)

À vingt-six ans, François de Sales était un homme mûr, définitivement engagé dans le ministère pastoral de l'Eglise. Si l'éducation n'est autre chose qu'une « multitude de sollicitudes, aides, secours et autres tels offices* nécessaires à un enfant, exercés et continués envers icelui*, jusques à l'âge auquel il n'en a plus besoin » (T3 4), on peut dire qu'en 1593 la sienne était achevée depuis longtemps, et que le moment était arrivé où il exercerait cet « office* » envers les autres. Missionnaire pendant quatre ans dans le Chablais protestant (1594-1598), il gardera toute sa vie le souci des « enfants rebelles » de l'Église. Evêque à partir de 1602, il ne se contentera pas des travaux de l'administration de son vaste diocèse, mais il se plongera dans des problèmes de réforme, de formation et d'éducation de tout son « peuple », et cela jusqu'à sa mort, survenue à Lyon le 28 décembre 1622.

François de Sales était incontestablement animé, comme dit A.

Ravier, d'une « mystique de l'action chrétienne » (PL ix). Il est vrai qu'il a adopté en connaissance de cause la « politique ecclésiastique » que son temps lui imposait avec ces trois grands objectifs : reconquérir Genève, rétablir l'unité de la foi dans le diocèse et appliquer la réforme du concile de Trente. Mais sa mystique le guidait surtout vers les objectifs supérieurs de l'esprit : rencontrer les personnes, « gagner le cœur » des gens en vue de leur formation intégrale, les aider dans l'accomplissement plénier de leurs capacités humaines et spirituelles.

Pour cela, il a embrassé « la croix de la sollicitude et des travaux qu'il faut qu'un bon pasteur souffre pour garder, augmenter, nourrir, perfectionner et corriger ses brebis » (S2 416s). De 1593 à 1622, sans jamais s'agiter ni « s'empresser », François de Sales fournira un effort considérable auprès des catégories les plus variées de la population. Son « terrain », ce seront les « fils rebelles » de l'Eglise à corriger, les membres du clergé à réformer et à former, les enfants à instruire et à catéchiser, la jeunesse à éduquer, le peuple et les élites à encourager et à cultiver, les personnes à diriger une à une dans les voies de l'esprit et les filles de la Visitation à mener vers la perfection de leur état.

Chapitre VI

CORRIGER LES « FILS REBELLES »

En septembre 1594, François de Sales, prévôt de la cathédrale, accompagné de son cousin Louis, arrivait à Thonon, dans le Chablais, province située au sud du lac Léman et proche de Genève, afin d'explorer le terrain en vue de la reconquête par le catholicisme de cette province devenue calviniste depuis soixante ans. Ainsi débutait la phase aiguë d'une confrontation avec le protestantisme qui marquerait toute sa vie d'homme de l'Église catholique[1]. Jusqu'à sa mort en 1622, il pratiquera toutes les ressources d'un art, qui est aussi celui de l'éducateur face aux « rebelles » : informer, persuader, convaincre et corriger en vue de « convertir ».

« Regagner les âmes »

À l'époque de François de Sales, les partisans d'une « réduction » des hérétiques par la force étaient nombreux, comme le montrent les allusions au fer et à la poudre dans sa *Harangue pour la prévôté* (S1 109). Son père, M. de Boisy, était d'avis qu'il fallait parler avec ces gens-là « avec la bouche des canons ». Si la force politique et militaire dont disposait le duc de Savoie dans le Chablais lui avait permis de conquérir les « corps », ce qui importait par-dessus tout à François, son

1 Voir le chapitre « Le défi protestant et les débuts de la contre-réforme (1536-1622) », in H. Baud (dir.), *Le diocèse de Genève-Annecy,* « Histoire des diocèses de France », direction : B. Plongeron et A. Vauchez, t. 19, Paris, Beauchesne 1985, p. 98-128.

objectif principal, c'était de « regagner les âmes ». Il fallait pour cela, écrivait-il, des hommes « très doctes, très saints et très humbles »[2].

Lui-même était intellectuellement bien préparé pour soutenir la discussion dans les débats inévitables avec les « hérétiques » du Chablais et de la « babylonique Genève calviniste » (L8 8). Les adversaires le reconnaissaient quand ils compareront, en y mettant une pointe de raillerie, le futur évêque de Genève avec son prédécesseur : « Défunt M. Claude Granier était un bon simple homme, disent quelques-uns de ses diocésains ; mais son successeur est bien un autre bâton, en savoir, zèle, inventions controuvées ou à controuver, pour augmenter la dévotion »[3].

La première chose à faire était de connaître avec exactitude la position des adversaires. Comment discuter avec les protestants si on n'a pas lu l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin ? Aussi le jeune prévôt écrivait-il dès 1595 à son ancien directeur, le père Possevin : « Je n'ose reprendre Calvin ni Bèze en façon que ce soit, [...] que chacun ne veuille savoir où ce que je dis se trouve ; de quoi j'ai déjà reçu deux affronts que je n'eusse pas eu si [je] ne me fusse pas fié aux citations des livres qui m'ont fait faute. [...] Enfin, en ce bailliage chacun manie les *Institutions* ; je suis ès* lieux où chacun sait ses *Institutions* par cœur » (L1 166). Nous possédons une liste contenant plus de soixante livres prohibés, dont l'usage était permis à saint François de Sales par la Congrégation de l'inquisition (DF 425ss). On y trouve non seulement des ouvrages de Calvin, de Bèze et de divers auteurs protestants, mais aussi des traductions de la Bible en français, des catéchismes protestants, des livres de controverse calviniste, des traités de théologie protestante et de vie évangélique, des pamphlets contre le pape ou simplement des livres de catholiques mis à l'index.

Après la science, la mission requérait des qualités morales et spirituelles particulières, à commencer par un désintéressement total. Son ami et disciple Jean-Pierre Camus a souligné cette attitude de détachement qui sera celle de toute sa vie : « Bien que ceux de Genève lui retinssent presque tout le revenu de la mense*

2 Voir la lettre italienne du 25 mars 1597, dans laquelle François demandait au nonce apostolique à Turin de lui adjoindre des hommes « *dottissimi, santissimi, humilissimi* » (L1 260).

3 Affirmation du ministre de Genève, Antoine de La Faye, citée par B. Mackey, *Préface*, dans OEA, t. II, p. XXIX, note 2.

épiscopale, et celui de son chapitre, écrivait l'auteur de *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, je ne lui entendis jamais faire aucune plainte de cette détention ». D'ailleurs, selon François de Sales, il ne fallait pas trop s'inquiéter des biens ecclésiastiques, car, disait-il, « il était du bien de l'Église comme de la barbe, plus on la rase et plus forte et épaisse elle revient ». Son objectif était purement pastoral : « Il ne soupirait qu'après la conversion de ces âmes rebelles à la lumière de la vérité, qui ne luit que dans la vraie Église ». Quand il parlait de Genève, « qu'il appelait toujours sa pauvre ou sa chère (termes de compassion et d'amour), nonobstant sa rébellion », il disait quelquefois en soupirant : « *Da mihi animas, caetera tolle tibi* »[4]. Au sens littéral, qui est celui du livre de la *Genèse*[5], cette demande adressée à Abraham par le roi après la victoire qui lui avait permis de récupérer les prisonniers de guerre et les biens volés par l'ennemi, signifiait simplement : « Donne-moi les personnes et garde pour toi tout le reste », c'est-à-dire tout le butin. Mais sur lèvres de François de Sales, ces mots devenaient la prière du missionnaire qui s'adresse à Dieu pour lui demander les « âmes », en renonçant à toute forme de compensation matérielle et d'intérêt personnel.

Lui-même, manquant de ressources – son père lui avait coupé les vivres durant la mission du Chablais pour l'inciter à renoncer – aurait voulu gagner sa vie par son travail. Selon la mère de Chaugy, il aurait même dit un jour : « Quand je prêchais la foi au Chablais, j'ai eu plusieurs fois de grandes envies de savoir faire quelque chose, afin d'imiter en cela saint Paul, et de me nourrir du travail de mes mains ; mais je suis un lourd et ne sais rien faire, sinon rapiécer un peu mes habits ; il est vrai pourtant que Dieu m'a fait la grâce que je n'ai rien coûté à personne dans le Chablais ; quand je n'avais plus de quoi me nourrir, ma bonne mère m'envoyait secrètement depuis Sales du linge et de l'argent »[6]. À un gentilhomme qui s'étonnait un jour de le voir « en une action si vile » comme de raccommoder ses habits, il aurait répondu : « Monsieur, je ne vois pas qu'il y ait point d'inconvénient que j'apprenne à raccommoder ce que j'ai gâté moi-même »[7].

---

4 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie V, section 20.

5 Voir le livre de la *Genèse*, chapitre XIV, verset 21.

6 Déposition de la mère de Chaugy, citée dans les *Œuvres complètes de S. François de Sales,* éd. Migne, t. I, p. 243.

7 D'après C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 193.

La rébellion des protestants ayant été causée en bonne partie par les péchés des clercs, leur conversion exigeait de la part des missionnaires surtout trois choses : la prière, la charité et l'esprit de sacrifice. Il écrivait en novembre 1594 à Antoine Favre : « L'oraison, l'aumône et le jeûne sont les trois parties qui composent le cordon difficilement rompu par l'ennemi ; nous allons, avec la divine grâce, essayer d'en lier cet adversaire » (L1 103).

La méthode salésienne

La première chose à faire était de se mettre sur le terrain intellectuel de ses adversaires, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils étaient absolument réfractaires aux arguments philosophiques et théologiques hérités de la scolastique du Moyen Âge. C'est Pierre Magnin qui a précisé ce point important : « Il évitait de tout son pouvoir de se jeter dans la contention et altercation des arguments de l'École, attendu que cela se fait le plus souvent sans aucun profit, qu'il semble à la compagnie que le plus fort en gorge ait toujours meilleur droit. Mais il s'adonnait principalement à proposer clairement et distinctement les mystères de notre sainte foi et à défendre l'Église catholique de la vaine croyance que ses ennemis lui prêtent, et pour cela il ne s'embarrassait pas de beaucoup de livres, s'étant seulement servi durant environ dix ans de la Sainte Bible, de la Somme de saint Thomas et des Controverses du cardinal Bellarmin » (PR I 11).

En effet, si saint Thomas lui fournissait sa référence catholique et Bellarmin, « le très excellent théologien » (C 184), l'arsenal des preuves contre les protestants, la seule base de discussion possible était la Bible. En cela il était d'accord avec les hérétiques :

> La foi chrétienne est fondée sur la Parole de Dieu, c'est cela qui la met au souverain degré d'assurance, comme ayant à garant cette éternelle et infaillible vérité ; la foi qui s'appuie ailleurs n'est pas chrétienne : donc la Parole de Dieu est la vraie règle de bien croire, puisqu'être fondement et règle en cet endroit n'est qu'une même chose (C 143s).

François de Sales se montrait très sévère envers les auteurs et les propagateurs des erreurs, en particulier l'« hérésiarque » Calvin et les ministres protestants, envers lesquels il ne professait aucune tolérance. Au contraire, sa patience était

sans limites envers tous ceux qu'il estimait victimes de leurs théories. C'est encore Pierre Magnin qui assure qu'« il écoutait avec patience leurs difficultés sans jamais se mettre en colère, ni proférer aucune parole injurieuse contre eux, nonobstant toute chaleur de dispute et toutes les injures, moqueries ou calomnies dont lesdits hérétiques se servent communément, mais au contraire, il leur témoignait un amour très cordial qui n'était animé d'autre intérêt que de la seule gloire de Dieu et du salut de leurs âmes » (PR I 11).

Dans une section de son livre, intitulée *De l'accommodement*, J.-P. Camus a relevé un certain nombre de traits de son modèle, qui le différenciaient des autres missionnaires du Chablais – il s'agissait sans doute des capucins – à la robe longue, à l'abord austère et rude, et qui traitaient les gens « de cœurs incirconcis, de rebelles à la lumière, d'opiniâtres, d'engeance de vipères, de membres pourris, de tisons d'enfer, d'enfants du diable et de ténèbres »[8]. Pour ne pas effaroucher la population, François et les siens avaient décidé de « marcher avec des manteaux courts, et bottés, pour se donner, en cette façon, plus facile accès dans les maisons particulières, et ne blesser point les yeux des compagnies par le port de l'habit long qui leur était nouveau ».

Toujours selon Camus, il fut dénoncé à l'évêque parce qu'il donnait aux hérétiques le nom de « frères », précisant toutefois qu'il s'agissait de frères « errants », « pour les inviter à la réunion et réconciliation par ce terme d'amour et de bénignité ». À ses yeux, la fraternité avec les protestants se justifiait par divers motifs : « Ils sont en effet nos frères par le baptême, lequel est bon en leur Église ; de plus ils le sont quant à la chair et le sang, car nous sommes eux et nous enfants d'Adam. Item*, nous sommes concitoyens, et étions sujets d'un même prince ; tout cela n'est-il point capable de composer quelque fraternité ? joint* que je les regardais comme enfants de l'Église en disposition, puisqu'ils se laissent instruire, et comme mes frères en espérance d'une même vocation à salut ; et c'est ainsi que l'on appelait autrefois les catéchumènes avant qu'ils fussent baptisés »[9]. Frères « égarés », « frères rebelles » (L5 31), mais frères quand même. Les missionnaires « de choc »

8 Voir toute cette section *De l'accommodement*, dans J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 6. Il faut observer toutefois que Mgr Camus avait une aversion assez marquée à l'égard des moines et des religieux.

9 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 6.

lui disaient en outre « qu'il gâtait tout en pensant bien faire, qu'il flattait l'orgueil si naturel à l'hérésie, et qu'il endormait ces gens-là dans leur erreur en leur cousant des oreillers sous les coudes ; qu'il était meilleur de les corriger en miséricorde et justice, sans leur graisser la tête de l'huile de la cajolerie ». Quant à lui, il traitait les gens avec respect, voire avec compassion et « si les autres se voulaient faire craindre, lui se désirait faire aimer et entrer dans les esprits par la porte de la complaisance »[10].

Même si Camus semble bien forcer les traits en opposant les deux méthodes, il est certain que la méthode salésienne avait ses caractéristiques propres. La tactique employée avec un calviniste comme Jean-Gaspard Deprez le montre bien : lors de leur première rencontre, racontera-t-il, « celui-ci, m'accostant, me demanda comment allait le petit monde, savoir le cœur, et si je croyais d'être sauvé en ma religion, et comment je servais Dieu en elle » (PR I 24). Au cours des colloques secrets qu'il eut à Genève avec Théodore de Bèze, successeur de Calvin, à partir du mois de juillet 1597, il employa la même méthode, fondée sur le respect de l'interlocuteur et le dialogue courtois. Le seul qui se fâcha fut de Bèze, qui prononça des « paroles indignes d'un philosophe »[11].

Au dire de Georges Rolland, qui le vit souvent à l'œuvre avec les protestants, « il ne les conduisait jamais [...] aux termes de se fâcher ni de leur donner de la honte et confusion » ; mais « avec sa douceur ordinaire il leur répondait sainement, facilement, sans aigreur et sans mépris et par ce moyen il s'acquérait leurs cœurs et leur bienveillance » (PR I 28). Lui aussi rapporte qu'il était « souvent critiqué par les catholiques qui le suivaient auxdites conférences, parce qu'il traitait trop doucement avec les adversaires. On lui disait qu'il leur fallait faire honte de leurs impertinentes* réponses, à quoi il répondait qu'user de paroles injurieuses et de mépris ne ferait que rebuter et empêcher de revenir ces pauvres dévoyés, et qu'il fallait chercher leur salut et non pas leur confusion. Et en chaire, quand il parlait d'eux, il disait : 'Messieurs nos adversaires', et évitait tant qu'il pouvait de prononcer le mot d'hérétique ou d'huguenot » (PR I 28).

À la longue, cette méthode se révéla efficace. L'hostilité initiale de la population du Chablais, que traduisaient bien les termes injurieux de « papiste », «

10 *Ibid.*

11 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 159.

mage », « sorcier », « idolâtre » et « bigle »[12], qu'on lui décochait, fit place peu à peu au respect, à l'admiration et à l'amitié. En comparant sa méthode avec celle des autres missionnaires, Camus a écrit qu'il « prenait plus de mouches avec une cuillerée de ce miel qui lui était si familier, que tous ceux-ci avec des tonneaux de vinaigre »[13]. Au dire de Claude Marin, ce furent les enfants qui osèrent s'approcher les premiers ; « il leur donnait une caresse avec une douce parole »[14]. Un nouveau converti tenté par la défection lui dira : « Vous avez regagné mon âme »[15].

À la recherche d'une nouvelle forme de communication

Au début de sa mission dans le Chablais, François de Sales s'était trouvé très rapidement devant un mur, les chefs du parti protestant ayant décidé d'interdire à leurs coreligionnaires toute forme de participation aux prêches du prêtre « papiste ». Que faire dans ces conditions ? Puisque les Thononais ne voulaient pas ou n'osaient pas venir à lui, il irait à eux. Comment ? La nouvelle forme de communication consistera à rédiger et à distribuer périodiquement des feuilles qu'ils pourront lire à loisir dans leur maison. À vrai dire, l'idée ne vint pas de lui : « Je n'y eusse pas pensé, avouait-il, si un gentilhomme grave et judicieux ne m'eût sommé et donné le courage » (C 4).

L'entreprise commença en janvier 1595. Il rédigea les premiers articles, copiés à la main en attendant de pouvoir utiliser les services d'une typographie, et il

12 Pierre Bouverat a rapporté « qu'au commencement que ce bienheureux arriva en cette ville de Thonon, tout le monde se moquait de lui, l'appelant bigle par dérision » (PR I 11). François de Sales était affecté de strabisme de l'œil gauche.

13 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 6.

14 Cité par F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 383.

15 Le témoignage est de Michel Favre. Cf. F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 392-393. Cette méthode s'appliquait apparemment aussi aux musulmans. Au cours de son voyage à Paris, rapporte Charles-Auguste, « il satisfit à la curiosité d'un homme turc, qui se trouva pour lors à Paris, touchant le très haut mystère de la Trinité, et l'en renvoya pleinement informé, et moins mal affectionné envers le nom chrétien » (C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 315). Il s'agissait peut-être d'un chargé d'affaires du sultan Mehmet III (1566-1603), selon F. Trochu, *Saint François de Sales de Sales de Sales*, t. I, p. 652.

les diffusait à mesure. D'après l'Année Sainte, « chaque semaine, ce bon pasteur envoya à Chambéry pour imprimer une nouvelle feuille qu'il faisait distribuer ensuite dans les maisons de Thonon et dans celles des campagnes »[16]. S'adressant aux « messieurs de Thonon »[17], François de Sales leur expliquait le pourquoi et le comment de cette initiative :

> Ayant continué quelque pièce de temps la prédication de la parole de Dieu en votre ville, sans avoir été ouï* des vôtres que rarement, par pièces et à la dérobée, pour ne rien laisser en arrière de mon côté, je me suis mis à réduire en écrit quelques principales raisons, que j'ai choisies pour la plupart des sermons et traités que j'ai faits ci-devant* à vive voix pour la défense de la foi de l'Église (C 1).

Distribuées périodiquement à domicile, les feuilles volantes ressemblaient à une sorte de journal hebdomadaire[18]. Quels avantages pensait-il retirer de cette nouvelle forme de communication ? Dans son adresse aux « messieurs de Thonon », François de Sales a parfaitement mis en lumière les quatre « commodités » de la communication écrite : 1. Elle porte l'information à domicile. 2. Elle facilite la confrontation publique et le débat d'opinions avec « l'adversaire ». 3. Il est vrai que « les paroles en bouche sont vives*, en papier elles sont mortes », mais l'écrit « se laisse mieux manier, il donne plus de loisir à la considération que la voix, on y peut penser plus creusement* ». 4. La communication écrite est un moyen efficace pour lutter contre la désinformation, parce qu'elle fait connaître avec exactitude la pensée de l'auteur et elle permet de vérifier si la pensée d'un particulier correspond ou non à la doctrine qu'il prétend défendre. C'est ce qui lui faisait dire : « Je ne dis rien à Thonon que je ne veuille bien qu'on sache, si besoin était, à Necy* et à Rome »[19].

De fait, pensait-il, son premier devoir était de lutter contre les déformations

---

16 *Année Sainte* manuscrite, p. 7, citée par F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 341.

17 François de Sales écrivait textuellement « à Messieurs de Thonon », parce que l'adjectif pronominal mes contenu dans messieurs avait encore toute sa force.

18 « La Gazette », considérée généralement comme le premier journal français, sera fondée en 1631 par Théophraste Renaudot avec l'appui de Richelieu et destinée à être l'organe officieux du gouvernement. *La Gazzetta di Venezia* était antérieure d'un siècle (1536). Saint François de Sales sera proclamé patron des journalistes en 1923.

19 Voir l'adresse « A Messieurs de Thonon », in OEA, t.1, p. 2-3 (avec les deux rédactions).

que faisaient subir à la doctrine de l'Église les auteurs protestants. « L'un de leurs plus grands maux, écrira J.-P. Camus, c'est que leurs ministres leur déguisent notre créance*, et la leur représentent toute autre qu'elle n'est : par exemple, que nous ne faisons aucun état de l'Écriture sainte ; que nous adorons le Pape, comme Dieu ; que nous tenons les saints comme dieux ; que nous faisons plus d'état de la sainte Vierge que de Jésus- Christ ; que nous adorons les images d'adoration de latrie*, et leur attribuons de la divinité ; que les âmes du purgatoire sont en la même rage et au même désespoir que celles de l'enfer ; que nous adorons du pain en l'Eucharistie ; que nous privons le peuple de la participation au sang de Jésus-Christ ; que nous nous moquons des mérites de Jésus-Christ, pour attribuer tout notre salut au mérite de nos bonnes œuvres ; que la confession auriculaire est une bourrellerie* d'esprits ; et semblables invectives, qui rendent notre religion odieuse et décriée parmi ces peuples, qui en sont malicieusement informés »[20].

Deux attitudes caractérisent la démarche personnelle du « journaliste » François de Sales : d'une part, le devoir d'informer ses lecteurs avec exactitude, de leur expliquer les raisons de la position catholique, bref de leur être utile ; d'autre part, un grand désir de leur témoigner son affection. S'adressant à ses lecteurs, il leur déclarait d'emblée : « Vous ne lirez jamais écrit qui vous soit donné par homme plus affectionné à votre service spirituel que je suis » (C 5).

À côté de la communication écrite, il utilisa incidemment d'autres formes de communication, notamment le théâtre. Lors de la grande manifestation catholique à Annemasse en septembre 1597, devant une foule de plusieurs milliers de personnes, on joua un drame biblique intitulé Le sacrifice d'Abraham, dans lequel le prévôt tenait le rôle de Dieu le Père. La composition du texte en vers n'était pas son œuvre, mais c'est lui qui aurait suggéré ce thème à son cousin, le chanoine de Sales, et à son frère Louis, que l'on disait « grandement versé ès* lettres humaines »[21].

20 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 16.

21 Voir F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 506. Le thème biblique devait être à l'odre du jour, puisque Théodore de Bèze lui-même était l'auteur d'une tragédie intitulée *Abraham sacrifiant* (1553).

Les Controverses

Quand on étudie le contenu de ces tracts qui, regroupés et enrichis au fil des mois, seront publiés plus tard sous le titre de Controverses[22], on y découvre un homme qui pratique avec vigueur et dextérité ce qu'on pourrait appeler l'escrime intellectuelle. Dans ces pages passionnées on sent vibrer encore l'ardeur des controverses publiques, où le prévôt de Sales s'évertuait à « parler à son homme » – alloqui hominem, disait Vaugelas – en lui interdisant les échappatoires.

Dans une offensive en règle, l'auteur concentre son attaque sur les points les plus litigieux du débat avec les responsables protestants : d'abord l'autorité et les marques de la véritable Eglise (première partie) ; puis les règles de la foi que les réformateurs ont violées, à savoir la Sainte Ecriture, les traditions apostoliques, l'Église, les conciles, les Pères, le pape, les miracles et la raison naturelle (seconde partie) ; enfin les questions concernant les sacrements et le purgatoire (troisième partie). Avec une confiance inébranlable dans la justesse de sa cause, l'auteur accumule les arguments puisés tour à tour dans la Sainte Écriture, la Tradition, les Pères de l'Église, les conciles, l'histoire et la raison naturelle.

François de Sales manie l'ironie, l'interpellation, l'interrogation, la lamentation. Devinant les objections de ses adversaires, il les devance : « Mais je vous vois venir en trois escadrons » (C 24), c'est-à-dire avec trois types de contre-attaques. Il les félicite pour la franchise de certaines de leurs affirmations : « Véritablement, c'est parler français et réalement* » (C 28). Après une série d'arguments qui devraient bien suffire, il conclut : « Passons outre » (C 31). De temps en temps, pour faire passer une pilule un peu amère, il semble vouloir s'excuser : « Permettez-moi, je vous prie, que je dise librement la vérité. Tous ces discours ressentent le mal de chaud* ; ce sont des songes qu'on fait en veillant, qui ne valent pas celui que Nabuchodonosor fit en dormant » (C 41). Pour prouver que l'Église n'est pas seulement une réalité invisible, cachée, mais un peuple en chair et en os, aussi réel que celui de l'Ancien Testament, il s'écrie presque avec agacement : « La Synagogue par qui persécutée ? par les Égyptiens, Babyloniens, Madianites, Philistins, tous peuples

22 Les *Controverses* ne seront publiées pour la première fois qu'en 1672, par les soins du père Harel, religieux minime. À cette ancienne édition très défectueuse il faut substituer l'édition critique d'Annecy. Voir OEA, t. I, p. CXXIX-CXXXII.

visibles ; l'Église, par les païens, Turcs, Maures, Sarrasins, hérétiques, tout est visible. Bonté de Dieu ! et nous demanderons encore si l'Église est visible ! » (C 47)

Dans l'Église catholique, certes, il n'y a pas que de bons exemples, François de Sales le reconnaît avec douleur, mais les opposants ont tort par leurs préjugés unilatéraux : « Que si, au lieu de faire profit de ces exemples et conforter vos cerveaux à la suavité d'un si saint parfum, vous tournez les yeux devers* certains lieux où la discipline monastique est du tout abolie, et n'y a plus rien d'entier que l'habit, vous me contraindrez de dire que vous cherchez les cloaques et voiries, non les jardins et vergers. Tous les bons catholiques regrettent le malheur de ces gens, et détestent la négligence des pasteurs et l'ambition des aises de laides âmes ». Vous ne voyez pas, leur dit-il en substance, ou plutôt vous ne voulez pas voir les « célestes abeilles » qui « ménagent* en l'Église et y brassent le miel de l'Évangile » (C 119s).

Il s'en prend avec mordant à la traduction française des Psaumes, œuvre de Clément Marot : « Oh ! que vous êtes contents de pouvoir psalmodier et chanter ces rimes françaises 'marottées' ! Il vaudrait mieux se taire en latin que de blasphémer en français » (C 175). Un peu plus loin, utilisant l'assonance cocasse, il parlera de « la rimaillerie de Marot » (C 185). Quant à l'interprétation des Saintes Écritures qui a cours dans les versions des hérétiques, c'est la confusion : « Voici en notre âge s'élever un épais brouillard de l'esprit de tournoiement, lequel a tellement ébloui ces regratteurs de vieilles opinions qui ont couru ci-devant*, que chacun a voulu tourner, qui d'un côté qui d'autre, et chacun au biais de son jugement, cette sainte sacrée Ecriture de Dieu » (C 176s).

« Belle façon de raisonner ! » s'exclame-t-il quand le raisonnement des adversaires ne vaut rien ; « belle conséquence ! » quand la logique reste en défaut (C 198). Par-dessus tout, François de Sales ne veut pas être dupe de tous ces jugements particuliers qui se prétendent fondés sur la science : « Qui voudrait subir le joug du jugement d'un particulier ? pourquoi plutôt de l'un que de l'autre ? qu'il parle tant qu'il voudra de l'analogie, de l'enthousiasme, du Seigneur, de l'Esprit, tout cela ne pourra jamais brider tellement mon cerveau que, s'il faut s'embarquer à l'aventure, je ne me jette plutôt dans le vaisseau de mon jugement que dans celui d'un autre, quand il parlerait grec, hébreu, latin, tartarin, mauresque et tout ce que vous voudrez » (C 209).

Quant à la doctrine « calvinesque », elle lui paraît « toute nouvelle, toute dou-

teuse, rapetassée et bigarrée » (C 221). Et quel scandale d'entendre un simple « ministrot », prêchant comme parole de Dieu que toute l'Église visible a erré » (C 335) ! Si seulement le liseur consentait à laisser de côté « les bésicles de sa propre passion » (C 367) ! Certes, reconnaissait-il encore une fois, les protestants avaient raison de dénoncer certains abus et vices ; si seulement ils l'avaient fait avec humilité et mesure ! « Que si les ministres eussent tancé les vices, remontré* l'inutilité de quelques censures et décrets, emprunté quelques saints avis des livres moraux de saint Grégoire, et de ceux de saint Bernard [...], produit quelque bon moyen de lever* les abus qui sont survenus en la pratique bénéficiaire* pour la malice du temps et des hommes, et se fussent adressés à Sa Sainteté avec humilité et reconnaissance, tous les bons les eussent honorés, et caressé* leurs desseins » (C 315).

À lire ce livre passionné, l'on croirait parfois retrouver dans les développements de François de Sales la verve, les sarcasmes et les inventions verbales de l'« infâme Rabelais ». On s'aperçoit aussi que l'impulsivité naturelle de son caractère n'est pas qu'une légende, comme le prétendait H. Bremond[23]. Elle s'exprimait même parfois par des gestes qui le trahissaient. Ferdinand Bouvier a raconté que les ministres de Genève lui avaient envoyé un livre hérétique qu'il mit sous les yeux du prévôt pour qu'il le regarde. « Ce qu'il fit, et, le lisant, il y trouva une infinité de faussetés et blasphèmes, et, ému* du zèle de la vérité, il en déchira trois ou quatre feuillets des plus pernicieux. Cependant je le vins trouver. À mon arrivée, il se mit à sourire, me demandant pardon, et me dit qu'il n'avait jamais vu un si impudent menteur que celui-là » (PR I 16).

La Défense de l'Étendard de la sainte Croix et le Code Fabrien

La *Défense de l'Étendard de la sainte Croix* est un écrit de circonstance, occasionné par la contestation protestante de l'« adoration » de la croix pratiquée par les catholiques, publié en 1600[24]. Il s'agit d'une réponse au *Bref traité de la vertu*

23 « Quant à la douceur proprement dite, qui sera naturellement doux, s'il ne l'était pas ? » Voir H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. I, p. 77. François de Sales était habituellement doux, mais sous le coup d'une forte émotion il pouvait « exploser ».

24 *Defense de l'Estendart de la saincte Croix de nostre Sauveur Jesus-Christ*. Divisee en quatre

de la Croix du ministre protestant Antoine de La Faye. L'auteur se fait le défenseur des images et des signes religieux visibles, nécessaires dans les rapports entre Dieu et l'homme. L'affirmation centrale est que l'« adoration » de la croix du Christ n'est pas idolâtrie, parce que le catholique n'adore pas la pierre et le bois, mais en honorant la croix il adore le Crucifié qui a voulu se servir de cet instrument de supplice pour accomplir la rédemption. L'ouvrage traite non seulement « de l'honneur et vertu de la vraie croix » (*Livre* I), et « de l'honneur et vertu de l'image de la croix » (Livre II), mais aussi « de l'honneur et vertu du signe de la croix » (*Livre* III), et « de la qualité de l'honneur qu'on doit à la croix » (*Livre* IV). Tout en affirmant dans l'avant-propos que son contradicteur ne le trouvera jamais « que très affectionné à son service » (DF 28), François de Sales emploiera dans cet ouvrage un ton encore plus mordant à l'encontre de ce ministre genevois.

S'adressant directement au « traiteur », c'est-à-dire à l'auteur calviniste du *Bref traité*, il l'apostrophe avec un « Dites-moi, je vous prie, traiteur » (DF 37) ; dénonce ironiquement les divergences entre protestants en disant que « le saint esprit des luthériens et le vôtre ne sont pas d'accord » (DF 38) ; tance vertement ce « très ignorant ou très impudent imposteur » (DF 44) ; lui reproche avec hauteur un oubli : « Vous ne disiez mot de tout ceci, petit traiteur : êtes-vous aveugle, ou si vous faites le fin ? » (DF 54) ; lui impute des changements continuels : « Ce petit traiteur est un protée et caméléon » (DF 129) ; ironise sur les « subtiles recherches que fait ce plaisant traiteur » (DF 156), qui rit de tout comme Démocrite et doute de tout comme Pyrrhon (DF 171). Comme dans la joute verbale, il le coupe avec un : « Ici je vous arrête, ô traiteur, et vous somme de me dire si... » (DF 271). Narquois, il défend la position des Pères de l'Église : « Permettez- nous, traiteur, que nous soyons de leur opinion plutôt que de la vôtre » (DF 291). Tantôt il proteste : « Non, traiteur, vos finesses sont cousues à fil blanc » (DF 293) ; tantôt il conclut avec un sentiment de victoire : « En voilà bien assez, ce me semble, pour les bons entendeurs » (DF 336). L'on assiste donc à une véritable guerre des idées : « La Sorbonne vous déplaît toujours, aussi est-ce un arsenal infaillible contre vos académies » (DF 182). L'adversaire principal, derrière lequel s'avance le « traiteur »,

---

Livres. Par François de Sales, Prévost de l'Eglise Cathedrale de sainct Pierre de Geneve. Contre un petit traicté, n'aguere sorti de la mesme ville de Geneve, faussement intitulé : De la vertu de la Croix et de la maniere de l'honnorer. A Lyon, par Jean Pillehotte, à l'enseigne du nom de Jésus, 1600. Avec permission.

est de taille : « Entre tous les novateurs et réformeurs*, il n'en a point été, à mon avis, de si âpre, hargneux et implacable que Jean Calvin » (DF 361).

Rarement dans cet écrit, l'auteur concède à son adversaire que des abus peuvent exister chez les catholiques, ajoutant aussitôt que « le moyen de redresser l'usage de la croix ne gît pas à la renverser, mais à bien dresser et instruire les peuples » (DF 201). Il peut arriver que des choses bonnes soient utilisées à des fins de superstitions, mais alors il faudrait « corriger l'abus et retenir l'usage » (DF 294). Rarement aussi la polémique s'interrompt pour faire place à un instant de contemplation, comme cette exclamation qui conclut un chapitre passionné : « Sainte et admirable vertu de la Croix, pour laquelle elle mérite d'autant plus [d'être honorée » (DF 80) !

Malgré tout, le ton s'apaise à la fin du livre. Que ferons-nous de ces ennemis implacables ? se demande l'auteur avant de conclure. Après avoir employé tous les arguments à sa disposition pour défendre la vérité, les droits de la charité reprennent le dessus : « Cesserons-nous de nous employer à leur salut, puisqu'ils n'en veulent pas seulement voir la marque ? Mais comme* pourrions-nous désespérer du salut d'aucun* » (DF 370) ? Ce qu'il faut faire, c'est « soupirer chaudement pour eux » en implorant le pardon de Dieu.

Le troisième écrit polémique tombé de sa plume est une introduction théologique en latin (*Titulus primus*) au monumental *Codex Fabrianus* de son ami Antoine Favre. On y trouve la plupart des sujets qu'il a déjà abordés dans les *Controverses*, avec l'addition toutefois d'une section consacrée à « quelques hérésies politiques des novateurs » (O2 223ss). Il n'est pas certain qu'il faille attribuer à François de Sales tous les mots de l'introduction, qui a été éditée en 1606 avec l'ensemble de l'ouvrage sous la responsabilité d'Antoine Favre. On pense généralement que le rigoureux jurisconsulte a retouché le texte de François en y versant son « aigreur contre les huguenots »[25]. Le ton est donné dès le début :

> Au siècle dernier, s'échappa de l'enfer une race d'hommes dont je ne sais si elle est plus digne d'horreur ou de pitié. Abandonnant l'unité de la religion chrétienne et de notre sainte foi catholique, et, par une juste conséquence, la vérité, ils introduisirent de nouveaux dogmes et de nouvelles hérésies, mais tirées en grande partie d'erreurs anciennes déjà condamnées (O2 67s).

C'est avec Luther que tout s'est gâté : « C'était un homme fauteur de troubles et

25 Voir la Préface des Éditeurs, in OEA, t. XXIII, p. VII.

tellement violent, que, au témoignage de Philippe Melanchthon, non seulement Erasme, mais aussi le duc Frédéric[26], sous la protection et les auspices duquel Luther lança son aventure tragique, lui souhaitaient une douceur et une modération que lui-même reconnaissait lui faire défaut, en avouant qu'il agissait sans être en pleine possession de soi-même » (O2 219s). Quant à Calvin, il est décrit comme un « homme plein de fraude et de tromperie, d'un esprit rusé et tenant du renard »[27]. A noter que les éditeurs d'Annecy n'ont pas osé attribuer à François de Sales le passage où il est dit, à propos du mystère eucharistique, que les hérétiques « méritent vraiment d'être plutôt renvoyés à l'école de grammaire qu'à celle de théologie, pour y recevoir les verges toutes les fois qu'ils nieront que le verbe *être* désigne la vérité de la substance, non sa simple signification » (O2 96). De tous les trois écrits polémiques, cet écrit de nature juridique, couvert de l'autorité d'Antoine Favre, est le plus virulent dans ses attaques.

La correction fraternelle : charité et vérité

Il est certain qu'au temps de la réforme protestante, les discordes entre chrétiens et les guerres de religion ont mis à mal l'idéal humaniste placé sous le signe du respect et de la tolérance. François de Sales a été très critiqué parce qu'il a écrit dans son *Introduction à la vie dévote* qu'il « faut décrier tant qu'on peut » les « ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise » (D3 29). A noter cependant qu'il rangeait parmi ces ennemis, non pas les hérétiques en tant que tels, mais « les sectes des hérétiques et les chefs d'icelles* ». C'est l'hérésie et ses responsables qui le tourmentaient. Il faut dire que l'air du temps n'incitait guère à la douceur dans la défense de thèses contradictoires. Pour comprendre la vigueur de ses attaques, il suffira de rappeler que les catholiques étaient traités par leurs adversaires tantôt de « forcenés, rendus punais* par l'idolâtrie et plus stupides que le bois »[28], tantôt

26 Frédéric III le Sage, électeur de Saxe (1463-1525), protégea Luther après son excommunication et sa mise au ban de l'empire.

27 Voir OEA, t. XXIII, p. 155. Il n'est pas impossible que le rigoureux Antoine Favre soit intervenu ici aussi pour appuyer les traits contre Calvin.

28 Le texte cité par François de Sales (DF 156) est tiré du *Bref traité de la vertu de la Croix* d'Antoine de La Fave.

d'« idolâtres, superstitieux, punais*, forcenés, insensibles » (DF 352).

Pour expliquer les réactions de François de Sales, il faut prendre en considération avant tout son éducation intensément catholique. Il souffrait de voir l'Église catholique non seulement menacée, mais aussi méprisée par Luther, Calvin et leurs disciples qui disaient que « quand Calvin commença, il n'y avait point d'Église, qu'elle était chue* en ruine, et qu'ils l'ont rebâtie et réformée. Et tout ceci se fait et se dit pource* qu'alors il n'y avait point d'Eglise que catholique papiste qu'ils nomment ». Il rapporte une phrase du poète huguenot Guillaume Du Bartas qui avait déclaré que « l'Église était cette grande paillarde de l'Antéchrist » (S1 221). Les protestants, qui ne croient que ce qui est écrit dans la Bible et nient la tradition de l'Église, ne font-ils pas comme les partisans de Mahomet, pour qui « l'Alcoran* dit bien qu'il a été envoyé du ciel, mais qui le croit » (S1 249) ?

Une autre explication tient à sa formation juridique. Le père Ravier a montré qu'il existait en lui une opposition entre l'apôtre compréhensif et dialoguant et le juriste choqué par les divisions politiques et religieuses, plein de zèle pour la défense de la vérité[29]. Le point de vue de Ruth Kleinman est très proche de celui du jésuite[30]. Le père Lajeunie plaide en faveur de François de Sales, en montrant l'intolérance de Genève[31]. Quoi qu'il en soit, il faut se rendre compte que dans la société de cette époque, les concepts de tolérance et de liberté religieuse n'avaient pas encore le sens qu'ils auraient plus tard. Avec le temps, on pourra constater que la stratégie de François de Sales évoluera toujours plus dans le sens de l'abandon de toute polémique. C'est ce qui ressort de ce conseil à un prédicateur novice : « J'aime la prédication qui ressent plus à l'amour du prochain qu'à l'indignation, voire même des huguenots, qu'il faut traiter avec grande compassion, non pas les flattant, mais les déplorant » (S1 323).

En 1615, dans un *Mémoire pour la conversion des hérétiques et leur réunion à l'Église*, il souhaitait que le Saint-Siège incite « tous les princes catholiques et toutes les républiques non pas à prendre les armes extérieures, mais les intérieures » et qu'il « propose » la réunion des hérétiques à la sainte Eglise » (O1 305). Il ajoutait

29 Voir la position d'A. Ravier sur cette question, in PL LXI-LXXVIII.

30 R. Kleinman, *François de Sales et les protestants,* Lyon, Éditions du Chalet 1967.

31 Un édit de 1550, repris par la suite, interdisait à quiconque de revenir « à la loi papistique » sous peine de « perdition de la vie ». Voir OEA, t. XIV, p 223, note 1.

même : « Tant d'hérétiques et de républiques* hérétiques sont si proches de moi que mon esprit ne peut se défendre d'y songer souvent et de prendre en pitié une telle désolation » (O1 309). Proposition sans doute utopique, mais significative de son état d'esprit à cette époque. Quand il rédigera la Préface au *Traité de l'amour de Dieu*, paru en 1616, il préviendra le lecteur qui pourrait s'étonner du changement de ton : « Si tu trouves le style un peu (quoique ce sera, je m'assure, fort peu) différent de celui dont j'ai usé écrivant à Philothée, et tous deux grandement divers de celui que j'ai employé en la Défense de la Croix, sache qu'en dix-neuf ans, on apprend et désapprend beaucoup de choses » et « que le langage de la guerre est autre que celui de la paix » (PL 347).

L'auteur de *L'Esprit du bienheureux François de Sales* a bien touché, semble-t-il, le cœur du message salésien sous sa forme définitive quand il a intitulé le début de son œuvre : *De la charité véritable*, citant cette « précieuse et notable sentence » de son héros : « La vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable »[32]. Pour François de Sales, explique Camus, toute correction doit avoir pour but le bien de celui qu'on corrige - ce qui peut provoquer une souffrance momentanée - et elle doit être faite avec douceur et patience. De plus, celui qui corrige doit être prêt à souffrir des injustices et des ingratitudes de la part de celui qui reçoit la correction. On retiendra de l'expérience « chablaisienne » de François de Sales que l'alliance indispensable de la vérité et de la charité n'est pas toujours facile à traduire en pratique, qu'il existe plusieurs manières de la mettre en œuvre, mais qu'elle est indispensable à celui qui porte un vrai souci d'instruction et d'éducation.

32 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie I, section 1.

Chapitre VII

FORMER LES COLLABORATEURS

François ne désirait pas devenir évêque. « Je ne suis point né pour commander », aurait-il dit à Pierre Critain, qui lui disait pour l'encourager à accepter : « Il n'y a personne qui ne vous désire » (PR I 30), Il accepta quand il reconnut la volonté de Dieu dans celle du duc, de Mgr de Granier, du clergé et du peuple. Il fut consacré le 8 décembre 1602 dans l'église de sa paroisse de Thorens. Ce jour-là, écrira-t-il dix ans plus tard dans une lettre à Jeanne de Chantal, « Dieu m'avait ôté à moi-même pour me prendre à lui et puis me donner au peuple ; c'est-à-dire, qu'il m'avait converti de ce que j'étais pour moi en ce que je fusse pour eux » (L5 312s). Pour remplir la mission pastorale qui lui était confiée au service de « ce pauvre et affligé diocèse de Genève » (L7 397), il avait besoin de collaborateurs. Certes, il aimait à l'occasion appeler tous les fidèles « mes frères et mes coopérateurs » (S2 192), mais cette appellation s'appliquait à plus forte raison aux membres de son clergé, ses « confrères »[1].

L'évêque et ses collaborateurs

Sa première préoccupation était d'avoir de « bons curés », car « les évêques travaillent en vain s'ils ne sont soigneux de pourvoir leurs églises paroissiales de curés

1 Écrivant à l'un de ses curés, il signait : « Votre humble et très affectionné confrère et serviteur » (L4 67).

dévots, de vie exemplaire et de suffisante doctrine, parce que ce sont les pasteurs immédiats qui doivent marcher devant les brebis » (O2 400).

Il fallait commencer par la « pédagogie de l'exemple » : le pasteur devait devenir le modèle du troupeau qui lui était confié (forma gregis), et d'abord de son clergé. Dans ce but il se prescrivit un *Règlement épiscopal*[2]. Rédigé à la troisième personne, il prévoyait non seulement les devoirs strictement religieux de sa charge pastorale, mais aussi la pratique d'un certain nombre de vertus sociales, comme la simplicité de vie, le souci habituel des pauvres, la civilité et la décence. Dès le début on trouve un article contre la vanité ecclésiastique : « Premièrement, quant à l'extérieur, François de Sales, évêque de Genève, ne portera point d'habits de soie ni qui soient plus précieux que ceux qu'il a portés par ci-devant*; toutefois ils seront nets et bien proprement* accommodés autour de son corps » (O1 111). Voulant un jour « communiquer [son] âme avec naïveté » à une dame tentée par la vanité, il lui avouera : « Je n'ai jamais seulement voulu porter des bas d'étamine, ni jamais des gants ni lavés ni musqués, dès* que je me suis voué à Dieu, ni jamais papier doré ni poudres ; ce sont des mignardises trop menues et vaines » (L9 89).

Dans sa maison épiscopale il se contentera de deux ecclésiastiques et de quelques serviteurs, souvent très jeunes. Ils seront formés, eux aussi, à la simplicité, à la courtoisie et au sens de l'accueil. La table sera frugale, mais propre et nette. La distribution régulière de l'aumône tiendra une grande place dans ses préoccupations. Sa maison devra être ouverte à tous, car « la maison d'un évêque doit être comme une fontaine publique où les pauvres et les riches ont également droit d'approcher et de puiser de l'eau »[3].

En outre, l'évêque devra continuer à se former et à étudier : « Il fera en sorte qu'il puisse apprendre quelque chose tous les jours, utile néanmoins et qui soit convenable à sa profession » (O1 121). Normalement il consacrera deux heures pour étudier, entre sept et neuf heures du matin, et après souper il pourra lire l'espace d'une heure. L'étude lui plaisait, reconnaissait-il, mais elle était indispensable : il se considérait comme « étudiant toujours en théologie » (L2 253).

---

2 Voir le *Règlement épiscopal* de 1602, signé par François de Sales et Jean Fourier, de la Compagnie de Jésus, dans O1 111-126.

3 Témoignage de François de Longecombe, cité par F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. II, p. 545.

Un tel évêque ne pouvait se contenter d'être seulement un bon administrateur. Pour conduire le troupeau, le pasteur devait le connaître, et pour connaître la situation exacte du diocèse et du clergé en particulier, François de Sales entreprit une série impressionnante de visites pastorales, suivant les recommandations conciliaires. En 1605, il visita soixante-seize paroisses situées dans la partie française du diocèse et revint « après avoir battu les champs six semaines durant » (L3 125). L'année suivante, une grande tournée pastorale de plusieurs mois le conduisit dans cent quatre- vingt-cinq paroisses, environnées de « monts épouvantables tout couverts d'une glace épaisse de dix ou douze piques » (L3 199). En 1607, il se rendit dans soixante-dix paroisses, et en 1608, il termina la visite officielle de son diocèse en se rendant dans vingt paroisses aux environs d'Annecy, mais il fera encore plusieurs visites en 1610 à Annecy et dans les environs. En six ans il aura visité trois cent onze paroisses avec leurs dépendances. D'après Georges Rolland, son compagnon de route, il visita toutes les églises et toutes les chapelles de son diocèse, même celles qui étaient « de très difficile et dangereux abord », et qui « n'avaient jamais été visitées par un évêque, au moins de mémoire d'homme » ; « il prêchait dans toutes les églises, conférait le saint sacrement de confirmation, s'informait partout de la conduite des prêtres, des inimitiés et péchés publics » (PR I 47).

Grâce aux visites et aux contacts personnels, il acquit une connaissance précise de la situation réelle et des besoins de la population, en premier lieu du clergé. Il constata l'ignorance et le manque d'esprit sacerdotal de certains prêtres, sans oublier les scandales de certains monastères où la Règle n'était plus respectée. Le manque de « révérence » des ecclésiastiques dans l'exercice de leurs fonctions le heurtait : « Semblables aux rats et aux hirondelles, disait-il en se mettant humblement dans le rang, nous ne pouvons jamais nous apprivoiser avec le maître de la maison où nous vivons ». Le culte intéressé, fonctionnarisé, gâté par la recherche du gain rappelait trop les mauvais exemples tirés de la Bible : « Nous ressemblons à Nabal et à Absalon, qui ne se réjouissaient qu'à la tonte des brebis » (S2 332).

Élargissant son regard sur l'Église, il lui arrivait de dénoncer la vanité des prélats, ces « courtisans d'Église » (S2 294). Saint Jérôme était bien différent d'eux, quand il lavait les pieds des pèlerins, et même ceux des chameaux et des chevaux : « Un si grand homme, si célèbre dans le monde, avancé en âge ! Les demi-savants, c'est-à-dire les docteurs et les prélats de notre époque, eussent dit qu'il employait mal son temps, qu'il ne conservait pas sa dignité » (L2 195). La vanité et l'ambition

faisaient de certains hommes d'Église des crocodiles et des caméléons : « Le crocodile est un animal à la fois terrestre et aquatique, il pond sur la terre et chasse dans les eaux ; tels sont les courtisans d'Église. Les arbres après le solstice retournent leurs feuilles : l'orme, le tilleul, le peuplier, l'olivier, le saule ; il en va de même des ecclésiastiques » (S2 294). Aux griefs concernant le comportement personnel du clergé il ajoutait le reproche de lâcheté devant les injustices commises par le pouvoir temporel : « Oh ! que je voudrais voir des Ambroise commandant aux Théodose, des Chrysostome réprimandant des Eudoxie, des Hilaire corrigeant des Constance » (S2 333) ! S'il faut en croire une confidence de la mère Angélique Arnauld, il gémissait en outre sur les « désordres de la Cour de Rome », vrais « sujets de larmes », tout en estimant que « d'en parler au monde en l'état où il est, c'est causer du scandale inutilement »[4].

Sélection et formation des candidats

Le renouvellement de l'Église passait par un effort de discernement et de formation des futurs prêtres, très nombreux en son temps. Lors de sa première visite pastorale en 1605, il reçut 175 jeunes candidats ; l'année suivante il y en eut 176 ; en moins de deux ans il avait rencontré 570 candidats à la prêtrise ou novices venus des monastères[5].

Le mal venait en premier lieu de l'absence de vocation chez un bon nombre. Souvent c'était l'attrait du bénéfice temporel qui en tenait lieu ou le désir des familles de placer leurs cadets. Un discernement s'imposait dans tous les cas pour savoir si la vocation venait « du ciel ou de la terre ». L'évêque de Genève s'étonnait par exemple de la vocation subite d'un jeune homme qui faisait ses études au collège des jésuites à Chambéry, et se proposait de la vérifier : « si la résolution de ce chevalier vient du ciel », écrivait-il, « je contribuerai mon talent pour l'établir selon mon devoir » ; « si elle est de la terre, je le connaîtrai aisément par le repentir qui la suivra de près » (L3 336).

4 On peut lire ses confidences à la mère Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, dans Sainte-Beuve, *Port-Royal,* Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard 1953, p. 254.

5 Voir F. Trochu, *Saint François de Sales,* t. II, p. 218.

L'admission aux ordres exigeait une bonne formation intellectuelle. « Il a si peu de lettres, disait-il d'un aspirant au sacerdoce, que je ferais grande conscience de lui donner l'ordre de prêtrise s'il n'étudie beaucoup davantage », ajoutant même avec une pointe de sévérité : « Je lui ai fait savoir qu'il ne revînt pas qu'avec cette provision*-là » (L7 153). Un de ses neveux, fils de son frère Gallois, voulant embrasser l'état ecclésiastique, il le fit venir « pour lui faire faire son cours de philosophie » et le « styler aux offices du chœur » (L9 329).

L'évêque de Genève prenait très au sérieux les décrets du concile de Trente qui avait prévu, entre autres, l'établissement, partout où c'était possible, d'un collège « qui soit un perpétuel séminaire de ministres pour le service de Dieu ». La formation devait commencer dès le bas âge (12 ans), parce que « les jeunes gens, s'ils ne sont pas bien élevés et bien instruits, se laissent aisément aller à suivre les plaisirs et les divertissements du siècle, et qu'il n'est pas possible, sans une protection de Dieu très puissante et toute particulière, qu'ils se perfectionnent et persévèrent dans la discipline ecclésiastique, s'ils n'ont été formés à la piété et à la religion dès leur tendre jeunesse, avant que les habitudes des vices les possèdent entièrement ». Parmi les matières enseignées devaient figurer : la grammaire, le chant, le calcul ecclésiastique, les « bonnes lettres », l'Écriture Sainte, les matières ecclésiastiques, les homélies des saints, la manière d'administrer les sacrements, les cérémonies et les usages de l'Église. Les professeurs seraient choisis parmi les docteurs, les maîtres ou les licenciés en théologie ou en droit canon. La discipline devait être stricte ; l'évêque « punira sévèrement ceux qui ont mauvais caractère et sont incorrigibles, et ceux qui sèment les mauvaises mœurs, même en les chassant, si cela est nécessaire »[6].

Pour obéir aux recommandations conciliaires, son prédécesseur immédiat, Mgr de Granier, avait commencé à réunir quelques élèves dans une maison pour leur donner des leçons, mais l'expérience fut de courte durée faute de moyens matériels. Dès 1603, on tenta de créer un embryon de petit séminaire dans la Sainte-Maison de Thonon[7], où seraient « admis les pauvres enfants, mais doués de capacité et d'habileté d'esprit »[8]. En 1607 l'évêque de Genève leur consacrait

6 Concile de Trente, session XXIII, décret de réforme, canon 18.

7 Sur la Sainte-Maison de Thonon, voir au chapitre suivant.

8 Voir les « Constitutions » de 1603, dans les *Mémoires de l'Académie Salésienne*, t. V, p.

un paragraphe, intitulé *Du séminaire*, dans ses « Avis sur l'établissement de la Sainte-Maison de Thonon » :

> Il y aura 7 enfants nourris et entretenus de tout point ; seront néanmoins obligés d'entrer avec vêtements convenables. Leurs robes seront bleues et longues. – Seront d'âge de dix à dix-huit ans, ne pouvant être reçus avant le premier, ni retenus après le second, sauf à dispenser avec les convertis, selon qu'il semblera expédient au Conseil. – Mangeront avec les autres au collège, et pour le reste seront séparés, avec un maître qui soigne à leurs études, mœurs et piété. À ceux-ci pourront être adjoints des autres en payant, et observant la même discipline (O3 412).

Comme on le voit, les « enfants » étaient très peu nombreux et cette désignation pouvait s'appliquer à des jeunes gens de dix-huit ans. Les Constitutions de 1615 donnent quelques indications supplémentaires sur la façon dont les jeunes séminaristes partageaient jusqu'à un certain point la vie commune de la « congrégation » des prêtres diocésains de la Maison :

> Parce que ladite Congrégation est de peu de prêtres, seront retirés et mis à leur table les enfants du séminaire, desquels l'un sera député pour faire la lecture de la table, sans que les prêtres y soient employés. Mais afin que lesdits enfants profitent en ladite lecture, l'un des prêtres sera député pour les corriger quand ils feront faute en la prononciation ou autrement, comme quand ils liront trop vite ou précipitamment, cette lecture devant être faite bellement* et intelligiblement. Après le repas, les enfants se retireront en quelque lieu à part (O3 432).

Ce petit groupe de Thonon ne pouvait pas être considéré comme un vrai séminaire. En 1618 François de Sales se proposait de recourir directement à l'autorité du Saint-Siège pour appuyer juridiquement et financièrement son projet. Il écrivit à Rome à l'un de ses amis pour lui dire qu'il désirait une lettre officielle par laquelle il lui soit enjoint d'« ériger un séminaire de ceux qui prétendent* à l'état ecclésiastique, où ils puissent se civiliser* ès* cérémonies, à catéchiser et exhorter, à chanter, et autres telles vertus cléricales ». Il pouvait ajouter qu'on ne manquait pas de candidats : « Nous en avons de reste qui veulent être ecclésiastiques et qui n'étudient pour autre fin » (L8 142). Ce fut le manque de ressources matérielles qui fit échouer tous ses efforts-

LXXVIII, citées dans OEA, t. XXIII, p. 412, note 2.

Comment assurer la formation des futurs prêtres dans ces conditions ? En réalité, les choses continuaient comme par le passé : quelques-uns fréquentaient les collèges ou les universités à l'extérieur, mais la plupart se formaient dans les presbytères, auprès d'un prêtre sage et instruit, ou dans les monastères. François de Sales voulait que dans chaque centre important du diocèse, il y ait un théologal, c'est-à-dire un membre du chapitre de la cathédrale chargé d'enseigner l'Écriture Sainte et la théologie, non seulement à Annecy, mais aussi à Sallanches, à La Roche, à Evian, à Rumilly et à Seyssel[9]. Lui-même organisa pendant quelque temps des leçons de théologie dans sa propre maison.

L'ordination était de toute façon précédée d'un examen, qui portait notamment sur la célébration de la messe. « Nul ne sera reçu à l'examen pour être ordonné prêtre, disait la norme officielle, qu'il n'apporte attestation du surveillant de son lieu de savoir exactement les saintes cérémonies de la divine messe, selon l'usage de Trente » (O2 267). Avant de se voir confier une paroisse – avec le bénéfice qui y était attaché – le candidat devait passer un concours. L'évêque y assistait et interrogeait lui-même le candidat pour s'assurer de ses connaissances et de ses qualités morales.

Formation permanente

La formation ne devait pas s'arrêter au moment de l'ordination ou de l'attribution d'une paroisse. Pour assurer la formation permanente de ses prêtres, le moyen principal dont disposait l'évêque était la convocation annuelle du synode diocésain. Tous les curés étaient tenus d'y assister. Une ordonnance de 1612 stipulait même qu'ils « comparaîtront au synode, à peine de dix livres, sinon en cas d'extrême nécessité ; ou bien feront apparaître de suffisante excuse » (O2 416). Cette assemblée qui réunissait tout le clergé était solennisée par une messe pontificale le premier jour et une procession à travers la ville. Le deuxième jour, l'évêque laissait la parole à l'un de ses chanoines, faisait relire les statuts des synodes précédents et recueillait les avis des curés présents. Après quoi commençait le travail en commissions, à la tête desquelles il y avait un président, pour discuter des

9 Voir le Mémoire en italien destiné au nonce de Savoie à Turin, dans O I 223-232.

questions concernant la discipline ecclésiastique et le service spirituel et matériel des paroisses. À la fin des synodes, François de Sales faisait, au dire de Pierre Jay, « des allocutions si pieuses et si paternelles, que les ecclésiastiques repartaient tout animés d'un nouveau zèle pour leurs fonctions » (PR 128). Cela n'empêchait pas que d'un synode à l'autre, il fallait souvent « rafraîchir » les ordonnances oubliées ou non pratiquées.

Si les constitutions synodales contiennent beaucoup de normes disciplinaires et rituelles, le souci de la formation permanente, intellectuelle et spirituelle, était visible. Elles se référaient aux canons des anciens conciles, mais surtout aux décrets du « très saint concile de Trente » (O2 266). D'autre part, on y recommandait la lecture d'ouvrages qui traitaient de pastorale ou de spiritualité, comme ceux de Gerson (probablement son *Instruction des curés pour instruire le simple peuple*) et ceux du dominicain espagnol Louis de Grenade (*Introduction au symbole et Guide des pécheurs*)[10].

En plus de ces réunions synodales annuelles, il y avait l'engagement personnel de l'évêque. André de Sauzéa, qui fit partie de sa maison pendant quelques années, a affirmé qu'« il enseigna en chambre, à Nicy*, beaucoup de choses de la théologie à ses chanoines et autres, et, comme s'il eût été chanoine théologal, leur en faisait des leçons en latin et les leur dictait » (PR I 47). Selon Jean-François de Blonay, le jeune évêque « avait introduit divers bons exercices parmi les ecclésiastiques d'Annecy, comme la prédication, le catéchisme, les académies. Et pour avoir encore plus d'accès, il se résolut d'enseigner en son palais quelques leçons de théologie trois fois la semaine, où tous les ecclésiastiques accouraient » (PR I 43). Cela se passait au début de son ministère épiscopal ; plus tard les nombreuses occupations ne lui permirent pas de continuer. C'est du début de son épiscopat probablement que date également une *Exhortation aux ecclésiastiques pour qu'ils s'appliquent à l'étude*. Il y dénonçait les méfaits de l'ignorance, plus dangereuse que la malice :

> Ceux d'entre vous qui s'emploient à des occupations qui leur empêchent l'étude font comme ceux qui veulent manger des viandes* légères, contre le naturel de leur estomac grossier, et de là vient qu'il défaille peu à peu. Je vous puis dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice ; quoique l'ignorance soit plus à craindre, si vous considérez

10 Voir à ce sujet OEA, t. XXIII, p. 266, notes 1, 2 et 3.

> qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais passe jusques au mépris de l'état ecclésiastique (O2 303).

La science, écrivait-il, « c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Eglise ». Les malheurs de l'Église étaient dus principalement à l'ignorance et à la paresse du clergé : « C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris, lorsque, s'apercevant de notre oisiveté, que nous n'étions pas sur nos gardes et que nous nous contentions de dire simplement notre bréviaire, sans penser de nous rendre plus savants, ils trompèrent la simplicité de nos pères et de ceux qui nous ont précédés, leur faisant croire que jusqu'alors on n'avait rien entendu à l'Écriture Sainte » (O2 304). Heureusement, les pères jésuites sont venus ! Modèles des prêtres instruits et zélés, ces « grands hommes », qui « dévorent les livres par leurs continuelles études », ont « établi et affermi notre créance* et tous les sacrés mystères de notre foi ; et encore aujourd'hui, par leurs grandissimes travaux, remplissent le monde d'hommes doctes qui détruisent l'hérésie de toutes parts » (O2 305). La conclusion de l'évêque résumait toute sa pensée : « Puisque la divine Providence, sans avoir égard à mon incapacité, m'a ordonné votre évêque, je vous exhorte à étudier tout de bon, afin qu'étant doctes et de bonne vie, vous soyez irréprochables, et prêts à répondre à tous ceux qui vous interrogeront des choses de la foi » (O2 305).

Si les recommandations officielles avaient leur importance, le contact personnel permettait de donner des conseils et des encouragements mieux adaptés à chacun. À un jeune prêtre de vingt-cinq ans, l'évêque – qui signait au bas de la lettre « votre très humble confrère » – écrivait : « Persévérez ès* saintes résolutions que nous avons prises : tenez votre âme nette, élevez souvent votre cœur, occupez-le en la lecture des bons livres, ne demeurez point oiseux*, ains* faites toujours quelques bonnes besognes, ou corporelles ou spirituelles. La jeunesse et l'oisiveté sont deux mauvaises compagnes : la dernière trahit et ruine la première ». Il pensait même que ce jeune prêtre trouverait à s'édifier et à s'instruire auprès d'une dame dont il lui recommandait la fréquentation : « Je crois bien, comme vous m'écrivez, que la bonne madame de La Fléchère vous aide. La hantise* peut infiniment, soit en bien, soit en mal ; celle de cette dame ne peut être que salutaire à qui s'en veut et sait prévaloir » (L7 119s).

Après tous ces conseils, il restait à se demander quelle était finalement la vraie science pour un prêtre. François de Sales, soucieux de donner les paroisses et leurs revenus à des prêtres non seulement « doctes », mais aussi édifiants – s'il fallait

choisir, disait-il, « je préférerais la conscience à la science » (O2 399) – expliquait ainsi le but ultime de l'étude pour un prêtre :

> Il y a bien des degrés auparavant* que d'entrer au cabinet* de la vraie doctrine : il faut passer par devant ceux qui veulent savoir pour savoir, et qu'on appelle curieux ; de là, venir à ceux qui veulent savoir pour paraître savants, et qu'on nomme vains ; par après, à ceux qui veulent savoir pour tirer la science à leur usage et à leurs commodités, et qu'on peut estimer avaricieux ; et puis, monter à ceux qui veulent savoir pour édifier, et c'est là qu'est la charité. Mais le plus haut point est de vouloir savoir pour être édifié, car c'est le cabinet* de la vraie science (O2 400).

Ces deux derniers degrés de la science seront particulièrement utiles au prêtre engagé dans le ministère pastoral de la prédication et de la confession.

Former des prédicateurs

D'après ce que nous savons de la prédication du temps, les deux défauts majeurs qui la guettaient, étaient, d'un côté, le pédantisme des orateurs citant du latin et du grec à tour de bras, n'hésitant pas à farcir leurs discours d'allusions mythologiques, et de l'autre la trivialité de la prédication dite populaire, qui ne reculait pas devant les familiarités excessives ou les allusions équivoques. Il faudrait ajouter à ces deux genres celui de la prédication politisée, qui faisait de la chaire une tribune publique. Le concile de Trente avait adopté en 1563 un décret sur le devoir impérieux des évêques et des curés en matière de prédication, leur rappelant qu'ils sont « tenus et obligés de prêcher eux-mêmes le saint évangile de Jésus-Christ »[11]. Vue sous l'angle purement culturel, il convient d'observer que la prédication était pour l'immense majorité de la population à peu près l'unique enseignement théorique continué au-delà du catéchisme et le seul média de l'époque[12].

François de Sales donnait l'exemple. Il prêcha si souvent et si bien qu'il fut considéré comme l'un des meilleurs prédicateurs de son temps et le modèle des

11 Concile de Trente, session XXIV, décret de réforme, canon 4.

12 Voir le chapitre sur « l'éducation continuée » in L.-H. Parias (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. II : *De Gutenberg aux Lumières*, p. 151.

prédicateurs. Les sermons ou plans de sermons qui nous restent ne représentent qu'une petite partie de son activité de ministre de la parole de Dieu[13]. Il prêcha non seulement dans son propre diocèse, mais il accepta aussi de prêcher à Paris (1602 et 1618-1619), à Chambéry (carêmes de 1606 et de 1612), à Dijon (carême de 1604), à Grenoble (avent de 1616, carême et avent de 1617), et à Lyon (1615 et 1621). Il prêcha en outre en Franche-Comté, à Sion dans le Valais (1614) et dans plusieurs villes du Piémont où il se rendit en 1603, en 1613 et en 1622, notamment à Carmagnola, Mondovi, Pignerol, Chieri et Turin.

Pour connaître sa pensée sur la prédication, il faut se reporter à la lettre qu'il adressa en 1604 à André Frémyot, frère de la baronne de Chantal, jeune archevêque de Bourges de trente et un ans, qui lui avait demandé conseil sur la façon de prêcher[14]. Pour bien prêcher, écrivait-il, il faut deux choses : le savoir et la vertu. Pour obtenir un bon résultat, le prédicateur doit chercher à instruire ses auditeurs et à toucher leur cœur en allant aux sources. Or, la source fondamentale de toute prédication chrétienne – au-delà de la scolastique – est la Sainte Écriture. Les œuvres des Pères ne doivent pas être négligées car « qu'est-ce autre chose la doctrine des Pères de l'Église que l'Évangile expliqué, que l'Écriture sainte exposée ? Il y a à dire entre l'Écriture sainte et la doctrine des Pères comme entre une amande entière et une amande cassée, de laquelle le noyau peut être mangé d'un chacun, ou comme d'un pain entier et d'un pain mis en pièces et distribué » (L2 305s). Il est bon de se servir également de la vie des saints car « qu'est autre chose la vie des saints que l'Évangile mis en œuvre ? Il n'y a non plus de différence entre l'Évangile écrit et la vie des saints qu'entre une musique notée et une musique chantée » (L2 306).

Quant au grand livre de la nature, création de Dieu, œuvre de sa parole, il constitue une source extraordinaire d'inspiration si l'on sait observer et méditer.

---

13 Ils ont été rassemblés dans l'édition d'Annecy aux volumes VII-X. Les deux premiers contiennent 160 sermons ou schémas de sermons qu'il devait prononcer. Les deux derniers présentent 70 exhortations familières adressées aux visitandines, qui les ont recueillies grâce à deux sœurs douées d'une bonne mémoire (ainsi que deux autographes s'ajoutant aux précédents). Voir B. Mackey, *Étude sur saint François de Sales prédicateur,* in OEA, t. X, p. V-XLVII. Voir également A. Dartiguelongue, *Un sermon inédit en l'honneur de sainte Ursule, attribué à saint François de Sales*, in H. Bordes – J. Hennequin (éd.), *L'unidivers salésien*, p. 81-97.

14 Voir la lettre à Mgr André Frémyot in L1 299-325.

Vrai ami de la nature et lecteur de Pline et de Mattioli, François de Sales y a puisé abondamment. « C'est un livre, dit-il, qui contient la parole de Dieu, mais en un langage que chacun n'entend pas. Ceux qui l'entendent par la méditation font fort bien de s'en servir, comme faisait saint Antoine l'Ermite, qui n'avait nulle bibliothèque ». Il ajoutait que « ce livre est bon pour les similitudes, pour les comparaisons [...] et pour mille autres choses » (L2 307).

En homme de son temps, formé aux humanités classiques, François de Sales n'excluait pas de ses sermons les auteurs païens de l'antiquité, voire même un peu de leur mythologie, mais il fallait s'en servir « comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement réveiller l'appétit » (L2 306). Il lui arrivera d'insérer dans ses sermons quelques vers de Virgile, d'Horace ou d'Ovide, ou encore des exemples pris aux stoïciens ou aux cyniques. « Un jour que je devais prêcher la passion de Jésus-Christ en l'une des plus fameuses villes de France », racontera-t-il un jour, « il me fallait une comparaison pour mieux déclarer ce qui était de mon sujet » ; ayant trouvé dans un livre de Plutarque ou de Pline l'exemple du loriot qui guérit l'homme de la jaunisse en la prenant sur soi, il n'hésita pas à appliquer au Christ l'image de ce merveilleux « oiseau jaune » (S4 370).

Malgré cela, certains trouvaient qu'il n'en faisait pas assez, son père notamment qui, au dire de Camus, regrettait les prédications de son temps : « De mon temps, il n'en était pas ainsi, lui disait-il, les prédications étaient bien plus rares ; mais aussi quelles prédications ! Dieu le sait, elles étaient doctes, bien étudiées ; on disait des merveilles, on alléguait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix : tout le monde en était ravi et édifié »[15]. Ce n'était pas sa manière : « En ce temps ceux qui savent deux ou trois mots de grec ne veulent point employer d'autre langue, et nos prédicateurs [...], pour peu qu'ils en sachent, le crachent, pour ainsi parler » (S4 110).

Rien n'aide autant le prédicateur et rend sa prédication utile et agréable que la méthode, c'est-à-dire un plan en plusieurs points que les auditeurs pourront suivre. Encore fallait-il que celle-ci soit claire et compréhensible pour l'auditoire. « De quoi, je vous prie, sert la méthode si on ne la voit et que l'auditeur ne la connaisse » (L2 315) ?

Et puis, il y a la forme. C'est sur cette question que François de Sales avait

15 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 9.

conscience d'innover le plus : « Je ne suis pas de l'opinion commune », proclamait-il, mais « ce que je dis, c'est la vérité même ». « La forme, dit le Philosophe[16], donne l'être et l'âme à la chose. Dites merveilles, mais ne les dites pas bien, ce n'est rien ; dites peu et dites bien, c'est beaucoup ». Avant tout, « il se faut garder des *quanquam* et longues périodes des pédants[17], de leurs gestes, de leurs mines, de leurs mouvements : tout cela est la peste de la prédication. Il faut une action libre, noble, généreuse, naïve, forte, sainte, grave et un peu lente » (L2 321). De plus, ce qui aide beaucoup à la compréhension de la prédication et qui la rend agréable, c'est l'usage d'images, de comparaisons et d'exemples, qu'ils soient tirés de la Bible, des auteurs anciens ou de l'observation personnelle. Les exemples ont « une force merveilleuse et donnent un grand goût au sermon », mais il faut éviter les « descriptions vaines et flaques* », « ni être si court que l'exemple ne pénètre pas, ni si long qu'il ennuie* ». Quant aux similitudes, elles ont « une efficace* incroyable à bien éclairer l'entendement et à émouvoir la volonté » (L2 313). Lui-même, rapporte Michel Favre, « enrichissait ses sermons de tant de belles figures et exemples que chacun en demeurait consolé, et ne se peut exprimer l'estime que le peuple faisait, tant doctes qu'idiots*, de ses prédications, tant touchait-il le cœur des personnes, s'accommodant à eux » (PR I 35).

A côté de ces conseils écrits sur l'art de prêcher, François pratiquait la méthode active. Un de ses premiers biographes, le père Philibert de Bonneville, a raconté la scène que voici : « Me tirant en un cabinet à part, [il] se mit contre la table, disant quelques périodes pour m'enseigner la façon de gouverner la voix et faire les actions et gestes, m'avertissant de ne charger pas tant mes prédications de sentences, mais de les peser davantage, et avec une douceur non pareille me donnait courage de m'employer sérieusement à la prédication » (PR I 27). De son côté, André de Sauzéa avouera : « Sans ce Bienheureux je n'eusse jamais pu me résoudre à prêcher ; mais il m'y poussa, me faisant souvent prêcher devant lui à Nicy*, et prenant la peine de me dire mes défauts et me conduire en cette entreprise pendant le temps que je fus son domestique. Après, il m'envoya prêcher mon premier

16 Il s'agit d'Aristote, le philosophe par excellence selon la théologie scolastique.

17 Les pédants aimaient les longues périodes, souvent truffées de propositions concessives introduites par la conjonction *quanquam*, qui veut dire « quoique ». À noter que le mot « cancan », au sens de bavardage calomnieux, provient de ce mot latin.

Carême à Rumilly et le second à Seyssel, en son diocèse » (PR I 35).

Pour être mieux en mesure d'aider les prédicateurs novices de ses conseils, il allait parfois les entendre et les appelait auprès de lui. Ses recommandations les plus fréquentes dans ces circonstances étaient l'encouragement à l'étude, la fuite de toute prétention et de tout vain étalage d'érudition. Il aurait même rédigé un directoire manuscrit qu'il prêtait parfois à de jeunes prédicateurs[18]. On sait en tout cas par une lettre à l'archevêque de Vienne qu'il avait rassemblé des matériaux « pour l'introduction des apprentis à l'exercice de la prédication évangélique » (L4 126).

Comment « gagner les cœurs » en prêchant

Le vrai secret de l'efficacité de la prédication, c'est la charité et le zèle du prédicateur, qui sait trouver au plus profond de lui-même les paroles qui portent. Et François d'expliquer à Mgr Frémyot le modèle de prédication qu'il s'est forgé au cœur de son action pastorale et qui montre en creux les défauts dont il voulait débarrasser l'éloquence de la chaire :

> En un mot, parler affectionnément* et dévotement, simplement et candidement et avec confiance ; être bien épris de la doctrine qu'on enseigne et de ce qu'on persuade. Le souverain artifice* c'est de n'avoir point d'artifice*. Il faut que nos paroles soient enflammées, non pas par des cris et actions démesurées, mais par l'affection intérieure ; il faut qu'elles sortent du cœur plus que de la bouche. On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles (L2 321).

Parler affectionnément*, c'est ce qu'il a essayé de faire depuis le début. Dans un sermon de 1618 pour la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste, il pouvait dire à son peuple : « C'est l'anniversaire du premier sermon que je vous adressai, il y a vingt-cinq ans complets. Et je m'en félicite, car vous avez toujours été pour moi un auditoire bienveillant ; si, à la vérité, vous avez eu un bon nombre d'orateurs plus habiles, vous n'en avez pas eu de plus affectionné » (S2 371). En effet, les ministres de Dieu doivent donner à tous « le lait de la doctrine », comme font les mères pour leurs enfants. Même avec les hérétiques il fallait employer cette méthode, leur

18 Voir B. Mackey, *Étude sur saint François de Sales prédicateur*, in OEA, t. X, p. XLV.

parlant « avec un style non seulement instructif mais affectif ». Il était d'avis en effet - et il s'en assura de plus en plus avec le temps - que « qui prêche avec amour prêche assez contre les hérétiques, quoiqu'il ne dise un seul mot de dispute contre eux » (L4 96s).

Selon un autre témoignage, dû cette fois au célèbre Vaugelas, fils de son ami Antoine Favre et auteur des *Remarques sur la langue française,* François avait le souci de toucher personnellement chacun des auditeurs et pour cela de varier le ton de la voix pour que chacun se sente interpellé. En effet, il « ne pouvait bonnement approuver la façon de prêcher de ceux qui parlent toujours d'un même ton de voix, sans jamais la fléchir ni la ployer en aucune sorte. Car outre, disait-il, qu'ils s'incommodent bien fort eux-mêmes et se travaillent grandement les flancs et les poumons, ils n'ont garde de faire une si forte impression sur les esprits de ceux qui les écoutent que s'ils variaient leur voix, la haussant et baissant selon qu'ils jugeraient à propos ; d'autant que par ce moyen il semble à chaque auditeur que c'est à lui à qui s'adresse la parole de celui qui prêche ; car quand on parle à toute une assistance du même ton dont on parlerait à une seule personne, on applique bien plutôt à soi-même l'instruction du prédicateur qu'on ne fait pas l'oyant* éclater en une voix haute qui, ne variant point, semble n'être prononcée que pour frapper l'air et non pas la conscience d'un chacun des auditeurs en particulier. Ce bienheureux prélat appelait cette façon de ménager sa *voix alloqui hominem*, c'est-à-dire parler à son homme, et faire que chacun prît pour soi ce qui était départi à toute l'assistance en général »[19].

Encore une fois se manifeste le sens de la mesure et du juste milieu : entre les exagérations des orateurs grandiloquents et ampoulés à la recherche d'effets théâtraux, et la récitation monocorde et sans âme, il y avait place pour une parole simple, chaude et expressive.

Et que dire de la longueur des sermons ? François de Sales était d'avis qu'il fallait se garder de lasser l'auditoire, qu'il valait mieux se faire désirer une autre fois que d'engendrer l'ennui. Mais les prédicateurs ne se ressemblent pas et l'auditoire peut être plus ou moins bien disposé. Lui-même avoua une fois qu'il avait fait le sermon de la Passion en deux heures et demie, suscitant par là ce commentaire

19 Cité par B. Mackey, *Étude sur saint François de Sales prédicateur,* in OEA, t. X, p. XLIV-XLV.

attendu : « Nos hommes disent que c'est chose extraordinaire » (L6 346). C'est le but qui compte, mais les moyens ne sont pas indifférents. Selon un de ses biographes, « son but était d'attirer les âmes à Dieu par l'amour et les cœurs par la douceur », aussi « gagnait-il plus de cœurs en une heure par cette voie d'amour que d'autres en quarante jours par la voie de la rigueur »[20].

Former des confesseurs

Une autre tâche que se fixa François de Sales dès le début de son épiscopat fut de rédiger une série d'*Avertissements aux confesseurs*[21]. En parcourant ces pages, nous pouvons en retirer des indications précieuses qui concernent la « formation des formateurs ». Elles renferment non seulement une doctrine sur la grâce de ce sacrement, mais aussi des normes pédagogiques pour ceux qui ont une responsabilité dans la conduite des personnes.

Avant tout, celui qui est appelé à travailler à la « conversion et à l'avancement spirituel » des autres doit commencer par lui-même pour ne pas mériter le reproche : « Médecin, guéris-toi toi-même ; et le dire de l'apôtre : En ce que tu juges les autres, tu te condamnes toi-même » (O2 281). Le confesseur est juge : c'est à lui de décider s'il doit absoudre les pécheurs ou non, tenant compte des dispositions intérieures du pénitent et des normes en vigueur. Il est médecin, parce que « les péchés sont des maladies et blessures spirituelles » et qu'il doit prescrire les remèdes appropriés. Mais François de Sales le décrit surtout comme un père :

> Souvenez-vous que les pauvres pénitents au commencement de leurs confessions vous nomment Père[22], et qu'en effet vous devez avoir un cœur paternel en leur endroit, les recevant avec un extrême amour, supportant patiemment leur rusticité, ignorance, imbécillité*, tardiveté* et autres imperfections ; ne vous lassant jamais de les aider et secourir tandis qu'il y a quelque espérance d'amendement en eux (O2 281).

---

20 Dom Jean de Saint-François, cité par F. Trochu, *Saint François de Sales*, t. I, p. 650.

21 Avertissements aux confesseurs, 1604, in O2 279-302.

22 Sur la paternité du confesseur selon François de Sales, voir J. Delumeau - D. Roche (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse 2000, p. 159.

Un bon confesseur doit être attentif à l'état de vie de chacun et « procéder diversement avec lui », « selon sa vacation* » : « marié ou non, ecclésiastique ou non, religieux ou séculier, avocat ou procureur, artisan ou laboureur ». Mais quant à la qualité de l'accueil, il devait être le même pour tous. Lui-même, au dire de madame de Chantal, recevait tout le monde « avec égal amour et douceur » : « seigneurs et dames, bourgeois, soldats, chambrières, paysans, mendiants, personnes malades, galeux puants et remplis de grandes abjections* » (PR I 42).

Au plan des dispositions intérieures, chaque pénitent se présente différemment et François de Sales peut faire appel à son expérience quand il dresse une sorte de catalogue de pénitents types. Il y a celui qui est « travaillé* de honte et de vergogne* », celui qui se montre « effronté et sans appréhension », celui qui est « craintif et en quelque défiance d'obtenir le pardon de ses péchés », et tel autre que l'on voit « en perplexité pour ne savoir pas bien dire ses péchés, ou pour n'avoir su examiner sa conscience ».

Une bonne façon d'encourager le pénitent timide et de lui donner confiance est de lui avouer « que vous n'êtes pas un ange, non plus que lui ; que vous ne trouvez pas étrange que les hommes pèchent » (O2 282). En effet, écrit-il, « les confesseurs étant eux- mêmes pécheurs, ils sont obligés d'être humbles, débonnaires, et de se ravaler avec les pauvres pénitents par une douce condescendance » (O2 297). Malheureusement, constate-t-il, la plupart des confesseurs ne savent pas le faire. Au dire de Victor-Vincent de La Croix, lui-même n'en avait pas honte : « Quelquefois il leur disait avec humilité quelque sienne imperfection, pour leur donner courage de se confesser entièrement » (PR I 44). Avec l'effronté, il faut se comporter avec sérieux et gravité, lui rappelant « qu'à l'heure de la mort il ne rendra compte d'aucune chose si étroitement que des confessions qu'il aura mal faites ». Mais surtout, recommandait l'évêque de Genève, « soyez charitables et discrets envers tous les pénitents, mais spécialement envers les femmes » (O2 283). Cette tonalité « salésienne » se retrouve dans ce fragment de conseils : « Prenez garde de ne pas user de paroles trop rudes à l'endroit des pénitents ; car nous sommes quelquefois si austères en nos corrections que nous nous montrons en effet plus blâmables que ceux que nous reprenons ne sont coupables » (O2 297).

L'une des tâches principales du confesseur est de former les consciences en apprenant au pénitent à nommer les actions peccamineuses, à discerner les genres de péchés et leur degré de gravité, à « éplucher » non seulement les actions exté-

rieures, mais aussi « les désirs et volontés purement intérieures » et les pensées cachées du cœur, et à savoir réparer les dommages causés par le fait du vol, de la calomnie et des injures. En outre, il tâchera de « n'imposer aux pénitents [des] pénitences confuses, mais spécifiques et tendant à douceur plutôt qu'à rigueur » (O2 411).

Un bon confesseur doit se former toute sa vie. L'évêque de Genève se préoccupait de la formation permanente des confesseurs, qui consistait essentiellement dans l'étude des cas de conscience. Pendant le carême qu'il prêcha à La Roche en 1605, François Bonier rapporte qu'il appelait un jour de la semaine les curés des environs pour leur enseigner les cas de conscience (PR I 32). Quant à Pierre de Montfalcon, il se souvenait d'avoir reçu « quelques leçons particulières des cas de conscience sur le second livre de Tolet »[23]. On peut lire dans une ordonnance prise au synode de 1607 : « Afin que tous [les] confesseurs puissent savoir comme* ils se pourront comporter pour les cas de conscience, l'on fait savoir que tous les quatrièmes jours du mois l'on s'assemblera en cette ville, si ce n'est jour de fête, pour décider des questions occurrentes ; ceux qui ne pourront y assister, ils pourront mander* par missive » (O2 407). En 1617, une ordonnance synodale stipulera que « tous les confesseurs de cette ville, tant séculiers que réguliers », se réuniront deux fois par an, avant le carême et à la Toussaint, pour « faire une conférence touchant le sacrement de pénitence ; dans le reste du diocèse, la conférence devait avoir lieu une fois par an, avant le carême » (O2 392).

Se former ensemble

Il faut mentionner enfin une préoccupation de l'évêque de Genève concernant l'aspect communautaire de la formation, car il était persuadé de l'utilité de la rencontre, de l'animation mutuelle et de l'exemple. On ne se forme bien qu'ensemble, d'où le désir de réunir et même de regrouper les prêtres selon les possibilités. Les assemblées synodales qui réunissaient une fois l'an à Annecy les curés autour de

23 Le cardinal jésuite Francisco de Toledo ou Tolet (1532-1596) était l'auteur d'une *Instructio sacerdotum* en huit livres, appelée aussi *Somme des cas de conscience*. La « casuistique » est l'art de résoudre les cas de conscience en appliquant les principes moraux ou les lois à des cas concrets. Les jésuites étaient passés maîtres dans cet art.

leur évêque étaient bonnes, irremplaçables même, mais elles ne suffisaient pas.

Dans ce but, il renforça le rôle des « surveillants », une sorte d'animateurs de secteurs paroissiaux, ayant « faculté et mission de relever, d'avertir, d'exhorter les autres prêtres et de veiller sur leur conduite » (O2 354). Ils étaient chargés non seulement de visiter les cures et les églises de leur ressort, mais aussi de réunir leurs confrères deux fois par an pour traiter avec eux des questions pastorales. L'évêque, qui tenait beaucoup à ces réunions, voulait « inculquer les assemblées, et enjoindre aux sieurs surveillants d'envoyer les rôles* des présents et des raisons des absents » (O2 382). Au dire du père Philibert de Bonneville, il y faisait faire « la prédication des vertus requises à un prêtre et du devoir des pasteurs pour le bien des âmes à eux commises* » ; il y avait aussi « une conférence spirituelle pour traiter ou des difficultés qui pouvaient être arrivées sur l'intelligence des Constitutions synodales, ou des moyens qu'on devait tenir pour faire plus de profit pour le salut des âmes » (PR I 47).

Le désir de regrouper des prêtres fervents lui fit envisager un projet sur le modèle des Oblats de saint Ambroise, fondés à Milan par saint Charles Borromée pour l'aider dans la rénovation du clergé. Ne pourrait-on pas tenter quelque chose de semblable en Savoie pour introduire dans les rangs du clergé non seulement la réforme mais aussi la dévotion ? De fait, selon son ami Mgr Camus, François de Sales aurait eu le projet de créer une « congrégation » de prêtres séculiers « libre et sans vœux »[24].

En 1613, il était en relation avec un prêtre qui avait « quelque sorte d'inclination à vouloir être de notre future congrégation, si Dieu nous fait la grâce que nous l'érigions » (L5 334). Il y renonça quand il sut que Pierre de Bérulle avait mis sur pied la congrégation de l'Oratoire et s'efforça dès lors d'attirer en Savoie ces « prêtres réformés » (L4 207), et tout particulièrement à Thonon au service de la Sainte-Maison. Il favorisa la naissance de « congrégations » de prêtres à Evian et à Cruseilles, où les curés voisins pratiquaient la vie commune. Ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès ; ils témoignent en tout cas de son souci constant de former ses collaborateurs, à l'intérieur d'un projet global de rénovation.

24 Voir J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 14.

Chapitre VIII

INSTRUIRE LES ENFANTS

La « découverte » d'un âge particulier de la vie humaine, celui de l'enfance, au début de l'époque moderne, eut pour conséquence que l'on commença à s'occuper plus tôt et plus intensément de sa formation religieuse. François de Sales en bénéficia lui-même dès son plus jeune âge grâce à la piété de sa mère et aux leçons de ses maîtres d'école. Les mêmes grâces accordées à Philothée devaient susciter en elle une perpétuelle reconnaissance :

> Considérez les grâces spirituelles : ô Philothée, vous êtes des enfants de l'Église ; Dieu vous a enseigné sa connaissance dès votre jeunesse. Combien de fois vous a-t-il donné ses sacrements ? combien de fois, des inspirations, des lumières intérieures, des répréhensions pour votre amendement ? combien de fois vous a-t-il pardonné vos fautes ? combien de fois, délivrée des occasions de vous perdre où vous étiez exposée (D1 11) ?

Alors que la chrétienté médiévale comptait presque uniquement sur l'environnement de la famille et de la société pour assurer l'initiation et la formation chrétiennes des enfants, les temps nouveaux requéraient quelque chose de plus, et surtout quelque chose de mieux adapté à leur âge. À cela s'ajoutaient toutes les raisons liées à l'apparition de la réforme protestante.

Premiers catéchismes

Fait significatif, les premiers catéchismes, au sens d'exposés systématiques de ce

qu'il faut croire et pratiquer, sont nés en terrain protestant. Luther est l'auteur en 1529 d'un grand et d'un petit *Catéchisme*, tandis que Calvin est l'inventeur du catéchisme par questions et réponses : le *Formulaire d'instruire les enfants en la chrétienté*, publié en 1542. Et alors que pour Luther l'éducation de la foi à partir de la Bible revenait en priorité au père de famille, Calvin estima sans doute que cela n'était pas suffisant ; il confia aux ministres la charge publique d'instruire non seulement les fidèles, mais aussi les enfants. Ceux-ci ne pouvaient être admis à la Cène que s'ils étaient instruits.

Du côté catholique, le jésuite Pierre Canisius eut le mérite de présenter une catéchèse adaptée à l'âge et aux capacités des élèves[1]. Il rédigea successivement une Somme de la doctrine chrétienne ou Grand catéchisme, qui parut à Vienne en 1555 ; puis une petite *Somme à l'usage des simples, enfin un Petit catéchisme* pour les élèves de latin[2]. Toute la matière était répartie en forme de questions : 211 pour le grand *Catéchisme*, 59 pour le petit et 122 pour le moyen. En Savoie, une ordonnance portée par le Sénat en 1562 précisait que « tous [les] maîtres d'école seront tenus [de] lire et faire apprendre par cœur tous les jours à leurs disciples et écoliers la doctrine chrétienne et catholique contenue aux livres de maître Pierre Canisius, docteur en théologie »[3]. En France, le jésuite Edmond Auger publia en 1563 un *Catéchisme,* dont on a dit que, pour l'ordre des matières et la présentation par questions et réponses, c'était le frère de celui de Calvin[4].

Parmi les nombreuses décisions prises durant le concile de Trente en faveur de la réforme de l'Église, l'une d'elles regardait l'instruction des enfants. Au cours de l'avant-dernière session, les Pères adoptèrent le canon suivant : « Qu'au moins les dimanches et les jours de fête, dans chaque paroisse, ceux que cela concerne mettent toute leur diligence à enseigner aux enfants les rudiments de la foi et

1 Saint Pierre Canisius (1521-1597), né en Hollande, devint l'apôtre de la réforme catholique dans les pays germaniques. En 1580, il fonda le collège de Fribourg, en Suisse.

2 François de Sales utilisait une édition postérieure du *Grand catéchisme* de Canisius, enrichie « des témoignages de l'Écriture et des sentences des saints Pères ». Voir OEA, t. XI, p. 142, note 1.

3 Cité en OEA, t. XXIII, p. 275, note 3.

4 François de Sales connaît cet auteur, dont il recommande à Philothée le *Formulaire de bien confesser ses péchés* (D1 6).

l'obéissance qu'ils doivent à Dieu et à leurs parents »[5]. En 1566, trois ans après la conclusion du concile, parut le *Catéchisme romain*, dont François de Sales fera grand cas : « Ayez toujours ès* mains le concile de Trente et son Catéchisme », recommandera-t-il à son jeune collègue, Mgr Antoine de Revol (L2 191). C'était un exposé plutôt savant de toute la doctrine de l'Église catholique, destiné non pas à l'instruction des enfants mais des curés.

Mais l'auteur qui allait s'imposer chez les catholiques vers la fin du XVIe siècle fut le cardinal jésuite Robert Bellarmin. Celui-ci publia à Rome en 1597, sous le titre de *Doctrine chrétienne*, un petit catéchisme, suivi un peu plus tard d'un catéchisme plus développé, dont la première traduction française devait paraître en 1600. C'était un exposé de la doctrine chrétienne en forme de dialogue, où le Maître interroge le Disciple ; il comportait 96 questions suivies de réponses parfois plutôt longues à mémoriser. Il se signalait par l'usage abondant d'exemples et de comparaisons qui en faisait un instrument utile aux humbles et aux moins instruits. C'est le premier catéchisme dont on a pu dire qu'il considérait les enfants comme tels et non comme des adultes à l'état embryonnaire[6]. Recommandé par les papes, réédité sans cesse et traduit dans un grand nombre de langues, il devint un des livres les plus répandus au monde.

La catéchèse de la jeunesse de Thonon

Formé à la doctrine chrétienne dès son enfance dans son milieu familial, puis dans les écoles et au contact des jésuites, François de Sales maîtrisait parfaitement les contenus et les méthodes de la catéchèse de son temps. Dès les débuts de sa mission dans le Chablais, il chercha à se mettre en relation avec Pierre Canisius, fondateur du collège jésuite de Fribourg, en Suisse. De Thonon il lui écrivait en latin en juillet 1595 :

> Ayant donc su que je n'étais pas à une grande distance de vous, et que nous

5 Concile de Trente, session XXIV, décret de réforme, canon 4.

6 Voir P. Braido, *Lineamenti di storia della catechesi e dei catechismi dal «tempo delle Riforme» all'età degli imperialismi (1450-1850)*, Roma, Università Pontificia Salesiana 1989, p. 71.

> n'étions séparés, pour ainsi dire, que par le seul lac Léman, j'ai pensé ne point vous être désagréable et m'être extrêmement utile à moi-même, si, ne pouvant m'entretenir avec vous, je vous adressais par lettres, à l'occasion, des questions sur les matières théologiques et sur les difficultés qu'elles présentent, afin de recevoir aussi par lettres vos instructions (L1 141s).

Le jeune missionnaire, qui se définissait lui-même comme « un homme de rien, inconnu et obscur », était heureux d'annoncer au « très vénéré Père » qu'il avait prêté son *Catéchisme* à l'avocat Pierre Poncet, qui abjura le protestantisme à la suite de cette lecture, et il en profitait pour l'interroger sur un point controversé de l'Écriture (L1 143). Par la suite, il citera encore « le grand Catéchisme de Pierre Canisius » à propos de plusieurs points de doctrine niés par les protestants, notamment sur l'autorité du Siège de Rome (C 309), et sur l'existence du purgatoire (C 386).

Comment catéchiser la jeunesse de Thonon qui avait grandi dans l'imprégnation calviniste ? se demandait le missionnaire du Chablais. En octobre 1598, après l'abjuration massive des chefs de famille protestants, le prévôt proposa à l'approbation du duc des mesures sévères :

> Les pères et mères de famille enverront leurs enfants, filles, serviteurs, chambrières et autres domestiques à l'église ès* jours députés, pour ouïr* le catéchisme ; et à ces fins, seront commis* par les rues des villes et villages des paroisses des dizainiers pour les enrôler*, et accuser aux pères spirituels l'absence de ceux qui ne s'y trouveront, pour y être procédé contre les désobéissants par telles peines qu'il plaira à Son Altesse (O1 178).

Non seulement le duc acquiesça mais il renchérit sur le caractère coercitif des mesures, comme le prouve sa réponse : « Son Altesse l'accorde, entendant spécialement que ceux qui ne sont [pas] encore catholisés* y soient compris, et les défaillants punis » (*ibid.*).

Cependant, les moyens autoritaires n'étaient pas forcément les plus efficaces. Ne valait-il pas mieux chercher à attirer la jeunesse et à l'intéresser ? C'était la méthode suivie ordinairement par le prévôt de Sales durant tout le temps de la mission du Chablais. Il avait même tenté une expérience qui mérite d'être rappelée. Le 16 juillet 1596, profitant de la visite de ses deux jeunes frères, Jean-François, âgé de 18 ans, et Bernard, qui n'avait que 13 ans, il organisa une sorte de récitation publique du catéchisme afin d'attirer la jeunesse de Thonon. Lui-même composa un texte en forme de questions et de réponses sur les vérités rudimentaires de la foi, et il

invita son frère Bernard à lui donner la réplique[7].

La méthode du catéchiste est intéressante. En lisant ce petit catéchisme dialogué, il faut se rappeler qu'il ne s'agit pas simplement d'un texte écrit, mais d'un dialogue destiné à être représenté devant un public de jeunes sous la forme d'un « petit théâtre ». La « représentation » eut lieu sans doute sur un « échafaud », ou estrade, comme cela se pratiquait chez les jésuites au collège de Clermont. On y trouve en effet au début quelques indications scéniques :

> François, parlant le premier, dira : Mon frère, êtes-vous chrétien ?
>
> Bernard, placé vis-à-vis de François, répondra : Oui, mon frère, je le suis, par la grâce de Dieu.

Très probablement l'auteur avait prévu l'emploi de gestes pour donner plus de vivacité à la récitation. A la question : « Combien devez-vous savoir de choses pour être sauvé ? » la réponse : « Autant que j'ai de doigts à la main » a dû s'accompagner des gestes de Bernard utilisant ses cinq doigts : le pouce pour la foi, l'index pour l'espérance, le majeur pour la charité, l'annulaire pour les sacrements et le petit doigt pour les bonnes œuvres. De même, s'agissant des diverses onctions baptismales, Bernard a dû porter la main d'abord sur son estomac* (c'est-à-dire sur sa poitrine), pour signifier que la première onction est « pour nous embraser en l'amour de Dieu » ; ensuite sur ses épaules, parce que la deuxième onction est « pour nous fortifier à porter la charge des commandements et des ordonnances divines » ; enfin sur son front pour signifier que la dernière est faite « afin que publiquement et sans honte ni crainte, nous confessions la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Une grande importance est donnée au « signe de la croix », qui accompagnait normalement la formule d'ouverture du catéchisme *Au nom du Père*, avec le geste de la main qui parcourait en sens inverse les parties du corps marquées de l'onction baptismale : le front, l'estomac* et les deux épaules. Le signe de la croix, devait expliquer Bernard, est « le véritable signe du chrétien », et il ajoute que « le chrétien s'en doit servir en toutes ses prières et actions principales ».

A noter aussi que l'usage systématique des nombres servait de moyen mné-

7 Voir le *Fragment d'un catéchisme dialogué*, in OEA, t. XXIII, p. 12-15 (avec la note 1, p. 12).

motechnique. C'est ainsi que le catéchisé apprenait qu'il y a trois promesses faites au baptême (renoncer au diable, professer la foi et garder les commandements), douze articles au Credo, dix commandements de Dieu, trois sortes de chrétiens (hérétiques, mauvais chrétiens et vrais chrétiens), quatre parties du corps destinées à l'onction (l'estomac*, les deux épaules et la tête), trois onctions, cinq choses nécessaires pour être sauvé (foi, espérance, charité, sacrements et bonnes œuvres), sept sacrements et trois bonnes œuvres (l'oraison, le jeûne et l'aumône).

Si l'on examine attentivement le contenu de ce catéchisme dialogué, on remarque son insistance sur plusieurs points contestés par les protestants. Le caractère tranchant de certaines affirmations rappelle la proximité de Genève et l'ardeur des polémiques de l'époque. Dès le début figure une invocation de la « bénite* Vierge Marie ». A l'observance des commandements de Dieu, est-il précisé, doit s'ajouter celle des commandements de « la sainte Église notre mère ». Parmi les trois sortes de chrétiens, les hérétiques sont ceux qui « n'ont rien que le nom » et qui ne seront pas sauvés parce qu'ils « n'ont ni foi ni œuvres nécessaires à salut, étant hors de l'Église catholique, apostolique, romaine ». Les sacrements sont au nombre de sept. Les rites et cérémonies de l'Église ne sont pas seulement des actions symboliques, mais elles produisent à l'intérieur du croyant un vrai changement dû à l'efficacité de la grâce. On note aussi l'insistance sur les « bonnes œuvres » pour être sauvé, et l'emploi du « sacré signe de la Croix ».

Malgré la « mise en scène » un peu exceptionnelle, avec la participation de son jeune frère, ce type de catéchisme a dû se répéter souvent sous des formes assez semblables. On sait en effet que l'apôtre du Chablais « tenait le catéchisme, en public ou dans les maisons particulières, le plus souvent qu'il pouvait »[8]. Durant l'été 1598, au moment où sa mission à Thonon prenait fin et qu'il se cherchait un successeur, il proposa Nicolas Clerc, un prêtre dont il pensait qu'il « ferait rage à bien tenir l'église et instruire la jeunesse » (L1 345).

L'organisation de la catéchèse à Annecy

Quand il fut devenu évêque, François de Sales se préoccupa sans tarder de l'ap-

8 Voir OEA, t. XXIII, p. 15, note 1.

plication des canons du concile de Trente concernant l'instruction religieuse des enfants. Son prédécesseur, Claude de Granier, avait tenté de faire quelque chose, mais les curés estimaient sans doute que les instructions données au prône suffisaient. De plus, on n'avait pas encore de livre destiné à l'enseignement de la doctrine chrétienne. Dès le premier synode célébré par le nouvel évêque à Annecy le 2 octobre 1603, l'une des « Constitutions » spécifiait que :

> Tous [les] curés enseigneront le Catéchisme de l'illustrissime cardinal Bellarmin les dimanches et fêtes commandées, à l'heure qui sera jugée plus propre selon la condition des lieux ; et pour cet effet, s'essaieront les jours ouvriers* d'apprendre ledit Catéchisme aux petits enfants, afin qu'ils en puissent répondre (O2 264s).

On remarque que ce texte prévoyait non seulement la tenue des catéchismes les dimanches et jours de fête, comme le voulait le concile, mais aussi des répétitions durant la semaine. Par ailleurs, on sait que si le Catéchisme de Bellarmin occupait la place d'honneur, François de Sales recommandait aussi à ses curés et vicaires les ouvrages du chancelier Jean Gerson et du dominicain espagnol Louis de Grenade[9].

Les initiatives du jeune évêque n'allaient pas tarder à déranger les habitudes car, d'après la déposition de Georges Rolland, l'enseignement du catéchisme « n'était encore auparavant pratiqué » (PR I 35). En dehors des écoles et des collèges, où l'enseignement de la religion était obligatoire, rien de concret n'existait dans les paroisses. L'évêque rédigea sans tarder des règlements, où il distinguait ce qui valait pour la ville d'Annecy et ce qui concernait l'ensemble des paroisses du diocèse[10]. Le règlement pour Annecy comportait entre autres les dispositions suivantes :

> On établira deux garçons pour faire l'assemblée des enfants, dont l'un les ramassera delà les ponts et l'autre deçà. - L'un et l'autre portera une courte dalmatique bleue, avec le nom de Jésus peint devant et derrière, et porteront chacun une clochette par le son de laquelle se fera la convocation. - Il

9 Une traduction française de l'*Opus tripartitum* de Gerson était parue sous le titre *Instruction des curés pour instruire le simple peuple, c'est à savoir le livre des trois parties, des commandements de Dieu, de confession et de l'art de bien mourir.* Parmi les ouvrages de Louis de Grenade (1504-1588) il y avait l'*Introductio ad symbolum fidei*, le *Catechismus in symbolum fidei* et *La Guide des pécheurs*. Voir OEA, t. XXIII, p. 266, notes 1, 2 et 3.

10 Voir les « Règlements pour l'enseignement du catéchisme » [octobre 1603] : pour la ville d'Annecy (O2 273-275) ; pour les paroisses du diocèse (O2 276-278).

> n'y aura que deux classes, l'une pour les petits enfants et l'autre pour les plus avancés. - Au commencement du catéchisme on chantera quelques cantiques, en attendant l'heure de midi, et derechef* à la fin on en chantera un autre. - On commencera le dimanche après la fête du catéchisme (O2 273ss).

Les activités commençaient en effet par une fête du catéchisme, avec une procession qui se faisait à travers la ville le dimanche après l'Epiphanie. D'après François Favre, les garçons et les filles, vêtus de blanc, avançaient par classes en chantant des cantiques, et lui les suivait « comme leur curé » (PR I 30). Amblard Comte dit qu'« il suivait son petit troupeau aussi joyeusement que si c'eût été son clergé » (PR I 32). Le but de cette manifestation publique a été bien deviné par Michel Favre, d'après lequel la procession fut instituée « pour tant mieux faire valoir l'importance de cette instruction et la rendre considérable aux yeux du peuple qui, pour l'ordinaire, ne s'attache qu'à l'extérieur » (PR I 35). Ayant ainsi attiré les enfants et le peuple, il pouvait commencer les séances le dimanche suivant, deuxième dimanche après l'Epiphanie.

Le même Michel Favre donne quelques précisions complémentaires concernant le rassemblement des enfants : « Pour donner le signe aux pères et aux mères des enfants de l'heure du catéchisme, afin qu'ils les y conduisissent, il députa deux jeunes hommes à gage pour, tous les dimanches de l'année et samedis en carême, aller inviter les gens par les rues, sonnant une clochette, [...] criant à haute voix : *À la doctrine chrétienne, à la doctrine chrétienne ! on vous y enseignera le chemin du paradis* » (PR I 35).

Au début, quand l'évêque était seul, il n'y avait que deux classes ; par la suite leur nombre augmenta en même temps que celui des collaborateurs. Le catéchisme commençait à midi, c'est-à-dire après le repas, qui se prenait plus tôt. Michel Favre, qui fut longtemps son aumônier personnel, rapporte qu'« il quittait même le dîner à moitié servi afin de se trouver en l'église où il se faisait à l'heure assignée » (PR I 35). On se réunissait dans l'église Notre-Dame, le plus souvent à Saint-Dominique, parfois dans la grande salle du collège.

Le chant y avait sa place. François de Sales était l'auteur de quelques-uns de ces cantiques, qui se chantaient avant et après la classe, ainsi que durant la procession. En juin 1608 il écrivait à madame de Chantal que « quant aux cantiques, je vous assure que je n'ai pas tant de loisir que d'en faire » (L4 36). Parfois, c'était madame

de Chantal qui lui en procurait, mais il fallait que ces chants soient simples. En 1606 il répondait à sa correspondante : « J'ai reçu le cantique, qui est bien beau, mais il est trop relevé pour le faire chanter au catéchisme » (L11 85). Quelque temps après, la baronne lui envoyait des cantiques un peu moins « relevés », mais cette fois encore il ne put les faire chanter en son catéchisme, car il estimait être « trop mêlé par là-dedans » (L3 266). La musique accompagnait parfois les chants. Raymond Falquet se rappelait que des musiciens de la ville faisaient « des concerts à l'entrée et à la sortie » ; « j'y assistais, ajoutait-il, et jouais du luth » (PR I 24).

L'engagement direct de l'évêque dans la catéchèse à Annecy dura au moins jusqu'à l'arrivée des barnabites au collège d'Annecy en 1614. C'est à eux qu'il confia alors toute l'organisation. D'ailleurs, depuis longtemps il n'était plus seul à la tâche, son exemple ayant suscité des collaborateurs parmi le clergé d'Annecy.

L'évêque catéchiste

François de Sales enseignait lui-même le catéchisme aux enfants. Il fallait bien donner l'exemple aux chanoines et aux curés qui hésitaient à s'abaisser à ce genre de ministère : il est bien connu, dira-t-il un jour, que « prou* de gens veulent prêcher, peu de gens catéchiser » (PL 1369). D'après le témoignage de Georges Rolland, il « prit la peine d'enseigner lui-même le catéchisme environ deux ans en cette ville, sans être assisté de personne » (PR I 35). Seul catéchiste au début de deux classes d'enfants, il établit ensuite trois classes et appela à son secours quelques ecclésiastiques, qui furent jusqu'à six, et plus tard jusqu'à douze.

Amblard Comte, un régent du collège, le représentera « sur un petit théâtre fait à ce dessein, et, de là, interrogeant, écoutant, instruisant non seulement son petit peuple, mais tout le monde qui y accourait de toutes parts, avec une souplesse et affabilité incroyable » (PR I 30). La relation personnelle à établir avec l'enfant appelait toute son attention. D'après Jean Roget, avant de les interroger, il « les nommait tous par leur nom, comme s'il » en « eût eu le rôle* entre les mains » (PR I 27). Pour se faire comprendre il employait un langage simple, empruntant quelquefois à la vie quotidienne les comparaisons les plus inattendues, comme celle des petits chiens citée par Jean Magnin : « Quand nous naissons, comment naissons-nous ? Nous naissons aveugles comme les petits chiens, lesquels étant léchés par leur

mère ouvrent leurs yeux. De même, quand nous naissons, notre mère la sainte Eglise nous rend clairvoyants par le baptême et la doctrine chrétienne qu'elle nous enseigne » (PR I 24).

Ayant adopté le catéchisme de Bellarmin, il « fit acheter quantité de copies imprimées, lesquelles il distribua et donna à tous les petits enfants », d'après le témoignage de Georges Rolland (PR I 35). Cependant il a dû penser que Bellarmin devait être adapté à son public. C'est pourquoi il préparait, avec l'aide de quelques collaborateurs, des « billets » sur lesquels étaient écrits les points à apprendre par cœur durant la semaine pour être récités le dimanche suivant[11]. Mais comment faire si les enfants ne savaient pas lire et si leurs familles étaient elles-mêmes composées d'illettrés ? Il fallait compter sur l'aide de bénévoles : curés, vicaires ou maîtres d'école, qui leur servaient de répétiteurs durant la semaine.

En bon pédagogue, lui-même répétait souvent les mêmes questions avec les mêmes explications. Quand l'enfant se trompait dans la récitation de ses billets ou dans la prononciation des mots difficiles, témoignait Amblard Comte, « il riait si suavement et, corrigeant le défaut, le remettait en train d'une manière si amiable*, qu'il semblait que si le répondant [n'avait] pas manqué, il [n'aurait] pas si bien dit ; ce qui redoublait le courage aux petits et donnait une singulière satisfaction aux grands » (PR I 30).

La pédagogie traditionnelle de l'émulation et de la récompense avait sa place chez cet ancien élève des jésuites. Le même témoin rapporte que « les petits allaient tressaillant de joie, répondaient à l'envi les uns des autres, et se tenaient plus glorieux lorsqu'ils pouvaient avoir des mains du Bienheureux quelques présents en images, médailles, couronnes et agnus-dei[12], qu'il leur donnait après qu'ils avaient bien répondu [...], et même des caresses* particulières qu'il leur faisait pour les induire à bien apprendre et bien répondre » (*ibid.*).

Or, cette catéchèse pour les enfants attirait les adultes, non seulement les parents, mais aussi, selon Philibert Buzat, les grands personnages : « les docteurs, les présidents de la chambre, les conseillers et maîtres de la chambre, les réguliers

11 Au premier procès de canonisation d'Annecy, son ancien aumônier, Michel Favre, put exhiber certains de ces billets, « dont voici la teneur, écrite partie de sa main, partie de la mienne », précisait-il (PR I 35). Dommage qu'ils ne nous soient pas parvenus.

12 Objet de piété représentant l'Agneau mystique.

et supérieurs de monastères » (PR I 24). D'après François Favre, toutes les conditions sociales étaient représentées, « tant nobles, ecclésiastiques que populace* » et la foule était si dense « qu'on ne pouvait s'y retourner » (PR I 26). On y venait de la ville et des environs. C'est donc qu'un mouvement s'était créé, une sorte de phénomène contagieux. D'après l'*Année sainte*, « ce n'était plus le catéchisme des enfants, mais l'instruction publique de tout le peuple »[13]. La comparaison avec le mouvement créé à Rome un demi-siècle plus tôt, par les assemblées ferventes et joyeuses de Philippe Néri, vient spontanément à l'esprit. Selon l'expression du père Lajeunie, « l'*Oratorio* de saint Philippe semblait renaître en Annecy »[14].

L'évêque ne se contentait pas de formules à apprendre par cœur, bien qu'il fût loin de sous-estimer le rôle de la mémoire : il voulait « qu'ils] sachent ce qu'[ils] doivent croire et comme* [ils] doivent entendre ce qu'[ils] méditent » (S3 447). Il voulait en outre que la « théorie » apprise au catéchisme se change en pratique dans la vie de tous les jours. Comme l'écrit son biographe, il « n'enseignait pas seulement ce qu'il fallait croire, mais persuadait de vivre selon qu'on croyait »[15]. Michel Favre a dit qu'il provoquait ses auditeurs de tout âge « à la fréquentation des sacrements de pénitence et communion », qu'il « enseignait lui-même la manière de s'y préparer convenablement, expliquait les commandements du décalogue et de l'Église, et les péchés capitaux, avec de beaux exemples, similitudes et exhortations si amoureusement pressantes que [tous] s'en retournaient doucement forcés à bien faire leur devoir et embrasser la vertu qu'il avait enseignée » (PR I 35).

En tout cas, l'évêque catéchiste était ravi de ce qu'il faisait. Quand il enseignait les enfants, dit Étienne de La Combe, il semblait « être en ses délices » (PR I 35). Au sortir d'un de ces catéchismes, à l'époque du carnaval, il prit la plume pour en faire le récit à Jeanne de Chantal :

> Je viens tout maintenant de faire le catéchisme, où nous avons fait un peu de débauche avec nos enfants à faire un peu rire l'assistance, en nous moquant des masques et des bals ; car j'étais en mes belles humeurs, et un grand audi-

13 *Année Sainte des religieuses de la Visitation Sainte Marie*, t. VI, p. 542.

14 E.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. II, p. 64.

15 Voir Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales, in Œuvres complètes de Saint François de Sales*, deuxième édition revue avec soin par une société d'ecclésiastiques, Lyon, Librairie ecclésiastique et classique de Briday 1868, p. 159. L'édition princeps est de 1624.

> toire me conviait par son applaudissement à continuer à faire l'enfant avec les enfants. On me dit qu'il me sied bien et je le crois (L3 266) !

Il aimait raconter les bons mots des enfants, d'une profondeur parfois étonnante. Dans la même lettre il rapportait à la baronne la réponse qu'on venait de lui faire à la question : Jésus-Christ est-il nôtre ? « Il n'en faut point douter, Jésus-Christ est nôtre », lui avait répondu une petite fille, en ajoutant : « Oui, [...], il est plus mien que je ne suis sienne et plus que je ne suis pas mienne à moi-même » (*ibid.*).

Le climat familier, cordial et gai qui régnait au catéchisme était un important facteur de succès, favorisé par l'harmonie naturelle existant entre l'âme aimante et limpide de François et les enfants, qu'il appelait son « petit monde », et dont il avait réussi à « gagner le cœur ». Lorsqu'il passait par les rues, ceux-ci couraient au-devant de lui ; on le voyait parfois tout entouré de ces petits au point qu'il ne pouvait avancer. Loin de s'en fâcher, raconte Michel Favre, il les caressait, entrait en conversation avec eux, leur demandant : « À qui êtes-vous et comme* avez-vous nom » (PR I 32) ? Selon son biographe, il aurait dit un jour « qu'il voudrait avoir le loisir de voir et considérer comme* l'esprit d'un jeune garçon se va petit à petit épanouissant »[16].

Son souci de formation religieuse s'étendait aussi aux jeunes gens de sa « famille » épiscopale. Georges Rolland a déclaré au procès de canonisation qu'il « avait soin particulier de faire instruire les garçons de cuisine, des commandements de Dieu et de l'Église » (O1 115). Il ne négligeait pas les handicapés. Il accueillit chez lui un sourd- muet de naissance, qu'il « prit la peine d'instruire par signes des principaux mystères de la foi, comme de la Trinité, de l'incarnation du Fils de Dieu, de sa Passion et de la manière de se confesser, et du mystère du saint Sacrement, en telle sorte qu'il entendait tout cela et en rendait compte au saint prélat qui prenait le soin de le confesser lui-même en cette manière, et de lui administrer le saint Sacrement de sa propre main »[17].

---

16 Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales*, p. 143.

17 Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales*, p. 142. Pour cette raison, saint François de Sales est considéré comme le patron des sourds-muets.

La catéchèse dans les paroisses du diocèse

Non content d'enseigner lui-même le catéchisme, l'évêque décida de mettre sur pied une confrérie, chargée d'organiser cet enseignement dans les paroisses du diocèse. Il s'agissait de « transformer en institution durable ce qui n'avait été à l'origine qu'une expérience pastorale »[18]. Dès 1603, il établit un *Règlement* (O2 276ss). La confrérie était composée essentiellement de laïcs, avec des fonctions bien déterminées, sur le modèle des confréries de la doctrine chrétienne de Milan et de Rome[19].

Le Règlement prescrivait que le catéchisme se fasse les dimanches et les jours de fête au début de l'après-midi, avant les vêpres. À la tête de la confrérie il y avait un prieur, qui avait la responsabilité générale de l'organisation et du déroulement des classes de catéchisme. Il était assisté de divers « officiers » : un sous-prieur, un « admoniteur », un portier, un chancelier et un « silencier », dont il est facile de comprendre la fonction. Les « confrères » ne faisaient pas eux-mêmes le catéchisme ; ils « embauchaient » des maîtres, qui avaient « une entière liberté d'enseigner », et auxquels ils apportaient leur soutien pour l'éducation et la discipline.

Le prieur et les autres officiers devaient se trouver « à l'école » de bonne heure et faire en sorte que « les enfants soient enseignés et observent le silence ». Le portier était chargé d'ouvrir l'école ou l'église, de disposer les bancs et d'introduire les enfants en bon ordre. Les maîtres catéchisaient chacun un groupe de « quatre ou six enfants ». C'était au prieur qu'il revenait de fixer le temps que devait durer l'enseignement et de veiller à ce que chacun remplisse bien sa charge. Quant au sous-prieur et à l'« admoniteur », ils « prendront pareillement garde, disait le Règlement, qu'il ne se fasse point de bruit, autrement ils en feront signe tacitement au silencier ; c'est pourquoi ceux-ci demeureront en divers endroits de l'école, sinon que le prieur conférât avec eux cependant que les autres enseignent » (O2 277).

Une fois la leçon terminée, sur l'indication du prieur qui « baillera* le signe avec la clochette », arrivait le moment de la « dispute », où s'affrontaient « les mieux instruits et plus capables » dans un duel de questions et de réponses :

18 R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie*, p. 190.

19 Voir le rôle d'initiateur également en ce domaine de Charles Borromée à Milan, selon P. Braido, *Prevenire, non reprimere*, p. 56-60.

> Ayant pris avec ses enfants la bénédiction du prêtre (s'il y en a quelqu'un), il les fera monter en lieu éminent d'où ils puissent être vus, les uns d'un côté et les autres de l'autre. Ces enfants ayant formé le signe de la croix et prononcé les paroles hautement, réciteront la partie du Catéchisme qui leur aura été assignée, ceux-ci en interrogeant, ceux-là en répondant (O2 277).

Parfois le prieur interviendra pour poser une question, « afin de les rendre par ce moyen plus prudents et plus attentifs », mais toujours sur la matière qui a été étudiée. Après la récitation il fera un bref résumé « afin que tous puissent mieux imprimer cette doctrine en leurs esprits » ; et s'il ne peut le faire lui-même, il demandera à l'un des maîtres ou des officiers de le faire à sa place.

Il est à noter qu'on devait lire vers la fin de la séance « les petites constitutions des bonnes mœurs », sans doute une sorte de règlement à l'usage des élèves, dont on a malheureusement perdu la trace. On terminait par la prière. Le prieur devait noter les absents et les malades, que le chancelier inscrivait dans un « catalogue », ou faire quelque correction.

L'émulation, déjà encouragée par la dispute publique, aboutissait à la distribution par le prieur de menues récompenses « comme de dévotes images, chapelets, médailles et autres choses semblables », « car il fera, par ce moyen, qu'ils se comporteront toujours mieux ». On écoutera encore le sermon ou la petite exhortation du prêtre, puis le prieur renverra les enfants, les avertissant d'être « modestes », de se ressouvenir des choses qui auront été dites et de revenir à l'heure précise à la prochaine séance.

La fin du Règlement montre bien qu'il s'agissait d'une confrérie dûment établie, puisque « tous les mois une fois pour le moins, le prieur enverra quelqu'un des officiers ou maîtres à la Congrégation générale ou diocésaine, qui rapportera tout l'état et les nécessités de son école ». De même, il était recommandé que les écoles de catéchisme se visitent entre elles, « afin qu'il se fasse une sincère et sainte communication de tous les fruits et utilités spirituelles à la plus grande gloire de Dieu ».

On pense généralement que cette confrérie de la doctrine chrétienne a dû fonctionner dans les villes et les bourgs d'une certaine importance. Ailleurs, dans les villages et hameaux disséminés dans les montagnes et les vallées, il est douteux qu'une telle organisation ait pu être mise sur pied. On continuait sans doute à s'en remettre pour l'instruction religieuse au prône du curé. La preuve en est que lorsque l'évêque de Genève publia en 1612 un *Rituel*, il y fit insérer un *Formulaire*

du prône (O2 365ss), que les curés devaient lire à tout le peuple « par manière de prédication ». Il s'agissait en fait d'un « abrégé des principaux points de la religion chrétienne tels qu'ils doivent être exposés aux fidèles chaque dimanche » (O2 357). Après le rappel du précepte dominical, ceux-ci étaient exhortés à remercier Dieu et à implorer son pardon, puis à prier pour toutes nécessités : pour eux-mêmes, pour les supérieurs spirituels et temporels, pour les « pauvres âmes des infidèles, schismatiques, dévoyés et faux chrétiens », pour « les pauvres affligés et nécessiteux », pour les femmes enceintes, pour les malades de la paroisse, pour les récoltes et pour les fidèles trépassés. Le prêtre devait demander ensuite aux fidèles de réciter avec lui, « tant pour nous en ressouvenir que pour commencer nos prières », non seulement l'oraison dominicale (*Pater*), la salutation angélique (*Ave*) et le symbole des apôtres (*Credo*), mais aussi les commandements de Dieu et ceux de l'Église. Pour finir, le prêtre devait donner des avis divers selon les cas : observation des fêtes et des jeûnes, annonces de mariages, obligation de restituer les biens dérobés. Le prône se terminait par une exhortation pressante à l'amour de Dieu et du prochain, suivie de la bénédiction. Pour une bonne partie de la population, pour les enfants en particulier, c'était déjà un bon acquis de connaître ces « rudiments » de la foi que beaucoup, nous dit-on, avaient parfaitement assimilés.

Préparation à la première communion

Dans la Préface du Rituel du diocèse[20], l'évêque promettait à ses prêtres de leur donner en outre, dès que possible, les « exhortations catéchistiques et familières sur les sacrements et autres principaux points de la religion » que beaucoup d'entre eux lui avaient demandées (O2 357). Aucune preuve n'a été retrouvée de l'existence de ces exhortations, mais il est certain qu'il attachait une grande importance à la préparation aux sacrements. Malgré l'insistance sur la catéchèse, celle-ci ne constituait en effet que le fondement d'une formation qui devait embrasser l'ensemble de la vie chrétienne, où les sacrements jouaient un rôle essentiel.

20 Voir M. Sodi - M. Wirth (edd.), *Rituale Sacramentorum Francisci de Sales Episcopi Gebennensis iussu editum anno 1612*. Edizione anastatica, introduzione e appendici, « Monumenta Studia Instrumenta Liturgica » 58, Città del Vaticano, LEV 2010.

Après un temps convenable d'instruction, qui pouvait durer plusieurs années, l'enfant était admis à la communion. Pierre Magnin, qui était « écolier en ce temps-là » et faisait partie « du nombre des communiants », a conservé le souvenir de ce jour : « Il fit dresser des catalogues de ceux qui devaient recevoir la sainte communion, après un fort ample examen, puis il les communia de sa main, célébrant une messe solennelle dans l'église de Saint-Dominique où, avant la communion, le révérendissime Pierre Fenouillet [...] fit une très belle exhortation. Et toute cette action se passa avec une dévotion indicible, aux acclamations et à l'édification de toute la ville d'Annecy » (PR I 35).

La première communion se faisait normalement à onze ans. C'était le conseil donné à une abbesse pour les fillettes éduquées au monastère :

> Vos jeunes filles doivent être communiées pour le plus tard à onze ans, présupposant qu'elles aient la connaissance qu'ordinairement l'on a en ce temps-là. Et la première fois qu'elles communient, il est bon de prendre vous-même la peine de les bien instruire de la révérence qu'elles y doivent porter, et de leur faire marquer le jour et l'an en leur bréviaire pour en remercier Dieu toutes les années suivantes (L2 340).

Dans une lettre à la mère de Chantal, il écrit à propos d'une mère dont la fille de onze ans allait faire sa communion : « Je me réjouis avec elle de l'honneur [et] du bonheur que sa chère fille Marie aura à cette fête de Pâques en sa première communion ; et si j'étais là, je prendrais bien à faveur d'être son instituteur* à cette action qui, à la vérité, est bien importante » (L10 250s). La génération montante lui paraissait plus précoce que la sienne. Ecrivant à propos d'un garçon de douze ans, l'évêque était d'avis qu'il était grand temps de lui faire faire sa communion car « les enfants ont plus de discours à dix ans que nous n'en avions à quinze » (L4 142).

La préparation à cet acte important de la vie chrétienne était d'abord de la responsabilité des parents, mais celle-ci consistait surtout à inciter l'enfant à se préparer lui-même. C'est ainsi qu'il écrit à madame de La Fléchère à propos de sa fille, qui était aussi sa filleule :

> Je désire que vous disposiez ma filleule à faire sa première communion que je désire lui donner de ma main pour ces Pâques prochaines : je la prie qu'elle prépare son petit cœur pour être le logis de Celui qui la veut toute posséder. Enseignez-lui de bonne heure que pour loger un tel Hôte, il faut bien nettoyer son âme de toutes sortes de vices et imperfections, en l'ornant

> de toutes les vertus, singulièrement de la dévotion, amour, humilité (L9 121s).

En ce qui concerne la fréquence de la communion, il y mettait des conditions, surtout pour les enfants. À madame Brûlart il précise à quelles conditions et à quel rythme sa fille pourra faire la communion :

> Je ne voudrais pas que vous portassiez mademoiselle votre fille à une si fréquente communion qu'elle ne sache bien peser [ce] que c'est que cette fréquente communion. [...] Si cette petite âme discerne bien que pour fréquenter la sainte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire et soit soigneuse à s'en parer, alors je suis bien d'avis qu'on l'en fasse approcher souvent, c'est-à-dire de quinze en quinze jours. Mais si elle n'a point d'autre chaleur* qu'à la communion et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffirait de la faire confesser tous les huit jours et communier tous les mois (L3 290s).

La communion était précédée de la confession, sacrement par lequel « nous sommes unis à Dieu comme les amis réconciliés » (PL 1262). Lui-même confessait beaucoup d'enfants, au point que Jean Magnin s'étonnait avec d'autres ecclésiastiques « qu'il voulût employer son temps et se ravaler si bas d'ouïr* en confession ces petits enfants » (PR I 42). À de tels reproches, la sœur Marie-Adrienne Fichet l'avait entendu répondre : « Ne sommes-nous pas redevables à tous ? Ces petites âmes n'ont-elles pas besoin d'être aidées comme les autres » (PR I 27) ? D'après Jean-Gaspard Deprez, il recevait même les enfants « incapables d'absolution » et « avec sa douceur accoutumée il les instruisait familièrement » (PR I 42). Dans la déposition de la mère de Chantal, il est dit que « les enfants mêmes n'étaient pas éconduits, mais accueillis si amiablement* qu'ils prenaient plaisir d'y retourner » (PR I 42).

Apprendre à vivre en chrétien

Pour la préparation à la confirmation, sacrement par lequel « nous nous unissons [à Dieu] comme le soldat à son capitaine » (PL 1262), il n'était pas rare que l'évêque en personne intervienne. D'après Louis de Genève, c'est lui qui au cours des visites pastorales, préparait les jeunes confirmands par une séance spéciale de

catéchisme. Le même témoin ajoute que les prêtres eux-mêmes apprenaient de son exemple la meilleure façon de les préparer à ce sacrement (PR I 35).

Il utilisait abondamment la pédagogie des modèles. L'adolescence et la jeunesse étant l'âge des choix de vie, il convenait de montrer aux jeunes la force des grands témoins de la foi. « Considérez l'exemple des saints de toutes sortes », conseillait-il à Philothée, en particulier « ces belles et florissantes dames », parmi lesquelles « les unes à douze, les autres à treize, quinze, vingt et vingt-cinq ans, ont souffert mille martyres, plutôt que de renoncer à leur résolution » (D5 12). Au contraire, quelle déception de voir des filles aspirer à la vie religieuse et « qui ne savent pas pourquoi » ! Elles ne pensent qu'à être « hors du bruit de père et de mère qui ne font autre chose que de crier » (PL 1173).

La préparation aux sacrements ne pouvait être séparée d'une éducation à la prière. D'une part, les catéchistes devaient prier pour les enfants et d'autre part, il fallait attacher une grande valeur à la prière des enfants. À la fin d'une de ses lettres à la baronne de Chantal, l'évêque de Genève écrivait : « Je prie soigneusement pour notre Celse-Bénigne et pour toute la petite troupe de filles ; je me recommande aussi à leurs prières » (L2 389).

Pour la catéchèse comme pour la préparation aux sacrements, l'exemple de l'évêque devait aussi servir à stimuler le zèle des curés et des prêtres du diocèse. Dans son « compte rendu de l'état du diocèse de Genève » envoyé au pape en 1606, l'évêque pouvait écrire que dans le diocèse de Genève, où les églises paroissiales sont au nombre de quatre cent cinquante, « les sacrements sont administrés et le peuple est instruit des points de la religion catholique par un enseignement à sa portée » (O2 319). Il n'empêche que les résultats ne furent pas toujours à la hauteur de ses espoirs. Dans les ordonnances synodales, il fallait rappeler fréquemment le devoir d'enseigner le catéchisme aux enfants. On pouvait lire dans une ordonnance de 1617 : « Les curés des villes et bourgades ne manqueront de faire la doctrine chrétienne en leurs églises tous les dimanches ; à peine de châtiment arbitraire* » (O2 396). Il est probable que plus d'un curé considérait que le catéchisme ne faisait pas partie des devoirs attachés à son bénéfice paroissial ou que cette partie de son ministère pastoral lui semblait trop basse ou trop difficile à mettre en œuvre.

Chapitre IX

ÉDUQUER LA JEUNESSE

Selon un de ses premiers biographes, François de Sales était persuadé que « de la bonne ou mauvaise institution* de la jeunesse dépend et procède le bien ou le mal de tous les états et républiques*, et que les collèges sont comme les pépinières et séminaires, d'où par après se peuplent et remplissent les offices* et les charges qui sont bien ou mal administrés selon que ces jeunes entes ont été bien ou mal cultivées » ; aussi voulait-il « que la jeunesse fût également bien instruite en la piété et bonnes mœurs, comme aux lettres et aux sciences »[1]. Du reste, il savait fort bien que le concile de Trente avait « témoigné un intérêt spécial à l'égard des collèges où la jeunesse apprend les rudiments de la piété et des belles-lettres, non seulement en ordonnant de les ériger, mais encore en indiquant les moyens particuliers de subvenir à leurs charges, en leur assignant des revenus ecclésiastiques » (O3 264).

Comme on le sait, c'était l'Église qui sous l'ancien régime, assurait et contrôlait dans la majorité des cas F instruction, dont les pièces maîtresses étaient la religion et la morale. Quand les maîtres d'école n'étaient pas des ecclésiastiques, la tutelle devenait plus stricte et on n'est pas surpris de lire dans les ordonnances de l'évêque de Genève cette injonction :

> Parce qu'il se trouve plusieurs rière* notre diocèse qui font profession d'enseigner la jeunesse, qui ne sont d'Église, avons dit et ordonné qu'ils seront tenus auparavant [de] faire profession de foi entre les mains de leur surveil-

1 Voir Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales,* p. 168.

lant ; à peine d'être déclaré incapable et rigoureusement châtié (O2 411).

L'Église et les autorités civiles avaient tout intérêt à développer l'instruction et l'éducation, mais les moyens faisaient souvent défaut. Sans doute les collégiales avaient leurs maîtrises et les monastères leurs écoles, mais leur but principal était d'assurer leur propre recrutement. Pour tous ceux qui ne se destinaient pas forcément à la carrière ecclésiastique, il restait beaucoup à faire.

Projets pour Thonon : école, collège et formation professionnelle

La formation de la jeunesse dans les études et dans la foi catholique était particulièrement urgente à Thonon, ville proche de Genève où Calvin avait établi en 1559 une institution efficace, comprenant un collège public pour la jeunesse locale et, pour les étudiants plus avancés dans les études, une académie de théologie où se formaient les futurs ministres pour toute l'Europe[2]. Divers projets occupèrent pendant plusieurs années l'esprit de François de Sales, à l'époque où il était prévôt et ensuite comme évêque.

Avant le retour de la ville au catholicisme, Thonon possédait une école, fondée grâce à un legs, qui lui assurait un revenu suffisant pour l'éducation de douze écoliers[3]. En 1579, l'instruction y était dispensée par deux ou trois instituteurs. Les parents étaient tenus de fournir « couvertures, linges, habillements et autres choses requises ». En 1592, on apprend que la pension du maître était de cent vingt florins, plus dix-huit coupes de froment et un char et demi de vin rouge. Dans un mémorial adressé au duc en octobre 1596, le prévôt lui proposait de « lever* le maître d'école hérétique et [d'] en mettre un catholique » (O1 152). Lors du rétablissement du catholicisme à Thonon en 1598, il revint à la charge auprès du duc, lui demandant que le legs destiné par le fondateur à l'entretien de « douze pauvres

2 Le collège de Genève, fondé en 1429, fut restauré selon les principes de la Réforme. En 1559, Calvin promulgua les règlements et Théodore de Bèze fut nommé « recteur de l'Académie et principal du Collège » (cf. OEA, t. XVII, p. 155, note 1). Voir le chapitre « De l'évêché à la Rome protestante », par W.-E. Monter, in P. Guichonnet (dir.), *Histoire de Genève*, p. 150.

3 Voir OEA, t. XXII, p. 152, note 2.

écoliers » serve à douze écoliers « qui soient catholiques » (O1 171s).

Mais le projet qui tenait le plus à cœur au prévôt était celui d'attirer à Thonon les pères de la Compagnie. Dès le mois de décembre 1595 il l'avait suggéré au duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, comme ultime mesure à prendre parmi toutes celles destinées à assurer la conversion du Chablais : « Enfin, qui ajouterait à tout ceci un collège de jésuites en cette ville, ferait ressentir de ce bien tout le voisinage, qui, quant à la religion, est presque tout morfondu* » (L1 170). Ce projet fut discuté fin juillet 1597 au cours d'une conférence qui réunit à Annemasse les principaux missionnaires du Chablais. Le prévôt prépara un *Mémoire* à présenter au duc, où il réaffirmait avec force la conviction générale : « Rien ne peut arriver de plus utile à cette province de Chablais que si l'on construit et érige un collège de la Compagnie de Jésus en la ville de Thonon » (O1 162s). On affecterait aux pères les revenus d'un prieuré appartenant à la commune et on prierait son Altesse d'abandonner à la commune l'impôt ou taille qu'il en percevait[4].

En septembre 1599 François était confiant : dans une lettre au duc, il se réjouit du « bon commencement donné pour le collège des pères jésuites, l'une des pièces fondamentales de tout ce saint édifice » (L2 29). Fin octobre arrivait en effet un premier jésuite (L2 34), fin novembre un deuxième et les autres étaient en route depuis Avignon (L2 39). Vers la fin de 1599, les jésuites arrivés à Thonon, entretenus aux frais du pape, débutèrent avec une « petite école » (L2 436), qui comptera cent vingt élèves l'année suivante[5]. Mais l'avenir était incertain. À la suite des troubles survenus en 1600, ils furent dispersés pendant plusieurs mois, après quoi ils recommencèrent les classes à près de trois cents élèves[6]. En juillet 1601, Thonon possédait enfin six religieux de la Compagnie de Jésus, cinq prêtres et un frère coadjuteur, qui formaient les enfants « aux éléments des belles-lettres aussi bien qu'aux principes de la foi » (L2 421).

Mais à quoi serviront les classes de grammaire si, pour les humanités les élèves seront obligés de fréquenter les collèges protestants ? Il devenait urgent de créer des classes secondaires et des classes supérieures de philosophie, de théologie,

4 Voir la minute en italien de la lettre adressée au nonce à Turin (L1 309).

5 C'était une exception significative, car les jésuites se dévouaient normalement aux collèges. Voir F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne,* p. 42-43.

6 Voir OEA, t. XXII, p. 152-153, note 2.

d'Ecriture sainte et de droit. Au début du mois de décembre 1602, tout semblait prêt pour l'ouverture du collège et de la future université de Thonon (L2 481). Or, quelques jours plus tard, l'échec de la tentative du duc de Savoie pour reprendre Genève par le coup de main de l'*Escalade* provoqua de nouveau l'éloignement des jésuites[7]. Bientôt le manque de ressources et les exigences des bourgeois de Thonon les contraignirent à se retirer définitivement.

Après le départ des jésuites, l'école reprit vie avec le concours du personnel local, formé principalement de laïcs, semble-t-il. En 1606 « le collège fleurit d'heure en heure, écrit l'un d'eux, et atteint le chiffre de 350 écoliers, non moins instruits dans la piété que dans les lettres »[8], mais il s'agissait peut-être seulement des petites classes. En 1607, l'évêque assurait l'entretien de quatre régents et d'un abécédaire (O3 411), qui seront « obligés à demeurer dans le collège, et être vêtus de noir et de long, s'il se peut » (O3 412). Le collège de Thonon ne prendra véritablement son essor que vers la fin de 1615, quand l'évêque fera appel à la congrégation des barnabites, déjà implantés au collège d'Annecy.

Pendant que l'on pourvoyait aux études classiques, un autre projet mobilisait les énergies du prévôt et de ses collaborateurs. Dans une supplique rédigée en italien à l'intention de Clément VIII lors de son séjour romain de 1599, François de Sales préconisait la fondation d'une « maison de miséricorde » (*casa di misericordia*) ou « hospice de vertu » (*albergo di virtù*), où les protestants convertis, « ces bannis pour le Christ, surtout les enfants (*putti*) et les jeunes gens (*ragazzi*) des deux sexes, pourraient être accueillis, élevés et instruits chrétiennement ; on enseignerait à chacun selon sa capacité, ou les sciences ou quelque métier qui lui permettrait ensuite de gagner sa vie » (L2 449)[9]. Le pape se montra favorable et

7 Sur *L'Escalade* et ses conséquences, voir P. Guichonnet (dir.), *Histoire de Genève*, p. 164-165.

8 Cité par E.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 76.

9 Le modèle d'une telle institution pouvait être l'*Albergo della carità,* une sorte d'école professionnelle, créée au temps du duc Emmanuel-Philibert à Turin et instituée formellement par Charles-Emmanuel en 1587 sous le nom d'*Albergo di virtù*. Voir G. Casalis, *Dizionario geografico-storico-statistico-commerciale degli stati di S.M. il re di Sardegna,* t. XXII, Torino, G. Maspero Librajo: Cassone, Marzorati, Vercellotti, 1833-1854, p. 660-663. Le but de cette institution était d'ordre préventif : il s'agissait de « retirer les jeunes désœuvrés et mendiants pour leur faire apprendre les arts, ôter à beaucoup d'entre eux l'occasion de faire le mal et les rendre utiles au public » (p. 661).

érigea une maison qui s'appellera « Auberge de toutes les sciences et des arts »[10], ou encore « Sainte Maison ». Celle-ci connaîtra bien des vicissitudes, mais en 1607 les ressources allaient permettre d'y établir « bon nombre de métiers mécaniques » : un imprimeur, un fabricant de papier, un mécanicien avec de nombreux ouvriers, un passementier et un armurier[11].

L'idée d'une institution pour la formation aux « arts et métiers » est à noter, car l'apprentissage se faisait normalement à la maison, auprès du père qui enseignait son métier à son fils destiné à prendre sa succession, ou auprès d'un artisan. D'autre part, on peut constater que François de Sales et ses collaborateurs s'intéressaient à ces « arts » réputés vils, que la plupart des humanistes semblaient ignorer. Promouvoir les « arts mécaniques », c'était aussi valoriser les artisans que les élites avaient tendance à mépriser. Malheureusement cette institution professionnelle végéta pendant plusieurs années par manque de locaux, de ressources et de néophytes[12].

Les petites écoles du diocèse

Face au défi protestant, il est certain que l'instruction populaire connut une forte impulsion dans les pays catholiques à la suite du concile de Trente. En Savoie, la législation concernant les écoles sous le duc Emmanuel-Philibert (1553-1580) était d'inspiration religieuse, avec une nette préoccupation de défense catholique, si bien qu'il est presque impossible de distinguer l'enseignement élémentaire et primaire du catéchisme[13]. D'après une ordonnance du Sénat de Savoie de 1562, les

10 Le terme « auberge » (ou « alberge », « héberge ») désignait en ancien français une maison d'accueil ou de refuge, un foyer ou hospice.

11 Voir OEA, t. XIII, p. 316, note 1. À noter que les éditeurs annéciens ont traduit « métiers mécaniques » là où l'original italien parlait d'*artificii mercantili,* qui semblent désigner plutôt des activités liées au commerce.

12 Le projet reprendra vie à partir de 1636, avec la construction d'un nouveau bâtiment et l'accueil de nouveaux convertis, originaires de Suisse et d'Allemagne.

13 Sur l'instruction de la jeunesse dans l'ancien duché de Savoie, voir l'article « Savoie (duché de) » de A. Lenfant, dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* publié sous la direction de F. Buisson avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs, I, t. 2, Paris, Hachette 1888, p. 2696-2701.

maîtres d'école devaient procéder ainsi : « Aux enfants de leurs écoles et à ceux qui n'entendent encore la langue latine, mais sont abécédaires et commençants à lire, les apprendront lesdits maîtres d'école à lire et épeler leurs lettres sur le Catéchisme français et autres livres catholiques faits pour cet effet »[14]. Les évêques avaient de ce fait un rôle de promotion et de contrôle de l'ensemble de l'enseignement[15].

En 1606, d'après un rapport adressé par François de Sales au pape Paul V, il existait dans le diocèse quinze écoles de garçons, où l'on enseignait « la grammaire, les humanités et surtout la doctrine chrétienne en forme de catéchisme » (O2 322). C'était peu apparemment, d'autant que sous le nom d'écoles, l'auteur du rapport incluait les collèges où l'on enseignait les humanités, à côté des petites écoles des villages où l'on apprenait l'alphabet et la grammaire.

En réalité, une alphabétisation assez diffuse se pratiquait dans les paroisses ; des cours temporaires étaient organisés à certaines époques de l'année, surtout pendant la saison hivernale, grâce à des arrangements temporaires passés avec des maîtres d'école, et spécialement grâce à la bonne volonté des curés et des vicaires. L'enseignement était rudimentaire et consistait avant tout dans l'apprentissage de la lecture au moyen d'un abécédaire. Le maître ne disposait pas en général d'un local propre, mais il utilisait un local quelconque, une écurie ou une étable. Parfois « ses leçons, données sous un ciel pur, quelquefois à 1500 ou 2000 mètres d'altitude, avec des écoliers assis sur un rocher, un chariot, un tronc de sapin ou sur les bras de la charrue, ne devaient manquer ni de charme ni de pittoresque »[16].

Les écoles proprement dites étaient créées et entretenues au moyen des revenus provenant de legs ou de fondations. C'est ainsi qu'en 1618, l'évêque de Genève approuva une clause du testament de Nicolas Clerc, concernant l'« érection d'école y mentionnée » (O3 109). Ce prêtre devait être un homme capable et zélé, qu'il aurait voulu comme curé à Thonon, où, pensait-il au moment de la mission en Chablais, « il ferait rage à bien tenir l'église et instruire la jeunesse » (L1 345). Dans certains lieux, c'était une confrérie qui se chargeait des écoles, notamment la confrérie du Saint-Esprit, qui avait dans ses objectifs non seulement l'aumône,

14 Cité en OEA, t. XXIII, p. 275, note 3.

15 Voir A. Lenfant, « Savoie (Duché de) », in *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* I, t. 2, p. 2698.

16 *Ibid.*

la visite des infirmes et la prière pour les confrères défunts, mais aussi l'entretien des écoles rurales[17].

Comme on le devine, les maîtres se recrutaient généralement parmi le clergé diocésain ou chez les religieux. Dans le testament de Nicolas Clerc, il est stipulé que le service paroissial « sera fait par un recteur capable d'instruire la jeunesse jusques à la grand-mère (*sic*, pour *grammaire*) inclus » ; il devra enseigner les enfants de sa patrie gratuitement ; au cas où « il voudrait divaguer et négliger le divin service ou l'instruction de la jeunesse, après avoir été admonesté trois fois » et « le tout rapporté à l'évêque », il sera privé du revenu et remplacé par un autre ecclésiastique[18]. En 1616, l'évêque accéda à la demande des « syndics et gentilshommes et bourgeois de la ville de Bonne », qui le suppliaient de bien vouloir leur accorder comme vicaire perpétuel de la paroisse un religieux d'un prieuré voisin, le chargeant « d'instruire la jeunesse aux lettres et piété », « attendu le grand fruit et utilité qui en peut réussir* par la bonne instruction qu'il a commencé de donner à la jeunesse de ladite ville et circonvoisins qui envoient leurs enfants audit lieu » (O3 100).

Les collèges

L'enseignement secondaire pratiqué dans les collèges est né le plus souvent en Savoie du développement des écoles primaires, auxquelles des donations permettaient d'ajouter des classes de latin, de grammaire et d'humanités.

Nous connaissons par exemple un certain nombre de détails concernant le collège de Cluses grâce à Jean Ménenc, que François avait eu comme enseignant à La Roche. Natif du lieu, Ménenc se fit un nom parmi ses compatriotes comme moraliste et pédagogue[19]. Après avoir enseigné pendant neuf ans à Thônes, il était parti se perfectionner auprès des jésuites à Tournon. Rentré en Savoie, il exercera ses fonctions successivement à Rumilly, une seconde fois à Thônes et enfin en 1604 à Cluses, son pays natal. En 1593 il écrivit à son ancien élève à propos des

17 Voir OEA, t. XXIV, p. 118, note 1.

18 Voir note 2, in OEA XXIV, p. 109.

19 Voir OEA, t. XI, p. 15, note 1.

taxes qu'on voulait lui faire payer. Celui-ci répondit à son ancien et « très docte » maître, d'abord pour lui manifester sa joie de l'« affection » qu'il continuait de lui témoigner, et ensuite pour lui donner l'assurance que les maîtres d'école « sont exempts de tout impôt et charge, soit municipale, soit publique, de toute corvée et obligation de logement » (L1 16). Après la mort de Ménenc en 1610, l'enseignement sera assuré à Cluses par deux prêtres, et un bachelier ayant le titre de « pédagogue ». Faute de ressources suffisantes et d'un personnel attitré, l'école périclitait. C'est alors que François Bochut voulut pourvoir sa ville natale d'un collège[20]. Il dota la ville en 1617 d'un capital de 16 000 florins, destinés à l'entretien de quatre prêtres enseignants, qui seront les régents du collège et devront observer les statuts approuvés par l'évêque de Genève. Chacun d'eux touchera 300 florins. Les enfants de la ville ne payeront rien, mais ceux qui viendront des localités voisines payeront chacun un florin par trimestre. Les « Règles fondamentales des régents du Collège » leur faisaient un devoir d'être « assidus et fidèles à tenir l'école ». Les régents vivraient une sorte de vie communautaire. Les élèves devaient être formés à la vie chrétienne : confession une fois par mois, messe quotidienne, catéchisme le samedi à la fin de la classe du soir. Un des problèmes a dû être celui des relations du collège avec la paroisse : il sera résolu en 1628 par la décision de faire « annexion perpétuelle et irrévocable du collège, avec tous ses revenus, à l'église paroissiale de Cluses ».

Nous possédons peu d'informations concernant le collège de Rumilly, dont la direction fut assurée pendant quelque temps par Jean-François de Blonay. Malheureusement, ce « bon monsieur de Blonay », au dire de son évêque, avait « un esprit attaché à ses imaginations, qui [étaient] trop grandes et disproportionnées à ses forces et à sa capacité, laquelle n'est pas de gouverner, mais d'être gouverné » (L6 91). Nous apprenons qu'en 1615 il avait choisi de quitter « la charge du collège », son esprit n'étant pas fait « pour supporter un si grand tracas » (L6 294)

L'évêque de Genève intervint également pour sauver le collège de La Roche, où lui- même avait fait ses premières classes de grammaire (L3 129). Les origines de l'instruction publique à La Roche remontaient à 1440, mais le collège fut fondé en 1569 par un chanoine de la collégiale. Il comptait alors environ trois cents élèves. Si La Roche fut préservée du « venin de l'hérésie », on en attribua le mérite

20 Voir OEA, t. XXIV, p. 250, avec la note 1.

principal à cette institution. Par la suite, l'établissement ne connut pas toujours des jours tranquilles. La guerre y interrompit les cours pendant quelque temps. En 1605, François de Sales écrivit aux chanoines de la collégiale pour faire taire la « particulière opinion » de quelques-uns, les priant de « reprendre de nouveau le consentement du général » : « vous pouvez et devez contribuer, leur écrivait-il, non seulement vos voix, mais vos remontrances et persuasions, puisque l'érection et établissement de ce collège servira tant à la gloire de Dieu et de l'Église », et procurera en outre « le bien de cette ville-là » (L3 129s)[21]. Si le but spirituel figurait au premier rang, le bien temporel n'était pas oublié.

À Annecy, l'évêque suivait de près la vie du collège fondé par Eustache Chappuis, où lui-même avait étudié de 1575 à 1578. Les difficultés qu'il traversait l'incitaient sans doute à se rendre fréquemment dans cet établissement dont il disait qu'il était « au cœur de la Savoie et vis-à-vis, comme antagoniste de celui de Genève » (L7 155). La présence de l'évêque était d'ailleurs un honneur recherché, surtout à l'occasion des disputes en philosophie, où l'on invitait « monseigneur le révérendissime évêque de Genève »[22]. Les registres de délibérations du collège signalent sa présence lors des soutenances, ainsi que ses interventions pour appuyer les requêtes ou pour la rédaction de contrats avec les régents[23]. Si l'on en croit Claude Chaffarod, qui de 1604 à 1610 y fit ses « études de grand-mère (*sic*), humanités, rhétorique et philosophie », il s'y trouvait « dès la matinée » pour assister « ès* actions publiques, disputes, représentations d'histoire et autres exercices, pour donner courage à la jeunesse, et notamment aux disputes publiques de philosophie à la fin des cours ». Et le témoin d'ajouter : « Je l'ai vu souvent disputer* lui-même »[24].

En réalité, au dire d'Amblard Comte, un des régents de cette époque, « les bonnes lettres aussi bien que les bonnes mœurs avaient beaucoup perdu de leur splendeur » et les revenus avaient diminué (PR I 28 et 44). L'administration tripartite qui le gérait (conseil de ville, prieur des dominicains et doyen de la collégiale)

21 Les difficultés persistèrent après la mort du saint, et en 1628 on fit appel aux jésuites qui dirigeront le collège jusqu'en 1712.

22 Voir la délibération du 24 décembre 1607, citée par S. Tomamichel, *Le Collège d'Annecy au XVIe siècle,* p. 91.

23 *Ibid*., p. 191.

24 Voir OEA, t. XXIV, p. 239, note 1.

connaissait des heurts. L'évêque songeait à une direction nouvelle et stable pour ce collège qui lui paraissait « presque en friche » (L6 145). Pourquoi ne pas appeler les jésuites ? Le collège de cette ville, écrivait-il en 1605, aurait « tant besoin des pères jésuites » (L3 44). Mais ceux-ci n'étaient pas satisfaits des conditions qu'on leur proposait. En 1613, lors d'un passage à Turin, le duc lui souffla le nom d'une congrégation nouvelle qui avait le vent en poupe : les barnabites. A Milan, où il se rendait pour vénérer la tombe de Charles Borromée, il rencontra leur supérieur général et l'affaire fut conclue. En décembre 1614, il homologuait le contrat d'introduction des barnabites au collège chappuisien (O3 248). Mais comment assurer au collège et à l'entretien des pères des revenus suffisants ? C'était une question lancinante, qui se répétait souvent. Elle sera résolue en 1621 par l'affectation des revenus d'un prieuré (O3 263).

François de Sales était tellement satisfait des barnabites qu'il les appellera sans tarder à Thonon, comme l'on sait. En avril 1615, il pouvait écrire à Mgr Fenouillet : « Certes, nos bons barnabites sont braves gens, doux plus qu'on ne saurait dire, condescendants, humbles et gracieux outre la mesure ordinaire de leur pays » (L6 340s). Deux ans plus tard, son avis n'avait pas changé. Il les vantait comme des « gens de fort solide piété, doux et gracieux incomparablement, qui travaillent incessamment pour le salut du prochain » (L8 112). Le seul inconvénient était « qu'ils n'ont pas encore l'usage parfait du langage français, ains* seulement autant qu'il faut pour se faire entendre en catéchismes, petites exhortations et conversations spirituelles ; mais ils le vont acquérant tous les jours » (L8 112s). Il souhaitait par conséquent leur venue en France :

> Pour moi, je pense qu'ils seront un jour de grand service à la France ; car ils ne font pas seulement profit en l'instruction de la jeunesse (aussi n'est-il pas si requis où les pères jésuites font si excellemment), mais ils chantent au chœur, confessent, catéchisent voire même ès* villages où ils sont envoyés, prêchent et en somme font tout ce qui se peut désirer, et fort cordialement, et ne demandent pas beaucoup pour leur entretien (L8 113).

La même année, dans une lettre en italien aux barnabites réunis en chapitre général à Milan, il leur demandait d'« étendre ladite congrégation en ces pays d'en deçà* des monts », c'est-à-dire en Savoie, et d'y établir un noviciat (L7 365). En 1618, il appuya les démarches qui se faisaient pour les avoir à Chabeuil, dans le Dauphiné (L8 258). La présence d'élèves protestants dans leurs collèges ne le rete-

nait pas, bien au contraire, puisqu'il écrivait à leur supérieur général ces quelques lignes afin de prévenir ses objections :

> Peut-être semblera-t-il dur que la commune exige l'admission au collège des fils des hérétiques pour y apprendre les lettres. Toutefois, outre que nous avons l'exemple des collèges des pères jésuites, cette condition, loin de nous faire hésiter, doit au contraire nous exciter à accepter ; car peut-être n'y a-t-il pas de voie plus facile pour convertir les hérétiques que celle-ci, et ce moyen employé avec adresse aura un merveilleux succès (L8 264).

En 1619 il fut mêlé à des tractations pour que les barnabites prennent en charge le collège de Beaune, en Bourgogne (L9 117). L'affaire ayant échoué, ils purent s'établir l'année suivante à Montargis[25].

Les études supérieures

Le duché de Savoie, dépourvu de grandes villes et souvent menacé dans sa stabilité, ne possédait pas d'université propre. Les étudiants qui en avaient la possibilité partaient étudier à l'étranger. Le frère de saint François de Sales, Louis, fut envoyé à Rome pour y faire ses études de droit, en compagnie de René et de Claude Favre, fils aînés du président Favre ; ils furent accueillis sur place par un étudiant en théologie dont François ne doutait pas qu'il serait « empressé à recevoir et caresser* ces jeunes gentilshommes nouveaux venus » et à « apprivoiser avec Rome ces patriotes* »[26]. En France on trouvait des étudiants savoyards à Montpellier, où se rendaient ceux qui espéraient « faire emplette de la science de médecine » (L7 77), et à Toulouse, où on allait « pour y étudier en droit » (L7 283).

À Avignon, ancienne cité des papes, le cardinal savoyard de Brogny, qui fut évêque de Genève en 1423, avait fondé dans son palais un collège destiné à accueillir gratuitement vingt-quatre étudiants en droit, dont seize de la Savoie[27]. Les évêques des diocèses choisissaient les boursiers ; le roi de France, le duc de Savoie, le Parlement, étaient protecteurs et même propriétaires du collège. L'ave-

25 Voir OEA, t. XIX, p. 117, note 1.

26 Voir OEA, t. XII, p. 30, en particulier la note 2.

27 Voir OEA, t. XVII, p. 294, note 3.

nir de la fondation était assuré par les legs considérables du cardinal, qui lui avait donné de plus sa bibliothèque, riche de plus de sept cents manuscrits. Malheureusement, les Savoyards perdirent les places qui leur étaient réservées et l'étude du droit avait fait place à celle de la théologie. En octobre 1616, François de Sales tenta plusieurs démarches auprès du duc de Savoie et même jusqu'à Rome, afin que l'on trouve « quelque digne remède contre les désordres qui y sont survenus » et que les places du collège soient restituées à « la nation de Savoie » (L7 298). Lors de son dernier voyage, qui le mena dans cette ville en novembre 1621 avant de s'achever définitivement à Lyon, il s'entretiendra longuement avec le vice-légat du pape pour défendre encore une fois les intérêts savoyards de ce collège[28].

On trouvait des étudiants savoyards jusqu'à Louvain, où Eustache Chappuis avait fondé un collège destiné aux Savoyards qui fréquentaient l'université. L'évêque de Genève était en relation suivie et amicale avec Jacques de Bay[29], le président du collège ; il lui envoyait ses livres et à plusieurs reprises il lui écrivit pour lui recommander ceux qui allaient se rendre « sous ses ailes ». En cas de difficultés de paiement de la part des parents il se disait même prêt à rembourser les frais. Il suivait ses étudiants : « Etudiez toujours de plus en plus, écrivait-il à l'un d'eux, en esprit de diligence et d'humilité » (L11 10s). Nous avons également une lettre de 1616 au nouveau président du collège, Jean Massen, en faveur d'un étudiant en théologie, son parent, dont il souhaitait « l'avancement aux lettres et à la vertu » (L7 313).

Des écoles pour les filles ?

Tout ce qui a été dit jusqu'ici ne concerne que l'instruction des garçons, les seuls pour lesquels existaient des écoles. Et les filles ? À l'époque de François de Sales, les seules institutions qui étaient en mesure d'offrir une aide aux familles étaient

28 Voir E.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 401. Le collège d'Avignon subsistera jusqu'à la Révolution française et possédait encore à cette époque quarante mille livres de rente.

29 Ce Jacques de Bay était le neveu de Michel de Bay, le fameux Baïus (1513-1589), théologien opposé à la tradition scolastique et de tendance franchement augustinienne, dont on a fait un précurseur du jansénisme.

les monastères féminins, intéressés avant tout par le recrutement. Jeanne de Sales, treizième et dernier enfant de madame de Boisy, fut placée en 1605 au monastère, « afin de la dépayser et de lui faire prendre le goût de la dévotion » (L3 41). Elle avait douze ans quand elle y entra, mais comme elle n'éprouvait aucun attrait pour la vie religieuse, il n'était pas raisonnable, estimait François, de « laisser si longuement dans un monastère une fille qui n'y veut pas vivre toute sa vie » (L3 189). Elle en fut retirée dès la deuxième année. Les sollicitudes des religieuses et des parents pouvaient aboutir à des vocations forcées. Dans une lettre à madame de Chantal, qui envisageait une vocation religieuse pour ses filles, François de Sales y mettait des conditions :

> Quant à nos petites, j'approuve que vous leur prépariez un lieu dedans des monastères, pourvu que Dieu prépare dedans leur cœur un lieu pour le monastère. C'est-à-dire, j'approuve que vous les fassiez nourrir* ès* monastères en intention de les y laisser, moyennant deux conditions : l'une, que les monastères soient bons et réformés, et esquels* on fasse profession de l'intérieur ; l'autre, que le temps de leur profession étant arrivé, qui n'est qu'à seize ans, on sache fidèlement si elles s'y veulent porter avec dévotion et bonne volonté, car si elles n'y avaient pas affection, ce serait un grand sacrilège de les y enfermer. Nous voyons combien les filles reçues contre leur gré ont peine de se ranger et résoudre (L3 209).

Mais que faire si le monastère leur était fermé ? Il y avait la solution des ursulines, qui commençaient à être connues en tant que congrégation destinée à l'instruction féminine[30]. Elles étaient présentes dans la capitale française depuis 1608[31]. L'évêque encouragea leur venue à Chambéry, écrivant en 1612 que « ce serait un très grand bien qu'à Chambéry il y eût des ursulines et [je] voudrais bien y pouvoir contribuer quelque chose » ; il suffirait, ajoutait-il, de « trois filles ou femmes courageuses pour commencer » (L5 302s). La fondation ne se fera dans l'ancienne capitale de la Savoie qu'en 1625. En 1614 l'évêque put se réjouir de l'arrivée récente des ursulines à Lyon, « une des congrégations que mon esprit aime », disait-il (L6 237). Il les voulait aussi dans son propre diocèse, notamment à Thonon. En

30 C'est sur le modèle italien que le chanoine César de Bus fonda en Provence à partir de 1592 les filles de Sainte-Ursule.

31 Sur l'origine de la fondation de Paris, voir OEA, t. XVIII, p. 141, note 1.

janvier 1621, il écrivit à la supérieure des ursulines de Besançon de bien vouloir favoriser le projet thononais. Il en éprouvait un grand « contentement », car, disait-il, « j'ai toujours chéri, estimé et honoré les exercices de très grande charité que votre congrégation pratique, de laquelle j'ai aussi très affectueusement désiré la propagation, et même en cette province de Savoie » (L10 3). Le projet ne devait aboutir qu'en 1634.

L'éducation des jeunes filles à la Visitation

Quand, à partir de 1610, François de Sales fonda avec Jeanne de Chantal ce qui deviendra l'ordre de la Visitation[32], la question de l'admission et de l'éducation de jeunes filles, destinées ou non à la vie religieuse, se posa aussitôt. On connaît le cas de la fille de madame de Chantal, l'enjouée et coquette « Françon », qui avait onze ans quand sa mère, qui la voulait religieuse, la prit avec elle dans la maison qui abritait les premières visitandines. L'évêque la suivait paternellement ; dans un billet à sa mère, il lui écrivait : « Envoyez-moi notre Françon, que nous confesserons ce soir » (L4 344). Mais la jeune fille devait prendre un autre chemin. Les filles que l'on plaçait dans les monastères contre leur gré n'avaient d'autre choix que de s'y rendre insupportables.

En 1614, une petite de neuf ans, fille du concierge du château d'Annecy, fut reçue au premier monastère de la Visitation. A quatorze ans, elle obtint à force d'insistance de revêtir l'habit religieux, mais sans avoir la qualité de novice ; devenue « pulmonique », elle fit l'admiration du fondateur qui éprouva « une incroyable consolation de voir une si douce indifférence à la mort et à la vie, une patience si suave, et un visage riant parmi une fièvre ardente et beaucoup de peines, ne demandant que de pouvoir faire la profession avant de mourir » (L9 201). Très différente d'elle était sa compagne, une jeune Lyonnaise, fille du prévôt des marchands et grand bienfaiteur, qui se rendit insupportable à la communauté et que la mère de Chantal dut corriger[33].

32 Voir ci-dessous le chapitre XI.

33 La mère de Chantal écrivait à la supérieure de la Visitation de Lyon : « C'est chose effroyable à ouïr* que ce que cette enfant dit : ma fille de Thorens en est en grand étonnement*. Elle

A la Visitation de Grenoble, une fille de douze ans demanda à vivre parmi les religieuses. À la supérieure, qui hésitait à accepter cette « rose » qui pouvait apporter quelques épines, le fondateur conseillait avec un fin sourire :

> Il est vrai que ces jeunes gens donnent de la peine ; mais que ferait-on là ? Je ne trouve point de bien sans charge en ce monde. Il faut tellement ajuster nos volontés, que, ou elles ne prétendent* point de commodités, ou si elles en prétendent* et désirent, elles s'accommodent aussi doucement aux incommodités, qui sont indubitablement attachées aux commodités. Nous n'avons point de vin sans lie en ce monde. Il faut donc balancer : est-il mieux qu'en notre jardin il y ait des épines pour y avoir des roses, ou de n'avoir point de roses pour n'avoir point d'épines ? Si cette fille apporte plus de bien que de mal, il sera bon de la recevoir ; si elle apporte plus de mal que de bien, il ne la faut pas recevoir (L9 200s).

En fin de compte, le fondateur se montrera très circonspect dans l'admission des jeunes filles dans les monastères de la Visitation, en raison des incompatibilités avec la manière de vivre des religieuses, et cela malgré les demandes de certains évêques. À une supérieure de la Visitation inquiète il répondait :

> Je ne puis croire que Monseigneur l'évêque N. veuille vous charger de l'éducation des filles séculières, quand vous lui aurez fait humblement remontrer* que cela détraquerait* grandement votre maison, nullement propre à rendre cet office* ; car à la vérité, l'expérience a fait voir à Nessy* que votre façon de vivre est presque incompatible avec cet exercice. Mais si toutefois son esprit se rend grandement ardent à cela, on pourra, à ce commencement, en prendre jusques à trois seulement, et établir une des sœurs sur elles ; mais nullement davantage, ni pour l'avenir en faire suite. Votre Père spirituel et ces bons Pères qui sont là et qui ont de la charité pour votre maison, pourront, avec suavité, divertir* ce destourbier*-là » (L10 35).

Dans la correspondance de la mère de Chantal, le problème des filles placées à la Visitation apparaît incidemment dans plusieurs lettres, en général parce qu'un

---

dit qu'elle ne peut vivre céans*, que l'on n'y parle que de Dieu, dont* elle est si ennuyée* que quelquefois elle a envie de se désespérer. Je l'ai aujourd'hui fouettée moi-même, et la vais r'entreprendre de nouveau ». Voir Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, *Correspondance,* t. I (1605-1621). Édition critique établie et annotée par Sœur Marie-Patricia Burns, Les Éditions du Cerf - Centre d'Études franco-italien 1986, p. 191.

bienfaiteur influent, un évêque, un jésuite ou les « messieurs de la ville » faisaient pression pour qu'on accepte des filles comme pensionnaires, parfois aussi comme élèves externes accueillies à côté du parloir à des fins d'instruction et d'éducation. Dans les conseils qu'elle donnait à leur sujet à ses correspondantes, qui sont en général les supérieures des monastères, la fille spirituelle de François de Sales recommandait, en particulier, à la supérieure de Bourges de les former « avec une sainte et amoureuse confiance »[34]. Si l'on veut qu'une fille embrasse la vie religieuse et qu'elle y persévère, écrivait-elle, « il faut gagner son cœur »[35].

Cependant la cohabitation avec ces fillettes devait poser quelques problèmes. À la Visitation de Paris s'était déclarée une contagion de filles malades, qui pouvait provenir de « l'imagination et imitation », et qui risquait de toucher surtout les jeunes filles, « qui n'ayant pas encore la tête bien ferme, reçoivent facilement des craintes et des impressions et puis font, ou leur semble qu'elles fassent comme les autres ». Avec un sain réalisme la mère de Chantal recommandera à la supérieure de « les faire fort dormir, les récréer, leur laisser faire peu d'oraison, leur donner de l'occupation extérieure et ne leur permettre de parler souvent de cela ni à Dieu, ni entre elles, ni à personne, que le moins qu'il se pourra, et leur donner ces divertissements si à propos qu'elles ne connaissent point que ce soit à dessein, car ils ne leur profiteraient pas »[36].

En fait, la Visitation n'avait pas été conçue ni voulue pour cette œuvre : « Dieu, écrivait le fondateur à la supérieure de Nevers, n'a pas élu votre Institut pour l'éducation des petites filles, ains* pour la perfection des femmes et filles qui, en âge de pouvoir discerner ce qu'elles font, y sont appelées » (L9 3 75)[37]. Il savait bien que la vie d'un monastère pouvait difficilement fournir un cadre adapté à l'épanouisse-

34 Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, *Correspondance*, t. I, p. 420.

35 Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, *Correspondance,* t. I, p. 419.

36 Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance,* t. II, p. 109.

37 En 1624 le Coutumier de la Visitation donnera les normes suivantes : « Outre les novices, il est permis de recevoir des jeunes filles pour quelque digne occasion, en nombre de deux ou trois au plus, âgées de douze ou treize ans, pourvu qu'elles aient un bon esprit, joint à un bon naturel, avec l'inclination d'être religieuses, ou du moins que leurs parents en aient le désir ». Voir Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, *Correspondance*, t. II, p. 423, note 2. Sur la liberté du choix dans le cas de la vie religieuse comme du mariage, le XVIIe siècle n'avait pas les mêmes idées que nous.

ment de ces jeunes personnes : « Non seulement l'expérience, mais la raison nous apprend que les filles si jeunes étant réduites* sous la discipline d'un monastère, qui est ordinairement trop disproportionné à leur enfance, elles la haïssent et prennent à contrecœur » (L9 375).

Après la transformation de la Visitation en ordre cloîtré, le fondateur continua cependant à rester préoccupé de l'éducation des filles. Si l'on en croit son confident Camus, l'Église avait besoin d'une « congrégation de filles et de femmes veuves qui fût libre, c'est-à-dire sans vœux et sans clôture, et qui vaquât non aux offices du chœur, mais au travail des mains aux jours ouvriers*, et aux œuvres de piété et de miséricorde aux dimanches et aux fêtes »[38]. Parmi ces œuvres, pensait-il, « elles pourraient aussi s'adonner à l'instruction des petites filles, soit pensionnaires, soit externes, en leur apprenant divers ouvrages, et leur enseignant les éléments de la doctrine chrétienne et autres exercices de dévotion »[39].

Malgré quelques regrets, François de Sales ne devint pas le fondateur d'un institut voué à l'éducation. Il reste que les efforts qu'il déploya en faveur de l'instruction et de l'éducation des garçons et des filles sous toutes ses formes furent nombreux et intenses. Le motif dominant était pour lui d'ordre spirituel, surtout quand il s'agissait de préserver la jeunesse du « venin de l'hérésie », ce en quoi on réussissait plutôt bien car la réforme catholique gagnait du terrain, mais il n'oubliait pas le bien temporel que représentait la formation de la jeunesse pour la communauté humaine.

38 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 14.

39 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 15.

Chapitre X

PROMOUVOIR LA CULTURE

Pasteur d'un diocèse composé dans son immense majorité de villageois et de montagnards analphabètes, héritiers d'une « culture » ancestrale et pratique, François de Sales se fit aussi le promoteur d'une culture savante auprès de l'élite intellectuelle. Pour transmettre le message dont il était porteur, il comprit qu'il fallait connaître son public et tenir compte de ses besoins et de ses goûts. Quand il parlait aux gens et surtout quand il écrivait à l'intention des personnes instruites, sa méthode était celle qu'il exposait dans la Préface du *Traité de l'amour de Dieu:* « Certes, écrivait-il, j'ai eu en considération la condition des esprits de ce siècle, et je le devais : il importe beaucoup de regarder en quel âge on écrit » (PL 339).

François de Sales et la culture populaire

Issu d'une famille de la noblesse très liée à la terre, François de Sales n'a jamais été étranger à la culture populaire. Déjà l'environnement où il a grandi le rendait proche des gens du peuple, au point qu'il se rangeait lui-même volontiers parmi les montagnards au lever matinal :

> Nous approchons l'heure de la belle saison, mes chères filles se lèveront demi-heure plus tôt, c'est-à-dire à cinq heures et la sœur Jacqueline à quatre et demi[1], parce que nous deux sommes de gros montagnards, nous

1 Anne-Jacqueline Coste (1560-1623), « une âme si bonne dans la rusticité de sa naissance

> y sommes accoutumés, nous pourrons bien encore nous lever à quatre heures quand nos affaires le demanderont (PL 1336).

Au cours de ses visites pastorales, il se servait du patois, « leur parlant familièrement, comme dit Gervaise Julliard, le gros langage du pays pour se mieux faire entendre » (PR II 7). L. Terreaux a montré que même son français gardait un certain nombre de caractéristiques locales, que son disciple Vaugelas, le fils de son ami Antoine Favre, aurait désapprouvées[2]. Il est sûr en tout cas que le contact direct avec l'ensemble de la population donna à son expérience pastorale un caractère concret et chaleureux.

Les auteurs qui se sont occupés de la transmission de la culture populaire à cette époque soulignent d'ailleurs qu'il n'y avait pas de frontière rigoureuse entre message religieux et culture populaire, tout en remarquant que des éléments étrangers se mêlaient volontiers à la religion officiellement enseignée[3]. Comme on sait, la culture populaire s'exprime bien mieux sous la forme narrative que dans l'écrit. Faut-il rappeler que si un certain pourcentage de la population savait lire, la plupart ne savaient pas écrire[4] ? À propos du problème des traductions de la Bible en langue vulgaire, François de Sales dressait une sorte de carte de l'alphabétisation de la population : « Il y a d'autant plus de danger, disait-il, de réciter ès* services publics la Sainte Écriture en vulgaire, que non seulement les vieux mais les jeunes enfants, non seulement les sages mais les fols*, non seulement les hommes mais les femmes, et, en somme, qui sait et qui ne sait lire, pourraient tous y prendre occasion d'errer, chacun à son goût » (C 183). On en conclura qu'en règle générale

---

que, dans sa condition, je n'en ai point vue de telle » (L5 39), fut la première sœur externe (tourière) de la Visitation. François de Sales l'avait connue en 1596 à Genève, où elle était servante à « L'Écu de France ». Voir Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance*, t. I, p. 678.

2 Voir L. Terreaux, *Aspects de la littérature savoyarde*, « L'histoire en Savoie », n° 117 (mars 1995), p. 34.

3 Voir L.-H. Parias (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, t. II : De Gutenberg aux Lumières, p. 162. Voir par exemple la Chanson spirituelle dirigée contre Théodore de* Bèze, qu'on trouvera à la fin de ce volume (*Document* 3).

4 Cependant, l'instruction était plus développée en Savoie qu'on le pense communément, d'après l'« Histoire de l'instruction publique avant 1789 dans le département de la Haute-Savoie et dans l'ancien diocèse de Genève », in J.-F. Gonthier, *Œuvres historiques*, t. II, Thonon-les-Bains, Imprimerie Jules Masson 1902, p. 419-522.

les vieux, les sages et les hommes savaient lire, tandis que les jeunes enfants, les fols* et les femmes étaient illettrés.

Cependant, les livres des libraires établis et des colporteurs faisaient leur apparition, non seulement en ville, mais aussi dans les villages. Cette production de livrets bon marché devait nécessairement être très variée, la majorité relevant sans doute de la littérature populaire qui transmettait toute une sensibilité encore médiévale : vies de saints, romans de chevalerie, contes merveilleux, histoires de brigands ou almanachs avec leurs prévisions météorologiques et leurs conseils pour les hommes et les bêtes. Mais on voyait arriver également des productions plus modernes : des romans comme ceux d'Honoré d'Urfé, peut-être aussi des manuels de bonne éducation, ou encore des ouvrages de piété dans la ligne du concile de Trente. Évidemment l'autorité épiscopale veillait sur la production suspecte, comme le montre cette ordonnance synodale de 1617 :

> Nous implorerons le bras séculier afin que les libraires, tant résidants au pays qu'étrangers, n'exposent leurs livres en vente premier* qu'avoir donné la liste d'iceux* à notre vicaire général, en cette ville, et ailleurs aux curés des lieux esquels* ils les voudront exposer ; pour empêcher que les livres prohibés ne soient semés au préjudice des consciences (O2 393).

Mais la culture populaire était véhiculée aussi à travers les rencontres de tous les jours et lors des fêtes, quand on allait boire et manger ensemble dans les « tavernes et cabarets » (O2 268), notamment « en cas de noces, baptêmes, funérailles et confréries » (O2 394), au cours des « bals et carroux* » (O2 381), durant les « foires et marchés » (O2 269). A l'occasion des fêtes populaires, les clercs de la basoche qui dépendaient des cours de justice dressaient des tréteaux sur les places publiques pour y donner des pièces joyeuses très appréciées du public, au point que le mot « basoche » désignait ces représentations (O2 383). François de Sales a peut-être rendu un bon service à la société en ne boudant pas systématiquement toutes les manifestations de la convivialité et des réjouissances publiques, n'imposant des restrictions qu'aux ecclésiastiques tenus à la réserve. Cependant, l'évêque ne pouvait pas toujours approuver n'importe quel genre de spectacle, pas plus que les empereurs chrétiens d'autrefois :

> Valentinien rendit une loi par laquelle il défendait de baptiser les histrions, sinon à leur dernière heure, parce que le théâtre était interdit aux chrétiens,

> et que ces esclaves du théâtre ou de la scène amusaient le peuple, et comme des esclaves publics, s'appliquaient aux inepties du théâtre. Et aujourd'hui, ô honte ! les baladins et baladines sont en honneur (S2 241s).

Un aspect un peu inquiétant de la mentalité populaire se manifestait en cas de troubles mentaux, souvent regardés comme des manifestations du diable. Lui-même était persuadé que « le diable, qui n'est qu'un esprit, ne se contente pas de recevoir l'hommage des sorciers, mais leur imprime une marque corporelle, comme font foi mille informations et procédures faites contre eux » (DF 276). L'exorcisme constituait à n'en pas douter une des marques de la vraie Eglise, mais force était de constater que « nos exorcistes ne chassent pas toujours les diables du corps » (DF 181). Il parlait d'expérience quand il indiquait le remède le plus efficace : « Sera-ce que le signe de la croix empêche les efforts du diable ? mais tous les anciens et plus purs chrétiens l'ont cru et enseigné, et mille expériences en ont fait foi » (DF 287). Fallait-il pour autant voir le diable partout ? Georges Rolland rapporte qu'on lui amenait des groupes compacts – ils pouvaient être près de quatre-vingt dans une seule paroisse – de « possédés, maléficiés* et autres infirmes » dont il disait explicitement : « Ces bonnes gens croient être possédées et ils ne le sont pas »[5], tâchant de les apaiser et défendant de les exorciser. Quant aux sorciers et aux sorcières, une réalité bien présente à cette époque, l'évêque entendait éviter les abus, puisqu'il défendait aux exorcistes « de commander au malin qu'il ait à révéler les sorciers et sorcières par leurs noms, ni aucune autre sorte de péché » (O2 269). De même était prohibé « l'usage de paroles inconnues, caractères et signes superstitieux, aux prières et adjurations qui se font contre la tempête » (O2 270s). Une autre ordonnance épiscopale s'en prenait à la magie, dont voici quelques pratiques condamnées :

> User de magie, c'est-à-dire employer le diable pour quelque opération, soit qu'on l'emploie ouvertement, comme font ceux qui ont fait convention avec lui et les sorciers, soit qu'on l'emploie tacitement par paroles et caractères inconnus, ou paroles et caractères connus, mais appliqués faussement et vainement. Item*, aller aux devins, et, en somme, faire ou dire quelque chose pour obtenir quoi que ce soit du malin esprit ou de ceux qui dépendent de lui (O5 250).

5 R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie*, p. 219.

Sagesse et savoir-faire

Observateur sympathique de la nature et des gens, François de Sales a appris beaucoup à leur contact. La sagesse paysanne trouve sa place dans les œuvres de l'évêque de Genève : ce sont « les paysans et ceux qui labourent la terre » qui lui ont dit que « lorsqu'il tombe médiocrement* de la neige en hiver, la prise* en sera plus belle l'année suivante » (S3 97). Quant aux bergers et bouviers des montagnes, le soin qu'ils ont de leur troupeau est un exemple de zèle « pastoral ». Au cours d'une de ses visites, il fut très frappé par l'histoire d'un berger qui « allant pour recourir* une sienne vache, tomba dans une fente de douze piques de haut » (L3 199).

Dans le monde des métiers[6], François de Sales a observé bien souvent un savoir-faire admirable : « Les laboureurs ne sèment les champs qu'après qu'ils les ont défrichés et qu'ils en ont ôté les épines ; les maçons n'emploient les pierres qu'après les avoir taillées ; les serruriers ne font usage du fer qu'après qu'ils l'ont battu ; les orfèvres ne se servent de l'or qu'après l'avoir purifié dans le creuset » (S2 421). L'humour n'est pas absent dans certaines histoires qu'il rapporte. Depuis l'antiquité, les barbiers passaient pour de grands bavards ; à l'un d'eux qui demandait à un roi : Comment voulez-vous que je vous fasse la barbe ? celui-ci répondit : « Sans dire mot » (O5 113). À qui faut-il attribuer le mérite de l'élégance vestimentaire ? Si quelqu'un « s'estime d'être vêtu proprement* », « qui ne voit que la gloire de cela, s'il y en a, appartient au tailleur et cordonnier » (PL 1365) ? Le travail du menuisier réalise de petits miracles et « une personne qui ne sait que c'est de la menuiserie, voyant quelque bois tortu* en la boutique d'un menuisier, s'étonnerait d'entendre dire que d'icelui* l'on puisse faire quelque beau chef-d'œuvre » (PL 1243). Les verriers, eux aussi, sont étonnants car ils créent des merveilles avec le souffle de leur bouche : « ils prennent à l'extrémité d'un bâton percé la matière préparée, soufflent ensuite dans ce tube, et le verre étant fait de la sorte n'est pas sujet à la dissolution » (S2 90).

Quant à l'art du typographe, il faisait l'objet de toute son admiration. Cependant, les motifs religieux prévalaient chez lui sur toute autre considération dans

6 Voir les listes de métiers exercés à Annecy à cette époque, in M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, Ouvrage autoédité par l'auteur, Thônes, Imprimerie Jacquet 2004, p. 23-28.

une lettre italienne qu'il écrivit au nonce à Turin en mai 1598 : « Il faudrait avoir un imprimeur à Annecy. Les hérétiques publient à chaque instant des livres très pernicieux, tandis que plusieurs ouvrages catholiques demeurent entre les mains de leurs auteurs parce qu'on ne peut les envoyer sûrement à Lyon, et qu'ils n'ont pas d'imprimeur à leur disposition » (L1 337).

L'art et les artistes

Dans le domaine des arts, le triomphe de la Renaissance resplendissait dans les œuvres inspirées de l'antiquité. François de Sales a pu les contempler lors de ses séjours en Italie et en France. À Rome, lors de son voyage en 1599, il a pu admirer la grande coupole de Saint-Pierre à peine achevée quelques années plus tôt, en notant que la Rome chrétienne n'avait rien à envier à la Rome païenne :

> Dites-moi un peu, où est la mémoire de Néron ? Il ne s'en parle plus qu'en mal. Oh ! quelle est la mémoire du glorieux apôtre saint Pierre, pauvre pêcheur, déchaussé, dénué et simple ! Grand est le palais, la basilique, le monument de saint Pierre ; celle de Néron n'est plus rien (S1 17).

Il arrive parfois que l'orgueil et la vanité troublent non seulement la raison de l'architecte, mais aussi les lois de la construction :

> L'architecte est un sot, qui, privé de raison,
>
> Fait le portail plus grand que toute la maison (PL 345).

La sculpture classique faisait alors l'objet de la plus grande admiration au point, disait-il, que même « les pièces des statues anciennes sont gardées pour mémoire d'antiquité » (DF 206). Lui-même mentionne plusieurs sculpteurs de l'ancienne Grèce, à commencer par Phidias : cet artiste, qui « ne représentait jamais rien si parfaitement que les divinités » (PL 348), « fit en Athènes une statue de Minerve, toute d'ivoire, haute de vingt-six coudées », et sur son bouclier « il grava avec tant d'art son visage de lui- même, qu'on ne pouvait ôter un seul brin de son image, dit Aristote, que toute la statue ne tombât défaite » (T4 4). Voici Polyclète, « mon Polyclète, qui m'est si cher », disait-il (L5 95), dont la « maîtresse main » s'exerçait

sur l'airain (L5 95). François de Sales évoque aussi le colosse de Rhodes, symbole de la providence divine, en qui il n'y a « ni changement ni ombre de vicissitude » (S2 234). Le sculpteur, qui vise à la perfection, sait qu'on n'y arrive pas en un jour : « J'ai vu telle pièce de sculpture, écrivait-il à propos de la lente conquête de soi-même, que le maître a maniée dix ans avant qu'elle fût parfaite, et n'a jamais cessé d'en lever* avec le ciseau et le burin, et petit à petit, tout ce qui empêchait la juste proportion » (L3 58).

Voici maintenant les peintres fameux dont ont parlé Pline et Plutarque : Arélius, un homme « sujet aux femmes » (O5 117), qui « peignait toutes les faces des images qu'il faisait à l'air et ressemblance des femmes qu'il aimait » (DI 1) ; l'« unique Apelle », le peintre préféré d'Alexandre le Grand (L4 318) ; Timanthe, qui voilait la tête d'Agamemnon parce qu'il désespérait de pouvoir rendre la consternation répandue sur son visage à la mort de sa fille Iphigénie (S1 401) ; Protogénès, qui « fit l'excellent chef-d'œuvre d'un satyre admirable qui s'égayait à jouer du flageolet » (T9 15) ; Androcidès, qui aimait peindre les poissons dont il était « fort friand » (O5 47) ; Pausias, le peintre des bouquets (PL 23) ; Pauson, le peintre des chevaux (T9 14) ; Parrhasios, qui « peignit le peuple athénien par une invention fort ingénieuse, le représentant d'un naturel divers et variable » (D3 15) ; Pireicus, dont l'art « paraissait tellement en ses bas ouvrages, qu'on les vendait plus que les grandes besognes des autres » (T11 5) ; et Zeuxis, qui peignit des raisins que « les oiseaux cuidèrent* être de vrais raisins, tant l'art avait proprement imité la nature » (T4 9).

Si les images puisées chez ces artistes lui servaient avant tout à illustrer son propos, on sent chez François de Sales une réelle appréciation de la beauté de l'œuvre d'art en tant que telle, en même temps qu'une capacité à communiquer son émotion à ses lecteurs. Il dira par exemple que « la symétrie d'un excellent tableau ne peut souffrir le mélange de nouvelles couleurs » (C 152), et que « dans les tableaux et peintures qui représentent un grand nombre de personnages en petit volume, il reste toujours quelque chose à voir et à noter, ombres, profils, raccourcissements, entorses* » (S2 33). Bien mieux, la peinture ne serait-elle pas un art divin ? La parole de Dieu n'est pas seulement de l'ordre de l'audition, mais elle a aussi une dimension visuelle et esthétique : « Dieu est le peintre, notre foi la peinture, les couleurs sont la parole de Dieu, le pinceau c'est l'Église » (C 145).

Il était surtout attiré par la peinture religieuse, vivement recommandée par son

ancien directeur spirituel Possevin, qui lui fit parvenir son « charmant ouvrage » De poesi et pictura (L1 123). Lui-même se considérait comme un peintre, car, écrit-il dans la préface de l'Introduction à la vie dévote, « Dieu veut que je peigne sur les cœurs des personnes non seulement les vertus communes, mais encore sa très chère et bien aimée dévotion » (PL 27).

François de Sales aimait aussi le chant et la musique. On sait qu'il faisait chanter des cantiques lors des catéchismes, mais on aimerait connaître ce qui se chantait dans sa cathédrale. Une fois dans une lettre, au lendemain d'une cérémonie où l'on avait interprété un texte du *Cantique des Cantiques*, il s'écriait : « Ah ! que cela fut bien chanté hier en notre église et dans mon cœur » (L4 269) ! Il s'occupa lui-même du chant des visitandines, qui devait être par contre fort simple. La tradition visitandine rapporte qu'il « prit lui-même un bréviaire et une plume, se mit à chanter et à marquer par de petites notes, et ainsi composa, avec notre unique mère, le chant que nous tenons aujourd'hui »[7]. Il connaissait et savait apprécier la différence des instruments : « Entre les instruments, les tambours et trompettes font plus de bruit, mais les luths et les épinettes font plus de mélodie ; le son des uns est plus fort, et l'autre plus suave et spirituel » (T10 7). Les fugues célestes qui s'enchaînent devant le trône de Dieu produisent une mélodie d'une beauté indicible :

> Oh ! que de bonheur d'ouïr* cette mélodie de la très sainte éternité, en laquelle, par une très suave rencontre de voix dissemblables et de tons dispareils*, se font ces admirables accords esquels* toutes les parties avançant les unes sur les autres par une suite continuelle et incompréhensible liaison de chasses, on entend de toutes parts retentir des perpétuels *alleluia* ! Voix pour leur éclat comparées aux tonnerres, aux trompettes, au bruit des vagues de la mer agitée ; mais voix qui aussi pour leur incomparable douceur et suavité sont comparées à la mélodie des harpes, délicatement et délicieusement sonnées par la main des plus excellents joueurs (T5 10).

Création de l'Académie Florimontane (1606)

« La cité d'Annecy, écrivait pompeusement son neveu Charles-Auguste, était sem-

7 *Année Sainte des religieuses de la Visitation Sainte Marie*, t. VI, p. 208.

blable à celle d'Athènes sous un si grand prélat que François de Sales, et sous un si grand président qu'Antoine Favre, et était habitée d'un grand nombre de docteurs, soit théologiens, soit jurisconsultes, soit bien versés en lettres humaines »[8]. On s'est demandé comment a pu germer dans l'esprit de François de Sales l'idée de fonder avec son ami Antoine Favre à la fin de 1606 une académie que l'on appela « florimontane », « parce que les Muses fleurissaient parmi les montagnes de Savoie »[9]. Il faut y voir le fruit de l'amitié qui unissait l'évêque et le jurisconsulte, le résultat de leur intime collaboration. Sans doute ses contacts avec l'Italie n'ont-ils pas été étrangers à cette réalisation. Une académie était une sorte de société de savants et de lettrés ou, si l'on préfère, un groupe ou cercle de discussion pour intellectuels. Nées à la fin du XIVe siècle, les académies avaient connu une grande diffusion dans la péninsule, à tel point qu'à la fin du XVe siècle on en comptait plusieurs centaines. Parmi elles se distinguait l'Académie platonicienne de Florence, animée par Marsile Ficin, dont on croit reconnaître l'influence sur l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu*[10]. À Turin existait une académie « papinienne », dont Antoine Favre avait fait partie[11]. D'autre part, il ne faut pas oublier que les calvinistes de Genève avaient la leur et cela a dû compter pour beaucoup dans la création d'une « rivale » catholique.

Nous savons peu de chose sur l'Académie Florimontane, dont les registres ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Cependant il nous en reste les statuts, tels qu'ils ont été reproduits dans la biographie écrite par son neveu, Charles-Auguste de Sales, d'abord en latin, puis en français (O3 242ss). On estime que la substance appartient à François de Sales et que leur mise en forme juridique latine est de son ami. L'Académie avait son emblème : un oranger, arbre admiré par François de Sales parce que chargé de fleurs et de fruits presque en toute saison (*flores fructusque perennes*). De fait, expliquait François, « en Italie, sur la côte de Gênes, et encore en ces pays de France, comme en Provence, le long des rivages on le voit porter en toute saison ses feuilles, ses fleurs et ses fruits » (S4 401).

---

8 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. II, p. 2.

9 *Ibid.*

10 Voir les réflexions d'É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 158-161.

11 Du nom d'Aemilius Papinianus (Papinien), jurisconsulte romain, mort en 212. Il fallait être un grand jurisconsulte « pour pénétrer tous les textes les plus obscurs et les plus cachés » de ce maître (O2 239).

Le programme des séances était de nature encyclopédique, puisque d'après les statuts « les leçons se feront ou de théologie, ou de politique, ou de philosophie, ou de rhétorique, ou de cosmographie, ou de géométrie, ou d'arithmétique ». Toutefois, une attention particulière était accordée aux lettres et à la beauté formelle : « On y traitera de l'ornement des langues, et surtout de la française », disait un article des statuts. Un autre précisait que « le style de parler ou de lire sera grave, exquis, plein, et ne ressentira en point de façon la pédanterie » ; et un autre que « les discours et harangues se feront avec plus d'éloquence que la leçon, et l'on s'y servira de l'art oratoire ». L'émulation était encouragée : « Tous iront à qui mieux fera ».

L'Académie se composait de savants et de maîtres reconnus, mais l'on prévoyait des cours publics qui lui donnaient des airs de petite université populaire. En effet, il y avait des assemblées générales auxquelles pouvaient participer « tous les braves maîtres des arts honnêtes, comme peintres, sculpteurs, menuisiers, architectes et semblables ». Du point de vue pédagogique, on retiendra ces quelques articles des statuts :

> On affigera* à la porte de l'Académie un billet auquel sera marqué le temps et la matière des leçons. - Les lecteurs tâcheront de tout leur pouvoir d'enseigner bien, beaucoup et en peu de temps. - Les auditeurs apporteront leur attention, leur pensée et leur soin à ce que l'on enseignera ; et s'il y a quelque chose qu'ils n'entendent pas, ils en feront des interrogats* après que la leçon sera faite (O3 245).

On devine que le but des deux fondateurs était de regrouper l'élite intellectuelle de la Savoie et de mettre les lettres et les sciences au service de la foi et de la piété selon l'idéal de l'humanisme chrétien. Les séances se tenaient dans la demeure d'Antoine Favre, où ses enfants participaient à l'accueil des hôtes. L'atmosphère avait donc quelque chose de familial. D'ailleurs, disait un article, « tous les académiciens entretiendront un amour mutuel et fraternel ».

Parmi les académiciens ou membres correspondants de l'Académie on connaît surtout Honoré d'Urfé (1567-1625), auteur de *L'Astrée*, roman fleuve fondé sur une analyse de toutes les nuances du sentiment de l'amour, qui commencera à paraître précisément à partir de 1607. Comme François de Sales, Honoré d'Urfé avait le culte platonicien de la beauté, ainsi que le thème de la supériorité de l'amour spirituel sur l'amour charnel. Il y avait aussi Pierre Fenouillet, un Anné-

cien devenu prédicateur à la cour d'Henri IV et évêque de Montpellier en 1608 ; très lié à François de Sales, il lui offrira sa *Remontrance au roi contre les duels,* un discours prononcé au nom du clergé lors des États généraux de 1615 (L6 340). L'abbé commendataire d'Hautecombe Alphonse Delbène (1540-1608), descendant d'une grande famille de Florence, ami de Juste Lipse et de Ronsard qui lui dédia son *Art poétique,* était considéré comme « très savant » (L1 76) ; il a été qualifié de « trait d'union » entre la culture italienne et la culture française[12]. Quant au fils aîné de Favre, il ne tarderait pas à se faire connaître sous le nom de Claude de Vaugelas, le grammairien qui, par ses *Remarques sur la langue française,* contribuera à fixer les règles du français classique.

On peut ajouter à cette liste Mgr Jean-Pierre Camus (1582-1652), évêque de Belley, disciple et admirateur de l'évêque de Genève, auteur d'un nombre incroyable de romans qui se voulaient édifiants. Dans la Préface du *Traité de l'amour de Dieu*, l'auteur vantait « ce fleuve d'éloquence qui flotte meshui* parmi toute la France par la multitude et variété de ses sermons et beaux écrits » (PL 337s). Mais en privé il écrira un jour avec résignation : « Je ne vois pas comme* on puisse lui persuader de quitter ces gestes immodérés de la prédication, ni arrêter le cours de sa plume » (L9 336). Il est l'auteur de *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* un monument en dix-huit parties à la gloire de son père spirituel, qui paraîtra entre 1639 et 1641[13].

Les débuts de l'Académie furent brillants et semblaient prometteurs. D'après Charles-Auguste de Sales, on commença la première année « le cours des mathématiques par l'*Arithmétique* de Jacques Peletier du Mans[14], les *Éléments* d'Euclide, la sphère et cosmographie avec ses parties, la géographie, l'hydrographie, chorographie et topographie ; suivit l'art de naviguer et la théorie des planètes, et

12 Voir L.A. Colliard, *Philippe Desportes in due odi inedite del suo amico italo-francese Barthélémy D'Elbène (Bartolomeo Del Bene),* Verona, Libreria Editrice Universitaria 1991, p. 17.

13 Voir OEA, t. XIV, p. 139, note 1. L'ouvrage de Camus doit être utilisée avec prudence parce que l'auteur, en parlant de François de Sales, y a mis beaucoup du sien. Il aura une grande diffusion, notamment grâce à l'édition abrégée publiée par Pierre Collot en 1727.

14 Jacques Peletier du Mans (1517-1582), humaniste et poète, membre du groupe de la Pléiade, est aussi l'auteur d'ouvrages sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. Un de ses écrits est dédié à la Savoie où il séjourna.

enfin la musique théorique »[15]. Pour le reste, on sait peu de chose. En 1610, trois ans tout au plus après les débuts, Antoine Favre fut nommé président du Sénat de Savoie et partit pour Chambéry. L'évêque de son côté ne pouvait à lui seul maintenir l'Académie Flori- montane, qui déclina et disparut. Mais si son existence fut éphémère, son rayonnement fut durable[16]. Le projet culturel qui l'avait fait naître sera repris par les barnabites, arrivés au collège d'Annecy en 1614.

Une affaire Galilée à Annecy ?

Le collège d'Annecy possédait une célébrité en la personne du père Redento Baranzano, un barnabite piémontais acquis aux nouvelles théories scientifiques, un professeur brillant qui suscitait l'admiration, voire l'enthousiasme de ses élèves[17]. En 1617, on publia sans l'autorisation des supérieurs sous le titre *Uranoscopia* un résumé de ses cours, où il développait le système planétaire de Copernic ainsi que les idées de Galilée. Le livre en question suscita aussitôt de l'émoi, au point que l'auteur fut rappelé à Milan par ses supérieurs. En septembre 1617, François de Sales écrivit au général des barnabites une lettre en italien pour le défendre au plan personnel, sans faire mention de ses idées, afin qu'il soit rétabli dans ses fonctions :

> Je sais qu'il a failli en faisant imprimer ses livres sans l'autorisation requise, mais je sais aussi que la cause principale de cette faute est une certaine simplicité et inadvertance ; sans doute, grâce à la correction paternelle et pleine de bonté qui lui sera faite par Votre Paternité Révérendissime, il se tiendra désormais sur ses gardes. C'est pourquoi, à moins qu'elle ne le juge pas à propos pour quelque raison que j'ignore, j'ose dire à Votre Paternité qu'il serait bon de le renvoyer ici ; car ayant appris la langue et étant fort goûté en ces quartiers, il me semble qu'il s'y rendrait très utile (L8 95s).

---

15 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. II, p. 5.

16 II est difficile de démontrer que Richelieu s'inspira du modèle savoyard quand il fondera en 1634 l'Académie française. On sait seulement que les deux prélats se rencontrèrent à Tours en 1619 (cf. L9 38). L'Académie Florimontane se perpétue en deux institutions culturelles: l'Association Florimontane, fondée en 1851, et l'Académie Salésienne, fondée en 1878.

17 Sur le père Baranzano, voir OEA, t. XVIII, p. 95, note 1.

Le désir de l'évêque fut exaucé : le père Baranzano rentra à Annecy dès la fin du mois d'octobre de la même année. Fin novembre, l'évêque exprima sa satisfaction au supérieur général : « Je remercie humblement Votre Paternité Révérendissime pour la bienveillance avec laquelle elle a renvoyé en ce pays le père Don Redento qui, je l'espère, fera des fruits dignes de sa vocation et agréables à Votre Paternité » (L8 116). Le religieux fit paraître en 1618 un opuscule pour réparer sa faute, mais on ne voit pas qu'il ait renoncé à ses idées.

En 1619, le savant barnabite publia à Lyon les *Novae opiniones physicae*, tome premier de la deuxième partie d'une ambitieuse Summa philosophica anneciensis. L'évêque avait donné son approbation officielle en latin à « cet ouvrage érudit d'un homme érudit », et il en avait autorisé l'impression (O3 200). Le chanoine qui l'avait examiné à sa demande, avait jugé que cet ouvrage ne contenait « rien de contraire à la foi, aux enseignements de l'Eglise catholique ou aux bonnes mœurs », et qu'il présentait « à tout amateur de philosophie une très digne doctrine philosophique, remarquable par une ordonnance claire, une subtilité singulière, une agréable brièveté, une érudition non commune et, dans cette matière, assez rare »[18].

À noter que Baranzano acquit une renommée internationale et qu'il fut en contact avec Francis Bacon, le promoteur anglais de la réforme des sciences, avec l'astronome allemand Johannes Kepler, et avec Galilée lui-même. C'était l'époque où l'on instruisait imprudemment un procès contre ce dernier, afin de sauvegarder, pensait-on, l'autorité de la Bible compromise par ces nouvelles théories sur la rotation de la terre autour du soleil. Alors que le cardinal Bellarmin s'inquiétait des dangers des nouvelles théories, pour François de Sales il ne pouvait y avoir de contradiction entre la raison et la foi. Et le soleil n'était-il pas le symbole de l'amour céleste autour duquel tout se meut, et le « centre » de la dévotion ? D'ailleurs, la « connaissance expérimentale » tant vantée par les meilleurs savants de son temps ne lui déplaisait pas, puisqu'il l'appliquait même à la vie spirituelle, disant que « l'expérience d'un bien nous le rend infiniment plus aimable que toutes les sciences qu'on en pourrait avoir » (T6 5).

18 Voir OEA, t. XXIV, p. 200-201.

La poésie religieuse

La Renaissance avait réhabilité le goût de la poésie antique, païenne, que François avait étudiée sur les bancs de l'école, et dont les jésuites avaient expurgé les passages les plus troublants pour de jeunes sensibilités. Disciple de Génébrard, il avait été séduit par la poésie biblique du *Cantique des Cantiques* et des *Psaumes* qui l'accompagnera toute sa vie. Ses écrits sont parsemés de citations de psaumes, traduits en français par Philippe Desportes. Lui-même est l'auteur de quelques poèmes religieux qui sont parvenus jusqu'à nous. Le plus achevé est sans doute celui sur la Transfiguration, qu'il composa en vers alexandrins en 1598 :

> Nous avons vu, Seigneur, cette face si claire,
> Plus claire mille fois que n'est le beau soleil
> Lorsqu'en plein midi le plus fort il éclaire
> Et que cet univers il regarde à plein œil.
>
> Mais, si tel est le corps, combien plus luisante
> La gloire de ton cœur, de ton cœur tout heureux
> D'une telle félicité sur toute autre abondante,
> Qui, dès son premier point, le rendit glorieux.
>
> Cœur si plein de splendeurs, que même il les épanche
> Dessus tous ses habits, que même il a fait voir
> Si blancs et radieux, qu'une neige si blanche
> De montrer à nos yeux le ciel n'a le pouvoir.
>
> Hé ! qui doutera donc [qu'il] ne rayonne encore
> Dessus son serviteur qui le sert humblement
> Et parmi les travaux* de ce monde l'honore,
> Demeurant joint à lui comme son vêtement ?
>
> Sus donc ! vous qui voyez quelle gloire environne
> Le chef* de votre Dieu plein de félicité,
> Remarquez que le prix d'une telle couronne
> Ne peut être gagné que par l'humilité (O1 106s).

Il reste que ce ne sont pas ces quelques vers assez maladroits qui ont pu assurer sa réputation littéraire, laquelle, de son vivant, était suffisamment établie pour que des écrivains et des poètes cherchent à se mettre en relation avec lui. Ce fut le cas du magistrat et poète provençal Jean de la Ceppède, un des grands représen-

tants de la poésie religieuse baroque, qui, après avoir publié en 1613 à Toulouse ses *Théorèmes sur le sacré mystère de la Rédemption*, lui en fit parvenir une copie. Ce qui l'enchantait le plus dans les vers de ce poète, c'était qu'il avait réussi à « transformer les muses païennes en chrétiennes, pour les ôter de ce viel* Parnasse et les loger sur le nouveau sacré Calvaire ». Il connaissait et admirait les ressources de la poésie, « car c'est merveille combien les discours resserrés dans les lois des vers ont de pouvoir pour pénétrer les cœurs et assujettir la mémoire » (L6 287). En 1616, le poète René Gros de Saint-Joyre, originaire du Lyonnais, lui envoya son manuscrit de *La mire de vie à l'amour parfait*, poème en vers français et en octaves, dédié à l'abbesse du monastère bénédictin de Saint-Pierre de Lyon (L7 315). Il lui demanda son avis avant de l'imprimer, lui confessant avec effusion que

> de votre plénitude
> je me suis tout rempli, et qu'êtes mon étude (L7 417).

Du poète et humaniste Jean de Sponde, né au pays basque, il cite non pas les *Sonnets d'amour ou les Stances sur la mort, mais la Réponse au Traité des marques de l'Église de Théodore de Bèze* (DF 156) et la Déclaration sur les motifs de la conversion de cet ancien calviniste qu'il considérait comme un « grand personnage » (L1 154). Il était en relation également avec le poète et mémorialiste bourguignon Jean de Lacurne, qui passait pour « les délices d'Apollon et de toutes les Muses », et auquel il déclarait : « Je fais beaucoup d'état de vos écrits » (L8 112).

La culture savante et la théologie

Il s'informait en outre au sujet des livres de théologie qui paraissaient. Après avoir « vu avec un extrême plaisir » un projet de *Somme de théologie* d'un père feuillant, il donna par écrit quelques conseils à l'auteur. Son avis était qu'il fallait retrancher « toutes les paroles « méthodiques », « superflues » et « importunes », empêcher la *Somme de* trop « grossir », faire en sorte qu'elle ne soit « que suc et moelle », la rendre « plus friande* et plus agréable » ; s'étendre un peu plus « ès* questions de conséquence, esquelles* il faut regarder de bien instruire votre lecteur », et enfin ne pas craindre d'employer le « style affectif » (L5 117ss). Plus tard, écrivant à l'un de ses prêtres qui se livrait à des travaux littéraires et scientifiques, il lui faisait à peu près les mêmes recommandations :

> Il faut que je vous dise que la connaissance que je prends tous les jours de l'humeur du monde me fait souhaiter passionnément que la divine Bonté inspire quelque sien serviteur d'écrire au goût de ce pauvre monde. Je veux dire, Monsieur, que s'il vous plaisait de suivre votre pointe et traiter des choses pieuses et saintes d'une façon agréable, historique et qui charmât un peu la curiosité des esprits du temps, cela les retirerait, ou au moins divertirait, de la pestilente lecture des *Amadis*[19], des romans et de tant d'autres sottises, et ils avaleraient insensiblement l'agréable hameçon qui les retirerait de la mer du péché dans la nacelle de la vertu (L10 219).

Écrire « au goût de ce pauvre monde » supposait donc que l'on consente à utiliser certains moyens capables d'éveiller l'intérêt du lecteur de son temps :

> Monsieur, nous sommes pêcheurs, et pêcheurs des hommes. Nous devons donc employer à cette pêche non seulement des soins, des travaux et des veilles, mais encore des appâts, des industries, des amorces, oui même, si j'ose dire, de saintes ruses. Le monde devient si délicat, que désormais on ne l'osera toucher qu'avec des gants musqués, ni panser ses plaies qu'avec des emplâtres de civette ; mais qu'importe, pourvu que les hommes soient guéris et qu'enfin ils soient sauvés ? Notre reine, la charité, fait tout pour ses enfants (L10 219).

Un autre défaut, surtout chez les théologiens, était le manque de clarté, au point que l'on avait envie d'écrire sur la première page de certains ouvrages : *Fiat lux*. Camus rapporte cette réflexion de son modèle à propos de l'ouvrage d'un auteur illisible : « Cet homme a donné plusieurs livres au public, mais je ne m'aperçois pas qu'il en ait mis aucun en lumière[20]. C'est une grande pitié d'être si savant, et de n'avoir pas la faculté de s'exprimer. C'est comme ces femmes qui sont grosses de plusieurs enfants, et ne peuvent accoucher d'aucun ». Il ajoutait avec conviction : « Surtout, vive la clarté ; sans elle rien ne peut être agréable »[21]. Toujours selon Camus, les ouvrages de François de Sales contiennent certes des difficultés, mais

19 Dans ce roman de chevalerie espagnol, refondu et publié en 1508, Amadis est le type du chevalier accompli qui, après de multiples aventures, réussit à épouser sa dame, Oriane. L'œuvre connut de nombreuses adaptations et éditions, dont celle faite à Paris en 1540-1541 dans le goût de la Renaissance.

20 II joue sur la signification de l'expression « mettre en lumière », qui veut dire aussi « publier, faire sortir des presses ».

21 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie III, section 11.

l'obscurité est un défaut qui ne se trouva jamais sous sa plume[22].

Un écrivain plein de projets

Vers la fin de sa vie, de nombreux projets sollicitaient encore sa plume. Michel Favre a affirmé qu'il envisagea d'écrire un traité *De l'amour du prochain*, ainsi qu'une *Histoire théandrique*, dans laquelle « il voulait décrire la vie de Notre-Seigneur humanisé et proposer les moyens de facilement pratiquer les maximes évangéliques » (PR I 44). Selon son confident et futur biographe, dom Jean de Saint-François, l'*Histoire théandrique* devait comporter quatre livres : une « version nette et en vulgaire des quatre évangélistes unis et alliés ensemble en manière de concordance », une démonstration « des principaux points de la créance* de l'Église catholique », une « instruction aux bonnes mœurs et à la pratique des vertus chrétiennes », et enfin une histoire des Actes des Apôtres pour montrer « quelle était la face de l'Église primitive à sa naissance, et de l'ordre et de la conduite que le Saint Esprit et les apôtres y établirent en son premier commencement ». « S'il me reste du temps », ajouta-t-il, « nous suivrons de même sur les Épîtres de saint Paul »[23]. Il avait en vue également un *Livre des quatre amours*, dans lequel il voulait enseigner comment nous devons aimer Dieu, nous-même, nos amis et nos ennemis ; un livre des *Maximes évangéliques* « réduites en corps de doctrine, ainsi qu'une *Explication familière des mystères de notre sainte foi* »[24].

Aucun de ces ouvrages ne verra le jour. « Je mourrai comme les femmes enceintes, écrivait-il, sans produire ce que j'ai conçu » (L10 220). Sa « philosophie » était qu'« il faut prendre de la tâche beaucoup plus qu'on n'en saurait faire, et comme si l'on avait à vivre longtemps, mais ne se soucier d'en faire plus que si l'on avait à mourir dès demain »[25].

---

22 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie XII, section 29.

23 Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales*, p. 82-83. Voir à ce sujet H. Bordes, *À propos de l'Histoire Théandrique de François de Sales*, in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salèsien*, p. 99-117.

24 Voir OEA, t. XX, p. 220, note 1.

25 Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales,* p. 83.

Chapitre XI

ACCOMPAGNER LES PERSONNES

« Mon esprit [...] accompagne fort le vôtre », écrivait un jour François de Sales à Jeanne de Chantal, à un moment où celle-ci se voyait assaillie de « ténèbres et tentations ». Il ajoutait : « Cheminez donc, ma chère fille, et avancez chemin parmi ces mauvais temps et de nuit. [...] Soyez courageuse, ma chère fille ; nous ferons prou*, Dieu aidant » (L3 99).

Accompagnement, direction spirituelle, conduite des âmes, direction de conscience, assistance spirituelle, ce sont là des expressions et des termes à peu près synonymes qui désignent cette forme particulière d'éducation qui s'exerce dans le domaine spirituel de la conscience individuelle. Dans son étude sur saint François de Sales, « directeur d'âmes », Fortunat Strowski a écrit justement que sa direction est par-dessus tout une « pédagogie[1]. Mais est-il possible, est-il permis ou souhaitable de guider les autres dans le domaine secret de la conscience ? Calvin était catégorique : « Dieu se réserve à lui seul et à sa Parole le gouvernement spirituel des âmes, afin qu'étant hors de la sujétion des hommes, elles ne regardent qu'à sa volonté »[2]. Chez les catholiques, fidèles à une tradition qui remontait aux premiers temps du monachisme, on ne pensait pas de la même manière.

La formation du jeune François de Sales l'avait préparé à devenir à son tour

1 F. Strowski, *Saint François de Sales. Introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au dix-septième siècle*, Paris, Plon 1928, p. 171.

2 Cité par V. Mellingoff-Bourgerie, F*rançois de Sales, un homme de lettres spirituelles*, p. 218.

directeur spirituel. Étudiant chez les jésuites à Paris, il eut très probablement un père spirituel dont nous ignorons le nom. À Padoue son directeur fut le jésuite Antoine Possevin, dont il se félicitera plus tard d'avoir été l'un des « enfants spirituels » (L1 104). Lors de son difficile passage à l'état clérical, c'est Amé Bouvard, un prêtre ami de sa famille, qui fut son confident et son soutien et qui le prépara aux ordinations[3]. Au début de son épiscopat, il confia le soin de sa vie spirituelle au père Fourier, recteur des jésuites de Chambéry, « grand, docte et dévot religieux » (PL 24), avec qui il entretint « des rapports de très particulière amitié » et qui l'« assiste grandement de ses conseils et de ses avis» (L3 109). Pendant plusieurs années il se confessa régulièrement au pénitencier de sa cathédrale, Philippe de Quoex, qu'il appelait « monsieur mon très cher confrère et mon parfait ami » (L5 168). Enfin en 1608, c'est à Michel Favre, un jeune prêtre à peine ordonné, qu'il confiera les secrets de sa conscience[4].

Une activité absorbante « qui délasse et avive le cœur »

Aider chaque personne en particulier, l'accompagner personnellement, la conseiller, corriger éventuellement ses erreurs, l'encourager, tout cela demande du temps, de la patience, et un effort constant de discernement. Qu'on ne dise pas que cela requiert « plus de loisir que n'en peut avoir un évêque chargé d'un diocèse si pesant comme est le mien ; que cela distrait trop l'entendement qui doit être employé à choses importantes », car « il appartient principalement aux évêques de perfectionner les âmes ». D'ailleurs, l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* parle d'expérience quand il affirme dans la Préface :

> C'est une peine, je le confesse, mais une peine qui soulage, pareille à celle des moissonneurs et vendangeurs, qui ne sont jamais plus contents que d'être fort embesognés et chargés ; c'est un travail qui délasse et avive* le cœur par la suavité qui en revient à ceux qui l'entreprennent, comme fait le cinnamome [pour] ceux qui le portent parmi l'Arabie Heureuse (PL26).

C'est surtout par sa correspondance que nous connaissons cette part impor-

3 Voir F. Trochu, *Saint François de Sales,* t. I, p. 250-255.

4 Voir OEA, t. XVII, p. 208, note 1.

tante de son action de formation, tout en sachant que la direction spirituelle ne se fait pas seulement par l'écrit. Les entretiens personnels et surtout la confession individuelle en font partie, même s'il y a des distinctions à faire. Or nous savons que depuis son ordination en 1593, il confessait beaucoup de personnes, de toutes conditions, y compris de sa propre famille. Un jour qu'il se trouvait au château de Sales, il fut très édifié par les siens : « Hier, universellement, confiait-il à madame de Chantal, toute cette aimable famille vint à confesse à moi en notre petite chapelle » (L3 348). Sa mère elle-même le considérait comme son directeur spirituel, au point que sur son lit de mort, elle dira en parlant de lui : « C'est mon fils et mon père cettui*-ci » (L4 262).

La correspondance qui débuta en 1593 entre François de Sales et Antoine Favre, si elle révèle une grande amitié humaine et une entente spirituelle qui dureront pendant toute la vie, ne relève pas de la direction spirituelle en tant que telle, mais plutôt du partage fraternel où bien souvent, c'était l'aîné Antoine qui soutenait François, notamment durant la dangereuse mission du Chablais. Il n'empêche que François exerça un ascendant spirituel sur Antoine et sur sa nombreuse famille, en particulier sur sa fille Jacqueline, sa « grande fille bien-aimée » (L7126), qui se fera visitandine. Pendant la mission du Chablais, le prévôt de Sales devint le père spirituel d'un grand nombre de convertis, qui trouvèrent en lui la lumière et la force nécessaires pour faire leur entrée dans l'Église catholique.

Le séjour qu'il fit à Paris en 1602 eut une influence profonde sur le développement de ses dons de directeur d'âmes. Envoyé par son évêque pour traiter à la cour des affaires du diocèse, dont la partie occidentale appartenait au royaume de France, il eut peu de chance sur le plan diplomatique, mais son séjour dans la capitale française lui permit d'entrer en contact avec l'élite spirituelle qui se réunissait chez madame Acarie, une femme exceptionnelle, à la fois mystique et maîtresse de maison[5]. Devenu son confesseur, il observait ses extases et l'écoutait sans poser de questions. « Oh ! quelle faute je commis, dira-t-il plus tard, quand je ne profitai pas assez de sa très sainte conversation* ! Car elle m'eût librement découvert toute son âme ; mais le très grand respect que je lui portais faisait que je n'osais pas

5 Barbe-Jeanne Avrillot (1566-1618), épouse de Jean-Pierre Acarie ; devenue veuve en 1613, elle entra au Carmel sous le nom de Marie de l'Incarnation, ainsi que ses trois filles. Elle fut béatifiée en 1791.

m'enquérir de la moindre chose »je n'osais pas m'enquérir de la moindre chose »[6].

Grâce au « cercle Acarie », il eut des contacts spirituels non seulement avec des ecclésiastiques comme le jeune Pierre de Bérulle, qui marquera profondément la spiritualité du Grand Siècle, ou Antoine de Revol, évêque nommé de Dol en Bretagne, mais aussi avec des laïcs tels que Michel de Marillac, futur garde des Sceaux, Nicolas de Soulfour et sa famille, Jean Goulu, qui deviendra dom Jean de Saint-François. Il devint le conseiller des religieuses du monastère des Filles-Dieu pour la « conduite des âmes » (L2 138), et le soutien de Marie de Beauvilliers dans son « désir d'une entière réformation » de l'abbaye de Montmartre (L2 172).

En 1603, lors des tractations pour le rétablissement du culte catholique au pays de Gex, il rencontra le duc de Bellegarde, grand personnage du royaume et grand pécheur, qui lui demandera, quelques années plus tard, de le guider sur les chemins de la conversion. Le carême qu'il prêcha à Dijon l'année suivante constitua un tournant dans sa « carrière » de directeur spirituel, puisqu'il y rencontra Jeanne Frémyot, veuve du baron de Chantal, son père, Bénigne Frémyot, président du parlement de Bourgogne, et toute sa famille.

À partir de 1605, la visite systématique de son vaste diocèse le mettra en contact avec un nombre infini de personnes de toutes conditions, des paysans surtout et des montagnards, illettrés pour la plupart, qui n'ont pas laissé de correspondance. En marge des rencontres et des célébrations publiques, il y avait place pour des rencontres plus personnelles car, d'après Georges Rolland, « il apportait les remèdes convenables par exhortations, colloques doux et familiers, réconciliations des inimitiés et pacification des différends et procès qu'il avait pu connaître » (PR 147).

Prêchant le carême à Annecy en 1607, il fut tellement pris par la « moisson des âmes » qu'il pouvait écrire : « Il y a sept ou huit jours que je n'ai point pensé à moi- même et ne me suis vu que superficiellement, d'autant que tant d'âmes se sont adressées à moi afin que je les visse et servisse, que je n'ai eu nul loisir de penser à la mienne » (L3 275s). C'est durant ce carême qu'il « trouva » dans ses « sacrés filets » une « dame » de vingt et un an, « mais toute d'or » (L3 275). Née en Normandie en 1586, Louise Du Chastel avait épousé le cousin de l'évêque, Henri de Charmoisy. Les lettres de direction qu'il enverra à madame de Charmoisy serviront de matériaux de base à la rédaction de la future *Introduction à la vie dévote*.

6 D'après C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 324.

Les prédications de Grenoble en 1616, en 1617 et en 1618 lui amenèrent un grand contingent de filles et de fils spirituels qui, après l'avoir entendu en chaire, cherchèrent à entrer en contact avec lui. Les femmes étaient les plus nombreuses car, comme il l'écrivait non sans humour, « ici, comme partout ailleurs, les hommes laissent aux femmes le soin du ménage et de la dévotion » (L7 356).

De nouvelles Philothées s'attacheront à ses pas durant son dernier voyage à Paris en 1618-1619, où il faisait partie de la délégation de Savoie qui allait négocier le mariage du prince de Piémont, Victor-Amédée, avec Christine de France, sœur de Louis XIII. Quand le mariage princier sera conclu, celle-ci le choisira comme confesseur et « grand aumônier ». À Paris, il rencontra également le jeune Vincent de Paul, qui subira son ascendant. Il lui confiera la direction spirituelle des visitandines de la capitale, auxquelles il disait simplement en parlant de lui : « M. Vincent vous conseille fort bien » (L9 155). Il devint le conseiller de la célèbre mère Angélique Amauld, abbesse de Port-Royal, qu'il assistera de son amitié pendant les dernières années de sa vie, tant au plan personnel que pour le gouvernement des religieuses. Jusqu'à la fin de sa vie, il restera en correspondance avec de nombreuses personnes qui l'avaient choisi comme guide.

Les Lettres de direction

Pour nous faire une idée de l'énorme activité de direction spirituelle qu'il a déployée, nous disposons principalement de sa correspondance, dont nous ne possédons d'ailleurs qu'une petite partie : peut-être un dixième - environ deux mille lettres sur un total peut- être de vingt mille - toutes n'étant pas, bien entendu, des lettres de direction ou de dévotion[7]. Ce sont les lettres d'un homme très occupé, ce qui

7 Le premier recueil de lettres a été publié trois ans après sa mort sous le nom de son cousin, le chanoine Louis de Sales, en fait par les soins de la mère de Chantal, sous le titre : *Les Epistres du Bienheureux Messire François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, Instituteur de l 'Ordre de la Visitation de saincte Marie,* [...], Recueillies par Messire Louys de Sales, Prévost de l'Esglise de Geneve, Lyon, Vincent de Cœursilly 1626. Elle contenait 519 lettres. Depuis lors, les éditions se sont succédé jusqu'à nos jours. L'édition d'Annecy en contient plus de deux mille. Sur les problèmes d'authenticité, voir A. Ravier - A. Mirot, *Saint François de Sales et ses faussaires*, « Mémoires et Documents » publiés par l'Académie Salésienne, t. LXXXIII, coll. « Bibliothèque Salésienne » 2, Annecy-Paris,

ne l'empêchait pas, au dire de ses intimes, d'écrire parfois vingt lettres et plus par jour. Souvent il dit qu'il écrit « sans loisir », des « lettres égratignées » en un quart d'heure (L7 138), parfois écrites « hors d'haleine », pendant que l'ennemi est aux portes d'Annecy et que tout tremble dans la ville (L7 266), « le pied à l'étrier » (L7 190), ou « à même* que je vais monter sur le bateau » (L8 250). Il lui arrivait de se dire « las et recru* de tant écrire » (L9 84).

D'un point de vue purement littéraire, la question s'est posée de savoir quelles étaient les sources de son art épistolaire. Les études récentes sur la correspondance de François de Sales ont permis d'arriver à des conclusions suffisamment bien établies. En commençant par sa formation humaniste, il faut se rappeler qu'elle l'avait mis au contact des auteurs anciens, en particulier de Cicéron, dont les *Lettres* figuraient en bonne place au programme des études classiques. Dans l'antiquité chrétienne, il trouvait en saint Jérôme le modèle de la lettre chrétienne, des thèmes communs de morale chrétienne et des fleurs de rhétorique dignes d'être imitées[8]. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'est à Érasme que l'on doit le renouveau d'intérêt pour saint Jérôme et « son excellent latin » (L2 191). Or en 1522, Erasme avait publié son De *conscribendis epistolis* sur l'art d'écrire les lettres et son traité avait beaucoup contribué à rehausser le prestige de la lettre chrétienne, au point d'influencer les jésuites, notamment le père Jean Voëlle, qui publia en 1571 lui aussi un *De ratione conscribendi epistolas*, ouvrage fort recommandé par le père Possevin, directeur spirituel de François à Padoue[9]. C'est donc en suivant cette filière que nous pouvons trouver les clefs de son art d'écrire les lettres.

Cependant, sur la question précise des lettres de direction, c'est Jean d'Avila (1500- 1569), « ce docte et saint prédicateur d'Andalousie » (T9 6), qui fut son maître. C'est lui qui est mentionné dès qu'il aborde la question « de la nécessité

éd. A. et J. Picard 1971. On trouve encore des lettres inédites de nos jours, comme le montre l'étude de L.-A. Colliard, *Une lettre inédite de saint François de Sales concernant la bastonnade d'un « jeune homme fort éveillé »*, «Salesianum» 64 (2002) 525-543.

8 Voir V. Mellinghoff-Bourgerie, *François de Sales, un homme de lettres spirituelles*, p. 168-182.

9 François de Sales se situait « dans le sillon de l'épistolographie possevinienne ». Voir à ce sujet « Lettre chrétienne et épistolarité salésienne. Les appuis génériques : Érasme et saint Jérôme », in V. Mellinghoff-Bourgerie, *François de Sales (1567-1622), un homme de lettres spirituelles*, spécialement p. 155-159.

d'un conducteur » (D1 4). Grâce à la traduction française de ses *Épîtres spirituelles*, François de Sales a pu disposer non seulement d'un modèle de lettre de direction mais aussi de tout un vocabulaire spirituel, adapté du latin et transposé en espagnol, puis en français, où figuraient parmi beaucoup d'autres des mots tels que : afflictions, consolations, désirs, dévotion, douceur, instructions, patience, perfection, persévérance, prudence ou vanité. De nouveau nous retrouvons son goût de l'humanisme, car Jean d'Avila appartenait au mouvement érasmien, qui poussait les laïcs vers la dévotion évangélique. La distance qui le séparait de l'auteur espagnol existait pourtant bel et bien : d'un côté une sévérité à la limite de la culpabilisation, de l'autre une atmosphère sereine, souriante, avec une profusion d'expressions affectives.

S'agissant des genres épistolaires, on se rend compte à quel point François de Sales a assimilé et utilisé presque tous ceux qui étaient en usage chez les auteurs classiques, que ce soient la lettre d'exhortation (*epistola exhortatoria*) ou celle de mise en garde (*dehortatoria*), la lettre de persuasion (*suasoria*) et celle de dissuasion (*dissuasoria*), la lettre de consolation (*consolatoria*), de demande (*petitoria*), de recommandation (*commendatitia*) ou d'avertissement (*monitoria*), sans oublier la lettre d'affection ou d'amour (*amatoria*). Mais la plupart du temps nous nous trouvons devant des genres mixtes (*mixtae epistolae*).

Formé de la sorte à l'art épistolaire, il pouvait conseiller les autres. Pour un homme d'Église, surtout s'il était évêque, il était important en effet de se former non seulement à la prédication, mais aussi à l'art d'écrire. Pour encourager Mgr de Revol, il le félicitait : « Je vois que vous écrivez si bien vos lettres, et fluidement*, qu'à mon avis, pour peu que vous ayez de résolution, vous ferez bien les sermons » (L2 193). Après lui avoir signalé un certain nombre d'ouvrages à lire, il concluait : « Mais après tous, il me souvient de vous recommander la lecture des *Épîtres spirituelles* de Jean d'Avila, esquelles* je suis assuré que vous verrez plusieurs belles considérations et leçons pour vous et pour les autres ; et, tout d'un train, je vous recommande les *Épîtres* de saint Jérôme en son excellent latin » (L2 190s). Il venait tout juste de signaler ses propres préférences.

Le directeur est père, frère, ami

Quand il s'adresse à ses dirigés, François de Sales fait un usage abondant, sinon excessif, selon la coutume du temps, de titres et d'appellations tirées des relations familiales ou sociales, comme père, mère, frère, sœur, fils, fille, oncle, tante, neveu, nièce, compère*, commère* ou serviteur. Le titre de père signifiait l'autorité, en même temps que l'amour et la confiance. Le père « assiste » de ses conseils son fils ou sa fille avec sagesse, prudence et charité. En tant que père spirituel, le directeur est celui qui dans certains cas, dit : Je veux. François de Sales sait user de ce langage, mais en des circonstances très spéciales, comme lorsqu'il ordonne à la baronne de ne pas fuir la rencontre de l'assassin de son mari :

> Vous me demandiez comme* je voulais que vous fissiez à l'entrevue de celui qui tua monsieur votre mari ; je réponds par ordre. Il n'est pas de besoin que vous en recherchiez ni le jour ni les occasions ; mais s'il se présente, je veux que vous y portiez votre cœur doux, gracieux et compatissant (L3 67).

Une fois il écrira à une angoissée : « Je vous l'ordonne comme cela au nom de Dieu », mais c'est pour lui enlever ses scrupules (L2 393). Son autorité reste humble, bonne, tendre même ; son rôle envers les dirigés, précisait-il dans la Préface de l'*Introduction*, consistait en une particulière « assistance », terme qui apparaît deux fois dans ce contexte (PL 24, 26). L'intimité qui s'établira entre lui et le duc de Bellegarde sera telle qu'à la demande du duc, François de Sales consentira non sans hésitation à l'appeler « mon fils » ou « monsieur mon fils » (L6 193), bien que celui-ci fût plus âgé que lui (L7 272). L'aspect pédagogique de la direction spirituelle est souligné par une autre image significative. Après avoir évoqué la course rapide de la tigresse qui sauve son petit par la force de l'amour naturel, il continue : « Combien plus un cœur paternel prendra-t-il volontiers en charge une âme qu'il aura rencontrée au désir de la sainte perfection, la portant en son sein, comme une mère fait [pour] son petit enfant, sans se ressentir de ce faix bien-aimé ! (P L 27)

Il écrivait en effet à une « très chère fille » : « Vraiment, j'ai un certain cœur de père, mais qui tient un peu du cœur de mère » (L11 46). Parfois, son langage prenait des accents mâles. Il disait : « Cette vie est une guerre continuelle » (L7 161) ; « qui ne gourmande* jamais ses répugnances, il devient toujours plus douil-

let » (L7 341) ; ou encore : « il faut fourrer notre cervelle entre les épines des difficultés et laisser transpercer notre cœur de la lance de la contradiction ; boire le fiel et avaler le vinaigre » (L7 370). D'ordinaire cependant, c'est la paix et la tendresse qui débordent de son cœur. « [Il] me semble que quand vous avez du mal, je l'ai avec vous », écrit-il à une femme accablée de dettes à payer (L7 195). Il lui arrive même d'évoquer quelque souvenir charmant : « Je n'ai garde d'oublier ce soir [la petite cadette] puisque je serai chez son père, où je la vis la première fois habillée de blanc, avec un chapeau de paille » (L7 40).

François de Sales se comporte aussi à l'égard de ses dirigés, hommes et femmes, comme un frère et c'est en cette qualité qu'il se présente souvent aux personnes qui recourent à lui. Antoine Favre est constamment appelé « mon frère ». Après avoir donné à la baronne de Chantal le titre de « Madame », il lui donne celui de « sœur » , « ce nom par lequel les apôtres et premiers chrétiens exprimaient l'intime amour qu'ils s'entreportaient* » (L2 285). Il en use de même avec l'épouse du président du parlement de Bourgogne, et c'est après avoir bien des fois assuré cette « très chère sœur » de son dévouement cordial qu'il peut se permettre « en esprit de liberté » de lui faire quelques remontrances (L4 39s). Un frère ne commande pas, il donne des conseils et pratique la correction fraternelle.

Mais ce qui caractérise le mieux le style salésien, c'est le climat d'amitié et de réciprocité qui unit le directeur et le dirigé. Comme le dit justement A. Ravier, « il n'y a, pour lui, de véritable direction spirituelle que s'il y a amitié, c'est-à-dire échange, communication, influence réciproque »[10]. Il est étonnant de voir non pas que François de Sales aime ses correspondants, d'un amour qu'il leur témoigne de mille manières, mais qu'il désire également d'être aimé par eux. Au président Frémyot il écrit en guise d'introduction : « J'abuse de votre bonté à vous déployer si grossièrement mes affections ; mais, Monsieur, quiconque me provoque en la contention* d'amitié, il faut qu'il soit bien ferme, car je ne l'épargne point » (L2 328). À Jeanne de Chantal qui désirait qu'il lui parle un peu de lui-même il répond : « Je vous dirai quelque chose de moi, puisque vous le désirez tant et que vous me dites que cela vous sert ; mais à vous, à vous seulement. Ce ne sont pas

10 Voir François de Sales, *Correspondance : les lettres d'amitié spirituelle*. Édition établie et annotée par André Ravier, « Bibliothèque européenne », [s.l.], Desclée de Brouwer 1980, p. IX.

des eaux, ce sont des torrents que les affaires de ce diocèse » (L3 139). Et même il lui « obéit » : « J'ai fait en partie ce que vous désiriez de moi, c'est-à-dire pour la réserve des œuvres requises au corps et à l'esprit » (L3 84). Avec elle, la réciprocité devint si intense que les deux « moi » devenaient parfois un « nous » : « Ce ne m'est pas possible d'appréhender le mien et le tien en ce qui nous regarde, lui écrivait-il. Aussi, dit saint Jean Chrysostome, ce sont les deux mots qui ont ruiné la charité au monde » (L3 140). Quant à la jeune abbesse Angélique Arnauld, elle a fait cette intéressante déposition au procès de canonisation : « J'étais étonnée de la liberté et de la bonté avec laquelle il me disait toutes ses plus secrètes pensées, comme je lui disais et lui avais dit tout d'abord les miennes »[11].

L'amitié n'exclut pas la franchise, elle la rend possible et même désirable. À l'un de ses amis, qui avait publié un livre aux tendances gallicanes, il se permet de dire franchement son désaccord : « La matière me déplaît ; s'il faut dire le mot que j'ai dans le cœur, je dis : la matière me déplaît extrêmement » (L5 95) ; mais l'amitié restera sauve[12].

Obéissance au directeur, mais dans un climat de confiance et de liberté

L'obéissance au directeur spirituel est une garantie contre les excès, les illusions et les faux pas suggérés la plupart du temps par l'amour-propre ; elle maintient dans la prudence et la sagesse. L'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* la considère comme nécessaire et bienfaisante, sans s'y attarder ; c'est une tradition que cette « humble obéissance, tant recommandée et pratiquée par tous les anciens dévots » (D1 4). François de Sales la recommande à la baronne de Chantal envers son premier directeur, mais en y mettant la forme :

> Je loue infiniment le respect religieux que vous portez à votre directeur et

11 Cité *ibid*., p. 662.

12 L'évêque intervint peut-être en faveur de l'auteur pour lui éviter la mise à l'index. « Si le fait est exact, écrit A. Ravier, il prouve à quel point François pouvait être fidèle et dévoué à ses amis, même lorsqu'il contestait leurs opinions, et combien une légitime liberté lui était chère » (François de Sales, *Correspondance : les lettres d'amitié spirituelle,* p. 539).

> vous exhorte de soigneusement y persévérer ; mais si* faut-il que je vous dise encore ce mot. Ce respect vous doit sans doute contenir en la sainte conduite à laquelle vous vous êtes rangée, mais il ne vous doit gêner, ni étouffer la juste liberté que l'Esprit de Dieu donne à ceux qu'il possède (L2 279).

Cependant, il faut que le directeur possède trois qualités indispensables : « Il le faut plein de charité, de science et de prudence : si l'une de ces trois parties lui manque, il y a du danger » (D1 4). Ce ne semblait guère être le cas du premier directeur de madame de Chantal. Au dire de sa biographe, la mère de Chaugy, celui-ci « l'attacha à sa direction » en lui défendant de ne jamais en changer ; c'étaient des « filets importuns qui tenaient son âme comme en piège, contrainte et sans liberté »[13]. Quand elle voulut changer de directeur après sa rencontre avec François de Sales, elle tomba dans de grands scrupules. Celui-ci, pour la rassurer, lui indiqua une autre voie :

> Voici la règle générale de notre obéissance écrite en grosses lettres : Il faut tout faire par amour et rien par force ; il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui forclôt* l'obéissance, car c'est la liberté de la chair ; mais celui qui forclôt* la contrainte et le scrupule ou empressement (L2 359).

La manière salésienne est fondée sur le respect et l'obéissance dus au directeur, sans aucun doute, mais surtout sur la confiance : « Ayez en lui une extrême confiance mêlée d'une sacrée révérence, écrit-il, en sorte que la révérence ne diminue point la confiance, et que la confiance n'empêche point la révérence ; confiez-vous en* lui avec le respect d'une fille envers son père, respectez-le avec la confiance d'un fils envers sa mère » (D1 4). La confiance inspire la simplicité et la liberté, qui permettent la communication entre les deux personnes, surtout quand la dirigée est une jeune novice intimidée :

> Je vous dirai premièrement que je ne veux pas que vous usiez d'aucune parole de cérémonie ni d'excuse en mon endroit, puisque, par la volonté de Dieu, je vous porte toute l'affection que vous sauriez désirer et ne m'en sau-

13 F.-M. de Chaugy, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie [...], publiés par l'Abbé T. Boulangé,* Paris, Débécourt 1842, p. 40.

> rais empêcher. J'aime votre esprit fermement parce que je pense que Dieu le veut, et tendrement parce que je le vois encore faible et jeune. Apportez donc toute confiance et liberté à m'écrire, et demandez ce que vous penserez être propre pour votre bien. Cela soit dit une fois pour toutes (L2 163).

Comment faut-il écrire à l'évêque de Genève ? « Ecrivez-moi librement, sincèrement et naïvement, disait-il à une de ses correspondantes. Je n'ai pas autre chose à dire pour cela, sinon que vous ne devez pas mettre sur la lettre *Monseigneur* tout court, ni autrement ; il suffit d'y mettre *Monsieur*, et pour cause. Je suis homme sans cérémonie, et vous chéris et honore de tout mon cœur » (L3 59). Souvent ce refrain revient au début d'une nouvelle relation épistolaire. L'affection, quand elle est sincère et surtout quand elle a la chance de jouir de la réciprocité, autorise la liberté et la plus grande franchise. « Ecrivez-moi toujours quand il vous plaira, disait-il à une autre, avec entière confiance et sans cérémonie ; car en cette sorte d'amitié, il faut cheminer comme cela » (L4 85). À un de ses correspondants il demandait : « Ne me faites point d'excuses à m'écrire bien ou mal, car [il] ne me faut nulle sorte d'autre cérémonie que de m'aimer » (L4 387). Cela s'appelle parler « cœur à cœur » (L2 283). L'amour pour Dieu comme l'amour pour le prochain nous fait aller « à la bonne foi et sans art » car, dit-il, « le vrai amour n'a guère de méthode » (L8 239). La clef de tout cela, c'est l'amour en tant que « l'amour égale* les amants* » (D3 15), c'est-à-dire que l'amour opère une transformation chez les personnes qui s'aiment, les rendant égales, de même niveau, semblables.

Que de personnes ont besoin de pouvoir s'ouvrir à quelqu'un en toute confiance ! François de Sales raconte l'histoire d'un jeune homme de vingt ans, « brave comme le jour, vaillant comme l'épée » qui vint vers lui pour lui dire ses secrets ; la joie fut telle qu'il dira : « Il me mit hors de moi-même ; que de baisers de paix que je lui donnai » (L3 84) ! Un « pauvre garçon », s'il ne l'avait rencontré, « s'en allait à Rome, ne trouvant personne à qui ouvrir à son gré confidemment* son âme ». La confiance qu'il inspirait ne venait pas de lui : c'est Dieu, pensait-il, « qui incline tant de personnes à me remettre la clef de leurs cœurs, voire à en lever* la serrure devant moi afin que je voie mieux tout ce qui est dedans » (L5 40).

« Chaque fleur requiert son particulier soin »

Si le but de la direction spirituelle est le même pour tous, à savoir la perfection de la vie chrétienne, les personnes ne se ressemblent pas et tout l'art du directeur consistera à leur indiquer le chemin particulier qui y conduit. En homme de son temps, pour qui les stratifications sociales étaient une réalité, François de Sales savait bien quelle différence il y avait entre le gentilhomme, l'artisan, le valet, le prince, la veuve, la fille et la mariée. Chacun, en effet, doit porter du fruit « selon sa qualité et vacation* ». Mais le sens du groupe social se conjuguait chez lui avec le sens de l'individu : il faut « accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier » (D1 3). Il estimait d'ailleurs que « les moyens de parvenir à la perfection sont divers selon la diversité des vocations » (L2 268).

La diversité des tempéraments est une donnée de fait, dont il faut tenir compte. On dénote chez lui un « flair psychologique » antérieur aux découvertes modernes. Le sens du caractère unique de chaque personne est très fort chez lui et c'est la raison pour laquelle chaque personne mérite une attention spéciale de la part du père spirituel : « Chaque herbe et chaque fleur requiert son particulier soin en un jardin » (L7 81). Comme un père ou une mère avec ses enfants, il s'adapte à l'individualité, au tempérament, aux situations particulières de chacune des personnes. A telle personne, impatiente avec elle-même, déçue de ne pas avancer assez vite, il recommande de s'aimer elle-même ; à telle autre, attirée par la vie religieuse mais dotée d'une individualité exceptionnelle, il conseille un mode de vie qui tienne compte de ces deux tendances ; à une troisième, qui oscillait entre l'exaltation et la dépression, il prêche la confiance et la paix du cœur au moyen de la lutte contre les imaginations angoissantes. À une femme révoltée par le caractère « dissipateur et léger » de son mari (L7 23) le directeur doit enseigner la « sainte médiocrité* et modération » (L7 369) et les moyens pour surmonter son aversion. Une autre, femme de tête, au caractère entier, pleine de tracas et de procès, avait besoin de la « sainte douceur et tranquillité » (L4 194). Une autre encore est angoissée par la mort et souvent déprimée : son directeur lui inspire courage. Une mère de trois enfants est une âme simple et docile qui n'a pas besoin de longs discours pour vivre courageusement en son ménage, affronter les ennuis de santé et le veuvage ; lors d'une grave maladie, « elle s'élança à mon col*, devait-il écrire, avec une joie

bien extraordinaire à son humeur mélancolique, elle qui jamais ne me fit aucune caresse* » (L7 23). Il y a des âmes qui ont mille désirs de perfection : il faut calmer leur impatience, fruit de l'amour-propre. La fameuse Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, veut réformer son monastère par la rigidité : il faut lui recommander la souplesse et l'humilité.

Quant au duc de Bellegarde, qui fut mêlé à toutes les intrigues politiques et amoureuses de la cour, il est appelé à « une dévotion mâle, courageuse, vaillante, invariable, pour servir de miroir* à plusieurs en faveur de la vérité de l'amour céleste, digne réparation des fautes passées » (L6 56s). En 1613, il rédigea à son intention un *Mémorial pour bien faire la confession*, contenant huit « avis » généraux, puis « les péchés contre les commandements du décalogue », un « examen touchant les péchés capitaux », les « péchés qui se commettent contre les commandements de l'Eglise », un « moyen de discerner le péché mortel du véniel » , et enfin « les moyens pour divertir* les grands du péché de la chair » (O5 244ss).

Pour pouvoir exercer avec un certain profit la direction spirituelle, il faut la connaissance de la personne, ce qui requiert du temps. Le directeur n'est pas toujours certain de bien saisir la situation réelle de la personne, ce qui lui faisait faire par exemple cette demande : « Une autre fois, si vous m'écrivez sur quelque semblable sujet, donnez-moi exemple de l'action de laquelle vous me demandez l'avis » (L2 164). C'est là une des raisons pour lesquelles il est déconseillé de changer souvent de directeur ou de confesseur :

> Il faut donc ne point changer de confesseur quand l'on en a rencontré un bon, si ce n'est avec beaucoup de sujet. Il est vrai que c'est un grand abus de tellement se lier à un confesseur que s'il advient de n'en avoir pas la commodité, pour cela on s'en inquiète ou trouble [...]. Mais aussi, d'aller changeant sans propos, c'est une espèce de dissolution, de laquelle il arrive que jamais la complexion de notre esprit n'est reconnue par notre médecin spirituel (L2 397).

Méthode « régressive »

L'art de la direction de conscience consiste bien souvent de la part du directeur

à savoir se retirer, à laisser l'initiative au destinataire, ou à Dieu, surtout dans les décisions qui exigent une grande « résolution »[14]. « Ne prenez point mes paroles « ric* à ric », écrit-il à la baronne de Chantal, car je ne veux point qu'elles vous serrent, mais que vous ayez liberté de faire ce que vous croirez être meilleur » (L3 163). Il écrira par exemple à une femme très attachée aux « vanités » :

> Sur votre départ, il me [vint] en la pensée de vous dire qu'il fallait retrancher le musc et les senteurs ; mais je me retins, sur ma méthode, qui est suave, de laisser lieu au mouvement que petit à petit les exercices spirituels ont accoutumé de faire dans les âmes qui se consacrent entièrement à sa divine bonté. Car vraiment mon esprit est extrêmement ami de la simplicité, mais la serpe avec laquelle on tranche ces inutiles rejetons, je la laisse ordinairement aux mains de Dieu (L9 89).

Le directeur n'est pas un despote, mais quelqu'un qui « guide nos actions par ses avis et conseils », comme il le dit au début de l'*Introduction à la vie dévote* (D1 4). Il se défend de vouloir commander quand il écrit à madame de Chantal: « Ce sont avis bons et propres pour vous, non point commandements » (L3 34). Celle-ci d'ailleurs dira au procès de canonisation qu'elle regrettait parfois qu'il ne commandait pas assez. En fait, le rôle du directeur est défini par cette réponse de Socrate à l'un de ses disciples : « J'aurai donc soin de te restituer à toi-même meilleur que tu n'es » (L3 42). Comme il le déclarait à madame de Chantal, il s'était « voué », mis au « service » de « la très sainte liberté chrétienne » (L3 8). Il combat pour la liberté :

> Vous verrez que je dis vrai, et que je combats pour une bonne cause, quand je défends la sainte et charitable liberté d'esprit, laquelle, comme vous savez, j'honore singulièrement, pourvu qu'elle soit vraie et éloignée de la dissolution et du libertinage qui n'est qu'une masque de liberté (L3 184s).

Respectueux de la liberté de chacun, il use pour cela de plusieurs détours, pratiquant une sorte de tactique indirecte, pour faire entendre sa leçon et parfois faire avaler la « potion amère ». Tantôt il se donne la leçon à lui-même ou la fait donner à un tiers ou par un tiers, tantôt il livre des confidences sur sa propre vie spirituelle ou il emploie avec la dirigée le « nous ». Il n'oublie pas non plus les

14 Ce point a été souligné par J. Struś, *Il «metodo» del direttore spirituale nell'insegnamento e nella pratica di Francesco di Sales*, in «Salesianum» 42 (1980) 317-337.

encouragements, les éloges discrets, les appâts.

En 1616, au cours d'une retraite spirituelle, François de Sales fit faire à la mère de Chantal elle-même un exercice de « dépouillement », pour la réduire « à l'aimable très sainte pureté et nudité des enfants ». Le moment était venu de faire le pas vers l'autonomie de la dirigée : « Quand sera-ce que cet amour-propre ne désirera plus les présences, les témoignages et significations extérieures, ains* demeurera pleinement assouvi de l'invariable et immuable assurance que Dieu lui donne de sa perpétuité ? Que peut ajouter la présence à un amour que Dieu a fait, soutient et maintient ? Quelles marques peut-on requérir de persévérance en une unité que Dieu a créée » (L7 213) ?

Il l'invita entre autres à ne plus « prendre aucune nourrice » et à ne plus considérer, précisait-il, « que ce sera moi qui vous servirai de nourrice» (L7 215), à être disposée en somme à renoncer à la direction personnelle de François. Dieu seul suffit : « N'ayez plus d'autres bras pour vous porter que les siens, ni d'autre sein pour vous reposer que le sien et sa providence. [...] Ne pensez plus à l'amitié ni à l'unité que Dieu a faite entre nous », lui écrit-il (L7 218). La leçon est dure pour Jeanne de Chantal : « Mon Dieu ! mon vrai Père, que le rasoir a pénétré avant ! pourrai-je demeurer longuement dans ce sentiment »[15] ? Elle se voit désormais « nue et dépouillée de tout ce qui m'était le plus précieux ». François confesse lui aussi : « Et si, je me trouve aussi nu, grâce à Celui qui est mort nu pour nous faire entreprendre de vivre nus » (L7 219). La direction spirituelle a atteint ici son sommet. Après une telle expérience, les lettres spirituelles se feront plus rares et l'affectivité y sera plus contenue au profit d'une unité toute spirituelle.

Un livre de direction spirituelle : l'Introduction à la vie dévote

Le but de François de Sales en écrivant et en publiant l'*Introduction à la vie dévote*[16],

15 Lettre à François de Sales du 21 mai 1616, in Jeanne-Françoise Frémyot DE Chantal, *Correspondance*, t. I, p. 166.

16 Titre original : *Introduction a la Vie Devote*. Par François de Sales, Evesque et Prélat de Geneve. A Lyon, chez Pierre Rigaud, en ruë Merciere, au coing de rue Ferrandiere, à l'Horloge, 1609. Avec attestations des Docteurs et Privilege du Roy. Nous utilisons ici la cinquième et dernière édition surveillée par l'auteur (Paris, 1619), en suivant le texte

parue en 1609, était, selon l'expression contenue dans l'« oraison dédicatoire », de «[montrer] aux autres le chemin de la dévotion» (PL19). L'*Introduction* est assurément un grand livre de pédagogie religieuse, même si le public visé n'était pas directement un public de jeunes, tout en étant un public plutôt jeune qu'âgé. L'auteur s'adresse à Philothée, nom symbolique qui désigne toute personne, homme ou femme, qui se veut « amatrice ou amoureuse de Dieu » (PL 25), quelle que soit sa situation dans le monde et dans la société. Le succès même du livre témoigne de ses qualités pédagogiques : quarante éditions en douze ans, dix-sept traductions en langues étrangères dès 1656, réception au-delà des frontières confessionnelles à Genève, en Angleterre et ailleurs[17]. L'insistance sur l'amour comme fin et moyen pour arriver à la perfection a fait le reste.

Captiver le lecteur, le convaincre et l'émouvoir, c'est le secret de ce livre, selon dom Mackey[18]. Son aspect pédagogique ressort nettement des expressions qu'il utilise dans la *Préface* : il veut en effet donner des « avis et enseignements », « convertir le simple désir de Philothée en une entière résolution », « par des paroles claires et intelligibles », faire « quelques remontrances » et proposer des « moyens » et des « exercices », « faire découvrir quelques embûches » et le moyen de s'en « démêler », « se rafraîchir » et faire « reprendre haleine et réparer ses forces », pour « gagner pays et s'avancer » plus avant. De ce point de vue, la qualité principale est sans doute la capacité de l'auteur de susciter des motivations, de faire désirer « la vie dévote », mieux, de la rendre désirable, à l'exemple d'un peintre fameux de l'antiquité :

> Alexandre fit peindre la belle Campaspé, qui lui était si chère, par la main de l'unique Apelle ; Apelle, forcé de considérer longuement Campaspé, à mesure qu'il en exprimait les traits sur le tableau en imprima l'amour en son cœur, et en devint tellement passionné, qu'Alexandre l'ayant reconnu et en ayant pitié la lui donna en mariage, se privant pour l'amour de lui de la plus chère amie qu'il eût au monde (PL 27).

Tout en déclarant dans la *Préface* qu'il n'a pas seulement voulu penser aux

---

établi, présenté et annoté par André Ravier (PL 1-317).

17 Pour l'Angleterre, voir E.T. Dubois, *Saint François de Sales en Angleterre*, in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien*, p. 443-457.

18 B. Mackey, *Préface*, in OEA, t. III, p. LII.

ornements du langage, le fait est reconnu que l'abondance des images, des métaphores et des allégories confère à ce « petit livre » une grâce fleurie que l'on trouve difficilement ailleurs. Pour être un admirateur de la « beauté négligée », François de Sales n'a pas hésité pour autant à vouloir se rendre agréable. « J'ai besoin d'une similitude pour me faire bien entendre », avouait-t-il parfois[19], mais c'est à toutes les pages que l'on rencontre cette manière salésienne d'éclaircir ce qui est compliqué et de mobiliser la sensibilité et l'imagination. L'auteur ne voulait pas écrire un livre savant, et encore moins « pédantesque », au point de négliger les références précises aux auteurs mentionnés, « parce que les doctes n'ont pas besoin de cela, et [que] les autres ne s'en soucient pas » (PL 21). Il n'a pas oublié les auteurs profanes. Aristote tient une place dans le livre, non seulement pour ses ouvrages philosophiques et éthiques, mais aussi pour ses observations sur les animaux. Il utilise copieusement les données de l'*Histoire naturelle* de Pline, et rarement les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle (D2 20).

L'*Introduction* est un livre de spiritualité, mais il contient bien des suggestions et des conseils qui en illustrent la valeur éducative et humaniste[20]. Elle se présente comme une méthode, car dans la vie spirituelle comme dans en toute chose il faut procéder avec une certaine logique. Cependant François de Sales ne veut pas rendre les autres esclaves de son système : parfois il faut « lâcher la bride, écrit-il, sans vouloir suivre la méthode que je vous ai donnée » (D2 8). Il faut en somme apprendre à conjuguer méthode et spontanéité, obéissance et liberté.

19 La phrase se trouve dans l'édition princeps (OEA III 141*), mais elle a été biffée dans l'édition définitive. Voir aussi OEA, t. III, p. 109, note c.

20 Voir G.M. Bertin, *La pedagogia umanistica europea nei secoli XV e XVI*, Milano, Marzorati 1961, p. 303-306.

Chapitre XII

CRÉER UNE « ÉCOLE DE LA PERFECTION »

Pour François de Sales, la vie religieuse était « une école de la perfection », où l'on est plus totalement et plus facilement à Notre-Seigneur » (S4 39). « La religion*, disait encore le fondateur de la Visitation, est une école où l'on apprend sa leçon : le maître ne requiert pas toujours que l'écolier sache sa leçon sans faillir, il suffit qu'il ait attention de faire son possible pour l'apprendre » (PL 1178). Parlant de la congrégation qu'il avait fondée, il employait le même langage : « La congrégation est une école » (S3 113) ; on y entre « pour y vaquer à la perfection du divin amour » (O4 52).

Il revenait au fondateur de former ses filles spirituelles, faisant office d'« instituteur* » et de « maître des novices »[1]. Il y a excellé. Selon T. Mandrini, « saint François de Sales occupe dans l'histoire de la vie religieuse une place de premier ordre, comme saint Ignace de Loyola ; nous pouvons même affirmer que dans l'histoire de la vie religieuse féminine, saint François de Sales occupe la place que saint Ignace tient dans l'histoire de la vie masculine »[2].

1 On reconnaît à François de Sales le titre d'instituteur de l'ordre de la Visitation. Le terme pouvait avoir à l'époque une double signification : fondateur de cette institution et formateur ou instructeur de ses membres.

2 T. Mandrini, *La spiritualità di S. Francesco di Sales,* Milan, Vita e pensiero 1938, p. 111.

François de Sales et la vie religieuse de son temps

Avant de devenir le fondateur d'une nouvelle forme de vie religieuse, cet évêque a dû faire lui-même son apprentissage. On sait que durant le temps de sa formation, il fut en relation suivie avec des religieux, en particulier avec « cette excellente Compagnie » des jésuites qui furent ses maîtres (L2 253). Durant ses études à Paris, il eut le désir d'entrer chez les capucins, dont il dira qu'ils « ont des gens de capacité, une renommée et approbation incomparable des peuples, une pauvreté qui incommode le moins ceux qui les entretiennent, une correspondance entre eux qui peut tenir en observance les religieux » (L9 47). À Padoue, il eut des contacts avec les nombreux religieux de la ville et se passionna pour la spiritualité du théatin Lorenzo Scupoli. Durant son séjour à Rome en 1599, il entra en contact avec l'Oratoire de Philippe Néri, une « sainte société* » (T8 11), dont l'esprit lui convenait parfaitement, et avec les oblates bénédictines de sainte Françoise Romaine, qui observaient la vie religieuse dans une maison tout en sortant « pour servir les pauvres et les malades » (L4 69).

Au cours de son séjour à Paris en 1602, dans le « cercle Acarie » qu'il fréquentait, le sujet à l'ordre du jour concernait la fondation en France du premier monastère de carmélites réformées, dont il admirera toujours la « vertu et perfection » (L6 247). C'est très probablement de cette période parisienne que date la connaissance que François de Sales manifestera de la doctrine spirituelle de la « bienheureuse mère Thérèse » (1515-1582), la grande réformatrice espagnole du Carmel[3]. Avec Pierre de Bérulle il travailla à l'introduction en France de l'Oratoire, sur le modèle de celui de Rome. À Paris également, il appuya les essais de réforme de l'abbaye des bénédictines de Montmartre et du monastère des Filles-Dieu. Entreprise difficile mais indispensable, écrivait-il à ces dernières, après avoir balayé toutes les objections qui s'opposaient à la « sainte et nécessaire réformation » (L2 149).

Avant de devenir le fondateur d'une nouvelle forme de vie religieuse, l'évêque de Genève fut aux prises avec tous les problèmes de la réforme de la vie religieuse dans son propre diocèse. Certaines des communautés étaient de vrais « séminaires de scandales » (L1 264). L'absence de vocation chez beaucoup de religieux et de

3 Il recommandait à ses religieuses la lecture du *Chemin de perfection,* « composé par la mère Thérèse de Jésus » (O4 453).

religieuses, l'attitude des religieux s'abritant derrière le privilège de l'exemption pour se soustraire à l'autorité des évêques, les abus du système de la commende[4], tout cela avait ruiné l'observance de la Règle dans la plupart des communautés. Seuls les cisterciens et les ordres mendiants avaient conservé la ferveur primitive.

Pour améliorer cet état de choses, il y avait plusieurs possibilités : envoyer de bons sujets provenant d'autres ordres, faire la visite annuelle, ou remplacer les religieux relâchés par des religieux fervents. En vérité, l'évêque avait peu d'espoirs de voir un renouveau des ordres antiques, ce qui l'amena à favoriser l'implantation de nouvelles formes de vie religieuse, généralement des religieux de vie active qui étaient prêts à l'aider dans sa charge pastorale par les prédications, l'enseignement, les confessions et les missions. C'est ainsi que furent confiés aux barnabites les collèges d'Annecy et de Thonon et que les capucins purent multiplier leurs couvents dans son diocèse.

Son action réformatrice s'étendra aussi en dehors du diocèse. Durant son dernier séjour à Paris en 1619, François de Sales rencontra la mère Angélique Arnauld, jeune abbesse cistercienne, hardie et rigoureuse, qui avait déjà réformé l'abbaye de Port-Royal et s'apprêtait à réformer celle de Maubuisson. Il noua avec elle « une rare amitié »[5] ; François conseilla Angélique dans ses projets et dans sa vie spirituelle personnelle. Elle s'affectionna tellement à l'esprit de François de Sales qu'elle envisagea de demander son admission à la Visitation. Après la mort de l'évêque, mère Angélique confia la direction spirituelle du monastère à l'abbé de Saint-Cyran, qui introduisit à Port-Royal le jansénisme.

Jusqu'à la fin de sa vie, il sera mêlé de près aux problèmes affectant la vie religieuse de son temps. Avant de mourir, pour obéir au pape, il fit un voyage à Pignerol, dans le Piémont, pour arbitrer un conflit dans l'ordre des feuillants. Grâce à son prestige et à son habileté de conciliateur, les difficultés purent être surmontées.

Ayant acquis une connaissance approfondie de la situation et des besoins de la vie religieuse de son temps, il en était venu à se poser la question : pourquoi ne pas

4 Il était courant de voir des abbayes administrées par des laïcs, qui percevaient les revenus sans aucune contrepartie. Les abbayes, monastères et prieurés avaient souvent à leur tête des supérieurs indifférents aux besoins et aux exigences de la vie religieuse des communautés.

5 Expression d'A. Ravier, dans François de Sales, *Correspondance : les lettres d'amitié spirituelle*, p. 652.

tenter quelque chose de nouveau ? Au cours de son ministère il avait rencontré des femmes généreuses, désireuses de se consacrer à Dieu, mais incapables de s'adapter au régime d'austérité des monastères réformés. Ceux-ci posaient des exigences que toutes ne pouvaient assumer, comme la rupture complète avec le monde, la récitation du grand office monastique ou des austérités corporelles incompatibles avec leurs forces physiques et leur goût. D'autre part, il y avait un besoin social qui préoccupait l'évêque et les autorités civiles : le soin des malades et des pauvres[6]. En 1604, il rencontra à Dijon, où il prêchait le carême, celle qui allait en devenir la « pierre fondamentale » d'un nouvel institut (L4 306s).

Jeanne de Chantal aux origines de la Visitation

À cette date, Jeanne-Françoise Frémyot, était une jeune veuve de trente-deux ans[7]. Née en 1572 à Dijon, fille de Bénigne Frémyot, président du parlement de Bourgogne, elle avait perdu sa mère un an après sa naissance. Avec sa sœur Marguerite et son petit frère André, futur archevêque de Bourges, elle fut élevée par une tante. Le père leur transmit son attachement à la foi catholique ainsi que le sens du service des pauvres. A vingt ans elle épousa Christophe Rabutin, baron de Chantal. Ses deux premiers enfants moururent à la naissance. En 1596 vint au monde Celse-Bénigne ; en 1598 Marie-Aimée, en 1599 Françoise (surnommée Françon) et en 1601 Charlotte. Quinze jours après la naissance de la dernière, son mari fut blessé mortellement au cours d'une partie de chasse. Restée veuve, elle continua courageusement à s'occuper de l'éducation de ses enfants et de l'aide aux pauvres.

Depuis la mort de son mari, elle sentait un attrait très fort pour un don total de sa vie au service de Dieu. Partagée entre ses désirs, ses devoirs et de fortes tentations contre la foi et l'Église, elle suivit un guide spirituel imprudent et autoritaire, vrai dictateur spirituel, auquel elle promit d'obéir scrupuleusement. Elle « se laissa lier par ce berger, écrit la mère de Chaugy, lequel étant bien aise d'avoir

6 Sur la situation des malades et des pauvres à Annecy, voir la documentation réunie par M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, p. 219-274.

7 Voir A. Ravier, *Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal. Sa race et sa grâce,* Paris, Les Fontaines 1983.

cette sainte brebis entre les mains, l'attacha à sa direction par quatre vœux : le premier, qu'elle lui obéirait ; le second, qu'elle ne le changerait jamais ; le troisième, de lui garder la fidélité du secret en ce qu'il lui dirait ; le quatrième, de ne conférer de son intérieur qu'avec lui »[8].

La rencontre avec l'évêque de Genève eut lieu durant le carême à Dijon en 1604. À partir de ce moment naquit une véritable amitié spirituelle qui déboucha sur une nouvelle forme de vie religieuse : une « petite congrégation », sans clôture stricte, pour veuves et jeunes filles que leur âge ou leur condition empêchaient d'entrer dans un ordre réformé plus austère. Six années seront pourtant nécessaires pour atteindre ce but.

Tout d'abord François de Sales l'engagea fortement à aimer l'humilité que comportait son état actuel de veuve, sans rêver d'un remariage ou de la vie religieuse ; la volonté de Dieu se manifesterait en son temps. Il l'encouragea dans ses épreuves et ses tentations contre la foi et contre l'Église. Il voudra même l'associer à son ministère d'évêque : « [Vous] aurez part à tout ce qui s'y fera de bon, comme vous avez en général [part] à tout ce qui se fait en mon diocèse, selon le pouvoir que j'ai par ma qualité de le communiquer » (L3 191).

En 1605 la baronne vint à Sales pour revoir son directeur et traiter à fond avec lui les sujets qui la préoccupaient. Celui-ci répondit évasivement à son désir d'être religieuse : « Un jour vous quitterez toutes choses, vous viendrez à moi, et je vous mettrai dans un total dépouillement et nudité de tout pour Dieu »[9]. Pour la préparer à cet objectif lointain, il lui suggérait non seulement des attitudes intérieures, mais aussi des œuvres extérieures de charité : « Surtout j'aime ces trois petites vertus : la douceur de cœur, la pauvreté d'esprit et la simplicité de vie ; et ces exercices grossiers : visiter les malades, servir aux pauvres, consoler les affligés et semblables » (L3 92).

Cette année-là, les carmélites réformées par sainte Thérèse d'Avila arrivaient à Dijon dans un climat d'exaltation spirituelle. François de Sales recommanda discrètement aux âmes généreuses attirées par leur vie contemplative de « ne

8 D'après F.-M. de Chaugy, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal,* p. 40.

9 F.-M. de Chaugy, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, p. 63.

point semer au champ de notre voisin, pour beau qu'il soit, pendant que le nôtre en a besoin » (L3 123). Nous risquons en effet de manquer de sagesse et « en* lieu de travailler au champ où nous sommes, nous envoyons nos bœufs avec la charrue ailleurs, au champ de notre voisin, où néanmoins nous ne pouvons pas moissonner cette année » (L3 207). Au début de 1606, alors que le père de la baronne la pressait de se remarier, la question de la vie religieuse devenait urgente. Que faire, se demandait l'évêque de Genève ? Une chose était claire mais l'autre restait en suspens :

> J'ai appris que je vous dois un jour conseiller de tout quitter. Je dis tout ; mais que ce soit pour entrer en religion*, c'est grand cas*, il ne m'est encore point arrivé d'en être d'avis ; j'en suis encore en doute, et ne vois rien devant mes yeux qui me convie à le désirer. Entendez bien, pour l'amour de Dieu ; je ne dis pas que non, mais je dis que mon esprit n'a encore su trouver de quoi dire oui (L3 207).

La prudence et la lenteur de François de Sales s'expliquent facilement, car la baronne songeait peut-être à se faire carmélite et lui-même, d'autre part, n'avait pas encore mûri son projet de fondation. Mais l'obstacle principal venait du fait que les enfants de madame de Chantal étaient encore en bas âge.

La fondation

Au cours d'une nouvelle entrevue qui eut lieu à Annecy en 1607 au lendemain de la Pentecôte, il lui déclara cette fois : « Hé bien ! ma fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous », lui dévoilant son projet de fonder avec elle et par elle un nouvel institut[10]. Restaient deux obstacles majeurs à la réalisation : les obligations familiales et maternelles de madame de Chantal et sa « retraite* » à Annecy car, disait-il, « il faut planter dans notre petit Annecy le germe de notre congrégation »[11]. Et alors qu'elle rêvait probablement d'une vie purement contemplative,

10 *F.-M. de Chaugy, Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal,* p. 84.

11 F.-M. de Chaugy, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, p. 86.

il lui citait en exemple sainte Marthe, mais une Marthe « corrigée » par l'exemple de Marie, qui partagerait les heures de ses journées en deux, « donnant une bonne partie aux œuvres extérieures de charité, et la meilleure partie à l'intérieur de la contemplation » (L3 310s). Si François approuvait l'« absolue confiance » que madame de Chantal avait placée en son directeur, qui l'aidera à surmonter tous les obstacles, il se sentit néanmoins obligé une fois de la mettre en garde contre la tentation de faire de sa personne « une idole » (L4 81).

Au cours des trois années qui suivirent, les principaux obstacles tombèrent l'un après l'autre : son père et sa parenté se laissèrent peu à peu convaincre de la laisser suivre sa voie ; son père accepta de parfaire l'éducation de Celse-Bénigne ; l'aînée des filles, Marie-Aimée, allait épouser Bernard de Sales, le frère de François, qu'elle rejoindrait en Savoie ; la deuxième fille, Françoise, viendrait avec sa mère à Annecy ; quant à la dernière, Charlotte, elle mourut fin janvier 1610 à l'âge de neuf ans.

Le 6juin 1610, Jeanne de Chantal s'installa dans une maison particulière avec Charlotte de Bréchard, une amie de Bourgogne, Jacqueline Favre, fille du président Antoine Favre, et une servante d'auberge, Jacqueline Coste. L'évêque leur donna à cette occasion une esquisse de règlement. Leur but était de « consacrer tous les moments de leur vie à l'amour et service de Dieu » (O4 211), sans oublier « le service des pauvres et malades » (O4 223). La Visitation serait une « petite congrégation », unissant la vie intérieure et une forme de vie active. Les trois premières visitandines firent profession exactement un an plus tard, le 6 juin 1611. Le 1er janvier 1612, elles commencèrent la visite des pauvres et des malades, prévue dans le projet primitif des Constitutions. Le 30 octobre de la même année, la communauté quitta la maison devenue trop exiguë et se transporta dans une nouvelle maison, avant d'ériger le premier monastère de la Visitation.

Durant les premières années on ne songea à aucune autre fondation, jusqu'à ce que vînt une demande insistante de quelques personnes de Lyon en 1615. L'archevêque de cette ville, Mgr de Marquemont, ne voulait pas que les sœurs sortent de leur monastère pour les visites aux malades ; d'après lui, il fallait transformer la congrégation en un véritable ordre religieux, avec les vœux solennels et la clôture, selon les prescriptions du concile de Trente. François accepta la majeure partie de ces conditions : la visite des malades fut supprimée et la Visitation devint un ordre quasi monastique, sous la règle de saint Augustin, tout en gardant la possibilité

d'accueillir des personnes du dehors. Son développement fut rapide : on comptera treize monastères à la mort du fondateur en 1622 et quatre-vingt-sept à la mort de la mère de Chantal en 1641[12].

Un projet incarné : Règle, Constitutions et Directoire

Une « école de la perfection » ne peut vivre sans projet, mais un projet qui n'est pas incarné ne sert à rien. Conformément à la tradition des ordres religieux, François de Sales a dû préparer pour la Visitation des Constitutions précisant le but, la nature et les structures du nouvel institut[13]. Quand la Visitation fut érigée en ordre religieux en 1618, on lui donna la Règle de saint Augustin, « cette Règle tellement animée de l'esprit de charité, qu'en tout et partout elle ne respire que douceur, suavité et bénignité, et par ce moyen est propre à toute sorte de personnes, de nations et de complexions » (O4 10).

La Règle, expliquait-il aux visitandines, c'est « le vrai chemin auquel vous devez marcher pour parvenir à la perfection de la vie religieuse », tandis que les Constitutions sont « comme des marques mises en ce chemin afin que vous le sachiez mieux tenir » (O4 8s). Il dira encore que « la Règle enseigne ce qu'il faut faire, et les Constitutions comme* on le doit faire », et que les Constitutions « ne contiennent que les moyens et la méthode de bien observer la Règle » (O4 9).

L'aspect juridique domine dans cette somme considérable de règles et d'articles des Constitutions. On sentait le besoin de quelque chose de plus vital, de plus spirituel, et ce fut le *Directoire spirituel* (O4 133ss). Les liens purement juridiques sont nécessaires, mais ils doivent être dépassés. Aussi est-il affirmé dès le début avec la force des expressions du *Cantique des Cantiques* : « Nous n'avons aucun lien que le

12 Du vivant de saint François de Sales les fondations eurent lieu à Annecy (1610), Lyon (1615), Moulins (1616), Grenoble (1618), Bourges (1618), Paris (1619), Montferrand (1620), Nevers (1620), Orléans (1620), Valence (1621), Dijon (1622), Belley (1622) et Saint-Étienne (1622). À la mort de la Mère de Chantal en 1641, il y en avait quatre-vingt-sept.

13 Plusieurs projets de Constitutions se sont succédé. Nous possédons un fragment d'un premier jet de 1610 (O4 197-201), le manuscrit des Constitutions de 1613 (O4 203-290), un autre manuscrit de 1616-1617 (O4 343-421), et enfin le texte définitif de 1618 (O4 3-123).

lien de la dilection, qui est le lien de la perfection, car la dilection est forte comme la mort [...]. Comme* donc pourrait-on avoir des liens plus forts que le lien de la dilection, qui est le lien de la perfection » (O4 135).

Ce qui frappe dans la conception salésienne de la vie religieuse, c'est d'une part, la vision des lignes maîtresses et l'attention aux plus menus détails[14]. L'essentiel, c'est un idéal très élevé : la recherche de la perfection, qui est dans la charité. Tout le reste est au service de ce but, y compris les exercices de piété, les mortifications extérieures ou les jeûnes qui sont relégués à la deuxième place. Quant à l'abondance des détails, elle surprend, notamment quand les Constitutions définissent les emplois de chacune ou décrivent les « menus offices* de la maison » (O4 107s). Cela convient sans doute au génie féminin, mais est conforme à la spiritualité du fondateur, pour qui l'amour s'exerce habituellement dans les petites choses de tous les jours. Cependant, est-il précisé, « il faut que cette exacte et pointilleuse observance soit entreprise en simplicité de cœur, je veux dire qu'il ne faut pas vouloir aller au-delà, par des prétentions* de faire plus qu'il ne nous est marqué dedans nos Règles » (PL 1092).

Comment résoudre l'éternelle question du rapport entre l'esprit et la lettre ? Et tout d'abord, quel est l'esprit particulier de la Visitation ? « J'ai toujours jugé que c'était un esprit d'une profonde humilité envers Dieu et de douceur envers le prochain », déclare le fondateur avec toute la force de ses convictions (PL 1094). Or, pour conserver l'esprit de la Visitation, il faut le tenir « fermé et enclos dans l'observance des Règles » (PL 1086), car les Règles et Constitutions sont données « pour la direction et conduite des personnes de la Congrégation » (PL 999). « Celui qui viole l'ordonnance ou désobéit par mépris, non seulement il désobéit, mais il veut désobéir » (PL 1009). « L'esprit de la Règle, dira-t-il, ne s'acquiert qu'en pratiquant fidèlement la Règle » (PL 1177). « Qui veut vivre heureusement et parfaitement il faut qu'il s'accoutume à vivre selon la raison, les Règles et l'obéissance, et non selon ses inclinations ou aversions ; et qu'il estime toutes les Règles, qu'il les honore et qu'il les chérisse, au moins par la volonté supérieure : car s'il en méprise une maintenant, demain il en méprisera une autre, et l'autre jour encore une autre, et dès que le lien du devoir est rompu, tout ce qui était lié, petit à petit s'éparpille et dissipe » (PL 1002s). La Règle est un chemin qui conduit loin : « Marchez, mes

14 Voir Les Éditeurs, *Préface,* in OEA, t. XXV, p. VII.

chères Sœurs, par l'observance ponctuelle de vos Règles et Constitutions, et vous arriverez heureusement à Dieu, elles vous conduiront sûrement » (PL 1180).

La méthode de formation : le dialogue avec questions et réponses

Georges Rolland a bien décrit la tâche de formation des « filles » de la Visitation à laquelle François de Sales s'est astreint au début du nouvel institut : « Il les assistait à leur commencement avec beaucoup de peine et il employait beaucoup de temps pour les éduquer et les styler au chemin de la perfection, toutes en général, et puis chacune en particulier. Pour cela, il y allait souvent deux ou trois fois le jour, et toutes les fois qu'elles lui donnaient avis de quelques affaires qui leur survenaient, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. [...] Il était leur confesseur, aumônier, père spirituel et directeur » (PR I 28).

Ce rôle du fondateur était encouragé par la mère de Chantal. En 1615 elle écrivait de Lyon, où elle travaillait à la fondation du second monastère de la Visitation, pour demander à son assistante d'Annecy de le faire parler à toutes les sœurs réunies après qu'il les aura rencontrées une par une en particulier : « Je vous prie, quand il vous viendra voir avec un peu de loisir, que vous le fassiez parler en commun, si toutefois il l'a agréable »[15]. Pour « faire parler » quelqu'un, il faut lui poser des questions. Ses filles avaient en effet un grand désir d'entendre le fondateur, dont le rôle était en quelque sorte celui d'un maître des novices. Ses propos furent recueillis avec soin par deux ou trois sœurs douées d'une excellente mémoire[16].

---

15 Lettre à la sœur Jeanne-Charlotte de Bréchard (Lyon, mars 1615), dans Jeanne-Françoise de Chantal, *Correspondance,* t. I, p. 79.

16 Ils ont paru pour la première fois en 1628 sous le titre : *Les Entretiens et Colloques spirituels du Bien-heureux François de Sales Evesque et Prince de Geneve, Fondateur des dames de la Visitation.* A Tourmon. Pour Pierre Drobet, Marchand Libraire à Lyon. Cette publication déplut à la mère de Chantal, qui fit paraître en 1629 *Les Vrays Entretiens spirituels du Bien-heureux François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, Instituteur, et Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation Sainte Marie*. A Lyon, par Vincent de Cœursilly, en rue Tupin, a l'enseigne de la Fleur de Lys, 1629. Les Vrais entretiens ont été reproduits en OEA, t. VI. Il existe maintenant une édition critique par les soins de Roger Devos : voir le *Recueil des Entretiens spirituels*, texte établi, présenté et annoté par Roger

Le ton de ces « entretiens » était fort simple et familier. Un entretien est une agréable conversation, un dialogue ou colloque familier et non pas un « sermon » (PL 1235), une « simple conférence en laquelle chacun dit son opinion » (PL 1248). Nous possédons une relation qui ne manque pas de pittoresque sur une de ces rencontres : « Le jour de Saint Laurent de l'année 1612, notre bienheureux Père vint voir notre vénérable fondatrice, toujours accompagné de M. Michel Favre son aumônier, car jamais il n'entrait sans lui. Toutes les sœurs descendirent au verger de la fontaine, on lui apporta une chaire*, les sœurs se mirent à terre autour de lui ». Au bout d'un moment « il fut interrompu du tonnerre et de la pluie qui le contraignit de monter en une galerie[17], où les sœurs le suivirent ». A une des sœurs qui lui dit : 'Monseigneur, j'ai grand peur', il répondit : 'Ma fille, ne craignez point, le tonnerre ne tue que les saints et les pécheurs, vous n'êtes ni sainte, ni pécheresse' »[18]. Avec l'augmentation du nombre des sœurs, on passera du jardin ou de la chambre de la fondatrice au parloir.

Normalement, les questions étaient posées par les sœurs elles-mêmes, comme cela se voit clairement dans le troisième Entretien traitant *De la confiance et abandonnement*. La première question était celle de savoir « si une âme peut, ayant le sentiment de sa misère, aller à Dieu avec une grande confiance » (PL 1020). Un peu plus loin, le fondateur semble reprendre au bond une nouvelle question : « Mais vous dites que vous ne sentez point cette confiance » (PL 1022). Un peu plus loin il dit : « Maintenant passons à l'autre question, qui est de l'abandonnement* de soi-même ». Plus loin encore on trouve des enchaînements de questions tels que : « Or maintenant vous demandez en quoi s'occupe intérieurement cette âme qui est tout abandonnée entre les mains de Dieu » (PL 1027) ; « vous me dites à cette heure » ; « vous dites maintenant » (PL 1028) ; « pour répondre à ce que vous demandez » ; « vous voulez encore savoir » (PL 1029). Il est très possible, voire probable, que les secrétaires ont supprimé les questions des interlocutrices pour les mettre dans la bouche de l'évêque. Les questions pouvaient aussi être formulées par écrit puisqu'on lit au début du onzième *Entretien* : « Je commence notre

---

Devos (PL 973-1347).

17 On appellera cette première maison de la Visitation la « maison de la Galerie ».

18 *Mémoire de sœur Marie-Adrienne Fichet sur les commencements de la Visitation*, appendice II, in PL 1333-1334.

discours par la réponse à la question qui m'a été donnée en ce billet » (PL 1123).

Les titres des divers *Entretiens* nous renseignent sur les sujets principaux qui faisaient l'objet de ces conversations : les Constitutions de la Visitation et les qualités de la dévotion que les religieuses doivent avoir (I), l'obéissance religieuse (II), la confiance et abandonnement* (III), la désappropriation* (IV), l'amour envers les créatures (V), la modestie (VI), questions diverses (VII), l'humilité (VIII), les Règles de la Visitation (IX), la cordialité (X), la condescendance (XI), l'obéissance (XII), la prétention* à avoir pour entrer en religion* (XIII), la simplicité (XIV), la tendreté* que l'on a sur soi-même (XV), les fondations (XVI), la réception ou profession des sœurs (XVII), les sacrements (XVIII) et la générosité* (XIX). Suivent un recueil de questions faites au fondateur au monastère de Lyon peu avant sa mort et un dernier entretien deux jours avant sa mort.

Instructions et exhortations

L'autre méthode de formation excluait les questions et le dialogue : c'étaient les sermons que le fondateur faisait dans la chapelle du monastère[19]. Ils ont été recueillis de la même manière que les *Entretiens*. Le ton familier qui les caractérise ne permet pas de les ranger parmi les grands sermons pour le peuple, tels qu'on les entendait à l'époque. R. Balboni préfère les appeler exhortations[20]. « Le discours que je m'en vais vous faire », disait-il au moment de commencer (S3 150). Il lui arrivait de parler de son « petit discours » (S4 1), ce qui ne s'appliquait guère à la durée qui était ordinairement d'une heure. Une fois il dira : « Si j'ai du temps, je traiterai de... » (S3 287). L'évêque s'adressait à un public particulier, les visitandines, auxquelles pouvaient se joindre les parents et les amis, surtout dans certaines occasions comme la cérémonie de la vêture qui marquait l'entrée au noviciat et celle de la profession religieuse. Quand il parlait à la chapelle, le fondateur devait tenir compte de ce public, qui pouvait être différent de celui

19 Les *Sermons recueillis* occupent les tomes IX et X de l'édition d'Annecy (OEA, t. IX-X).

20 Voir Francesco di Sales, *Le Esortazioni. Riflessioni sui misteri della vita cristiana*. Introduzione, traduzione, note e indici a cura di p. Ruggero Balboni, osfs, Roma, Città Nuova 1992.

des Entretiens réservés aux religieuses. La diversité de ses interventions est bien indiquée par la comparaison du barbier et du chirurgien :

> Mes chères filles, quand je parle devant les séculiers, je fais comme le barbier, je me contente d'ôter le superflu, je me sers de la savonnette pour adoucir la peau du cœur, comme le barbier s'en sert pour adoucir celle du menton avant que de raser ; mais quand je suis au parloir, je fais comme le brave chirurgien, je panse les plaies de mes chères filles, encore qu'elles crient un peu : Holà ! je ne laisserai pas d'un peu presser ma main sur la plaie pour faire tenir l'appareil pour guérir le mal (PL 1338).

Même à la chapelle, le ton restait familier, comme pour une causerie. « Il nous faut passer outre, car je n'ai pas le temps de m'arrêter beaucoup sur ce sujet », disait-il (S3 277) ; ou encore : « avant de finir, disons encore ce mot » (S3 338). « Mais je passe ce premier point sans en dire davantage, disait-il une autre fois, parce que ce n'est pas là où je me veux arrêter » (S4 19). Quand il parle du mystère de la Visitation, il a besoin d'un temps supplémentaire : « Je finirai par deux exemples, et bien que le temps soit déjà passé, néanmoins un petit quart d'heure en fera la raison* » (S4 75). Parfois il parle de ses sentiments, disant qu'il a trouvé du « plaisir » à traiter de l'amour mutuel (S4 267). Il ne craint pas de faire quelques digressions : « À ce propos, dira-t-il une autre fois, je vous raconterai deux petites histoires que je ne dirais pas si j'étais en une autre chaire ; mais en ce lieu il n'y a point de danger » (S4 326). Pour soutenir l'attention, il interpelle l'auditoire par un « dites-moi » (S4 336), ou par un « remarquez donc, je vous prie » (S3 241). Il y avait souvent un lien avec le sujet qu'il avait développé précédemment puisqu'il dit : « J'ai désir d'ajouter encore un mot au discours que je fis l'autre jour » (S3 65). « Mais je vois que l'heure s'en va passer, s'exclame-t-il, ce qui me fera finir et parachever le peu de temps qui reste sur l'histoire de cet évangile » (S3 165). Au moment de conclure, il dit : « J'achève » (S3 412).

Il faut croire que le prédicateur était désiré et écouté avec attention, ce qui l'autorisait à raconter parfois la même histoire : « Encore que l'aie jà* dite, je ne laisserai pas de la répéter, parce que je ne suis pas devant des personnes si dégoûtées qu'elles ne puissent entendre deux fois une même chose ; car ceux qui ont bon appétit mangent bien d'une même viande* deux fois » (S4 75).

Les *Sermons* se présentent comme une instruction plus structurée que les *Entretiens*, où les sujets se suivent parfois rapidement au hasard des questions. Ici

l'enchaînement est plus logique, les diverses articulations du discours sont mieux indiquées. Le prédicateur explique l'Écriture ; il la commente avec les Pères et les théologiens, mais c'est plutôt une explication méditée qui pourra alimenter l'oraison mentale des religieuses. Comme toute méditation, elle comporte des considérations, des « affections » et des résolutions. Tout son discours aboutissait en fait à une question essentielle : « Voulez-vous devenir une bonne fille de la Visitation » (S3 136) ?

L'accompagnement personnel

Il y avait enfin le contact personnel du fondateur avec chacune des sœurs. Lui-même avait une longue expérience de confesseur et de directeur spirituel individuel. De toute évidence, il fallait tenir compte de la « variété des esprits », des tempéraments, des situations particulières et des progrès dans la perfection.

Dans les souvenirs de Marie-Adrienne Fichet on trouve un épisode qui montre sa manière de faire. Un jour la mère de Chantal lui demanda : « Monseigneur, Votre Grandeur voudrait-elle bien nous donner à chacune une vertu pour notre application particulière » ? Peut-être s'agissait-il là d'un pieux stratagème inventé par la supérieure. Il répondit : « Ma Mère, je le veux bien, il faut commencer par vous. » Les sœurs se retirèrent et l'évêque les appela l'une après l'autre, et en se promenant il donna à chacune un « défi » en secret. Au cours de la récréation qui suivit, tout le monde sut ce qu'il avait dit à chacune en particulier. À la mère de Chantal il avait recommandé « l'indifférence et l'amour de la volonté de Dieu » ; à Jacqueline Favre, « la présence de Dieu » ; à Charlotte de Bréchard, « la résignation à la volonté de Dieu ». Les « défis » destinés aux autres religieuses à tour de rôle concernaient « la modestie et tranquillité », « l'amour de son abjection* », « la mortification des sens », « l'affabilité », « l'humilité intérieure », « l'humilité extérieure », « l'oubli des parents et du monde », « la mortification des passions ». Avant de partir, l'évêque leur adressa des paroles d'encouragement à toutes ensemble[21].

21 *Mémoire de ce que notre très honorée Sœur Marie Adrienne Fichet nous a dit des pratiques du commencement de notre Institut, où il y a plusieurs remarques et traits de saint François de Sales qui ne sont pas marqués dans sa Vie imprimée,* Appendice II A, in PL 1334.

La « variété des esprits » s'expliquait en bonne partie par la diversité de l'éducation reçue. Des difficultés spéciales attendaient celles qui avaient été « mal nourries* et mal civilisées », qui avaient « la nature rude et grossière » (PL 1250). La formation devait forcément s'adapter à cette diversité sans pour autant cacher le fait que la vie religieuse est un combat dans lequel la victoire sur les passions et les inclinations exige un dur entraînement : « La religion* ne fait pas grand triomphe de façonner un esprit doux et une âme tranquille en soi-même, mais elle estime grandement de réduire à la vertu les âmes fortes en leurs inclinations ; car ces âmes-là, si elles sont fidèles, elles passeront les autres, acquérant par la pointe de l'épée ce que les autres ont sans peine » (PL 1178).

Aux sœurs de la Visitation tentées de considérer la perfection comme un vêtement à enfiler, il rappelait avec une pointe d'humour leur responsabilité personnelle :

> Vous voudriez que je vous enseignasse une voie de perfection toute faite, ou une méthode de perfection tellement faite qu'il n'y eût que la mettre sur votre tête comme vous jetteriez votre robe, et que par ce moyen vous vous trouvassiez toute parfaite sans peine, c'est-à-dire que je vous donnasse la perfection toute faite [...]. Oh certes ! s'il était à mon pouvoir, je serais le plus parfait homme du monde, si je la pouvais donner aux autres sans qu'il fallût rien faire, car je la prendrais premièrement pour moi (PL 1059).

L'accompagnement était destiné surtout à soutenir les responsables. Jacqueline Favre, supérieure de la Visitation de Lyon, était préoccupée et accablée par plusieurs sœurs malades de sa communauté. Il la console dans une de ses lettres :

> Je vous vois, ma très chère fille, toute malade et dolente sur les maladies et douleurs de vos filles. On ne peut être mère sans peine. Qui est celui qui est malade, dit l'Apôtre, que je ne le sois avec lui ? Et nos anciens Pères ont dit là-dessus, que les poules sont toujours affligées de travail* tandis qu'elles conduisent leurs poussins et que c'est ce qui les fait glousser continuellement, et que l'Apôtre était comme cela (L8 174).

La mère de Blonay avait le zèle « un peu amer, un peu pressant, un peu inquiet, un peu pointilleux » ; il fallait lui inspirer un zèle « doux, bénin, gracieux, paisible, supportant » (L9 91).

Comment concilier dans une communauté la nécessaire unité, voire uniformité, avec la diversité des personnes et des tempéraments qui la composent ? Il

écrivait à ce propos à la supérieure de la Visitation de Lyon : « S'il se trouve quelque âme, voire même au noviciat, qui craigne trop d'assujettir son esprit aux exercices marqués, pourvu que cette crainte ne procède pas de caprice, outrecuidance, dédain ou chagrin, c'est à la prudente maîtresse de les conduire par une autre voie, bien que pour l'ordinaire celle-ci soit utile, ainsi que l'expérience le fait voir » (L9 147). Comme toujours, obéissance et liberté ne doivent pas être opposées l'une à l'autre.

Force et douceur doivent en outre caractériser la manière dont les supérieures de la Visitation devaient « façonner » les âmes. En effet, c'est « par vos mains », leur dit-il, que Dieu « façonne les âmes, ou par le marteau, ou par le ciseau, ou par le pinceau, pour les former toutes selon son bon plaisir ». C'est pour cela qu'il leur donne « des cœurs de pères, solides, fermes et constants, sans omettre les tendresses de mères qui font désirer les douceurs aux enfants, suivant l'ordre divin qui gouverne tout avec une force toute suave et une suavité toute forte » (O5 347).

Les directrices des novices avaient droit à des attentions spéciales de sa part car « de la bonne nourriture* et direction des novices dépend la conservation et le bonheur de la congrégation » (O4 95). Comment former les futures visitandines, alors que l'on est loin des fondateurs ? se demandait la maîtresse des novices de Lyon. Il lui répond : « Dites ce que vous avez vu, enseignez ce que vous avez ouï* à Annecy. Hélas ! cette racine est petite, basse et profonde ; mais la branche qui s'en séparera périra sans doute, séchera et ne sera bonne que pour être coupée et jetée au feu » (L7 184).

Une pédagogie des sommets : le Traité de l'amour de Dieu

En publiant en 1616 le *Traité de l'amour de Dieu*[22], un livre « fait pour aider l'âme déjà dévote à ce qu'elle se puisse avancer en son dessein » (PL 342), François de Sales reconnaissait tout ce qu'il devait à cette « bénite* assemblée » de la Visitation

22 Titre original : *Traicté de l'Amour de Dieu, par François de Sales, Evesque de Geneve*. A Lyon, chez Pierre Rigaud, ruë Merciere, au coing de ruë Ferrandiere, à l'Enseigne de la Fortune, 1616. Avec Approbation des Docteurs, et privilege du Roy pour dix ans. L'édition critique est en OEA IV-V. Nous utilisons ici le texte établi, présenté et annoté par André Ravier (PL 319-972).

et en particulier à la mère qui « y préside » et qui « n'a pas eu peu de pouvoir pour animer [mon âme] en cette occasion » (PL 348).

Comme on le devine, le *Traité* propose une doctrine sublime de l'amour de Dieu, qui valut à son auteur le titre de « docteur de la charité », mais il le fait avec un sens pédagogique remarquable. Il est significatif d'emblée que le Traité soit dédié à un couple d'éducateurs dont il invoque l'aide et l'exemple ; la « très sainte Mère de Dieu », dont il exalte « l'unique amour maternel », et « le grand saint Joseph », son « secours et coadjuteur en la charge de la conduite et éducation » de l'enfance de Jésus (PL 333). Autant dire que l'auteur se propose, sur l'exemple de Marie et de Joseph, d'accompagner sur le chemin du plus haut amour une personne appelée Théotime, nom symbolique qui désigne « l'esprit humain, qui désire faire progrès en la dilection sainte » (PL 342). Son but est de montrer « l'histoire de la naissance, du progrès, de la décadence, des opérations, propriétés, avantages et excellences de l'amour divin » (PL 33s). Le Traité, a écrit Louis Lavelle, est « une sorte de bible de l'amour »[23]. À la manière d'un pédagogue, l'auteur ne se contente pas de dispenser à Théotime un pur enseignement, mais il veut le motiver en lui décrivant les « excellences » de l'amour divin et en lui montrant les étapes à parcourir.

L'ouvrage, considéré comme le chef-d'œuvre de saint François de Sales, se compose de douze « livres ». Il commence par l'affirmation que l'amour est le sommet de la nature humaine et qu'il y a en l'homme une inclination naturelle d'aimer Dieu (*Livre* I). Mais l'amour doit être reconduit à sa véritable origine, qui est en Dieu, et celui-ci offre à l'homme une vraie amitié basée sur la réciprocité (*Livre* II). Cet amour ou amitié, Dieu le fait grandir dans la mesure où l'homme coopère avec la grâce (*Livre* III). Malheureusement, dit le livre suivant, il arrive que l'homme provoque la « décadence et ruine de la charité », ce qui permet toutefois à l'auteur de souligner la grandeur de sa liberté et sa responsabilité (*Livre* IV). Pour éviter ce malheur et grandir dans l'amour de Dieu, le premier exercice à pratiquer consiste à apprendre à se réjouir de toutes les perfections de Dieu en cultivant « l'amour de complaisance », et le second à désirer que Dieu soit connu, loué et aimé : c'est l'amour de bienveillance (*Livre* V). Le grand moyen pour grandir est la prière, que François de Sales appelle oraison ou théologie mystique, et qui se résume

23 L. Lavelle, *Quatre saints,* Paris, Albin Michel 1951, p. 184.

dans la méditation et dans la contemplation (*Livre* VI). Le point le plus haut de l'oraison consiste dans l'union avec Dieu (*Livre* VII). Mais l'oraison n'est pas tout : la recherche de la perfection requiert la conformité de notre volonté avec celle de Dieu, aussi bien avec celle qui nous est signifiée par les commandements de Dieu, les conseils évangéliques et les inspirations actuelles du Saint Esprit (*Livre* VIII), qu'avec celle que nous sommes invités à découvrir dans les événements de la vie où se manifeste « le bon plaisir de Dieu » (*Livre* IX). Parvenu à ce sommet, l'auteur consacre les livres restants au commandement d'aimer Dieu sur toutes choses (*Livre* X), à l'autorité exercée par l'amour sacré sur toutes les vertus, actions et perfections de l'âme (*Livre* XI), et pour conclure à quelques avis pour le progrès de l'âme (*Livre* XII).

Pour composer un tel ouvrage, François de Sales a puisé sans nul doute dans sa propre expérience spirituelle, mais aussi dans celle des premières visitandines, et tout particulièrement de la mère de Chantal[24]. Cependant, à la base du *Traité* il faut placer la révélation biblique de l'amour de Dieu. Presque innombrables sont les citations ou allusions bibliques, spécialement au *Cantique des Cantiques* et aux *Psaumes*. Dom Mackey a affirmé que le *Traité* est un vrai commentaire du *Cantique*, une opinion que partage également A. Ravier, à condition d'ajouter que la mystique de l'apôtre Paul a profondément influencé l'auteur. Nombreuses sont également les références aux Pères de l'Église, aux docteurs et aux auteurs spirituels anciens et modernes : saint Augustin, saint Thomas, saint Bonaventure, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire le Grand, le Pseudo-Denys[25], saint Bernard, Lorenzo Scupoli, Louis de Grenade et la « bienheureuse mère Thérèse ». On voit apparaître aussi parmi les « païens » quelques grands personnages de l'antiquité : Aristote, Socrate, Alexandre le Grand, César, Platon, Pline, Plutarque et Épictète, « le plus homme de bien de tout le paganisme » (T1 5).

Ce qui frappe le lecteur, dit Dom Mackey, c'est l'assurance et la conviction avec lesquelles l'auteur s'exprime dans le *Traité*. C'est un maître et un docteur qui enseigne avec autorité et qui, malgré son désir de rester simple et de se faire

24 Sur les sources du *Traité,* voir surtout A. Liuima, *Aux sources du Traité de l'amour de Dieu,* 2 vol., Rome, Université Grégorienne 1959-1960.

25 Auteur inconnu du VIe siècle, d'inspiration néo-platonicienne, que l'on confondait alors avec Denys l'Aréopagite des *Actes des Apôtres* et avec le premier évêque de Paris.

comprendre, aborde des sujets qui ne lui permettent pas d'être compris aussi facilement que dans l'*Introduction à la vie dévote*. On y retrouve plus que jamais l'emploi extrêmement fréquent et abondant d'exemples, d'images et d'allégories, qui donnent au style de la couleur et de la vivacité, et ce, malgré des longueurs que nous supportons moins de nos jours[26]. Les images représentent en effet quantitativement plus de cinquante pour cent de chaque page du *Traité*. Pour les apprécier pleinement, il convient de remarquer la variété des genres : depuis la comparaison, la métaphore et l'allégorie, jusqu'à l'emploi de la personnification des objets inanimés, des images symboles et des paraboles inspirées du modèle évangélique. L'auteur utilise abondamment la comparaison classique, quand il explique par exemple l'union de l'âme avec son Dieu :

> Comme les étoiles sans perdre leur lumière ne luisent plus en la présence du soleil, ains* le soleil luit en elles et sont cachées en la lumière du soleil, aussi* l'âme, sans perdre sa vie, ne vit plus étant mêlée avec Dieu, ains* Dieu vit en elle (T5112).

La métaphore est une comparaison tronquée où disparaît le terme « comme » : il dira par exemple que la charité est « le fin or » (T11 8). L'allégorie est une métaphore développée, comme celle des oiseaux dépourvus de pattes qui ont besoin d'une poussée du vent pour prendre leur vol (T2 9), ou celle de la perdrix « larronnesse » (T1 16). La personnification est une figure de rhétorique que l'auteur emploie à la manière de Platon à propos de l'amour : « Platon a dit que l'amour était pauvre, déchiré, nu, déchaux*, chétif, sans maison, couchant dehors sur la dure, ès* portes, toujours indigent » (T6 15). La goutte d'eau, jetée dans l'océan, prend la parole pour dire : « Ô mortels ! je vis voirement*, mais je ne vis pas moi-même, ains* cet océan vit en moi et ma vie est cachée en cet abîme » (T6 12).

En tout cela, il faut comprendre que les images prises dans la nature sont des symboles de l'activité spirituelle ; l'image biblique du cerf altéré est le symbole de l'homme assoiffé de Dieu (T3 10). La parabole est un symbole développé en forme de récit : pour s'en convaincre, il suffit de lire le récit du musicien sourd, qui chante uniquement pour le plaisir du prince et même quand celui-ci s'absente (T9 9) ;

26 H. Lemaire, *Les images chez Saint François de Sales, Paris, Editions A.G. Nizet 1962 ; Étude des images littéraires de François de Sales avec un florilège,* Paris, A.-G. Nizet 1969.

celui de la reine qui suit son mari, sans se demander où il va (T9 13) ; ou encore celui de la fille du chirurgien, qui se laisse saigner au bras avec une confiance filiale (T9 15).

En définitive, le *Traité de l'amour de Dieu* se révèle comme le « manuel » de « l'école de la perfection » que François de Sales a voulu créer. On y trouve même l'idée implicite de la nécessité d'une formation continue, qu'il illustrera au moyen de cette image végétale :

> Ne voyons-nous pas par expérience que les plantes et fruits n'ont pas leur juste croissance et maturité que quand elles portent leurs graines et pépins, qui leur servent de géniture* pour la production de plantes et d'arbres de pareille sorte ? Jamais nos vertus n'ont leur juste stature et suffisance qu'elles ne produisent en nous des désirs de faire progrès (T8 8).

Il faut en somme imiter ce curieux animal qu'est le crocodile, « qui étant extrêmement petit en son commencement ne cesse jamais de croître tandis* qu'il est en vie » (T3 1).

Face à la décadence et parfois à la conduite scandaleuse de nombreux monastères et abbayes, François de Sales traçait un chemin exigeant mais aimable. Par rapport aux ordres réformés, où régnaient une sévérité et une austérité telles qu'elles éloignaient un bon nombre de personnes de la vie religieuse, l'intuition profonde du fondateur de la Visitation fut de concentrer l'essence de la vie religieuse simplement dans la recherche de la perfection de la charité. Avec les adaptations nécessaires, cette « pédagogie des sommets », née au contact de la Visitation, débordera largement les murs de son premier monastère et tentera d'autres « apprentis » de la perfection.

Troisième partie

UN HUMANISME INTÉGRAL

Il n'y pas de doute que pour François de Sales, le problème de l'éducation et de la formation concerne l'homme dans toutes les dimensions de son être. Dans l'homme en effet, tout est lié, interdépendant, et tout est ordonné en vue de finalités précises, transcendantes :

L'homme est la perfection de l'univers, l'esprit est la perfection de l'homme, l'amour celle de l'esprit, et la charité celle de l'amour : c'est pourquoi l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers (T10 1).

En ce sens, l'humanisme de François de Sales est un humanisme intégral, c'est-à-dire comme dira Jacques Maritain, un « humanisme théocentrique, enraciné là où l'homme a ses racines, humanisme intégral, humanisme de l'incarnation » . Mais son humanisme n'est intégral que parce qu'il prend en compte aussi les réalités naturelles et terrestres : la corporéité, les passions, l'affectivité, la relation aux autres et aux réalités de ce monde.

Si l'humanisme ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique de François de Sales, qui avait des préoccupations d'ordre pastoral et

spirituel, on trouve chez lui une vision de l'homme riche de multiples implications pédagogiques. Nous mettant à son école, nous écouterons ses leçons sur la formation intégrale de la personne humaine individuelle (première section), sur la formation de la personne dans sa dimension sociale en lien avec les autres (deuxième section), et sur l'ouverture de l'homme à la transcendance (troisième section).

Première section
LA PERSONNE HUMAINE

Pour former l'homme, il faudrait savoir quel homme on veut former. Qu'est-ce que l'homme ? Dans les premières années du XVIIe siècle, la littérature morale et spirituelle tournait autour de la question fondamentale de la connaissance de soi-même[1]. L'homme, déclare François de Sales, est « la perfection de l'univers » (T10 1). Citant la sentence inscrite au fronton du temple de Delphes, chère à Socrate et aux philosophes, il affirme la condition paradoxale de l'homme :

> Cette parole qu'ils disent : « Connais-toi toi-même », se doit entendre de non seulement reconnaître notre vileté* et misère, ains* aussi que nous devons reconnaître l'excellence et la dignité de nos âmes, lesquelles sont capables d'être unies à la divinité (PL 1275).

« L'homme est une créature raisonnable composée d'âme et de corps », répète François de Sales dans le sillage de la pensée grecque, reprise et adaptée par la pensée chrétienne. « Par le corps, explique-t-il, je suis un animal, mais ayant une âme toute spirituelle unie au corps, je suis un animal raisonnable » (S3 452). Quand il parle de l'homme, François de Sales envisage « l'homme tout entier avec toutes ses actions et dépendances », « composé d'âme et de corps, d'intérieur et d'extérieur » (DF 212). Dans cet « homme tout entier », le corps est en quelque sorte le matériau brut, et l'âme est le principe qui lui donne forme et vie. Il y a cependant une « étroite union entre la nature du corps et celle de l'âme, lesquelles

1 Voir R. Bady, *L'homme et son « institution » de Montaigne à Bérulle (1580-1625)*, Paris, éd. Les Belles Lettres 1964, p. 447.

étant deux ne font toutefois qu'une personne » (S3 453). Cette union naturelle de l'âme et du corps est si excellente « que tous les philosophes n'ont point encore fini ni résolu* leur admiration* » (S4 61).

L'homme est un microcosme, « *homo microcosmus* » (S1 464), affirme-t-il encore ; il est « un abrégé du monde, ou, pour mieux dire, un petit monde auquel se rencontre tout ce que l'on voit au monde universel » (OEA VI 42). L'âme humaine est « l'abrégé de toutes les perfections du monde, recueillant en soi tous les grades [les] plus parfaits d'icelui* » (S1 132). « Nous n'avons qu'une âme, Théotime, écrit-il, et laquelle est indivisible ; mais en cette âme il y a divers degrés de perfection, car elle est vivante, sensible et raisonnable » (T1 11). En effet, elle est végétative, et par là elle ressemble aux plantes ; elle est « sensitive » ou sensible comme les animaux ; elle est raisonnable, et en cela elle ressemble aux anges, qui sont des créatures spirituelles. Ainsi, l'homme est une construction à trois étages :

3. Âme raisonnable
2. Âme sensitive
1. Âme végétative

À chacun de ces trois niveaux correspondent des propriétés et des inclinations particulières. Au niveau de l'âme végétative, on peut constater chez l'homme des réactions semblables à celles des plantes qui s'attirent ou se repoussent sans que l'on sache pourquoi. On observe par exemple que « la vigne hait, par manière de dire, et fuit les choux, en sorte qu'ils s'entrenuisent l'un à l'autre, et qu'au contraire elle se plaît avec l'olivier » ; il s'agit là d'une « propriété occulte et secrète », que l'on a comparé avec les manifestations de l'inconscient chez l'homme. Au niveau sensitif, nous ressemblons aux animaux qui se laissent guider par leur instinct ; parmi eux « les uns appètent* une chose et les autres une autre, selon la connaissance qu'ils ont qu'elle leur est convenable ou non, et en cet appétit réside, ou d'icelui* procède l'amour que nous appelons sensuel ou brutal*, qui, à proprement parler, ne doit néanmoins pas être appelé amour, ains* simplement appétit ». Au niveau le plus élevé, celui qui fait de nous des êtres raisonnables, « nous sommes portés à la recherche du bien, selon que nous le connaissons ou jugeons être tel par le discours » (Tl 11).

Chacun de ces niveaux est doté de « puissances » ou facultés propres. L'âme

végétative possède la capacité de « nourrir, croître et produire » (T1 12) :

1. Âme végétative :
    1.3. Produire
    1.2. Croître
    1.1. Nourrir

À l'âme sensitive appartiennent non seulement les cinq sens extérieurs, mais aussi les sens intérieurs, l'imagination ou « fantaisie » (T1 2), ainsi que les passions ou émotions de la sensibilité, dont le nombre pour François de Sales peut aller, comme nous le verrons, jusqu'à douze :

2. Âme sensitive
    2.3. Passions ou émotions
    2.2. Sens intérieurs, imagination
    2.1. Sens extérieurs

S'agissant de l'âme raisonnable, l'analyse de François de Sales devient tellement fine qu'on a l'impression d'assister à une sorte d'« anatomie de l'âme »[2] . Après avoir suivi jusque-là Aristote dans la définition des trois niveaux de l'âme, il s'accorde maintenant avec saint Augustin pour distinguer dans l'âme raisonnable deux « portions » : 3.1. La portion inférieure, grâce à laquelle nous raisonnons selon l'expérience et la connaissance que nous fournissent les sens ; 3.2. La portion supérieure, par laquelle nous discourons selon notre connaissance purement intellectuelle, sans la contribution des sens, et cela s'appelle proprement l'esprit ou portion mentale :

3. Âme raisonnable
    3.2. Portion supérieure : esprit ou portion mentale
    3.1. Portion inférieure : sens, expérience, sentiment

La portion supérieure (3.2.) comprend les trois facultés principales de l'esprit humain, à savoir l'entendement, la mémoire et la volonté :

> Vous n'avez qu'une âme, ma chère Fille, et néanmoins cette âme est entendement, mémoire et volonté. Votre entendement n'est pas mémoire, car il y a beaucoup de choses que vous entendez, desquelles vous ne vous ressouvenez

2 Voir le titre de l'ouvrage de M. Bergamo, *L'anatomia dell'anima, da François de Sales a Fénelon*, Bologna, Il Mulino 1991.

> pas quelque temps après ; votre entendement et votre mémoire ne sont pas votre volonté, car il y a beaucoup de choses que vous entendez et desquelles vous avez mémoire, lesquelles vous ne voulez pas, comme sont les péchés, que vous détestez. Votre âme donc est une toute seule ; ses puissances sont trois : entendement, mémoire, volonté. Et bien que l'une des puissances ne soit pas l'autre, si* est-ce que toutes trois ne sont qu'une seule âme : l'entendement étant âme, la mémoire âme, la volonté âme, et non trois âmes, ains* une âme ; et bien que ce ne soit qu'une âme, si* est-ce que cette âme, en tant qu'entendement n'est pas mémoire, en tant que mémoire n'est pas volonté (L11 49s).

Or, l'esprit humain réfléchit et décide à partir de deux sources de lumière différentes, quoique non opposées l'une à l'autre. L'une est la lumière naturelle de la raison ou de la science, et l'autre, la lumière de la foi, procurée par la Révélation divine :

3.2.2. Lumière de la foi
3.2.1. Lumière de la science

Il résulte de tout cela que l'âme raisonnable se compose en fait de trois niveaux : la portion inférieure et les deux niveaux de la portion supérieure. D'où le schéma :

3. Âme raisonnable
  3.2. Portion supérieure : esprit ou portion mentale, raisonnement
    3.2.2. Lumière de la foi
    3.2.1. Lumière de la science
  3.1. portion inférieure : sens, expérience, sentiment

Les trois niveaux de l'âme raisonnable ressemblent, explique l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu*, aux trois parvis du temple de Jérusalem :

> Il y avait trois parvis au Temple de Salomon : l'un était pour les Gentils et étrangers, qui voulant recourir à Dieu venaient adorer en Jérusalem ; le second était pour les Israélites, hommes et femmes (car la séparation des femmes ne fut pas faite par Salomon) ; le troisième était pour les prêtres et pour l'ordre lévitique. [...] Notre raison, ou pour mieux dire notre âme en tant qu'elle est raisonnable, est le vrai temple du grand Dieu, lequel y réside plus particulièrement. [...] En ce temple mystique, il y aussi trois parvis, qui sont trois différents degrés de raison : au premier nous discourons selon l'expérience des sens ; au second nous discourons selon les sciences humaines ; au troisième nous discourons selon la foi (T1 12).

Mais ce n'est pas fini. De même que les trois parvis du temple étaient couronnés par le sanctuaire ou temple proprement dit, de même il existe une « fine pointe de l'âme »

ou « cime de l'esprit », sorte de lieu mystique où la Révélation de Dieu est accueillie par une simple vue de l'entendement et un simple acquiescement de la volonté :

> Et enfin, outre tout cela, il y avait le Sanctuaire, ou maison sacrée, en laquelle le seul grand prêtre avait accès une fois l'an. [...] Il y a une certaine éminence et suprême pointe de la raison et faculté spirituelle, qui n'est point conduite par la lumière du discours ni de la raison, ains* par une simple vue de l'entendement et un simple sentiment de la volonté, par lesquels l'esprit acquiesce et se soumet à la vérité et à la volonté de Dieu (T1 12).

On pourra donc dire que dans l'âme il y a quatre étages :

> Il y a le premier étage, lequel est une certaine connaissance que nous avons par le moyen des sens, comme par nos yeux nous connaissons que tel objet est vert, rouge ou jaune. Mais après, il y a un degré ou étage qui est déjà un peu plus haut, à savoir, une connaissance que nous avons par le moyen de la considération ; par exemple, un homme qui aura été maltraité en un lieu cherchera, par le moyen de la considération, comme* il pourra faire pour n'y pas retourner. Le troisième étage est la connaissance que nous avons par la foi. Le quatrième [...], c'est la fine pointe de notre âme, que nous appelons esprit (S3 67).

Il faut donc compléter le tableau par son sommet (4) pour représenter la structure globale du composé humain :

4. Fine pointe de l'âme, cime de l'esprit
    4.2. Simple acquiescement de la volonté à la Révélation
    4.1. Simple vue de l'entendement : foi, espérance, charité
3. Âme raisonnable
    3.2. Portion supérieure : esprit ou portion mentale, raisonnement
        3.2.2. Lumière de la foi
        3.2.1. Lumière de la science
    3.1. Portion inférieure : sens ou sentiment, affections naturelles
2. Âme sensitive
    2.3. Passions ou émotions
    2.2. Sens intérieurs, imagination
    2.1. Sens extérieurs : vue, ouïe, odorat, goût, toucher
1. Âme végétative
    1.3. Produire
    1.2. Croître
    1.1. Nourrir

Les concepts utilisés par François de Sales pour signifier la totalité complexe du composé humain ne sont pas toujours d'une cohérence parfaite, et le vocabulaire reste souvent fluide[3]. Cette analyse détaillée de l'« anatomie » de l'âme était toutefois nécessaire pour montrer cet « homme tout entier » que François de Sales veut former. Elle servira en particulier à comprendre les distinctions dont il sera souvent question : entre la portion supérieure et la portion inférieure, entre la volonté supérieure et la volonté inférieure, entre l'amour raisonnable et l'amour sensuel.

Pour notre part, tout en profitant des distinctions subtiles du Traité de l'amour de Dieu, indispensables pour la compréhension des textes, nous adoptons le schéma simplifié que l'on trouve en particulier dans l'*Introduction à la vie dévote.* Au moment où la personne décide de se consacrer tout entière à Dieu au moyen d'un formulaire appelé « protestation authentique », elle est invitée à s'exprimer de la façon suivante :

> Je soussignée, [...] désire, propose, délibère et me résous irrévocablement de le servir et aimer maintenant et éternellement, lui donnant à ces fins, dédiant et consacrant mon esprit avec toutes ses facultés, mon âme avec toutes ses puissances, mon cœur avec toutes ses affections, mon corps avec tous ses sens (D1 20).

Le *corps* dispose de cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. Les puissances de l'*âme* (sensitive) se rapportent à ses passions ou émotions. Les facultés de l'esprit désignent sûrement la mémoire, l'entendement et la volonté. Quant au cœur, il est le lieu des « affections » raisonnables, parmi lesquelles l'amour tient la première place. Ce sont ces « affections » qui forment en quelque sorte le moteur de la volonté, laquelle décide en choisissant librement celles qu'il veut suivre. Dans notre étude, nous détacherons la volonté des autres facultés de l'esprit pour lui donner la place que lui réserve François de Sales : la première. Cela donne le schéma suivant :

4. Le cœur : volonté, amour et liberté
3. L'esprit avec toutes ses facultés
2. L'âme avec toutes ses passions
1. Le corps avec tous ses sens

3 C'est vrai en particulier pour les termes de « raison » et de « sens », comme l'a observé M. Bergamo, *L'anatomia dell'anima,* p. 107-108.

Comme on le voit, le cœur occupe le sommet, alors que cette notion ne figurait pas dans l'anthropologie philosophique classique. Il faudra justifier au cours de notre étude la place qui lui est accordée, en l'expliquant par la prééminence donnée par François de Sales à la volonté, à l'amour et à la liberté[4]. Avant d'examiner chacune de ces quatre dimensions constitutives de la personne sous l'angle de l'éducation de la personne, nous commencerons par explorer les idées de l'auteur concernant l'éducation en général et nous conclurons par ses vues sur l'éducation au féminin.

4 On ne peut qu'être frappé par les ressemblances entre les conceptions de François de Sales et celles de Juan Luis Vivès. Dans le Livre I de son *De anima et vita,* l'humaniste espagnol étudie d'abord les trois facultés de l'âme végétative, puis les sens externes et internes, ensuite les facultés rationnelles et enfin le cœur. Voir J.L. Vives, *De anima et vita,* reproduction de l'édition de Bâle (1538) avec introduction de M. Sancipriano, Turin, Bottega d'Erasmo 1963.

Chapitre XIII

L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL

Alors que le « docte profane » Montaigne a dédié un long chapitre de ses *Essais* à l'« institution* des enfants »[1], nous n'avons rien de tel dans les écrits de François de Sales. Cependant ses écrits fourmillent de pensées sur l'éducation. Et bien que celles-ci ne concernent pas toujours l'éducation des enfants et des jeunes, mais plus généralement la formation de la personne humaine, elles peuvent toutefois être facilement appliquées à l'éducation des jeunes générations.

Un devoir à faire avec amour

L'éducation est un phénomène universel, fondé sur les lois de la nature et la raison. Cela se vérifie déjà dans l'ordre naturel, témoin cette habitude émouvante chez certains oiseaux migrateurs :

> Les cigognes ont cette naturelle piété envers leurs pères et mères déjà caducs et vieux, que lorsque l'âpreté de la saison et du temps les contraint à faire passage et retraite* en lieu plus chaud, elles les saisissent, s'en chargent et les portent sur leurs ailes, pour en quelque façon contréchanger* le bénéfice* qu'elles ont reçu en leur éducation (S1 453).

L'éducation est en effet le meilleur cadeau que les parents puissent offrir à leurs enfants, chez qui elle suscitera la reconnaissance et la piété filiale. Chez les

1 *Essais*, livre I, chapitre 26.

hommes raisonnables, l'instinct devient attitude consciente et voulue, aussi bien à l'égard des parents que de tous ceux qui ont participé à l'œuvre d'éducation. Le musicien sourd, dont il est question dans le *Traité de l'amour de Dieu*, continuait de chanter et de manier son luth pour contenter un prince « auquel il avait une extrême inclination de complaire, accompagnée d'une infinie obligation pour avoir été nourri* dès sa jeunesse chez lui » (T9 9). Même chez ceux qui n'avaient pas reçu la révélation chrétienne on peut trouver bien des jugements et des comportements louables dans ce domaine : « Les païens connurent que le mariage était bon et nécessaire, ils virent qu'il était convenable d'élever les enfants ès* arts, en l'amour de la patrie, en la vie civile, et ils le firent : or je vous laisse à penser si Dieu ne trouvait pas bon cela, puisqu'il avait donné la lumière de la raison et l'instinct naturel à cette intention » (T11 1).

Avoir la charge des autres, « tant en la famille qu'en la république* », veiller sur leur conscience, est un devoir exigé de ceux qui en ont la responsabilité, mais qui fait dire à François de Sales : « Qu'ils fassent donc leur devoir avec amour » (D3 28). Tel fut le cas de la sainte famille de Nazareth : après avoir décrit l'« unique amour maternel » de la Mère de Dieu, « la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée de toutes les créatures », l'auteur du *Traité* montre en Joseph celui qui fut « son secours et coadjuteur en la charge de la conduite et éducation de sa divine enfance »[2].

La jeunesse a besoin en effet d'être guidée. S'il est vrai, comme dit saint Bernard, que « celui qui se gouverne soi-même est gouverné par un grand sot » (S3 95), cela doit se vérifier encore plus chez ceux qui manquent encore d'expérience : « Hé ! pourquoi voudrions-nous être maître de nous-mêmes pour ce qui regarde l'esprit, puisque nous ne le sommes pour ce qui est du corps ? Ne savons-nous pas que les médecins lorsqu'ils sont malades appellent d'autres médecins pour juger des remèdes qui leur sont propres ? De même les avocats ne plaident pas leur cause, d'autant que l'amour-propre a accoutumé de troubler la raison » (S3 95). C'est ainsi que Celse-Bénigne, le fils aîné de madame de Chantal, qui donnait tout jeune du souci à sa mère, avait besoin sans tarder de quelqu'un qui se préoccupe de la formation de son esprit :

> J'ai pensé à votre cher fils, et connaissant son humeur, je pense qu'il faut

2 Voir l'« Oraison dédicatoire » qui précède le *Traité de l'amour de Dieu* (PL 333).

> avoir grand soin de son esprit afin que maintenant il se forme à la vertu, ou qu'au moins il ne penche pas au vice ; et pour cela, il le faut bien recommander au bon M. Robert[3], et lui faire souvent goûter le bien de la vraie sagesse par des remontrances et recommandations de ceux qui sont vertueux (L4 72)[4].

Le rôle des grands-parents en éducation ne doit pas être sous-estimé. François de Sales en parle incidemment à propos d'un neveu de madame de Chantal. À dix-neuf ans, ce « cher et brave neveu » (L4 170) manquait encore de sagesse et d'expérience. Heureusement il avait un excellent grand-père, qui n'était autre que le père de la baronne. La sollicitude du président Frémyot était, selon lui, un vrai cadeau du ciel pour le jeune homme : « Dieu donne à celui-ci beaucoup de grâce d'avoir monsieur son grand-père qui veille sur lui ; que longuement puisse-t-il jouir de ce bonheur » (L11 90) !

Mais il n'y a pas que les membres de la famille. À un jeune homme qui allait « prendre la haute mer du monde en la cour » il suggérait de se trouver un « accompagnateur » à Paris : « Je pense que vous trouverez bien aux Jésuites, ou aux Capucins, ou aux Feuillants, ou même hors des monastères, quelque esprit courtois qui se réjouira si quelquefois vous l'allez voir pour vous récréer et prendre haleine spirituelle » (L4 379). Il faut faire comme le jeune Tobie dans la Bible : envoyé par son père dans un pays lointain dont il ne connaissait pas le chemin, il reçut ce conseil : «Va donc, répliqua le père, et cherche quelque homme qui te conduise » (D1 4).

Spécialiste de la montagne, l'évêque savoyard se plaisait à rappeler que « ceux qui sont ès* chemins scabreux et glissants s'entretiennent* l'un l'autre pour cheminer plus sûrement » ; ils « en ont nécessité pour s'assurer et secourir les uns les autres, parmi tant de mauvais passages qu'il leur faut franchir » (D3 19). Lui-même, quand il le pouvait, apportait son aide et ses conseils aux jeunes en danger. Au jeune François de Longecombe, élève des jésuites à Lyon, pris par « le jeu et le libertinage », il écrivit « une lettre toute pleine de bons, aimables et amicaux avertissements pour [le] remettre dans le train de mieux employer le temps » ; « ce

3 Claude Robert s'occupa des études et de l'éducation de Celse-Bénigne. Ce prêtre érudit écrivit une histoire des diocèses de France. Voir OEA, t. XIII, p. 379, note 2.

4 Celse-Bénigne causera beaucoup de soucis à sa mère. Il épousera Marie de Coulanges, dont il aura une fille, Marie, qui deviendra la marquise de Sévigné. Il mourut en 1627, à trente et un ans, en combattant contre les protestants à l'île de Ré.

qui, dira-t-il plus tard, opéra beaucoup en moi » (PR I 27).

Un bon guide doit savoir s'adapter aux nécessités et aux possibilités de chacun. François de Sales admire l'« industrie* » d'une mère environnée de cinq ou six petits enfants, qui sait « donner à un chacun ce qui lui appartient, et le traiter selon la portée de son esprit » :

> À celui qui n'a qu'un, deux ou trois ans, elle donne du lait, elle lui parle en se jouant, en bégayant, et ne lui laisse pas dire mon père ni ma mère, car il est encore trop jeune, mais elle lui fait dire papa et mamma, parce qu'étant petit il ne peut encore prononcer le nom de père et de mère. Aux autres qui ont quatre ou cinq ans, elle leur commence à apprendre à mieux parler, à manger des viandes un peu plus grossières ; et ceux qui sont un peu plus grands elle les dresse* à la civilité et modestie (S3 405s).

C'est ainsi que Dieu accompagne les hommes. Sa pédagogie ressemble à celle d'un père attentif aux capacités de chacun : « Comme un bon père qui tient son enfant par la main, écrivait-il à Jeanne de Chantal, il accommodera ses pas aux vôtres et se contentera de n'aller pas plus vite que vous » (L4 111).

Éléments de psychologie de la jeunesse

Pour avoir quelque chance de succès dans cette entreprise, l'éducateur doit posséder quelques notions de la jeunesse en général, et de chaque jeune en particulier. Qu'est-ce qu'être jeune ? Commentant la célèbre vision de l'échelle de Jacob, l'auteur de l'*Introduction* observe que les anges qui montaient et descendaient le long de cette échelle avaient tous les attraits de la jeunesse. Inversement, ne pourrait-on pas dire que les jeunes possèdent extérieurement quelque chose de la grâce des anges ? En effet, « ils sont pleins de vigueur et agilité » ; « ils ont des ailes pour voler » ; « ils ont des pieds aussi pour cheminer avec les hommes par une [...] amiable conversation » ; « leurs visages sont beaux et gais » ; « leurs jambes, leurs bras et leurs têtes sont tout à découvert » ; « le reste de leur corps est couvert, mais d'une belle et légère robe » (D1 2).

Mais n'idéalisons pas trop cet âge de la vie. Pour François de Sales, la jeunesse « de sa nature est téméraire et hardie » (L5 185) ; « les jeunes gens dévorent toutes les difficultés de loin et fuient à toutes les difficultés de près » (L5 44). « Jeune et

ardent » sont deux qualificatifs qui vont souvent de pair, surtout quand ils servent à désigner un esprit « foisonnant de conceptions et fort porté aux extrémités » (L6 293). Et parmi les risques de cet âge, il y a « les fougues d'un jeune sang qui commence à bouillir et d'un courage qui n'a pas encore la prudence pour guide » (S2 418). Les jeunes sont versatiles, ils bougent et changent facilement : l'on sait bien « qu'il faut plus de sujet pour faire remuer les vieilles gens que les jeunes », que les jeunes chiens aiment le changement alors que « les vieux chiens ne prennent jamais le change* qu'avec avantage » (L6 352). En conséquence, le jeune homme qui est « inconstant et volage », « agité de divers désirs de nouveautés et changements », est susceptible de donner de « grands et fâcheux scandales » (T8 11). C'est un âge difficile, où les passions sont vives et difficiles à dominer, ce qui peut occasionner des problèmes qui se rencontrent moins chez des personnes d'âge mûr :

> Comme le petit papillon, voyant la flamme, va curieusement voletant autour d'icelle* pour essayer si elle est aussi douce que belle, et pressé de cette fantaisie ne cesse point qu'il ne se perde au premier essai, ainsi les jeunes gens bien souvent se laissent tellement saisir de la [...] sotte estime qu'ils ont des flammes voluptueuses, qu'après plusieurs curieuses pensées, ils s'y vont en fin finale ruiner et perdre (D3 12)

Ils manquent souvent de sagesse et d'expérience, parce que l'amour-propre aveugle la raison, comme il a pu le constater au sortir d'une conversation avec le neveu de madame de Chantal:

> Nous avons parlé quelquefois de sagesse [...] ; mais, ma chère Fille, le mal que vous avez fort bien reconnu en lui ne se guérit que par l'expérience, car cette fausse estime de nous-même est tellement favorisée par l'amour-propre, que la raison ne peut rien contre elle. Hélas ! c'est la quatrième chose difficile à Salomon, et laquelle il dit lui avoir été inconnue, que le chemin de l'homme en sa jeunesse (L11 90).

François de Sales craint surtout chez les jeunes ces deux attitudes opposées : la vanité, qui n'est autre qu'un « manquement* de courage », et l'ambition, qui est « un excès de courage qui nous porte à pourchasser des gloires et honneurs sans et contre la règle de la raison » (L4 316). Voici à ce sujet un tableau bien brossé :

> Si vous regardez un cheval, ne connaissez-vous pas sa fierté à son crin, à sa tête, à son allure ? Il bat le pavé, il fait le feu avec les pieds. Voyez aussi quelque jeune muguet*, quelque jeune sot : ne remarquerez-vous pas son

> orgueil, sa présomption et vanité ? Prenez garde à sa démarche, à son maintien, comme il va sur le bout des pieds, comme il lève la tête, en somme il fait mille niaiseries et lanterneries* qui sont toutes marques de sa fierté et outrecuidance (S4 67s).

Dans les monastères sur lesquels l'évêque de Genève exerçait sa surveillance, il n'était pas rare que les mauvais exemples viennent de jeunes religieux. Deux d'entre eux « donnent tant de mauvaise odeur de leur jeunesse, écrivait-il, que la puanteur en est arrivée jusques au Sénat, lequel s'en veut remuer, si leur amendement ne prévient* » (L6 127). Mais quand, au contraire, jeunesse et vertu se rencontrent, c'est merveille, comme chez cette jeune femme qui possédait tout pour plaire ; « C'est un bénéfice* extraordinaire, lui écrivait-il, qu'entre les agréments du monde, emmi* le printemps d'une jeunesse et entre les louanges de plusieurs, vous aimiez et estimiez les saintes vertus » ; « faites, ajoutait-il, que cette aube croisse jusqu'au plein midi », et « que votre printemps fleuri se convertisse en une automne fructueuse » (L6 17). L'éducation ne portera du fruit chez l'éduqué que si lui-même « nourrit » ses bonnes dispositions. C'est ce que fit le duc de Mercœur au temps de sa jeunesse :

> La louange d'avoir si bien nourri ses premières inclinations à la vertu parmi tant de rencontres et d'occasions doit être fort considérée en ce prince, vu que [...] ni la cour ni la guerre, ennemies jurées de la dévotion, quoique aidées des secrètes amorces de la jeunesse, beauté et commodités de cet excellent prince, ne purent jamais rien gagner dessus son âme, laquelle il maintenait toujours pure parmi tant d'infections (S1 417).

Surtout, la jeunesse est sensible à l'affection qu'on lui porte. « Il ne se peut dire combien nous sommes grands amis », écrivait-il à Antoine des Hayes en parlant de ses relations avec son fils turbulent, voire insupportable à l'école (L7 28). Comme on le voit, François de Sales était heureux de se proclamer l'ami des jeunes. Il écrivait de même à la mère d'une petite dont il était le parrain : « La petite chère filleule, comme je pense, a quelque ressentiment* secret de l'amour que [je] lui ai, puisqu'elle me chérit si fort » (L6 33).

Enfin et surtout, « cet âge est propre à recevoir les impressions » (L2 339), ce qui est une excellente chose parce que cela veut dire aussi que le jeune âge se laisse éduquer et qu'il est capable de grandes choses. Comment réformer par exemple

une abbaye, composée de religieuses d'âge très différent ? En ménageant les plus âgées et en misant sur les jeunes. « Il faut avoir égard aux vieilles : elles ne peuvent s'accommoder si aisément ; elles ne sont pas souples, car les nerfs de leurs esprits, comme ceux de leurs corps, ont déjà fait contraction » (L2 173). L'avenir est aux jeunes, comme on l'a vu à l'abbaye de Montmartre : ce sont « les jeunes, avec leur abbesse encore plus jeune », qui ont fait la « réformation » (L2 339).

Le sens des finalités en éducation

Si le réalisme commande aux éducateurs de bien connaître ceux à qui ils s'adressent au départ, ils ne doivent jamais perdre de vue le sens des finalités de leur action. « Quand nous voulons faire quelque chose, dit François de Sales, nous regardons toujours à la fin premier* qu'à l'œuvre » (S3 49). Pour bien commencer, il importe de tirer au clair les principes qui guident l'action et le but à atteindre : « Vous savez que le commencement en toutes choses est fort considérable, écrivait-il à un jeune collègue qui se préparait à entrer dans l'état ecclésiastique, et peut-on bien dire que *primum in unoquoque genere est mensura caeterorum* » (L2 192)[5]. Rien ne vaut une conscience claire des buts qu'on se propose car « la fin est la maîtresse cause de toutes choses ; c'est elle qui émeut* l'agent à l'action, car tout agent agit et pour la fin et selon la fin » (L2 303).

Qu'est-ce donc que l'éducation et quel en est le but ? « L'éducation, élèvement* ou nourrissage* d'un enfant n'est autre chose qu'une multitude de sollicitudes, aides, secours et autres offices* nécessaires à un enfant, exercés et continués envers icelui*, jusques à l'âge auquel il n'en a plus besoin » (T3 4). Deux choses frappent dans cette définition : d'une part, l'insistance sur la multitude des soins que requiert l'éducation, et d'autre part sa fin, qui coïncide avec le moment où le sujet arrive « à l'âge auquel il n'en a plus besoin », en d'autres termes quand il a atteint son autonomie. On éduque un enfant pour qu'il parvienne à la liberté, à la pleine maîtrise de son existence.

A bien considérer maintenant l'idéal de François de Sales en éducation, c'est

5 Citation d'Aristote (*Physique* IV, 14) : « La première chose en chaque genre sert de mesure à tout le reste ».

le titre du premier chapitre du *Traité de l'amour de Dieu* qui peut nous mettre sur le chemin quand il évoque comme objectif à atteindre « la beauté de la nature humaine » (T1 1). Comment parvenir à la beauté, l'auteur l'explique dès la première phrase du *Traité* : « L'union établie en la distinction fait l'ordre ; l'ordre produit la convenance et la proportion, et la convenance, ès* choses entières et accomplies, fait la beauté (T1 1).

Les explications subtiles de François de Sales, sûrement influencées par les conceptions de Platon, du Pseudo-Denys et de saint Thomas, semblent tourner autour de la notion d'harmonie, ou d'intégration harmonieuse de « l'innumérable* multitude et variété d'actions, mouvements, sentiments, inclinations, habitudes, passions, facultés et puissances qui sont en l'homme » (T1 1). L'harmonie suppose l'unité, mais aussi la distinction. L'union exige un commandement unique, mais le commandement unique doit non seulement respecter les différences, mais promouvoir les distinctions dans la recherche de l'harmonie. Dans la personne humaine, le gouvernement appartient à la volonté, c'est à elle que se réfèrent toutes les autres composantes, chacune à sa place, et en interdépendance les unes avec les autres.

François de Sales utilise deux comparaisons pour illustrer son idéal, l'une d'ordre militaire, l'autre d'ordre artistique ; elles ne sont pas sans analogie avec les deux pulsions fondamentales de l'être humain mises à jour par la psychanalyse : l'agressivité et le plaisir. « Une armée est belle, écrit-il, quand elle est composée de toutes ses parties tellement rangées en leurs ordres, que leur distinction est réduite au rapport qu'elles doivent avoir ensemble pour ne faire qu'une seule armée ». Une musique est belle, quand les voix sont « alliées en telle sorte les unes aux autres, qu'il s'en fasse une juste consonance et harmonie, par le moyen de l'union qui est en la distinction et la distinction qui est en l'union des voix » (T1 1). La première image, provenant de la vie militaire, suggère que la beauté de la nature humaine et l'harmonie ne s'obtiendront pas sans conflits et sans luttes ; la deuxième, d'ordre artistique, que l'éducation doit s'appuyer également sur le désir du beau et la recherche de l'idéal.

Mais l'éducation ne peut pas s'arrêter au plan purement humain. La promotion intégrale de la personne doit aller jusqu'à établir l'harmonie de la nature et de la grâce. Bien loin de se contredire, ces deux notions se renforcent mutuellement l'une l'autre, la finalité religieuse couronnant en quelque sorte la dimension

humaine de l'existence. Dans ses ouvrages de spiritualité, François de Sales renforcera évidemment la tendance chrétienne, en indiquant comme but de l'existence la « dévotion » ou l'amour de Dieu, mais cette dévotion aura comme caractéristique d'être une dévotion « civile » et l'amour de Dieu sera toujours inséparable de la passion pour l'homme[6]. La fin absolument transcendante à laquelle l'homme est appelé, et qui n'est rien de moins que la vision de Dieu, ne saurait nous dispenser de l'exercice des vertus humaines, parmi lesquelles François de Sales, en homme de son temps, recommandait « la vaillance, l'obéissance au prince, l'amour de la patrie et la magnanimité » (T11 14).

En matière d'éducation comme en toute chose, il importe par conséquent de ne jamais perdre de vue l'objectif lointain que l'on poursuit, même quand on est pris par les urgences : « Nous ne disons pas que nous allons à Lyon, mais à Paris, quand nous n'allons à Lyon que pour aller à Paris » (T11 14). Si les multiples soucis que cause la charge de l'éducation ne font pas oublier le but vers lequel elle tend, ils paraîtront sans doute plus légers.

Chercher à « gagner le cœur »

« Qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme », a écrit l'auteur de l'*Introduction* (D3 23). Cette règle générale doit pouvoir s'appliquer en particulier au domaine de l'éducation. L'expression « gagner le cœur » peut être interprétée, semble-t- il, de deux façons : elle peut vouloir dire que l'éducateur doit viser le cœur, c'est-à-dire l'intérieur de la personne, avant de se préoccuper de son comportement extérieur ; et d'autre part, elle signifie conquérir l'adhésion de la personne par l'affection. Ces deux sens se retrouvent dans la pensée de l'auteur.

L'homme se construit à partir de l'intérieur, telle semble être une des grandes leçons de François de Sales, formateur et « réformateur » de la personne et des communautés[7]. Il savait fort bien que sa méthode n'était pas partagée par tous :

---

6 Voir le titre du livre de R. Champagne, *François de Sales ou la passion de l'autre,* « Sève nouvelle » 74, Montréal, Médiaspaul 1998. L'auteur analyse les relations de François de Sales avec cinq personnalités différentes : Antoine Favre, Théodore de Bèze, Jeanne de Chantal, Marie Brûlart et Angélique Amauld.

7 Voir sur ce thème les réflexions d'E. Valentini, *La salesianità di Don Bosco,* « Rivista di

> Pour moi, Philothée, je n'ai jamais pu approuver la méthode de ceux qui pour réformer l'homme commencent par l'extérieur, par les contenances, par les habits, par les cheveux. Il me semble, au contraire, qu'il faut commencer par l'intérieur : Convertissez- vous à moi, dit Dieu, de tout votre cœur ; mon enfant, donne-moi ton cœur ; car aussi, le cœur étant la source des actions, elles sont telles qu'il est (D3 23).

Antoine de Revol reçut de lui à l'occasion de sa prochaine ordination épiscopale une invitation à un changement total de lui-même, à commencer par l'intérieur : « Il faut que vous soyez tout autre en votre intérieur et en votre extérieur » (L2 188). A une abbesse soucieuse de réformer son monastère il écrit : « Il faut bien établir l'intérieur de vos sœurs et le vôtre surtout, car c'est la vraie et solide méthode ; et dans quelque temps nous établirons l'extérieur » (L2 342). Il faut « penser plus à l'intérieur des âmes qu'à l'extérieur » (L3 33). Cependant il y a une interaction entre l'extérieur et l'intérieur : les filles de la Visitation, pour entretenir le feu de l'amour, sont invitées à tenir compte des deux, « faisant naître l'extérieur de l'intérieur, et nourrissant l'intérieur par l'extérieur ; car ainsi le feu produit la cendre, et la cendre nourrit le feu » (PL 1006).

Dans une lettre adressée en octobre 1604 à une abbesse pour la conseiller dans la réforme de son monastère, où « presque tout [était] de jeunesse » (L2 339), nous trouvons des indications précieuses sur la manière dont l'évêque savoyard concevait la méthode d'éducation, de formation et, plus précisément dans ce cas, de « réformation ». Avant toute chose, lui recommandait-il, « il vous faut bien garder de donner ni peu ni prou* aucune alarme de vouloir réformer, car cela ferait que tous les esprits chatouilleux dresseraient leurs armes contre vous et se raidiraient. Savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut que d'elles-mêmes elles se réforment sous votre conduite » (L2 337). Voilà un appel à la responsabilité personnelle et à l'« auto-éducation ». En d'autres termes, la réforme ne sera efficace que si elle vient des sujets eux-mêmes, si elle est agréée par eux, si l'on fait appel à leurs ressources intérieures, à leur « cœur », avant de leur imposer la règle, la loi ou le devoir. La parole qui « passe » le mieux, c'est celle qui part du cœur et va au cœur : le « cœur parle au cœur » (L2 321). Quand François de Sales dit : « Le cœur de mon peuple est presque tout mien maintenant » (L3 139), il est sûr du succès

---

pedagogia e scienze religiose » 5 (1967/1) 36.

de son action pastorale. La tactique salésienne est parfaitement illustrée par un témoignage de madame de Charmoisy, à qui il confiait des missions délicates : « Quantité de fois, il m'a donné commission d'aller trouver des femmes, des filles, voire quelquefois des hommes, qui étaient en mauvaise situation et menaient une vie très scandaleuse. Il m'indiquait les moyens de procéder en ce charitable office*, et premièrement de tâcher de [me] mettre en leur bonnes grâces et bienveillance en les allant visiter, et de le leur dire rien ni la première, ni la seconde fois, sinon pour tâcher de gagner leur cœur » (PR I 27).

Après ces préliminaires, il faut employer « trois ou quatre artifices* ». Rien d'étonnant à cela, puisque l'éducation est aussi un art, voire même l'art des arts. « Le premier, écrivait-il, c'est de leur commander souvent, mais des choses fort petites, douces et légères » ; et puis, là-dessus, les en louer modestement, et les appeler à l'obéissance avec des termes d'amour : Ma chère Sœur, ou Fille, et semblables ; et plutôt leur dire avant que de le faire : Si je vous prie de ceci ou de cela, le ferez-vous pas bien pour l'amour de Dieu » (L2 337) ? On voit bien que l'art de l'éducateur consiste à faire entrer le message dans l'esprit des sujets progressivement, insensiblement, sans en avoir l'air, et d'utiliser pour cela une forme de récompense morale.

Le deuxième « artifice* » c'est « de leur jeter devant des livres propres à cela », et de « parler souvent de l'obédience*, non pas comme la désirant d'elles, mais comme désirant de la rendre à quelqu'un » (ibid.). Le but de l'opération est de tenir en alerte les esprits sur le problème à résoudre et de leur fournir des motivations et une aide à la formation personnelle et au discernement. L'obéissance alors n'apparaîtra pas comme une imposition de l'extérieur, mais comme le fruit quasi spontané de « suaves inspirations ». Tout cela servira d'« amorces » pour « rendre les cœurs doux, traitables et désireux de la perfection » (L2 343).

Troisièmement, on s'efforcera « de commander si doucement et amiablement* qu'on rende l'obéissance aimable » (L2 338), sans oublier encore une fois d'en montrer les bienfaits et les avantages. D'après François de Sales, la douceur dans le commandement doit être préférée parce qu'elle est généralement plus efficace : l'expérience lui avait appris, disait-il, « de ne point être dur aux âmes revêches, tandis* qu'il y avait espérance de les gagner par douceur » (L4 205). A plus forte raison faut-il agir ainsi avec les faibles : quand on leur fait des remarques « il faut user d'amour et de douceur, car les avertissements font meilleure opération

comme cela, et autrement on pourrait détraquer ces cœurs un peu faibles » (L6 21). « Je vous recommande surtout l'esprit de douceur, écrivait-il à une abbesse qui voulait réformer sa communauté, qui est celui qui ravit les cœurs et gagne les âmes » (L2 272).

Enfin – et c'est le quatrième « artifice* » – il faut que les éducateurs, formateurs ou « réformateurs » montrent par leur témoignage personnel qu'ils n'agissent pas par caprice, mais en vertu de leur devoir et responsabilité. Exigeant l'obéissance des autres, ils sont tenus eux-mêmes à l'obéissance. Cela s'appelle « ne vouloir rien faire que par l'avis et conseil » de ceux qui ont autorité pour cela (L2 338). Si l'éducateur exige quelque chose des autres, il doit être capable de le mettre en pratique avant les autres.

Malgré tout, le succès n'est pas assuré sur-le-champ. Que faire ? « Quand vous rencontrerez des difficultés et contradictions, ne vous essayez pas de les rompre, mais gauchissez dextrement et pliez ; avec la douceur et le temps, si toutes ne se disposent pas, ayez patience, et avancez le plus que vous pourrez avec les autres. Ne témoignez pas de vouloir vaincre ; excusez en l'une son incommodité, en l'autre son âge, et dites le moins qu'il vous sera possible que c'est faute d'obéissance » (L2 339). La vue des petits progrès déjà réalisés et du chemin déjà parcouru doit donner courage et confiance.

Commander, conseiller, inspirer

Dans une entreprise aussi délicate, il faut de toute nécessité tenir compte de ceux à qui l'on s'adresse, adapter l'intervention selon les cas, en se rappelant surtout « que l'on parle d'une façon aux jeunes apprentis, et d'une autre sorte aux vieux compagnons »[8]. Il semble que la façon d'intervenir proposée par François de Sales soit calquée sur les trois manières que Dieu emploie avec les hommes pour leur « signifier » sa volonté : les commandements, les conseils et les inspirations[9].

8 Voir la Préface au *Traité de l'amour de Dieu,* in PL 347.

9 Voir le titre du livre VIII du Traité intitulé : « *De l'amour de conformité par lequel nous unissons notre volonté à celle de Dieu qui nous est signifiée par ses commandements, conseils et inspirations* ».

Il va de soi pour lui que les parents et les maîtres ont le droit et le devoir de commander à leurs enfants ou à leurs élèves pour leur bien, et que ceux-ci doivent obéir. Lui-même, dans sa responsabilité d'évêque, n'hésitait pas à le faire quand il le fallait. Cependant, d'après Camus, il avait en horreur les esprits absolus, qui veulent se faire obéir bon gré mal gré, et que tout cède à leur empire. « Ceux-là, disait-il, qui aiment à se faire craindre, craignent de se faire aimer, et eux-mêmes craignent plus que tous les autres ; car les autres ne craignent que lui, mais lui craint tous les autres »[10]. Il peut arriver que l'on soit obligé de contraindre dans certains cas à l'obéissance, comme l'on fait pour les « serfs et esclaves », qui « n'ont nul pouvoir de contredire » (T1 2). À propos du fils de son ami des Hayes, il écrit à celui-ci : « S'il persévère, nous aurons occasion de nous en contenter ; s'il ne le fait pas, il faudra user de l'un de ces deux remèdes : ou bien le retirer dans un collège un peu plus fermé que celui-ci, ou bien lui donner un maître particulier, qui soit homme et auquel il rende obéissance » (L7 28). Peut-on exclure tout à fait l'emploi de la manière forte ? L'image du jardinier vient ici à point nommé, comme lorsqu'il écrit à madame de Chantal à propos d'un fils généreux, mais porté à l'ambition : « II faut [...] qu'on lui plante dans sa petite âme des prétentions* au service de Dieu toutes nobles et vaillantes, et lui ravaler* fort les appréhensions* de la gloire purement humaine » (L2 360).

D'ordinaire cependant, François de Sales utilise les conseils, les avis et les recommandations. L'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* se présente comme un conseiller, un assistant, celui qui donne des « avis ». Bien qu'il emploie souvent l'impératif, ce sont des conseils qu'il donne, d'autant qu'ils sont souvent assortis d'une conditionnelle : « Si vous pouvez faire cela, faites-le ». Parfois la recommandation est déguisée sous la forme d'une affirmation de valeur : « Il est bon de », « il est mieux de... » Ailleurs la proposition débute par une interrogation : « Voulez-vous faire encore davantage » ? S'agissant des cas divers qui peuvent se présenter, il dira : « Si tôt que vous sentirez en vous », « quand il vous arrivera que... » Parfois il veut insister et être bien compris : « Je dis maintenant que », « il faut même que... » Avant de donner un conseil d'une grande portée, il s'arrête un instant et fait une introduction : « C'est ici, chère Philothée, où je vous souhaite fort affectionnée à suivre mon conseil ; car en cet article consiste l'un des plus assurés

10 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie VII, section 11.

moyens de votre avancement spirituel » (DII 12).

Mais chaque fois qu'il le peut et que son autorité n'est pas en cause, il préfère agir par inspiration, suggestion ou insinuation. C'est la méthode salésienne par excellence, qui procède à la manière du Saint Esprit, agit à l'intérieur de la personne, ne brusque rien et respecte la liberté humaine. Elle lui paraît particulièrement adaptée dans les choses spirituelles, notamment dans le choix d'un état de vie. C'est elle qu'il conseillait à madame de Chantal d'employer dans l'affaire de la vocation qu'elle désirait pour ses enfants : « Puisque Dieu vous a donné ce cœur de les désirer totalement au service de Dieu, il les faut nourrir* à ce dessein, leur inspirant suavement des pensées conformes à cela ». Il concluait : « J'ai tout dit quand j'ai dit des inspirations suaves » (L2 360). De même il conseillera à madame Brûlart, qui avait un grand désir de perfection pour les personnes qui l'entouraient, de ne pas se tromper de méthode : « Il faut donc, et par exemples et par paroles, semer parmi eux tout bellement* des choses qui les puissent induire à votre dessein, et, sans faire semblant de les vouloir instruire et gagner, jeter petit à petit des saintes inspirations et cogitations dedans leur esprit. En cette sorte vous gagnerez beaucoup plus qu'en aucune autre façon, surtout y ajoutant la prière » (L3 22). C'est ce que François de Sales appelle agir « comme les anges font, par des mouvements gracieux et sans violence » (L2 361).

Mais l'inspiration ne se communique pas seulement par des paroles. Les cieux ne parlent pas, dit la Bible, mais ils annoncent la gloire de Dieu par leur témoignage silencieux. De même, « le bon exemple est une prédication muette », comme celle de saint François[11], qui « sans qu'il dît une seule parole, il y eut un grand nombre de jeunes gens lesquels le suivirent, tirés* de ce seul exemple, pour être instruits de lui » (PL 1044). En effet, il ne suffit pas de dire, il faut faire, en imitant Notre-Seigneur qui « a été trente ans à faire, c'est-à-dire à opérer et travailler, et n'a employé que trois ans à enseigner, nous montrant par là combien le faire est plus excellent que le dire »[12]. Parlant des pères et mères de famille, François de Sales disait à Jean-Pierre Camus : « L'instruction fait beaucoup, l'exemple incomparablement davantage », ajoutant que « de leurs remontrances, et plus encore de leurs actions,

11 François d'Assise (1182-1226) était le saint patron de François de Sales.

12 Voir le chapitre « Faire et dire », in J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales* partie XIII, section 13.

dépend tout le bonheur de leurs ménages »[13]. La même recommandation était adressée à une abbesse qu'il exhortait vivement à réformer son monastère : « Tenez bien la méthode que je vous ai dite de commencer par l'exemple ; et bien qu'il vous semblera profiter peu au commencement, ayez néanmoins de la patience, et vous verrez ce que Dieu fera » (L2 272). Il dira aussi que les autres « auront une vie plus abondante par le moyen du bon exemple que vous leur donnerez » (PL 1224). Car l'exemple provoque à l'imitation : « Les petits rossignols apprennent à chanter avec les grands », rappelait-il (D2 16), et « l'exemple de ceux que nous aimons a un doux et imperceptible empire et une autorité insensible sur nous », au point qu'« il est force ou de les quitter, ou de les imiter » (T8 1). Aussi « les enfants qui ont un bon père le doivent imiter et [puis] suivre ses commandements en toutes choses » (S4 278).

Comment corriger ?

« Résister au mal et réprimer les vices de ceux que nous avons en charge, constamment et vaillamment, mais doucement et paisiblement » (D3 8), telle paraît être la méthode salésienne. Cependant il faut corriger les défauts sans tarder, tant qu'ils sont petits, « car si vous attendez qu'ils croissent, vous ne les pourrez pas aisément guérir » (L2 142). S'il faut en croire Camus, qui se disait naturellement porté à « un zèle impétueux et immodéré »[14], et qui mêlait parfois ses propres idées à celles de son grand modèle, pour François de Sales « la sévérité des mères est plus salutaire aux enfants que la mignardise des nourrices ; et la fermeté des pères est toujours plus utile aux enfants que les tendresses maternelles »[15]. Toujours selon Camus, il regrettait que les jeunes enfants, qui sont les passe-temps de leurs parents, sont généralement trop caressés, alors que les grands sont souvent repris « avec un ton aigre et poignant » qui les décourage[16].

La sévérité est parfois nécessaire. Les deux jeunes religieux qui donnaient du

13 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie VII, section 9.

14 *Ibid.*

15 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 42.

16 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie XII, section 8.

scandale devaient être remis dans le droit chemin si l'on voulait éviter un grand nombre de conséquences déplorables qu'il décrivait à leur prieur : « Tout cela mis ensemble, concluait-il, me fait vous prier et exhorter de vouloir apporter tout le soin et l'ordre que vous pourrez pour réduire ces jeunes gens sur le train* de leur devoir, et de me donner avis de leur état, afin que je puisse rendre témoignage de votre diligence comme de la mienne, et contenter ma conscience laquelle me pressera par après à prendre d'autres expédients, si votre prudence, vigilance et justice ne suffit à la résipiscence de ces discoles*, desquels j'admire* d'autant plus la dissolution que leur naissance les devrait porter à la poursuite des vertus et de la piété conforme à leur vocation ». Il ajoutait : « L'âge les a pu couvrir jusques à présent, mais la continuation les rend meshui* inexcusables » (PL 128).

Il y a même des cas où il faut « tenir en quelque crainte les méchants par la résistance qu'ils verront leur être faite » (L11 108). L'évêque de Genève cite une lettre de saint Bernard aux frères de Rome qui avaient besoin d'une correction, dans laquelle « il leur parle comme il faut et avec du savon assez chaud » (S4 290)[17]. Faisons comme le chirurgien, car « c'est une amitié ou faible ou méchante de voir périr l'ami et ne le point secourir, de le voir mourir d'un apostème* et n'oser lui donner le coup du rasoir de la correction pour le sauver » (D3 22).

Cependant la correction doit être administrée sans passion, car « un juge châtie bien mieux les méchants faisant ses sentences par raison et en esprit de tranquillité, que non pas quand il les fait par impétuosité et passion, d'autant que jugeant avec passion, il ne châtie pas les fautes selon qu'elles sont, mais selon qu'il est lui-même ». De même, « les remontrances d'un père faites doucement et cordialement ont bien plus de pouvoir sur un enfant pour le corriger que non pas les colères et courroux » (D3 9). C'est pourquoi il importe de se prémunir contre la colère : il faut « qu'au premier ressentiment* que vous en aurez, est-il conseillé à Philothée, vous ramassiez promptement vos forces, non point brusquement ni impétueusement, mais doucement et néanmoins sérieusement » (D3 8). Dans une lettre à une religieuse, qui s'était plainte « d'une petite fille maussade et écervelée » dont elle avait la charge, et qui avait peur qu'on dise qu'elle « n'a point fait profiter et n'a point dressé* ni donné bonne action à cette petite fille », après avoir constaté que « pour la moindre importunité qu'une créature nous fait, nous nous débattons, nous nous

17 On dirait plutôt aujourd'hui qu'« il leur a passé un bon savon ».

plaignons, nous grondons », l'évêque donnait ce conseil : « Ne la corrigez pas, si vous pouvez, en colère ; prenez la peine qu'elle vous donne à gré* » (L8 184). Ne faisons pas comme le roi Hérode ou ces hommes qui disent qu'ils « règnent quand ils se font craindre », alors que régner c'est « être aimé » (S2 36).

Il y a bien des manières de corriger. Une des meilleures consiste non pas tant à reprendre ce qui est négatif, mais à promouvoir tout ce qu'il y a de positif dans une personne. Cela s'appelle « corriger par manière d'inspiration », « car c'est merveille combien la suavité et amiable* proposition de quelque bonne chose est une puissante amorce pour attirer les cœurs » (D3 26). Corriger quelqu'un, c'est faire œuvre de vérité, mais la vérité est inséparable de la charité et de la douceur. Parmi les nombreux épisodes dont fourmille son livre, Jean-Pierre Camus raconte l'histoire d'un jeune homme qui avait outragé sa mère. On pensait que l'évêque devait lui « faire une ferme correction, et lui laver la tête d'une lessive bien forte ». Constatant « la dure cervelle et le cœur impénitent » du jeune homme, il dit bien que celui-ci ferait une mauvaise fin, mais se garda bien de le maudire comme avait fait sa mère. « Que voulez-vous que j'y fasse, leur disait-il ; j'ai fait ce que j'ai pu pour m'armer d'une colère qui ne pèche point, j'ai pris mon cœur à deux mains, et n'ai pas eu la force de le lui jeter à la tête. Et puis à vous dire le vrai, je craignais d'épancher en un quart d'heure ce peu de liqueur de mansuétude, que je tâche de recueillir depuis vingt et deux ans, goutte à goutte, comme une rosée dans le vaisseau* de mon chétif cœur »[18]. C'est encore Camus qui a rapporté ce mot « fort mémorable » de son héros, avec quelques variations autour du même thème : « Soyez toujours le plus doux que vous pourrez, et vous souvenez que l'on attire plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre. S'il faut pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur »[19].

Il est utile à ce propos de se rappeler que toute correction suscite des réactions et que ceux qui la font « ne se doivent jamais offenser ni étonner de voir que ceux à qui ils la font en ont du ressentiment*, tandis* qu'il ne leur saute pas aux yeux ; car c'est une chose bien dure à une personne de se voir corriger » (PL 1056). Que la correction ne soit jamais facile à accepter, le grand saint Augustin en fit l'expérience quand il reçut une réprimande de saint Jérôme qui le traita en petit garçon :

18 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie I, section 26.

19 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie I, section 3.

« Il le traite comme un maître et pédagogue traiterait son disciple et écolier ; il ne le mouche point avec un mouchoir de lin, mais avec un d'étoupe, et bien rudement » (S4 111). Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui :

> Ô Dieu ! en ce temps-ci nous ne voulons point de correction ; c'est beaucoup quand nous la souffrons de nos supérieurs, mais des égaux on ne le peut supporter, le cœur s'enfle et bondit, car celui-ci m'étant égal n'a nulle autorité de me reprendre. Pour les inférieurs, oh ! certes, il n'en faut pas parler : si cela m'était dit par un de mes supérieurs je le souffrirais encore, mais par un tel je ne l'endurerai pas, je ne lui donnerais point cette autorité sur moi (S4 111).

Chacun devrait être prêt à reconnaître ses erreurs avec calme et à se corriger soi- même sans colère. Quand le chemin est raboteux, faut-il s'étonner si le cheval bronche quelquefois ? Voici un bon conseil pour une « pauvre fille » fâchée contre elle-même : « Dites-lui que, pour broncharde* qu'elle pourrait être, jamais elle ne s'étonne, ni ne dépite contre soi-même » (L9 196).

Éducation progressive

« Les grands desseins ne se font qu'à force de patience et de longueur de temps » (L2 339), écrivait François de Sales, qui avait le sens du réel et du possible, en même temps que celui de la mesure et du tact indispensables. La perfection n'est jamais au point de départ, et même on ne l'atteindra sans doute jamais, mais il est toujours possible de faire des progrès. La croissance a ses lois qu'il faut respecter :

> Les abeilles sont en leur naissance des petits schadons* et vermisseaux, sans pieds, sans ailes et sans forme ; mais par succession de temps, elles se changent et deviennent petites mouches ; puis enfin, quand elles sont fortes et qu'elles ont leur croissance, alors on dit qu'elles sont avettes* formées, faites et parfaites, parce qu'elles ont ce qu'il faut pour voler et faire le miel (T11 9).

Prenons l'exemple des amitiés entre jeunes gens : elles ont bien souvent les défauts de leur âge, car ils « n'ont encore aucune vertu qu'en bourre ni nul jugement qu'en bouton » (D3 17), ce qui veut dire que la croissance est loin d'être achevée. « Il faut coudre notre perfection pièce à pièce, parce qu'il ne s'en trouve point de toute faite » (L11 188). Faire les choses avec ordre, l'une après l'autre, sans agitation, voire avec une certaine lenteur, mais sans jamais s'arrêter, tel semble être l'idéal de François de Sales : « Allons toujours, pour lentement que nous avancions, nous

ferons beaucoup de chemin » (L3 202).

Angélique Amauld, la jeune abbesse de Port-Royal, était une nature exigeante et impatiente, avide de perfection immédiate pour elle-même et pour les autres. François lui fait comprendre clairement que l'œuvre entreprise ne pouvait être achevée en peu de temps : « Les cerisiers portent bientôt leurs fruits parce que leurs fruits ne sont que des cerises de peu de durée ; mais les palmiers, princes des arbres, ne portent leurs dattes que cent ans après qu'on les a plantés, ce dit-on. Une médiocre vie se peut acquérir en un an ; mais la perfection à laquelle nous prétendons, ô Dieu ! ma chère Fille, elle ne peut venir qu'en plusieurs années, parlant de la voie ordinaire » (L9 75). La même idée est exprimée au moyen d'une image dans le monde de l'équitation que François pratiqua dans sa jeunesse : « Pour mettre un jeune cheval au pas et l'assurer sous la selle et la bride, on emploie des années entières » (L9 196). Il recommandait de même à une autre abbesse à qui incombait la réforme d'un monastère : « Il faut que vous ayez un cœur grand et qui dure » (L2 336). La loi de la progression est universelle et elle s'applique dans tous les domaines.

Innombrables sont les comparaisons et les images pour inculquer le sens du temps et la nécessité de la persévérance. Il dira par exemple que certains sont portés à « voler avant d'avoir des ailes », ou à vouloir tout à coup « être des anges » alors qu'ils « ne sont pas seulement bons hommes » (D3 2). « L'on n'a pas accoutumé de nourrir les petits enfants d'autre chose que de lait, et quand ils deviennent grands et commencent à avoir des dents on leur donne du pain et du beurre » (S3 107). Faisons comme le petit enfant qui, « pour croître, mange de jour en jour ce que son père lui fournit, espérant qu'il lui fournira à proportion de son appétit et de sa nécessité » (L4 122). « À mesure qu'il croîtra, écrivait François à Jeanne de Chantal à propos de son fils, nous penserons aux particularités requises, Dieu aidant » (L2 360). Un point important est de ne pas craindre de répéter souvent la même chose. Selon Camus, François de Sales disait « qu'il fallait imiter les peintres et les sculpteurs, qui font leurs ouvrages à force de réitérer leurs coups de pinceau et de ciseau, et que pour faire de profondes impressions sur nos cœurs il fallait souvent leur redire une même chose »[20].

L'éducation est un long voyage ; en route il faut se purger de beaucoup de mau-

20 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie XVI, section 49.

vaises « humeurs » et cette purgation est lente (D1 5). Mais il ne faut pas perdre courage : pas de couardise ni de découragement ! (D1 6) Lenteur ne veut pas dire démission, attente nonchalante. Au contraire, il faut savoir tirer profit de tout, ne pas perdre de temps, sachant « ménager* nos ans, nos mois, nos semaines, nos jours, nos heures, voire nos moments » (L9 98). La patience, souvent enseignée par l'évêque de Genève, est une patience active, qui fait aller de l'avant, même si c'est à petits pas : « Il faut que, petit à petit et pied à pied, nous nous acquérions cette domination », écrivait-il à une Philothée impatiente (L3 19). Et la lenteur initiale est destinée à faire place à une souplesse et à une rapidité toujours plus grandes : « Les autruches ne volent jamais, les poules volent pesamment, toutefois bassement et rarement ; mais les aigles, les colombes, les arondelles* volent souvent, vitement* et hautement » (D1 1). On apprend « premièrement à marcher le petit pas, puis à se hâter, puis à cheminer à demi-course, puis enfin à courir » (PL 1007). Il faut faire comme David qui « apprit premièrement à égorger les bêtes et puis à défaire les armées » (L4 111). La croissance vers l'âge adulte commence lentement et s'accélère de plus en plus, et donc aussi la formation et l'éducation. La patience enfin est alimentée par l'espérance : « Il faut beaucoup souffrir des enfants tandis* qu'ils sont en bas âge », mais « continuons seulement à bien cultiver, car il n'est point de terre si ingrate que l'amour du laboureur ne féconde » (L5 28).

Une éducation complète

De ce qui vient d'être dit, il apparaît déjà avec suffisamment de clarté que pour François de Sales, l'éducation ne saurait être confondue avec une seule dimension de la personne, comme par exemple l'instruction, ou les bonnes manières, ou même une éducation religieuse privée de soubassements humains. Il n'est pas question évidemment de nier l'importance de chacun de ses domaines particuliers. S'agissant notamment de l'instruction et de la formation de l'esprit, il suffit de rappeler le temps et les efforts que François de Sales a consacrés durant tout le temps de sa jeunesse à l'acquisition d'une haute culture intellectuelle et « professionnelle », ainsi que les soins qu'il a apportés à la formation dans son diocèse. Cependant son souci principal va à la formation intégrale de la personne humaine, comprise dans toutes dimensions et dans tous ses dynamismes.

Pour le montrer nous utiliserons le schéma, indiqué plus haut, où figurent les éléments constitutifs de la personne humaine dans sa totalité symbolique : le corps avec tous ses sens, l'âme avec toutes ses passions, l'esprit avec toutes ses facultés, et le cœur, siège de la volonté, de l'amour et de la liberté.

Chapitre XIV

LE CORPS AVEC TOUS SES SENS

« L'âme étant plus noble que le corps mérite d'être aidée avec plus de soin », affirme François de Sales (O3 364). Faut-il pour autant négliger le corps ? Chez beaucoup d'anciens ascètes chrétiens, influencés par les idées néoplatoniciennes, le corps a souvent été considéré comme un ennemi dont il fallait combattre la corruption, voire comme un objet de mépris dont il ne fallait tenir aucun compte. Beaucoup de spirituels du Moyen Âge ne se préoccupaient du corps que pour lui infliger des pénitences. Certains collèges du temps perpétuaient les vieilles méthodes, comme celui de Montaigu à Paris, où sous la férule de Jean Standonck, la discipline prenait l'allure de brimades insupportables. Montaigne lui-même avait dénoncé le traitement subi au collège de Guyenne à Bordeaux. Dans la plupart des écoles du temps, rien n'était prévu pour délasser « frère âne ». Pour Calvin, la nature humaine totalement corrompue par le péché originel, ne pouvait être qu'une « ordure ».

François de Sales n'aurait-il pas été lui-même influencé par les idées de Platon, pour qui l'âme est dans le corps comme dans une prison ? Parlant de saint François à la fin de sa vie, il le décrivait comme « un céleste rossignol enfermé dans la cage de son corps » et qui priait ainsi : « Délivrez-moi, pauvre que je suis, de la cage de mon corps, retirez- moi de cette petite prison, afin qu'affranchi de cet esclavage je puisse voler où mes chers compagnons m'attendent là-haut au ciel » (T5 10). On trouve bien dans ce passage le thème du corps « prison » de l'âme, cher à Platon, mais c'est une « petite » prison, et surtout le contexte est tout autre. L'inspiration biblique est évidente, comme le montre la citation du psaume qui précède, et le climat chrétien et franciscain où baigne tout ce passage est hors de doute.

À l'inverse, beaucoup d'écrivains et d'artistes de la Renaissance exaltaient le corps au point de lui vouer un culte où la sensualité avait une grande part. Quant à Rabelais, il agrandissait démesurément le corps de ses géants et se complaisait dans l'étalage des réalités physiques.

Le réalisme salésien

Entre la divinisation du corps et son mépris, François de Sales offre une vision réaliste de la nature humaine. A la fin de la première *Méditation* sur le thème de la création de l'homme, « le premier être du monde visible », l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* a mis sur les lèvres de Philothée cette résolution qui semble bien résumer son propos : « Je veux », dira-t-elle, « m'honorer de la condition de l'être qu'il m'a donné » (D1 9). Il est clair que c'est la doctrine de la création qui est à la source de cette vision à la fois réaliste et fondamentalement optimiste.

En tant que corps animé, l'homme possède la triple « faculté de nourrir, croître et produire » (T1 2). En cela il ressemble aux plantes et aux animaux qui se nourrissent, croissent et se reproduisent. Manger et boire entretiennent la vie du corps et favorisent sa croissance. Quelle est la première chose que font les enfants qui viennent de naître ? « Ils tètent avec avidité et ne regardent point si ce lait est meilleur une fois que l'autre, car tandis* qu'il y en a, ils le prennent tout de bon sans autre curiosité » (O5 270). Par la suite, le petit enfant « pour croître, mange de jour en jour ce que son père lui fournit » (L4 122). Les jeunes gens sont souvent comparées à de « jeunes plantes » (L7 175), destinées à produire des fruits, ceux de la nature et ceux de l'esprit, qui se reproduiront à leur tour car « les plantes et fruits n'ont pas leur juste croissance et maturité que quand elles portent leurs graines et pépins, qui leur servent de géniture* pour la production de plantes et d'arbres de pareille sorte » (T8 8).

Ces trois manifestations de la vie végétative sont si naturelles que « nous ne les pouvons pas gouverner si aisément, ains* il nous y faut employer l'industrie* et l'art ». Si je veux contrôler ma fringale, je ne donnerai pas mes ordres « à l'estomac, au gosier, au ventre », mais « il faut commander aux mains de ne point fournir à la bouche les viandes* et breuvages, qu'en telle et telle mesure ». Si je veux gouverner ma sexualité, « il faut ôter ou donner à la faculté qui produit, les objets et sujets et

les aliments qui la fortifient, selon que la raison le requiert » (T1 2).

Ancien élève des jésuites, François de Sales a été éduqué à une discipline du corps qui n'était pas oppressante. Il a pratiqué, sur les instructions de son père, l'équitation, l'escrime et la danse. Devenu missionnaire et évêque, ses qualités physiques lui furent très utiles. Il fut alpiniste par nécessité pour visiter les paroisses les plus perdues dans la montagne et « d'un dangereux abord » : « J'ai vu et visité une église paroissiale située sur une très haute montagne, écrivait-il dans un rapport envoyé au pape, où personne ne peut arriver qu'en grimpant des pieds et des mains » (O2 329s). Quand il racontera son voyage en bateau sur la Loire depuis Roanne jusqu'à Orléans, en direction de Paris, en compagnie de « Son Altesse », le cardinal Maurice de Savoie, il pourra plaisanter sur ses dons de rameur :

> Deux fois par jour, Son Altesse lisait des livres français pour apprendre de plus en plus la langue et s'initier aux affaires de ce royaume. Parfois même elle ramait et me faisait ramer avec elle, pensant d'abord que je ne savais pas cet art, dans lequel pourtant il s'est trouvé que j'étais passé docteur (L8 307).

Certes, le corps est voué à la mort. Avec un réalisme cru, l'auteur de l'*Introduction* décrit les adieux de l'âme à « son corps, qu'elle délaissera pâle, hâve, défait, hideux et puant » (D1 13), mais ce n'est pas une raison pour le négliger et le dénigrer injustement tant qu'il est vivant. Saint Bernard a eu tort quand il annonçait à ceux qui voulaient se ranger sous sa conduite « qu'il fallait quitter le corps et venir à lui avec le seul esprit » (D3 2). Les maux physiques ne doivent pas porter à la haine du corps : le mal moral est bien pire, au point que Philothée s'accuse d'être devenue par le péché « un apostème* du monde et un égout d'ingratitude et d'iniquité » (D1 12).

On ne trouve pas non plus chez François de Sales un oubli ou une occultation des réalités corporelles, comme il adviendra un peu plus tard à l'âge classique, et cela malgré les traits de préciosité qui ne manquent pas dans son œuvre. Dans sa correspondance avec des hommes et des femmes, on constate même un réalisme du corps tel que certains ont cru devoir mettre en cause l'authenticité de certaines lettres, mais l'on sait que les critiques provenaient généralement de quelques a priori d'une autre époque[1]. Dans une lettre à une de ses correspondantes, la com-

1 On a voulu éliminer de ses œuvres, écrit A. Ravier, « toute expression trop affective,

munication des nouvelles descend à certaines particularités concernant sa santé : « flux de ventre » et « évacuation de catarrhe » y sont à l'ordre du jour (L6 191s). Suite à un accès de fièvre, François écrit à la mère de Chantal, un peu préoccupée, qu'il avait « le palais de la bouche fort enflé » ; il « me donne de la douleur, précisait-il, quand je crache ou que j'avale » (L7 212). On pourrait multiplier les exemples.

Cette attitude de François de Sales envers le corps a suscité déjà de son temps quelques réactions scandalisées. Aurait-il manqué parfois de retenue et de pudeur dans certaines de ses expressions ? Quand parut l'*Introduction à la vie dévote*, un religieux d'Avignon, membre d'un ordre austère, critiqua publiquement du haut de la chaire son « petit livret », le mit en pièces, appelant son auteur un « docteur corrompu et corrupteur »[2]. Au père jésuite Antonio Antoniotti, traducteur de l'*Introduction* en italien, il écrivait : « Quelques seigneurs italiens disent que les chapitres où je traite des jeux, bals, amourettes et autres amusements et passe-temps, ainsi que le chapitre *De l'honnêteté du lit nuptial* et la comparaison qui est dans le traité des *Tentations*, de la princesse sollicitée, regardent la légèreté et la liberté de la nation française, et que la sévérité et la gravité naturelle des Italiens n'a pas besoin que l'on traite de ces choses-là » (L9 318s). « Ennemi de la pudibonderie »[3], François de Sales ne connaît pas encore la réserve et les peurs que l'on constatera quelque temps plus tard. Est-ce chez lui une survivance des habitudes du Moyen Âge ou tout simplement une manifestation de son goût « biblique » ? On n'y trouve en tout cas rien de comparable avec les trivialités rabelaisiennes.

Les dons naturels les plus estimés sont « la beauté, la force et la santé » (S4 26). Pour ce qui est de la beauté, François de Sales disait à propos de sainte Brigide :

---

trop tendre ou trop familière », qui paraissait « ternir tant soit peu l'idéal en quelque sorte angélique » qu'on s'était forgé de la sainteté de François de Sales et de Jeanne de Chantal. Voir A. Ravier - A. Mirot, *Saint François de Sales et ses faussaires*, « Mémoires et Documents », publiés par l'Académie Salésienne, t. LXXXIII, coll. « Bibliothèque Salésienne » 2, Annecy-Paris, éd. A. et J. Picard 1971, p. 208.

2 D'après Mgr Henri de Maupas du Tour, qui publia une biographie du saint en 1657. Voir OEA, t. XXVI, p. 242, note 1.

3 F. Hermans, *Histoire doctrinale de l'humanisme chrétien,* t. III, Tournai-Paris, Casterman 1948, p. 182.

> Elle naquit en Écosse[4] ; c'était une fille extrêmement belle, car les Écossais sont naturellement beaux et on trouve en ce pays les plus belles créatures qui se puissent voir. Il est hors de doute qu'il y a des lieux où les hommes naissent plus beaux qu'ailleurs. Or, l'Écosse a cet avantage par-dessus les autres pays du monde (S4 25).

Qu'on songe par ailleurs au répertoire d'images évoquant les perfections physiques de l'époux et de l'épouse empruntées au *Cantique des Cantiques*. Même si les représentations en sont sublimées et transposées dans le registre spirituel, elles restent significatives d'une atmosphère où l'on exalte la beauté naturelle de l'homme et de la femme. On a voulu lui faire supprimer le chapitre sur le baiser où il démontre que « l'amour tend à l'union » (T1 9), mais il s'y est toujours refusé. Cependant la beauté extérieure n'est pas la plus importante : « La beauté de la fille de Sion est au dedans » (S4 49).

Lien étroit entre le corps et l'âme

Bien loin du dualisme platonicien, François de Sales affirme que nos corps sont « une partie de notre personne » (T3 8). L'âme personnifiée pourra même dire avec un accent de tendresse : « Cette chair est ma chère moitié, c'est ma sœur, c'est ma chère compagne, née avec moi, nourrie* avec moi » (S1160). La mort cause un état violent de séparation de l'âme et du corps, mais nos corps eux-mêmes « seront participants de la félicité éternelle » (T3 8).

François de Sales a été très attentif à la liaison qu'il y a entre le corps et l'âme, entre la santé du corps et celle de l'âme. Il écrit au père d'une de ses dirigées dont la santé était fragile, que « le bon portement* de son corps dépend beaucoup de celui de son âme, et celui de son âme, des consolations spirituelles » (L3 36). « Ce n'est pas votre cœur qui est alangouri*, écrivait-il à une malade, c'est votre corps ; et à cause de la liaison qui est entre eux, il semble au cœur qu'il a mal du corps » (L9 130). Chacun peut constater que les infirmités corporelles « ne laissent pas d'incommoder l'esprit, pour l'étroite liaison qui est entre eux » (D4 15). Inversement,

4 En réalité, sainte Brigide (ou Brigitte) était née en Irlande et faisait partie du peuple irlandais des Scots, qui donnèrent plus tard leur nom à l'Écosse actuelle.

l'esprit agit sur le corps et il peut arriver « que le corps se ressente des affections du cœur et qu'il en devienne las », comme il arriva à Jésus, qui s'assit au bord du puits de Jacob, fatigué par l'intensité de son engagement au service du royaume de Dieu (L7 9). Cependant, « le corps et l'esprit vont souvent en contraire mouvement, et à mesure que l'un s'affaiblit, l'autre se fortifie » ; et comme « l'esprit doit régner », « il le faut tellement secourir et établir qu'il demeure toujours le plus fort » (L6 350s). Et si je prends soin du corps, c'est « afin qu'il serve à l'esprit » (T9 16).

Soyons justes envers le corps. En cas de malheur ou de faute, il arrive souvent que l'âme accuse le corps et le maltraite, comme fit Balaam pour son ânesse : « Ô pauvre âme ! si ta chair pouvait parler comme l'ânesse de Balaam, elle te dirait : Pourquoi me frappes-tu, misérable? c'est contre toi, ô mon âme, que Dieu arme sa vengeance, c'est toi qui es la criminelle » (D3 23).

Chez François de Sales la polarité corps-âme est souvent remplacée par celle d'intérieur-extérieur. Un changement à l'intérieur se manifeste à l'extérieur. Quand une personne réforme son intérieur, le changement se manifestera aussi à l'extérieur : « en tous [ses] déportements* », « en [sa] bouche, en [ses] mains, voire même en [ses] cheveux » (D3 23). La pratique de la vertu « rend l'homme intérieurement, et encore extérieurement beau » (O1 34). Inversement, un changement extérieur, une posture du corps peuvent favoriser un changement intérieur. C'est ainsi que pour la vie spirituelle, il donnera des conseils très pratiques à la personne qui n'a pas de goût à la méditation : « Prenez un livre en main, et le lisez avec attention jusques à ce que votre esprit soit réveillé et remis en vous ; piquez quelquefois votre cœur par quelque contenance et mouvement de dévotion extérieure » (D2 9). Ce qui est dit ici de la vie spirituelle peut s'appliquer facilement à la vie intellectuelle et à l'étude.

Amour et maîtrise du corps

S'agissant de l'attitude à avoir à l'égard du corps et des réalités corporelles, on ne s'étonne pas de voir François de Sales recommander à Philothée avant toute chose la gratitude pour ce don fait à la nature humaine : « Considérez les grâces corporelles que Dieu vous a données : quel corps, quelles commodités de l'entretenir, quelle santé, quelles consolations loisibles* pour icelui*, quels amis, quelles

assistances » (D1 11).

Il est vrai que dans son *Esprit du bienheureux François de Sales*, son ami Camus, un ascète aux hautes performances – il couchait sur des sarments et « réduisait continuellement son corps en servitude par les haires, par les ceintures, par les cilices, par les veilles, par les jeûnes et par les disciplines »[5] – a un chapitre spécial sur le « mépris du corps », dont François aurait fait preuve quand il décida à Padoue de livrer son corps à la médecine après sa mort[6]. Mais le « mépris » dont il est question en ce cas ressemble bien plutôt à un acte de grand portée humanitaire et scientifique. La vérité, c'est que nous devons aimer notre corps. Les motifs pour cela ne manquent pas, comme le montre l'auteur du *Traité* dans un passage qu'il faut citer :

> Comme dit le grand saint Augustin, [la charité] nous « oblige d'aimer nos corps convenablement », en tant qu'ils sont requis aux bonnes œuvres, qu'ils sont une partie de notre personne et qu'ils seront participants de la félicité éternelle. Certes, le chrétien doit aimer son corps comme une image vivante de celui du Sauveur incarné, comme issu de même tige avec icelui*, et, par conséquent, lui appartenant en parentage* et consanguinité ; surtout après que nous avons renouvelé l'alliance par la réception réelle de ce divin corps du Rédempteur au très adorable sacrement de l'eucharistie, et que, par le baptême, confirmation et autres sacrements, nous nous sommes dédiés et consacrés à la souveraine Bonté (T3 8).

L'amour de notre corps fait partie de cet amour que nous nous devons à nous-même[7]. En vérité, la raison la plus convaincante d'honorer et de ménager le corps réside dans une vision de foi que l'évêque exposait à la mère de Chantal après une maladie : « Ayez-en soin encore de ce corps, car il est à Dieu, ma très chère Mère » (L10 151). La Vierge Marie devient ici aussi un modèle : « Avec quelle dévotion devait-elle aimer son corps virginal ! non seulement parce que c'était un corps

5 Voir la « Notice sur la vie et les écrits de Jean-Pierre Camus », par Mgr Depéry, in *Œuvres complètes de S. François de Sales, évêque et prince de Genève*, Paris, éd. Migne, t. II, p. X. La discipline était une sorte de fouet ; la haire, une chemise d'étoffe rude ; et le cilice, une chemise ou une ceinture de crin.

6 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie V, section 2.

7 Voir les réflexions du père Ravier à propos de l'amour de soi, in A. Ravier, *Ce que croyait François de Sales*, Paris, Ateliers Henry Labat 1976, p. 122-128.

doux, humble, pur, obéissant au saint amour et qui était tout embaumé de mille sacrées suavités, mais aussi parce qu'il était la source vivante de celui du Sauveur et lui appartenait si étroitement, d'une appartenance incomparable » (T3 8).

Si l'amour du corps est recommandé, celui-ci doit rester soumis à l'esprit, comme le serviteur à son maître. C'est ce qu'il explique au jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde » : « Je vous souhaite encore un cœur vigoureux, lui écrit-il, pour ne point trop flatter votre corps en délicatesse au manger, au dormir et telles autres mollesses ; car enfin, un cœur généreux a toujours un peu de mépris des mignardises et délices corporelles » (L4 379s).

Dans certains cas, surtout au début de sa « carrière » de directeur spirituel, il ne désapprouvait pas l'usage de la discipline. Cet instrument de pénitence, selon lui, a « une merveilleuse force, en piquant la chair, de réveiller l'esprit », tout en ajoutant à l'intention de la baronne de Chantal: « seulement deux fois la semaine » (L2 360). La raison est que « le malin voyant que l'on bat sa partisane et confédérée, la chair[8], il craint et s'enfuit » (L2 357). De même il n'était pas contraire au jeûne : « Pour l'ânesse, j'approuve le jeûne du vendredi et le souper sobre du samedi ». Mais la bonne méthode est de manger ce qui est servi sans avoir de préférence : « J'approuve qu'on mate [l'ânesse] le long de la semaine, non tant au retranchement des viandes* (la sobriété étant gardée) comme au retranchement du choix d'icelles* » (L2 360).

Pour que le corps reste « soumis à la loi de l'esprit », il convient d'éviter les excès : ni le maltraiter ni le flatter. De la mesure en toute chose, mais surtout dans les pénitences afflictives, car « le défaut de cette modération ès jeûnes, disciplines, haires et âpretés rend inutiles au service de la charité les meilleures années de plusieurs » (D3 23). Comme on le voit, le motif de charité doit avoir le dessus en toute chose, ce qui lui fait également écrire : « Si le travail que vous ferez vous est nécessaire, ou fort utile à la gloire de Dieu, j'aime mieux que vous souffriez la peine du travail que celle du jeûne ».

D'où il conclut que « généralement, il est mieux de garder plus de forces corporelles qu'il n'est requis, que d'en ruiner plus qu'il ne faut ; car on peut toujours les

8 II faut établir une distinction entre le corps et la « chair », laquelle désigne chez saint Paul la condition humaine rebelle à Dieu. Avec le « monde » et le « malin », la « chair » forme une sorte de « confédération » ennemie de l'homme.

abattre quand on veut, mais on ne les peut pas réparer toujours quand on veut » (D3 23).

Ce qu'il faut éviter, c'est cette « tendreté* que l'on a sur soi-même », dont parle le fondateur de la Visitation dans l'un de ses *Entretiens spirituels*. Avec une ironie subtile mais impitoyable, il s'en prend à cette imperfection non seulement « propre aux enfants, et, si je l'ose dire, aux femmes », mais aussi aux hommes « peu courageux », ce qui nous vaut cette intéressante peinture de caractère :

> Ceux-ci sont grandement tendres d'eux-mêmes, et ne font jamais autre chose que de se dorloter, mignarder* et conserver ; ils craignent tant tout ce qui leur pourrait nuire que c'est grande pitié. S'ils sont malades, quand bien ils n'auraient mal qu'au bout du doigt, il n'y a rien de plus mal qu'ils sont ; ils sont si misérables ! Nul mal, pour grand qu'il soit, n'est comparable à celui qu'ils souffrent, et l'on ne peut trouver jamais assez de médecins pour les guérir ; ils ne cessent de se médiciner* et, pensant conserver leur santé, ils la perdent et ruinent tout à fait ; si les autres sont malades, ce n'est rien. Enfin, il n'y a qu'eux qui sont à plaindre, et pleurent tendrement sur eux-mêmes, si* qu'ils tâchent fort d'émouvoir ceux qui les voient à compassion ; ils ne se soucient guère qu'on les estime patients, pourvu qu'on les croie bien malades et affligés (PL 1206).

On croirait lire – quelques décennies avant leur parution – *Le Malade imaginaire* de Molière ou *Les Caractères* de La Bruyère.

Prendre soin de sa santé

Éviter les préoccupations excessives pour la santé ne signifie pas négligence ou indifférence. L'évêque de Genève prenait soin de son corps selon son devoir, il obéissait à son médecin et à ses « infirmières ». Il s'occupait aussi de la santé des autres, conseillant les mesures appropriées. Il écrira par exemple à la mère d'un jeune élève au collège d'Annecy, « qu'il faut faire traiter Charles par les médecins, afin que l'enflure de son ventre ne prenne pas suite » (L7 224). Il conseillait à la mère de Chantal affligée par la grave maladie d'une de ses filles de la Visitation : « Mais surtout, en pleurant déchargez bien votre cerveau, reposez-vous convenablement, et vous divertissez le plus doucement que vous pourrez ; prenez bien souvent des raisins un peu amollis au vin et eau chaude, et en somme ayez soin de

vous conserver » (L8 29). Il demande à Philothée, au cas où elle tombe malade : « Obéissez au médecin, prenez les médecines, viandes* et autres remèdes » (D3 3). À propos d'une malade qui ne suivait pas les prescriptions médicales sous prétexte de piété, il exprimait franchement sa désapprobation : « Ce n'est pas de mon école qu'elle a jeûné ce carême contre l'opinion des médecins » (L3 36).

L'hygiène est au service de la santé. François de Sales désirait « la netteté et du cœur et du corps » (O4 20). Il recommandait la propreté, bien différent en cela de saint Hilarion qui disait « qu'il ne fallait point rechercher de la netteté en nos corps, qui ne sont que charognes puantes et toutes pleines d'infection » (PL 1052). Il était de l'avis de saint Augustin et des anciens qui prenaient des bains « pour tenir leurs corps nets des crasses que le hâle et les sueurs sales et adustes* produisaient, et les autres pour la santé, qui certes est grandement aidée de la netteté » (O4 19).

Pour pouvoir travailler et remplir les devoirs de sa charge, chacun devrait prendre ce qui est nécessaire au corps en fait de nourriture et de repos : « Manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit et refuser le dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup de service d'un cheval qui est efflanqué et sans le faire repaître » (L9 16). Il dira de même aux filles de la Visitation qu'« il faut prendre les commodités nécessaires à votre corps, comme le chauffer, manger et vêtir, avec action de grâces et humilité » (PL 1297). Le corps a besoin de repos, c'est une évidence. Un jour il dut reprendre madame de Chantal parce qu'elle en faisait trop :

> Je commence par votre coucher et lever matin. Pourquoi faites-vous cela, ma chère Fille ? Non certes, il ne faut pas accabler l'esprit à force de travailler* le corps ; saint François le disait à ses disciples. Je fais cela, il est vrai, mais c'est par vive force : autrement, je dors fort bien ce qui m'est nécessaire, et je veux que vous en fassiez de même. La lettre ci-jointe vous fut écrite à la minuit, mais il y avait longtemps que je n'avais tant veillé. Il ne faut pas, pour peu de chose, se détraquer comme cela, notamment les femmes ; car par après on ne vaut rien tout le long du jour (L3 367).

L'ascèse corporelle, même pour des motifs religieux élevés, peut être néfaste, surtout sur des êtres encore fragiles : « Les jeunes gens portés à des infirmités par l'excès des jeûnes, se convertissent aisément aux délicatesses. Les cerfs courent mal en deux temps : quand ils sont trop chargés de venaison et quand ils sont trop

maigres. Nous sommes grandement exposés aux tentations quand notre corps est trop nourri et quand il est trop abattu » (D3 23). Dans un sermon qu'il devait prononcer à Chambéry pour le début du carême, il trouva des accents passionnés pour défendre les prédicateurs à qui l'on imputait faussement un rigorisme inhumain :

> Oh ! ces prédicateurs ! Ils vous interdisent toute joie, toute nourriture, tout sourire, tout soin des biens temporels ; ils vous veulent tout le jour à l'église, toujours dans le jeûne. Ah ! traître à l'humanité ! Nous ne disons pas cela, mais : Nourris-toi de toute joie, mais de la joie du péché n'en use pas (S2 82s).

Si l'on ménage son corps, si on le nourrit et le fait reposer convenablement, c'est pour le rendre utile pour le service qui lui est demandé. Il conseillait par exemple de se coucher assez tôt pour pouvoir se lever de bon matin. « Je vous conseille », écrivait-il à un jeune homme, que « vous vous leviez toujours à six heures du matin, soit que vous ayez bien dormi ou mal dormi, pourvu que vous ne soyez pas malade, car alors il faudrait condescendre au mal » (L11 6). Par contre, « les veillées du soir sont dangereuses pour la tête et l'estomac » (L2 335), alors que « le lever matin sert à la santé et à la sainteté » (D3 23).

Vers la fin de sa vie il remarquait un changement dans les mentalités. On devenait plus douillet. Autrefois il n'y avait que fort peu de médecins et quelquefois un seul en toute une province, et les médicaments étaient très chers :

> Mais il n'en est pas ainsi en ce temps ; car outre que les drogues sont à meilleur prix, les médecins ne sont point non plus si rares ; de là vient qu'on les emploie plus facilement, si* que pour le moindre mal il faut se médicamenter et courir à la hâte pour appeler le médecin. Il est vrai aussi que l'on est bien plus tendre et douillet qu'autrefois [...]. On a tant de soin de soi ! On s'inquiète et s'empresse à rechercher des moyens pour sa guérison, on voudrait volontiers savoir tout ce qui nous est propre ou non, connaître tous les remèdes du monde pour s'en servir (S4 292).

Les sens corporels

Le propre des sens est « de regarder, d'ouïr, de parler, d'odorer*, de toucher des

choses » (D3 13)[9]. Les sens sont des dons merveilleux du Créateur. Ils nous mettent en contact avec le monde et nous ouvrent à toutes les réalités sensibles, à la nature, au cosmos. « Chaque objet exerce une puissante, mais amiable* violence sur le sens qui lui est destiné ; violence qui prend plus ou moins de force selon que l'excellence est moindre ou plus grande, pourvu qu'elle soit proportionnée à la capacité du sens qui en veut jouir » (T3 9). Les sens sont la porte de l'esprit, auquel ils fournissent pour ainsi dire la matière première, car, comme dit la tradition scolastique, « *nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu* » (S1 161)[10]. Les sens ne nous trompent pas dans la mesure où ils sont bien employés et à condition que nous interprétions correctement les données qu'ils nous fournissent :

> Dieu, qui a donné à nos sens leurs propres sentiments et connaissances pour seconder [la] nature, ne permet que jamais ils soient trompés quand ils sont en une droite application, et notre expérience prise à part, simple et nue, ne bronche point. Item*, nos sens ne se trompent pas sur leur propre objet quand l'application est bien faite, et notre expérience prise à part, simple et nue, ne peut être déçue* : ce sont propositions de la philosophie, qui ont cette raison bien assurée, c'est que Dieu est auteur de nos sens, et les dresse*, comme saint ouvrier et infaillible, à leur propre fin et but (C 331).

Il faut donc demander à chaque sens ce qu'il peut donner, selon sa destination propre. De fait, mon œil se trompe, si par exemple il juge une chose plus grande qu'elle n'est en réalité, mais il n'appartient pas à l'œil de juger de la grandeur, cela revient au toucher et à la main. Il peut se tromper aussi sur la couleur réelle si on interpose un verre de couleur verte ou rouge entre lui et l'objet. Mais dans tous les cas, l'œil remplit la fonction qui est normalement la sienne.

L'erreur la plus fréquente vient des déductions que nous faisons à partir de l'expérience de nos sens. Les contemporains du Christ voyaient un homme, mais ils se trompaient s'ils en déduisaient qu'il n'était pas Dieu. François de Sales tenait surtout à prendre l'exemple de l'eucharistie : « Le sens qui juge qu'à l'autel il y a la rondeur, la blancheur, le goût et saveur du pain, juge bien, mais le discours qui déduit de là que la substance du pain y est encore, tire une très mauvaise et fausse

9 Dans cette énumération des cinq sens où il est question de la chasteté, on note l'absence du goût, remplacé par le parler.

10 « Rien n'est dans l'intelligence qui n'ait auparavant passé par les sens ».

conclusion » (C 332).

En réalité, nous ne sommes pas loin ici d'une valorisation de l'expérience, que les savants de l'époque commençaient à développer dans tous les secteurs de la recherche scientifique, avec son corollaire qui est la critique des connaissances. À la base de toute connaissance scientifique il y a l'observation par le moyen des sens : « L'expérience donc et la connaissance des sens est très véritable, affirmait-il, mais les discours que nous en tirons nous trahissent : hors de là, qui combat la connaissance des sens et la propre expérience, combat la raison et la renverse, car le fondement de tout discours dépend de la connaissance des sens et de l'expérience » (C 332).

Mais quand François de Sales parle des sens, son intérêt le porte surtout sur le plan éducatif et moral et son enseignement à ce sujet rejoint ce qu'il a dit à propos du corps en général : admiration et vigilance. D'une part, il dira que Dieu nous a donné « les yeux pour voir les merveilles de ses ouvrages, la langue pour le louer, et ainsi des autres facultés » (D I 10), mais sans omettre la recommandation de « mettre sentinelles aux yeux, bouche, oreilles, mains, odorat » (S1 163).

Les yeux et les oreilles

Il faut commencer par la vue, car « entre toutes les parties extérieures du corps humain, il n'y en a point de plus noble, soit pour l'artifice* soit pour l'activité, que l'œil » (D3 35). L'œil est fait pour la lumière : la preuve en est que « plus les choses sont belles, agréables à la vue et dûment éclairées, plus l'œil les regarde avidement et vivement » (T3 9). « Quand on voit une exquise beauté regardée avec grande ardeur », écrivait-il, « on dit que cette beauté-là tient collés sur soi les yeux des spectateurs » (T7 1). Il dira de même que la vue est « la chose la plus précieuse au corps de l'homme, celle que l'on conserve le plus soigneusement et que l'on craint davantage de perdre » (S4 34). On sait bien qu'« entre les amants*, les yeux parlent mieux que la langue » (L5 326). « On connaît par les yeux et par les paroles quelle est l'âme et l'esprit de l'homme, les yeux servant à l'âme comme la montre à l'horloge » (S4 91). Le sens de la vue est, avec celui de l'ouïe, le plus précieux qui soit dans l'ordre de la connaissance et de l'amour : « Jamais, à proprement parler, nous n'attribuons la beauté corporelle sinon aux objets des deux sens qui sont les plus

connaissants et qui servent le plus à l'entendement, qui sont la vue et l'ouïe » (T1 2). Cependant « l'œil qui se plaît tant en la lumière, n'en peut pourtant supporter l'extrémité et ne saurait regarder fixement le soleil » (T3 9).

Il faut aussi prendre garde aux yeux, par lesquels peut entrer la tentation et le péché, comme il advint à Ève, qui se plut à « voir la beauté du fruit défendu » (T4 3), ou à David, qui arrêta son regard sur la femme d'Urie (S2 346). En enfer, « les yeux, pour leurs faux et mauvais regards, souffriront l'horrible vision des diables et de l'enfer » (D1 15). Observons la méthode utilisée pour les oiseaux de chasse : « Un épervier ou faucon, qui le veut faire revenir, il lui faut montrer le leurre ; qui le veut accoiser*, il lui faut mettre le chaperon » ; c'est ainsi que pour éviter les mauvais regards, « il faut divertir* les yeux ou les couvrir de leur chaperon naturel » (T1 2).

Si les images visuelles dominent très largement dans les œuvres de François de Sales, les images auditives, déclare H. Lemaire, sont très remarquables[11]. C'est dire l'importance qu'il attachait à l'ouïe, aussi bien pour des raisons esthétiques que morales. Le chant des alouettes a dû le ravir ; selon lui, c'est la beauté de la lumière du soleil qui les provoque à chanter, et « elles chantent plus clairement à mesure qu'elles volent plus hautement » (T5 12). Deux ans après avoir entendu une voix remarquable lors de son séjour à Milan en 1613, il en savourait encore l'enchantement : « En un monastère de filles, nous ouïmes* une religieuse de laquelle la voix était si admirablement délicieuse, qu'elle seule répandait incomparablement plus de suavité dans nos esprits que ne fit tout le reste ensemble, qui, quoique excellent, semblait néanmoins n'être fait que pour donner lustre et rehausser la perfection et l'éclat de cette voix unique » (T5 11). En effet, « une excellente mélodie écoutée avec grande attention » a cet effet remarquable qu'elle « tient attachées les oreilles » (T7 1). Mais attention à ne pas dépasser nos capacités auditives : « pour belle que soit une musique, si elle est forte et trop proche de nous, elle nous importune et offense nos oreilles » (T3 9).

D'autre part, il faut savoir que « le cœur et les oreilles s'entretiennent* l'un à l'autre », car c'est par l'oreille qu'il « reçoit les pensées des autres » (D3 21). C'est par l'oreille aussi qu'entrent au plus profond de l'âme les paroles suspectes, enjô-

11 H. Lemaire, *Étude des images littéraires de François de Sales. Avec un florilège*, Paris, éd. A.-G. Nizet 1969, p. 98.

leuses, mensongères ou médisantes, dont il faut se garder car « on empoisonne les âmes par l'oreille, comme le corps par la bouche » (D3 38). « La femme d'honneur bouchera ses oreilles » pour ne pas entendre « la voix de l'enchanteur qui la veut enchanter finement » (D3 20). Isaac offrit à Rébecca des pendants d'oreilles « pour premières arrhes de ses amours », signifiant par là « que la première chose qu'un mari doit avoir d'une femme, et que la femme lui doit fidèlement garder, c'est l'oreille » (D3 38). Restant dans le domaine du symbole, François de Sales déclare que l'oreille droite est « celle par laquelle on reçoit et on entend les choses spirituelles, les inspirations et bons mouvements », alors que l'oreille gauche sert aux « choses mondaines et vaines » (S4 157). En enfer, « les oreilles, pour avoir pris plaisir aux discours vicieux, n'ouïront* jamais que pleurs, lamentations et désespoirs » (D1 15). Pour garder notre cœur, « gardons donc soigneusement nos oreilles » (D3 21).

Le service le plus haut que nous puissions demander à nos oreilles, c'est d'entendre la parole de Dieu, objet de la prédication qui réclame des auditeurs attentifs qui doivent la faire pénétrer dans leur cœur pour qu'elle porte du fruit. Philothée elle-même est invitée à la « distiller » à son tour « tantôt dedans l'oreille de l'un, tantôt dedans l'oreille de l'autre, priant Dieu au secret de [son] âme qu'il lui plaise de faire passer cette sainte rosée jusques dans le cœur de ceux qui [l'] écoutent » (D3 26).

Les autres sens

À propos de l'odorat, H. Lemaire a relevé en outre l'importance des images olfactives[12]. Les bonnes odeurs sont aussi variées que les choses odorantes, tels que lait, vin, baume, huile, myrrhe, encens, bois aromatique, nard, onguent, rose, civette, lys, violette, pensée, mandragore, cinnamome. Il est encore plus étonnant de constater les résultats produits par la fabrication de l'eau de senteur :

> Le basilic, le romarin, la marjolaine, l'hysope, le clou de girofle, la cannelle, la noix muscade, les citrons et le musc, mis ensemble et demeurant en corps, rendent voirement* une odeur bien agréable par mélange de leur

12 *Ibid.*

> bonne senteur ; mais non pas à beaucoup près de ce que fait l'eau qui en est distillée, en laquelle les suavités de tous ces ingrédients, séparées de leur corps, se mêlent beaucoup plus excellemment, s'unissant en une très parfaite odeur qui pénètre bien plus l'odorat qu'elles ne feraient pas, si avec elle et son eau les corps des ingrédients se trouvaient conjoints et unis (T1 10).

Nombreuses sont les images olfactives du *Traité de l'amour de Dieu* qui proviennent du *Cantique des Cantiques*, poème oriental où les parfums tiennent une grande place et où l'un des versets bibliques les plus commentés par François de Sales est le cri de l'épouse : « Tire-moi après toi, nous te suivrons et courrons à l'odeur de tes parfums » (O5 17). Dans le registre des citations établi par H. Lemaire, on trouve cent quatre- vingt fois le mot de *parfum*[13]. Et quel raffinement dans cette observation : « La suave odeur des roses est affinée par le voisinage des aulx qui sont plantés près des rosiers ! » (T5 5)

Ne confondons pas cependant le baume sacré avec les parfums de ce monde (L9 332). Il existe en effet un « odorat spirituel » (T6 9), que nous aurions intérêt à cultiver. C'est lui qui nous permet de sentir la présence spirituelle de l'être aimé, c'est lui aussi qui fait que nous nous laissons pas arrêter par les mauvaises odeurs de notre prochain. Le modèle, c'est le père qui reçoit « à bras ouverts » l'enfant prodigue qui revient vers lui, « à demi-nu, tout crasseux, souillé et puant des ordures qu'il avait contractées parmi ces vilains animaux » (T10 4). Une autre image réaliste apparaît à propos de certaines critiques mondaines ; ne nous étonnons pas, recommande François de Sales à Jeanne de Chantal, il faut bien « que notre peu d'onguent soit trouvé puant au nez du monde » (L3 280).

À propos du goût, certaines observations de François de Sales pourraient faire penser qu'il était un gourmand-né, voire un éducateur du goût : « Qui ne sait que la douceur du miel s'unit de plus en plus à notre sens par un progrès continuel de savourement*, lorsque le tenant longuement en la bouche, ou que l'avalant tout bellement*, sa saveur pénètre plus avant le sens de notre goût ? » (T7 1) Malgré la douceur du miel, il fallait grandement apprécier le sel, qui est d'un usage plus commun. Au nom de la sobriété et de la tempérance, il recommandait de savoir renoncer à notre goût personnel en mangeant ce qui est « mis devant » nous (D3 23), et de se rappeler que « comme il y a une tempérance pour le goût corporel,

13 *Ibid.*

aussi en faut-il une pour le goût de l'esprit », « une sobriété pour l'esprit comme il y en a une pour le corps » (O5 88s). S'il me fallait perdre l'un des sens, confiait-il, « je choisirais que ce fût le goût, comme moins nécessaire, voire même que l'odorat, ce me semble » (L2 383).

Enfin, s'agissant du sens du toucher, c'est surtout dans le sens spirituel et mystique qu'il en parle. C'est ainsi qu'il recommande de « toucher Notre-Seigneur crucifié » : « son chef », « ses mains sacrées », « son précieux corps », « son cœur ». Les gens sont devenus douillets, observe-t-il. Beaucoup « ressemblent aux petits enfants qui étant piqués d'une guêpe ou d'une mouche à miel, vont en grande hâte le montrer à leur mère afin qu'elle souffle sur leur doigt » (S4 293s). Au jeune homme, qui « va prendre la haute mer du monde », il demande de se gouverner énergiquement et de mépriser les « mollesses », les « mignardises et délices corporelles » : « Je veux donc dire que je voudrais que parfois vous gourmandassiez* votre corps à lui faire sentir quelques âpretés et duretés, par le mépris des délicatesses et le renoncement fréquent des choses agréables aux sens ; car encore faut-il quelquefois que la raison fasse l'exercice de sa supériorité et de l'autorité qu'elle a de ranger les appétits sensuels » (L4 380).

Le corps et la vie spirituelle

Le corps lui-même est appelé à participer à la vie spirituelle qui s'exprime en premier lieu au cours de l'oraison :

> Pour vrai, l'essence de la prière est en l'âme, mais la voix, les actions et les autres signes extérieurs, par lesquels on explique* l'intérieur, sont des nobles appartenances et très utiles propriétés de l'oraison ; ce sont ses effets et opérations. L'âme ne se contente pas de prier si tout son homme ne prie ; elle fait prier quant* et elle les yeux, les mains, les genoux. [...] L'âme prosternée devant Dieu tire aisément à son pli tout le corps ; elle lève les yeux ou elle lève le cœur, et les mains, là d'où elle attend le secours (DF 227s).

Il expliquera aussi que « prier en esprit et vérité, c'est prier de bon cœur et affectionnément, sans feinte ni hypocrisie, et au reste y employer tout l'homme, l'âme et le corps, afin que ce que Dieu a conjoint ne soit séparé » (DF 232). « Il faut

que tout l'homme prie », répétera-t-il aux filles de la Visitation (S3 66). Mais la meilleure prière est celle de Philothée, quand elle décide d'offrir et de consacrer à Dieu non seulement son âme, son esprit et son cœur, mais aussi son « corps avec tous ses sens » ; c'est ainsi qu'elle l'aimera et le servira véritablement avec tout son être (D1 20).

Chapitre XV

L'ÂME AVEC TOUTES SES PASSIONS

En passant du corps et des sens extérieurs à l'âme et à ses passions, nous montons d'un étage, pour parler comme François de Sales, tout en observant qu'il ne s'agit pas encore de l'âme raisonnable, mais de l'âme sensitive et de « l'appétit sensuel », que l'homme a en commun avec les animaux. D'ailleurs, le corps reste très impliqué dans les passions, puisque celles-ci « troublent l'âme et agitent le corps » (T1 3). Nous entrons dans le monde remuant des pulsions et des réactions émotives.

La psychologie moderne a montré l'importance et l'influence de nos émotions dans la vie de notre psychisme et chacun sait que les émotions sont particulièrement fortes dans la jeunesse. Mais on ne parle plus guère des « passions de l'âme », que l'anthropologie classique analysait soigneusement, comme en témoigne l'œuvre de François de Sales, notamment quand il écrit que « l'âme en tant qu'âme est la source des passions » (L2 308). Dans son vocabulaire, le terme « émotion » n'apparaît pas encore avec les connotations que nous lui connaissons. Par contre, il dira que nos « passions » sont « émues » dans certaines circonstances. Prenant l'image du luth ou de la harpe, il compare celles-ci aux cordes de l'instrument : quand une corde est touchée, il s'ensuit une vibration que l'on appellera l'émotion. En éducation, la question qui se pose est l'attitude qu'il convient d'avoir devant ces manifestations involontaires de notre sensibilité et qui ont presque toujours une composante physiologique[1]. L'humanisme de saint François de Sales s'accom-

1 Nous n'entrerons pas ici dans la controverse théologique, très vive à l'époque de la réforme protestante, concernant les suites du péché originel. Luther identifiait pratiquement

mode-t-il de ces phénomènes « remuants » ?

« Je suis tant homme que rien plus »

Tous ceux qui ont connu François de Sales ont noté sa grande sensibilité et émotivité. On lui voyait monter le sang au visage et il devenait tout rouge. Nous connaissons ses coups de colère contre les « hérétiques » et la courtisane de Padoue. Comme tout bon Savoyard, assure le père Lajeunie, il était « habituellement calme et doux, mais capable de terribles colères ; un volcan sous la neige »[2]. Sa sensibilité était très vive. Lors de la mort de sa petite sœur Jeanne, il écrivait à Jeanne de Chantal, elle-même consternée :

> Hélas ! ma Fille, je suis tant* homme que rien plus. Mon cœur s'est attendri plus que je n'eusse pensé ; mais la vérité est que le déplaisir de ma mère et le vôtre y ont beaucoup contribué, car j'ai eu peur de votre cœur et de celui de ma mère (L3 330).

À la mort de sa mère, il ne cacha pas que cette séparation lui avait arraché des larmes ; il eut certes le courage de lui fermer les yeux et la bouche et de lui donner le dernier baiser, mais après cela, confia-t-il à Jeanne de Chantal, « le cœur m'enfla fort et [je] pleurai sur cette bonne mère plus que je n'avais fait dès* que je suis d'Église » (L4 262). De même, au moment de la mort de la petite Charlotte, âgée de neuf ans, la dernière de madame de Chantal, il s'exclamait : « Hélas ! il la fallait néanmoins bien un peu pleurer, car n'avons-nous pas un cœur humain et un naturel sensible » (L4 264) ? Quand il reçut la nouvelle de la mort de son frère Bernard, « il frappa fortement sur sa cuisse et jeta à force larmes », raconte son neveu[3]. En fait, il ne refoulait pas systématiquement les manifestations extérieures de ses sentiments, son humanisme s'en accommo-

---

passions, « concupiscence » et péché. Pour François de Sales, les passions naturelles « ne sont point péché en elles-mêmes » (S4 154), même dans la condition actuelle de l'homme pécheur.

2 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 118.

3 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. II, p. 159.

dait. Un témoignage précieux de Jeanne de Chantal nous apprend que « notre saint n'était pas exempt des sentiments et émotions* des passions, et ne voulait pas que l'on désirât d'en être affranchi »[4].

Il est bien connu que les passions de l'âme réagissent sur le corps, provoquant des réactions extérieures aux mouvements intérieurs de la passion : « Nous faisons sortir et paraître nos passions et les mouvements que nos âmes ont communs avec les animaux, en nos yeux, et sourcils, au front et en tout le reste du visage », écrit l'auteur du *Traité* (T1 9). Ainsi il n'est pas en notre pouvoir de ne pas ressentir la crainte en certaines occasions : « C'est comme qui dirait à une personne au rencontre d'un lion ou d'un ours : n'ayez point de peur » (PL 1036). Or, « quand on craint on devient pâle ; quand l'on nous avertit de quelque chose qui nous fâche, la couleur monte au visage et l'on devient rouge, ou bien la fâcherie nous tire la larme de l'œil » (PL 1251). Quand les enfants « voient un chien qui aboie, soudain ils se prennent à crier, et ne cessent point qu'ils ne soient auprès de leur maman » (S4 203). De même les réactions sont fortes face aux éléments déchaînés de la nature :

> Les éclairs, tonnerres, foudres, tempêtes, inondations, tremble-terre* et autres tels accidents inopinés excitent même les plus indévots à craindre Dieu ; et la nature, prévenant* le discours en telles occurrences, pousse le cœur, les yeux et les mains mêmes devers* le ciel pour réclamer le secours de la très sainte Divinité, selon le sentiment commun du genre humain, qui est, dit Tite-Live, que ceux qui servent la Divinité prospèrent, et ceux qui la méprisent sont affligés (T11 18).

Quand madame de Chantal rencontrera l'assassin de son mari, comment se comportera son « cœur » ? « Je sais que sans doute, il se remuera et renversera, que votre sang bouillonnera », prévoit son directeur qui ajoute cette leçon de sagesse : « Dieu nous fait voir en ces émotions combien nous sommes de chair, d'os et d'esprit » (L3 67). Les passions ont en effet une grande force pour « remuer les humeurs et changer les qualités du corps » (T6 15). En fait, on n'y peut rien, elles font partie de notre être : « Il n'est pas en notre puissance d'empêcher que notre couleur, nos yeux et notre contenance ne témoignent le combat que nous avons au-dedans, encore que la raison veuille bien faire la chose ; car ce sont des

4 Voir la lettre de la mère de Chantal à dom Jean de Saint-François, du 26 décembre 1623, in Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance*, t. II, p. 307.

messagers qui viennent sans que l'on les demande, et qui, encore qu'on leur dise : retournez, n'en font rien pour l'ordinaire » (PL 1016).

François de Sales et le stoïcisme

Durant tout le XVIe siècle, la force d'âme et les vertus morales des grands hommes du passé suscitèrent un renouveau d'intérêt qui ne laissa pas indifférent François de Sales, pour qui les stoïciens représentaient en quelque sorte les vertus morales de l'antiquité. Il affirmait en effet que « ce que Plutarque a observé ès* stoïciens est encore plus à propos pour tout le reste des païens » (T11 10). Plutarque était omniprésent chez les humanistes, surtout depuis la traduction de ses œuvres par Amyot à partir de 1559. Et vers la fin du siècle, l'humaniste flamand Juste Lipse, que François de Sales qualifiait de « rare et grand esprit » (DF 265), avait mis à la mode la doctrine des grands stoïciens de l'antiquité, surtout grâce à son *De constantia,* paru en 1583.

Les stoïciens, et en particulier « le bon Épictète », mettaient toute leur philosophie à « s'abstenir et se déporter* des plaisirs, voluptés et honneurs terrestres ; à soutenir et supporter les injures, travaux et incommodités » (T9 2). « La doctrine d'Epictète me plaît extrêmement », déclare François de Sales (S2 94) ; parmi les anciens philosophes, c'est « l'un des plus grands et renommés de cette sorte » (PL 1023). De Sénèque il retient ce mot « que la perfection de l'homme gît à savoir bien souffrir toutes choses, comme si elles lui arrivaient par son élection* » (OEA VI 456). Quant au farouche Caton d'Utique, qui se donna la mort pour ne pas survivre à la République, il « peut être loué d'un gros, et encore, à l'aventure*, grand courage », quoiqu'il manquât « d'un sage, vertueux et constant esprit » (T11 10). Incontestablement on trouve chez François de Sales des accents apparentés aux thèmes stoïciens, tels que le primat de la volonté, le dédain des biens matériels, la recherche de la liberté intérieure et de la perfection morale, l'acceptation des événements, au point qu'on a pu qualifier l'*Introduction à la vie dévote* de livre stoïcien, à la manière près[5].

5 Voir W. Marceau, *Le stoïcisme et saint François de Sales,* Roanne, éd. Horvath 1983, p. 30. L'auteur, qui cite une affirmation du critique littéraire Ferdinand Brunetière, tient

Mais sur le sujet des passions, les divergences sont nettes. « Les stoïciens se vantent d'être exempts de passions, sans peur, sans tristesse, sans ire, gens immuables et invariables ; mais en effet* ils sont sujets au trouble, à l'inquiétude, à l'impétuosité et autres impertinences* » (T11 10). Ils disent qu'il ne faut pas craindre la mort et que c'est un signe de manque de raison et de courage de la redouter, mais souvent leur comportement démentait leurs propos, « puisque les plus courageux et savants philosophes d'entre eux, étant sur un bateau, sont demeurés tout pâles et transis voyant les flots et tourmentés de la mer qui les menaçaient d'une mort prochaine » (S4 317). C'est une erreur de penser que « l'homme, par une soigneuse et fréquente mortification, pouvait arriver jusques là que d'être sans passions et émotions de colère ; qu'il pouvait recevoir un soufflet sans rougir, être injurié, moqué, battu sans le ressentir ». C'est faux, parce que « tant que l'homme vivra, rampera et traînera sur cette terre, il aura des passions, sentira des trémoussements de colère, des soulèvements de cœur, des affections, inclinations, répugnances, aversions et telles autres choses auxquelles nous sommes tous sujets » (S4 154).

Il n'était donc pas de l'avis des « apathistes » qui « affirmaient que les saints et les justes étaient exempts de toute perturbation » ; même le Christ a été troublé, et s'il n'a pas eu des passions proprement dites, on lui attribue cependant des « propassions » (S2 355). La « constance » tant vantée par les sages n'est pas insensibilité : « Je n'aime nullement certaines âmes qui n'affectionnent rien, et à tous événements demeurent immobiles ; mais cela, elles le font faute de vigueur et de cœur, ou par mépris du bien et du mal » (L4 82). À propos d'une mère qui avait perdu sa fille, François de Sales s'insurgeait contre ceux qui prêchaient l'impassibilité en de telles occasions : « il est vrai, écrit-il, que cette imaginaire insensibilité de ceux qui ne veulent pas souffrir qu'on soit homme, m'a toujours semblé une vraie chimère » (L4 163). La question qui se pose sera de savoir comment se comporter en face de ces manifestations parfois exacerbées de notre sensibilité[6]. Mais auparavant, quelles sont-elles et combien y en a-t-il ?

---

pourtant à montrer les contrastes existant entre la sagesse évangélique de François de Sales et la doctrine des stoïciens.

6 Le thème des passions deviendra un lieu commun du Grand Siècle, notamment chez Descartes. Voir V. Aucante, *La démesure apprivoisée des passions*, « XVIIe siècle » 213 (2001) 613-630.

Les douze passions de l'âme : plaisir et agressivité

Comme ils sont nombreux et divers les états successifs par lesquels passe l'âme humaine ! Tantôt elle est « triste, joyeuse, en douceur, en amertume, en paix, en trouble, en clarté, en ténèbres, en tentations, en repos, en goût, en dégoût, en sécheresse, en tendreté » (D4 13). Les deux tonalités principales qui la conditionnent relèvent de deux « appétits » : l'« appétit concupiscible » qui nous fait désirer toute sorte de biens et de satisfactions, et l'« appétit irascible » par lequel nous tâchons de toutes nos forces de repousser les maux qui nous menacent. L'une est orientée vers le plaisir et la satisfaction du désir, et l'autre vers l'agressivité.

Ces deux « appétits » fondamentaux de notre être sont des ressources utiles, voire indispensables pour notre humanité. En bon pédagogue, François de Sales appuiera ses enseignements sur ces deux motivations : le désir de l'union avec le bien (la vertu, la dévotion, la vérité, la beauté, Dieu) et le triomphe sur le mal (le péché, les passions séditieuses, l'inquiétude, la tristesse, Satan). Ces deux constantes de notre psychisme sont « comme les deux jambes sur lesquelles nous marchons », mais il arrive qu'elles nous fassent « clocher » si nous n'y prenons pas garde : « La partie concupiscible convoite des biens, des honneurs, des dignités et prééminences, des voluptés et mignardises ; ce qui fait que l'homme devient cupide, avaricieux, et par ce moyen il cloche de ce côté-là ». La partie irascible risque aussi de dévier : « Il y en a qui ne sont pas avaricieux, mais ils ont la partie irascible si forte que lorsqu'elle n'est pas bien soumise à la raison, ils se troublent et ressentent vivement les moindres choses qui leur sont faites ; ils s'élèvent et cherchent toujours des inventions pour se venger d'une petite parole ou d'un petit tort qui leur aura été fait » (S3 409).

C'est entre ces deux « appétits » que se répartissent les diverses passions, émotions et mouvements de l'âme, dont le nombre varie selon les auteurs. Dans l'antiquité, Virgile, Cicéron et Boèce réduisaient à quatre toutes les passions de l'âme, tandis que saint Augustin connaissait une seule passion principale, l'amour, se subdivisant en quatre passions secondaires: « L'amour, dit-il, tendant à posséder ce qu'il aime s'appelle convoitise ou *désir*, l'ayant et possédant, il s'appelle *joie* ; fuyant ce qui lui est contraire, il s'appelle *crainte* ; que si cela lui arrive et qu'il le sente, il s'appelle *tristesse* » (T1 4). Dans l'*Introduction à la vie dévote*, François de Sales en mentionne sept, qu'il compare aux cordes que le joueur de luth doit régulièrement

accorder : l'*amour*, la *haine*, le *désir*, la *crainte*, l'*espérance*, la *tristesse* et la *joie* (D5 7).

Mais dans le *Traité de l'amour de Dieu*, il en comptera jusqu'à douze. Chose étonnante que « cette multitude de passions [...] laissée en nos âmes » (T1 3) ! Les cinq premières ont pour objet le bien, c'est-à-dire tout ce que notre sensibilité nous fait spontanément rechercher et apprécier comme bon pour nous (pensons à ces biens fondamentaux que sont la vie, la santé et le bonheur) :

> Si le bien est considéré en soi, selon sa naturelle bonté, il excite l'*amour*, première et principale passion ; si le bien est regardé comme absent, il nous provoque au *désir* ; si, étant désiré, on estime de le pouvoir obtenir, on entre en *espérance* ; si on pense de ne le pouvoir pas obtenir, on sent le *désespoir* ; mais quand on le possède comme présent, il nous donne la *joie*.

Les sept autres passions sont celles qui nous font spontanément réagir négativement face à tout ce qui nous apparaît comme un mal à éviter et à combattre (pensons à la maladie, à la souffrance et à la mort) :

> Sitôt que nous connaissons le mal, nous le haïssons ; s'il est absent, nous le *fuyons* ; si nous pensons de ne pouvoir l'éviter, nous le *craignons* ; si nous estimons de le pouvoir éviter, nous nous *enhardissons et encourageons* ; mais si nous le sentons comme présent, nous nous *attristons*, et lors* *l'ire** *et le courroux* accourt soudain pour rejeter et repousser le mal, ou du moins s'en venger ; que si l'on ne peut, on demeure en *tristesse* ; mais si on l'a repoussé ou que l'on s'en soit vengé, on ressent la satisfaction et assouvissement, qui est un plaisir de *triomphe*, car comme la possession du bien *réjouit* le cœur, la victoire contre le mal assouvit le courage (T1 3).

Alors que saint Thomas ne connaissait que onze passions de l'âme[7], François de Sales a ajouté la victoire sur le mal, qui « assouvit le courage » et provoque la joie du triomphe.

---

7 Saint Thomas nomme ainsi les onze passions de l'âme : *amor, odium, desiderium, fuga, gaudium, tristitia, spes, desperatio, timor, audacia, ira.* Les trois premiers couples dépendent de l'appétit concupiscible, et le reste de l'appétit irascible. La onzième passion (*ira*) n'a pas de correspondant : François de Sales lui adjoindra le triomphe, qu'il met en relation aussi avec le courage. Voir la *Summa theologiae*, prima secundae, quaestio XXIII, art. 4.

L'homme, un être de chair et de sang

À la différence d'un Juan Luis Vivès, François de Sales n'a pas fait une analyse détaillée de chaque passion en particulier[8], mais on peut glaner dans son œuvre bien des traits sur chacune d'elles. Comme il fallait s'y attendre, l'*amour* est présenté comme la « première et principale passion » : « L'amour tient le premier rang entre les passions de l'âme : c'est le roi de tous les mouvements du cœur, il convertit tout le reste à soi et nous rend tels que ce qu'il aime » (D3 17). « L'amour est la première passion de l'âme », répétera-t-il (S3 12). Il se manifeste de mille manières et son langage est très divers, car il « ne s'explique pas seulement par les paroles, mais aussi par les yeux, par les gestes et par les actions. Et quant aux yeux, les larmes qui en découlent sont des preuves de l'amour » (S4 13). Il y a aussi les « soupirs d'amour » (S4 14). Mais il y a bien des différences entre les manifestations de l'amour. La plus courante et la plus superficielle est précisément celle de l'émotion ou passion qui affecte presque involontairement la sensibilité.

Et la *haine* ? Nous haïssons spontanément ce qui nous apparaît comme un mal. Il faut savoir qu'il y a des haines et des aversions instinctives, irrationnelles, inconscientes entre les personnes, comme celles qui existent par exemple entre les « mulets et chevaux » (O5 129), entre la vigne et les choux (T1 11). Nous n'en sommes nullement responsables, parce qu'elles sont indépendantes de notre volonté.

Le *désir* est une autre réalité fondamentale de notre psychisme. La vie quotidienne provoque une multiplicité de désirs, parce que le désir consiste en « l'espérance d'un bien futur » (S1 464). Les désirs naturels les plus communs sont ceux « touchant les biens, touchant les plaisirs, touchant les honneurs » (D5 7). À l'inverse, nous fuyons spontanément les maux de la vie. La volonté humaine du Christ l'incitait à la *fuite* des douleurs et des peines de la passion ; d'où le tremblement, l'angoisse et la sueur de sang.

L'*espoir* concerne un bien que l'on pense pouvoir obtenir. Philothée est invitée à examiner comment elle s'est comportée « en l'espérance, trop mise peut-être au

8 Juan Luis Vivès, au livre III de son *De anima et vita*, décrit un grand nombre de passions et d'« affections » de l'âme : amour, désir, révérence, sympathie, joie, plaisir, rire, offense, mépris, colère, haine, envie, jalousie, indignation, vengeance, tristesse, larmes, crainte, espoir, pudeur et orgueil.

monde et en la créature, et trop peu mise en Dieu et ès* choses éternelles » (D5 7). Quant au *désespoir,* voyez par exemple le désespoir des « jeunes apprentis de la perfection » : « Dès qu'ils rencontrent de la difficulté en leur chemin, voilà quant* et quant le chagrin qui les pousse à faire tant de plaintes qu'il semble qu'il y ait grand pitié en eux. L'orgueil ou la vanité ne leur peut permettre un petit défaut que tout incontinent* ils n'entrent en de grands troubles qui les portent par après au désespoir » (S3 313).

La *joie* est « l'allégresse pour le bien obtenu » (S1 464). C'est ainsi qu'« au rencontre de ceux que nous aimons, il ne se peut pas faire que nous ne soyons émus de joie et de contentement » (PL 1036). La possession d'un bien provoque infailliblement une complaisance ou jouissance, comme la loi de la gravité « émeut* » la pierre : « Le poids des choses les ébranle, les meut et les arrête : c'est le poids de la pierre qui lui donne l'émotion* et le branle à la descente, soudain que les empêchements lui sont ôtés ; c'est le même poids qui lui fait continuer son mouvement en bas ; et c'est enfin le même poids encore qui la fait arrêter et accoiser* quand elle est arrivée en son lieu » (T1 7). La joie va parfois jusqu'au rire. « Le rire est une passion qui s'émeut sans notre consentement, et [il] n'est pas en notre pouvoir de nous en empêcher, d'autant que nous rions et sommes émus à rire pour des occasions imprévues ». Notre-Seigneur a-t-il ri ? L'évêque de Genève pensait que Jésus souriait quand il le voulait : « Notre-Seigneur ne pouvait rire, car rien ne lui était imprévu, sachant toutes choses avant qu'elles arrivent, mais oui bien se sourire*, ce qu'il faisait à dessein ». Les jeunes sœurs de la Visitation, parfois prises de fou rire lorsqu'une compagne battait sa coulpe ou que la lectrice faisait une faute pendant la lecture à table, avaient besoin d'une petite leçon sur ce point : « Les fols* rient à tous propos, parce que toutes choses les surprennent ne les ayant nullement prévues ; mais les sages ne sont pas si légers à rire, parce qu'ils se servent mieux de la considération, qui fait que nous prévoyons les choses qui nous doivent arriver ». Cela dit, ce n'est pas une faute de rire de quelque imperfection, « pourvu néanmoins que l'on ne passe plus avant » (PL 1120).

La *tristesse* est « la douleur pour le mal présent » (S1 464). Elle « trouble l'âme, donne des craintes déréglées, dégoûte de l'oraison, assoupit et accable le cerveau, prive l'âme de conseil, de résolution, de jugement et de courage, et abat les forces » ; elle est « comme un dur hiver qui fauche toute la beauté de la terre et engourdit tous les animaux ; car elle ôte toute suavité de l'âme et la rend presque

percluse et impuissante en toutes ses facultés » (D4 12). Elle peut aller dans certains cas jusqu'aux pleurs : un père, envoyant son fils en cour ou aux études, ne peut s'empêcher « de pleurer en le licenciant* » ; et « quoiqu'une fille soit mariée au gré de son père et de sa mère, si* est- ce que prenant leur bénédiction elle excite les larmes » (T1 3). Alexandre pleura quand il apprit qu'il y avait d'autres terres qu'il ne pourrait jamais conquérir : « Comme un petit enfant qui veut pleurer pour une pomme qu'on lui refuse, cet Alexandre que les mondains appellent le Grand, plus fol* néanmoins qu'un petit enfant, se prend à pleurer à chaudes larmes de quoi il n'y avait pas apparence* qu'il pût conquérir les autres mondes » (mi 10).

En outre, l'homme est un être perpétuellement agité de mouvements divers « qui tantôt l'élèvent aux espérances, tantôt l'abaissent par la crainte » (D4 13). La *crainte* se rapporte à un « mal à venir » (S1 464). Certains, voulant faire les courageux, vont de nuit quelque part, mais « dès qu'ils entendent tomber une petite pierre du plancher, ou qu'ils oyent* seulement courir une petite souris se prennent à crier : Ô mon Dieu ! – Qu'est-ce, leur dit-on, qu'avez-vous trouvé ? – J'ai ouï. – Et quoi ? – Je ne sais » (S4 203). Il faut être sur ses gardes car « la peur est un plus grand mal que le mal » (L3 211). Quant au *courage*, avant d'être une vertu, c'est un sentiment qui nous envahit parfois devant les difficultés qui devraient normalement nous abattre. François de Sales l'a éprouvé au moment d'entreprendre une longue visite de son diocèse de montagnes :

> Tout maintenant je monte à cheval pour la visite qui durera environ cinq mois. [...] Je m'y en vais de grand courage, et dès ce matin, j'ai senti une particulière consolation à l'entreprendre, quoique auparavant, durant plusieurs jours, j'en eusse eu mille vaines appréhensions et tristesses (L3 192).

Quant à la *colère*, on ne peut s'empêcher de la ressentir en certaines circonstances : « si l'on me vient rapporter que quelqu'un a médit de moi, ou que l'on me fasse quelque autre contradiction, incontinent* la colère s'émeut et je n'ai pas une veine qui ne se torde, parce que le sang bouillonne » (PL 1031). Même dans les monastères de la Visitation les occasions de se dépiter et de s'irriter ne manquaient pas et l'on ressentait fortement les atteintes de « l'appétit irascible ». Rien d'étonnant à cela : « D'empêcher que le sentiment de colère ne s'émeuve en vous et que le sang ne vous monte au visage, jamais cela ne sera ; bienheureux serons-nous si nous pouvons avoir cette perfection un quart d'heure devant* que mourir »

(PL 1053). Il peut même arriver « que la colère renverse mon pauvre cœur sens dessus dessous, que la tête me fume de tous côtés, que mon sang bouillonne ainsi qu'un pot sur le feu » (OEA VI 456). L'assouvissement de la colère contre le mal provoque l'émotion exaltante du triomphe. Celui qui triomphe « ne peut contenir les transports de sa joie » (S2 431).

Rôle des images et de l'imagination

Les passions, leur orientation et leur intensité sont très liées aux images qui se forment en nous à partir de l'expérience des sens externes. Ainsi dans la scène de la tentation, le jeune homme avait ses sens « saisis de la délectation » et son imagination « extrêmement occupée de cette présence des objets voluptueux » (D4 4). Il convient donc de parler ici de cette faculté, bien qu'elle ne soit pas sans lien avec les facultés supérieures de l'esprit, qui peuvent la gouverner jusqu'à un certain point[9].

Les images stimulent les passions et celles-ci à leur tour, suscitent et accroissent les images mentales. Aux cinq sens externes correspondent les sens internes : nous avons en effet des « yeux intérieurs » (D3 3), capables de donner une « œillade intérieure » (D2 11) ; nous disposons d'« oreilles du cœur » (D1 21) ; nous pouvons sentir la « bonne odeur » des vertus (T8 8), avoir le « goût de l'esprit » (O5 88), et même nous pouvons « toucher une chose avec l'esprit », ce qui veut dire « y appliquer son esprit » (S3 229s). Les sens intérieurs produisent en nous souvent involontairement des images, mais nous pouvons aussi grâce à eux créer par un acte de notre volonté des images intérieures, qui peuvent être très utiles, et parfois nuisibles.

L'imagination a été une grande alliée de François de Sales et peut-être une des causes du succès de ses paroles et de ses écrits où abondent les images. Dans ses fameuses *Causeries du lundi,* Sainte-Beuve a mis en lumière les particularités de l'imagination salésienne, expression de la force et de l'équilibre de son caractère : « Voyons saint François de Sales tel qu'il était [...] dans sa force et son élan intérieur, démêlons le jet de la source à travers son imagination vive, abondante, et si

9 La « fantaisie » est parfois mentionnée à côté de la mémoire et de l'entendement et distinguée de l'appétit sensuel. Voir par exemple T1 3.

riante qu'elle paraît d'abord enfantine ; car il a non seulement de l'Amyot dans sa parole, il a du Joinville du temps de saint Louis. Dégageons donc les gentillesses et les fleurs pour arriver jusqu'à cette âme si doucement ardente et forte et à ce caractère si ferme, bien que revêtu de suavité »[10].

L'imagination est une bonne chose : elle sert d'incitation et d'aliment à l'esprit humain. Elle favorise le travail de l'entendement et fournit des motivations à la volonté. Elle nous sert « d'aiguille pour enfiler dans notre esprit ses affections et résolutions » (L3 162). Dans la méditation ou oraison mentale, elle est très utile : « En cette façon de méditer il se faut beaucoup servir de l'imagination et ratiocination, c'est-à-dire se représenter diverses choses selon l'Évangile ou le mystère que l'on médite ». Cela peut conduire parfois à quelques excès, à des suppositions « hétéroclites et dangereuses » ; dans ce cas « il faut prendre garde pour n'en pas user dans la méditation à tort et à travers, selon notre fantaisie, ains* sobrement » (S4 285s). Il la recommandait à la baronne de Chantal, tentée par la « méthode abstraite » au début de sa vie fervente : « Je pense, lui suggérait-il, qu'il est expédient de se servir de toutes nos pièces, et de l'imagination encore » (L3 162).

L'imagination sert en effet à fixer nos pensées. Grâce à elle, « nous enfermons notre esprit » dans la question que nous voulons étudier « afin qu'il n'aille pas courant çà et là, ni plus ni moins que l'on enferme un oiseau dans une cage, ou bien comme l'on attache l'épervier à ses longes, afin qu'il demeure dessus le poing » (D2 4). Pour méditer sur la mort, par exemple, « imaginez-vous d'être malade en extrémité dans le lit de la mort, sans espérance aucune d'en échapper » (D1 13). Pour se représenter l'enfer il suggère : « Imaginez-vous une ville ténébreuse, toute brûlante de soufre et de poix puante, pleine de citoyens qui n'en peuvent sortir » (D1 15). Pour se faire une idée du paradis, « considérez une belle nuit bien sereine, et pensez combien il fait bon voir le ciel avec cette multitude et variété d'étoiles. Or, joignez maintenant cette beauté avec celle d'un beau jour, en sorte que la clarté du soleil n'empêche point la claire vue des étoiles ni de la lune », et vous aurez une image du paradis (D1 16). Au moment du choix radical de vie, ou « élection », la représentation imagée atteint le maximum d'intensité :

Imaginez-vous d'être en une rase campagne, toute seule avec votre bon Ange, comme était le jeune Tobie allant en Ragès, et qu'il vous fait voir en haut le para-

10 C.-A. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. VII, Paris, Garnier [s.d.], p. 285.

dis ouvert, avec les plaisirs représentés en la méditation du paradis que vous avez faite ; puis, du côté d'en bas, il vous fait voir l'enfer ouvert, avec tous les tourments décrits en la méditation de l'enfer. Vous étant colloquée* ainsi par imagination, et mise à genoux devant votre bon Ange, considérez qu'il est très vrai que vous êtes au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre est ouvert pour vous recevoir, selon le choix que vous en ferez (D1 17).

Dans l'étonnant récit du pèlerinage que fit en Terre Sainte un « fort illustre et vertueux chevalier », c'est par l'imagination que celui-ci reconstitue sur place tous les détails de la vie évangélique et augmente son amour pour le Sauveur : dans les divers lieux saints qu'il visite, il le voit « des yeux de son esprit », il le « contemple », il « se le représente », il le « voit en imagination », il le « regarde », il « tourne les yeux » vers lui (T7 12). De la même façon, un simple tableau peut s'animer au moyen de l'imagination et rappeler une scène ou des paroles entendues précédemment. François de Sales, qui avait offert son portrait à l'une de ses correspondantes, se réjouissait avec elle de ce qu'elle y trouvait beaucoup d'inspirations : « Mais, ce me dites-vous, lui écrivait-il en citant sa réaction, ce portrait n'est pas muet, car il parle à votre esprit et lui dit des bonnes paroles. Or bien, [...] sans dire mot il parle, vous remettant en imagination ce que je disais » (L8 251).

Mais d'autre part, l'imagination peut jouer plus d'un tour à une intelligence qui cherche à garder le sens du réel, y compris dans la vie spirituelle. Quand il écrit aux messieurs de Thonon : « L'imagination doit avoir grande force sur les entendements huguenots, puisqu'elle vous persuade si fermement cette grande absurdité, que les Ecritures sont aisées à chacun, et que chacun les peut entendre » (C 188), ce n'est pas forcément un compliment. L'imagination nous égare, en concevant des dangers inexistants, en agrandissant les dangers qui menacent, en nous épouvantant des dangers futurs. Elle est dangereuse surtout quand nous souffrons. A une femme affligée par des calomnies il explique que « la plupart de nos maux sont imaginaires plus que réels » et que « toutes sortes de telles attaques s'évanouissent au vent comme la fumée, et plus le vent est gros, plus tôt elles disparaissent » (L6 96). Comme Montaigne dans son chapitre *De l'imagination,* François de Sales a lui aussi une curieuse histoire à raconter à titre d'exemple de la puissance d'une imagination décrochée du réel :

> Plaisante histoire d'une de mes parentes, de laquelle le mari étant mort en

> Piémont, s'étant imaginée qu'il l'avait laissée grosse, elle demeura en cette imaginaire grossesse quatorze mois, avec des imaginaires douleurs et des imaginaires sentiments des mouvements de l'enfant, et à la fin cria tout un jour et toute une nuit parmi des tranchées* imaginaires d'un imaginaire enfantement ; et qui l'eût crue à son serment, elle eût été mère sans faire aucun enfant (S2 326s).

Avec ses rêves et son mystère, la nuit est extrêmement propice aux imaginations, car « l'âme a accoutumé de voir en songe, par imagination, ce qu'elle pense parmi la journée ». Il y a « les songes mauvais, procurés volontairement par les pensées dépravées du jour » et « les songes provenant des saintes affections de la veille », qui sont estimés « vertueux et sacrés ». Et l'auteur du *Traité* d'imaginer les songes qui occupaient le sommeil de la Vierge, quand elle revoyait son fils « encore plié dans ses entrailles », ou bien « pendant à ses mamelles », ou endormi sur sa poitrine « ainsi qu'un petit agnelet sur le flanc mollet* de sa mère » (T3 8).

Un idéal difficile à atteindre : l'égalité d'humeur

Les passions et les émotions, avivées par l'imagination, sont le plus souvent indépendantes de notre vouloir : « On ne requiert pas de vous que vous n'ayez point de passions ; il n'est pas en votre pouvoir », disait-il aux filles de la Visitation, en ajoutant : « Que peut mais* une âme de ce qu'elle est de telle ou de telle température*, ou sujette à telle ou telle passion ? Le tout gît donc aux actes que nous faisons par leur mouvement, lequel dépend de notre volonté » (PL 1178). Ce qui est sûr, c'est que les émotions et les passions font de l'homme un être extrêmement sujet aux variations de la « température » psychologique, à l'image des variations climatiques. « Sa vie s'écoule sur cette terre comme les eaux, flottant et ondoyant en une perpétuelle diversité de mouvements » (D4 13). « Aujourd'hui on sera joyeux à l'excès, et tôt après on sera démesurément triste. En temps de carnaval on verra des joies et liesses qui se montrent par des actions badines et folâtres, et bientôt après vous verrez des tristesses et ennuis* si extrêmes que c'est chose horrible et, ce semble, irrémédiable. Tel aura à cette heure trop d'espérance et ne pourra craindre chose quelconque, lequel peu après sera saisi d'une crainte qui l'enfoncera jusques aux enfers » (S4 118). Le directeur spirituel de Jeanne de Chantal a bien su déceler

les diverses « saisons de l'âme » que Jeanne de Chantal traversait au début de sa vie fervente :

> Je vois que toutes les saisons de l'année se rencontrent en votre âme : que tantôt vous sentez l'hiver de maintes stérilités, distractions, dégoûtements* et ennuis*, tantôt les rosées du mois de mai, avec l'odeur des saintes fleurettes, tantôt des chaleurs de désir de plaire à notre bon Dieu. Il ne reste que l'automne duquel, comme vous dites, vous ne voyez pas beaucoup de fruits. Mais bien, il arrive souvent que, en battant les blés et pressant les raisins, on trouve plus de bien que les moissons et vendanges n'en promettaient pas. Vous voudriez bien que tout fût en printemps et été ; mais non, ma chère Fille, il faut de la vicissitude en l'intérieur aussi bien qu'en l'extérieur. Ce sera au ciel où tout sera en printemps quant à la beauté, tout en automne quant à la jouissance, tout en été quant à l'amour. Il n'y aura nul hiver ; mais ici l'hiver y est requis pour l'exercice de l'abnégation et de mille petites belles vertus qui s'exercent au temps de la stérilité (L3 263).

La santé de l'âme comme celle du corps ne saurait consister en la suppression de ces quatre humeurs, mais en « l'égalité des humeurs ». Quand l'une de ces passions prédomine sur les autres, elle cause des maladies en l'âme ; et parce qu'il est extrêmement difficile de les tenir en règle, de là vient que les hommes sont bizarres et variables, et que l'on ne voit chez eux que fantaisies, inconstances et niaiseries.

Les passions ont du bon parce qu'elles nous permettent « d'exercer nos volontés en la vertu et vaillance spirituelle » (T1 3). Malgré certaines expressions où il est question de « suffoquer et étouffer les passions » (D1 2), pour François de Sales il ne s'agit pas de les éliminer, chose impossible, mais de les contrôler autant que faire se peut, c'est-à- dire de les modérer et de les orienter vers une fin qui soit bonne. La tradition philosophique, préoccupée de la « constance », et la tradition spirituelle, orientée vers la recherche de la paix de l'âme et la lutte contre l'inquiétude, fruit de l'amour-propre, se rejoignent ici :

> Il nous faut tâcher d'avoir une continuelle et inviolable égalité de cœur en une si grande inégalité d'accidents, et quoique toutes choses se tournent et varient diversement autour de nous, il nous faut demeurer constamment immobiles à toujours regarder, tendre et prétendre* à notre Dieu (D4 13).

Il ne s'agit donc pas de feindre d'ignorer nos manifestations psychiques, comme si elles n'existaient pas – ce qui encore une fois est impossible – mais de « veiller

continuellement sur son cœur et sur son esprit pour tenir les passions en règle et sous l'empire de la raison ; autrement on ne verra que bizarreries et inégalités » (S4 118). Philothée ne sera heureuse que quand elle aura « accoisé* et pacifié beaucoup de passions qui [l'] inquiétaient » (D5 2). L'égalité de l'esprit est « un des plus illustres ornements de la vie chrétienne et un des plus aimables moyens pour acquérir et conserver la grâce de Dieu, et même de bien édifier le prochain » (O5 354s). « Ce n'est donc pas dans l'absence mais dans le règlement des passions que consiste la perfection ; les passions sont au cœur ce que les cordes sont à une harpe : il faut qu'elles soient ajustées afin que nous puissions dire : Je vous louerai sur la harpe » (S2 355).

Comment y parvenir ? Les médecins que connaissait François de Sales disaient que « quand les quatre humeurs sont en bon ordre tout va bien, et l'on jouit d'une pleine santé ; comme au contraire, quand l'une prédomine sur l'autre on est malade, et à mesure que la prédomination* est grande, la maladie l'est aussi. Par exemple, quand le flegme vient à surabonder, il réduit l'homme à de graves infirmités » (S4 117s). En réalité, il y en a toujours l'une ou l'autre qui prédomine, ce qui fait que la santé n'est presque jamais pleine et entière, mais elle penche toujours de quelque côté. Il en va de même pour les passions et les émotions. Quand celles-ci nous font perdre l'équilibre intérieur et extérieur, deux méthodes sont possibles : les médecins dits « méthodiques » disent que « les contraires sont guéris par leurs contraires », tandis que les « spagyriques » prétendent que « les semblables sont guéris par leurs semblables »[11]. De même, il y a deux manières de gouverner nos passions : « ou leur opposant des passions contraires, ou leur opposant des plus grandes affections de leur sorte ». Si je m'agite dans l'espoir d'une promotion très incertaine, je combattrai cette passion par la passion contraire du désespoir : « Ô homme insensé ! sur quels fondements bâtis-tu cette espérance » ? Ou bien je cultiverai des espoirs plus solides et plus élevés. Si je suis troublé par « le désir de richesses et voluptés » (T11 20), soit je combattrai cette passion par le mépris et la fuite, soit j'aspirerai à des richesses et à des voluptés supérieures. Je puis combattre

11 C'est le médecin et alchimiste suisse Paracelse (1493-1541) qui aurait créé ce mot (du grec *spao,* qui signifie séparer, et *ageiro* réunir) pour désigner le traitement du semblable par le semblable (homéopathie), à partir de la théorie des correspondances ou analogies entre les différentes parties du corps humain (microcosme) et l'univers dans sa totalité (macrocosme).

la crainte physique par son contraire, qui est le courage, ou bien par le développement d'une crainte salutaire concernant l'âme.

L'amour de Dieu, quant à lui, fait subir aux passions une véritable conversion en changeant leur orientation naturelle et en leur donnant une fin spirituelle. C'est ainsi que « l'appétit de manger est rendu grandement spirituel si, avant que de le pratiquer, on lui donne le motif de l'amour : Hé non ! Seigneur, ce n'est pas pour contenter ce chétif ventre, ni pour assouvir cet appétit, que je vais à table, mais pour, selon votre providence, entretenir ce corps que vous m'avez donné sujet à cette misère ; oui, Seigneur, parce qu'ainsi il vous a plu » (T11 20). La transmutation ainsi opérée ressemblera aux « artifices* » utilisés en alchimie. « O sainte et sacrée alchimie ! s'écrie-t-il, ô divine poudre de projection[12], par laquelle tous les métaux de nos passions, affections et actions sont convertis en l'or très pur de la céleste dilection » (T11 20) !

Émotions, passions et imaginations sont profondément implantées dans l'âme humaine : elles représentent une ressource exceptionnelle pour la vie de l'âme. Ce sera le rôle des facultés supérieures, raison et surtout volonté, de les modérer et de les gouverner. Entreprise difficile, dont François de Sales a poursuivi la réalisation avec succès puisque selon la mère de Chantal, « il avait une si absolue autorité sur ses passions qu'elles lui obéissaient comme des esclaves ; et sur la fin il n'en paraissait quasi plus »[13].

12 Poudre spéciale, utilisée en alchimie.

13 Voir la lettre de la mère de Chantal à dom Jean de Saint-François, du 26 décembre 1623, in Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance,* t. II, p. 307.

Chapitre XVI

L'ESPRIT AVEC TOUTES SES FACULTÉS

L'esprit est considéré par François de Sales comme la partie supérieure de l'âme. Ses facultés sont l'entendement, la mémoire et la volonté. L'imagination pourrait en faire partie, dans la mesure où la raison et la volonté interviennent dans son fonctionnement. La volonté, quant à elle, est la faculté maîtresse, à laquelle il convient de réserver un traitement particulier. C'est par l'esprit que l'homme devient, selon la définition classique, un « animal raisonnable » (S3 347). « Nous ne sommes hommes que par la raison », écrit François de Sales (D3 36). Après « les grâces corporelles », ce sont « les dons de l'esprit » qui devront faire l'objet de nos réflexions et de notre reconnaissance, et parmi ceux-ci l'auteur de l'*Introduction* distingue les dons reçus de la nature et ceux acquis par l'éducation :

> Considérez les dons de l'esprit : combien y a-t-il au monde de gens hébétés, enragés, insensés ; et pourquoi n'êtes-vous pas du nombre ? Dieu vous a favorisée. Combien y en a-t-il qui ont été nourris* rustiquement et en extrême ignorance ; et la Providence divine vous a fait élever civilement et honorablement (D1 11).

Parmi les hommes qui ont été comblés sous ce rapport, il faut nommer le « glorieux saint Augustin », riche de « tous les dons de nature et de grâce que le Seigneur lui avait libéralement départis », et doué entre autres « d'un grand esprit, d'un bon jugement accompagné d'une heureuse mémoire » (S4 99).

La raison, « divin flambeau »

Dans son *Exercice du sommeil ou repos spirituel*, composé à Padoue quand il avait vingt-trois ans, François se proposait un sujet de méditation surprenant :

> Je m'arrêterai en l'admiration de la beauté de la raison que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'éclairé et enseigné par sa merveilleuse splendeur, il haïsse le vice et aime la vertu. Hé ! que ne suivons-nous la lumière brillante de ce divin flambeau, puisque l'usage nous en est donné pour voir où nous devons mettre le pied ! Ah ! si nous nous laissions conduire au dictamen* d'icelle, rarement chopperions-nous, difficilement ferions-nous jamais mal (O1 35).

Les réformateurs avaient cru bon, sous prétexte d'exalter la grandeur de Dieu et la misère de l'homme, d'abaisser la raison humaine, attaquant « la raison naturelle et toute la philosophie » (C 333). Ils ont eu tort : « La raison naturelle est un bon arbre que Dieu a planté en nous, les fruits qui en proviennent ne peuvent être que bons », affirme l'auteur du *Traité* ; il est vrai qu'elle est « grandement blessée et comme à moitié morte par le péché », mais son exercice n'est pas fondamentalement entravé (T11 1).

Dans le royaume intérieur de l'homme, « la raison doit être la reine, à laquelle toutes les facultés de notre esprit, tous nos sens et notre corps même doivent demeurer absolument assujettis » (S4 265). C'est la raison qui distingue l'homme de l'animal et il faut se garder d'imiter les « guenons et marmots*, lesquels sont toujours mornes, tristes et fâcheux au défaut* de la lune, comme au contraire, au renouvellement d'icelle*, ils sautent, dansent et font leurs singeries » (T11 21). « La raison, qui est comme l'âme de notre cœur, s'empare tantôt d'une passion, tantôt de l'autre, pour la modérer et gouverner » (T11 7). Il faut faire régner, dit saint François de Sales, « l'autorité de la raison » (PL 1009). Et sur ce point saint Paul était bien supérieur à Alexandre le Grand : « Voyez, je vous prie, le pouvoir qu'il a sur soi-même, débellant* et assujettissant ses affections et passions à la règle de la raison » (S3 320).

Entre la partie supérieure de l'esprit, qui doit régner, et la partie inférieure de notre être, que François de Sales désigne parfois sous le nom biblique de « chair », la bataille parfois devient âpre. Chaque camp a ses alliés. L'esprit, qui est le « donjon de l'âme », est accompagné « de ses trois soldats : l'entendement, la mémoire et la volonté » (S3 295s). Attention donc à la « chair » qui complote et se cherche des alliés dans la place :

> Cette chair pratique ores* l'entendement, ores* la volonté, ores l'imagination, lesquels se bandant* contre la raison, livrent bien souvent la place, et font division et mauvais offices* à la raison. [...] Cette chair allèche la volonté, ores* par des plaisirs, ores* par des richesses ; ores* elle nous met des imaginations de prétentions*, ores* en l'entendement une grande curiosité, tout sous espèces* et prétexte de bien (S1 160s).

Dans cette bataille, rien n'est perdu tant que l'esprit résiste, alors même que toutes les passions de l'âme semblent en révolte : « Si ces soldats étaient fidèles, l'esprit n'aurait aucune crainte, ains* il se moquerait de ses ennemis, comme font ceux qui, ayant des munitions suffisantes, se trouvent au donjon d'une forteresse imprenable ; et ce, bien que les ennemis soient aux faubourgs, voire que la ville fût prise, ainsi qu'il arriva en la citadelle de Nice[1], devant laquelle les forces de trois grands princes n'étaient pas capables d'étonner* ceux qui étaient au donjon » (S3 295). La cause de tous ces déchirements intérieurs est l'amour-propre. En effet, « nos entendements sont ordinairement si pleins de raisons, d'opinions et de considérations suggérées par l'amour-propre que cela cause de grandes guerres en l'âme » (S3 297).

En éducation, il est important de faire sentir la supériorité de l'esprit. « Le principe d'une éducation humaine est là, dit le père Lajeunie : montrer à l'enfant, dès que sa petite raison s'éveille, ce qui est beau et bien, et par l'amour du beau, le détourner du laid ; créer ainsi dans son cœur l'habitude du contrôle de ses réflexes instinctifs au lieu de les suivre servilement ; car c'est ainsi que se forme ce processus de sensualisation qui le rend esclave de ses désirs spontanés. À l'heure des choix décisifs cette habitude de céder toujours sans contrôle aux pulsions instinctives peut s'avérer catastrophique »[2].

L'entendement, « œil de l'âme » raisonnable

L'entendement, qui est cette faculté typiquement humaine et rationnelle de

1 Allusion au siège de la ville de Nice en 1543. La ville fut prise par les troupes de François 1er allié aux Turcs, mais les forces massées au château ne purent être délogées.

2 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. II, p. 312

connaître et de comprendre, a souvent été comparé à la vue. On dit par exemple : « Je vois », pour dire : « J'ai compris ». Pour François de Sales, l'entendement est « l'œil de notre âme » (S3 4); d'où son expression « l'œil de vos entendements » (S1 420). L'activité incroyable dont il est capable le rend semblable à « un ouvrier, lequel avec cent milliers d'yeux et de mains, comme un autre Argus[3], fait plus d'ouvrage que tous les ouvriers du monde, puisqu'il n'y a rien au monde qu'il ne représente », ce qui a fait dire aux philosophes que « l'âme était toute en puissance » (S1 132). Mais cet ouvrier a parfois besoin de repos : « Il est force de relâcher quelquefois notre esprit, et notre corps encore, à quelque sorte de récréation » et si l'arc du chasseur est toujours tendu, il risque de perdre « la force de s'étendre quand il en sera métier* » (D3 31).

Comment fonctionne l'entendement humain ? François de Sales a analysé avec précision les quatre actions dont il est capable : la simple pensée, l'étude, la méditation et la contemplation (S3 47ss). La simple pensée s'exerce sur une grande diversité de choses, sans aucune fin, « comme font les mouches qui se vont posant sur les fleurs sans en prétendre tirer aucun suc, ains* s'y posent seulement parce qu'elles s'y rencontrent ». Quand l'entendement passe ainsi d'une pensée à une autre, les pensées qui en résultent sont d'ordinaire « inutiles et nuisibles ». L'étude au contraire se fait lorsque nous considérons les choses « pour les savoir, pour les bien entendre et pour en pouvoir bien parler », afin d'en « remplir notre mémoire », comme font les hannetons qui « se vont posant sur les roses, non pour autre fin que pour se soûler et se remplir le ventre ». François de Sales pourrait s'arrêter là, mais il connaît et recommande deux autres formes plus élevées. Alors que l'étude a pour but d'accroître les connaissances, la méditation se fait « pour émouvoir les affections, et particulièrement celle de l'amour » : « Nous arrêtons notre entendement sur un mystère duquel nous prétendons* tirer des bonnes affections », comme la colombe qui « fait son petit chant ou gémissement retenant sa respiration au-dedans d'elle, et par le groulement* et retour qu'elle fait de son haleine sans la laisser sortir, en réussit* son chant ». Mais l'activité suprême de l'entendement est la contemplation, qui consiste à nous réjouir du bien que nous avons connu au moyen de la méditation et que nous avons aimé par le moyen de

3 Argus ou Argos, surnommé *Panoptès* (celui qui voit tout), géant mythologique possédant cent yeux, dont cinquante restaient toujours ouverts.

cette connaissance ; nous ressemblons cette fois aux petits oiseaux de la volière qui prennent plaisir à « donner du plaisir à leur maître ». Avec la contemplation l'esprit humain parvient à son sommet ; l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* dira que la raison « vivifie enfin l'entendement même par la contemplation » (T11 7).

Revenons à l'étude, l'activité de l'entendement qui nous intéresse plus particulièrement. « C'est un vieil axiome entre les philosophes, dit François de Sales, que tout homme désire de savoir » (S1 242). Reprenant à son compte cette affirmation d'Aristote ainsi que l'exemple de Platon, il veut montrer que c'est là un grand privilège. Mais ce que l'homme veut savoir, c'est la vérité :

> La vérité est si belle et si excellente en elle-même, qu'étant clairement et naïvement* mise à la vue de notre entendement, il n'est pas possible qu'il ne l'embrasse avec un amour et plaisir extrême. C'est son objet, disent les péripatéticiens ; c'est sa viande*, disent les platoniciens ; c'est sa perfection, disent-ils tous ensemble, avec nos sacrés théologiens (S1 320).

La vérité est plus belle que « cette fameuse Hélène, pour la beauté de laquelle moururent tant de Grecs et de Troyens » (S1 320). L'esprit est fait pour la recherche de la vérité : « La vérité est l'objet de notre entendement, qui a, par conséquent, tout son contentement à découvrir et connaître la vérité des choses » (T3 9). Quand l'esprit trouve quelque chose de nouveau, il en ressent une joie intense :

> L'admiration* des choses agréables attache et colle fortement l'esprit à la chose admirée*: tant à raison de l'excellence de la beauté qu'elle lui découvre, qu'à raison de la nouveauté de cette excellence ; l'entendement ne se pouvant assez assouvir de voir ce qu'il n'a encore point vu et qui est si agréable à voir (T7 4).

Et quand on a commencé à trouver quelque chose de beau, on est porté à poursuivre la recherche, « comme ceux qui ont trouvé une minière d'or fouillent toujours plus avant pour trouver davantage de ce tant désiré métal ». L'étonnement que procure la découverte est un puissant stimulant « car ni plus ni moins que l'admiration* a causé la philosophie et attentive recherche des choses naturelles » (T7 4). La vérité suprême étant Dieu, c'est la connaissance de Dieu qui est la science suprême qui remplit notre esprit. C'est lui qui nous « a donné l'entendement pour le connaître » ; hors de lui, que de « pensées vaines et cogitations inutiles » (D1 10) !

Cultiver son intelligence

L'homme se caractérise par un grand désir de savoir. C'est ce désir « qui fit sortir d'Athènes et tant courir ce grand Platon », « qui fit aller dès* le bout de France et d'Espagne à Rome vers Tite-Live », et qui « fit renoncer ces anciens philosophes à leurs commodités corporelles » (S1 245). Certains vont même jusqu'à jeûner « par diligence pour mieux étudier » (T11 13). C'est que l'étude nous procure un plaisir intellectuel, supérieur aux plaisirs sensuels et difficile à arrêter : « L'amour intellectuel trouvant en l'union qu'il fait à son objet plus de contentement qu'il n'avait espéré, y perfectionnant sa connaissance, il la continue en s'unissant et s'unit toujours plus en la continuant » (T1 10).

Ce que François de Sales indiquait comme un des objectifs de la prédication peut être appliqué aux diverses tâches de formation et d'éducation : il s'agit de « bien éclairer l'entendement » (L2 313) en s'efforçant de le « purger » des ténèbres de l'« ignorance » (D2 1). C'est pourquoi il dénonce « la stupidité et nonchalance d'esprit qui ne veut pas savoir ce qui est nécessaire » (PL 1048) et il insiste sur la valeur de l'étude et de l'apprentissage : « Étudiez toujours de plus en plus, en esprit de diligence et d'humilité », écrivait-il à un étudiant (L11 11). À une de ses correspondantes dont le fils étudiait à Lyon il confiait ses espoirs :

> J'ai vu ce cher fils [...]. Je le vois de bon visage et bien marqué. Je suis d'avis qu'il retourne à Lyon, puisqu'il s'y porte si bien et qu'il est de si bon naturel qu'il ne refuse pas l'étude auquel il commence à prendre goût, ainsi que son maître m'a dit (L8 88).

Mais il ne suffit pas de purger l'entendement de ses ignorances, il faut aussi le « parer et orner », le « tapisser de considérations » (O5 213). Pour savoir parfaitement une chose, il faut bien apprendre, prendre du temps, en « assujettissant » l'entendement, c'est-à-dire en l'obligeant à se fixer sur une chose, avant de passer à une autre. L'exemple classique est le grand saint Thomas qui répondit au religieux qui lui demandait comment il ferait pour devenir savant : « En ne lisant qu'un livre » (PL 1048). Aussi est-il recommandé de ne pas dévorer un livre de valeur : « Pour le lire fructueusement, il ne le faut pas gourmander*, ains* [il] le faut peser et priser, et chapitre après chapitre le ruminer » (L2 190). Cela s'appelle « appliquer son esprit ». On dit bien de certains grands hommes, comme César et Origène,

que « leur attention pouvait à même temps s'appliquer à plusieurs objets » ; mais eux-mêmes reconnaissaient « qu'à mesure qu'ils l'appliquaient à plus d'objets, elle était moindre en chacun d'iceux* », car « la vertu et force de l'entendement épanchée en la connaissance de plusieurs choses, est moins forte et vigoureuse que quand elle est ramassée à la considération d'un seul objet » (T1 10).

Le jeune François de Sales appliquait son esprit non seulement aux études et aux connaissances intellectuelles, mais aussi à certains sujets essentiels à la vie de l'homme sur la terre, notamment à la « considération de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commodités et des voluptés de ce monde » ; à la « considération de la laideur, de l'abjection et de la déplorable misère qui se retrouve au vice et au péché » et à la « connaissance de l'excellence de la vertu » (OI 34).

L'esprit humain est souvent distrait, il oublie, il est superficiel, se contentant d'une connaissance vague ou vaine. Par la méditation, non seulement des vérités éternelles, mais aussi des phénomènes et des actions de ce monde, il devient capable d'une vision plus réaliste et plus profonde de la réalité. C'est pourquoi les *Méditations* que l'auteur propose à Philothée comportent une première partie intitulée *Considérations*. Considérer veut dire appliquer son esprit à un objet bien précis, l'examiner avec attention sous ses divers aspects[4]. François de Sales invite Philothée à « penser », à « voir », à examiner les différents « points », dont certains méritent d'être considérées « à part ». Il exhorte à voir les choses en général et à descendre dans les cas particuliers (D1 12). Il veut que l'on examine les principes, les causes et les conséquences de telle vérité ou de telle situation, ainsi que les circonstances qui les accompagnent. Il faut aussi savoir « peser » certaines paroles ou sentences dont l'importance risque de nous échapper, les considérer une à une, les comparer l'une à l'autre (D1 14). La réflexion doit savoir se concentrer sur un objet précis mais aussi s'élargir en direction de l'indéfini et de l'infini : « Considérez la noblesse, la beauté et la multitude des citoyens de cet heureux pays : ces millions de millions d'anges, de chérubins et séraphins, cette troupe d'apôtres, de martyrs,

4 Du point de vue sémantique, le mot de « considération », qui dérive du latin *sidus,* contient une allusion à la contemplation des astres, dont dépendait la destinée. La considération n'est pas un jeu intellectuel, mais une activité de l'esprit qui peut influer sur toute notre vie. La méditation commence par les considérations, continue par les affections et débouche sur les résolutions.

de confesseurs, de vierges, de saintes dames ; la multitude est innumérable* » (D1 16).

Comme en toute chose, il peut y avoir des excès ou des déformations dans le désir de savoir. Attention à la vanité du faux savant : il en est en effet qui, « pour un peu de science, veulent être honorés et respectés du monde, comme si chacun devait aller à l'école chez eux et les tenir pour maîtres : c'est pourquoi on les appelle pédants ». Or, « la science nous déshonore quand elle nous enfle et qu'elle dégénère en pédanterie » (D3 4). Quel ridicule de vouloir instruire Minerve, « *Minervam docere* », la déesse de la sagesse (S1 103) ! Ici la critique de François de Sales rejoint celle des humanistes les plus clairvoyants comme Montaigne, qui craignaient qu'au pédantisme des scolastiques se substitue l'affectation prétentieuse de savoir de la seconde génération des humanistes[5]. « La peste de la science est la présomption, laquelle rend les esprits enflés et hydropiques, ainsi que sont d'ordinaire les savants du monde » (S4 425). Il existe une sorte d'avarice intellectuelle qui confine à l'idolâtrie. L'exemple de saint Grégoire de Nazianze doit faire réfléchir :

> II lui restait un si grand désir de savoir et étudier que toutes les richesses ne lui étaient rien au prix de cette envie qu'il avait d'apprendre les lettres. Ce désir lui était si cher qu'il ne trouvait rien de si difficile à quitter pour Dieu, car il se fût plus aisément défait et eût plus volontiers cédé tous les biens et plaisirs du monde, s'il les eût eus, que cette passion de s'instruire (S4 256).

Quand il s'agit de questions qui nous dépassent et qui sont du domaine des mystères de la foi, il faut le « purger de toute curiosité », il faut le « tenir clos et couvert à telles vaines et sottes questions et curiosités » (O5 212). C'est la « pureté d'entendement », « seconde modestie » ou « intérieure modestie », dont il entretenait les filles de la Visitation dans le sixième *Entretien* en l'appliquant au domaine spirituel : « J'ai dit que cette vertu s'applique particulièrement à assujettir l'entendement ; et cela d'autant que la curiosité que nous avons naturellement est très dangereuse, et fait que nous ne savons jamais parfaitement une chose, d'autant que nous ne mettons pas assez de temps pour la bien apprendre » (PL 1048).

Enfin il faut savoir que l'entendement peut se tromper et qu'il existe des « péchés de l'entendement », comme celui que François de Sales reproche à madame

5 Sur la « déformation de l'humanisme » et le danger d'une « nouvelle scolastique », voir E. Garin, *L'educazione in Europa*, p. 209-216.

de Chantal qui s'était trompée dans la trop grande estime qu'elle avait de son directeur : « Hier, après avoir lu votre lettre, lui écrivait-il, je me promenai deux tours avec les yeux pleins d'eau, de voir ce que je suis et ce qu'on m'estime. Je vois donc ce que vous m'estimez, et m'est avis que cette estime vous contente beaucoup : cela, ma Fille, c'est une idole. Or bien, ne vous fâchez point pour cela ; car Dieu n'est pas offensé des péchés de l'entendement, bien qu'il s'en faille garder, s'il est possible » (L4 81).

La mémoire et ses « magasins »

Comme l'entendement, la mémoire est une faculté de l'esprit qui suscite l'admiration. François de Sales la compare à un magasin « qui vaut plus que tous ceux d'Anvers ou de Venise » (S1 132)[6]. Ne dit-on pas « emmagasiner » dans sa mémoire ? La mémoire est un soldat dont la fidélité nous est bien utile. Elle est un don de Dieu, déclare l'auteur de l'*Introduction* : Dieu vous l'a donnée, dit-il à Philothée, « pour vous souvenir de lui », l'invitant à fuir les « souvenirs détestables et frivoles » et à prendre la résolution suivante : « Ma mémoire se remplira tous les jours de ma vie de la grandeur de votre débonnaireté* » (D1 10).

Cette faculté de l'esprit humain a besoin d'entraînement. Quand il était étudiant à Padoue, le jeune François exerçait sa mémoire non seulement dans les études, mais aussi dans sa vie spirituelle, où le souvenir des bienfaits reçus est un élément primordial. C'est par elle qu'il faut commencer :

> Avant toute autre chose, je tâcherai à rafraîchir ma mémoire de tous les bons mouvements, désirs, affections, résolutions, projets, sentiments et douceurs qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirés et fait expérimenter en la considération de ses saints mystères, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service et d'une infinité de bénéfices* qu'elle m'a très libéralement départis ; je mettrai ordre aussi à me ramentevoir* de l'obligation que je lui ai de ce que, par sa sainte grâce, elle a quelquefois débilité mes sens en m'envoyant certaines maladies et infirmités lesquelles m'ont grandement

6 Anvers était alors la grande ville commerciale et de transport du Nord de l'Europe, et Venise s'était constitué un véritable empire commercial, riche de toutes les denrées de l'Orient.

profité (O1 33).

Dans les difficultés et les craintes, il est indispensable de nous en servir pour « nous ressouvenir des promesses » et « demeurer fermes en cette confiance que tout périra plutôt que ces promesses viennent à manquer » (S3 299). Cependant, le manque de mémoire est moins à redouter que le manque de volonté : « Ne vous mettez nullement en peine de n'avoir pas la mémoire si tenante* en la recherche de vos fautes, car ce n'est pas le manquement* de mémoire qui déplaît à Dieu, c'est le manquement* de volonté » (L8 251). Voici un bon conseil en cas de défaillance de la mémoire : « Si vous vous défiez de votre mémoire, mettez en écrit ce que vous avez remarqué » (D1 6).

La mémoire du passé n'est pas toujours bonne, elle peut conduire à la tristesse comme il arriva à un disciple de saint Bernard, qui fut assailli d'une rude tentation quand il commença « à se ramentevoir* de ses amis mondains, de ses parents, des facultés* qu'il venait de laisser » (D4 15). En certaines circonstances exceptionnelles de la vie spirituelle, il « la faut purger de la souvenance des choses caduques et affaires mondaines », « oublier pour un temps les choses matérielles et temporelles, quoique bonnes et utiles » (O5 214). Dans le domaine moral, et pour exercer les vertus, la personne qui s'est sentie offensée prendra une mesure radicale : « J'ai trop de mémoire des piques et injures, je la perdrai dorénavant » (O5 172). Il s'agit d'oubli volontaire, une mesure négative qui me prépare à « parer la mémoire d'une sainte souvenance de tous les bienfaits dont Dieu nous a gratifiés » (O5 214). Il faut savoir que la vie spirituelle consiste bien souvent en un exercice de mémoire :

> Remplissez votre mémoire de toutes ces choses et la contentez en Dieu, lui retranchant tous les souvenirs et images de ce qui n'est point Dieu, et la nourrissez de ces divins mystères, tant de l'enfance du Sauveur que de tout le reste de sa vie, mort et passion. Remplissez-la encore du souvenir de vos fautes et infidélités pour vous en humilier et amender, et des bénéfices* que vous avez reçus de Dieu pour l'en remercier ; et si vous avez reçu des grâces, ressouvenez-vous-en pour les bien cultiver et conserver, vous disposant à l'augmentation et accroissement d'icelles* (S3 124).

« Pour soulager et aider notre mémoire », rien de tel que les images réelles ou mentales (DF 112). C'était là tout l'enjeu du combat du prévôt de Sales pour la *Défense de l'Étendard de la sainte Croix*. Les images de la croix se justifiaient pour

cette raison : on n'a pas à rejeter « les images ou figures mystiques, comme d'un agneau pour représenter le Sauveur, ou de colombes pour signifier les apôtres », car « elles représentent seulement, aux sens extérieurs, des choses lesquelles, par voie de discours, remettent en mémoire les choses mystiquement signifiées par quelque secrète convenance » (DF 355). À plus forte raison il est bon et utile d'avoir « des images de la croix aux champs, ès* villes, sur les églises, dans les églises, sur les autels », car tout cela a été « fait et institué et pratiqué pour la conservation de la mémoire que nous devons avoir des bénéfices* de Dieu » (DF 359). À l'adresse de son implacable adversaire, le jeune prévôt se permettait en plus de décocher ce trait satirique : « Un menteur, s'il ne veut être du tout* sot, doit avoir la mémoire bonne » (DF 59)

« Il faut avoir l'esprit juste et raisonnable »

Les capacités de l'esprit humain, notamment de l'entendement et de la mémoire, ne sont pas destinées seulement aux prouesses intellectuelles, mais aussi et avant toute chose à la conduite de la vie. Chercher à comprendre l'homme, à comprendre la vie et à définir les normes de comportement selon la raison, telle devrait être une des tâches fondamentales de l'esprit humain et de son éducation. La partie centrale de l'*Introduction*, qui traite de « l'exercice des vertus », contient vers la fin un chapitre qui résume en quelque sorte l'enseignement de François de Sales sur les vertus : « Qu'il faut avoir l'esprit juste et raisonnable » (D3 36).

Avec finesse et un brin d'humour, l'auteur dénonce nombre de conduites bizarres, folles ou simplement injustes : « Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons en beaucoup » ; « nous voulons vendre fort cher, et acheter à bon marché » ; « ce que nous faisons pour autrui nous semble toujours beaucoup, ce qu'il fait pour nous n'est rien » ; « nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en notre endroit, et une cœur dur, sévère, rigoureux envers le prochain » ; « nous avons bien deux poids : l'un pour peser nos commodités avec le plus d'avantage que nous pouvons, l'autre pour peser celles du prochain avec le plus de désavantage qu'il se peut ». Pour bien juger, conseille-t-il à Philothée, il faut se mettre toujours à la place du prochain : « Rendez-vous vendeuse en achetant et acheteuse en vendant ». On ne perd rien à vivre « généreusement*, noblement, courtoisement,

et avec un cœur royal, égal et raisonnable ».

C'est la raison qui est à la base de l'édifice de l'éducation. Certains parents n'ont pas l'esprit juste car « il y a des enfants vertueux que leurs pères et mères ne peuvent presque pas voir, pour quelque imperfection corporelle ; il y a des vicieux qui sont les favoris, pour quelque grâce corporelle » (D3 36). Il y a des éducateurs et des responsables qui se laissent aller à des préférences. « Tenez bien la balance droite entre les filles », recommandait-il à une supérieure de la Visitation, afin que « les dons naturels ne vous fassent point distribuer iniquement vos affections et bons offices* ». Il ajoutait même : « La beauté, la bonne grâce, le bien parler donnent souvent de grands attraits aux personnes qui vivent encore selon leurs inclinations ; la charité regarde la vraie vertu et la beauté cordiale, et se répand sur tous sans particularité » (L7 260s).

Mais c'est la jeunesse surtout qui court les risques les plus grands, car si « l'amour- propre nous détraque ordinairement de la raison », cela se vérifie peut-être davantage encore chez les jeunes, tentés par la vanité et l'ambition. François de Sales explique au fils aîné de Jeanne de Chantal qui va « prendre la haute mer du monde en la cour », la nature exacte de ces deux écueils qu'il va rencontrer :

> Comme la vanité est un manquement de courage, qui, n'ayant pas la force d'entreprendre l'acquisition de la vraie et solide louange, en veut et se contente d'en avoir de la fausse et vide, aussi* l'ambition est un excès de courage qui nous porte à pourchasser des gloires et honneurs sans et contre la règle de la raison. Ainsi, la vanité fait qu'on s'amuse à ces folâtres galanteries qui sont à louange devant les femmes et autres esprits minces, et qui sont à mépris devant les grands courages et esprits relevés, et l'ambition fait que l'on veut avoir les honneurs avant que les avoir mérités. C'est elle qui nous fait mettre en compte pour nous, et à trop haut prix, le bien de nos prédécesseurs, et voudrions volontiers tirer notre estime de la leur (L4 377).

La raison d'un jeune homme risque de se perdre surtout quand celui-ci se laisse « embarrasser parmi les amourettes ». Attention donc, écrit l'évêque au fils aîné de Madame de Chantal, à ne « point permettre à vos affections de prévenir* votre jugement et raison au choix des sujets aimables ; car quand une fois l'affection a pris sa course, elle traîne le jugement comme un esclave, à des choix fort impertinents* et dignes du repentir qui les suit par après bien tôt » (L4 378). Il expliquait de même aux religieuses de la Visitation que « nos entendements sont

ordinairement si pleins de raisons, d'opinions et de considérations suggérées par l'amour-propre que cela cause de grandes guerres en l'âme » (S3 297).

La raison ressemble au fleuve du paradis, « que Dieu fait sourdre pour arroser tout l'homme en toutes ses facultés et exercices » ; il se divise en quatre bras, qui correspondent aux quatre vertus que la tradition philosophique appelle les quatre vertus cardinales : la prudence, la justice, la force et la tempérance[7]. Chez François de Sales le mot de « vertu » a gardé sa saveur étymologique : « Ne signifie-il pas une force et vigueur appartenant à l'âme en propriété, ainsi que l'on dit les herbes et pierres précieuses avoir telle et telle vertu ou propriété » (T11 7) ? Il y a donc chez l'homme un lien très fort entre raison et vertu, au point qu'il ne saurait y avoir de vertu sans l'intervention de la raison : « Toutes les vertus sont vertus par la convenance ou conformité qu'elles ont à la raison ; et une action ne peut être dite vertueuse si elle ne procède de l'affection que le cœur porte à l'honnêteté et beauté de la raison » (T11 7). Comme d'autre part, la fin de l'homme est le bonheur – Aristote le dit dans son Épître à Nicomaque, saint Augustin et saint Thomas en sont bien d'accord – le chemin du bonheur passe par une vie vertueuse guidée par la raison et caractérisée par la prudence, la justice, la force et la tempérance.

La prudence

En premier lieu, « la raison et lumière naturelle » est source de la prudence, « qui incline notre entendement à véritablement discerner le mal qui doit être évité, d'avec le bien qui doit être fait » (O5 44). La prudence consiste à « discerner quels sont les moyens plus propres pour parvenir au bien et à la vertu » (T11 15). C'est « une vertu qui guide et qui, par conséquent, tient entre les actions des vertus le lieu que la lumière corporelle [tient] entre les œuvres artificielles*, en sorte que ceux qui travaillent sans lumière sont sujets à mille fautes, comme ceux qui veulent exercer les vertus sans la sainte discrétion* font des péchés et des grandes nullités » (O5 51).

7 Je suis ici l'ordre adopté par François de Sales dans les « Fragments sur les vertus cardinales et morales » (O5 40-89), travail préparatoire qui était destiné à faire partie du *Traité de l'amour de Dieu*. La plupart des citations tirées de ces « Fragments » sont faciles à retrouver.

La prudence requiert un certain nombre de qualités, telles que « la vivacité et habileté d'esprit, la promptitude à bien remarquer et apprendre, la mémoire des choses passées, l'intelligence des présentes, la prévoyance des futures, le discours pour bien tirer conséquence d'une chose à une autre, la curieuse* [perception] des circonstances et des choses qui sont autour de nous qui peuvent ou nuire ou favoriser notre dessein, et la prévoyance pour se garder des inconvénients et se prévaloir des occasions » (O5 47).

Il y a des degrés dans la prudence. Le premier consiste à « trouver des bons avis et conseils ès* affaires ». Comme il y a souvent des avis nombreux et divergents, le deuxième degré consiste à « bien juger sur la diversité des avis, selon les lois, façons et coutumes établies entre les hommes ». Enfin, comme tout ne peut être prévu par la loi et la coutume, et qu'il peut y avoir des circonstances exceptionnelles, le suprême degré de la prudence consiste à « bien juger, discerner ou choisir selon la raison, le droit et l'équité contre les paroles et le sens des lois, par la considération et connaissance de l'intention et sentiment du législateur et pour des motifs extraordinaires, pour lesquels, si le législateur les eût prévus, il eût fait une exception à la loi ».

Attention aux passions qui risquent de déformer notre jugement en ruinant la prudence ! En effet, « les avis d'un [...] avare, d'un voluptueux ont accoutumé d'être fort penchants à la faveur de la passion qui domine ». Nos sympathies naturelles, nos goûts, nos tendances spontanées peuvent nous jouer des tours : « Le peintre Androcidès le témoigna ayant à peindre les fameux écueils de Scylla et Charybde ; car il employa tout son art à représenter au naturel, après le vif, les poissons autour de ces bancs, parce qu'il en était fort friand, et le reste fort grossièrement » (O5 47).

Cependant, il y a une prudence humaine, trop humaine, la « prudence de la chair », qui « porte notre entendement à bien observer ce qu'il faut faire pour jouir des biens utiles et délectables à la vie charnelle », tels que les richesses, les plaisirs et les honneurs, et « pour éviter les empêchements contraires à cette jouissance ». La prudence selon la chair est pleine d'ardeurs cuisantes, toujours à la recherche d'inventions, de prétextes et de moyens. Il y a aussi des perversions de la prudence qui s'appellent « ruse, finesse et tromperie ». L'astuce est « une habileté pour faire, imperceptiblement et par des moyens inconnus ou connus, réussir les mauvais desseins » (O5 48). Il y a le dol ou tromperie, « qui est l'effet et exécution de l'astuce, et s'appelle fraude quand il est commis par voie d'œuvre ». La prudence ne s'oppose

pas à la simplicité : nous serons à la fois « prudents comme le serpent, pour n'être point déçus* ; simples comme la colombe, pour ne point tromper personne » (O5 53).

Comme beaucoup de sages, François de Sales était d'avis que le mieux est l'ennemi du bien. En effet, « il arrive que l'on quitte quelquefois le bien pour chercher le mieux, et que laissant l'un on ne trouve pas l'autre ». Cela se voit surtout chez les jeunes gens et les jeunes chiens : « Les jeunes chiens à tous rencontres quittent la meute et tirent au change* ; mais les vieux, qui sont sages, ne prennent jamais le change*, ains* suivent toujours les erres* sur lesquelles ils sont » (T8 11).

La justice

La justice consiste à « rendre à Dieu, au prochain et à soi-même ce qu'il est obligé » (T11 15). François de Sales commence par la justice envers Dieu, qui comporte la vertu de religion, « par laquelle nous rendons à Dieu la révérence, hommage et soumission que nous lui devons comme à notre souverain Seigneur et premier principe » (O5 55). La justice envers les parents, qui représentent Dieu « en qualité d'auteur, principe et origine de notre être, et comme instruments de sa puissance productrice » comporte le devoir de la piété, laquelle « s'étend à tous les offices* qui se peuvent légitimement rendre, soit en honneur, soit en service, mais surtout à sustenter et servir nos père et mère en leurs nécessités » (O5 68). Quant à ceux qui représentent Dieu en qualité de « gouverneur et recteur des hommes et comme instruments de sa providence », nous leur devons également le respect et l'obéissance.

Dans certains cas, la justice risque de devenir injuste si on applique la loi inconsidérément. L'équité est la vertu qui fait « qu'une loi cède à l'autre selon que la raison le requiert ». La loi dit qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, mais je ne rendrai pas à un furieux son épée parce qu'il pourrait s'en servir pour tuer. François de Sales justifie la légitime défense : « Si le voleur attaque votre personne et vous le tuez pour votre juste défense, qui vous en peut blâmer » ? Il en donne même cette interprétation « égoïste » : « La loi de la conservation de notre propre vie précède celle de la conservation de la vie du prochain ». Il admet aussi la « juste vengeance » pour « punir les méchants et malfaiteurs, parce qu'il est raisonnable

qu'ils reçoivent de la peine pour leurs coulpes* » ; cette vengeance ne doit pas passer « à la cruauté par excès, ni à la lâcheté par défaut » (O5 71).

À l'égard de tous ceux qui nous ont fait du bien nous devons pratiquer la vertu de la gratitude. Cela consiste à rendre plus que vous n'avez reçu. « Rendre bienfait pour bienfait », « car si vous ne rendez que ce que vous avez reçu, il n'y a point de bienfait de votre part » (O5 70s).

La force

La vertu de force sert à « vaincre les difficultés qu'on sent à faire le bien et repousser le mal » (T11 15). C'est elle qui « gouverne l'appétit irascible » (O5 44), « bride et manie tous les mouvements de l'ire* » (T11 8). Elle est bien nécessaire, écrit l'auteur du *Traité*, parce que l'appétit sensuel est « à la vérité un sujet rebelle, séditieux, remuant : il faut confesser que nous ne le saurions tellement défaire, qu'il ne s'élève, qu'il n'entreprenne et qu'il n'assaille la raison » (T1 3). Quand la raison domine sur les passions, la colère fait place à la douceur, sa grande alliée. En effet, « l'âme raisonnable étant naturellement sujette à la raison, elle n'est sujette à la passion que par tyrannie ; et partant, quand la raison est accompagnée de la passion elle se rend odieuse, sa juste domination étant avilie par la société* de la tyrannie » (D3 8). Il y a des personnes qui sont dominées par la passion de la colère ; elles doivent se raisonner en écartant les faux prétextes :

> Il s'en trouve en effet qui disent : Il est vrai que je suis colère, mais que voulez-vous que j'y fasse ? c'est mon naturel. Qui ne voit la tromperie de notre amour-propre ? Comme si par la bonté de Dieu, il n'était pas en notre pouvoir de nous surmonter et vivre contre nos inclinations, et selon la raison qui nous enseigne qu'il ne les faut pas écouter (S3 150).

La force s'accompagne de la magnanimité, « une vertu qui nous porte et incline aux actions grandes et relevées » (O5 74s). La patience est aussi une dépendance de la force, car c'est grâce à elle que « nous modérons les tristesses et fâcheries qui nous arrivent des maux ordinaires en cette misérable vie mortelle : la mort des parents et amis, les bannissements, les pertes, les maladies, les injures et opprobres, et d'autres sortes d'afflictions de la vie mortelle » (O5 76). Quand le mal que nous endurons dure longtemps, la patience devient longanimité.

Enfin la force produit la persévérance et la constance. La persévérance est « une vertu par laquelle nous continuons et poursuivons un bien jusques à la fin, contre la difficulté et l'ennui* que longueur et durée d'un affaire ou entreprise peut apporter ». Mais on parle de constance quand « outre l'ennui* de la durée et longueur du temps, nous avons encore des autres obstacles et résistances extérieures qui s'opposent à la poursuite et continuation de nos exercices en la vertu et du dessein que nous avons fait pour le bien », comme par exemple « les oppositions des hommes, notre faiblesse, les murmurations*, les remontrances de ceux qui sont de contraire opinion » (O5 77s). C'est une vérité connue que là « où il y plus de difficulté, il y a plus de vertu » (S4 77).

La tempérance

La quatrième vertu cardinale est la tempérance, mais il arrive qu'elle occupe la première place comme dans ce passage du *Traité* : « Afin que l'esprit humain suive aisément les mouvements et instincts de la raison pour parvenir au bonheur naturel qu'il peut prétendre, vivant selon les lois de l'honnêteté, il a besoin : 1. de la tempérance, pour réprimer les inclinations insolentes de la sensualité » (T11 15). La tempérance, qui « gouverne l'appétit de convoitise » (O5 44) et « modère les passions qui y sont » (T11 8), modère le plaisir – François de Sales dit « la complaisance » – que nous prenons aux choses sensibles par le moyen de nos cinq sens corporels. En effet, si l'âme se passionne trop pour cette délectation et jouissance sensible, elle s'abaisse et se rend incapable de jouissances plus hautes.

La vigilance sur nos sens est donc de rigueur, principalement sur les deux sens du toucher et du goût, qui sont « plus grossiers, brutaux et impétueux » (O5 79). La tempérance les modère, sans les supprimer, « parce que notre nature a « besoin des plaisirs sensibles, soit pour la conservation particulière de chaque personne, soit pour la conservation de l'espèce et race humaine » (O5 79s). Mais ce serait « démentir la raison et violer ses lois de vouloir être sensuel en s'appliquant démesurément aux voluptés des sens ». Le duc de Mercœur fut un modèle de tempérance : « Il ne mangeait que comme par force et ne buvait presque que de l'eau. Il ne fut pas moins tempérant aux autres voluptés corporelles, dont il avait borné l'usage dans les lois d'un chaste mariage et par le devoir que les princes ont de

laisser çà-bas* de la postérité » (S1 414). Ce tableau, sans doute un peu forcé pour la circonstance – il s'agit d'une oraison funèbre – se colore de traits plus humains quand il dit ailleurs qu'« il faut prendre ce qui est requis pour maintenir la vie », et qu'il faut prendre aussi ce qui est « pour la bienséance » : « on jeûne quelquefois, et quelquefois on fait des festins ; on s'habille mieux une fois qu'autre » (O5 80s). La tempérance fait partie de ces « petites vertus » dont l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* dit que « toutes les actions de notre vie doivent être teintes » (D2 1).

Comme le plaisir du goût s'apparente à celui de parler, il existe aussi une tempérance dans les paroles : « Quelles brides ne faut-il pas mettre à la langue pour l'empêcher de courir par les rues comme un cheval échappé et d'entrer en la maison du prochain, voire même dans sa vie, ou pour la censurer et contrôler, ou bien pour lui ôter toujours un peu de l'estime que nous savons lui être due » (S3 189s) !

En conclusion, les quatre vertus cardinales sont comme des manifestations de cette lumière naturelle que nous fournit la raison. Dans la lettre au jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde », les conseils de François de Sales se résumaient en fait dans la pratique des quatre vertus cardinales : prudence dans le choix des amis et la fuite des jeux de hasard ; force des « âmes bien nées » et des « courages mâles » pour combattre la vanité et l'ambition ; justice manifestée dans la « douce et sincère courtoisie qui n'offense personne et oblige tout le monde » ; et enfin tempérance dans le manger, le dormir et les « délices corporelles ». La lettre de l'évêque au jeune homme ne manque pas non plus de conseils pour la vie spirituelle ni de marques d'affection, mais à la base de ce petit traité de l'éducation, il y a l'appel à la raison, pour qu'elle « fasse l'exercice de sa supériorité et de l'autorité qu'elle a de ranger les appétits sensuels » (L4 380)[8].

8 Beaucoup d'éducateurs ont insisté sur le rôle fondamental de la raison. Pour Don Bosco, le « système préventif » s'appuie sur « la raison, la religion et l'affection ». Voir P. Braido, *Prevenire, non reprimere*, p. 288.

Chapitre XVII

LE CŒUR : VOLONTÉ, AMOUR ET LIBERTÉ

Au centre et au sommet de la personne humaine François de Sales place le cœur, au point qu'il dira : « Qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme » (D3 23). Dans l'anthropologie salésienne, on ne peut que constater l'usage surabondant du terme et de la notion de cœur. Cela est d'autant plus surprenant que chez les humanistes du temps, tout imprégnés des conceptions et de la terminologie de l'antiquité, il ne semble pas qu'on puisse discerner une insistance particulière sur ce symbole. Pour une part, ce phénomène peut s'expliquer par l'usage commun, universel, pour désigner l'intériorité de la personne, spécialement sous l'aspect de la sensibilité. Par ailleurs, François de Sales est très débiteur envers la tradition biblique, où le cœur est considéré comme le siège des facultés les plus élevées de l'homme, telles que l'amour, la volonté et l'intelligence. Citant par exemple cette phrase du livre des *Proverbes*[1] : « Mon enfant, donne-moi ton cœur », il explique que « le cœur étant la source des actions, elles sont telles qu'il est » (D3 23). A ces considérations on pourrait peut-être ajouter les recherches contemporaines en anatomie à propos du cœur et de la circulation du sang. L'important pour nous est de rechercher la signification que François de Sales attribuait au cœur à partir de sa vision de l'homme, qui culmine dans la volonté, l'amour et la liberté.

1 Chapitre XXIII, verset 26.

La volonté, faculté maîtresse

Avec les facultés de l'esprit comme l'entendement et la mémoire, nous restions dans le domaine de la connaissance. Il s'agit maintenant d'entrer dans celui de l'agir, où s'exerce pleinement la vertu de prudence. En effet, « encore que l'arbre de la prudence ait ses racines en l'entendement, il a néanmoins ses fleurs et ses fruits de la volonté » : « L'on voit une quantité de gens extrêmement savants ès* choses morales et grands discoureurs de la pratique des vertus, qui en vérité n'ont nulle sorte de sagesse et prudence, parce qu'ils parlent et entendent bien en quoi consiste la vertu, mais ils ne la pratiquent nullement » (O5 52).

Cela s'appelle « être vertueux à la philosophique ». Aussi François de Sales invite-t- il le jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde » à ne pas « hanter » ces « fantômes de vertu », qui couvrent « leur mauvaise vie et humeurs par des cérémonieuses contenances et paroles » (L4 378).

Selon l'anthropologie scolastique qui était familière à l'évêque de Genève, la principale faculté de l'homme aurait pu être l'intellect. Il n'en est rien. Comme l'avaient fait saint Augustin et certains philosophes tels que Duns Scot[2], sans doute aussi sous l'influence de ses maîtres jésuites, François de Sales donna la première place à la volonté. C'est la volonté qui est le monarque de l'âme, « volonté toute noble », dit l'auteur de l'*Introduction* (D5 10), qui doit gouverner toutes les « puissances » de l'âme. La volonté désigne « l'appétit intellectuel ou raisonnable » de l'homme (T1 5), qui lui fait désirer et rechercher le bien qui lui agrée après réflexion. Il est significatif que le *Traité* s'ouvre sur le chapitre : « Que pour la beauté de la nature humaine Dieu a donné le gouvernement de toutes les facultés de l'âme à la volonté » (T1 1). Parmi toutes les facultés de l'esprit humain, la volonté libre de l'homme est la seule qui soit véritablement en son pouvoir :

> Nous ne sommes pas maîtres de notre fantaisie, puisque nous ne pouvons nous garantir d'un nombre presque infini d'illusions et imaginations qui nous surviennent ; il en faut dire autant de notre mémoire, car combien de fois voudrions-nous nous souvenir de plusieurs choses, et nous ne le pouvons faire, ou au contraire ne pas nous souvenir de beaucoup d'autres que nous ne pouvons oublier. Enfin, parcourez tant qu'il vous plaira tout ce qui

2 Le franciscain John Duns Scot (v. 1270-1308), qui enseigna à Oxford, Paris et Cologne, critiqua l'aristotélisme et le thomisme, affirmant la priorité de la volonté sur la raison.

> est en nous, vous ne trouverez qu'une seule petite partie dont nous soyons maîtres : c'est la volonté, laquelle nous possédons tellement que Dieu même n'a pas voulu s'en réserver le dessus, donnant à l'homme libre juridiction ou d'embrasser le mal ou de suivre le bien, si mieux il lui agrée (S4 397s).

Citant cette fois saint Thomas, François de Sales affirme que l'homme a « plein pouvoir sur toute sortes d'accidents et événements » et que « l'homme sage, c'est-à-dire l'homme qui se conduit par la raison, se rendra maître absolu des astres » (OEA VI 34)[3]. « Le troisième soldat de notre esprit et le plus fort de tous c'est la volonté, car nul ne peut surmonter la liberté de la volonté de l'homme ; Dieu même qui l'a créé ne veut en façon quelconque la forcer ni violenter » (S3 300).

L'âme humaine doit être gouvernée. L'auteur du *Traité* tient à démontrer que la volonté est la vraie ressource de la personne humaine, que c'est par elle et autour d'elle que se rassemblent en un tout harmonieux tous les éléments physiques et psychiques qui la composent. Mais son autorité s'exerce de manière très diverse, et l'obéissance qu'elle reçoit est très variable. L'exemple du père de famille tel que l'on concevait son rôle à l'époque, illustre son propos :

> Le père de famille conduit sa femme, ses enfants et ses serviteurs par ses ordonnances et commandements, auxquels ils sont obligés d'obéir, bien qu'ils puissent ne le faire pas ; que s'il a des serfs et esclaves, il les gouverne par la force, à laquelle ils n'ont nul pouvoir de contredire ; mais ses chevaux, ses bœufs, ses mulets, il les manie par industrie*, les liant, bridant, piquant, enfermant, lâchant (T12).

Ainsi certains de nos membres, si rien n'empêche leur mouvement, obéissent à la volonté sans problème : « Nous ouvrons et fermons la bouche, mouvons la langue, les mains, les pieds, les yeux et toutes les parties esquelles* la puissance de ce mouvement se trouve, sans résistance, à notre gré et selon notre volonté » (T1 2). La volonté a pouvoir sur le fonctionnement de nos cinq sens et sur nos puissances végétatives, mais il s'agit d'un pouvoir indirect : pour ne pas voir de mes yeux, je dois les détourner, ou les fermer ; pour pratiquer l'abstinence, je dois commander à me mains de ne pas fournir de nourriture à la bouche. Dans tous ces

3 François de Sales était probablement de l'avis de saint Thomas, qui pensait que les astres avaient une influence sur les passions humaines, mais que dans la mesure où l'homme dominait ses passions, il commandait même aux astres. Voir la *Summa theologiae*, prima pars, quaestio CXV, art. 4, ad tertium.

cas, la volonté emploie « l'industrie* et l'art ». Quant aux facultés supérieures de l'esprit, la mémoire, l'entendement et l'imagination, la volonté a pouvoir même sur elles, car c'est elle qui décide d'appliquer l'esprit à tel ou tel objet ou de le détourner de telle ou telle pensée, mais elle ne peut les manier et les réduire à l'obéissance sans difficulté, d'autant que l'imagination (ou fantaisie), qui intervient presque en toute occasion, a comme particularité d'être extrêmement « variante et volage » (T1 2).

Reste la question de l'appétit sensuel et de ses douze passions. Bien que celui-ci ait tendance à se comporter comme « un sujet rebelle, séditieux, remuant » (T1 3), la volonté toutefois peut et doit le dominer, même au prix d'une longue lutte :

> Sur tout ce peuple des passions sensuelles la volonté tient son empire, rejetant leurs suggestions, repoussant leurs attaques, empêchant leurs effets, et au fin moins*, leur refusant fortement son consentement, sans lequel elles ne peuvent l'endommager, et par le refus duquel elles demeurent vaincues, voire même à la longue, abattues, alangouries*, efflanquées, réprimées, et, sinon du tout mortes, au moins amorties ou mortifiées (T1 3).

Mais comment « fonctionne » la volonté ? La réponse est aisée si l'on se réfère au modèle salésien de la méditation ou oraison mentale, avec les trois « parties » qui la composent : les « considérations », les « affections » et les « résolutions ». Les premières consistent à réfléchir et à méditer sur un bien, une valeur ou une vérité. Cette réflexion produit normalement des affections, c'est-à-dire de grands désirs d'acquérir et de posséder ce bien ou cette valeur, et ces affections sont en mesure d'« émouvoir* la volonté » (L3 162). Mais la volonté, une fois « émue », doit produire des « résolutions ». Si les considérations relèvent clairement des facultés raisonnables de l'esprit (entendement, mémoire, sans oublier l'imagination), les affections et les résolutions font partie de ce que François de Sales appelle le « cœur ». Elles comportent un aspect passif et un aspect actif : le premier « nous remplit de complaisance, de bienveillance, d'élans, de souhaits, de soupirs et d'ardeurs spirituelles » ; le second « répand en nous la solide résolution, la fermeté de courage et l'inviolable obéissance requise pour effectuer les ordonnances de la volonté de Dieu » (T6 1).

Les « affections » mettent la volonté en mouvement

La volonté, étant considérée par François de Sales comme un « appétit », est une « faculté affective » (T1 8). Mais c'est un appétit raisonnable, et non pas sensible ou sensuel. L'appétit produit des mouvements, mais alors que les mouvements de l'appétit sensible sont ordinairement appelés « passions », ceux de la volonté sont appelés « affections », en tant qu'ils « affectent » ou « émeuvent* » la volonté. François de Sales appelle aussi les premiers « passions du corps » et les seconds « affections du cœur » (T6 13). Les affections sont les mêmes que les passions, mais elles sont situées à un niveau plus élevé, celui de la raison et de la volonté. En s'élevant du domaine du sensible à celui de la raison, les douze passions de l'âme se transforment en affections raisonnables. L'auteur du *Traité* en énumère quelques-unes pour montrer que tout homme est capable d'éprouver des affections vraiment dignes d'estime :

> Les philosophes et païens ont *aimé* aucunement* Dieu, leurs républiques, la vertu, les sciences ; ils ont *haï* le vice, *espéré* les honneurs, *désespéré* d'éviter la mort ou la calomnie, *désiré* de savoir, voire même d'être bienheureux après leur mort ; se sont *enhardis* pour surmonter les difficultés qu'il y avait au pourchas* de la vertu, ont *craint* le blâme, ont *fui* plusieurs fautes, ont *vengé* l'injure* publique, se sont *indignés* contre les tyrans, sans aucun intérêt propre (T1 5).

Dans les modèles de méditations qu'il propose dans l'*Introduction* (D1 9-18), l'auteur invite Philothée au moyen d'une série d'expressions fortes et significatives à cultiver toutes les formes d'affections volontaires : l'*amour* du bien (« tourner son cœur vers », « s'affectionner », « embrasser », « s'attacher », « se joindre », « s'unir ») ; la haine du mal (« détester », « rompre la liaison », « fouler au pied ») ; le *désir* (« aspirer », « implorer », « invoquer », « supplier ») ; la *fuite* (« mépriser », « se séparer », « s'éloigner », « renoncer », « abjurer ») ; l'*espoir* (« sus donc ! ô mon cœur ») ; le *désespoir* (« oh ! que mon indignité est grande ! ») ; la *joie* (« jouir », « se complaire ») ; la *tristesse* (« s'affliger », « se confondre », « s'abaisser », « s'humilier ») ; la *colère* (« reprocher », « pousser dehors », « déraciner ») ; la *crainte* (« trembler », « épouvanter son âme ») ; le *courage* (« encourager », « fortifier ») ; et enfin le *triomphe* (« exalter », « glorifier »). Ces affections se développent en nous de deux façons, semble suggérer l'auteur : ou bien elles naissent spontanément à

la suite des considérations, ou bien nous les faisons naître en nous par un acte de la raison et de la volonté, nous les « excitons » (D1 11).

Les stoïciens, qui niaient les passions – en quoi ils avaient tort – admettaient cependant l'existence de ces affections raisonnables, qu'ils appelaient « eupathies » ou bonnes passions. Ils disaient « que le sage ne convoitait pas, mais voulait ; qu'il n'avait point de liesse, mais de joie ; qu'il n'avait point de crainte, mais de prévoyance et précaution ; en sorte qu'il n'était ému sinon pour la raison et selon la raison » (T1 5).

Certaines de nos « affections » sont dites « naturelles », fondées sur l'expérience de nos sens, comme celles qui nous font désirer « d'avoir la santé, les provisions* requises au vêtir et à la nourriture, les douces et agréables conversations* ». Il y en a d'autres qui sont appelées « raisonnables », comme celles qui nous font rechercher « la tranquillité du cœur, les vertus morales, le vrai honneur, la contemplation philosophique des choses éternelles » (T1 5). D'autres sont dites chrétiennes, comme celles que fait naître en nous l'enseignement sublime de l'Évangile, et d'autres enfin surnaturelles, parce qu'elles se fondent sur la beauté de la foi, de l'espérance et de l'amour de Dieu. Comme on le voit, François de Sales distingue toujours soigneusement les différents niveaux de l'expérience humaine.

Au plan moral et spirituel, il distingue aussi entre les affections « bonnes » et les affections « déréglées », et il accorde une grande attention à celles qui sont « inutiles, superflues et dangereuses ». Il y a en effet des actions qui en soi ne sont nullement « choses mauvaises ains* indifférentes », telles que « les jeux, les bals, les festins, les pompes*, les comédies », mais quand on s'y « affectionne » et qu'elles créent en nous une dépendance, elles deviennent « chose nuisible et périlleuse » (D3 23) :

> Prenez garde, Philothée, de ne point attacher votre affection à tout cela ; car pour honnête que soit une récréation, c'est vice d'y mettre son cœur et son affection. Je ne dis pas qu'il ne faille prendre plaisir à jouer pendant que l'on joue, car autrement on ne se récréerait pas ; mais je dis qu'il ne faut pas y mettre son affection pour le désirer, pour s'y amuser* et s'en empresser (D3 31).

En outre, personne n'est exempt de certaines affections qu'il faut surveiller, comme on doit le faire pour les inclinations et les passions. Saint Augustin avait comme sa mère une « inclination et affection » pour les ivrogneries et gourman-

dises (S4 104). Il faut veiller à ne pas se laisser « empoisonner » par de mauvaises affections (D2 20), ni par « les vains amusements et passe-temps » qui « se représenteront à votre cœur pour l'appâter et faire retourner de leur côté » (D4 2). Nos affections sont si précieuses, disait François de Sales aux filles de la Visitation, « qu'il faut bien prendre soin de ne les loger pas en des choses inutiles » (PL 1037).

Dans le processus décisionnel, la reconnaissance du rôle des affections paraît indispensable. Il est significatif que la méditation, qui doit déboucher sur les résolutions, leur accorde une place centrale. Dans certains cas, explique l'auteur de l'*Introduction*, on pourra presque se passer de considérations ou les abréger, mais les affections ne pourront jamais manquer parce que ce sont elles qui motivent les résolutions. Dès que survient une affection bonne, conseillait-il, « il faut lui lâcher la bride, sans suivre la méthode que je vous ai donnée ; car bien que pour l'ordinaire, la considération doit précéder les affections et résolutions, si* est-ce que [...] vous ne devez pas rechercher la considération, puisqu'elle ne se fait que pour émouvoir* l'affection » (D2 8).

L'amour, première et principale « affection »

Pour François de Sales, l'amour arrive toujours en premier, tant dans la liste des passions que dans celle des affections. Qu'est-ce que l'amour ? demandait Jean-Pierre Camus à son ami, M. de Genève, qui lui répondit : « L'amour est la première passion de notre appétit sensitif, et la première affection du raisonnable, qui est notre volonté ; si bien que notre volonté n'est autre chose que l'amour du bien, et l'amour c'est vouloir le bien »[4].

L'amour gouverne les autres affections et entre le premier dans le cœur : « La tristesse, la crainte, l'espérance, la haine et les autres affections de l'âme n'entrent point dans le cœur que l'amour ne les y tire après soi » (T6 13). Dans le sillage de saint Augustin, pour qui « vivre, c'est aimer », François de Sales explique que les onze autres affections que ressent le cœur humain dépendent de lui : « L'*amour* est la vie de notre cœur [...]. Toutes nos affections suivent notre amour, et selon icelui* nous *désirons*, nous nous *délectons*, nous *espérons* et *désespérons*, nous *craignons*,

4 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie I, section 31.

nous nous *encourageons*, nous *haïssons*, nous *fuyons*, nous nous *attristons*, nous entrons en colère, nous *triomphons* » (T11 20).

Curieusement, la volonté a d'abord une dimension passive, alors que l'amour est la puissance active qui meut et qui émeut. La volonté ne parvient à se décider que mue par un mobile prédominant : l'amour. Si l'on prend l'exemple du fer attiré par l'aimant[5], il faudra dire que la volonté est le fer, mais l'amour est l'aimant :

> Considérons, de grâce, la pratique d'un amour insensible entre l'aimant et le fer ; car c'est la vraie image de l'amour sensible et volontaire duquel nous parlons[6]. Le fer donc a une telle convenance avec l'aimant, qu'aussitôt qu'il en aperçoit la vertu il se retourne devers* lui ; puis il commence soudain à se remuer et démener par des petits tressaillements, témoignant en cela la complaisance qu'il ressent, en suite de laquelle il s'avance et se porte vers l'aimant, cherchant tous les moyens qu'il peut pour s'unir avec icelui*. Ne voilà pas toutes les parties d'un vif* amour bien représenté en ces choses inanimées (T1 7) ?

Pour illustrer le dynamisme de l'amour, l'auteur du *Traité* utilise également l'image de l'arbre[7]. Avec une précision de botaniste, il analyse les « cinq principales parties » de l'amour, qui est « comme un bel arbre, duquel la racine est la convenance de la volonté au bien, le pied en est la complaisance, sa tige c'est le mouvement ; les recherches, poursuites et autres efforts en sont les branches, mais l'union et jouissance en est le fruit » (T1 7).

Au départ, il y la « convenance » de la volonté avec le bien. La *convenance,*

---

5 François de Sales semble avoir été fasciné par la « vertu secrète et très admirable » de l'aimant (T7 14), dont le nom même rappelait celle de l'amour. En 1600 l'Anglais William Gilbert avait publié le premier traité touchant les phénomènes magnétiques (*De magnete*). On lui doit l'invention de l'adjectif *électrique*. Frappé par l'attraction terrestre, il assimila la terre à un gigantesque aimant.

6 Noter que « l'amour sensible » est l'amour-passion, qui est indépendant de la volonté, et que l'amour volontaire désigne l'amour comme « affection » dépendant de la volonté libre.

7 La division en cinq éléments du mouvement de l'amour provient du *De anima et vita* de Juan Luis Vivès, d'après Königbauer. François de Sales aurait emprunté à l'humaniste espagnol également le thème de la convenance et de l'union comme fruit, ainsi que celui de la relation entre la volonté et l'amour. Il s'est séparé de lui à propos de la complaisance. La conception de l'amour est plus dynamique que chez ses prédécesseurs. Voir L. Königbauer, *Das Menschenbild bei Franz von Sales,* p. 164-174.

qui fait que deux choses ou deux personnes se rencontrent et « vont ensemble », ne réside pas en général dans la ressemblance, mais plutôt dans la dissemblance, comme le montre la « convenance » qui existe entre le fer et l'aimant, entre l'abeille et le miel, entre le médecin et le malade, entre le savant et l'apprenti, entre le vieillard et l'enfant. Celui qui n'a pas est attiré par celui qui a, et inversement. Ensuite, la convenance produit la complaisance, en d'autres mots le plaisir. Dès que j'aperçois le bien qui m'attire, j'en éprouve du plaisir et de la joie. La *complaisance* a un rôle fondamental, car c'est elle qui met l'amour en mouvement :

> La complaisance est le premier ébranlement ou la première émotion* que le bien fait en la volonté. [...] Le bien empoigne, saisit et lie le cœur par la complaisance, mais par l'amour il le tire, conduit et amène à soi ; par la complaisance il le fait sortir, mais par l'amour il lui fait faire le chemin et le voyage ; la complaisance, c'est le réveil du cœur, mais l'amour en est l'action. [...] Et comme l'abeille naissant dedans le miel, se nourrit du miel et ne vole que pour le miel, ainsi l'amour naît de la complaisance, se maintient par la complaisance et tend à la complaisance (T1 7).

À partir de la complaisance se déploie une force, une énergie qui met tout l'être en mouvement. Le mouvement provoque une *recherche* du bien qu'il a découvert. Enfin, comme le proclame le titre d'un chapitre du *Traité*, « l'amour tend à l'*union* » (T1 9).

L'amour s'impose à la volonté elle-même. Telle est la force de l'amour qu'à celui qui aime rien n'est difficile, « *amanti nihil difficile* » (S1 110) ; mieux encore, « à l'amour rien n'est impossible » (S3 40). « L'amour est fort comme la mort », répète François de Sales avec le *Cantique des Cantiques* ; ou plutôt « l'amour, plus fort que la mort, amollit, attendrit et fait fondre les cœurs encore bien plus promptement que toutes les autres passions » (T6 12). À tout bien considérer, l'homme ne vaut que par l'amour et toutes les puissances et facultés humaines tendent vers lui, spécialement la volonté : « Dieu ne veut l'homme que pour l'âme, ni l'âme que pour la volonté, ni la volonté que pour l'amour » (D3 18). Pour parler de l'amour, apparaît encore une fois l'image de l'horloge : « L'amour est la vie de notre cœur ; et comme le contrepoids donne le mouvement à toutes les pièces d'un horloge, aussi* l'amour donne à l'âme tous les mouvements qu'elle a » (T11 20).

Mais qui, en fin de compte, aura le dessus : la volonté ou l'amour ? Pour expliquer sa pensée, l'auteur du *Traité* utilise l'image des relations entre l'homme et la

femme, telles qu'elles étaient vécues et codifiées en son temps :

> [La volonté] est donc maîtresse sur les amours, comme une demoiselle sur les amants* qui la recherchent, parmi lesquels elle peut élire celui qu'elle veut. Mais tout ainsi qu'après le mariage elle perd sa liberté, et de maîtresse devient sujette à la puissance du mari, demeurant prise par celui qu'elle a pris, de même la volonté qui choisit l'amour à son gré, après qu'elle en a embrassé quelqu'un, elle demeure asservie sous lui (T1 4).

L'exemple cité montre l'importance du choix, voire la difficulté du choix entre les amants* qui recherchent la demoiselle. Il y a tant d'amants*, d'amours et d'affections qui se proposent à notre désir ! C'est de cette multiplicité d'affections contrastées que naît presque toujours le combat intérieur, non seulement entre les affections du cœur et les passions du corps, mais aussi entre les différentes sortes d'affections qui se disputent notre cœur. Reste qu'il y a une différence entre la volonté et la femme qui se marie : la volonté peut toujours changer et éventuellement corriger l'objet de son amour. C'est là sa liberté, qui est aussi l'enjeu d'un combat.

Le combat intérieur et le choix de la liberté

Vouloir, c'est choisir. Quand l'homme est un enfant, il est encore entièrement dépendant et incapable de choisir, mais bientôt les choix s'imposent :

> Les enfants ne sont ni bons ni mauvais, car ils ne sont non plus capables de choisir le bien que le mal. Ils marchent pendant leur enfance comme ceux qui sortant d'une ville vont tout droit quelque temps ; mais au bout de ce peu de temps ils trouvent que le chemin se fourche et partage en deux ; il est à leur pouvoir de prendre à droite ou à gauche, selon que bon leur semble, pour aller où ils désirent (S3 132).

D'ordinaire, les choix sont difficiles parce qu'ils supposent que l'on renonce à un bien pour un autre. Il existe en effet diverses formes de l'amour, entre lesquelles il faudra établir des priorités : « Il y a un amour paternel, filial, fraternel, nuptial, de société, d'obligation, de dépendance, et cent autres, qui sont tous différents en excellence, et tellement proportionnés à leurs objets qu'on ne peut bonnement les adresser* ou approprier aux autres » (T10 6). Mais le plus souvent le cœur est

partagé « entre les affections de la partie inférieure de son âme et les résolutions de la supérieure » (L3 28s). Les exemples sont innombrables :

> Un père, envoyant son fils en cour ou aux études, ne laisse pas de pleurer en le licenciant*, témoignant qu'encore qu'il veuille selon la portion supérieure le départ de cet enfant pour son avancement à la vertu, néanmoins selon l'inférieure il a de la répugnance à la séparation ; et quoiqu'une fille soit mariée au gré de son père et de sa mère, si* est- ce que prenant leur bénédiction elle excite les larmes, en sorte que la volonté supérieure acquiesçant à son départ, l'inférieure montre de la résistance (T1 11).

D'ordinaire, le choix devra se faire entre ce que l'on sent et ce que l'on veut, car il y a une grande différence entre sentir et consentir. Le jeune homme tenté par une « impudique femme », dont parlait saint Jérôme, avait l'imagination « extrêmement occupée de cette présence des objets voluptueux » (D4 4), mais il surmonta l'épreuve par un pur acte de la volonté supérieure. La volonté, assiégée de toute part et sommée de donner son consentement, a résisté à la passion sensuelle. Le choix s'impose également face aux autres passions et affections : « Foulez aux pieds vos sentiments, vos défiances, vos craintes, vos aversions », conseille-t-il à une de ses dirigées, lui demandant de prendre « le parti de l'inspiration et de la raison contre celui de la nature et de l'aversion » (L9 314). Les choix les plus radicaux et les plus difficiles concernent l'orientation de toute la vie ; c'est pourquoi l'auteur de l'*Introduction* propose deux *Méditations* qui se feront « par manière d'élection* et choix » (D1 17s).

L'amour emploie les forces de la volonté pour gouverner toutes les facultés et toutes les passions. Ce sera un « amour armé » et cet « amour armé, parvenu jusques au zèle, asservira nos passions » (T11 20). Cette volonté libre « réside en la suprême et plus spirituelle partie de l'âme », et elle « ne dépend d'autre que de son Dieu et de soi- même ; et quand toutes les autres facultés de l'âme sont perdues et assujetties à l'ennemi, elle seule demeure maîtresse de soi-même pour ne consentir point » (L3 10). Dès l'âge de onze ans, François avait pris conscience que l'amour était ambigu ; il s'était dit à lui-même : « Tu es enclin au mal, la compagnie des méchants te va perdre »[8].

Mais le choix n'est pas seulement dans l'objectif que l'on poursuit, il est aussi

8 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 9.

dans l'intention que l'on donne à l'action. C'est un aspect auquel François de Sales est très sensible parce qu'il touche la qualité de notre agir. En effet, la fin que l'on poursuit donne son sens à l'action. On peut décider une action pour une quantité de motifs. A la différence des animaux, « l'homme est tellement maître de ses actions humaines et raisonnables qu'il les fait toutes pour quelque fin » ; il peut même changer la fin naturelle d'une action ou lui ajouter une fin secondaire, « comme quand, outre l'intention de secourir le pauvre à laquelle l'aumône tend, il ajoute l'intention d'obliger l'indigent à la pareille » (T11 13). Chez les païens, les intentions étaient rarement désintéressées : ils « ne travaillaient presque que pour l'honneur, ainsi que dit saint Augustin, ou pour quelque autre prétention* fort légère » ((T11 1). Elles peuvent être contaminées « par l'orgueil, la vanité, l'intérêt temporel, ou par quelque autre mauvais motif » (T11 11). Il y a des « conversations* » qui sont mauvaises pour la simple raison qu'elles « se font pour quelque mauvaise intention » (D3 24). Parfois « nous faisons contenance* de vouloir être les derniers et assis au bas bout de la table, mais c'est afin de passer plus avantageusement au haut bout » (D3 5).

« Purifions donc, Théotime, tant que nous pourrons, toutes nos intentions » (7X1 14), demande l'auteur du *Traité*. L'intention bonne « anime » les plus petites actions et les simples gestes du quotidien (T12 6). En effet, « ce n'est pas par la multiplicité des choses que nous faisons que nous parvenons à la perfection, ains* c'est par la perfection et pureté d'intention avec laquelle nous les faisons » (PL 1092). Il ne faut pas perdre courage car « on peut toujours redresser son intention, la bonifier et la rendre meilleure » (S3 207).

Le fruit de la volonté : les « résolutions »

Après avoir mis en lumière le caractère passif de la volonté, dont la première propriété est de se laisser attirer par un bien que la raison lui propose, il faut en montrer l'aspect actif. François de Sales attache une grande importance à la distinction entre volonté affective et volonté effective, comme entre l'amour affectif et l'amour effectif. L'amour affectif ressemble à l'amour d'un père pour le cadet, « un petit mignon encore tout enfant, de bonne grâce », tandis que l'amour qu'il témoigne pour l'aîné, « homme fait, brave et généreux* soldat », est d'une autre

sorte : « Celui-ci donc est aimé de l'amour effectif, et le petit de l'amour affectif » (PL 1206). De même, en parlant de « la constance de la volonté », François de Sales affirme qu'on ne peut se contenter d'une « constance sensible » ; il faut une constance « qui soit en la partie supérieure de l'esprit, et qu'elle soit effective » (PL 1238).

La volonté en effet doit produire des « résolutions », sous peine d'être vide et inefficace. Il arrive un moment où il ne faut plus « spéculer avec l'entendement », mais « raidir la volonté » (L3 161). « Que notre âme soit triste, joyeuse, en douceur, en amertume, en paix, en trouble, en clarté, en ténèbres, en tentations, en repos, en goût, en dégoût, en sécheresse, en tendreté, que le soleil la brûle ou que la rosée la rafraîchisse » (D4 13), une volonté forte ne se laisse pas facilement détourner de ses résolutions. Soyons « invariables en nos résolutions », demande l'auteur de l'Introduction (D4 1). C'est la faculté maîtresse qui donne sa valeur à la personne : « Tout le monde ensemble ne vaut pas une âme, et une âme ne vaut rien sans nos résolutions » (D5 14).

Ce mot de « résolution » indique une décision qui intervient à la fin d'un processus qui a mis en jeu l'entendement avec sa capacité de discernement et le cœur au sens d'une affectivité qui se laisse mouvoir par un bien qui attire. Dans la « protestation authentique » que l'auteur de l'*Introduction* invite Philothée à prononcer, il est dit : « Ceci est ma volonté, mon intention et ma résolution inviolable et irrévocable, laquelle j'avoue et confirme sans réserve ni exception » (D1 20). Une méditation, qui ne serait pas suivie d'actes concrets, ne servirait à rien :

> Il faut surtout, Philothée, qu'au sortir de votre méditation vous reteniez les résolutions et délibérations que vous aurez prises, pour les pratiquer soigneusement ce jour-là. C'est le grand fruit de la méditation, sans lequel elle est bien souvent, non seulement inutile, mais nuisible, parce que les vertus méditées et non pratiquées enflent l'esprit et le courage, nous étant bien avis que nous sommes tels que nous avons résolu et délibéré d'être, ce qui est sans doute véritable si les résolutions sont vives* et solides (D2 8).

Dans les dix *Méditations* proposées à titre de modèles dans la première partie de l'*Introduction*, on trouve des expressions fréquentes comme : « je veux », « je ne veux plus », « oui je pratiquerai les inspirations et conseils », « je ferai tout ce que je pourrai », « je veux faire ceci ou cela », « je ferai tel et tel effort », « je ferai telle et telle chose », « je choisis », « je veux prendre parti », ou encore « je veux prendre

le soin requis ». La volonté chez saint François de Sales, si elle a souvent un aspect passif, se montre ici dans tout son dynamisme extrêmement actif. Ce n'est donc pas sans raison qu'on a pu parler de volontarisme salésien[9].

Au plan moral et spirituel, qui est celui qui intéresse principalement notre auteur, le premier exercice de la volonté consiste à la « purger des affections déréglées et désordonnées » et à la « parer » d'affections bonnes et de désirs excellents (O5 215). Parmi les exercices que le jeune François s'était proposé à Padoue, le plus important concernait la volonté : « Je conforterai et confirmerai le plus qu'il me sera possible ma volonté au bien et au propos de ne jamais offenser mon Créateur » (O1 33). La volonté, en effet, est souvent tiraillée de tous côtés et ne réussit pas à se décider.

Une confusion fréquente est celle qui identifie volonté et caprice : « C'est grand cas* des personnes libertines et qui ne veulent point avoir d'autres lois que celles que la propre volonté leur dicte » (S3 311). Un grand ennemi de la volonté est la routine, l'entraînement passif, la coutume. Le fondateur de la Visitation recommandait aux sœurs d'avoir conscience des gestes qu'elles faisaient et d'éviter de les accomplir de façon mécanique :

> Qu'elles aient la volonté conforme aux bonnes actions extérieures qu'elles feront, soit petites ou grandes ; que rien ne se fasse par coutume, mais par élection* et application de la volonté ; et si quelquefois l'action extérieure prévient* l'affection intérieure, à cause de l'accoutumance, qu'au moins l'affection la suive de près (PL 1005).

Un autre point important est la vérification des résolutions ou décisions prises, ou, si l'on veut, l'évaluation de l'action. Le matin on prévoit « quelles affaires, quels commerces* et quelles occasions » pourront se présenter, « quelles tentations » pourront survenir, et l'on se prépare « par une sainte résolution » à employer les meilleurs moyens disponibles (D2 10) ; et à la fin de chaque journée, « on examine comme* on s'est comporté en toutes les heures du jour ; et pour faire cela plus

9 On voit combien l'accusation de quiétisme qui sera portée contre François de Sales ne peut se justifier au vu des textes. La querelle du quiétisme éclata à la fin du XVIIe siècle. Les partisans de cette doctrine mystique faisaient consister la perfection chrétienne dans un état continuel de quiétude et d'union avec Dieu, où l'âme devient indifférente aux œuvres à accomplir et même à son propre salut. Certains partisans de cette théorie prétendaient s'appuyer sur les écrits de saint François de Sales.

aisément, on considérera où, avec qui, et en quelle occupation on a été » (D2 11). Chaque année est prévu un examen plus approfondi, qui doit porter en particulier sur les passions et les affections. L'image du musicien qui accorde son instrument vient ici à propos : « Comme un joueur de luth pinçant toutes les cordes, celles qu'il trouve dissonantes il les accorde, ou les tirant ou les lâchant, ainsi, après avoir tâté l'amour, la haine, le désir, la crainte, l'espérance, la tristesse et la joie de notre âme, si nous les trouvons mal accordées à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pourrons les accorder, moyennant sa grâce et le conseil de notre père spirituel » (D5 7). Mais l'image qui illustre le mieux cette démarche est celle de l'horloger :

> Il n'y a point d'horloge, pour bon qu'il soit, qu'il ne faille remonter ou bander deux fois le jour, au matin et au soir, et puis, outre cela, il faut qu'au moins une fois l'année l'on le démonte de toutes pièces, pour ôter les rouillures qu'il aura contractées, redresser les pièces forcées et réparer celles qui sont usées. Ainsi celui qui a un vrai soin de son cher cœur doit le remonter en Dieu au soir et au matin, par les exercices marqués ci-dessus ; et outre cela, il doit plusieurs fois considérer son état, le redresser et accommoder ; et enfin, au moins une fois l'année, il le doit démonter, et regarder par le menu toutes les pièces, c'est-à-dire toutes les affections et passions d'icelui*, afin de réparer tous les défauts qui y peuvent être (D5 1).

Il conclut en assurant Philothée : « Cet exercice réparera vos forces abattues par le temps, échauffera votre cœur, fera reverdir vos bons propos et refleurir les vertus de votre esprit (D5 1).

François de Sales, éducateur du cœur humain

François de Sales a été considéré comme un « admirable éducateur de la volonté »[10].

10 Les Éditeurs, *Saint François de Sales étudié dans ses lettres*, in OEA XXI, p. XCI. Les auteurs mettent en lumière la méthode salésienne consistant à rendre la volonté humaine de plus en plus souple et désengagée pour la faire coïncider avec la volonté de Dieu. Un autre aspect consiste à montrer cette éducation à la radicalité des choix. Voir aussi F. Vincent, *Saint François de Sales, directeur d'âmes : l'éducation de la volonté*, Paris, Beauchesne 1923.

Dire qu'il fut un admirable éducateur du cœur humain signifie à peu près la même chose, si l'on y ajoute la nuance affective qui s'attache à la conception salésienne du cœur. Lui-même, nous l'avons vu, n'a négligé aucune des composantes de l'être humain : le corps avec tous ses sens, l'âme avec toutes ses passions, l'esprit avec toutes ses facultés, notamment intellectuelles. Mais ce qui lui importe surtout, c'est le cœur humain, à propos duquel il écrivait à une de ses correspondantes : « Il faut donc bien soigneusement cultiver ce cœur bien-aimé et ne rien épargner de ce qui peut être utile à son bonheur » (L7 166).

Or le cœur de l'homme est « inquiet », selon le mot de saint Augustin, parce qu'il est rempli de désirs inassouvis. Il semble n'avoir jamais ni « repos ni tranquillité » (S4 19). Aussi François de Sales propose-t-il une éducation des désirs. A. Ravier a même parlé d'un « discernement ou d'une politique du désir »[11]. En effet, le principal ennemi de la volonté, « c'est la multitude des désirs que nous avons de ceci et de cela. Bref, notre volonté est si pleine de prétentions* et de desseins que bien souvent elle ne fait rien que s'amuser* à les regarder l'un après l'autre, ou bien tous à la fois, au lieu de s'occuper à en faire réussir* quelques-uns des plus profitables » (S3 300). Quelle attitude faut-il avoir devant la multitude des désirs et la dispersion des projets ?

> Si vous ne commencez à mettre en exécution quelques-uns de ces désirs, ils se multiplieront toujours et s'embarrasseront avec votre esprit en sorte que vous ne saurez comme* vous en démêler (L2 181).

« Notre volonté affectionne moins fort quand elle aime plusieurs choses ensemble ; ses désirs et ses vouloirs sont moins violents et ardents quand elle en a davantage » (S4 237). La solution est obvie: éviter «la multitude de désirs qui fait des obstructions en votre esprit » (L2 384). Il faut donc régler les désirs et abandonner les désirs inutiles : je crains, écrit M. de Genève à la baronne de Chantal, « que nous nous amusions* tant à ces désirs qui ne nous sont pas nécessaires, que nous nous laissions pas assez de place en notre esprit pour les désirs qui nous sont plus requis et plus utiles » (L3 21).

---

11 Voir François de Sales, *Correspondance: les lettres d'amitié spirituelle,* édition établie et annotée par André Ravier, « Bibliothèque européenne », s.l., Desclée de Brouwer 1980, p. 797.

Ce sont les jeunes gens qui sont le plus sujets à la force et à la multiplication des désirs. Tout dépend de la manière dont ils entendent gérer cette énergie. « Si un jeune homme désire fort d'être pourvu de quelque office* avant que le temps soit venu, de quoi, je vous prie, lui sert ce désir » (D3 37) ? Le réalisme commande que l'on ne s'amuse pas aux désirs vains, inutiles ou encore malfaisants. Il faut cultiver son esprit « tel qu'il est ». Il y a en effet une sorte de « bienséance de la volonté » comme il y a une bienséance du maintien extérieur, expliquait le fondateur aux filles de la Visitation à propos de la « seconde modestie » (PL 1048). Quand l'esprit se laisse aller à une curiosité immodérée, la volonté risque de s'enflammer de désirs multiples et inefficaces, comme il arrive souvent dans le domaine spirituel :

> La volonté qui n'est pas retenue par la modestie passe d'un sujet à un autre pour s'émouvoir à aimer Dieu et à désirer plusieurs moyens pour le servir, et cependant il ne faut point tant de choses. Mieux vaut s'attacher à Dieu comme Madeleine, se tenant à ses pieds, lui demandant qu'il nous donne son amour, que de penser comme* et par quel moyen nous le pourrons acquérir. Cette modestie retient la volonté resserrée en l'exercice et dans les moyens de son avancement en l'amour de Dieu, selon la vocation en laquelle nous sommes (PL 1048).

Ce qui est dit ici de l'amour de Dieu peut être fort bien appliqué à n'importe quel bien recherché par la volonté et devenu de ce fait objet de désir. Mieux vaut s'attacher à un désir bon et le faire fructifier, que de courir après une foule de désirs à satisfaire. Dans la scène évangélique de Béthanie, Marie est le modèle de la poursuite d'un désir qui porte du fruit, tandis que Marthe représente l'agitation inutile provoquée par une multiplicité de désirs qui la tiraillent en tout sens.

En conclusion, François de Sales peut être considéré comme un éducateur du cœur humain, non pas tant parce qu'il a exalté la puissance de la volonté, mais au sens où il a nourri cette faculté de motivations et d'idéaux attractifs, capables de mettre en branle la liberté humaine. Pour être efficace en effet, l'éducation, comme d'ailleurs toute forme d'intervention à l'égard d'autrui, doit toucher le grand ressort de la personne : il faut « émouvoir* la volonté » (L2 313), en l'attirant au bien, à la vérité et à la beauté, en somme lui proposer des valeurs et les faire désirer. Un bon pédagogue sait que pour amener son élève au but qu'il lui propose, que ce soit le savoir ou la vertu, il est indispensable de lui présenter un projet qui mobilise ses énergies. François de Sales se révèle un maître dans l'art de la motivation quand il

enseigne à sa « fille », Jeanne de Chantal, une de ses maximes favorites : « Il faut tout faire par amour et rien par force » (L2 359). Dans le *Traité* il affirme que « la délectation ouvre le cœur comme la tristesse le resserre » (T8 1). Car l'amour est la vie du cœur.

L'autre aspect de cette éducation du cœur concerne les résolutions : « Il faut se résoudre et déterminer », il ne « faut plus par après révoquer en doute notre choix, mais le cultiver et soutenir », et « bien que les difficultés, tentations et diversités d'événements qui se rencontrent au progrès de l'exécution de notre dessein, nous pourraient donner quelque défiance d'avoir bien choisi, il faut néanmoins demeurer ferme et ne point regarder tout cela » (T8 14). Au jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde » l'évêque de Genève souhaitait « un cœur vigoureux » et « un cœur généreux* », qui sache gouverner ses désirs (L4 379).

Ces deux dimensions, affective et effective, de la volonté, se retrouvent souvent mélangées l'une avec l'autre chaque fois que François de Sales parle du cœur humain, c'est-à-dire très souvent. Il veut un cœur doux et paisible, pur, indifférent, un « cœur nu des affections » incompatibles avec notre vocation (L4 232), un cœur « droit » (S2 183), « étendu et sans aucune contrainte » (L3 38). Il n'aime pas la « tendreté de cœur » qui est recherche de soi et demande la « fermeté de cœur » dans l'action (L4 85). « À cœur vaillant, rien [d'] impossible », écrit-il à une dame pour l'encourager à ne jamais quitter « le train* des saintes résolutions » (L11 20). Il veut un « cœur d'homme » (L3 75), en même temps qu'un cœur « souple, maniable et soumis, aisé à condescendre en toutes choses loisibles*, et à monter en toute entreprise par obéissance et charité » (PL 1009), un « cœur doux à l'endroit du prochain et humble à l'endroit de son Dieu » (L3 59), « généreusement* relevé » et « toujours humble », « doux et paisible » (L11 35). Une de ses « béatitudes » est : « Bienheureux sont les cœurs ployables, car ils ne rompront jamais » (PL 1009). Soyons sur nos gardes, car nous ressemblons bien souvent aux perdrix de Paphlagonie : « Nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en notre endroit, et un cœur dur, sévère, rigoureux envers le prochain » (D3 36). Il faut le rectifier sans cesse : « Vous serez toute votre vie imparfaite, et y aura toujours beaucoup à corriger », écrit-il à une de ses dirigées (L10 215). Il faut « fortifier son cœur contre les tentations » (D4 10). Quand le cœur est en proie à l'inquiétude, il est important de lui faire retrouver la paix, parce que « notre cœur étant troublé et inquiété en soi-même perd la force de maintenir les vertus qu'il avait acquises, et quant* et quant

le moyen de résister aux tentations de l'ennemi » (D4 11). Une recommandation importante est celle « d'avoir une continuelle et inviolable égalité de cœur en une si grande inégalité d'accidents » (D4 13). Pour garder l'équilibre « mortifiez-le en ses joies, et le réjouissez en ses mortifications » (L4 87).

En fin de compte, l'éducation de la volonté vise à la pleine maîtrise de soi, que François de Sales exprime au moyen d'une image : prendre son cœur en mains, posséder son cœur ou son âme. « C'est le grand bonheur de l'homme, Philothée, que de posséder son âme ; et à mesure que la patience est plus parfaite, nous possédons plus parfaitement nos âmes » (D3 3). Cela signifie non pas insensibilité, absence de passions ou d'affections, mais tension vers la maîtrise de soi. Il s'agit bien d'un chemin vers l'autonomie du moi, garantie par la prédominance de la volonté libre et raisonnable.

Incontestablement il y a chez François de Sales une valorisation de l'affectivité, mais aussi de la volonté entendue au sens de fermeté et de constance dans la décision. Il disait de lui-même : « Il n'y a point d'âmes au monde, comme je pense, qui chérissent plus cordialement, tendrement et, pour le dire tout à la bonne foi, plus amoureusement que moi ; car il a plu à Dieu de faire mon cœur ainsi ». Il va même jusqu'à dire : « Je suis le plus affectif du monde », mais il ajoute aussitôt : « J'aime les âmes indépendantes, vigoureuses et qui ne sont pas femelles », sachant qu'une « tendreté* » exagérée « brouille le cœur, l'inquiète et le distrait » (L10 216). Sans jamais renoncer à l'amour affectif, François de Sales plaide pour l'amour effectif, fondé sur les « résolutions » de la volonté effective.

Chapitre XVIII

L'ÉDUCATION AU FÉMININ

Le problème de l'éducation de la femme a tenté la plume de plusieurs humanistes. À côté de la formation morale et religieuse, ils commencèrent à se préoccuper de son instruction et de sa formation littéraire et intellectuelle. En 1523, Juan Luis Vivès avait fait paraître son *De institutione feminae christianae*, où il réclamait une instruction plus poussée des filles[1], tout en maintenant le rôle traditionnel de la femme au sein de la famille. Un esprit plus mondain se rencontre dans le *Courtisan* de Baldassare Castiglione, qui présentait l'idéal de la femme de cour, belle, gracieuse, cultivée, spirituelle, en même temps que discrète, honnête et bonne. Il faut rappeler l'influence énorme de ce livre en Europe, dont François de Sales lui-même a été tributaire. Plus tard, dans son traité *Dell'educatione christiana dei figliuoli*, écrit en 1584 dans l'esprit sévère du concile de Trente, Silvio Antoniano estimait que le père et la mère de famille devaient « tenir leurs filles sous bonne garde, et qu'ils se fassent plutôt craindre qu'autre chose ; parce que le sexe féminin est par nature facilement accommodant et léger, et aussi parce que cet âge est peu prudent et avisé »[2].

---

1 Ami de Thomas More et de sa famille, Vivès défendit l'accès des femmes à la culture sous l'influence du chancelier anglais. Voir G. Marc'hadour, *Thomas More entre Érasme et Vivès*, in G. Avanzini (dir.), *Pédagogie chrétienne - Pédagogues chrétiens*, p. 91-97.

2 Cité par J.M. Prellezo - R. Lanfranchi, *Educazione e pedagogia nei solchi della storia,* II, Turin, SEI 1995, p. 108. Antoniano n'approuvait pas non plus que les filles aillent « avec les garçons, et sous la discipline des mêmes maîtres, apprendre les langues et sachent discourir et faire des poèmes » ; il ne voyait pas « quelle utilité pouvait en résulter

Lors de son voyage à Paris en 1619, François de Sales rencontra Adrien Bourdoise, un prêtre réformateur du clergé, qui lui reprocha vivement de trop s'occuper des femmes. L'évêque lui aurait répondu calmement que les femmes étaient au moins la moitié du genre humain, qu'en formant de bonnes chrétiennes on aurait de bons enfants et qu'avec de bons enfants on aurait de bons prêtres[3]. D'ailleurs saint Jérôme ne leur a-t-il pas consacré beaucoup de temps et d'écrits ? La lecture de ses lettres est recommandée par François de Sales à madame de Chantal, qui y trouvera entre autres beaucoup de choses « pour la nourriture* des filles » (L2 361). On en conclura que le rôle de la femme dans l'éducation justifiait amplement à ses yeux le temps et la sollicitude qu'il leur accordait.

François de Sales et la femme de son temps

Il est incontestable que François de Sales a eu des contacts nombreux et significatifs avec des femmes de tout âge et de toute condition, à commencer par sa propre mère et ses deux sœurs, Gasparde et Jeanne. Durant ses années d'étude dans des collèges strictement masculins, il avait ses entrées dans des familles amies. À Paris, il fréquentait même la cour des Valois, où « il s'en allait exprès voir dîner la reine blanche[4], qui était en réputation de grande pureté ; s'approchant d'elle, [il] tâchait de toucher ses habits par révérence »[5]. Son idéal était la Vierge Marie, « la plus aimable, la plus amante* et la plus aimée de toutes les créatures » (PL 333). Pour obéir à son père, il accepta de rencontrer à plusieurs reprises Françoise Suchet, la fiancée qu'il lui avait destinée. Prêtre et évêque très fidèle au célibat ecclésiastique, pratiquant « la chasteté d'un saint »[6], il fut néanmoins tenté, au dire de Jeanne de Chantal, « souvent et rudement » (PR I 29). Il connut des religieux, et même un jésuite, « qui s'étaient mis entre les huguenots par débauche » : « la jeunesse et vaine gloire et la chair les avaient emportés » (L4 36s). Pendant la mission du Chablais,

---

pour le bien public et pour le bien particulier des filles elles-mêmes » (*ibid.*).

3 Voir É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. II, p. 429.

4 Louise de Lorraine, reine de France, femme d'Henri III.

5 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 12.

6 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. II, p. 31.

il eut conscience d'une protection particulière : « Ô Dieu, confiera-t-il un jour à la baronne, quelle grâce ai-je reçue d'avoir été tant de temps, et si jeune et si chétif, parmi les hérétiques, et si souvent invité par les mêmes amorces, sans que jamais mon cœur ait seulement voulu regarder ces infortunés et malheureux objets » (L4 37s) ! Ses contacts les plus fréquents eurent lieu à travers son ministère pastoral, les confessions et la direction spirituelle. Ses « lettres spirituelles » sont en majorité adressées à des femmes.

« Il faut aider le sexe féminin, lequel on méprise », avait dit un jour l'évêque de Genève à Jean-François de Blonay (PR I 43). Pour comprendre les préoccupations et la pensée de François de Sales, il convient de les situer dans son époque[7]. Il faut dire qu'un certain nombre de ses affirmations semblent encore très liées à la mentalité courante. Chez la femme de son temps il déplorait « cette féminine tendreté* sur elle-même » (L9 169), les « affectations en discours, en lettres » provenant d'une « grande quantité de tours et retours de cœur » (L9 52), l'esprit grégaire qui pousse à « faire tout ce que les autres font » par une « vaine et jalouse imitation » (L7 222), la facilité « à se plaindre ou à désirer d'être plaint » (L9 376)[8], une propension plus grande que chez les hommes « à la créance* des songes, à la crainte des esprits et à la crédulité des superstitions » (L8 327), et surtout les « entortillements dans ces pensées de vanité » (L9 124). Parmi les conseils donnés à madame de Chantal pour l'éducation de ses filles, il n'hésitait pas à écrire : « Otez-leur la vanité de l'âme : elle naît presque avec le sexe » (L2 361).

Pour contrecarrer les tendances de la femme, il n'hésitait pas à lui recommander l'obéissance aux parents, au mari, ainsi qu'aux hommes d'Église capables de diriger son esprit. « À ceux-là vous devez confier votre affaire, écrivait-il à des religieuses, afin qu'ils jugent de ce qui sera plus convenable ; car votre sexe est sujet dès la création à la condition de l'obéissance, et ne réussit jamais devant Dieu qu'en se soumettant à la conduite et instruction » (L2 150). À la jeune abbesse de Montmartre il conseillait de se faire assister par quelque homme d'Église, dont le choix serait aisé dans la capitale qui ne manquait pas de personnes spirituelles.

---

7 Voir l'ouvrage de T. Schueller, *La Femme et le Saint. La femme et ses problèmes d'après saint François de Sales,* Paris, Les Éditions Ouvrières 1970.

8 « Les femmes, et les hommes aussi quelquefois, font trop de réflexions sur leurs maux », écrivait-il à madame de Chantal (L3 210).

« Je vous dirai, lui écrivait-il, avec la liberté d'esprit que je dois employer partout, mais particulièrement en votre endroit : votre sexe veut être conduit, et jamais, en aucune entreprise, il ne réussit que par la soumission ; non que bien souvent il n'ait autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsi établi ». Il terminait presque en s'excusant : « J'en dis trop, Madame, puisque je ne doute point de votre charité et humilité » (L2 173). Comme on le voit, les interprétations théologiques tirées du livre de la Genèse, au récit de la création de l'homme et de la femme, influaient beaucoup sur les mentalités.

Cependant la femme est dotée de grandes qualités. Il écrivait à propos de madame de La Fléchère, qui venait de perdre son mari : « Quand je n'aurais que cette parfaite brebis en mon bercail, je ne me saurais fâcher d'être pasteur de cet affligé diocèse. Après notre madame de Chantal, je ne sais si j'ai fait rencontre d'une âme plus forte en un corps féminin, d'un esprit plus raisonnable et d'une humilité plus sincère » (L7 143). Les femmes ne sont pas les dernières dans l'exercice des vertus : « N'avons-nous pas aussi vu plusieurs grands théologiens qui ont dit merveilles des vertus, non pour les exercer, comme, au contraire, il y a eu tant de saintes femmes qui ne savaient pas parler des vertus, lesquelles néanmoins en savaient très bien l'exercice » (S4 424) ? Les plus dignes d'admiration ce sont les femmes mariées : « Ah ! mon Dieu, que les vertus d'une femme mariée sont agréables à Dieu car il faut qu'elles soient fortes et excellentes pour durer en cette vocation » (L4 134) ! Dans le combat de la chasteté, il estimait que « les femmes ont souvent combattu plus vaillamment que les hommes » (S2 386).

Fondateur d'une congrégation de femmes avec Jeanne de Chantal, il fut en relation constante avec les premières religieuses. À côté des louanges, les critiques commencèrent à pleuvoir. Le fondateur, poussé dans ses retranchements, dut se défendre et les défendre, non seulement en tant que religieuses, mais aussi en tant que femmes. Dans un document qui devait servir de préface aux Constitutions de la Visitation, on retrouve toute la verve polémique dont il savait faire preuve, dirigée non plus cette fois contre les « hérésiarques », mais contre les « censeurs » malveillants et ignorants :

> La présomption et importune arrogance de plusieurs enfants de ce siècle, qui font profession de blâmer tout ce qui n'est pas selon leur esprit [...], me donne occasion, ains* me force de faire cette Préface, mes très chères

> Sœurs, pour armer et mettre en défense votre sainte vocation contre la pointe de leurs langues empestées ; afin que les bonnes et pieuses âmes, qui sans doute affectionnent votre tant aimable et honorable Institut, trouvent ici de quoi repousser ces traits et flèches de la témérité de ces bizarres et insolents censeurs (O4 291s).

Estimant peut-être qu'un tel préambule risquait de desservir la cause, François de Sales écrivit une seconde version édulcorée, afin de mettre en lumière l'égalité foncière des sexes. Après avoir cité la *Genèse*, il commentait cette fois : « La femme donc, non moins que l'homme, a la faveur d'avoir été faite à l'image de Dieu ; honneur pareil en l'un et en l'autre sexe ; leurs vertus sont égales ; à l'un et à l'autre est proposée une récompense pareille, et s'ils pèchent, une damnation semblable. Je ne voudrais pas que la femme dise : Je suis infirme et d'imbécile* condition. Cette infirmité est de la chair, mais la vertu ferme et puissante a établi son siège en l'âme. Or, puisque cette divine image est honorée en l'un et l'autre sexe, que pareille aussi soit en tous deux la vertu qui fasse paraître sa force par bonnes œuvres » (O4 292s).

Surtout, il sait et il dit que la qualité principale de la femme réside dans sa « puissance d'aimer ». Jeanne de Chantal en était la démonstration vivante : « Je vous vois, ce me semble, ma chère Fille, lui écrivait-il, avec votre cœur vigoureux, qui aime et qui veut puissamment » (L3 331)[9]. C'est la raison pour laquelle elles sont capables de dévotion et de piété plus que les hommes, ce qui lui fit écrire avec un peu d'ironie à la suite d'une prédication à Grenoble : « Je ne vis jamais un peuple plus docile que celui-ci, ni plus porté à la piété ; surtout les dames y sont très dévotes, car ici, comme partout ailleurs, les hommes laissent aux femmes le soin du ménage et de la dévotion » (L7 356s). Cette « puissance d'aimer » est tellement précieuse qu'elle méritait une attention et une éducation toutes particulières.

L'éducation des filles

L'ennemi du véritable amour est la « vanité ». Comme chez les moralistes et les pédagogues de son temps, c'était le défaut que François de Sales craignait le plus

9 C'est cette qualité qui a inspiré le sous-titre du livre de F. Bouchard, *Sainte Jeanne de Chantal ou la puissance d'aimer,* Paris, Salvator 2004.

dans l'éducation des filles. Il en a observé plusieurs manifestations. Ainsi, « lorsque quelque personne de qualité entre en une maison honorable, les demoiselles qui y sont se vont cacher l'une deçà, l'autre delà, parce qu'elles ne sont pas parées selon leur désir » ; voyez « ces demoiselles du monde, lesquelles pour être bien accommodées, s'en vont enflées d'orgueil et de vanité, la tête levée, les yeux ouverts, désirant être remarquées des mondains » (S9 227). L'évêque de Genève s'amuse un peu en se moquant de ces « filles du monde » qui « portent leurs cheveux éparpillés et poudrés », dont la tête est « ferrée comme l'on ferre les pieds des chevaux », qui sont « empanachées et bouquetées* qu'il ne se peut dire » et qui « portent quantité d'affiquets* » (S3 215). Il y en a qui « portent des robes qui les serrent et les gênent extrêmement, et cela pour faire voir qu'elles ont la taille belle » ; voilà bien une « folie qui les rend pour l'ordinaire incapables de rien faire, parce qu'elles en deviennent malades ou languissantes » (S3 215). Quant aux « folies » que font certaines femmes pour conserver et accroître leur beauté, il en sait quelque chose par certaines de leurs confidences. Une dame lui a avoué « qu'elle se lavait d'eau fraîche, puis s'en allait demeurer les trois heures entières au serein* jusqu'à ce que son visage fût tout congelé ». Quant aux femmes de Venise, après avoir lavé leurs cheveux, elles « se vont percher sur les toits les heures entières aux rayons du soleil pour faire devenir leurs cheveux blonds ». Il y en a « qui portent ders emplâtres sur leur visage tout le long de la semaine pour les arracher le dimanche, afin de paraître blanches et agréables aux yeux de quelques fous » (S4 26s). Que penser alors de certaines beautés artificielles changées en « boutiques de vanité » (PL 1251) ? François de Sales préfère une « face nette et décrassée » (L7 371), il veut « qu'il n'y ait rien d'affecté, car tout ce qui est fardé déplaît » (O5 89). Il faut s'en tenir à la simplicité et au naturel : on sait bien que « la barbe est un ornement au visage de l'homme, et les cheveux à celui de la femme » (D3 7).

Faut-il pour autant condamner tout « artifice » ? Comme en toute chose indifférente, il faut de la mesure, de la simplicité et le sens des convenances. C'est bien connu, « on se moque toujours des vieilles gens quand ils veulent faire les jolis, c'est une folie qui n'est supportable qu'à la jeunesse » (D3 25). Il admet fort bien que « s'il y a quelque défaut en la nature, il le faut corriger par le soin, en sorte que l'on voie l'amendement, mais pur et sans artifice » (O5 89). Souvent il parle des parfums, des affiquets* et des habits. Qu'est-ce que le parfum ? demandait le prédicateur en parlant de Marie- Madeleine. « C'est une chose excellente ; aussi

celui qui est parfumé ressent quelque chose d'excellent », répondit-il en ajoutant en connaisseur que « le musc d'Espagne est de grande estime parmi le monde » (S4 92). Quant à l'eau de senteur, elle rend « une très parfaite odeur » qui pénètre l'odorat (T1 10). Il faut veiller à la bonne conservation des produits de beauté, car « l'on ne tient pas les choses précieuses, surtout les onguents odoriférants, à l'air; car, outre que ces odeurs viendraient à s'en aller, les mouches les gâteraient et feraient perdre leur prix et leur valeur » ; c'est pourquoi on les conserve « ordinairement dans une boîte, mais non une boîte commune, non plus que les onguents précieux, ains* dans une boîte d'albâtre » (OEA VI 363). Dans son chapitre sur « la bienséance des habits », il permet aux filles des affiquets*, « parce qu'elles peuvent loisiblement* désirer d'agréer à plusieurs, quoique ce ne soit qu'afin d'en gagner un par un saint mariage » (D3 25). À une époque où les filles aimaient porter le « moule »[10], François de Sales plaisantait sur la coiffure de la fille aînée de la baronne : « Je demandai [...], lui écrivait-il, si notre chère Marie bien-aimée portait le moule, mais je n'y entendais nul mal ; car vous savez que j'aime les têtes bien moulées ». Il terminait sur cette note d'indulgence : « Que voulez-vous ? Il faut bien que les filles soient un petit* jolies » (L4 35). Durant une absence de la mère de Chantal, sa deuxième fille, la coquette Françon, « s'attristait et pleurait pour n'avoir pas de quoi se faire brave* ».

L'évêque intervint pour qu'on lui fasse faire « un beau collet pour les fêtes », en ajoutant cette réflexion : « Je pense que cette fille croit que ce soit grand contentement d'avoir ces dentailles* et ces collets montants (vous voyez bien que j'en sais quelque chose), et il la faut charger de cela ; quand elle verra que cela n'est pas si grande fête, elle reviendra à soi » (L6 303). Un jour cependant, il lui présenta des épingles pour l'avertir tacitement « qu'elle avait la gorge trop découverte »[11].

Il faut dire que la lecture de la Bible l'avait préparé à ne pas bouder la beauté féminine. Chez la bien-aimée du *Cantique des Cantiques*, il admirait « la remarquable beauté de son visage qui semble un bouquet de fleurs » (O5 144). Il décrit Jacob, rencontrant Rachel près du puits, qui « pleurait d'attendrissement en voyant

10 « Partie fondamentale et caractéristique du chaperon ou coiffure des dames en France, de 1550 à 1625 ». Voir le *Glossaire des locutions et des mots surannés ou pris dans une acception inusitée aujourd'hui*, in OEA, t. XIV, p. 427.

11 T. Schueller, *La Femme et le Saint*, p. 102.

une vierge qui lui plaisait et qui le charmait par les grâces de son visage » (S2 198). Il aimait aussi conter l'histoire de sainte Brigide, née en Écosse, un pays où l'on trouve « les plus belles créatures qui se puissent voir » ; elle-même était « une fille extrêmement belle », précisant qu'elle était « naturellement » belle (S4 25).

L'idéal salésien de la beauté s'appelle la « bonne grâce », qui désigne non seulement la « convenance des parties parfaites qui fait la beauté », mais aussi la « convenance des mouvements, gestes et actions, qui est comme l'âme et la vie de la beauté », inséparable de la bonté du cœur (T1 1). La grâce veut « la simplicité et la modestie », pour la bonne raison que « les fleurs qui sont belles plantées en terre flétrissent étant maniées », et que « ce n'est plus honneur d'être beau, quand on s'en regarde : la beauté pour avoir bonne grâce doit être négligée » (D3 4). Or la grâce est une perfection qui vient de l'intérieur de la personne. C'est la vertu, écrivait le jeune étudiant de Padoue, « qui rend l'homme intérieurement et même extérieurement beau » (O1 34). C'est la beauté unie à la grâce qui fait de Rébecca l'idéal féminin de la Bible : elle était « si belle et si gracieuse auprès du puits où elle tirait de l'eau pour abreuver ses brebis », et sa « débonnaireté* » lui inspira en plus de donner à boire non seulement au serviteur d'Abraham, mais aussi à ses chameaux (PL 1150).

Instruction et préparation à la vie

Au temps de François de Sales, la femme avait peu de chances d'accéder à de fortes études. Les filles apprenaient ce qu'elles pouvaient chez elles avec leurs frères, ou quand la famille en avait la possibilité, dans un monastère. La lecture était certainement plus fréquente que l'écriture. Les collèges n'existaient que pour les garçons, ce qui veut dire que l'apprentissage du latin, langue de la culture, leur était pratiquement interdit.

Il faut croire que François de Sales n'était pas contraire aux femmes qui se rendaient savantes, à condition qu'elles ne tombent pas dans la pédanterie et la vanité. Il admirait sainte Catherine qui « fut fort savante, mais sa science était humble » (S4 425). Parmi les correspondantes de l'évêque de Genève, une madame de La

Fléchère avait étudié le latin, l'italien, l'espagnol et les beaux-arts[12], mais c'était une exception. À la Visitation allait-on imposer à ces femmes le grand office monastique en latin, se demandait-il, alors qu'elles ignoraient totalement cette langue ? Et que dire de leur prononciation du latin ? « Il n'y a nation au monde, écrivait-il à Rome, où les femmes prononcent si mal le latin qu'en celle de France, et notamment ici ; et [il] serait presque impossible de faire bien apprendre la prononciation de tout le grand office, là où il sera aisé de la leur apprendre pour le petit office de Notre-Dame, comme elles le prononcent en effet fort bien dès à présent » (L8 140).

Pour trouver leur place dans la vie, que ce soit dans la société civile ou dans la vie religieuse, les filles avaient souvent besoin à un certain moment d'une aide particulière. Georges Rolland rapporte que l'évêque s'occupa personnellement de plusieurs cas difficiles : il fit entrer gratuitement une fille au monastère de Sainte-Claire, faisant « toute la dépense nécessaire pour son habillement » ; une femme de Genève, avec trois de ses filles, « fut grandement assistée par notre Bienheureux, et d'argent et de crédit » ; « il mit une de ses filles en apprentissage chez une honnête femme de cette ville, et il lui paya sa pension pendant six années, en blé et en argent » ; il employa une somme de quatre cents écus « à faire recevoir une demoiselle assez pauvre au monastère de la Visitation » ; « il donna aussi cinq cents florins pour le mariage de la fille d'un imprimeur de Genève »[13]. À la Visitation, déclarait-il, « les pauvres ne doivent pas être rejetées » et l'on recevra « les femmes et filles qui ne savent pas lire » (L9 379s). Celles qui avaient un handicap n'étaient pas écartées lors de l'admission des novices : « Je suis bien aise, écrivait-il à la mère de Chantal, que vous aimiez les boiteuses, les borgnes et même les aveugles pourvu qu'elles veuillent bien droites d'intention ; elles ne laisseront* pas d'être belles au ciel » (L10 142).

L'intolérance religieuse du temps provoquait parfois des drames, auxquels l'évêque tentait de remédier. Marie-Judith Gilbert, future visitandine, a raconté le sien au procès de béatification. Élevée à Paris par ses parents dans « les erreurs de Calvin », elle découvrit à dix-neuf ans le livre de l'*Introduction à la vie dévote,* qu'elle n'osait lire qu'en secret. Elle sympathisa avec son auteur dont elle entendit

12 Cf. J.-J. Navatel, *Avant-propos*, in OEA, t. XIV, p. XII; J. Calvet, *La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon*, Paris 1938, p. 46.

13 R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie*, p. 254.

parler : « J'ouïs* raconter plusieurs conversions qu'il avait faite dans Paris, des ministres, des familles entières, même un Turc, et je pensais que je ne voulais pas être pire qu'un Turc, et que je voulais laisser gagner mon entendement et ma volonté par les maximes de ce grand évêque ». Étroitement surveillée par son père et sa mère, elle réussit à se faire enlever en carrosse, se fit instruire dans la religion catholique et entra chez les sœurs de la Visitation[14].

Le rôle social de la femme restait encore très limité. François de Sales n'était pas absolument contraire à l'intervention des femmes dans la vie publique. C'est ainsi qu'il écrivait à une femme, très portée à intervenir dans le public à temps et à contretemps :

« Votre sexe et votre vocation ne vous permet d'empêcher le mal hors de chez vous que par l'inspiration et proposition du bien, et des remontrances simples, humbles et charitables à l'endroit des défaillants, et par avertissement aux supérieurs quand cela se peut » (L4 136). Il est significatif d'autre part qu'une contemporaine de François de Sales, mademoiselle de Gournay (1565-1645), une des premières féministes avant la lettre, femme de lettres et auteur de textes polémiques comme son traité de *L'égalité des hommes et des femmes et Le grief des dames*, lui voua une grande admiration[15]. Elle s'acharna toute sa vie à démontrer cette égalité en rassemblant tous les témoignages possibles, sans oublier celui du « bon et saint évêque de Genève »[16].

Éducation à l'amour

François de Sales, qui a tant parlé de l'amour divin, a été très attentif aux manifestations de l'amour humain. Pour lui, en fait, l'amour est un, même si son « objet » est divers et très inégal. Pour expliquer l'amour de Dieu, il n'a jamais su mieux faire que de partir de l'amour humain. « Il est évident, écrit justement T. Schueller,

14 Voir son témoignage dans R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie,* p. 256-258.

15 Qualifiée de « fille d'alliance » par Montaigne, elle s'occupa de l'édition posthume des *Essais.*

16 T. Schueller, *La Femme et le Saint*, p. 249.

que la notion de l'amour des amants*– au sens noble du terme, ainsi que l'entendait le XVIIe siècle – est, dans la pensée de l'évêque de Genève, comme la clef de la connaissance de l'amour divin »[17]. Tout amour a une histoire ; comme pour l'amour divin on peut décrire « l'histoire de la naissance, du progrès, de la décadence, des opérations, propriétés, avantages et excellences » de l'amour humain (PL 339).

L'amour naît de la contemplation du beau et le beau se laisse percevoir par les sens, surtout par les yeux. Il se produit un phénomène d'interaction entre le regard et la beauté, « le regard de la beauté nous la faisant aimer, et l'amour nous la faisant regarder » ((T7 5). C'est ainsi que l'amour prend son essor, car « à mesure que nos sens rencontrent des objets agréables et excellents, ils s'appliquent plus ardemment et avidement a la jouissance d'iceux* » (T3 9). L'odorat intervient également, car « les parfums n'ont point d'autre pouvoir pour attirer à leur suite que leur suavité » (T2 13).

Après les sens extérieurs interviennent les sens intérieurs, la fantaisie*, l'imagination, qui magnifient et transfigurent le réel : « Par ce mutuel mouvement de l'amour à la vue et de la vue à l'amour, comme l'amour rend plus belle la beauté de la chose aimée, aussi* la vue d'icelle* rend l'amour plus amoureux et délectable. L'amour par une imperceptible faculté, fait paraître la beauté que l'on aime, plus belle, et la vue pareillement affine l'amour pour lui faire trouver la beauté plus aimable ; l'amour presse les yeux de regarder toujours plus attentivement la beauté bien-aimée, et la vue force le cœur de l'aimer toujours plus ardemment » (T6 3). On comprend alors pourquoi « ceux qui ont peint Cupidon lui ont bandé les yeux, disant que l'amour est aveugle » (S3 408).

À ce stade on arrive à l'amour-passion, qui fait « chercher la conversation*, et la conversation* nourrit souvent et accroît l'amour » (T1 10), qui « désire le secret, et quoique les amants* n'aient rien à dire de secret, ils se plaisent toutefois à le dire secrètement » (T6 1), qui fait « proférer des paroles qui, certes, seraient ridicules si elles ne sortaient d'un cœur passionné » (S4 321) :

> Ceux qui sont amoureux d'un amour humain et naturel ont presque toujours leurs pensées tournées du côté de la chose aimée, leur cœur plein d'affection envers elle, leur bouche remplie de ses louanges, et qu'en son

17 *Ibid.*, p. 106.

> absence ils ne perdent point d'occasion de témoigner leurs passions par lettres, et ne trouvent point d'arbre sur l'écorce duquel ils n'écrivent le nom de ce qu'ils aiment (D2 13).

Or, cet amour-passion, qui n'est peut-être qu'une « amourette », une « muguetterie »*, est sujet à bien des péripéties, si bien que l'auteur de l'*Introduction* présente plusieurs séries de considérations et de mises en garde à propos des « amitiés folâtres [qui] se pratiquent entre gens de divers sexe, et sans prétention du mariage ». Ce ne sont souvent que des « avortons ou plutôt fantômes d'amitié » (D3 18). Dans son « mot aux vierges », l'auteur de l'*Introduction* mettait les jeunes filles en garde : « Votre jeunesse vous rend agréables à tout le reste des hommes : chacun s'empresse de vous, chacun vous environne, comme de jeunes arbrisseaux, pour voir comme* vous commencez à fleurir ; mais prenez garde que les boucs ne s'approchent, car leur haleine seulement vous est pernicieuse »[18]. Il ajoute cette recommandation : « Si vous prétendez au mariage temporel, gardez donc jalousement votre premier amour pour votre premier mari. Je pense que c'est une grande tromperie de présenter, en lieu d'un cœur entier et sincère, un cœur tout usé, frelaté et tracassé d'amour » (D3 41).

L'éducation vise à promouvoir la maturité et l'autonomie du sujet, mais il faut du temps pour cela. Il n'est pas toujours facile de concilier la prudence des parents et le désir de liberté des filles. C'est ainsi qu'« une fille à qui l'on aura défendu de sortir à la rue dès qu'il est nuit ne manquera pas de dire : Mon Dieu ! j'ai la plus terrible mère qui se peut dire ! Elle ne veut pas même que je sorte de la maison. – On ne lui a défendu de sortir que la nuit, et elle dit que c'est pour toujours » (PL 1189). Les filles regimbaient facilement contre ces injonctions :

> Un père ou une mère aura défendu à une fille de ne pas aller au bal à ce carnaval, ou de ne pas aller en telle compagnie, et voilà que cette fille vient à haïr cette défense et dit : On n'oserait regarder les bals ni les mascarades, ni on n'oserait lever les yeux pour regarder un homme ; il vaudrait autant les avoir cousus, ou bien il nous les faudrait arracher, ou nous les boucher comme à des éperviers (S4 173).

Chaque année, la fête de saint Valentin donnait du souci à l'évêque, comme

18 D'après un ancien manuscrit de l'édition de 1609 de l'*Introduction à la vie dévote,* cité en PL 1399.

le rapporte son neveu et successeur à l'évêché[19]. Ce jour-là, la coutume voulait que les jeunes gens et les jeunes filles écrivent leurs noms sur des billets séparés et les déposent dans une urne. On tirait au sort le nom d'un jeune homme et celui d'une jeune fille qui contractaient ainsi entre eux d'étroits rapports d'amitié qui duraient toute l'année. Le « Valentin » portait sur son cœur, écrit en lettres d'or, sur des feuilles de laurier ou de satin, le nom de sa « Valentine ». Les jeunes gens s'appelaient mutuellement *mon Valentin, ma Valentine*. Le garçon menait sa Valentine aux promenades, aux réunions, aux bals et lui faisait des cadeaux. Cette coutume, qui existait également en France, en Angleterre et en Écosse, avait ceci de particulier à Annecy qu'elle était suivie même par les personnes mariées, ce qui donnait lieu aux inconvénients qu'on peut imaginer. L'évêque intervint dans ses sermons et fit remplacer les noms des Valentins par des noms de saints et par des sentences tirées de l'Écriture ou des Pères de l'Église.

François de Sales s'est exprimé aussi à propos du baiser, se demandant par exemple avec les commentateurs anciens comment Rachel avait permis à Jacob de l'embrasser. Il explique qu'il y a deux sortes de baisers : l'un est mauvais, l'autre est bon. Les baisers qui s'échangent fréquemment entre jeunes gens et qui ne sont pas mauvais au départ, peuvent le devenir à cause de la fragilité humaine. Un geste extérieur peut avoir des répercussions insoupçonnées à l'intérieur :

> Vous tirez le cordon fixé extérieurement à la porte d'un monastère, et la clochette sonne à l'intérieur ; vous touchez la bouche à l'extérieur, et la concupiscence frappe à l'intérieur, car il existe un certain lien entre les sens intérieurs et les extérieurs. Ainsi, vous approchez le feu à l'extérieur d'un canon, et il s'allume instantanément à l'intérieur (S2 196).

Mais le baiser peut aussi être bon. En certains lieux, la coutume le veut. C'était le cas en France, où il se donnait facilement entre simples connaissances, comme on le faisait chez les Hébreux. Il est bon aussi quand c'est un témoignage d'amitié ou de respect. « Le baiser est un symbole d'amitié parce que la bouche est le canal par lequel se déversent toute l'âme et tout le cœur » (S2 197) : « Notre Jacob embrasse donc très innocemment sa Rachel ; Rachel accepte ce baiser de courtoisie et d'amitié de la part de cet homme au caractère bon et au franc visage ».

19 Voir C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 343-344. Pour des raisons assez obscures, saint Valentin était considéré comme le patron des amoureux.

« Oh ! concluait-il, donnez-moi des personnes qui aient l'innocence de Jacob et de Rachel et je leur permets de se baiser » (S2 198).

Dans la question de la danse et du bal, qui était également à l'ordre du jour, François de Sales évita les condamnations absolues, comme faisaient les rigoristes du temps, tant catholiques que protestants, tout en se montrant très prudent. On lui reprocha même âprement d'avoir écrit que « les danses et bals sont choses indifférentes de leur nature » (D3 33). Comme pour certains jeux, il y a danger quand on s'y affectionne et qu'on ne peut plus s'en passer : « Il faut que ce soit par récréation et non par affection ; pour peu de temps et non jusques à se lasser ou étourdir » (D3 34). Le plus dangereux est que ces passe-temps sont souvent des occasions qui provoquent « les querelles, les envies, les moqueries, les folles amours » (D3 33). Mais il y avait des circonstances où le problème ne se posait pas, par exemple quand la mère accompagnait sa fille de douze ans : « De mener au bal cette fille fort souvent ou rarement, puisque c'est avec vous qu'elle ira, il importe peu ; votre prudence doit juger de cela à l'œil et selon les occurrences » (L4 279).

Le moment du choix

Quand la jeune fille a grandi, arrive le « jour qu'il lui faudra parler, cela veut dire de la parole principale, qui est quand on parle aux filles de les marier ». « C'est une parole d'importance, puisqu'il y va du choix et de l'élection* d'une vocation et d'un état auquel il faut par après demeurer » (OEA VI 357). Homme de son temps, François de Sales partageait dans une large mesure les idées qui accordaient aux parents un rôle important dans la détermination de la vocation de leurs enfants, que ce soit le mariage ou la vie religieuse. « On ne choisit pas pour l'ordinaire son prince et son évêque, son père et sa mère, ni même souventefois son mari », constatait l'auteur de l'*Introduction*. Lui-même obéit à son père, qui voulait faire de lui un magistrat, jusqu'à l'âge de vingt-six ans. Cependant il dit clairement que « les filles ne peuvent être mariées pendant qu'elles disent que non » (D4 7). Il n'empêche qu'il leur fallait un certain courage devant ce que l'on pouvait considérer comme un saut dans l'inconnu : « Les filles que l'on marie renoncent bien à la présence des pères, mères et leur pays, pour se soumettre à des maris bien souvent inconnus, ou du moins d'humeurs inconnues, afin de leur faire des enfants pour

ce monde » (L7 79s).

La pratique courante est bien expliquée dans ce passage de l'*Introduction à la vie dévote* : « Pour l'entière résolution d'un mariage, trois actions doivent entrevenir* quant à la demoiselle que l'on veut marier : car premièrement, on lui propose le parti ; secondement, elle agrée la proposition, et en troisième lieu, elle consent » (D2 18). Les choses pouvaient durer parfois un certain temps et la faute en rejaillissait sur la jeune fille : « Le gentilhomme qui aurait longuement servi une damoiselle, serait bien fort désobligé si, après cela, elle ne voulait aucunement entendre au mariage qu'il désire » (*ibid.*). Comme les filles se mariaient souvent très jeunes – rappelons que la mère de François de Sales n'avait que quatorze ans – il ne faut pas s'étonner de leur immaturité affective bien décrite par l'auteur du *Traité* : « Les jeunes fillettes aiment voirement* bien leurs époux, si elles en ont, mais ne laissent pas d'aimer grandement les bagues et bagatelles, et leurs compagnes avec lesquelles elles s'amusent éperdument à jouer, danser et folâtrer » (T10 4). Madame Brûlart, préoccupée par le projet de mariage pour sa fille, reçut de l'évêque de Genève des conseils de grande prudence :

> Touchant le mariage de cette chère fille que j'aime bien fort, je ne puis bonnement vous donner conseil, ne sachant de quelle nature est ce chevalier qui la recherche. Car, ce que monsieur votre mari dit est véritable, qu'il pourrait, à l'aventure*, changer toutes ces mauvaises humeurs que vous me marquez ; mais cela s'entend s'il est de bon naturel et que ce ne soit que la jeunesse ou la mauvaise compagnie qui le gâte. Mais si c'est un esprit de nature mal qualifié, comme il ne s'en voit que trop, certes, c'est tenter Dieu de hasarder* cette fille en ses mains, sous l'incertaine et douteuse présomption d'amendement, et surtout si la fille est jeune et qui ait besoin de conduite elle-même ; auquel cas, ne pouvant rien contribuer à l'amendement du jeune homme, ains* étant plutôt à craindre que l'un ne serve de sujet de perte à l'autre, qu'y a-t-il en tout cela qu'un évident danger (L4278s) ?

Comment serait l'épouse si l'époux pouvait la façonner à son gré ? « Il la ferait la plus belle, la plus vertueuse, la plus saine et de la plus longue vie qu'on se pourrait imaginer ; car il n'est telle affection que de l'époux vers l'épouse ». L'amour imagine des merveilles, mais il peut s'affadir, ce qui lui faisait dire que « souvent au progrès* du mariage, on change de volonté par le malheur de notre mauvaise nature » (S1 215).

Le problème de la liberté de choisir se posait également pour les enfants que l'on destinait à la vie religieuse. Une forme de contrainte morale pouvait s'exercer sur les garçons[20], mais bien plus souvent sur les filles. La fille de la baronne de Chantal, Françoise, devait être placée dans un monastère par sa mère qui désirait qu'elle se fasse religieuse, mais l'évêque intervint : « Si Françoise veut de son gré être religieuse, bon ; autrement je n'approuve pas qu'on prévienne* sa volonté par des résolutions » (L2 361). Il ne faudrait d'ailleurs pas que la lecture des lettres de saint Jérôme engage trop sa mère dans la voie de la sévérité et de la contrainte. C'est pourquoi il conseille d'« user de modération » en procédant par « inspirations suaves » (*ibid.*). Une famille peut bien souhaiter qu'une fille devienne religieuse, mais les moyens envisagés, comme de la placer toute jeune dans un monastère, auront peut-être l'effet contraire :

> Il arrive quelquefois que les jeunes enfants élevés en religion* en rejettent par après la sujétion, comme les chevaux que l'on charge trop tôt de la selle. La vocation à la religion* est une grâce trop particulière pour être donnée par l'industrie* et prudence humaine. Dieu emploie bien souvent l'éducation pour la vocation ; mais quand l'éducation ne prévient* pas, il ne laisse* de faire son bénéfice* puissamment et suavement (L10 357s).

Certaines jeunes filles hésitaient entre la vie religieuse et le mariage, n'arrivant pas à se décider. Il encouragea la future madame de Longecombe à faire le pas du mariage qu'il voulut célébrer lui-même. Il fit cette bonne œuvre, dira plus tard son mari, à la demande de sa femme « qui avait en affection d'être épousée de sa main et qui peut- être, sans cela, n'aurait jamais pu franchir ce passage à cause de la grande aversion qu'elle avait au mariage »[21].

Devant le scandale d'une relation prématrimoniale d'une jeune fille qui attendait un enfant, François de Sales n'hésita pas à intervenir auprès de son ami Jean-

---

20 On peut citer le cas de François Bochatton. Il avait treize seulement quand son frère aîné, voulant s'emparer de la part des biens paternels qui lui revenait, le contraignit à entrer au couvent des cordeliers à Cluses, à prendre l'habit religieux et à faire profession dans sa quatorzième année. Il paya même pour cela cent cinquante florins au père gardien. L'évêque et le gardien du couvent déclarèrent, en vertu de la délégation apostolique, que la profession était « nulle et invalide, et d'aucune force ou consistance, parce que faite avant l'âge légitime et sous l'inspiration de la violence et de la crainte » (O3 184).

21 R. Devos, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie,* p. 292.

Pierre Camus, évêque de Belley, pour lui demander de faire le nécessaire afin de préserver l'honneur de la famille :

> Une jeune fille de Chambéry s'étant laissée porter trop avant en l'amour d'un jeune homme de votre ville, et se défiant que les père et mère d'icelui* n'apportent quelque difficulté au mariage nécessaire pour couvrir son honneur et pour accomplir les mutuelles promesses sous lesquelles elle proteste d'avoir encouru le hasard* de sa réputation, elle m'a fait prier d'intercéder vers vous, Monseigneur, afin qu'il vous plaise d'employer votre charité vers lesdits père et mère du jeune homme, pour les disposer à consentir à une honorable conclusion de l'amour d'icelui* et d'elle (L6 54)[22].

La femme et la « dévotion »

Étranger à tout féminisme avant la lettre, François de Sales était conscient de l'exceptionnel apport de la féminité au plan spirituel. À Genève elles furent les dernières à embrasser le protestantisme, les plus fidèles à la « vieille » Église. Au chemin de la dévotion, elles furent souvent les premières. On a fait remarquer qu'en favorisant la dévotion chez les femmes, l'auteur de l'*Introduction* a favorisé du même coup la possibilité d'une plus grande autonomie, une « vie privée au féminin »[23].

Il n'est pas étonnant que la femme ait des dispositions particulières pour la « dévotion ». Après avoir énuméré un certain nombre de docteurs et de savants, il pouvait écrire dans la préface du *Traité de l'amour de Dieu* : « Mais afin que l'on sût que cette sorte d'écrits se fait plus heureusement par la dévotion des amants* que par la doctrine des savants, le Saint-Esprit a voulu que plusieurs femmes aient fait des merveilles en cela. Qui a jamais mieux exprimé les célestes passions de l'amour sacré que sainte Catherine de Gênes, sainte Angèle de Foligno, sainte Catherine de Sienne, sainte Mathilde » (PL 337) ? On sait l'influence de la mère de Chantal

22 François de Sales sera très mal récompensé de ses bons offices, car « cette pauvre misérable Bellot » le couvrira de calomnies. Voir OEA, t. XV, p. 335, note 1.

23 Voir N. Castan, *Le public et le particulier,* in P. Ariès - G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée,* t. III *: De la Renaissance aux Lumières,* p. 417-426.

sur la rédaction du Traité, et en particulier sur le livre IX, « votre livre neuvième de l'*Amour de Dieu* », selon son expression (L6 128). Une autre femme qui l'a profondément impressionné est madame Acarie, rencontrée au cours de son séjour à Paris en 1602, avec qui fut décidée et réalisée la première fondation d'un Carmel réformé en France. Il s'est dit extraordinairement redevable à la grande réformatrice du Carmel, la « bienheureuse Mère Thérèse » d'Avila. Au cours de ses visites pastorales, il rencontra des femmes très diverses qui firent son admiration, telle cette mercière de La Roche dont il entretenait la baronne :

> On m'apporta un recueil de la vie et mort d'une sainte villageoise de mon diocèse, laquelle était décédée au mois de juin. Que vouliez-vous que je pensasse là-dessus ? Je vous en enverrai un jour un extrait, car, sans mentir, il y a je ne sais quoi de bon en cette petite histoire d'une femme mariée, et qui était, de sa grâce, de mes grandes amies et m'avait souvent recommandé à Dieu (L3 200).

La « sainte villageoise » se nommait Pernette Boutey. Fille d'un marchand de sel et de fer, elle avait épousé un bourgeois de La Roche qui tenait une boutique de mercerie et de draperie. Très fidèle à tous ses devoirs, elle était également active au service du prochain, catéchisant ses domestiques, visitant les malades, distribuant des aumônes. « En la maison, elle entretenait la paix et la concorde, quoique son mari fût assez fâcheux, avait charge de toutes les affaires domestiques, dont elle s'acquittait fort bien, étant soigneuse, pourvoyante* et jamais oisive, très libérale envers les pauvres, toujours de bonne intelligence avec ses parents et voisins » (L3 403). Quand elle mourut, « on fit une raillerie sur ce que cet homme de Dieu s'était torché* les yeux deux ou trois fois, apprenant que cette dévote femme avait rendu l'esprit ». Son unique réaction fut pour dire : « À [de] telles âmes appartient le royaume des cieux ; et cette bonne femme, qui n'était que petite par condition en terre, sera bientôt, comme j'espère, notre grande avocate au ciel »[24].

Les femmes pouvaient-elles se mêler des problèmes de la religion ? « Voici donc cette femme qui fait de la théologienne », dit François de Sales en parlant de la Samaritaine de l'Évangile (S1 155s). Faut-il nécessairement y voir une dépréciation des théologiennes ? Ce n'est pas sûr. D'autant qu'il affirme avec force : « Je

24 Cité d'après l'ancien manuscrit de l'*Année Sainte de la Visitation.* Voir OEA, t. XIII, p. 200, note 1.

vous dis qu'une pauvre femme peut autant aimer Dieu qu'un docteur en théologie » (T6 4). La supériorité n'est pas toujours là où on pense. Chez les éperviers, « les femelles sont maîtresses et valent mieux que les mâles ». Il y a des femmes supérieures aux hommes, à commencer par la sainte Vierge : « Qui pourrait entrer en doute que Notre-Dame ne valût mieux que saint Joseph, et qu'elle n'eût plus de discrétion* et de qualités propres pour le gouvernement que son époux » ? Si l'Ange du Seigneur s'adresse à lui plutôt qu'à elle lors de la fuite en Egypte, c'était par respect du rôle du « chef de la maison » (OEA VI 45).

François de Sales, on le voit bien, respecte toujours les principes de l'ordre établi par les lois religieuse et civile de son temps, envers lesquelles il prêche l'obéissance, mais sa pratique témoigne d'une grande liberté d'esprit. C'est ainsi que pour le gouvernement des monastères de femmes, il estimait qu'il valait mieux qu'elles soient sous la juridiction de l'évêque que de leurs frères en religion, qui risqueraient de les contraindre de façon excessive. En effet, « c'est une chose toujours dure pour les filles que d'être gouvernées par les ordres [masculins], qui ont coutume de leur ôter la sainte liberté de l'esprit » (L9 349). Les visitandines, quant à elles, ne dépendraient d'aucun ordre masculin et n'auraient aucun gouvernement central, chaque monastère étant placé directement sous la juridiction de l'évêque du diocèse[25]. Aux sœurs de la Visitation en partance pour une nouvelle fondation il osa même décerner le titre inattendu d'« apôtresses » :

> Ô Dieu ! quelle grâce est celle que Dieu vous fait ! Il vous rend apôtresses, non en la dignité, mais en l'office* et au mérite. Vous ne prêcherez pas, car votre sexe ne le permet pas, bien que sainte Madeleine et sainte Marthe sa sœur l'aient fait[26]; mais vous ne laisserez pas d'exercer l'office* apostolique en la communication de votre institut et manière de vie (PL 1225).

C'est le témoignage silencieux des visitandines qui sera leur prédication et qui leur vaudra ce titre d'« apôtresses ». Si l'on entend bien la pensée de l'évêque de

25 Après la mort de la mère de Chantal, son ancienne secrétaire, Françoise-Madeleine de Chaugy, sera accusée injustement par son évêque de vouloir s'ériger en supérieure générale. Voir M.-P. Burns, *Françoise-Madeleine de Chaugy. Dans l'ombre et la lumière de la canonisation de François de Sales,* « Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne » 106, Annecy, Académie Salésienne 2002, p. 305.

26 D'après la tradition provençale, sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe ont évangélisé la Provence. Il y a par conséquent quelques exceptions.

Genève, la mission ecclésiale de la femme est d'annoncer non pas la parole de Dieu, mais « la gloire de Dieu » par la beauté de leur témoignage. Les cieux, dit le psalmiste, racontent la gloire de Dieu par leur seule splendeur. « La beauté des cieux et du firmament convie les hommes à admirer la grandeur du Créateur et à prêcher ses merveilles » et « n'est-ce pas une plus grande merveille de voir une âme décorée de plusieurs grandes vertus que non pas le ciel décoré d'étoiles » (S3 322) ?

Deuxième section
LA PERSONNE ET LA SOCIÉTÉ

Chez les humanistes de la Renaissance, la question de la place de l'homme dans la société suscitait des prises de position qui renouvelaient le débat culturel autour de thèmes comme la dignité de la personne, la valeur du mariage, le rôle de la famille, l'importance de la vie active et du travail, le gouvernement de la république* et l'exercice de la vertu dans tous les domaines de la vie de l'homme. François de Sales n'est pas loin de toutes ces questions, tout en gardant son originalité liée à sa fonction et à sa vision. D'une part, il croit à la valeur et à l'originalité de l'individu en tant que tel ; d'autre part, il est profondément persuadé que l'homme est un être de relation. Non seulement il était personnellement porté à la sociabilité, mais sa fonction épiscopale faisait de lui un homme public, inséré dans le tissu social, économique, politique et culturel de son temps, et pas seulement dans les tâches purement pastorales de sa charge.

L'étude de la pensée sociale de François de Sales nous conduit à examiner six domaines principaux où apparaît son souci éducatif en même temps que son humanisme : la valeur de l'individu, le mariage et la famille, les relations sociales, le travail et la solidarité, les « passe-temps et récréations », l'idéal du « bon citoyen ».

Chapitre XIX

VALEUR DE L'INDIVIDU

La vie sociale repose avant toute chose sur le respect de la dignité de toute personne humaine. Or les humanistes exaltaient la nature humaine, sa grandeur, sa beauté, ses capacités, comme avait fait le philosophe italien Pic de la Mirandole en 1486 dans son discours *De hominis dignitate,* considéré parfois comme le manifeste de la Renaissance. D'après lui, le privilège de l'homme est d'être l'unique être libre dans l'univers. À la différence de tous les autres êtres, il n'a pas une nature qui le conditionne, mais ce sont ses propres actes qui le font être en quelque sorte ce qu'il est. Même si ces proclamations restaient quelque peu génériques et abstraites, elles contribuèrent à créer un climat plus favorable à l'affirmation de l'individu et de sa place dans la société. Bien différent de l'éducation collective et presque impersonnelle du Moyen Âge, l'humanisme avait découvert l'individu et la « vie privée »[1].

Chez François de Sales, homme d'action, ces affirmations de principe deviennent des normes de conduite. Après avoir affirmé que l'homme est l'image de Dieu, qu'il est créé libre et responsable devant sa conscience, il se préoccupe des applications de ces vérités dans le concret de la vie en affirmant le respect de soi et des autres, le sens de l'individu et de sa relation avec les autres, sa capacité de changer et de se perfectionner.

---

1 Sur l'homme comme individu, voir F. de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne,* p. 277. Voir surtout la deuxième partie (*Développement de l'individu*) du livre de J. Burckhardt, *La civilisation de la Renaissance en Italie : un essai,* Paris, Plon 1958, p. 63-78. Sur le processus de privatisation, voir P. Ariès - G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée,* t. III *: De la Renaissance aux Lumières,* Paris, Éditions du Seuil 1986.

« Connais-toi toi-même »

Depuis l'antiquité, Socrate et les « philosophes » ont parlé de l'excellence de l'homme. Ils ont eu raison :

> Cette parole qu'ils disent : « Connais-toi toi-même », se doit entendre de non seulement reconnaître notre vileté et misère, ains* aussi que nous devons reconnaître l'excellence et la dignité de nos âmes, lesquelles sont capables d'être unies à la divinité (PL 1273).

Cependant, c'est au livre de la Genèse que François de Sales lit le véritable fondement de la dignité de la personne : « Nous sommes créés à l'image et semblance* de Dieu » (T1 15). Non seulement « l'homme est la perfection de l'univers » (T10 1), mais le monde entier est créé pour l'homme : « Le ciel et la terre et par conséquent tout ce qui se trouve en icelle*, n'est-il pas fait pour l'homme, s'écriait-il, et Dieu ne veut-il pas que nous en usions » ? Tout a été fait en vue de l'homme : « Il créa le monde avant que de créer l'homme, car il lui voulut préparer un palais, une maison et demeure dans laquelle il puisse se loger ; ensuite il le déclara maître de tout ce qui est en icelui* » (S4 254). Étant donné que « l'homme est la perfection de l'univers », on pourra dire que l'homme est « le paradis du paradis même, puisque le paradis terrestre n'était fait que pour être le séjour de l'homme, comme l'homme a été fait pour être le séjour de Dieu » (O5 44).

L'« excellence de nos âmes » se déduit en particulier des dons qui enrichissent la nature humaine. En effet, « l'homme est un lieu de délices, où Dieu fait sourdre le fleuve de la raison et lumière naturelle pour arroser tout le paradis de notre cœur » (T11 8). Il a reçu du Créateur des dons merveilleux que l'auteur de l'*Introduction* prend soin de détailler à l'intention de Philothée : « [Dieu] vous a donné l'entendement pour le connaître, la mémoire pour vous souvenir de lui, la volonté pour l'aimer, l'imagination pour vous représenter ses bienfaits, les yeux pour voir les merveilles de ses ouvrages, la langue pour le louer, et ainsi des autres facultés » (D1 10). À la fin de son livre, au risque de se répéter, il reviendra encore une fois sur les dons les plus précieux : l'entendement qui « connaît non seulement tout ce monde visible, mais connaît encore qu'il y a un Dieu très souverain, très bon et ineffable », une volonté « toute noble », et un cœur « généreux* » (D5 10). Au regard de toute cette richesse, force est de proclamer que « tout le monde ensemble ne vaut pas une âme » (D5 14).

Pour le chrétien, la réalité de l'incarnation devient un motif encore plus fort pour affirmer la dignité de l'homme. En effet, s'il est vrai que « Dieu nous a faits à son image et semblance* par la création », lui-même « s'est fait à notre image et semblance* par l'incarnation » de son Fils (T8 4). Dans la personne du Christ, l'humanité a reçu « cet honneur incomparable de l'union personnelle à sa divine Majesté » (T2 4). On ne saurait mieux dire l'origine et la destinée de toute personne humaine : créée par Dieu, intimement unie au Fils et destinée à la gloire.

Si telle est bien la grandeur de l'homme quand il la contemple en quelque sorte du point de vue du Donateur, la valeur de l'individu telle qu'il l'expérimente subjectivement réside avant tout dans sa liberté. Bien qu'elle soit d'abord un don reçu, celle-ci manifeste l'autonomie morale de l'homme, elle le constitue comme un être qui se gouverne lui-même et exerce sa responsabilité face à Dieu, face aux autres et devant sa propre conscience. Évoquant un jour dans un sermon la conversion de saint Augustin et la libération qui s'en est suivie, il en faisait cet éloge passionné :

> [La liberté est] la plus riche pièce de l'homme, car, comme j'ai dit, c'est la vie de notre cœur ; c'est donc le plus précieux don que nous puissions faire. Aussi est-ce la dernière chose que nous quittons, et qui nous fait plus de peine à renoncer. C'est une pièce si excellente que le diable n'y peut toucher ; il tourne, brouille et roule bien tout à l'entour, mais il ne la saurait forcer. Dieu même qui nous l'a donnée ne la veut point avoir par force, et quand il demande que nous la lui donnions, il veut que ce soit franchement et de notre bon gré. Il n'a jamais contraint personne de le servir et ne le fera jamais. Il va bien nous piquant, crochetant nos consciences, rôdant à l'entour de nos cœurs, nous sollicitant à nous convertir et donner tout à lui, mais de nous prendre par force, jamais. À la vérité, il le pourrait faire, car il a tout pouvoir, mais il ne le veut pas (S3 335).

Dans la pratique il ne sera pas toujours facile de concilier ce grand principe de la liberté individuelle avec les exigences de la vie en société, mais on ne pourra faire abstraction de cette aspiration du « cœur humain, auquel la liberté est naturelle » (T2 12). Le cœur, dit encore François de Sales, « est un jardin », « vous y mettez l'arbre précieux » que vous voulez ; il est « comme une forteresse, en laquelle vous plantez » votre étendard ; « comme un cabinet* », que vous fermez avec votre clé ; « comme une lettre » que vous scellez de votre sceau (O5 93). On ne saurait mieux dire le secret des êtres et de leur liberté.

Combattre pour la liberté lui semble une bonne cause. Aussi insiste-t-il dans

une lettre à Jeanne de Chantal: « Je pense que si vous m'entendez bien, vous verrez que je dis vrai, et que je combats pour une bonne cause quand je défends la sainte et charitable liberté d'esprit, laquelle, comme vous savez, j'honore singulièrement, pourvu qu'elle soit vraie, et éloignée de la dissolution et du libertinage qui n'est qu'une masque de liberté » (L3 185). Le témoignage de son ami Camus est précieux: « Il m'a dit quelquefois, rapporte-t-il, que ceux qui veulent forcer les volontés humaines, exercent une tyrannie extrêmement odieuse à Dieu, et détestable aux hommes »[2]. Mais les dangers ne viennent pas seulement de l'extérieur. Très attentif à la liberté intérieure du cœur, François de Sales dénonce les pièges de la triple convoitise de l'argent, du plaisir et de l'orgueil, comme une aliénation ou encore comme une maladie de la liberté : « La convoitise de l'honneur brûle les uns, celle de l'avarice les autres, et d'autres le sont par la convoitise des plaisirs vilains, brutaux et déshonnêtes ; cependant, ils ne sont pas malades ! ou du moins, ils se vantent de ne l'être pas » (S3 244).

Mais si François de Sales est devenu l'apologiste de la liberté, c'est parce qu'il la met en lien avec l'amour, valeur suprême. L'amour est le seul esclavage qui vaille. Même quand notre vie doit se plier extérieurement à beaucoup de lois et de contraintes, si nous le voulons, nous pouvons faire en sorte « que nous n'ayons d'autre loi ni contrainte que celle de l'amour » (L3 184). Il le répète souvent : « Il faut partout que la sainte liberté et franchise règne, et que nous n'ayons point d'autre loi ni contrainte que celle de l'amour » (L2 234). En réalité, l'amour est la suprême liberté : « L'amour n'a point de forçats ni d'esclaves, ains* réduit toutes choses à son obéissance avec une force si délicieuse, que, comme rien n'est si fort que l'amour, aussi rien n'est si aimable que sa force » (T1 6). Selon ce principe, la liberté n'est pas incompatible avec l'obéissance, et celle-ci s'exprime par le don du cœur : « Mon enfant, donne-moi ton cœur » (D3 23).

Conscience et responsabilité

Etroitement lié au thème de la liberté apparaît celui de la conscience avec son corollaire, la responsabilité, comme fondement de la dignité de l'individu. Il semble

2 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie VII, section 11.

bien que ce soit l'avènement de la réforme protestante qui ait mis à l'ordre du jour le problème de la conscience, et plus précisément de la « liberté de conscience ». Dans une lettre de 1597 à Clément VIII, le prévôt de Sales se plaignait au pape de la « tyrannie » que la « république de Genève » faisait peser « sur les consciences catholiques ». Il demandait au Saint-Siège d'intervenir auprès du roi de France pour qu'il obtienne que les Genevois accordent « ce qu'ils appellent liberté de conscience » (L1 271). Hostile aux solutions militaires de la crise protestante, il laissait entrevoir dans la *libertas conscientiae* une issue possible à la confrontation violente, à condition que la réciprocité soit respectée[3]. Revendiquée par Genève en faveur de la Réforme et revendiquée par François de Sales en faveur du catholicisme, la liberté de conscience allait devenir un des piliers de la mentalité moderne.

La dignité de l'individu réside dans sa conscience et la conscience signifie en premier lieu sincérité, honnêteté, franchise, conviction. Le prévôt de Sales avouait par exemple « pour la décharge de [sa] conscience » que le projet des Controverses lui avait été en quelque sorte imposé par autrui (C 4). Quand il apportait ses raisons en faveur de la doctrine et de la pratique catholiques, il prenait soin de dire qu'il le faisait « en conscience » (C 184). « Dites-moi en conscience », demandait-il avec insistance à ses contradicteurs (C 265). En entendant saint Bernard et saint Bonaventure rapporter certains faits, on les jugera non seulement sur leurs capacités, mais surtout sur leur « conscience » (C 103). En effet, le témoin sera cru plus pour sa « prud'homie* et bonne foi » que pour son savoir (C 227). Quant à la « bonne conscience », c'est elle qui fait que l'on évite certains actes qui nous mettent en contradiction avec nous-mêmes (C 122).

Cependant la conscience subjective individuelle ne peut pas toujours être tenue comme garante de la vérité objective. On n'est pas toujours obligé de croire ce que quelqu'un vous dit en conscience. « Montrez-moi clairement, dit le prévôt aux messieurs de Thonon, que lorsque vous me dites que telle et telle inspiration se passe en votre conscience, vous ne mentez point, vous ne me trompez point » (C 169). La conscience peut être victime de l'illusion, de façon volontaire ou même involontaire. « Les plus avares, non seulement ne confessent pas de l'être, mais ils

3 Cette expression, qui avait tout l'air d'un néologisme dans la lettre en latin adressée au pape en 1597, aura une grande fortune. Voir sur ce point L. Terreaux, *À propos de la correspondance latine de S. François de Sales,* in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien*, p. 123.

ne pensent pas en leur conscience de l'être » (D3 14).

La formation de la conscience est une tâche essentielle, parce que la liberté comporte le risque de « faire le bien et le mal », mais « choisir le mal, ce n'est pas user mais abuser de notre liberté » (T12 10). Tâche rude, parce que la conscience nous apparaît parfois comme un adversaire, mais c'est un bon adversaire qui « combat toujours contre nous et pour nous » : « il résiste toujours à nos mauvaises inclinations », mais il le fait « pour notre salut » (C 380). Quand l'homme pèche, « le reproche intérieur vient contre sa conscience avec l'épée au poing », mais c'est « pour l'outrepercer* d'une sainte crainte » (D3 23). Il cite le mot de Minucius Félix comparant les païens aux chrétiens : « Vous craignez les témoins, et nous, la conscience » (O5 139).

Un des moyens pour exercer une liberté responsable est de pratiquer « l'examen de conscience », que les païens eux-mêmes ont pratiqué et qui doit nous conduire au repentir :

> Certes, Sénèque, Plutarque et les Pythagoriciens, qui recommandent tant l'examen de conscience, et surtout le premier, qui parle si vivement du trouble que le remords intérieur excite en l'âme, ont entendu sans doute qu'il y avait une repentance ; et quant au sage Épictète, il décrit si bien la répréhension que nous devons pratiquer envers nous-mêmes, qu'on ne saurait presque mieux dire (T2 18).

Le « bon homme Épictète » voulait que l'on fasse l'examen de conscience le soir et donnait cet avertissement :

> Si vous avez mal fait, tancez-vous aigrement ;
> Si vous avez bien fait, ayez contentement (*ibid.*).

Pratiquer l'examen de conscience, c'est faire comme les colombes qui « se mirent » « auprès des eaux très pures », et qui « se nettoient, purifient et ornent au mieux qu'elles peuvent » (OEA VI 218). Philothée est invitée à faire cet examen tous les soirs, avant d'aller se coucher, en se demandant « comme* on s'est comporté en toutes les heures du jour ; et pour faire cela aisément, on considérera où, avec qui, et en quelle occupation on a été » (D2 11). Une fois l'an, nous devrions faire un examen approfondi de « l'état de notre âme » envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes (D5 3ss), sans oublier un « examen sur les affections de notre âme » (D5 7). L'examen, dit-il aux visitandines, vous conduira à chercher « bien au fond de votre conscience » (PL 1037). À un religieux il conseillait l'exa-

men de conscience trois fois par jour, le matin, « sur le midi » et le soir (O5 370).

Comment décharger sa conscience quand on sent peser sur elle une erreur ou une faute ? Certains le font d'une mauvaise manière en jugeant et en accusant les autres « du vice auquel ils se sont voués », pensant ainsi « adoucir les remords de leurs consciences ». C'est ainsi qu'on multiplie le risque des jugements téméraires. Au contraire, « ceux qui ont bien soin de leurs consciences ne sont guère sujets au jugement téméraire » (D3 28). Il faut mettre à part le cas des parents, des éducateurs et des responsables du bien public car « une bonne partie de leur conscience consiste à regarder et veiller sur celle des autres » (*ibid.*). « Ouvrir son cœur, sans y rien cacher, à quelque personne spirituelle et prudente » est aussi une bonne façon de lutter contre la tristesse et l'inquiétude (O5 232) et l'on obtiendra « la vraie tranquillité de l'esprit » en leur découvrant notre cœur et tous ses « replis » « en toute simplicité et fidèle confiance » (O4 81). Quant à la confession sacramentelle, elle a ce double avantage pour le pénitent de lui procurer non seulement l'absolution juridique de ses fautes, mais aussi une libération psychologique d'un poids intérieur : « Ouvrez donc bien votre cœur pour en faire sortir les péchés par la confession, recommande l'auteur de l'*Introduction* à Philothée ; car à mesure qu'ils en sortiront, le précieux mérite de la Passion divine y entrera pour le remplir de bénédiction. Mais dites bien tout, simplement et naïvement ; contentez bien votre conscience en cela pour une bonne fois » (D1 19).

Le respect de soi

De l'affirmation de la dignité et de la responsabilité de chacun devra naître le respect de soi. Déjà Socrate et toute l'antiquité païenne et chrétienne avaient montré le chemin :

C'est une parole des philosophes, mais qui a été approuvée pour bonne par les docteurs chrétiens : « Connais-toi toi-même », c'est-à-dire, connais l'excellence de ton âme afin de ne la point avilir ni mépriser (S3 254).

Certains de nos actes constituent non seulement une offense à Dieu, mais aussi une offense à la dignité de l'homme, à sa raison. Leurs conséquences sont déplorables : « La ressemblance et image de Dieu que nous avons est barbouillée et défigurée, la dignité de notre esprit déshonorée », nous sommes rendus « semblables

aux bêtes insensées, nous rendant esclaves de nos passions et renversant l'ordre de la raison » (ni 18). Il y a des extases et des ravissements qui nous élèvent au-dessus de notre condition naturelle, et d'autres qui nous rabaissent : « Ô hommes, s'écrie l'auteur du Traité, jusques à quand serez-vous si insensés que de vouloir ravaler votre dignité naturelle, descendant volontairement et vous précipitant en la condition des bêtes brutes » (T7 4) ?

Le respect de soi permettra d'éviter ces deux périls opposés que sont l'orgueil et la dépréciation des dons qui sont en nous. En un siècle où le sens de l'honneur était exalté au maximum, François de Sales a dû intervenir pour dénoncer ses méfaits, notamment dans la question du duel, qui faisait « hérisser les cheveux en tête » à l'évêque de Genève, et plus encore l'orgueil insensé qui en était la cause. « Je suis scandalisé, écrit-il à l'épouse d'un mari duelliste ; « en vérité, je ne puis penser comme* l'on peut avoir un courage si déréglé, même pour des bagatelles et choses de rien » (L6 186). En se battant en duel, c'est comme « s'ils s'étaient entreservis* de bourreau l'un à l'autre » (L8 23s). Comme on le voit, le souci exagéré de la réputation et de l'honneur pouvait conduire à la catastrophe. D'autres, à l'inverse, n'osent pas reconnaître les dons qu'ils ont reçus et manquent ainsi au devoir de reconnaissance. François de Sales dénonce « certaine fausse et niaise humilité qui leur empêche de regarder rien en eux qui soit bon ». Ils ont tort car « les biens que Dieu met en nous veulent être reconnus, estimés et grandement honorés » (PL 1272).

Le premier prochain que je dois respecter et aimer, semble vouloir dire François de Sales, c'est moi-même. Le véritable amour envers moi-même et le respect que je me dois veulent que je tende à la perfection et que je me corrige, s'il en est besoin, mais avec douceur, raisonnablement et plutôt « par voie de compassion » que par colère et avec emportement. L'auteur de l'*Introduction* a consacré tout un chapitre à « la douceur envers nous-mêmes », où il réprouve les agressions que nous commettons à notre égard. C'est ce que font certains quand après une faute ils s'en prennent violemment à leur « cœur » en lui disant : « Meurs de honte, ne lève plus les yeux au ciel, aveugle, impudent, traître et déloyal à ton Dieu ». Il propose une autre méthode : « Je voudrais le corriger raisonnablement et par voie de compassion : Or sus ! mon pauvre cœur, nous voilà tombés dans la fosse laquelle nous avions tant résolu d'échapper ; ah ! relevons-nous et quittons-la pour jamais, réclamons la miséricorde de Dieu et espérons en elle [...] ; courage, soyons

meshui* sur nos gardes, Dieu nous aidera, nous ferons prou* » (D3 9).

Il existe en effet un amour de soi-même non seulement légitime, mais bienfaisant et commandé : « Charité bien ordonnée commence par soi-même », dit le proverbe, et c'est bien la pensée de François de Sales, à condition de ne pas confondre l'amour de soi et l'amour-propre. L'amour de soi est bon en lui-même. Philothée est invitée à s'interroger sur la façon dont elle s'aime elle-même : « Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-même ? car il n'y a que l'amour désordonné de nous-mêmes qui nous ruine. Or, l'amour ordonné veut que nous aimions plus l'âme que le corps, que nous ayons plus de soin d'acquérir les vertus que toute autre chose » (D5 5). Au contraire, l'amour-propre est un amour égoïste, « narcissique », replié sur lui-même, jaloux de sa propre beauté et uniquement préoccupé de son intérêt : « Narcisse, disent les profanes, était un enfant si dédaigneux qu'il ne voulut jamais donner son amour à personne ; mais enfin en se regardant dans une claire fontaine, il fut extrêmement épris de sa beauté » (S1 43s). L'amour-propre est presque impossible à déraciner :

> L'amour-propre ne meurt jamais que quand nous mourons, il a mille moyens de se retrancher dans notre âme, on ne l'en saurait déloger ; c'est l'aîné de notre âme, car il est naturel, ou au moins connaturel* ; il a une légion de carabins* avec lui, de mouvements, d'actions, de passions ; il est adroit et sait mille tours de souplesse (L2 383).

Le « respect que l'on doit aux personnes »

Si l'on se respecte soi-même on sera plus porté à respecter les autres. Le fait que nous sommes « l'image et semblance* de Dieu » a pour corollaire l'affirmation que « tous les hommes ont cette même dignité » (T10 11). Tout en vivant lui-même dans une société d'ancien régime, fortement inégalitaire, François de Sales a promu une pensée et une pratique du « respect que l'on doit aux personnes » (D3 28).

Il faut commencer par l'enfant. La mère de saint Bernard, dit l'auteur de l'*Introduction*, aimait ses enfants à peine nés « avec respect comme chose sacrée et que Dieu lui avait confiée » (D3 38). Un reproche très grave adressé par François de Sales aux païens était leur mépris de la vie des êtres sans défense. Aristote,

« le plus grand cerveau d'entre eux », recommandait l'exposition des enfants mal formés et l'avortement là où l'exposition était interdite et lorsque les enfants étaient trop nombreux. Sénèque, quant à lui, déclarait : « Nous tuons les monstres ; et nos enfants, s'ils sont manqués, débiles, imparfaits ou monstrueux, nous les rejetons et abandonnons ». Ce qui fait s'exclamer l'auteur du *Traité* : « O vrai Dieu ! Théotime, quels vertueux voilà ! et quels sages pouvaient être ces gens qui enseignaient une si cruelle et brutale sagesse » (T11 10) ? Le respect de l'enfant à naître s'exprime dans ce passage d'une lettre à une femme enceinte écrite selon la rhétorique baroque de l'époque. Il l'encourage en lui expliquant que l'enfant qui se forme au milieu de [ses] entrailles est non seulement « une image vivante de la divine Majesté », mais aussi l'image de sa mère :

> Souffrez amoureusement ces lassitudes et pesanteurs, en considération de l'honneur que Dieu recevra de votre production ; car c'est votre image, qui sera colloquée* au temple éternel de la céleste Jérusalem et sera regardée éternellement avec plaisir de Dieu, des Anges et des hommes (L9 341).

Il recommandait à une autre : « Offrez souvent à la gloire éternelle de notre Créateur la petite créature à la formation de laquelle il vous a voulu prendre pour coopératrice » (L9 341).

Un autre aspect du respect d'autrui concerne le thème de la liberté. La découverte de nouvelles terres avait eu pour conséquence néfaste la résurgence de l'esclavage, qui ne rappelait que trop les pratiques des anciens Romains au temps du paganisme. La vente d'êtres humains ravalait ceux-ci au rang des bêtes : « Marc Antoine acheta un jour deux jeunes jouvenceaux que lui présenta un certain maquignon ; car en ce temps-là, comme il se fait encore en quelques contrées, l'on vendait les enfants : il y avait des hommes qui en faisaient provision et usaient de ce trafic comme l'on fait des chevaux en nos pays » (S4 269).

De manière plus subtile, le respect d'autrui est continuellement menacé par la médisance et la calomnie. François de Sales insiste beaucoup sur les « péchés de langue ». Un chapitre de l'Introduction traite explicitement « de l'honnêteté des paroles et du respect que l'on doit aux personnes » (D3 27). Ruiner la réputation de quelqu'un, c'est commettre un « homicide spirituel » ; c'est ôter « la vie civile » à celui duquel on médit. Aussi, « en blâmant le vice », on s'efforcera d'épargner le plus possible « la personne en laquelle il est » (D3 29).

Certaines catégories de personnes sont facilement dénigrées ou méprisées. François de Sales défend la dignité des hommes du peuple en s'appuyant sur l'Évangile : « Saint Pierre, commente-t-il, était un homme rude, grossier, un viel* pêcheur, métier mécanique, et d'une basse condition ; saint Jean, au contraire, était une jeune gentilhomme, doux, agréable, savant ; saint Pierre ignorant ». Or, c'est saint Pierre qui fut choisi pour conduire les autres et être le « supérieur universel »[4]. Il proclame la dignité des malades, disant que « les âmes qui sont en croix sont déclarées reines » (L2 394). Dénonçant la « cruauté envers les pauvres » et exaltant la « dignité des pauvres », il justifie et précise l'attitude qu'il faut avoir envers eux en expliquant « combien nous devons les honorer, et partant les visiter comme représentant Notre-Seigneur » (S2 300). Personne n'est inutile, personne n'est insignifiant : « Il n'y a nulle si mauvaise pièce au monde qui ne soit utile a quelque chose ; mais il faut lui trouver son usage et son lieu » (L4 9s).

Dieu, écrira-t-il dans le *Traité de 1'amour de Dieu*, nous connaît « par nom et par surnom » (T12 12). Les hommes doivent faire de même et l'un des devoirs des curés, qui souvent étaient les seuls à savoir écrire, était la tenue des registres des personnes. Une ordonnance du diocèse de Genève précisait que « tous [les] curés de ce diocèse auraient quatre livres, savoir : des communiants, mariages, décédés et des baptisés, auxquels serait inscrit le jour de la naissance, le jour auquel [ils] seront baptisés, les noms des parrains et marraines, et le nom du curé et ministre [...]. Et notamment des mariages, savoir : les noms de l'époux et épouse, de leurs père et mère respectivement, et des témoins, savoir de deux ou trois » (O2 419). Les historiens se plaisent à souligner l'intérêt de ces dispositions, à une époque où n'existaient pas encore les registres d'état civil. Le souci de régularité se conjuguait ici avec un sens plus affiné de la dignité de toute personne humaine.

L'« unidivers » salésien

Le problème qui a toujours tourmenté les sociétés humaines a été celui de concilier la dignité et la liberté de chaque individu avec celles des autres. Il reçoit chez François de Sales un éclairage original grâce à l'invention d'un mot nouveau. En

4 Voir OEA, t. VI, p. 45, avec la variante f, en note.

effet, étant donné que l'univers est formé de « toutes choses créées tant visibles qu'invisibles » et que « toute leur diversité se réduit en unité », il propose de l'appeler « unidivers », c'est-à-dire « unique et divers, unique avec diversité et divers avec unité » (T2 2).

Pour lui, chaque être est unique. Les personnes sont comme les perles dont parle Pline : « elles sont tellement uniques une chacune en ses qualités, qu'il ne s'en trouve jamais deux qui soient parfaitement pareilles » (T2 7). Il est significatif que ses deux ouvrages principaux, l'*Introduction* et le *Traité*, s'adressent à deux personnes individuelles, Philothée et Théotime. Que de variété et de diversité entre les êtres ! « Certes, comme nous voyons qu'il ne se trouve jamais deux hommes semblables ès* dons naturels, aussi ne s'en trouve-t-il jamais de parfaitement égaux ès* surnaturels » (T2 7). La variété l'enchantait même d'un point de vue purement esthétique, mais il craignait une curiosité indiscrète sur les causes :

> Si quelqu'un s'enquérait pourquoi Dieu fait les melons plus gros que les fraises, ou les lis plus grands que les violettes, pourquoi le romarin n'est pas une rose, ou pourquoi l'œillet n'est pas un souci, pourquoi le paon est plus beau qu'une chauve-souris, ou pourquoi la figue est douce et le citron aigrelet, on se moquerait de ses demandes et on lui dirait : pauvre homme, puisque la beauté du monde requiert la variété, il faut qu'il y ait des différentes et inégales perfections ès choses, et que l'une ne soit pas l'autre ; c'est pourquoi les unes sont petites, les autres grandes, les unes aigres, les autres douces, les unes plus, et les autres moins belles. [...] Toutes ont leur prix, leur grâce et leur émail*, et toutes, en l'assemblage de leurs variétés, font une très agréable perfection de beauté (T2 17).

La diversité n'empêche pas l'unité, bien plus elle l'enrichit et l'embellit. Chaque fleur a ses caractéristiques propres qui la distinguent de toutes les autres : « Ce n'est pas le propre des roses d'être blanches, ce me semble, car les vermeilles sont plus belles et de meilleure odeur ; c'est néanmoins le propre du lys » (L3 53). Certes, François de Sales ne supporte pas la confusion et le désordre, mais il est également ennemi de l'uniformité. La diversité des êtres peut conduire à la dispersion et à la rupture de la communion, mais s'il y a l'amour, « lien de la perfection », rien n'est perdu, au contraire la diversité est magnifiée dans l'union.

S'il y a bien chez François de Sales une réelle culture de l'individu, celle-ci ne vise pas toutefois une fermeture au groupe, à la communauté ou à la société. Il voit

spontanément l'individu inséré dans un milieu ou « état » de vie, qui marque fortement l'identité et l'appartenance de chacun. On ne pourra pas fixer un programme ou un projet de vie égal pour tous, tout simplement parce qu'il sera appliqué et mis en œuvre différemment « par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée » ; il faut en outre l'adapter « aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier » (D1 3). François de Sales voit la société répartie en milieux de vie fortement marqués par l'appartenance sociale et les solidarités de groupe, comme lorsqu'il traite « de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés » (D1 3).

L'amour personnalise, et donc individualise. L'affection qui lie une personne à une autre est unique, comme l'éprouva François de Sales au contact de madame de Chantal : « Chaque affection a sa particulière différence d'avec les autres ; celle que je vous ai a une certaine particularité qui me console infiniment, et, pour dire tout, qui m'est extrêmement profitable » (L2 354). Le soleil luit pour tous et pour chacun : « éclairant un endroit de la terre [il] ne l'éclaire pas moins que s'il n'éclairait point ailleurs et qu'il éclairât cela seul » (D5 13).

Très conscient de la valeur de l'individu, il conserve aussi très fort le sens de la communion des êtres, et donc de l'Eglise comme corps visible présent dans l'histoire, « médiation » de salut. Sur ce dernier point, qui n'est pas le moindre, il s'est heurté à l'individualisme protestant qui exclut tout intermédiaire entre l'homme et Dieu. De même, au niveau théologique le plus élevé qui soit - il s'agit de la Trinité - il y a une différence significative entre les deux conceptions : alors que pour Calvin et pour Bèze, les trois Personnes divines ont leur divinité « de soi et non par communication » (S1 259), dans la conception catholique de François de Sales, le Père « communique » au Fils la divinité avec toutes ses perfections. Le concept même de personne a plus de poids dans la théologie traditionnelle de François de Sales que chez ses opposants :

> Ce mot de personne, ô calvinistes, signifie bien plus que vous ne dites, et les docteurs savent que [la] personne est le suppôt* d'une nature intelligente, que c'en est le propriétaire et le possesseur ; tellement qu'une Personne divine, c'est celui qui possède et a en propre la nature divine (S1 260).

Il faut donc dire que « Dieu, qui est seul, n'est pas pourtant solitaire » (T3 12),

étant un seul Dieu en trois Personnes. Dans une page de notes en latin sur la Trinité, il explique que trinité ne veut pas dire « triplicité », car l'un est « distinct de l'autre », mais « non différent ». S'agissant des relations entre les Personnes, il faut, précise-t-il, éviter les termes de séparation et de *division*, « parce que c'est un tout en parties distinctes ». Il faut également éviter le terme *disparité*, « pour ne pas nier l'égalité », ainsi que les termes étrangers et *différents*. Il n'aime pas non plus le terme *singularité*, « pour ne pas nier leur propriété de communication » ; ni le terme *unique*, pour ne pas nier le nombre des personnes ; ni le terme *confondus*, « pour ne pas nier l'ordre de nature », et encore moins le terme *solitaires* (O2 243s). Il n'est sans doute pas exagéré de voir dans ces précisions théologiques, toutes proportions gardées, l'idéal salésien d'une société humaine idéale, unie et distincte dans ses membres.

L'être humain est en devenir

Humaniste chrétien, François de Sales croit enfin à la nécessité et à la possibilité du perfectionnement de la personne humaine. Erasme avait forgé la formule : *Homines non nascuntur sed finguntur*[5]. Alors que l'animal est un être prédéterminé, guidé par l'instinct, l'homme au contraire est en perpétuelle évolution. Non seulement il change, mais il peut se changer lui-même, soit en mieux soit en pire.

Toute la préoccupation de François de Sales fut de se perfectionner lui-même, et d'aider les autres à se perfectionner, non seulement dans le domaine religieux, mais en toute chose. De la naissance à la tombe, l'homme est en apprentissage. Faisons comme le crocodile qui « ne cesse jamais de croître tandis* qu'il est en vie » (T3 1). En effet, « de demeurer en un état de consistance* longuement, il est impossible : qui ne gagne, perd en ce trafic ; qui ne monte, descend en cette échelle ; qui n'est vainqueur, est vaincu en ce combat ». Il cite saint Bernard qui disait : « Il est écrit très spécialement de l'homme, que jamais il n'est en un même état : il faut ou qu'il avance, ou qu'il retourne en arrière ». « Ne connais-tu pas que tu es au chemin, et que le chemin n'est pas fait pour s'asseoir mais pour marcher ? Et il est tellement fait pour marcher, que marcher s'appelle cheminer » (T3 1).

5 « On ne naît pas homme, mais on le devient ».

Cela signifie aussi que la personne est éducable, capable d'apprendre, de se corriger et de s'améliorer. Cela est vrai à tous les niveaux. L'âge parfois n'y fait rien. Voyez ces petits chanteurs de la cathédrale, qui dépassent déjà de loin les capacités de l'évêque dans leur domaine : « J'admire ces petits enfants, disait-il, qui à peine savent parler et qui chantent déjà leur partie, entendant toutes ces notes et ces règles de musique où je ne pense pas que je puisse rien comprendre, moi qui suis homme fait et qu'on voudrait bien faire passer pour quelque grand personnage »[6].

Personne dans ce bas monde n'est parfait : « Il y en a qui de leurs naturels sont légers, les autres rébarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autrui, les autres sont inclinés à l'indignation, les autres à la colère, les autres à l'amour ; et en somme, il se trouve peu de personnes esquelles* on ne puisse remarquer quelques sortes de telles imperfections ». Faut-il donc désespérer de pouvoir améliorer son tempérament en corrigeant quelques-unes de nos inclinations naturelles ? Nullement. En effet, « quoiqu'elles soient comme propres et naturelles à un chacun, si* est-ce que par le soin et affection contraire on les peut corriger et modérer, et même on peut s'en délivrer et purger : et je vous dis, Philothée, qu'il le faut faire. On a bien trouvé le moyen de changer les amandiers amers en amandiers doux, en les perçant seulement au pied pour en faire sortir le suc ; pourquoi est-ce que nous ne pourrons pas faire sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs » ? D'où la conclusion optimiste mais exigeante : « Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse être rendu mauvais par les habitudes vicieuses ; il n'y a point aussi de naturel si revêche qui, par la grâce de Dieu premièrement, puis par l'industrie* et diligence, ne puisse être dompté et surmonté » (D1 24).

Si l'homme est éducable, il ne faut désespérer de personne et se garder des jugements tout faits sur les personnes : « Ne dites pas : un tel est un ivrogne, encore que vous l'ayez vu ivre ; ni, il est adultère, pour l'avoir vu en ce péché ; ni, il est inceste, pour l'avoir trouvé en ce malheur ; car un seul acte ne donne pas le nom à la chose. [...] Encore qu'un homme ait été vicieux longuement, on court fortune* de mentir quand on le nomme vicieux » (D3 29). D'après Camus, François de Sales était enclin à croire que Calvin lui-même pouvait avoir changé avant de mourir :

6 Extrait de la déposition de Claude Favre de Vaugelas, citée par F. Trochu, *Saint François de Sales,* t. II, p. 528.

« Il espérait toujours bien des pécheurs »[7].

L'homme n'a jamais fini de cultiver son jardin. C'est la leçon que le fondateur des visitandines leur inculquait quand il les appelait « à cultiver la terre et le jardin » de leurs cœurs et de leurs esprits, car il n'existe pas d'« homme si parfait qui n'ait besoin de travailler, tant pour accroître la perfection que pour la conserver » (S4 120).

7 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 13.

Chapitre XX

LE MARIAGE ET LA FAMILLE

En même temps que le « sentiment de l'enfant », on voit se développer à partir du XVe siècle le sentiment de la famille, peu apparent au Moyen Âge, qui privilégiait les relations avec la masse du peuple et laissait peu de place pour l'intimité et la vie privée[1]. D'autre part, on constate une réévaluation du mariage et de la famille aux dépens du célibat ecclésiastique et monastique. Pour les humanistes et les réformateurs, ces réalités favorisaient grandement la vie de la cité et de l'Église. Luther et Calvin, non contents de dénoncer le célibat des moines et des prêtres, cause d'immoralité et d'hypocrisie selon eux, encourageaient le mariage pour tous et en célébraient la grandeur. Pour sa part, François de Sales, tout en maintenant la tradition du célibat religieux et sa supériorité évangélique, n'a pas manqué d'aller au-delà des conventions sociales de l'époque aussi bien dans la doctrine que dans la pratique.

Dans l'*Introduction à la vie dévote*, nous trouvons deux chapitres d'une originalité incontestable par rapport à toute la littérature spirituelle du passé : l'un contenant des *Avis pour les gens mariés* (d3 38), l'autre traitant *De l'honnêteté du lit conjugal* (D3 39). Ces chapitres furent trouvés si osés que l'on jugea utile de publier des éditions dites expurgées où ils ne figuraient pas. Par ailleurs, on sait qu'une bonne partie de sa correspondance est adressée à des femmes ou des hommes mariés. À cela il faut ajouter les constitutions synodales, qui s'occupaient davantage de la pastorale du mariage.

1 Voir l'ouvrage de P. Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime,* « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », Paris, Librairie Plon 1960.

La dignité du mariage

Le mariage est une « liaison humaine » par laquelle « on s'entrecommunique* le cœur, le corps et les biens »[2]. Après avoir affirmé résolument que le mariage est « honorable à tous, en tous et en tout, c'est-à-dire en toutes ses parties », l'auteur de l'*Introduction* explique : « À tous, car les vierges mêmes le doivent honorer avec humilité ; en tous, car il est également saint entre les pauvres comme entre les riches ; en tout, car son origine, sa fin, ses utilités, sa forme et sa matière sont saintes » (D3 38). Non seulement il considère le mariage comme un grand sacrement dans l'Église et la « pépinière du christianisme », mais il déclare aussi que « la conservation du bien du mariage est extrêmement importante à la république*, car c'est sa racine et la source de tous ses ruisseaux » (D3 38). Destiné lui-même au mariage par son père, François de Sales l'avait refusé, au dire de la mère de Chaugy, « non par mépris du mariage, qu'il honorait parfaitement comme sacrement, mais par une certaine ardeur intérieure et spirituelle qui le pressait de se dédier totalement au service de l'Église, et être tout à Dieu sans avoir le cœur partagé » (PR II 11).

La dignité du mariage exigeait-elle que le jeune homme, et surtout la jeune fille, puisse choisir librement son « parti » ? La chose n'était pas aussi claire à l'époque de François de Sales, et les pratiques étaient variables. Gargantua n'admettait pas que les enfants choisissent leur femme ou leur mari. Montaigne ne voyait dans le mariage qu'une institution de sagesse sociale, fondée sur l'intérêt bien compris. D'antiques traditions persistaient surtout dans les milieux de la noblesse, où les filles étaient promises souvent très jeunes et où le mari beaucoup plus âgé exerçait une autorité absolue dans le couple. Le mariage de raison était pratiquement imposé par les parents et la femme était généralement sacrifiée à la famille. Cela ne veut pas dire que tout allait au plus mal, comme on le voit bien dans le cas des parents de François de Sales. Ailleurs on constatait une certaine évolution des mœurs qui faisait que les jeunes gens se mariaient moins jeunes et exerçaient par conséquent une plus grande liberté[3].

---

2 Voir la variante, in OEA, t. III, p. 266, note 1.

3 Cf. R. Pillorget, *Le mariage chrétien selon saint François de Sales*, in H. Bordes – J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien*, p. 243.

Au concile de Trente, en tout cas, on n'avait pas jugé indispensable le consentement des parents[4]. À un jeune homme qui s'était marié contre le gré de ses parents, François de Sales lui-même prodiguait ses encouragements :

> On m'écrit que votre amitié nuptiale est si entière et si parfaite que rien plus : et n'est-ce pas là véritable et certaine marque de la bénédiction de Dieu sur un mariage ? et ce que Dieu bénit, qu'importe-t-il que les hommes le censurent ? Continuez seulement en cette bénédiction, et nourrissez soigneusement ce bonheur par une persévérante fidélité au service de la divine majesté ; que tout le monde parle tant qu'il voudra (L9 178).

Quand le choix des enfants correspondait aux vœux des parents, c'était évidemment l'idéal, comme on le voit dans cette lettre à une jeune femme à qui il écrit : « Vous avez toute occasion de louer Dieu qui vous a fait rencontrer si favorablement le soin de monsieur votre père et de madame votre mère » (L8 129).

Jusqu'au concile de Trente, la présence du curé et de témoins n'était pas exigée pour qu'il y ait mariage valide, mais pour éviter les mariages « clandestins », on décréta que ces conditions étaient indispensables pour sa validité[5]. Beaucoup de mariages étaient de ce fait entachés d'irrégularités : dans les villages isolés, les unions entre parents proches étaient fréquentes et les habitants manquaient de ressources pour célébrer les noces. En 1598, le prévôt de Sales intervint à Rome au nom de son évêque pour obtenir les dispenses de consanguinité et régulariser les mariages « clandestins » et pouvoir déclarer légitimes les enfants issus de ces unions (O1 194).

La célébration du mariage exigeait un climat de vérité et de dignité. Ce n'était pas toujours le cas. Les noces ne se passaient pas toujours sur un mode idyllique, témoin cette constatation de l'évêque de Genève :

> Celles de ce temps-ci sont pleines de débauches et toutes farcies de menteries, car quand on veut marier une fille, combien de mensonges dit-on ! Elle est ceci, elle est cela, elle a tant d'héritage ; ce jeune homme a toutes telles conditions et qualités. Et sur ce on conclut le mariage, lequel étant fait l'on trouve que ce qu'on a dit n'est pas vrai. Puis viennent les regrets et reproches

4 Les juristes français, au contraire, retardèrent tant qu'ils purent l'application du concile de Trente dans le royaume, spécialement à cause de leur opposition à cette disposition concernant le mariage. Le concile ne fut reçu en France qu'en 1615.

5 Voir les canons sur la réforme du mariage au concile de Trente, sessions XX1II-XXIV.

de part et d'autre, mais il n'est plus temps, car c'en est fait (S4 7).

Un des apports les plus significatifs de François de Sales fut d'aider les époux à prendre conscience que leur état de vie est une vocation. Lui-même recommandait à Philothée, qui était une personne mariée, à propos du mariage : « Si tous le doivent honorer, honorez-le grandement sur tous, vous qui par votre vocation y êtes » (PL 1394). « Vous marcherez en cette vocation, vous y aurez bien de la consolation et deviendrez fort sainte à la fin », écrivait-il à une jeune fille qui venait de se marier (L5 358). Le mariage est une vocation parce qu'il comporte premièrement un don et ensuite un appel, une responsabilité. C'est ce que l'auteur de l'*Introduction* veut inculquer aux « gens mariés » quand il leur dit : « C'est [...] Dieu, mes amis, qui de sa main invisible a fait le nœud du sacré lien de votre mariage, et qui vous a donné les uns aux autres ; pourquoi ne vous chérissez-vous [pas] d'un amour tout saint, tout sacré, tout divin » (DIII 38) ? A une jeune femme qui venait de se marier il écrivait de même : « Aimez votre mari tendrement, comme vous ayant été donné de la propre main de Notre Seigneur » (L5 358).

L'amour dans le mariage

Selon Henry Bordeaux, François de Sales fut un partisan du mariage d'amour[6]. Rabelais et Montaigne, qui ont exalté le sentiment paternel, ne prêtaient guère attention à l'amour dans le mariage[7]. On estimait bien souvent que le mariage était incompatible avec l'amour, confondu avec l'amour-passion, et on en concluait logiquement qu'il n'était qu'une institution nécessaire à la société. Pour François de Sales, l'amour mutuel devait être la caractéristique principale avec ses deux corollaires : l'« union indissoluble » des cœurs et la « fidélité inviolable de l'un à l'autre » (D3 38). C'est un amour qui prend la personne tout entière, un amour non seulement naturel, mais aussi humain et « tout saint, tout sacré, tout divin ». Il est assez surprenant de constater que « la production et légitime nourriture* des

6 Voir H. Bordeaux, *François de Sales et notre cœur de chair,* Paris, Plon-Nourrit 1924, p. 103.

7 *Ibid,* p. 116.

enfants » ne constitue chez lui que le troisième fruit du mariage. On a remarqué justement que la dimension humaine et spirituelle du mariage l'emportait ici sur l'aspect juridique.

D'autre part, l'auteur de l'*Introduction* ne cesse d'exhorter les gens mariés à la réciprocité, leur demandant d'agrandir de plus en plus « ce réciproque amour ». Saint Paul avait dit : « Maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ aime son Église » ; François de Sales ajoute pour la réciprocité : « O femmes, aimez vos maris comme l'Église aime son Sauveur » (D3 38). Il désigne volontiers l'amour des époux comme une amitié réciproque où l'on pratique « la communication de la vie, de l'industrie*, des biens, des affections et d'une indissoluble fidélité », car « l'amitié du mariage est une vraie amitié et sainte » (D3 17). Parlant de la fidélité, l'appui d'un auteur païen lui paraissait utile : « Plutarque dit que le mari et la femme se doivent comporter ensemble comme le miroir et celui qui se regarde dans le miroir »[8]. Il n'y entre pas de jalousie, dans la mesure où « l'amitié est réciproquement fondée sur la vraie vertu » (D3 38).

Les gestes d'affection ne doivent pas manquer : « L'amour et la fidélité jointes ensemble engendrent toujours la privauté et confiance ; c'est pourquoi les saints et saintes ont usé de beaucoup de réciproques caresses en leur mariage, caresses vraiment amoureuses mais chastes, tendres mais sincères ». Le modèle est le « grand saint Louis, également rigoureux à sa chair et tendre en l'amour de sa femme », qui « fut presque blâmé d'être abondant en telles caresses, bien qu'en vérité il méritât plutôt louange de savoir démettre* son esprit martial et courageux à ces menus offices* requis à la conservation de l'amour conjugal » (D3 38). À ce propos, Francis Vincent félicitait François de Sales, si proche de Genève, de n'avoir pas succombé à la contagion de son puritanisme[9].

Comme le montre le texte cité, les gens mariés ont besoin de modèles qui incarnent l'idéal. Or, le modèle biblique de l'amour nuptial – qui ne connaît aucune contradiction avec l'amour de Dieu – lui paraît être celui de Jacob et de Rachel :

> [Jacob] aime Rachel de toutes ses forces, il aime Dieu de toutes ses forces : mais il n'aime pas pour cela Rachel comme Dieu, ni Dieu comme Rachel. Il aime Dieu comme son Dieu, sur toutes choses et plus que soi-même ; il

8 D'après un ancien manuscrit cité dans OEA, t. III, p. 273, note b.

9 F. Vincent, *Saint François de Sales, directeur d'âmes : l'éducation de la volonté,* p. 244.

> aime Rachel comme sa femme, sur toutes les autres femmes et comme lui-même. Il aime Dieu de l'amour absolument et souverainement suprême, et Rachel, du suprême amour nuptial (T10 3).

Cela n'empêche que les qualités de l'amour sont différentes chez l'homme et chez la femme : les maris auront envers les femmes « un tendre, constant et cordial amour », tandis que les femmes recevaient cette exhortation : « Ô femmes, aimez tendrement, cordialement, mais d'un amour respectueux et plein de révérence, les maris que Dieu vous a donnés » (D3 38). L'amour nuptial de l'épouse est « non seulement chaste, mais pudique ; il est fort, mais gracieux ; il est violent, mais tendre ; il est ardent, mais respectueux ; généreux, mais craintif ; hardi, mais obéissant ; et sa crainte est toute mêlée d'une délicieuse confiance » (T11 16). François de Sales admire les « personnes mariées qui vivent si doucement ensemble avec respect mutuel, [ce] qui ne peut être sans une grande charité » ; elles « marient le soin de leur maison extérieure avec le soin de l'intérieur, l'amour du mari avec celui de l'Époux céleste » (D1 18). Quant au sacrement, il est une aide puissante contre l'inconstance de nos résolutions : « Combien de mariages verrions-nous se dissoudre s'ils n'étaient affermis par le sacrement qui empêche de varier en cette sorte de vie » (S4 125)[10] ! Il dira de même avec un réalisme surprenant :

> Tel qui a vécu en bonne paix toute sa vie avec sa femme, s'il eût pu la changer [il] l'eût fait une douzaine de fois ; voire même jusque-là, que si nous pouvions, nous changerions de père et de mère, tant cette inconstance de l'esprit humain est extravagante : mais il la faut arrêter avec la force de nos premières résolutions (PL 1013).

Si l'évêque de Genève maintient l'autorité de l'homme au sein de la famille, il sait bien que celui-ci peut en abuser. Avec une douce ironie à propos des prétentions masculines, il recommandait à une femme la compréhension et l'indulgence : « Mon Dieu, le bon père que nous avons et le très bon mari que vous avez ! Hélas ! ils ont un peu de jalousie de leur empire et domination, qui leur semble être aucunement* violé quand on fait quelque chose sans leur autorité et commandement. Que voulez-vous, il leur faut permettre cette petite humanité » (L3 226). Il faut croire que cette « petite humanité » était fréquente dans les ménages, telle cette

10 Il ajoute aussi : « Combien d'ecclésiastiques verrions-nous quitter le sacerdoce et s'oublier de la promesse qu'ils ont faite à Dieu en recevant l'ordre de prêtrise ! » (S4 125)

remarque assez désabusée, mais bonne à consoler une veuve : « Il est vrai, sans doute, que c'est une grande assistance que celle d'un bon mari, mais il en est peu, et pour bon qu'on l'ait, on en reçoit plus de sujétion que d'assistance » (L4 151).

Le mariage est une « école »

« Parmi les épines ou parmi les fleurs », écrivait-il à Jeanne de Chantal, qui fut une femme heureuse en ménage avant de connaître le drame et la solitude[11], « Dieu nous fait profiter en son école » (L3 99). Tout commence par un « changement de condition » et un nouveau départ qui doit susciter la reconnaissance et la confiance. A une jeune épouse qui avait « rencontré » un mari « plein de bonne inclination », François de Sales écrit : « Vous marcherez en cette vocation, vous y aurez bien de la consolation et deviendrez fort sainte à la fin. C'était ce qu'il fallait à votre esprit » (L5 357s). Le mariage est un don, mais un don à cultiver : « Il faut donc bien soigneusement cultiver ce cœur bien-aimé, écrivait-il à une jeune mariée, et ne rien épargner de ce qui peut être utile à son bonheur » (L7 166). Pour protéger et promouvoir « le progrès de leur mariage » et « le sanctifier de plus en plus par une réciproque amitié et fidélité » (D3 38), il prodiguait aux époux des conseils adaptés à leur situation, en faisant une large place non seulement à l'ascèse, mais aussi à la mystique.

Avant toute chose, François de Sales enseigne que les gens mariés doivent aimer leur état de vie, y compris avec ses difficultés : « Il faut aimer ce que Dieu aime : or il aime notre vocation ; aimons-la bien aussi et ne nous amusons* pas à penser sur celles des autres. Faisons notre besogne; à chacun, sa croix n'est pas trop » (L2 351). On constate souvent que « chacun voudrait volontiers changer sa condition à celle des autres » et que « ceux qui sont mariés voudraient ne l'être pas, et ceux qui ne le sont le voudraient être ». Et l'évêque de Genève de se demander : « D'où vient cette générale inquiétude des esprits, sinon d'un certain déplaisir que nous avons à la contrainte et une malignité d'esprit qui nous fait penser que chacun est

11 Peu avant la mort de son mari, elle s'écria : « Seigneur, prenez tout ce que j'ai au monde, parents, biens et enfants, mais laissez-moi ce cher époux que vous m'avez donné ». Voir F.-M. de Chaugy, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal,* p. 29.

mieux que nous » ? Comme toujours une comparaison lui vient alors à l'esprit : « Ceux qui ont la fièvre ne trouvent nulle place bonne ; ils n'ont pas demeuré un quart d'heure en un lit qu'ils voudraient être en un autre : ce n'est pas le lit qui en peut mais, c'est la fièvre qui les tourmente partout ». La conclusion va de soi : « Une personne qui n'a point la fièvre de la propre volonté se contente de tout ; pourvu que Dieu soit servi, elle ne se soucie pas en quelle qualité Dieu l'emploie : pourvu qu'il fasse sa volonté divine, ce lui est tout un » (L2 349).

Comme peu d'auteurs spirituels avant lui, François de Sales a osé parler - en français et non plus en latin - du « commerce* nuptial », des « plaisirs charnels » et du « lit nuptial ». Il use pour cela d'une comparaison traditionnelle, délicate mais transparente. On se met à table, explique-t-il, non seulement « pour nourrir et conserver la personne », mais aussi « pour le devoir de la mutuelle conversation et condescendance que nous nous devons les uns aux autres ». Les deux choses à éviter sont l'excès, qui consiste « en la trop grande quantité », et le dérèglement « en la façon et manière de manger », en d'autres termes « les voluptés prohibées et défendues qui se prennent hors le mariage ou même au mariage, quand elles se prennent contre la règle du mariage » (D3 39). D'un côté il écarte les scrupules de la femme qui pense aller à la communion, et de l'autre il lui rappelle que ni les « exercices de dévotion », ni les « capricieuses prétentions de vertu », ni à plus forte raison les « colères et dédains » ne doivent empêcher « la réciproque et légitime satisfaction des parties au saint mariage » (DIII 39). Et dans le *Traité de l'amour de Dieu*, il ne manque pas de rappeler quelques sages conseils tirés du Nouveau Testament : « Saint Paul ne conseille-t-il pas aux mariés, passé le temps de l'oraison, de retourner au train bien réglé du commerce* nuptial ? » (T8 6) Son refrain est connu, même si les paroles changent un peu : « Rendez votre dévotion agréable, surtout à monsieur votre mari, et vivez joyeuse d'avoir pris ce chemin de vie »[12].

Quand le couple était en crise, il en appelait non seulement à la volonté de Dieu, mais aussi au devoir et à la raison. À une femme révoltée par les agissements d'un mari « dissipateur et léger », il faisait donner des conseils de sagesse et de prudence : « Je lui ai dit qu'elle pouvait parler fortement et résolument, dans les

12 À noter que l'édition d'Annecy (L3 60) porte : ce *genre* de vie, alors que dans l'original, conservé dans les archives des Salésiens de Don Bosco à Rome, on lit sans risque d'erreur : ce *chemin de vie.*

occasions où il est requis, pour retenir en devoir la personne qu'elle sait ; mais que la force était plus forte quand elle était tranquille et qu'on la fasse naître de la raison, sans mélange de passion » (L7 387).

Aux époux il conseillait de s'entraider dans la vie spirituelle, faute de quoi, l'homme est « un animal sévère, âpre et rude », et « sans la dévotion la femme est grandement fragile et sujette à déchoir ou ternir en la vertu ». Au contraire, « quelle bénédiction est- ce, quand l'homme et la femme fidèles se sanctifient l'un l'autre en une vraie crainte du Seigneur » (D3 38) ! Que la vie conjugale suppose une ascèse, François de Sales ne l'a jamais caché à ses correspondants, et surtout à ses correspondantes, mais ses motivations s'inspiraient d'une authentique mystique du mariage.

Les parents, « coopérateurs » de Dieu

La conception et la naissance de l'enfant sont des dons merveilleux qui font des époux les collaborateurs du Créateur : « Ce vous est grand honneur, ô mariés, de quoi Dieu voulant multiplier les âmes qui le puissent bénir et louer à toute éternité, il vous rend les coopérateurs d'une si digne besogne par la production des corps » (D3 38). François de Sales composa même une prière spéciale – qu'il répétait souvent, disait-on – pour ceux qui étaient empêchés de « consommer » le mariage (O2 377ss). Il s'agissait en fait d'un exorcisme parce qu'on pensait que l'impuissance était provoquée par le démon et les maléfices[13]. Il célébrait la messe pour eux, prononçait l'exorcisme qu'il avait composé et fait insérer dans le *Rituel* du diocèse, et l'on disait qu'il avait une grâce spéciale de guérison.

L'amour des parents devrait servir de modèle à tous ceux qui exercent une charge envers autrui, auxquels il faut souhaiter « des cœurs de pères, solides, fermes et constants, sans omettre les tendresses de mères qui font désirer les douceurs aux enfants, suivant l'ordre divin qui gouverne tout avec une force toute suave et une suavité toute forte » (O5 347). Entre les parents et les enfants il y a

13 On désignait ce phénomène sous l'image pudique du « nouement de l'aiguillette », c'est-à-dire du petit cordon ou ruban qui attachait les chausses au pourpoint. Sur ce maléfice très répandu, voir J. Delumeau, *La peur en Occident (XIVe-XVIIe siècles). Une cité assiégée,* Paris, Fayard 1978, p. 54-60.

une sorte d'amour d'imitation : « Les pères aiment bien leurs enfants, mais singulièrement quand ils leur ressemblent, ou à quelques-uns de leurs prédécesseurs ; ils se regardent en eux comme dans un miroir et se plaisent à les voir représenter leurs façons, mines et contenances » (S3 375). L'amour des parents pour leurs enfants est étonnant, surtout dans les moments de danger où leur vie est en cause. L'instinct y a certainement sa part :

> La poule est une poule, c'est-à-dire un animal sans courage ni générosité quelconque, tandis* qu'elle n'est pas mère ; mais quand elle l'est devenue elle a un cœur de lion, toujours la tête levée, toujours les yeux hagards, toujours elle va roulant sa vue de toutes parts, pour peu qu'il y ait apparence de péril pour ses petits ; il n'y a ennemi aux yeux duquel elle ne se jette pour la défense de sa chère couvée, pour laquelle elle a un souci continuel qui la fait toujours aller gloussant et plaignant : que si quelqu'un de ses poussins périt, quels regrets ! quelle colère ! (T10 14)

Ainsi en va-t-il pour les humains : « C'est la jalousie des pères et mères pour leurs enfants, des pasteurs pour leurs ouailles, des frères pour leurs frères » *(ibid.)*. François de Sales ressentait en lui aussi « les élans de l'amour paternel » quand il traitait avec son « fils », le duc de Bellegarde, « aimant plus votre plaisir, lui écrivait-il, que le mien, selon la coutume des pères » (L7 272). Pour lui témoigner sa sollicitude continuelle, il lui écrira un jour que « les bons enfants pensent souvent en* leurs pères ; mais ce n'est pas souvent, c'est toujours que les pères ont leurs esprits en leurs enfants » (L7 129). Si un père se comporte différemment à l'égard de l'aîné, « homme fait, brave et généreux soldat », et à l'égard du cadet, « un petit mignon encore tout enfant, de bonne grâce », cela ne signifie pas qu'il aime moins celui-là que celui-ci :

> Regardez-le, je vous prie, qu'est-ce qu'il ne permet pas de faire à ce poupon autour de lui ? Il permet qu'il lui entortille la barbe autour de sa main, qu'il la plie ou peigne ; il le dorlote, il le tient avec une suavité non pareille, tant pour l'enfant que pour lui, sur ses genoux ou entre ses bras, il le baise et rebaise. Si l'enfant a été piqué d'une abeille, il ne cesse de souffler dessus le mal, jusques à tant que la douleur soit apaisée ; que si, au contraire, son fils aîné avait été piqué de trente abeilles, il n'en daignerait tourner son pied, bien qu'il l'aime d'un amour grandement fort et solide. Considérez, je vous prie, la différence de ces deux amours ; car bien que vous ayez vu la tendreté que ce père a pour son petit, il ne le laisse pourtant pas de faire dessein de

> le mettre hors de sa maison et le faire chevalier de Malte[14], destinant son aîné pour son héritier et successeur de ses biens (PL 1205s).

En ce qui concerne la responsabilité des parents dans l'éducation, il était clair pour François de Sales que son fondement était la religion, en termes bibliques la crainte de Dieu. D'où cette recommandation pressante : « Les enfants étant venus au monde et commençant à se servir de la raison, les pères et mères doivent avoir un grand soin de leur inculquer la crainte de Dieu au cœur » (D3 38). Il dira de même que c'est une grande chose que d'« apprendre aux pères et mères avec quel soin ils doivent élever leurs enfants et avec quelle affection ils les doivent instruire en la crainte de Dieu et les porter à son service » (S3 342).

Grande en effet est la responsabilité des parents dans l'éducation, au point que leur défaillance risque de faire leur propre malheur. Dans un sermon sévère, il leur lance cette mise en garde : « Ils pèchent s'ils rient en voyant leurs enfants s'abandonner à de mauvais propos, aux pires débuts de la vanité ; le Seigneur tressera des cordes, et ces mêmes enfants accableront leurs parents d'autant de douleurs » (S2 94). Il y a des parents qui, par suite d'un amour mal compris envers leurs enfants, sont prêts à faire toute sorte de dépenses pour eux, mais n'ont « rien pour les élever dans les lettres et les bonnes mœurs » (S2 298). Enfin, l'amour des parents peut aussi devenir un « amour désordonné » quand ils « empêchent leurs enfants de se faire prêtres ou d'entrer dans la vie religieuse » (S2 67).

L'enfant, « image vivante » des parents

L'enfant est « le précieux gage » du mariage ; il est « l'image vivante » de son père et de sa mère. Héritier de ses parents, il ne l'est pas d'abord au sens matériel. S'adressant à la veuve du défunt duc de Mercœur, François de Sales dira de sa fille : « Elle est aussi la légitime héritière de ses vertus, dont il a laissé le soin à votre conduite, Madame, pour les cultiver par la noble et chrétienne éducation que vous lui réservez » (L2 112).

La première vertu des enfants, c'est l'obéissance : « Vous devez obéir à vos supérieurs domestiques*, recommande l'auteur de l'*Introduction,* c'est-à-dire à votre

14 II est possible d'y voir une allusion à sa propre famille. Janus, le plus jeune frère de François, devint chevalier de Malte.

père, mère, maître, maîtresse » (D3 11). L'obéissance des enfants fait la joie des parents car « chacun sait le contentement que les pères reçoivent en l'obéissance que leurs enfants leur rendent ; et plus ceux-ci se montrent sujets et obéissants à leurs volontés plus aussi ils reçoivent de complaisance à les aimer » (S3 212). L'autorité qu'avaient les parents, surtout le père, au temps de François de Sales, était très grande. Sa propre jeunesse avait été placée sous le signe de son obéissance à la volonté de M. de Boisy. Plus tard il écrira qu'« un enfant bien né n'obéit pas à son père en considération du pouvoir qu'il a de punir sa désobéissance, ni aussi parce qu'il le peut exhéréder, ains* simplement parce qu'il est son père » (T11 18).

Le contrepoids de l'obéissance, c'est la confiance filiale que les enfants ont envers leurs parents. C'est ce qu'illustre l'allégorie de la fille du chirurgien. Malade, elle ne pense pas aux remèdes, mais se remet entièrement au soin de son père :

> Son père [...] lui demanda si elle voulait pas bien être saignée pour guérir. Mon père, répondit-elle, je suis vôtre, je ne sais ce que je dois vouloir pour guérir, c'est à vous de vouloir et faire pour moi tout ce qui vous semblera bon ; car, quant à moi, il suffit de vous aimer [...]. Tandis qu'il donne le coup et que le sang en sort, jamais cette aimable fille ne regarda son bras piqué [...], ains*, tenant ses yeux arrêtés sur le visage de son père, elle ne disait autre chose, sinon parfois tout doucement : Mon père m'aime bien, et moi je suis toute sienne ; et quand tout fut fait, elle ne le remercia point, mais seulement répéta encore une fois les mêmes paroles de son affection et confiance filiale (T9 15).

À côté des nombreuses images qui représentent la confiance enfantine, normalement peu consciente, l'exemple de cette jeune fille montre un abandon pleinement conscient et volontaire.

Quand les enfants grandissent et qu'ils parviennent à l'adolescence et à la jeunesse, les recommandations de l'évêque de Genève se faisaient plus insistantes et plus exigeantes : « Aux jeunes gens, disait-il dans un sermon sur le thème de l'Exaltation de la sainte Croix, je destine la croix de l'obéissance, de la chasteté et de la retenue en leurs déportements* ; croix salutaire qui crucifie les fougues d'un jeune sang qui commence à bouillir et d'un courage qui n'a pas encore la prudence pour guide » (S2 418). À toutes ces vertus il fallait joindre la piété filiale, dont les cigognes sont un merveilleux modèle : « Les cigognes sont un vrai portrait de la mutuelle piété des enfants envers les pères et des pères envers les enfants ; car,

comme ce sont des oiseaux passagers, elles portent leurs pères et mères vieux, en leurs passages, ainsi qu'étant encore petites leurs pères et mères les avaient portées en même occasion » (T7 13).

L'union de la famille

Dans son livre sur *Saint François de Sales et notre cœur de chair,* Henry Bordeaux a écrit avec justesse : « On n'imagine pas un saint François de Sales qui ne serait pas issu d'une famille unie et nombreuse, qui n'aurait pas traversé les tendresses légitimes du cœur. Il serait un autre saint, il ne serait pas l'intelligent consolateur, le père doucement autoritaire, le restaurateur de l'esprit de famille, le médecin des blessures cachées »[15].

Peut-être François de Sales songeait-il à ses propres relations avec son père, quand il évoquait devant ses filles de la Visitation les diverses manifestations de l'amour au sein de la famille, « l'amour des pères étant un amour d'autorité et majestueux, et celui des enfants pour leurs pères, un amour de respect et de soumission ». Peut-être pensait-il aussi à son frère Louis, avec lequel il entretenait une douce intimité, quand il ajoutait qu'« entre les frères, à cause de la ressemblance de leur condition, la correspondance de leur amour fait une amitié ferme, forte et solide » (PL 1109).

L'union de la famille est grandement facilitée par les liens naturels du sang et de la parenté, mais cela ne suffit pas. En effet, « quand l'union est naturelle, elle produit l'amour, et l'amour qu'elle produit nous porte à une nouvelle union volontaire qui perfectionne la naturelle : ainsi le père et le fils, la mère et la fille, ou deux frères, étant naturellement unis par la communication d'un même sang, sont excités par cette union à l'amour, et par l'amour sont portés à une union de volonté et d'esprit qui peut être dite volontaire, d'autant qu'encore que son fondement soit naturel, son action néanmoins est délibérée » (T1 10).

Durant un des séjours à Sales, François fut tellement frappé par l'harmonie qui y régnait qu'il sentit le désir d'en parler à sa « fille ». Dans une lettre à Jeanne de Chantal, il écrivait : « Vous auriez du plaisir de voir un si étroit accord parmi

15 H. Bordeaux, *Saint François de Sales et notre cœur de chair*, p. 78.

des choses qui sont pour l'ordinaire si discordantes : belle-mère, belle-fille, belle-sœur, frères et beaux- frères. Entre tout cela, ma vraie Fille, je puis vous assurer, à la gloire de Dieu, qu'il n'y a ici qu'un cœur et qu'une âme en unité de son très saint amour ; et j'espère que la bénédiction et la grâce du Seigneur s'y doit rendre abondante, et une chose bonne, belle et suave, de voir comme cette fraternité demeure ensemble » (L3 347s).

Ailleurs ce n'est pas toujours le cas, et l'on voit parfois les membres d'une même famille se comporter différemment dans la vie publique et à la maison. C'est regrettable car il ne suffit pas d'avoir « la douceur du miel, qui est aromatique et odorant, c'est-à- dire la suavité de la conversation* civile avec les étrangers, mais aussi la douceur du lait entre les domestiques* et proches voisins : en quoi manquent grandement ceux qui en rue semblent des anges, et en la maison, des diables » (D3 8).

Les dissensions familiales naissent souvent quand il est question d'héritage. Quand le partage des biens se fit en 1608 entre les enfants de M. de Boisy, le danger était réel, parce que le père avait laissé le premier choix au cadet Bernard et les aînés pouvaient se sentir lésés. Grand fut le soulagement de François de voir que tout se fit à l'amiable, grâce à la sagesse de son frère Louis, seigneur de la Thuille : « Jamais notre Thuille ne m'a tant contenté que dans ce partage des biens que nous avons fait amiablement* cette semaine entre mes frères » (L4 88). Le soulagement fut d'autant plus grand qu'il facilitait le mariage de Bernard avec Marie-Aimée de Chantal et l'établissement de la mère de celle-ci en Savoie en vue de la fondation de la Visitation.

En cas de conflit entre le mari et la femme, « le support mutuel de l'un pour l'autre doit être si grand que jamais tous deux ne soient courroucés ensemble et tout à coup*, afin qu'entre eux il ne se voie de la dissension et du débat » (D3 38). Sans crainte de se répéter, François de Sales enseigne à surmonter les répugnances et à demeurer « en la barque en laquelle on est » et à « y être doucement et volontiers » (L7 369s). Ses recommandations les plus insistantes concernent « le support mutuel, l'amitié fidèle et non interrompue par des amours étrangers, et le soin de l'élévation* des enfants », et tout cela « en donnant bon exemple à toute la famille » (S2 418).

La « famille » de l'évêque

Il est hors de doute que la famille est omniprésente dans la vie, les affections et les écrits de François de Sales. Il lui arriva même de devoir faire le père de famille. Pendant un séjour chez des amis, l'évêque de Genève promit à la mère qui devait s'absenter plusieurs jours de prendre soin de la maison. Chaque matin il s'informait si les petites filles avaient prié Dieu ; ensuite « il les faisait déjeuner, les caressait tendrement, et leur disait quelque chose selon leur capacité pour leur inspirer de la dévotion »[16]. Il élargissait spontanément son affection à la famille et aux enfants de ses destinataires, notamment à ceux de sa « chère fille », la baronne de Chantal, à qui il écrivait : « Je suis toujours bien aise d'avoir vu tous les enfants de ma chère Fille, car vraiment je les aime comme miens en Notre Seigneur » (L4 72). François de Longecombe a raconté sa bienveillance envers sa famille : « Il appelait notre mère, sa mère, et mes frères et moi, ses frères, avec une cordialité singulière » (PR I 1).

Lui-même a vécu son ministère d'évêque comme une charge de famille, la famille diocésaine. Son diocèse - on disait alors *la* diocèse - était son épouse. Il l'aimait et voulait lui rester fidèle malgré les offres étonnantes qui lui étaient faites à l'archevêché de Paris. À son ami Antoine Favre qui lui conseillait d'accepter, parce que dans cette grande ville il pourrait faire plus de bien : « Voudriez-vous bien, lui demanda l'évêque, changer votre femme à une autre pour riche qu'elle fût ? – Non pas, ce dit-il. – Et comment donc voudriez-vous que je changeasse la mienne »[17] ? Il écrivit dans le même sens à la mère de Chantal la réponse qu'il fit à l'archevêque :

> Je lui dis assez intelligiblement à Tours que je ne voudrais être démarié que pour n'être plus marié, et notamment de la sorte que vous m'écrivez. Que je me chargeasse de l'épouse d'autrui par obligation, moi ! cela, comme je le pense, me serait impossible (L9 152).

Lui-même éprouvait un sentiment paternel intense à l'égard de ses ouailles, comme on le voit dans cette belle comparaison utilisée après son retour d'un

16 *Année Sainte des religieuses de la Visitation Sainte Marie,* t. VIII, p. 149.

17 D'après la déposition de Martin Berrot au procès de canonisation, citée par É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 350.

voyage à Milan :

> Lorsque les oiseaux n'ont pas de petits dans leur nid, ils voltigent d'arbre en arbre, s'y arrêtent et chantent merveilleusement tantôt ici, tantôt là ; mais ont-ils nid et couvée, c'est à peine s'ils chantent ailleurs que sur l'arbre où reposent ce nid et cette couvée. Si parfois ils s'en éloignent, c'est pour revenir aussitôt, le souvenir des petits qu'ils ont quittés leur permettant à peine de chanter ailleurs. Il faut dire vrai, l'amour du père pour les enfants est admirable*, encore plus pour les fils selon la grâce que pour les fils selon la nature (S2 119).

En outre, l'évêque voulait faire régner un esprit de famille dans sa maison épiscopale, composée de deux prêtres (son aumônier personnel et l'économe), d'un premier valet de chambre, de deux autres valets de chambre, d'un sommelier (qui lui servait aussi de tailleur et de dépensier), d'un cuisinier, d'un valet de cuisine et d'un laquais pour le suivre dans ses déplacements. Il hébergea en outre temporairement des convertis qui avaient besoin d'aide matérielle, et dont le séjour pouvait durer plusieurs mois, voire deux ans. Comme la plupart étaient jeunes, il estimait de son devoir « paternel » de contribuer à leur formation. D'après son aumônier Michel Favre, « toute sa famille était si bien rangée et ordonnée, que chacun faisait son devoir sans faire aucun bruit ni altercation les uns avec les autres. Le vulgaire* estimait ses domestiques aussi heureux que les serviteurs de Salomon, à cause de la grande modestie et union que l'on remarquait parmi eux » (PR I 48). Cela ne voulait pas dire que tout allait toujours pour le mieux. Le même Michel Favre, qui reconnaissait son « humeur mélancolique », n'a pas caché « l'aversion » qu'il avait « à certaines actions du Bienheureux, faites avec un peu trop de douceur et de condescendance », ajoutant même : « Quoique je fusse de ceux-là qui le contrariaient le plus, j'ai toujours été enclin et comme forcé d'une douce violence à honorer et respecter tout ce qui provenait de lui » (PR I 51). Quant à Georges Rolland, il témoignera : « J'ai vu, durant tout le temps que j'ai demeuré avec ce Bienheureux, qu'il a toujours eu beaucoup de contradictions [...] même dans sa maison et parmi les siens, en quoi il avait tout sujet et pouvoir de se faire obéir, et néanmoins il a toujours plutôt choisi le moyen de la patience et douceur que de la rigueur » (PR I 31).

Son ami, l'évêque de Belley, qui était d'une humeur bien différente, lui fit un jour cette objection que « la familiarité engendre le mépris, et le mépris la haine ».

À quoi il aurait répondu : « Oui, la familiarité indécente, grossière et répréhensible ; jamais la civile, cordiale, honnête et vertueuse : car comme elle procède de l'amour, l'amour engendre son semblable ; et l'amour véritable n'est jamais sans estime, et par conséquent sans respect de la chose aimée, vu que l'amour n'est fondé que sur l'estime que nous faisons de la chose aimée. Vous savez le mot de cet ancien tyran : *Oderint, dum metuant*[18]. Il faut prendre en ce sujet le revers de la médaille et dire : Qu'ils me méprisent, pourvu qu'ils m'aiment. Car si ce mépris produit l'amour, l'amour par après suffoquera ce mépris et mettra peu à peu le respect en sa place ; car il n'y a rien que l'on révère davantage, ni que l'on craigne tant d'offenser, que ce que l'on aime en vérité et en sincérité de cœur »[19].

À tout prendre, c'est l'amour qui résume le mieux tout ce que François de Sales dit sur le mariage et la famille, mais un amour à la fois réaliste et idéal. Aussi l'éducation dans ce domaine consistera à aider les jeunes à approfondir toutes les dimensions de ce qui forme le « cœur » de l'existence.

18 « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ». C'était la devise de l'empereur Caligula, d'après son biographe latin Suétone.

19 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie V, section 27.

Chapitre XXI

LES RELATIONS SOCIALES

Après les premières années au sein de la famille, arrive le moment où l'enfant entre en contact avec les gens de l'extérieur. À la nouvelle étape de son développement physique et psychique correspond une éducation appropriée. A l'enfant qui n'a « qu'un, deux ou trois ans », sa mère donne du lait et lui apprend à dire des mots simples ; quand il a quatre ou cinq ans, elle commence à lui apprendre à mieux parler et à manger des aliments solides ; « et ceux qui sont un peu plus grands elle les dresse* à la civilité et modestie » (S3 406). L'apprentissage de la vie sociale qui commence ainsi devra se poursuivre pendant des années. Les résultats seront très différents selon les cas et selon les possibilités. Tous n'auront pas la même chance que Philothée, qui a été élevée « civilement et honorablement », alors que tant d'autres « ont été nourris* rustiquement et en une extrême ignorance » (D1 11).

L'idéal d'une éducation à la vie dans le monde, telle que l'entendait François de Sales, semble contenu dans cette recommandation au jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde en la cour », quand il lui demande d'être non seulement « brave, courageux, généreux* », mais aussi « de bonne humeur, courtois, civil, franc, poli » (L4 376). Ce sont des qualités que le monde peut apprécier et « il faut suivre les lois du monde, puisqu'on y est, en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu » (L10 172). Or, à l'époque de la Renaissance et de l'humanisme, ces « lois du monde » imposaient un nouveau code de civilité.

La civilité au temps de l'humanisme

La civilité, avec les notions voisines de courtoisie, politesse, bienséance, modestie et honnêteté, faisait partie du bagage des vertus sociales de tous les humanistes du temps[1]. En traçant dans son *Libro del Cortegiano*, paru en 1528, le portrait du parfait courtisan, Baldassare Castiglione avait décrit celui de l'homme accompli, qui devint l'idéal de plusieurs générations, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe des humanistes. Il ne faut pas oublier qu'au XVIe siècle, la cour des princes était le lieu de rencontre de l'élite sociale et culturelle et que c'était la cour qui donnait le ton. Le cortegiano est l'homme formé aux lettres, aux arts, aux vertus militaires et à la courtoisie ; il est aimable, grave, mesuré, mais aussi désinvolte, ennemi de l'affectation et capable d'adaptation. Vers la même époque, l'humaniste hollandais Érasme remit au goût du jour la notion de civilité en éducation avec son *De civilitate morum puerilium* paru en 1530, qui connut un succès prodigieux en Europe du Nord, au point qu'il fut traduit, adapté et plagié jusqu'au début du XIXe siècle[2]. En 1558 paraissait en édition posthume le Galateo de Giovanni Della Casa, un manuel des bonnes manières qui expliquait ce qu'était l'« honnêteté » dans le maintien, dans les mœurs, en société et dans la conversation. L'ouvrage servit de prototype aux traités de savoir-vivre publiés par la suite en Europe, au point que le galateo servit à désigner non seulement les ouvrages de ce type, mais aussi les règles de la civilité. Déjà pointait l'idéal de « l'honnête homme » qui marquera tout le XVIIe siècle français. Il faut nommer aussi le Piémontais Stefano Guazzo, dont *La civil conversatione* de 1574 (1579 ?) montrait que le culte des « bonnes manières » ne devait plus être réservé à l'élite de la cour, mais devenir la caractéristique de toute vie « civile ».

Leurs sources communes se trouvaient dans l'antiquité, notamment chez Cicéron, qui dans son *De officiis* avait tracé pour son fils le modèle de la civilité et de l'urbanité romaines, où la *modestia*, souvent associée à la *verecundia* et à la *temperantia*, jouait un rôle important. Chez les Pères de l'Église, c'est saint Ambroise qui

1 Voir en particulier « Traditions de civilité dans les Entretiens spirituels, de Guazzo à saint Ambroise », in V. Mellinghoff-Bourgerie, *François de Sales (1567-1622). Un homme de lettres spirituelles,* p. 59-83.

2 Sur la fortune de ce livre, voir J. Revel, Les usages de la civilité, in P. Ariès - G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. III : De la Renaissance aux Lumières, p. 171-184.

contribua beaucoup à christianiser ces notions dans son *De officiis*, directement inspiré du modèle antique. Même la vie religieuse devait s'imprégner de cette civilité mise à la mode par les humanistes. S'inspirant de ce nouveau code des bonnes manières, les jésuites élaborèrent les règles de l'« honnêteté » ecclésiastique et du savoir-vivre en société, qui marquèrent de leur empreinte leur élève François de Sales.

François de Sales et la civilité

La formation reçue ne fit que renforcer les dispositions naturelles de François. Il reconnaissait volontiers qu'il était naturellement porté à cette vertu sociale qui consiste à vouloir honorer tout le monde, même les gens simples :

> Il est vrai que j'aime grandement tout le monde, notamment les âmes simples. Pour ce qui est de l'honneur qu'il vous semble que je porte à un chacun, la civilité nous apprend cela, et puis j'y suis porté naturellement ; je n'ai jamais su faire comme plusieurs personnes font, auxquelles il semble, quand elles sont élevées en quelque dignité, qu'elles se doivent faire honorer de tout le monde ; et quand elles écrivent elles ne veulent mettre, sinon aux personnes de grand respect, « très humble » et « bien humble ». Et moi je le mets à tout le monde, sinon que j'écrive à Pierre ou à François mes laquais, qui penseraient que je me moquerais d'eux, si je leur mettais « très humble serviteur ». Je ne fais pas grande différence d'une personne à une autre (PL 1301).

Il n'est pas étonnant que parmi les recommandations faites au jeune homme qui allait faire carrière à la cour de France, François de Sales mentionnait la « douce et sincère courtoisie qui n'offense personne et oblige tout le monde, qui cherche plus l'amour que l'honneur, qui ne raille jamais aux dépens de personne, ni piquamment*, qui ne recule personne et aussi n'est jamais reculée, et si elle l'est, ce n'est que rarement ; en échange de quoi, elle est très souvent honorablement avancée » (L4 377s).

Un des principes de la bonne éducation est de saluer les personnes. Les païens avaient déjà cette bonne coutume de « s'entresaluer* » l'un l'autre (T11 1). Les lettres de François de Sales sont remplies de salutations : il salue et « resalue », « bien

humblement », « mille fois », « cordialement », « affectionnément », « affectueusement », « de tout cœur », « infiniment », « le plus affectueusement du monde », « avec effusion » ; il transmet les salutations des autres et il demande qu'on salue de sa part, en son nom, ou par l'entremise de quelqu'un. Il y ajoute des souhaits, des prières et des bénédictions. Saluer et faire bon accueil à tous, c'est ce que l'évêque de Genève recommandait à ses serviteurs, jeunes pour la plupart, tentés de faire des discriminations parmi les visiteurs :

> Il y aura toujours quelqu'un qui aura soin de recevoir et introduire ceux qui viendront, et celui-là sera courtois et gracieux, tachant de ne fâcher personne, quelle qu'elle soit. C'est une trop grande audace aux serviteurs d'un prélat de mépriser les ecclésiastiques inférieurs : tous ceux qui serviront l'évêque de Genève seront avertis et accoutumés de traiter honnêtement avec tous, mais principalement avec les prêtres (O1 116).

Les formes d'incivilité sont diverses selon l'éducation et le tempérament. Il y a celle des gens du peuple, qui n'ont pas eu le privilège d'une éducation raffinée et qui tombent facilement dans la rusticité et les manières agrestes*. En réalité, François de Sales s'en prend surtout à l'incivilité des grands, quand ils font preuve de déraison et d'orgueil. Le fils aîné de la baronne de Chantal avait besoin d'une leçon dans ce domaine, au point qu'il écrivit à sa mère que « qui lui pourrait persuader que la douceur et courtoisie est incomparablement plus honorable que la violence et fierté, le mettrait au chemin de faire des merveilles » (L8 348). Lui-même se trouva placé dans des occasions où il risquait de faire le jeu de procédés incivils de ses admirateurs. En 1613, l'éditeur lyonnais Claude Rigaud s'était permis de publier sans son autorisation une nouvelle édition de son livre *Défense de l'Étendard de la sainte Croix* sous le titre grandiloquent de Panthologie, et en omettant l'avant-propos. Il réagit dans une lettre à un ami parisien :

> Je trouve très mauvaise la procédure du libraire qui a osé, sans rime ni raison, mettre un titre si impudent au livret De la Croix. Hors le titre et l'omission de l'avant-propos, sans lequel ce livre semble un songe, je n'en serais pas si fâché, bien que toujours ce serait une incivilité commise en mon endroit. [...] Je me contenterai bien qu'il vous plaise [de] lui faire dire qu'il me donne cette satisfaction de remettre le titre. Rien ne m'est plus à contrecœur que l'ambition des titres (L6 9).

En contrepartie, la vie en société demande que chacun ait un soin raisonnable

de sa réputation et de celle des autres. La bonne réputation étant l'un des fondements de la société humaine, « la charité requiert et l'humilité agrée » que nous la désirions et conservions pour ne pas donner du scandale et pour nous rendre utiles. Cependant, à choisir entre la vertu et l'honneur, c'est la vertu qui doit « être en tout et partout préférée ». Et en cas d'injure et de calomnie, il vaut mieux répondre par la dissimulation et le mépris du tort subi, car « le mépris les fait évanouir ; si on s'en courrouce, il semble qu'on les avoue » (D3 7).

La façon de s'habiller

Dans une société d'ancien régime, divisée en ordres, grades et dignités, le costume avait une grande importance, avant tout parce qu'il servait à identifier la position sociale des personnes. Dans les cours, les convenances, mêlées au goût du luxe et au désir de paraître, dormaient le ton à la mode. Chez les éducateurs et les moralistes du temps, l'évolution des mœurs engendrait des réflexions et des prises de position nouvelles[3]. Dans la liste des livres prohibés dont François de Sales pouvait disposer on trouve curieusement un *Traité de l'état honnête des accoutrements** (DF 426). Si le livre était probablement l'œuvre d'un « hérétique », sa présence dans la bibliothèque de l'évêque dénote un intérêt pour cette question[4]. Et on ne s'étonnera pas de trouver dans son *Introduction* un chapitre intitulé *De la bienséance des habits* (D3 25). Il y va en effet du respect de soi et du respect du prochain avec lequel nous entrons en contact. Sa pensée sur ce sujet tourne autour de deux notions : netteté et simplicité.

La première recommandation se résume dans une phrase : « Quant à la netteté, elle doit presque toujours être égale en nos habits, sur lesquels, tant qu'il est possible, nous ne devons laisser aucune sorte de souillure et vilenie* ». Comme

3 Voir par exemple chez Montaigne le chapitre *De l'usage de se vêtir,* dans les *Essais*, livre 1, chapitre 35.

4 Outre Castiglione, Della Casa, Guazzo, Louis de Grenade, Savonarole et Érasme, un protestant comme Lambert Daneau, traducteur des traités de Tertullien et de saint Cyprien sur cette question, plaide lui aussi en faveur de la netteté et de la simplicité. Mais ce dernier penche du côté de l'austérité plus que ne le fait l'évêque de Genève. Voir R. Murphy, *Saint François de Sales et la civilité chrétienne,* Paris, A.G. Nizet 1964, p. 117.

toujours, le souci de l'apparence extérieure se conjugue avec l'attitude intérieure de la personne puisqu'il ajoute : « La netteté extérieure représente en quelque façon l'honnêteté intérieure » (D3 25). Citant le proverbe bien connu qui dit que « l'habit ne fait pas le moine », il affirme néanmoins que « l'habit extérieur a coutume d'indiquer la disposition de l'âme » (O3 365). L'« honnêteté » intérieure qu'il faut rechercher avant tout doit se conjuguer avec le respect que l'on doit au prochain : « Soyez propre, Philothée ; qu'il n'y ait rien sur vous de traînant et mal agencé ; c'est un mépris de ceux avec lesquels on converse d'aller entre eux en habit désagréable » (D3 25).

Ensuite il faut de la simplicité. Les défauts opposés sont les « afféteries*, vanités, curiosités et folâtreries » (*ibid.*). Vers la fin de sa vie, force était de constater que ces défauts avaient augmenté. « Je me souviens, racontera-t-il dans un sermon, qu'au temps où j'étais jeune garçon, l'on ne voyait point tant de pompe*, les enfants allaient vêtus plus simplement ; mais à cette heure il faut tant dépendre* de choses pour la vanité que rien plus ; les dames de Paris sont toujours à songer à inventer de nouvelles vanités pour dépendre* le bien de leurs maris » (S3 203s). Sans vertugadin[5], écrivait-il à la baronne de Chantal, « vous ne laisserez pas d'être asses brave* » ; il faut « être bien net et bien propre, mais non pas curieux* ni miste*. La vraie simplicité est toujours bonne et agréable à Dieu » (L3 263). Avec finesse il observait que si la simplicité est « le plus grand ornement de la beauté », elle est aussi « la meilleure excuse pour la laideur » (D3 25).

À la netteté et à la simplicité s'ajoute cependant la nécessité de tenir compte des « circonstances du temps, de l'âge, des qualités, des compagnies, des occasions ». Il faut s'habiller selon son état et selon son âge, enseigne François de Sales citant le roi saint Louis, « en sorte que les sages et bons ne puissent dire : vous en faites trop, ni les jeunes gens : vous en faites trop peu ». Mais les jeunes sont capables de discerner ce qui convient. Lui-même ne voulait pas s'immiscer dans les questions qu'il ne croyait pas de son ressort. Il écrivait au jeune homme qui partait à la cour : « Je ne parle pas de l'extérieur de l'habit, mais de l'intérieur ; car pour l'extérieur, vous savez trop mieux la bienséance, il ne m'appartient pas d'en parler » (L4 379). Et le père Navatel de commenter : « Quelle différence avec le bon moine qui censurait lourdement la belle étoffe du sire de Joinville ! Il est vrai que

5 Robe munie d'un cercle ou bourrelet autour des hanches.

le sénéchal le mit vite à la raison »[6]. Au contraire, il est arrivé à François de Sales de reprendre aimablement mais fermement sa cousine, parce que son fils n'était pas habillé « convenablement » :

> Il faut que je me courrouce un peu avec vous, parce que mon neveu n'est pas habillé convenablement ni à sa qualité, ni au service auquel il est ; et outre que cela lui détraque l'esprit, voyant tous ses compagnons beaucoup mieux que lui, cela est blâmé par ses amis, desquels quelques-uns m'en ont parlé avec zèle. Il n'y a remède, ma très chère Fille, il faut suivre les lois du monde, puisqu'on y est, en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu (L10 172s)[7].

Il recommandait à une de ses dirigées « les habits simples, mais selon la propre bienséance et convenance de notre condition, en sorte que nous n'épouvantions pas, ains* alléchions les jeunes dames à notre imitation » (L7 371). Encore une fois, ce n'est pas l'habit qui fait le moine, témoin les personnes qui sont devenues saintes « sous des habits de soie, de satin, de velours, de drap d'or » (S3 205). La « dévotion civile » qu'il proposait voulait que ceux qui faisaient le choix d'une vie spirituelle fervente dans le monde « fussent toujours les mieux habillés de la troupe, mais les moins pompeux et affétés* », « parés de grâce, bienséance et dignité » (D3 25).

Les conseils donnés aux laïcs valaient aussi pour les filles de la Visitation. Dans l'Entretien *Sur le sujet de la modestie*, on trouve plusieurs recommandations concernant les habits et la façon de s'habiller. La religieuse évitera « la saleté et messéance* », comme aussi « l'autre extrémité, qui est un trop grand soin de nous bien habiller, affecter d'être bien guindée et bien tirée » (PL 1052). Avec saint Bernard il affirmait que la netteté est un grand indice de la pureté de l'âme. Ici François de Sales se sépare de certains Pères du désert, qui semblaient vouloir cultiver la crasse, quand ils affirmaient que nos corps ne sont que « des charognes puantes et toutes pleines d'infection ». Il les excuse pourtant en déclarant qu'ils font « comme ceux qui veulent redresser un jeune arbrisseau, lequel ils ne le redressent pas seulement au pli qu'ils veulent qu'il prenne, mais le font même courber de l'autre côté afin qu'il ne retourne à son pli » (*ibid.*).

---

6 J.-J. Navatel, *Avant-propos,* in OEA, t. XIV, p. XXI.

7 Les remontrances furent entendues. Quelques jours après, le jeune Henri allait à Genève se faire « couper trois paires d'habits », au prix de six cent soixante-quinze florins. Voir OEA, t. XX, p. 173, note 2.

La bonne tenue

L'attention au comportement extérieur est justifiée par deux considérations qui ne sont pas étrangères au souci éducatif. D'une part, en effet, l'apparence extérieure est un reflet des dispositions intérieures du sujet ; et inversement, l'attitude du corps peut avoir une influence sur l'esprit. François de Sales soulignait ce deuxième aspect à propos de la prière : « Tous les saints Pères, qui ont fait profession très grande de l'oraison, ont tous jugé que la posture la plus dévote y aidait beaucoup, comme de se tenir à genoux, les mains jointes ou les bras en croix ; cela aide infiniment à se tenir recueilli et ramassé en la présence de Dieu » (PL 1050). Les éducateurs savent combien il est important d'inculquer quelques règles de maintien et de maîtrise du corps pour faciliter l'attention ou l'étude. À table, il y a des manières « propres pour la vie civile » et d'autres qui lui sont contraires. Les bonnes manières veulent que l'on mange ce qui est présenté : « Reculer une viande* pour en prendre une autre, pincer et racler toutes choses, ne trouver jamais rien de bien apprêté ni de bien net, faire des mystères a chaque morceau, cela ressent un cœur mol* et attentif aux plats et aux écuelles » (DI3 23).

La bonne tenue est une qualité présentée sous le nom de modestie dans les *Fragments sur les vertus cardinales et morales* (O5 89). On y lit que la modestie « modère notre maintien, nos mouvements, gestes et actions extérieures, et les réduit à la vraie bienséance, selon la variété des personnes, des lieux et des affaires ». François de Sales dépend ici de saint Ambroise, qui se montre sur ce point le disciple de Cicéron, tout en répétant qu'il ne faut pas tomber dans l'affectation et le manque de naturel. Même l'aspect esthétique semble avoir son importance :

> Parce que cette bienséance a une beauté particulière, qui de soi-même est aimable, la vertu qui nous affectionne à procurer cette beauté est aussi particulière ; bien qu'outre cela plusieurs dignes respects* nous obligent à cette modestie, et surtout l'amitié, affabilité et édification du prochain, [...] parce que le principal ornement, parement* et embellissement de la personne dépend de l'honnêteté et bonne grâce, et bienséance de son maintien et mouvement (O5 89).

Dans l'Entretien *Sur le sujet de la modestie*, le fondateur explique à ses filles qu'en tant que vertu, la modestie est opposée à deux vices, à savoir d'une part « la dissolution en nos gestes, en nos contenances, c'est-à-dire la légèreté », et d'autre

part « une contenance affectée » (PL 1043). D'après lui, « il n'y a point de vertu à laquelle il faille une si particulière attention ». La raison en est qu'elle requiert une maîtrise de soi qui s'étend à tous les gestes, à tous les lieux et à tous les moments de la vie, même durant le sommeil. S'adressant à ses visitandines, le fondateur expose avant tout les raisons religieuses d'un bon comportement : la présence invisible des anges et de Dieu, l'édification du prochain, les recommandations de saint Paul, tout en précisant à nouveau qu'il faut toujours tenir compte du temps, du lieu et des personnes. Il y a un temps pour tout, un temps pour rire et un temps pour pleurer et ce serait une faute contre la modestie, c'est-à-dire contre le bon sens et la mesure, de prendre l'un pour l'autre, comme de vouloir faire le sérieux quand c'est le moment de rire et inversement. De même, on ne se comporte pas de la même façon quand on est jeune et quand on est vieux, quand on est dans le monde et quand on est en religion : « Autre est la modestie d'une femme du monde que celle d'une religieuse ; une fille qui étant dans le monde voudrait tenir la vue aussi basse comme feraient nos sœurs, ne serait pas estimée » (PL 1045).

Au dire des témoins de sa vie, François de Sales fut un parfait modèle de « bonne éducation ». Jeanne de Chantal en était restée frappée : « Il se tenait partout et en tout lieu avec respect et modestie non pareille ». Elle ajoutait : « J'ai vu ce bienheureux une infinité de fois en diverses compagnies et actions, sans avoir jamais aperçu en lui le moindre dérèglement du monde ; au contraire, j'ai toujours admiré son égalité, sa gravité et son affabilité dans la variété de tant d'actions et conversations où il était toujours, pour familiers et particuliers amis qu'ils fussent, et cette gravité était accompagnée d'une modestie si rare et si humble, que véritablement il tenait tout le monde en respect » (PR I 29). Cette maîtrise de soi était encore plus étonnante quand il était seul. Son ami Jean-Pierre Camus, l'extravagant évêque de Belley, raconte qu'il voulut un jour en avoir la preuve en l'épiant secrètement au moyen de trous qu'il avait faits en certains endroits des portes et du plancher de sa chambre. Sa conclusion fut la suivante : « Tel seul qu'en compagnie ; tel en compagnie que seul ; une égalité de maintien corporel semblable à celle de son cœur »[8]. Ces témoignages, peut-être un peu trop bien ciselés en faveur d'un futur saint, seraient à compléter avec ses propres affirmations sur son caractère simple, « débonnaire », porté à aller « à la franche marguerite », à « rire avec les riants » et

8 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie IV, section 1.

à « pleurer avec ceux qui pleurent » (PL 1114).

Les « conversations »

Au temps de François de Sales, le mot de « conversation » avait encore le sens large de fréquentation ou de compagnie, désignant ainsi l'ensemble des relations, médiatisées ou non par le langage. On se souvient qu'à Padoue, l'étudiant en droit s'était fixé des *Règles pour les conversations et rencontres*. L'auteur de l'*Introduction* n'a pas manqué de leur consacrer un chapitre intitulé *Des conversations et de la solitude* (D3 24), où l'on sent l'influence de *La civil conversatione* de Stefano Guazzo[9]. Il distingue les conversations qui se font en raison d'« occupations sérieuses » et les divertissements, les visites mutuelles et les réunions ou « assemblées » diverses. Dans son souci de « dévotion civile », l'auteur de l'*Introduction* recommande un juste équilibre entre la vie en société et les temps de solitude :

> Rechercher les conversations* et les fuir, ce sont deux extrémités blâmables en la dévotion civile, qui est celle de laquelle je vous parle. La fuite d'icelles* tient du dédain et mépris du prochain, et la recherche ressent à l'oisiveté et à l'inutilité. Il faut aimer le prochain comme soi-même : pour montrer qu'on l'aime, il ne faut pas fuir d'être avec lui, et pour témoigner qu'on s'aime soi-même, on doit demeurer en soi-même quand on y est (D3 24).

La recherche de l'intimité et de la solitude, caractéristique des débuts des temps modernes[10], vaut aussi pour ceux qui s'adonnent à la dévotion au milieu du monde[11]. Connaissant les tracas de la vie de tous les jours, il les encourage à se trouver des moments de tranquillité. Cependant, l'auteur de l'*Introduction* approuve les conversations qui se font dans le but d'honorer le prochain. « Comme

9 C'est du moins l'avis de V. Mellinghoff-Bourgerie, qui rappelle que Guazzo a tout un chapitre sur la question, intitulé : « *Qual sia più utile la solitudine, o la conversatione* ». Cf. V. Mellinghoff- Bourgerie, *François de Sales (1567-1622). Un homme de lettres spirituelles,* p. 66.

10 Voir chez Montaigne le chapitre *De la solitude* dans les *Essais,* livre I, chapitre 3.

11 Voir F. Lebrun, *Les Réformes : dévotions communautaires et piété personnelle,* in P. Ariès – G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. III : *De la Renaissance aux Lumières*, p. 71-111.

il ne faut pas être superstitieuse à les pratiquer, écrit-il, aussi* ne faut-il pas être du tout incivile à les mépriser, mais satisfaire avec modestie au devoir que l'on y a, afin d'éviter également la rusticité et la légèreté » (D3 24).

« Rendez-vous amiable*, puis aimable ; tâchez d'être gracieuse et affable, cordiale et communicative », recommande-t-il, en ajoutant que « c'est une injustice de vouloir savoir les affaires des autres et ne vouloir rien dire des siennes, par cordialité » (O5 296). Attention cependant à la fréquentation des « vicieux, indiscrets et dissolus », dont peuvent être victimes surtout les êtres en formation ! En effet, « comme ceux qui ont été mordus des chiens enragés ont la sueur, l'haleine et la salive dangereuse, et principalement pour les enfants et gens de délicate complexion, ainsi ces vicieux et débordés* ne peuvent être fréquentés qu'avec hasard* et péril » (D3 24).

Les deux excès qui déparent la pratique de l'« honnête conversation » sont « la rusticité qui nous empêche de contribuer quelque chose pour l'entretien de la conversation », et la « babillerie* » ou « légèreté, qui nous fait tellement parler que nous ôtons le temps aux autres de parler à leur tour » (PL 1043). Mais encore une fois il faut tenir compte des circonstances, en particulier de l'âge, en sachant que « la gravité est extrêmement bienséante à une personne âgée, qui serait afféterie* à une plus jeune, à laquelle convient une modestie rabaissée et humiliée » (PL 1041).

Quant aux médisances et aux calomnies, ce sont les fléaux de la conversation, capables d'ôter la « vie civile » à celui qui en est la victime (D3 29). Comment s'en défendre ? Dans la plupart des cas, il vaut mieux les « dissimuler », c'est-à-dire faire comme si elles n'existaient pas, comme si nous les ignorions, suivant en cela l'avis de Tacite, « l'ancien sage » : « Telle chose qu'on méprise tombe dans l'oubli ; si l'on s'en irrite, elle acquiert de l'importance » (L10 230). Qui plus est, un chrétien pardonne pour l'amour de Dieu « sans se plaindre, sans témoigner des grandes répugnances au pardon, car la candeur du cœur qui pardonne fait tant plus connaître le tort de l'injuriant » (L10 230). Néanmoins, il faut ôter aux gens malintentionnés les occasions de créer du scandale. François de Sales gardait son calme devant certaines calomnies dont il fut victime. Quand on lui rasait la barbe, c'est-à-dire quand on lui enlevait son honneur, il gardait confiance : « On me mande de Paris, écrivait-il, que l'on m'y rase la barbe à bon escient, mais j'espère que Dieu la fera recroître plus peuplée que jamais ». Et il ajoutait : « Je ne veux de réputation qu'autant qu'il en faut » (L9 121).

La ruine des bonnes relations au sein de la société, ce sont les procès, une « très mauvaise occupation ». A une de ses correspondantes, très procédurière, il écrivait : « Ma Fille, ceux qui vivent sur la mer, meurent sur la mer ; je n'ai guère vu de gens embarqués dans les procès, qui ne meurent dans cet embarras. Or, voyez si votre âme est faite pour cela, si votre temps sera dignement destiné à cela » (L9 240). L'auteur, qui est docteur en droit, parlait ici en connaisseur : « Que de duplicités, que d'artifices, que de paroles séculières, et peut-être que de mensonges, que de petites injustices, et douces, et bien couvertes, et imperceptibles calomnies, ou du moins des demi- calomnies, emploie-t-on en ce tracas de procès et de procédures » (L10 72) ! Il professait une « haine irréconciliable » « aux procès, aux contentions et aux tracas » (L10 115).

La douceur salésienne

Avant d'être une vertu évangélique, la douceur peut être considérée comme une qualité particulièrement appréciée des humanistes. Dans la littérature du XVIe siècle, surtout chez les poètes, le mot « doux » revient fréquemment[12]. Elle a souvent été reconnue comme la vertu distinctive de François de Sales, celle qui lui a conquis le plus de sympathies et de succès dans les relations interpersonnelles[13]. D'autre part, si on se rappelle que son temps fut un temps de violences, de guerres, de colères et de duels, on comprendra que la méthode de la douceur fut de sa part un choix à contre-courant[14].

Le mal de l'époque venait de ce que l'on estimait que pardonner était un acte contraire à l'honneur : « Ne pas pardonner, c'est faiblesse humaine ; mais dire

12 On vantait à l'envi la « douceur des Muses », leurs « doux plaisirs », la douceur de la poésie, de l'inspiration et de la commotion que provoque le poème sur le lecteur. Voir D. Ménager, *Introduction à la vie littéraire du XVIe siècle,* « Lettres SUP », Paris, Nathan 2001, p. 27.

13 C'était l'avis des grands orateurs classiques. Voir J.-P. Landry, *Les panégyriques de saint François de Sales par Bossuet, Bourdaloue et Fléchier : le regard de la génération classique*, in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'unidivers salésien,* p. 380.

14 Voir le sous-titre du livre d'E. Bianco, *Francesco di Sales. Contro-storia di un mansueto*, Leumann (Turin), Editrice Elledici 2001.

que le pardon est pusillanimité, c'est être hérétique », rétorque le prédicateur (S2 243). Et l'on savait à l'époque ce qu'hérésie voulait dire. Ceux qui avaient besoin de cette leçon, c'étaient surtout « messieurs de la noblesse », pour qui le remède était dans « la modestie, le bon usage du temps par des occupations d'esprit bonnes et saintes », et dans « la fuite de ce fantôme d'honneur imaginaire qui les poursuit, et qui s'étant emparé d'eux les jette dans la vanité, dans l'estime de soi-même, et de là, dans les duels » (S2 417)[15].

Un aspect de la douceur salésienne consiste à se rendre agréable au prochain en pratiquant ce que François de Sales appelle la « condescendance ». Ce terme, dont la signification est assez proche de l'idée de solidarité, a chez lui une nuance positive qui a presque disparu dans notre compréhension moderne. Elle consiste à prévenir les désirs de notre prochain, à s'accommoder à ses goûts, voire même à se conformer à sa volonté dans la mesure où celle-ci ne s'oppose pas à la volonté de Dieu. Au titre de la condescendance, certaines choses indifférentes, voire dangereuses, sont non seulement permises, mais recommandées, étant sauves la prudence et la discrétion. Il en va ainsi pour les jeux et le bal. Et même les jeux de hasard, qu'il vient de condamner dans l'*Introduction*, ne sont plus blâmables « si quelquefois la juste condescendance nous y porte » (D3 39).

Pour tout dire, la douceur est avantageuse. Au témoignage de Françoise Simon, la douceur proverbiale de François de Sales porta des résultats surprenants : « Cette douceur était si grande, disait-elle, qu'elle lui attirait les cœurs les plus effarouchés. Aussi disait-il que ses ennemis ne passaient pas la quinzaine qu'ils ne devinssent ses amis »[16]. En cas de désaccord, c'est la meilleure façon de procéder : « Il faut user de grande douceur et dextérité, sans vouloir violenter l'esprit d'autrui ; car aussi bien ne gagne-t-on rien prenant les choses âprement » (D3 30). À une abbesse qui cherchait à réformer son monastère il conseillait : « Je vous recommande surtout l'esprit de douceur, qui est celui qui ravit les cœurs et gagne les âmes » (L2 272). Face aux solliciteurs plus ou moins importuns, une de ses correspondantes était invitée à « tenir bon en la douceur et cordiale civilité » (L7 196). Ne nous soucions pas trop des critiques : « Trajan étant censuré par ses confidents de quoi il rendait,

15 Même condamnation du duel dans Silvio Antoniano, in *Dell'educatione christiana dei figliuoli*, 1. II, chap. 80.

16 Cité par É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. II, p. 120.

à leur avis, la majesté impériale trop accostable* : Oui-da ! dit-il, ne dois-je pas être tel empereur à l'endroit des particuliers, que je désirerais rencontrer un empereur si j'étais particulier moi-même » (D3 36) ?

A noter pour finir une douceur toute franciscaine envers les animaux. Un de ses premiers biographes a écrit : « Il étendait cette douceur jusques aux animaux, auxquels pour rien du monde il n'eût fait, ni supporté qu'on fit aucun* mal, non pas même aux vers, aux mouches, ni aux chiens, ni autres semblables, disant que cela tenait de la cruauté, et que l'on ne pouvait faire mal aux animaux irraisonnables de gaîté de cœur, sans offenser véniellement, parce, disait-il, qu'on leur ôtait la jouissance de l'être que Dieu leur avait donné, sans qu'il nous en revînt aucune utilité »[17].

Les amitiés et la vie associative

La douceur s'épanouit tout naturellement du côté de l'amitié. François de Sales est impensable sans ses amitiés, son « décor habituel », selon la formule de M. Henry- Coüannier[18]. Quelques-unes de ses amitiés sont restées célèbres, notamment celles avec Antoine Favre et avec Jeanne de Chantal. Non seulement il cultivait personnellement l'amitié avec tous, mais il conseillait à tous de cultiver les « vraies amitiés ». « Plusieurs vous diront peut-être, dit-il à Philothée, qu'il ne faut avoir aucune sorte de particulière affection et amitié, d'autant que cela occupe le cœur, distrait l'esprit, engendre les envies : mais ils se trompent en leurs conseils » (D3 19). Cela peut se comprendre dans les communautés religieuses, où les amitiés particulières peuvent créer des petits clans, mais tout le monde ne vit pas dans un cloître : « Quant à ceux qui sont entre les mondains* et qui embrassent la vraie vertu, il leur est nécessaire de s'allier les uns aux autres par une sainte et sacrée amitié ; et par le moyen d'icelle* ils s'animent, ils s'aident, ils s'entreportent* au bien » (ibid.).

17 Voir Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales*, p. 145.

18 M. Henry-Coüannier, *Saint François de Sales et ses amitiés*, Paris, Monastère de la Visitation 1979 [réimpression], p. VII.

Les bonnes amitiés sont très importantes pour les jeunes gens. Au jeune homme qui va s'embarquer « sur la haute mer du monde » il fait la recommandation suivante : « Il vous importera aussi infiniment de faire quelques amis de même intention, avec lesquels vous puissiez vous entreporter* et fortifier ; car c'est chose toute vraie que le commerce* de ceux qui ont l'âme bien dressée, nous sert infiniment à bien dresser* ou a bien tenir dressée* la nôtre » (L4 378s). Il conseille à la présidente Brûlart de procurer à sa fille, qui était « vive, vigoureuse et de naturel un peu ardent », de « bonnes amitiés de filles bien nées et sages » (L4 279).

Certaines amitiés naissent facilement de l'attrait et du plaisir que suscitent des qualités extérieures mais ce sont des amitiés superficielles et éphémères :

> Oyez* parler la plupart des filles, des femmes et des jeunes gens, ils ne se feindront* nullement de dire : un tel gentilhomme est fort vertueux, il a beaucoup de perfections, car il danse bien, il joue bien à toutes sortes de jeux, il s'habille bien, il chante bien, il cajole bien, il a bonne mine ; et les charlatans tiennent pour les plus vertueux d'entre eux ceux qui sont les plus grands bouffons. [...] Ce sont ordinairement les amitiés des jeunes gens, qui se tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux œillades, aux habits, à la morgue, à la babillerie* : amitiés dignes de l'âge des amants* qui n'ont encore aucune vertu qu'en bourre* et nul jugement qu'en bouton ; aussi telles amitiés ne sont que passagères et fondent comme la neige au soleil (D3 17).

Il faut évidemment être sur ses gardes dans le choix des amis et faire une soigneuse distinction entre l'amitié « mauvaise et frivole », les « amourettes », les « vaines amitiés » et les « vraies amitiés ». L'amitié étant fondée sur la communication mutuelle, on distinguera également diverses formes d'amitiés et d'associations. En effet, « si vous communiquez ès* sciences, votre amitié est certes fort louable ; plus encore si vous communiquez aux vertus, en la prudence, discrétion, force et justice. Mais si votre mutuelle et réciproque communication se fait de la charité, de la dévotion, de la perfection chrétienne, ô Dieu ! que votre amitié sera précieuse » (D3 19) !

C'est de l'amitié en effet que naît le goût de la vie associative, dont François avait acquis une expérience personnelle. Encore enfant, il s'unissait à ses camarades et leur proposait des activités adaptées à leur âge. Étudiant à Paris, il s'inscrivit à la congrégation mariale que les jésuites établissaient dans leurs collèges ; il devint

même le responsable de l'association. A Padoue, il se voulait « ami de tous », tout en ajoutant « familier à peu » à cause du danger des mauvaises amitiés (O1 39). Jeune prévôt de la cathédrale, il fonda, suivant le modèle associatif de l'époque, la « confrérie ou société » de la Sainte Croix, regroupant des ecclésiastiques et des laïcs, hommes et femmes, dont l'idéal était de constituer une « assemblée pieuse et unanime » (O3 343), vivant dans « la paix et l'union » et œuvrant en faveur du prochain (O3 362). Les membres étaient appelés « confrères » et « sœurs » (O3 387). Durant la mission du Chablais, il travailla à la fondation de la « Sainte Maison » de Thonon. Devenu évêque en 1602, il constitua une confrérie pour l'enseignement du catéchisme et la dota d'un règlement. En 1606, avec son ami, le sénateur Antoine Favre, il fonda l'Académie Florimontane. Avec Jeanne de Chantal, ce sera la création en 1610 de la Visitation.

Il encouragea les associations qui existaient de son temps : « Entrez volontiers aux confréries du lieu où vous êtes », recommande-t-il à Philothée, car c'est une bonne chose de « concourir avec plusieurs et coopérer aux autres pour leurs bons desseins » (D2 15)[19]. Dans le *Traité*, il fait l'éloge de « ceux qui se rangent aux congrégations pieuses » (T12 8). Il faut rappeler que dans son diocèse existaient aussi des corporations ou confréries professionnelles, possédant des chapelles dans les églises, et qui rassemblaient toute sorte de métiers : manœuvres, laboureurs, charpentiers, tailleurs, chapeliers, maçons, plâtriers, hôteliers et cabaretiers[20]. Certes on peut faire « d'aussi bons exercices à part soi comme l'on fait aux confréries en commun » ; il n'empêche que « Dieu est plus glorifié de l'union et contribution que nous faisons de nos bienfaits avec nos frères et prochains » (D2 15). C'est ainsi que la qualité des relations sociales, fondée sur les règles du savoir-vivre, s'épanouit dans l'amitié et le goût d'entreprendre en commun.

19 Outre les confréries citées, il y avait aussi dans le diocèse des confréries du Saint-Esprit, du Saint-Nom de Jésus, du Saint-Sacrement, du Saint-Rosaire, de Saint-Sébastien et de Notre-Dame de Compassion à Thonon.

20 Voir M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, p. 113.

Chapitre XXII

LE TRAVAIL ET LA SOLIDARITÉ

Le jeune qui grandit est destiné à s'insérer plus ou moins rapidement dans la vie sociale et économique, que ce soit par les études ou par l'apprentissage d'un métier. Au temps de François de Sales, l'apprentissage « sur le tas » pour la grande majorité des jeunes commençait très tôt, au point qu'ils passaient de l'enfance à l'âge adulte presque sans transition. Rares étaient ceux qui, comme le futur évêque de Genève, poursuivaient de longues études en vue de la carrière à laquelle ils se destinaient.

Préparation à la vie active dans la société

L'étude et le travail servent d'abord à celui qui s'y adonne, mais leur utilité rejaillit normalement sur la famille et la société. Quand il était étudiant à Paris, le jeune François exprimait son idéal de vie en termes de service : « Maintenant que je suis au milieu et meilleur âge de mes études », écrivait-il à un ami de son père venu le visiter, « ce me sera comme un autre courage pour poursuivre mon entreprise en l'étude, laquelle j'oserais bien me promettre (sans me flatter) réussira au bien que je désire, Dieu aidant, qui est de le bien pouvoir servir ; puis après, vous faire service, à qui j'ai tant de devoir et obligation » (L1 1). Après le service de Dieu, il voulait se préparer à servir le prochain.

À cette époque, les possibilités de choix d'une profession étaient limitées, d'autant que la société était très compartimentée. Les jeunes de la noblesse se mettaient au service d'un prince à la cour, dans l'administration ou dans le métier des armes.

Le gros de la population de la Savoie était constitué de paysans adonnés à la culture des champs et de bergers. Ceux de la bourgeoisie se lançaient dans le commerce et dans les activités urbaines. À Annecy au XVIIe siècle, ils devenaient cordonniers, mouliniers* en soie, tisserands, armuriers, couteliers, forgerons, orfèvres, doreurs, maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, serruriers, tuiliers, potiers, imprimeurs, papetiers, notaires, apothicaires, chirurgiens, médecins, bouchers ou marchands[1]. Certaines de ces professions passaient des contrats d'apprentissage. On a retrouvé un contrat établi par un maître tisserand qui prenait en apprentissage pendant trois ans un garçon nommé Sébastien. Aux termes de ce contrat, le maître « promet par foi et serment » de « lui apprendre tout ce qui dépend dudit art et profession de tisserand sans rien lui cacher, de lui fournir suffisamment de besogne, ne l'occupant à autre, comme encore de lui fournir durant ledit temps son vivre, feu, couche, blanchissage », tandis que Sébastien promet « d'être bien assidu et de fidèlement servir et obéir à son dit maître en tout ce qui sera raisonnable » et « lui payera la somme de quarante-deux florins monnaie de Savoie »[2].

Très inséré dans la société de son temps, l'évêque s'employa selon ses possibilités à aider la jeunesse à se former. Son économe, Georges Rolland, nous apprend qu'il garda environ une année, « en sa maison », un jeune converti, le fit étudier au collège des jésuites de Chambéry, « lui donnant même, outre sa nourriture, de quoi s'habiller » ; qu'à un autre il « fit apprendre à ses propres dépens le métier de coutelier », à un autre « le métier de tailleur » (PR I 27). Il lui arrivait aussi de devoir embaucher des jeunes pour le service de sa maison. Une lettre de François en 1608 à madame de Chantal, qui lui proposait un garçon comme secrétaire et « domestique », nous donne un aperçu sur les relations sociales de l'époque et sur les problèmes de l'embauche :

> Vous me parlez du jeune garçon que vous désirez mettre avec moi. Je pensais que ce fût quelque garçon de respect* ; c'est pourquoi je vous écrivis l'autre jour que je le prendrais dans quelque temps, après que je me serais défait d'un autre. Mais parce que, par une autre lettre, vous me dites que

1 Voir M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, p. 74-105. L'auteur présente notamment la vie professionnelle d'Antoine Garin, un marchand « ferratier » d'Annecy, dont il a découvert les archives privées couvrant la période 1640-1665.

2 *Ibid*., p. 85-86. À noter toutefois que le contrat cité date de la fin du siècle (1695).

> Jacques le connaissait[3], je m'en enquis, et il me dit que c'était un enfant bon à tout[4] ; c'est pourquoi je vous dis maintenant que, quand il vous plaira [de] me l'envoyer, je le recevrai de bon cœur. Non point que, par ce mot de bon à tout, je le veuille traiter indiscrètement* ; mais je veux dire que je le pourrai faire servir non seulement à la plume, mais à la chambre, et enfin à beaucoup de petits services, et le tenir humble. Je me ferai mieux entendre en vous disant que je crains de rencontrer des secrétaires qui, quand on leur dit : Donnez-moi ma botte, bridez ce cheval, faites ce lit, ils répondent : Je ne suis pas pour cela ; car en tout j'emploie le premier que je trouve, hormis les ecclésiastiques. Envoyez-le-moi donc, et j'en aurai un soin particulier (L3 358s).

Dans un contexte social où la plupart des personnes embrassaient un état de vie et une profession sans les avoir vraiment choisis, François de Sales leur enseignait à faire de toute « vacation* » une vocation et un service. Ces deux mots presque homonymes de vacation* et de vocation lui servaient à valoriser la profession de chacun, son devoir ou sa charge, au point d'en faire un critère même pour la dévotion. Chacun devait apprendre, disait-il, à « passer de l'oraison à toutes sortes d'actions que [sa] vacation* et et profession requiert justement et légitimement de [lui] » ; « un avocat doit savoir passer de l'oraison à la plaidoirie ; le marchand, au trafic ; la femme mariée, au devoir de son mariage et au tracas de son ménage » (D2 8). Tout devait être adapté à la vacation* de chaque personne. Le but même de l'*Introduction* était d'enseigner une dévotion qui fut « convenable à toutes sortes de vocations et professions » (D1 3). Même l'humilité, si prisée par l'auteur, devait être « conforme à notre vacation* » (D3 6).

La valeur du travail

L'activité de l'homme s'exerce dans deux directions : en tant qu'*homo sapiens*, il veut connaître toujours plus et mieux ; en tant qu'*homo faber*, il veut faire et fabriquer

3 Jacques Dumont était le fils du greffier du tribunal diocésain. À ce titre, il fréquentait la maison de l'évêque, qui lui confiait son courrier pour la baronne. Voir OEA, t. III, p. 338, note 1.

4 Le jeune était considéré comme « enfant » tant qu'il dépendait de ses parents.

toujours plus et mieux. À l'époque de l'humanisme on assistait non seulement à une « renaissance » des études, mais aussi à une véritable réhabilitation du travail et de la vie active. L'humaniste s'ouvrait aux nouvelles possibilités de l'*homo faber* : « On le voit hanter les ateliers, célébrer les inventions, célébrer aussi la main de l'homme »[5]. En abolissant la hiérarchie ecclésiastique et le sacerdoce des prêtres, Luther et Calvin avaient voulu valoriser l'activité séculière comme la vocation normale du chrétien, le lieu où chaque fidèle exerçait son sacerdoce[6]. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre certaines des positions de François de Sales concernant l'éducation au travail et à la solidarité.

L'apprentissage de la « noblesse » du travail commence en famille. Dans une lettre latine aux enfants de son ami Favre, François de Sales les invitait à prendre modèle sur leur père en jouant sur la signification latine de *Faber* : « Vous faites très bien d'imiter l'exemple de votre illustre et excellent père en m'écrivant si affectueusement. Ayez jour et nuit, mes très chers amis, les yeux fixés sur le modèle éclatant qui resplendit devant vous ; suivez-le religieusement. En agissant de la sorte, vous qui êtes dans son atelier d'excellents apprentis, vous en sortirez très nobles ouvriers (*fabri nobilissimi*) » (L1 79s).

La vie laborieuse de l'évêque de Genève pouvait aussi servir d'incitation au travail. Dans ses lettres, souvent il se dit « environné », « distrait et embarrassé de tant d'affaires », « tracassé deçà delà par les affaires », « occupé et accablé d'affaires », l'esprit « tout tempêté de tant d'affaires », plongé dans « un monde d'affaires », dans « la mer de mes affaires ordinaires » ou dans un « grand embrouillement d'affaires ». A la fin d'une longue visite pastorale, il lui arriva de confier à madame de Chantal : « Ce ne sont pas des eaux, ce sont des torrents que les affaires de ce diocèse. Je vous puis dire avec vérité que j'en ai eu du travail sans mesure depuis que je me suis mis à la visite ; et, à mon retour, je trouvai une besogne de laquelle il me fallut entreprendre ma part, qui m'a infiniment occupé » (L3 139). Il sait par expérience que « la diversité et la multiplicité des affaires fait plus de peine que leur pesanteur même » (L4 21).

De même, quand il écrivit l'*Introduction à la vie dévote*, il s'adressa de propos délibéré à ceux qui vivaient « emmi* la presse des affaires temporelles » (PL 24),

5 Voir D. Ménager, *Introduction à la vie littéraire du XVIe siècle,* p. 69.

6 Dans la langue de Luther, le mot *Beruf* s'applique aussi bien à la vocation qu'à la profession.

aux personnes chargées de « beaucoup d'affaires mondaines », engagées dans les « affaires et occupations communes », prises par la « variété des affaires humaines », à l'exemple de David, un roi « plein d'affaires très difficiles » (D5 17).

Mais à cela rien d'extraordinaire. « L'homme naît pour le travail et l'oiseau pour voler », écrivait-il dans un plan de sermon sur le thème de la création (S2 392). L'activité qu'il déploie joue un rôle positif. Selon une interprétation possible qu'il se plaisait à rapporter, ce n'est pas l'homme qui garde le jardin de la Genèse, c'est le jardin qui garde l'homme au moyen du travail. David « périt en la tentation qu'il avait recherchée par son oisiveté et fainéantise » (S4 197). Le travail repousse la tentation. « Parce que l'oisiveté étant la mère des vices, une nécessaire et bonne occupation délivre l'âme de mille fantaisies » (S2 418). Dans une vigoureuse apostrophe oratoire, il rappelait cette vérité aux fainéants :

> Levez-vous de votre lit, paresseux, car il est temps, et ne vous épouvantez pas du travail de la journée, car c'est une chose ordinaire que la nuit étant donnée pour le repos, le jour qui vient après est destiné au travail. Sortez, de grâce, de votre couardise*, et mettez bien avant en votre esprit cette vérité infaillible que tous doivent être tentés, que tous se doivent tenir prêts pour combattre afin de remporter la victoire. Puisque la tentation a une merveilleuse force sur nous quand elle nous trouve oiseux*, travaillons donc et ne nous lassons point (S4 202).

Par conséquent, « ne faites pas comme les paresseux qui se troublent quand ils se réveillent la nuit par l'appréhension que le jour viendra bientôt auquel il faudra travailler. Les paresseux et couards* appréhendent tout et trouvent toutes choses dures et difficiles » (S4 201). François de Sales, qui prêche en tout temps la paix, se montre soucieux d'être bien compris quand il précise que « la vraie paix ne gît pas à ne point combattre, mais à vaincre » (L11 44). Pas de tergiversations : « Il ne faut pas s'amuser à discourir quand il faut courir, ni à deviser des difficultés quand il les faut dévider » (L7 72s). La tranquillité, tant prisée par lui, n'est pas fainéantise, car « la tranquillité qui n'est pas exercée par la tempête est une tranquillité fainéante et trompeuse » (L4 365), et « la paix n'est pas juste qui fuit le labeur requis à la glorification du nom de Dieu » (L7 106). « Nous ne devons pas nous arrêter au bien, quand nous pouvons atteindre au mieux » (L3 102). « Continuons à bien cultiver, conclut François de Sales avec optimisme, car il n'y a pas de terre si ingrate soit-elle que l'amour du laboureur ne féconde » (L4 28). D'ailleurs, selon saint Augustin,

l'amour allège le travail et la souffrance : « Le travail*, dit-il, ne se trouve point en l'amour, ou s'il s'y trouve, c'est un travail* bien aimé » (S4 57).

« Traiter des affaires avec soin et sans empressement ni souci »

Cependant, le titre d'un chapitre de l'*Introduction* nous dit « qu'il faut traiter des affaires avec soin et sans empressement » (D3 10). C'était une de ses recommandations les plus courantes. Les distinctions sont ici très importantes : « Le soin et la diligence que nous devons avoir en nos affaires sont choses bien différentes de la sollicitude, souci et empressement » (D3 10). Le travail peut être source de « félicité », mais à condition d'être accompli avec « tranquillité et paix d'esprit ». Il faut travailler avec diligence, avec constance mais sans précipitation, comme madame de Chantal quand elle manie le fuseau :

> Faites toujours cela, mettez un peu la main à l'œuvre ; filez tous les jours quelque peu, soit le jour [...], soit de nuit, à la lueur de la lampe [...]. Tirez à poil vos desseins jusques à l'exécution, et vous en chevirez* sans doute. Mais gardez-vous de vous empresser, car vous entortillerez votre filet à nœuds et embarrasseriez votre fuseau. Allons toujours ; pour lentement que nous avancions, nous ferons beaucoup de chemin (L3 202).

L'« empressement », synonyme d'agitation, est mauvais : « Ne vous empressez point à la besogne : car toute sorte d'empressement trouble la raison et le jugement, et nous empêche même de bien faire la chose à laquelle nous nous empressons » (D3 10). Suivent deux comparaisons entrelacées, prises dans l'expérience du commerce fluvial et de l'agriculture :

> Les fleuves qui vont doucement coulant en la plaine portent les grands bateaux et riches marchandises, et les pluies qui tombent doucement en la campagne la fécondent d'herbes et de graines ; mais les torrents et rivières qui à grands flots courent sur la terre, ruinent leurs voisinages et sont inutiles au trafic, comme les pluies véhémentes et tempétueuses ravagent les champs et les prairies (*ibid.*).

La sagesse est contenue dans l'ancien proverbe : « Il faut dépêcher* tout bellement* » et faire les choses « par ordre, l'une après l'autre » (*ibid.*). Imitons le cultivateur soigneux, mais nullement empressé : « Ne sais-tu pas que c'est à toi

voirement* de bien cultiver la terre, de la labourer et ensemencer, mais que c'est à Dieu de donner l'accroissement aux plantes, et faire que tu aies une bonne récolte et la pluie favorable à tes terres ensemencées ? » (OEA VI 108)

Mais d'où vient cette agitation qui nous prend quelquefois ? Une grande partie de nos malaises et de nos mécontentements dans nos travaux vient de nos désirs et de nos rêves, quand ceux-ci nous détournent de nos occupations présentes, conformes à notre état et à nos devoirs, pour nous embarquer dans un monde irréel, hors de notre portée et de notre devoir.

La pensée de l'auteur de l'*Introduction* est claire à ce propos : « Je n'approuve nullement qu'une personne attachée à quelque devoir ou vacation*, s'amuse* à désirer une autre sorte de vie que celle qui est convenable à son devoir, ni des exercices incompatibles à sa condition présente ; car cela dissipe le cœur et l'alanguit ès* exercices nécessaires » (D3 37).

Comment donner de la qualité à toutes nos actions ? Celle-ci dépend non seulement du soin avec lequel nous les faisons, mais aussi de l'intention que nous y mettons. Car nous pouvons remplir nos tâches pour des motifs égoïstes ou avec un esprit de service. Nous pouvons donner de la qualité non seulement « aux choses grandes et hautes », mais aussi « aux choses petites et abjectes* », valoriser « les grandes œuvres, mais aussi les moindres et les plus basses ». Les « petites et humbles vertus » telles que le service des pauvres, la visitation* des malades, le soin de la famille, avec les œuvres qui dépendent d'icelui*, et l'utile diligence qui ne vous laissera point oisive », méritent vraiment d'être appréciées à leur juste valeur. Au milieu de ses visions et extases, sainte Catherine de Sienne n'oubliait pas de « tourner humblement la broche, attiser le feu, apprêter la viande*, pétrir le pain et faire tous les plus bas offices de la maison » (D3 35).

Voici un conseil très utile pour éviter l'agitation : faisons une petite pause de temps en temps comme celui qui a un long voyage à faire : « Le pèlerin qui prend un peu de vin pour réjouir son cœur et rafraîchir sa bouche, bien qu'il s'arrête un peu pour cela, ne rompt pourtant pas son voyage, ains* prend de la force pour le plus vitement* et aisément parachever, ne s'arrêtant que pour mieux aller » (D2 13). Il s'agit en somme de conjuguer ardeur et calme, passion et paix.

Encourager l'économie du pays

Au temps des humanistes, la richesse n'était plus vue uniquement comme une source impure : « Le Christ n'a pas interdit l'activité ingénieuse, écrivait Érasme, mais le souci tyrannique du gain »[7]. Le commerce prenait un nouvel essor, en même temps que le capitalisme marchand et bancaire. Selon François de Sales, il n'est pas défendu aux gens du monde « de thésauriser et faire marchandises » (L2 147). Lui-même, si prudent dans les rapports avec les huguenots, ne défendait pas de commercer avec eux : « Quant à prendre leur marchandise, écrivait-il à l'une de ses correspondantes, si elle est meilleure que celle des autres, il n'y a nul danger » (L3 16).

Une des questions à l'ordre du jour était celle du prêt à intérêt. Les théologiens discutaient depuis longtemps de la légitimité de cette pratique, qu'ils avaient généralement condamnée fermement. Un de ses prédécesseurs à Genève, l'évêque Fabri, avait autorisé le prêt à intérêt sous certaines conditions[8], ouvrant la voie sur ce point à Calvin et à tout le développement économique et bancaire de la ville du Léman[9]. La justification morale de cette pratique était la lutte contre l'usure par le contrôle des taux d'intérêt. Restait le danger toujours réel de l'exploitation de la pauvreté. Le jeune François de Sales, étudiant à Padoue, y était très sensible. Dans ses notes de droit, il dénonçait les usuriers et prêteurs à gages « très sordides », qui « ont réduit à l'indigence une province entière » (O1 98). Comment se fait-il, se demandait-il, que s'ils sont pris, tous leurs biens reviennent au fisc, et non aux débiteurs pauvres qui en ont été dépouillés ? Pour lui, comme pour le concile de Trente qui avait confirmé les traditionnelles condamnations, l'interdiction du prêt à intérêt n'avait d'autre but que de protéger les pauvres de l'exploitation. Dans l'un de ses premiers sermons, il dénonçait les fausses justifications de l'usurier, « se trompant lui-même, avec dix mille excuses pour faire mentir l'Écriture » (S1 89). On ne distinguait pas encore entre le prêt à intérêt, assimilé à l'usure, et le prêt pro-

7 Cité par D. Ménager, *Introduction à la vie littéraire du XVIe siècle*, p. 68.

8 Sur cet évêque, voir OEA XXIV, p. 278, note 2.

9 On a beaucoup discuté sur la thèse du sociologue allemand Max Weber (1864-1920) qui, dans son livre sur « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », établissait une relation significative entre la morale puritaine du calvinisme et la rationalisation économique, caractéristique du système capitaliste.

ductif destiné à stimuler l'esprit d'entreprise et la production de richesses. À noter ici que d'après son ami Camus, toujours un peu porté à l'exagération, il « n'avait presque aucune connaissance de l'or, ni de l'argent, et ne savait point distinguer les pièces de monnaie, ne sachant ni leur prix ni leur valeur »[10].

Cela ne l'a pas empêché d'approuver et d'encourager tous les travaux « utiles au service de Dieu et du prochain » (D3 23). Il faut éviter l'oisiveté, quelle que soit notre condition. Rébecca était bergère et fut par après princesse, mais dans ce temps-là « les princesses et princes faisaient tous quelque chose » (PL 1150). Chacun a son rôle à jouer dans la société et peut apporter sa part à l'œuvre commune ; c'est pourquoi « le soigneux et habile père de famille » est celui qui « met en œuvre et rend utiles toutes ses gens, non seulement ceux qui ont la nature vigoureuse et active, mais encore les plus mols* et fainéants » ; et pour construire une maison « l'architecte emploie à son bâtiment le travail du charpentier, maçon, serrurier, tuilier » (DF 211).

Comme l'on sait, la majorité des gens du peuple vivait alors de l'agriculture et de l'élevage. Les produits principaux, ceux qui faisaient l'objet d'un impôt quand le prince était en manque de trésorerie, consistaient en blé, vin, fromage et bétail. François de Sales savait apprécier ces humbles produits de la terre et du travail des hommes. Il souhaitait à l'une de ses correspondantes de « belles et bonnes vendanges » (L4 78). Une denrée importante et très recherchée, utile aux hommes et au bétail, était le sel. Sans doute, « le sucre est plus excellent que le sel », mais « le sel a un usage plus fréquent et plus général » (D3 1). En 1609, l'évêque de Genève fut mêlé, en même temps que l'évêque de Bâle, à l'affaire des salines de Franche-Comté, dont le clergé et les comtes se disputaient la propriété, sans doute parce que leurs populations se ravitaillaient en sel dans cette région[11].

Comment augmenter les ressources du pays ? La soierie, apportée à Genève par des marchands italiens vers 1570, pouvait y contribuer. Un riche marchand de Genève, qui avait trouvé refuge à Annecy après sa conversion, y introduisit cette nouvelle industrie, ce qui le mettait en contact fréquent avec les soyeux de

10 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie V, section 10.

11 Voir C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. II, p. 27-29 ; OEA, t. XIV, p. 215, note 4.

Lyon[12]. L'évêque encouragea « l'art de la soie », qui lui paraissait très avantageux tant au plan spirituel que temporel[13]. En 1615 il écrivit au duc de Savoie pour qu'il favorise « le progrès », fort utile « pour soulager les sujets » de Son Altesse, « qui gagneraient en ce commerce ce que nos ennemis gagnent » (L7 66). Deux ans plus tard, il intervint de nouveau auprès du duc :

> Votre Altesse a dès le commencement favorisé l'établissement de l'art et trafic de la soie en ces quartiers de deçà* comme une œuvre de grande utilité au pays et de grande importance pour la gloire de Dieu, afin de divertir* les artisans et ouvriers d'aller perdre leurs âmes dans Genève. Plaise donc à Votre Altesse de confirmer les privilèges déjà accordés aux maîtres et apprentis, et autres personnes qui font profession de cet exercice (L8 123).

On voit par ces lettres que le motif religieux de la lutte contre l'hérésie n'est jamais absent de ses préoccupations, d'autant que Genève était devenue une des capitales de la soie, mais l'évêque n'oubliait pas « l'utilité au pays ». Le « trafic de la soie » développa l'art de la broderie, qui nous a valu ce joli tableau d'une dame qui « couchera la soie en une belle variété de couleurs sur un satin bien blanc, pour faire une broderie de plusieurs belles fleurs, qu'elle rehaussera par après fort richement d'or et d'argent selon les assortissements* convenables » (T11 16).

Dans le domaine des techniques, c'est l'industrie minière qui bénéficia notamment d'un certain nombre d'améliorations. La recherche des métaux précieux, comme l'or et l'argent, et des métaux utiles comme le cuivre, suscitait alors en Europe de nombreuses initiatives ; en divers lieux on réouvrait des mines parfois délaissées depuis la fin de l'époque romaine. L'évêque appuya de toutes ses forces une initiative de son frère Louis qui avait décidé d'en créer sur ses terres de Thorens. Il le défendit contre les suspicions des jaloux, estimant lui aussi que c'était une affaire « fort bonne et digne d'être entreprise » (L9 241). Il s'entremit auprès du responsable de la Sainte-Maison de Thonon pour qu'on lui prête « les outils qu'elle a pour un martinet », soit « quatre enclumes de fer, quatre soufflets,

12 Voir OEA, t. XVI, p. 330, note 2. Les allées et venues de « sire Pierre » entre Annecy et Lyon facilitaient les relations épistolaires. Voir également Jeanne-Françoise de Chantal, *Correspondance,* t. I, p. 695.

13 Cf. R. Devos, *Les maîtres mouliniers de soie d'Annecy au XVIe siècle*, in *Métiers et industrie en Savoie,* Actes du Congrès des Sociétés savantes de la Savoie, Annecy 1974, « Mémoires et documents » publiés par l'Académie salésienne 86 (1976) 109-121.

deux forges, deux olières de cuivre, onze paires de tenailles, un batteran et quatre marteaux » (L10 67). « Nous fouissons la terre », écrivait-il dans le Traité, « et à mesure que nous découvrons la veine de la minière, nous en cherchons toujours davantage et plus ardemment » (T6 4). En soutenant ces projets, son intention, assurait Nicolas de Hauteville, était « l'intérêt du prince, l'utilité du peuple et la gloire de la Savoie »[14].

Quant à l'horlogerie, elle connut, elle aussi, des améliorations notables en son temps à Genève grâce à l'arrivée de professionnels français. L'horloge a pu être considérée comme le symbole de l'économie préindustrielle de cette époque, avant l'invention de la machine, futur symbole de l'ère industrielle. François de Sales l'admirait au point de voir dans cette invention une illustration de l'initiative de Dieu et de l'autonomie de l'homme, selon l'explication qu'il en aurait donnée à Théodore de Bèze[15]. Dès les débuts du XVIe siècle, le remplacement du poids par le ressort avait permis la miniaturisation et l'invention d'horloges portatives ou montres. François de Sales n'a pas manqué d'admirer les productions des maîtres horlogers, comme faisaient les « bons Indois* » du Nouveau Monde :

> Nous trouverons quelquefois un horologe qui ne sera pas plus gros qu'une orange[16], auquel il y aura néanmoins cent ou deux cents pièces [...]; nous y verrons des petites roues, dont les unes vont à droite, les autres à gauche [...]: et nous admirons* comme* l'art a su joindre une telle quantité de si petites pièces les unes aux autres, avec une correspondance si juste, ne sachant [...] à quoi chaque pièce sert [...], si le maître ne nous le dit, et seulement en général nous savons que toutes servent pour la montre* ou pour la sonnerie (T4 8).

---

14 Nicolas de Hauteville, est l'auteur de *La Maison naturelle de Saint François de Sales,* parue en 1669. Voir OEA, t. XIX, p. 241, note 2. À propos de la métallurgie de l'époque, voir « La vie professionnelle d'un marchand 'ferratier' », dans M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle,* p. 117-138.

15 C'est à propos de la justification : « Un horloge est premièrement dressé* par un homme expert de cet art pour marquer toutes les heures du jour, lesquelles il marque depuis* de soi-même, par le premier mouvement qui lui a été baillé*. Il en arrive ainsi en la justification de l'âme; car Dieu la pousse premièrement à la vraie componction de cœur, et puis de soi-même elle parcourt et parfait tous les autres degrés de la justification » (C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. I, p. 181).

16 C'est ainsi que se présente « l'horloge de saint François de Sales », conservé au monastère de la Visitation de Rome.

L'évêque de Genève sait que le rôle de la « maîtresse roue » de l'horloge est irremplaçable car c'est d'elle que tout dépend (S2 315). Il décrit tous les soins que l'on doit avoir de l'horloge pour son bon fonctionnement :

> Il n'y a point d'horloge*, pour bon qu'il soit, qu'il ne faille remonter ou bander deux fois le jour, au matin et au soir, et puis, outre cela, il faut qu'au moins une fois l'année l'on le démonte de toutes pièces, pour ôter les rouillures qu'il aura contractées, redresser les pièces forcées et réparer celles qui sont usées (D5 1).

Il précise aussi que « l'horloger oint avec quelque huile délicate les roues, les ressorts et tous les mouvants* de son horloge, afin que les mouvements se fassent plus doucement et qu'il soit moins sujet à la rouillure » (*ibid.*). Admirable efficacité du contrepoids de l'horloge qui « donne le mouvement à toutes les pièces mobiles d'un horologe* » (T11 20) !

Secourir les pauvres

Inculquer la valeur du travail et favoriser l'industrie ouvraient des perspectives pour le futur, mais ne résolvaient pas tous les problèmes du présent. La vie sociale et économique ne peut oublier les pauvres, lesquels d'ailleurs se chargent de rappeler leur présence à la société. Entre 1580 et 1630, la Savoie a connu une situation économique désastreuse due en particulier à trois fléaux bien connus à l'époque : la peste, la famine et la guerre[17]. Les guerres continuelles, causées par la rivalité franco-espagnole et par les luttes religieuses, semaient la mort et la désolation, laissant derrière elles « force veuves et orphelins » (S1 26). Sur les trente premières années du XVIIe siècle, on n'a compté pas moins de douze années de guerre en terre de Savoie et deux occupations totales en 1600 et 1630[18]. La peste, elle, se déclara à Annecy en 1598 ; on en reverra le spectre en 1629. Le monde paysan qui constituait plus des deux tiers de la population, connaissait autour des villes et dans les vallées une aggravation de ses conditions de vie, due à l'endettement et

17 Voir pour cette période R. Devos - B. Grosperrin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française,* Rennes, Ouest-France 1985.

18 R. Devos - B. Grosperrin, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française,* p. 81.

en certains lieux à l'expropriation au profit des nouveaux anoblis et des bourgeois. Ils devaient se contenter « de n'avoir ordinairement pour leur nourriture que du pain, de l'eau et du fromage » (S4 229).

François de Sales a voulu entendre « la clameur des pauvres et des nécessiteux » (O5 92), sachant que non seulement « on est obligé de secourir les proches et les voisins », mais qu'« il faut le faire » (O5 309). Il a élaboré une « théologie salésienne de la pauvreté »[19]. Dans un sermon évoquant les catastrophes naturelles qui risquaient de priver les paysans du produit de leurs champs, quand après une sécheresse catastrophique, l'orage menaçait de tout emporter, il s'écriait :

> Voici un vent impétueux et chaud, lequel [...] trame* une grosse et noire nuée, qui [...] fracassera par la foudre, la grêle et la tempête, ce peu de biens que la sécheresse a laissé sur la terre [...]. Alors ces pauvres laboureurs [...], étendant leurs mains noires au ciel, empoignant la chandelle bénite, prient le Créateur de détourner son ire* (S1 8s).

Et que dire des « plus pauvres bergers qui, sur les ponts et dans les forêts, dorment sur la terre nue » (O5 394) ?

La situation personnelle de l'évêque ne lui permettait pas de faire tout ce qu'il aurait voulu en faveur des nécessiteux. Comme ses prédécesseurs, il était privé, du fait de la révolte protestante, de sa cathédrale, de son palais et de ses principales sources de revenus. En devenant évêque du diocèse de Genève, « cette barque misérable, toute fracassée et entr'ouverte » (L3 108), il n'hérita pas d'une fortune. Ses moyens ne lui permettaient pas de soutenir matériellement son clergé et de fonder un séminaire. Le seul recours était auprès du duc. À Annecy il se logea comme il put, d'abord dans la maison Lambert, puis dans la maison de son ami Antoine Favre quand celui-ci se fut transféré à Chambéry.

Cependant, dès le début de son épiscopat, François de Sales s'était fixé un règlement, dans lequel la générosité à l'égard de ceux qui recouraient à lui dans leurs besoins tenait une bonne place :

> Quant à l'aumône [...], il faut tâcher qu'elle soit plus grosse en hiver qu'en été, principalement depuis la fête des Rois, car alors les pauvres en ont plus de besoin ; et pour ce, l'on distribuera des légumes. Je ne sais s'il serait expédient que l'évêque baillât l'aumône de sa main propre, quand il verrait

19 Voir G. Pochat, *François de Sales et la pauvreté*, Paris, S.O.S. 1988.

> que cela se pourrait faire commodément : comme le mercredi de la grande semaine, ou le jeudi saint et le vendredi saint de la Passion. Le jeudi saint, au mandat[20], on baillera* à dîner aux pauvres (O1 118s).

Pour un évêque comme François de Sales, la question des pauvres était fondamentale et la préoccupation continuelle, à une époque où ceux-ci n'avaient « droit » à aucune protection ou sécurité. C'est pourquoi le moyen le plus ordinaire d'aider les pauvres était l'aumône. Il écrivait à la femme du président du parlement de Bourgogne en ces termes : « Pour vos aumônes, ma chère fille, faites-les toujours un peu bien largement et à bonne mesure, néanmoins avec la discrétion qu'autrefois je vous ai dit ou écrit ; car si ce que vous jetez dans le sein de la terre est rendu avec usure par sa fertilité, sachez que ce que vous jetterez dans le sein de Dieu vous sera infiniment plus fructueux, ou d'une façon ou d'une autre » (L4 280). Avant de partir en voyage, il laissait à son aumônier, Michel Favre, une liste de personnes à secourir, en désignant parfois une personne de confiance pour les distribuer plus secrètement. Dans un de ses billets à « Monsieur Michel » il lui disait :

> Je vous prie que de l'argent qui viendra entre vos mains, qui m'appartiendra, vous délivriez à madame la collatérale* Flocard, six florins pour la Jeanne Peloux de Genève ; autres trois florins pour la Gautier, et trois pour la Jaquemine de Bœuf ; et à la Jeanine, trois pour la Marguerite de Grenoble, et quatre pour la femme de Maleteste (L8 300).

Il est vraisemblable que « la Jeanne Peloux de Genève » et « la Marguerite de Grenoble » étaient des converties ruinées par leur conversion au catholicisme et retirées à Annecy. On sait que « la Gauthier » et ses filles incommodaient l'évêque par leur « batterie de pleurs » (L8 66). Quant à « la Jaquemine », elle habitait à Annecy le faubourg du Bœuf, qui était le quartier des pauvres.

Si tous sont tenus d'aider leur prochain dans le besoin, il faudra toutefois tenir compte de la condition et des possibilités de chacun. Un responsable de famille doit penser à l'avenir, de même qu'un responsable politique. En effet, « non seulement la charité ne permet pas aux pères de famille de tout vendre pour donner aux pauvres, mais leur ordonne d'assembler honnêtement ce qui est requis pour l'éducation et sustentation de la femme, des enfants et serviteurs ; comme aussi

20 Cérémonie du lavement des pieds.

aux rois et princes d'avoir des trésors qui, provenus d'une juste épargne et non de tyranniques inventions, servent comme de salutaires préservatifs contre les ennemis visibles » (T8 6).

L'évêque de Genève, quant à lui, était prêt à aller au-delà de certaines convenances. En 1622, durant son dernier séjour à Turin, il apprit la détresse des habitants d'Annecy, accablés par l'entretien des troupes françaises et par la pénurie provoquée par la disette de blé cette année-là. Il dit en quittant la cour : « Je m'en vais tout joyeux d'ici, et tout résolu, quand je serai arrivé en notre diocèse, de vendre ma mitre, ma crosse, mes habits, ma vaisselle, et tout ce que je possède, pour soulager les pauvres »[21].

Servir les pauvres

La solidarité avec les pauvres se manifeste de beaucoup de manières. François de Sales se faisait le porte-parole de ceux qui n'avaient rien. Par suite de la misère provoquée par une catastrophe naturelle il écrivit au duc pour lui demander la suppression de l'impôt :

> Ayant vu à Sixt l'épouvantable et irréparable accablement survenu il y a quelques années, par la chute d'une pièce de montagne, je n'ai su refuser aux habitants du lieu, qui recourent à la clémence de Votre Altesse pour, à proportion, être déchargés des tailles, mon véritable témoignage en faveur de leur trop juste prétention*. C'est pourquoi, j'assure que ce malheur leur a ôté une très notable partie de leurs biens et, de misérables qu'ils étaient, les a rendus la misère même, sur laquelle, comme un digne objet, la charité de votre Altesse exercera, comme ils espèrent, son aumône (L5 103).

L'auteur de l'*Introduction* recommandait tous les « travaux utiles au service de Dieu et du prochain » (D3 23), qui consistaient en particulier à « servir les malades », à « secourir les pauvres », à « ramasser les âmes perdues et égarées » et ainsi à « moyenner* la paix et concorde entre les hommes » (D3 1). Il approuvait la baronne de Chantal qui filait de ses mains et dont les ouvrages étaient destinés

21 D'après C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales,* t. II, p. 234. Voir OEA, t. XXI, p. 181, note 1.

« ou aux autels ou pour les pauvres » (L3 184). Mais il y a bien des degrés dans l'art de donner, car « de prêter aux pauvres hors la très grande nécessité, c'est le premier degré du conseil de l'aumône ; et c'est un degré plus haut de leur donner, plus haut encore de donner tout, et enfin encore plus haut de donner sa personne, la vouant au service des pauvres » (T8 9). Quand nous servons les pauvres, ceux-ci deviennent des personnes importantes :

> Voulez-vous faire encore davantage, ma Philothée ? ne vous contentez pas d'être pauvre comme les pauvres, mais soyez plus pauvre que les pauvres. Et comment cela ? Le serviteur est moindre que son maître : rendez-vous donc servante des pauvres ; allez les servir dans leurs lits quand ils sont malades, je dis de vos propres mains ; soyez leur cuisinière, et à vos propres dépens ; soyez leur lingère et blanchisseuse (D3 15).

Saint Vincent de Paul, son disciple, se souviendra de ces recommandations quand il enseignera que « les pauvres sont nos maîtres ». François de Sales encouragera madame de Chantal à poursuivre son service auprès des malades malgré le dégoût qu'elle en éprouve : « Je suis bien aise, ma Fille, lui écrivait-il, que vous fassiez les lits des pauvres malades ; et si, je suis bien aise que vous y ayez de la répugnance, car cette répugnance est un plus grand sujet d'abjection* que la puanteur et saleté qui la provoque » (L3 356).

Dans son *Utopie*, Thomas More avait rêvé d'un pays où l'on vivrait sans tien et mien. Pour François de Sales, un tel idéal devait être mis en pratique dans les monastères de la Visitation : « Si quelqu'une voulait avoir tu tien et du mien, leur disait-il sans détour, il le lui faudrait aller donner hors de la porte, car dedans il ne s'en parle point » (PL 1032). Le grand principe salésien d'après lequel « l'amour égale* les amants* », s'applique particulièrement au cas de la pauvreté et des pauvres. En aimant les pauvres, on devient semblable à eux, ce qui permet à François de Sales de faire cette recommandation à Philothée : « Aimez les pauvres et la pauvreté, car par cet amour vous deviendrez vraiment pauvre, puisque, comme dit l'Écriture, nous sommes faits comme les choses que nous aimons. L'amour égale* les amants* : Qui est infirme avec lequel je ne sois infirme ? dit saint Paul. Il pouvait dire : Qui est pauvre avec lequel je ne sois pauvre ? parce que l'amour le faisait être tel que ceux qu'il aimait » (D3 15).

Chapitre XXIII

LA DÉTENTE ET LES LOISIRS

La vie n'est pas faite seulement de travaux et d'occupations sérieuses, mais aussi de moments de repos, de détente et de « récréations ». Pour un homme soucieux de formation et d'éducation comme François de Sales, cette dimension de la vie humaine ne pouvait manquer d'attirer son attention. Certes, son approche de la question est surtout d'ordre éthique : il ne s'intéresse pas au loisir et au jeu pour lui-même ; on ne trouve pas chez lui de réflexion sur la valeur éducative de tel jeu ou de tel divertissement. Il est plutôt soucieux de définir les conditions qui rendent les divertissements nécessaires, utiles, bons, indifférents ou nuisibles. Cependant son humanisme se manifeste ici aussi par son ouverture d'esprit et de cœur à tout ce qui est humain, et en particulier à tout ce qui intéresse la jeunesse.

Nécessité du repos et de la détente

« Il est force de relâcher quelquefois notre esprit, et notre corps encore à quelque sorte de récréation », affirme l'auteur de l'*Introduction*. Bien plus, « c'est un vice, sans doute, que d'être si rigoureux, agreste* et sauvage qu'on ne veuille prendre pour soi ni permettre aux autres aucune sorte de récréation » (D3 31). En somme, c'est un manque de mesure et de civilité, parce que le jeu et le divertissement sont aussi des expressions de la vie en société. Il dira une autre fois que « quand l'on rame fortement, [les cordons de nos bateaux] se chauffent tellement que si l'on ne les mouille le feu s'y prendrait » (S3 69). Même dans les monastères de la Visi-

tation, la détente et la récréation sont des moments indispensables : « Les sœurs ont besoin de se récréer, dit-il, et surtout il faut bien faire faire la récréation aux novices. Il ne faut pas tenir toujours l'esprit bandé, il serait dangereux de devenir mélancolique. Je ne voudrais pas que l'on fit scrupule quand on aurait passé toute une récréation à parler de choses indifférentes ; une autre fois l'on parlera de choses bonnes » (OEA VI 70).

Même les grands personnages sacrés ont éprouvé le besoin de la détente, et en cela on peut les imiter sans difficulté :

Saint Jean l'Evangéliste [...] fut un jour trouvé par un chasseur tenant une perdrix sur son poing, laquelle il caressait par récréation ; le chasseur lui demanda pourquoi, étant homme de telle qualité, il passait le temps en chose si basse et vile ; et saint Jean lui dit : Pourquoi ne portes-tu ton arc toujours tendu ? – De peur, répondit le chasseur, que demeurant toujours courbé il ne perde la force de s'étendre quand il en sera métier* (D3 31).

Prendre l'air, se promener

Le chapitre de l'Introduction consacré aux « passe-temps et récréations » énumère un certain nombre d'activités qui avaient cours à cette époque et qu'il considérait comme « loisibles* et louables » :

> Prendre l'air, se promener, s'entretenir de devis joyeux et amiables*, sonner du luth ou autre instrument, chanter en musique, aller à la chasse, ce sont récréations si honnêtes que pour en bien user il n'est besoin que de la commune prudence, qui donne à toutes choses le rang, le temps, le lieu et la mesure (D3 31).

La liste commence par deux exercices qui n'en font qu'un : prendre l'air et se promener, deux aspects d'une même activité de loisir. « Prendre l'air », c'est faire comme l'oiseau qui « prend l'air et s'échappe » (T8 11), s'élance et s'envole avec ses ailes, alors que le promeneur se sert de ses pieds. C'est à la promenade qu'on peut appliquer d'emblée ce que l'auteur dit à propos de la nécessité et des bienfaits des récréations, à savoir qu'elle a le double avantage de détendre à la fois l'esprit et le corps.

Donner à la promenade « le rang, le temps, le lieu et la mesure » convenables,

cela veut dire que cette activité vient après les choses sérieuses qui font partie des devoirs de chacun. Le temps qu'on peut lui consacrer dépend évidemment de ce qui est nécessaire à chacun et de ce qui est convenable. Quant au lieu, François de Sales semble avoir ses préférences : « Nous marchons et nous émouvons* pour aller en quelque délicieux jardin, auquel étant arrivés nous ne laissons pas de marcher et nous remuer derechef*, non plus pour y venir, mais pour nous promener et passer le temps en icelui* ; nous avons marché pour aller jouir de l'aménité du jardin, y étant, nous marchons pour nous éjouir* en la jouissance d'icelui* » (T5 3). À la fin d'une belle promenade, on en rapporte volontiers quelque souvenir : « Ceux qui se sont promenés en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorer* et tenir le long de la journée » (D2 7). La promenade est un moment de liberté pour l'esprit qui aurait tort de se lier à une occupation inopportune : « Celui qui ne voudrait jamais se promener qu'en comptant ses pas, ni parler qu'en chantant, serait fâcheux au reste des hommes » (D3 24).

Jean-Pierre Camus raconte comment son hôte le recevait : « Quand je le visitais, il avait soin de me divertir après le travail de la prédication. Lui-même me menait promener en bateau sur ce beau lac qui lave les murailles d'Annecy, ou en des jardins assez beaux qui sont sur ces agréables rivages. Quand il me venait visiter à Belley, il ne refusait point de semblables divertissements auxquels je l'invitais »[1]. La promenade peut être un bon remède en cas de surmenage : « Sur quelque petite incommodité qui lui était survenue par excès de travail, continue le même Camus, son médecin lui conseilla de prendre un peu d'air, et de se promener quelque espace de temps, durant quelques jours, afin de dissiper, par cet exercice, des mauvaises humeurs qu'il avait amassées, et qui le rendaient pesant ». Très obéissant à son médecin, il alla se promener « dans un grand jardin »[2].

Les jeux d'adresse

À l'époque de François de Sales on pratiquait « les jeux de la paume, ballon, pail-

1 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie IV, section 26.

2 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie IV, section 27.

lemaille, les courses à la bague » (D3 31). Le jeu de paume est l'ancêtre du tennis : on se renvoyait la balle avec la *paume* de la main ou à l'aide d'une raquette. En France, à la fin du XVIe siècle, il était devenu un véritable jeu national et l'on comptait à Paris deux cent cinquante terrains[3]. Le premier jeu de paume à Annecy avait été installé sur une terrasse sous un mur du château[4]. Comme pour le tennis aujourd'hui, les spectateurs se passionnaient en faveur de l'un ou de l'autre joueur. Pour montrer qu'il est naturel d'aimer par inclination les uns plus que les autres, François de Sales rapporte cette observation des « philosophes » qui ont dit que « si deux hommes entrent dans un tripot* où deux autres jouent à la paume, d'abord* ceux qui entrent auront de l'inclination que l'un gagne plutôt que l'autre » (PL 1070). La passion pour le jeu de paume devait être forte, d'où cette mise en garde : « Jouer longuement à la paume, ce n'est pas récréer le corps, mais l'accabler » (D3 31).

Le jeu du *ballon* lui servira un jour à illustrer le mépris des honneurs : « Qui est-ce qui reçoit le mieux le ballon en jouant ? celui, sans doute, qui le rejette plus loin » (PL 1369). Le *paillemaille*, qui est l'ancêtre du croquet et du golf, consistait à frapper et à pousser une boule de bois dur avec un mail*, sorte de crosse terminée par un marteau. On sait qu'il existait un jeu de paillemaille à Annecy, sur les bords du lac[5]. Quant au jeu des *bagues*, il consistait à enfiler des bagues ou anneaux, en courant, dans une baguette que l'on tenait à la main[6]. Il exigeait une grande concentration, ce qui lui faisait dire que « ceux qui courent la bague ne pensent pas à la compagnie qui les regarde, mais à bien courir pour l'emporter » (O5 242).

Il connaissait aussi le tir à la cible, qui lui fournira l'occasion d'un joli développement sur la précision du tir. Si on ne peut pas toujours atteindre le blanc au centre de la cible, cherchons à ne pas manquer le rond qui est autour :

> C'est une chose fort difficile que de rencontrer toujours le blanc auquel on tire et auquel on vise. C'est bien la vérité que nous devons tous avoir cette prétention* d'atteindre et donner droit dans le blanc de la vertu [...]; mais

3 Voir G. Mialaret- J. Vial (dir.), *Histoire mondiale de l'éducation*, t. II (De 1515 à 1815), Paris, Presses Universitaires de France 1981, p. 190.

4 Voir M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, p. 285.

5 *Ibid.* On écrivait aussi « pail mail ».

6 Voir le *Dictionnaire des jeux,* publié sous la direction de R. Alleau avec la collaboration de R. Matignon, préface de M.-M. Rabecq-Maillard, « Réalités de l'imaginaire », Paris, C. Tchou 1964.

> pourtant, ni nous ne devons perdre courage quand nous ne rencontrons pas droitement l'essence de la vertu, ni nous ne nous en devons étonner, pourvu que nous donnions au rond, c'est-à-dire au plus près que nous pourrons (PL 1113).

Tous ces jeux, qui exigent une grande dépense physique, sont particulièrement adaptés à la jeunesse. François de Sales les recommandait à un jeune homme en y ajoutant l'équitation : « Faites les passe-temps qui seront plus vigoureux, comme de monter à cheval, sauter et autres tels » (L11 7).

Si l'on joue, c'est évidemment par plaisir et pour complaire aux autres. Mais il ne faudrait pas que le jeu se transforme en une dépendance telle qu'on ne peut plus s'en passer. Nos affections sont si précieuses, disait-il, « qu'il faut bien prendre soin de ne les loger pas en des choses inutiles » (PL 1037), tels que les jeux ou certaines récréations auxquelles on risque de trop s'attacher :

> Prenez garde, Philothée, de ne point attacher votre affection à tout cela ; car pour honnête que soit une récréation, c'est vice d'y mettre son cœur et son affection. Je ne dis pas qu'il ne faille prendre plaisir à jouer pendant que l'on joue, car autrement on ne se récréerait pas ; mais je dis qu'il ne faut pas y mettre son affection pour le désirer, pour s'y amuser et s'en empresser (D3 31).

La chasse

La chasse et les tournois faisaient partie des « exercices appartenant principalement à la noblesse » (O5 253). Les restrictions concernant cette activité ne regardaient que les ecclésiastiques, auxquels était défendue « la chasse qui se fait à course de chiens et avec l'arquebuse » (O2 268). L'intérêt de François de Sales pour la chasse est évident. En 1610 il écrivit à son éditeur lyonnais Pierre Rigaud de lui envoyer « par la première commodité » deux livres, un sur la vénerie et l'autre sur la fauconnerie[7]. Bien qu'il ne fût pas un évêque chasseur, malgré les calomnies des Genevois, il voulait probablement se servir de ces connaissances pour enrichir ses

7 II s'agit du livre de La vénerie, de Jacques Du Fouilloux, et de celui de Charles d'Esparron sur *La fauconnerie*. Voir OEA, t. XIV, p. 384, notes 2 et 3.

recueils d'images et de « similitudes ». Il admirait les qualités du chasseur, au point de le proposer comme un modèle à ceux qui recherchent « l'ardeur du vrai zèle ». En effet, le chasseur est « diligent, soigneux, actif, laborieux et très affectionné au pourchas*, mais sans colère, sans ire*, sans trouble » (T10 16). Son flair est une garantie de succès : « Le chasseur ayant donné la chasse et le cours* au cerf et à la biche, la va attendre auprès de quelque fontaine où elle a accoutumé de s'abreuver (car cette sorte d'animal est sujette à la soif étrangement), pour la prendre après que la froideur de l'eau l'aura engourdie » (S1 147). Voici un autre exemple de l'habileté du chasseur :

> Ceux qui connaissent [ce] que c'est que la chasse savent bien que l'hiver les chiens ne peuvent sentir la proie, l'air étant froid, et les gelées les empêchant de flairer comme en un autre temps ; tout de même au printemps, la variété et l'odeur des fleurs leur ôte aussi la facilité de sentir le flair de la bête, pour à quoi remédier le chasseur prend du vinaigre dans sa bouche, et tenant la tête du chien, il jette le vinaigre dans son museau. Or, ce qu'il lui fait n'est point pour le décourager de se mettre à la quête de sa proie, mais pour le pousser et exciter à faire ce qui est de son devoir (S4 229).

La chasse au faucon permet des observations curieuses : « L'oiseau auquel le fauconnier ôte le chaperon, ayant la proie en vue s'élance soudain au vol, et s'il est retenu par les longes se débat sur le poing avec une ardeur extrême » (T2 16). Il est étonnant aussi de voir comment « les faucons reviennent sur le poing, se laissent couvrir les yeux et attacher à la perche » (D2 13). Les pigeons imprudents et vantards font souvent les frais de ces rapaces :

> Les pigeons touchés de vanité se pavanent quelquefois en l'air et font des esplanades* çà et là, se mirant en la variété de leur pennage, et lors les tiercelets et faucons qui les épient viennent fondre sur eux et les attrapent, ce qu'ils ne feraient jamais si les pigeons volaient leur droit vol, d'autant qu'ils ont l'aile plus raide que les oiseaux de proie (T4 3).

Il fallait parfois défendre les paysans contre les dégâts provoqués par la chasse. Pour ne « point offenser Dieu en la chasse », le premier devoir des chasseurs était de « ne point endommager le prochain, n'étant pas raisonnable que qui que ce soit prenne la récréation aux dépens d'autrui, et surtout en foulant le pauvre paysan, déjà assez martyrisé d'ailleurs et duquel nous ne devons mépriser le travail ni la condition » (L9 258).

La danse et les bals

En traitant de la danse et du bal dans deux chapitres de l'*Introduction* (D3 33s), François de Sales ne parle pas de leur valeur physique ou esthétique, si ce n'est pour dire que « ces exercices ouvrent les pores du corps de ceux qui les font » (D3 33). C'est la dimension sociale et morale qui le sollicite, mais son approche de la question a étonné. Pour un protestant comme Lambert Daneau, auteur d'un *Traité des danses*, tout est mauvais dans la danse : ses origines sont vicieuses, sa forme inconvenante, sa fin mauvaise ; il souhaite logiquement son abolition complète et demande au chrétien de se retirer des compagnies où l'on danse, sans se soucier de l'effet produit sur l'entourage[8].

A la différence de beaucoup de prédicateurs et auteurs spirituels de son temps, François de Sales ne condamne pas la danse et le bal en tant que tels. Sa proposition fondamentale consiste à affirmer que « les danses et bals sont choses indifférentes de leur nature » (D3 33). Une telle déclaration suscita les réactions indignées de certains censeurs. Quelques-uns, écrira-t-il dans la Préface du *Traité,* « m'ont âprement bafoué en public de ce que je dis à Philothée que le bal est une action de soi-même indifférente ». Ils ont oublié, continue-t-il, « que j'écrivais pour les gens qui vivent emmi* le monde et les cours » (PL 347).

En effet, la pensée complète de l'auteur de l'*Introduction* est la suivante : « Les danses et bals sont choses indifférentes de leur nature ; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril ». D'abord, ils ont lieu de nuit et l'on sait que « les assemblées ténébreuses attirent ordinairement les vices et péchés qui règnent en un lieu : les querelles, les envies, les moqueries, les folles amours » (*ibid.*). Quant aux « folles amours », aux « mauvaises affections et aux amours dangereux et blâmables », ce ne sont que les conséquences de la « vanité » que chacun porte au bal « à l'envi »[9]. Ajoutez à cela qu'« on y fait des grandes veilles, après lesquelles on perd les matinées des jours suivants ». On ne s'étonne pas alors de trouver sous sa

8 Voir son *Traité des danses, auquel est amplement resolue la question, asavoir s'il est permis aux chrestiens de danser (1580)*, cité par R. Murphy, *Saint François de Sales et la civilité chrétienne,* p. 182.

9 À propos des dangers des bals « en vanités et lubricités » chez les contemporains, voir R. Murphy, *Saint François de Sales et la civilité chrétienne*, p. 184.

plume au moins une fois cette évocation de la danse macabre :

> Hélas ! tandis que vous étiez là, le temps s'est passé, la mort s'est approchée ; voyez qu'elle se moque de vous et qu'elle vous appelle à sa danse, en laquelle les gémissements de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort. Cette danse est le vrai passe-temps des mortels, puisqu'on y passe en un moment du temps à l'éternité ou des biens ou des peines (D3 33).

Cela dit, on peut danser à certaines conditions : « Il faut que ce soit par récréation et non par affection ; pour peu de temps et non jusques à se lasser ou étourdir, et que ce soit rarement » (D3 34). Bien plus, il peut se présenter des raisons positives de danser, quand on le fait par « condescendance », en d'autres termes par convenance sociale, par civilité, car « la condescendance, comme surgeon de la charité, rend les choses indifférentes bonnes, et les dangereuses permises » (D3 34). François de Sales se dit « consolé » quand il a lu dans une vie de sainte Élisabeth de Hongrie qu'elle « jouait et dansait parfois se trouvant ès assemblées de passe-temps ». La conclusion générale reste prudente, mais ouverte : « Dansez peu, et peu souvent, Philothée, car faisant autrement vous vous mettrez en danger de vous y affectionner » (D3 33). Il dira par exemple à un jeune homme de s'adonner aux passe-temps vigoureux, mais d'éviter « les mollets*, comme de jouer aux cartes et danser » (L11 7).

Les jeux de société

Les échecs et les « tables » font partie des « récréations de soi-même bonnes et loisibles* » (D3 31). Les *tables* désignaient tous les jeux pour lesquels une table était nécessaire, en particulier le jeu de dames et les échecs. Ce dernier jeu pouvait devenir une passion difficile à contenir dans le temps, si bien qu'« ayant joué cinq, six heures aux échecs, au sortir on est tout recru et las d'esprit » (D3 31).

Quant aux jeux de hasard, où l'on jouait de l'argent, et parfois de grosses sommes, au moyen de dés et de cartes, ils sont franchement à déconseiller : « Les jeux des dés, des cartes et semblables, esquels* le gain dépend principalement du hasard, ne sont pas seulement des récréations dangereuses, comme les danses, mais elles sont simplement et naturellement mauvaises et blâmables ; c'est pourquoi elles

sont défendues par les lois tant civiles qu'ecclésiastiques » (D3 32). D'après Michel Favre, « il n'a jamais voulu permettre aucun jeu en son logis, sinon celui des échecs et des dames, mais quant à celui des cartes et des dés, il n'en voulait ouïr* parler » (PR I 48). Dans son chapitre sur « les jeux défendus », l'auteur de l'*Introduction* a pris la peine d'exposer les trois motifs qui militent contre les jeux de hasard. D'abord, « le gain ne se fait pas en ces jeux selon la raison, mais selon le sort, qui tombe bien souvent à celui qui par habitude et industrie ne méritait rien ». En second lieu, ces jeux-là ne sont pas vraiment des jeux, mais « des violentes occupations » : on y tient « l'esprit bandé et tendu par une attention continuelle, et agité de perpétuelles inquiétudes, appréhensions et empressements ». Il demandait même : « Y a-t-il attention plus triste, plus sombre et mélancolique que celle des joueurs ? C'est pourquoi il ne faut pas parler sur le jeu, il ne faut pas rire, il ne faut pas tousser, autrement les voilà à dépiter ». Enfin la joie du vainqueur est une joie inique, « puisqu'elle ne se peut avoir que par la perte et le déplaisir du compagnon » (D3 32).

La passion du jeu peut conduire le joueur à la ruine la plus totale : « Celui qui s'affectionne à jouer des testons jouerait enfin des écus, des pistoles, des chevaux, et après ses chevaux toute sa chevance* » (T4 2)[10]. Pour toutes ces raisons, François de Sales met en garde le jeune homme qui « va prendre la haute mer du monde en la cour » contre les dangers du jeu :

> Il faut que vous me permettiez de vous dire quelque chose en particulier. Voyez-vous, Monsieur, je crains que vous ne retourniez au jeu, et je le crains parce que ce vous sera un très grand mal : cela, en peu de jours, dissiperait votre cœur et ferait flétrir toutes les fleurs de vos bons désirs. C'est un exercice de fainéant ; et ceux qui se veulent donner du bruit et de l'accueil [en] jouant avec les grands, disant que c'est le plus court moyen de se faire connaître, témoignent qu'ils n'ont point de bonne marque de mérite, puisqu'ils ont recours à ces moyens propres à ceux qui, ayant de l'argent, le veulent hasarder* ; et ne leur est pas grande louange d'être connus pour joueurs, mais s'il leur arrive de grandes pertes, chacun les connaît pour fols*. Je laisse à part les suites des colères, désespoirs et forceneries*, desquels pas un joueur n'a aucune exemption (L4 379).

10 Le teston, monnaie d'argent, valait environ 2 florins, un écu d'or de France 11 florins et une pistole d'Espagne et d'Italie 21 florins. Cf. M. Velay, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, p. 68-69.

Pourquoi tant de rigueur ? Peut-être surtout parce qu'on risquait de s'affectionner très fort à ces jeux, et que l'affection produisait dans ce cas une dépendance psychologique nuisible. Voyez le joueur qui s'abandonne à la « niaiserie d'un jeu de cartes » : « Vous l'en voulez retirer et vous ne pouvez, quelles affaires qu'il ait au logis on ne le peut arracher, il en perd même le boire et le manger » (T7 3).

Mais comme toujours chez François de Sales, il y a une exception : on peut jouer aux jeux de hasard pour complaire à autrui, par « condescendance » : « Les jeux de hasard qui autrement seraient blâmables, ne le sont pas, si quelquefois la juste condescendance nous y porte » (D3 34).

Divertissements culturels

Après les jeux et les bals, l'auteur de l'*Introduction* énumère comme source de divertissement et de récréation certaines activités artistiques telles que les « comédies », terme qui désignait alors n'importe quelle pièce de théâtre (D1 23), le fait de « sonner » du luth ou d'un autre instrument, et de « chanter en musique » (D3 31). La musique est faite « pour récréer » l'ouïe (S3 42). Il y a une grande différence « entre une musique notée et une musique chantée » (L2 306). La musique est source de plaisir, mais le plaisir est plus ou moins grand « selon que les oreilles sont plus ou moins délicates » (T3 15) :

> Tous en cette vie n'entendent pas également le son et accord d'une musique : celui qui a l'ouïe un peu dure ne peut pas si bien remarquer tout ce qui se fait en icelle* pour rendre la mélodie en sa perfection, quoiqu'il entende et sache la musique, comme celui qui a l'oreille plus subtile ; et bien que le premier se réjouisse en la suavité qu'il prend à ouïr cette musique, si* est-ce toutefois qu'il ne ressent pas une suavité aussi grande que celui qui a l'ouïe plus subtile, quoique tous deux soient contents (S3 121).

François de Sales a certainement observé le joueur de luth « pinçant toutes les cordes ; celles qu'il trouve dissonantes il les accorde, ou les tirant ou les lâchant » (D5 7). Le son harmonieux du luth est étonnant parce qu'il résulte de la combinaison de sons aussi éloignés que l'aigu et le grave :

> Ce sont deux cordes également discordantes et nécessaires d'être accordées

> que la chanterelle et la basse afin de bien jouer du luth ; il n'y a rien de plus discordant que le haut avec le bas ; néanmoins, sans l'accord de ces deux cordes, l'harmonie du luth ne peut être agréable (OEA VI 50).

La femme devrait se méfier de certains joueurs de luth, surtout « si le galant qui lui veut donner de l'amour sonnait exquisement* bien du luth et qu'elle prît plaisir [...] à l'harmonie et douceur du son » de cet instrument (D4 6).

Chanter demande un certain effort, mais le chant soulage : « Le pèlerin qui va gaiement chantant en son voyage ajoute voirement* la peine du chant à celle du marcher, et néanmoins, en effet, par ce surcroît de peine il se désennuie et allège du travail* du chemin » (T8 5). Cependant il ne faudrait pas faire « comme les musiciens qui s'enroueraient à force de s'essayer pour chanter un motet » (L2 168). Parmi les maîtres de musique, on estimera que le meilleur est celui qui peut dire : « Je chante juste et bats mieux encore », mais « il y a faute en musique, quand le maître, bon chanteur d'ailleurs, bat mal la mesure » (S2 16). Le chant fait partie de la fête ; il sert « pour magnifier la naissance » d'un roi (S3 142).

Il existe encore d'autres moyens de détente comme la lecture ou même l'écriture. On lit et on écrit non seulement pour s'instruire et instruire les autres, mais aussi pour se récréer soi-même et récréer les autres. A une religieuse tentée par « l'esprit de tristesse et d'amertume », son directeur donnait les conseils suivants : « Divertissez*-vous à des exercices contraires, comme à vous mettre à quelque conversation* sainte, mais de celles qui vous peuvent réjouir. Sortez à vous promener, lisez quelque livre de ceux que vous goûterez le plus, et, comme dit le saint Apôtre, chantez quelque chanson dévote » (L3 112). Il y a aussi le plaisir d'écrire, que l'auteur du *Traité* confessait volontiers à son lecteur :

> Comme ceux qui gravent ou entaillent sur les pierres précieuses, ayant la vue lassée à force de la tenir bandée sur les traits déliés de leurs ouvrages, tiennent volontiers devant eux quelque belle émeraude, afin que la regardant de temps en temps ils puissent récréer en son vert et remettre en nature leurs yeux alangouris*, de même en cette variété d'affaires que ma condition me donne incessamment, j'ai toujours des petits projets de quelque traité de piété, que je regarde quand je puis, pour alléger et délasser mon esprit (PL 343).

Les fêtes, les festins et les « pompes »

Alors que les protestants avaient supprimé la plupart des fêtes, les catholiques continuaient à célébrer de nombreuses fêtes, en particulier de la Vierge et des saints. Pour François de Sales, les « dimanches et bonnes fêtes » sont des jours différents des autres (L2 394), pour lesquels « on se pare ordinairement mieux » (D3 25). Outre les fêtes religieuses, « celles que l'Eglise nous commande », et « celles qu'elle nous recommande », il y avait les « fêtes politiques », comme celle que l'on célébra à Lyon pour l'entrée de Louis XIII dans cette ville (S4 399). Lui-même était fêté au cours de ses visites pastorales, comme lors de son entrée à Bonneville :

> Ô ma chère Fille, que j'ai trouvé un bon peuple parmi tant de hautes montagnes ! Quel honneur, quel accueil, quelle vénération à leur évêque ! Avant-hier j'arrivai en cette petite ville tout de nuit ; mais les habitants avaient tant fait de lumières, tant de fêtes, que tout était au jour (L3 221).

C'est à l'occasion des fêtes que l'on organise des festins et que l'on s'habille « en grande pompe* ». Or, « les festins, les pompes* » font partie de ces choses que François de Sales rangeait parmi celles qui « en leur substance ne sont nullement choses mauvaises ains* indifférentes ». Tout dépend de l'usage qu'on en fait. Judith mit ses habits de fête, dit la Bible, parce que « Dieu voulut qu'elle se mît en pompe* » (T9 16). Préparer un bon repas est une démonstration d'amitié : en effet « comme* peut-on exprimer plus naïvement le désir que l'on a qu'un ami fasse bonne chère, que de préparer un bon et excellent festin » ((T8 3) ? À l'approche du carnaval, le jeune prévôt de Sales écrivait en latin à son grand ami Antoine Favre :

> Puisque vous me donnez espoir que nous passerons ensemble et en bonne santé le carnaval prochain (bacchanalibus), mon cœur est rempli d'une si douce joie qu'aucun de ceux qui sont dégoûtés du maigre quadragésimal ne désire plus vivement les fêtes de Pâques que je ne soupire après le carnaval. Alors renaîtra pour nous cette antique forme de l'urbanité chrétienne selon laquelle les amis avaient coutume, aux approches du jeûne de la sainte quarantaine, de s'accorder quelque honnête récréation en s'invitant à de gracieux festins, et de diminuer aussi quelque chose du travail* ordinaire (L1 43).

Mais ne tombons pas dans les excès : « Ceux qui, étant en festin, vont picotant

chaque mets et en mangent de tous un peu, se détraquent si fort l'estomac, dans lequel se fait une grande indigestion qui les empêche de dormir toute la nuit, ne pouvant faire autre chose que cracher » (PL 1059). Les noces sont de grandes occasions de fêtes et de réjouissances, mais il n'est pas rare, constatait-il, qu'« il y arrive mille dérèglements en passe-temps, festins et paroles » (D3 38).

Bien que l'on puisse avoir, comme saint Augustin et sa mère, une « inclination et affection » pour les « ivrogneries et gourmandises » (S4 104), l'important est de ne pas s'y abandonner. En plus de cela, Augustin avant sa conversion était « sujet au péché de la chair », car « ces deux péchés ne vont jamais guère l'un sans l'autre » (*ibid.*). Il faut veiller par conséquent, dit François de Sales à Philothée, à ne pas se laisser « empoisonner » par de mauvaises affections (D2 20), ni par « les vains amusements et passe-temps » qui « se représenteront à votre cœur pour l'appâter et faire retourner de leur côté » (D4 2).

Les « devis joyeux et amiables »

Parmi les passe-temps les plus communs et les plus agréables de la société humaine, il y a enfin la conversation familière, les « devis* joyeux et amiables* ». Les thèmes que l'on aborde peuvent être très variés. Au dire de Camus, l'évêque de Genève ne dédaignait pas de parler avec ses amis « de bâtiments, de peintures, de musique, de chasses, d'oiseaux, de plantes, de jardinages, de fleurs ». Sa manière à lui était de tirer « de toutes ces choses autant d'élévations d'esprit »[11]. Dans l'*Introduction*, il a consacré cinq chapitres au thème *Du parler*. Entre les deux excès que sont le babillage* et la taciturnité, il y a place pour les devis*, dont les deux qualités principales devaient être la gaieté et l'amabilité. Trois défauts les déparent : les paroles déshonnêtes, la médisance et la moquerie.

À la suite d'Aristote et de saint Thomas, François de Sales a fait l'éloge de l'« eutrapélie », terme grec qui désigne la bonne conversation :

> Quant aux jeux de paroles qui se font des uns aux autres avec une modeste gaieté et joyeuseté, ils appartiennent à la vertu nommée *eutrapélie* par les Grecs, que nous pouvons appeler bonne conversation ; et par iceux* on

11 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie IV, section 26.

> prend une honnête et amiable* récréation sur les occasions frivoles que les imperfections humaines fournissent. Il se faut garder seulement de passer de cette honnête joyeuseté à la moquerie (D3 27).

Une bonne conversation est celle qui se fait avec « la face et les paroles ornées de joie, gaieté et civilité », car « il faut pour l'ordinaire qu'une joie modérée prédomine en notre conversation », et pour cela Philothée doit éviter les « risées et joies sottes et insolentes », comme de « faire tomber l'un, noircir l'autre, piquer le tiers, faire du mal à un fol* » (D3 24).

La joie n'est pas seulement pour soi, elle est en quelque sorte un devoir social. Les lettres à ses correspondants abondent en conseils de ce genre : « Conservez la sainte gaieté cordiale qui nourrit les forces de l'esprit et édifie le prochain » (L8 386). Il écrit de même : « Conservez un esprit d'une sainte joie qui, modestement répandue sur vos actions et paroles, donne de la consolation aux gens de bien qui vous verront, afin qu'ils en glorifient Dieu qui est notre unique prétention » (L4 57). Pour donner du « contentement » aux autres, la joie est indispensable : « Je suis bien consolé de la gaieté avec laquelle vous vivez ; car Dieu est le Dieu de la joie » (L3 16). On peut donc plaisanter et dire des plaisanteries, n'en déplaise au religieux avignonnais qui l'avait « bafoué en public » parce qu'il avait écrit dans l'*Introduction* « qu'en récréation on peut dire des quolibets » (PL 347). L'exemple venait de haut :

> Saint Louis, quand les religieux voulaient lui parler des choses relevées après dîner : Il n'est pas temps d'alléguer, disait-il, mais de se récréer par quelque joyeuseté et quolibets : que chacun dise ce qu'il voudra honnêtement (*ibid.*).

Si les paroles sont « nettes, civiles et pudiques », quel mal y a-t-il à cela ? François de Sales recommande souvent la joie, même aux filles de la Visitation qui pouvaient être tentées de négliger la récréation : « Qu'elles n'apportent point aux récréations des contenances tristes et chagrines, ains* un visage gracieux et affable, et qu'elles s'entretiennent ainsi qu'il est porté par les Constitutions » (O4 150). Parmi les qualités qu'il admirait chez une supérieure de monastère de religieuses, la joie ne pouvait manquer :

À Tours, je vis les mères carmélines* et y fis une exhortation et fus fort édifié de voir la supérieure, fille de feu mademoiselle Acarie, qui est une âme de haute vertu

et d'esprit merveilleusement amiable* et franc, et joyeux et gai (L9 40).

Remarquons la fréquence des mots *gaieté* et gai qui expriment tout simplement le plaisir de vivre ensemble, l'entrain, l'humeur riante et la jovialité facilement communicative. Le devoir, les responsabilités, les occupations comportent des obligations qui risquent facilement de nous faire oublier le « devoir de la joie ». François de Sales parlait d'expérience quand il écrivait :

> Il faut non seulement faire la volonté de Dieu, mais pour être dévot, il la faut faire gaiement. Si je n'étais pas évêque, peut-être que, sachant ce que je sais, je ne le voudrais pas être ; mais l'étant, non seulement je suis obligé de faire ce que cette pénible vocation requiert, mais je dois le faire joyeusement, et dois me plaire en cela et m'y agréer (L2 349).

On aura compris que la joie ne résidait pas toujours à tous les « étages » de l'âme humaine, mais parfois seulement dans la « fine pointe ».

L'humour salésien

A la suite des éditeurs du dernier volume de ses lettres, qui ont ramassé quelques miettes de ses traits d'esprit répandus dans sa correspondance[12] nous pouvons conclure par quelques touches d'humour salésien.

A court de nouvelles, il répond à un ami curieux d'en avoir : « Toutes nos nouvelles consistent en ce que nous n'en avons point » (L5 201). On se posait mille questions sur le départ mystérieux d'un grand personnage : « Mais moi, dit-il, qui n'ai ni le bénéfice de la prophétie ni le maléfice de la curiosité, je le laisse aller et lui souhaite bon voyage et bonheur » (L11 114). L'observation des petits travers des uns et des autres se prête bien à quelque plaisanterie. À une de ses filles spirituelles un peu présomptueuse et suffisante, il lance ce trait gentiment moqueur : « Je suis bien aise que mes livres ont trouvé de l'accès en votre esprit, qui était si brave* que de croire qu'il se suffisait à soi- même » (L7 389). Peut-on autoriser certaines dames de Chambéry à entrer dans le monastère pour voir la congrégation naissante : « Je leur ai dit qu'oui, pourvu qu'elles ne traînassent pas leur grande queue. [...] Elles sont bien bonnes femmes, la vanité sauve » (L6 249). L'ironie est très fine dans ce passage d'un sermon où il se moque de la fausse courtoisie que l'on pratique en écoutant le prédicateur : « Quand on est invité au banquet, on prend pour soi, mais ici on est extrêmement courtois, car on ne cesse de donner aux autres »

12 [Les Éditeurs], *Saint François de Sales étudié dans ses lettres*, t. XXI, p. CXXXVII.

(S1 136). Les innombrables images et comparaisons tirées notamment du monde des animaux font souvent sourire, car l'auteur évoque non seulement les animaux « nobles » comme le lion ou gracieux comme les colombes, mais aussi les singes, les poules, les grenouilles, les caméléons et les crocodiles.

Une grande question parmi les auteurs spirituels était de savoir s'il était permis de rire. Les auteurs « sérieux » qu'il admirait, comme Louis de Grenade et Lorenzo Scupoli, se gardaient bien de répondre affirmativement. Lui, par contre, écrit à la baronne de Chantal qui a imaginé un pieux stratagème pour lui faire accepter un cadeau : « J'ai ri vraiment et ai ri de bon cœur, quand j'ai vu votre dessein de vouloir que votre serge soit employée pour mon usage et que je donne ce qu'elle pourra valoir aux pauvres » (L3 185). Il rit encore, mais d'un rire un peu jaune, quand il se rend compte qu'on le considère comme un saint : « Je ris, ma chère Fille, mais ce n'est pas sans mélange d'appréhension bien forte de la différence qu'il y a entre ce que je suis et ce que plusieurs pensent que je sois » (*ibid.*). Au cours d'un orage terrible à Sales, il fut pris d'un rire nerveux, comme pour se défendre de la peur : « La violence des éclats me [fit] trémousser, et je ne me pouvais contenir de rire » (L3 307). En réalité, il y a deux sortes de rires : « La moquerie provoque à rire par mépris et contemnement* du prochain ; mais la gaieté et gausserie* provoque à rire par une simple liberté, confiance et familière franchise, conjointe à la gentillesse de quelque mot » (D3 27). Quand l'évêque de Genève faisait le catéchisme aux enfants, il prenait plaisir « à faire un peu rire l'assistance » en se moquant des masques et des bals, pendant que son auditoire le « conviait par son applaudissement à continuer à faire l'enfant avec les enfants » (L3 266).

L'humour est le sel de la conversation et un des moyens les plus sûrs de communiquer avec le prochain. M. de Genève avait un certain goût pour les « jeux de paroles ». À un ami qui l'invitait à descendre chez lui quand il viendrait à Paris il répondait : « Quant au logis, il me faut laisser où le fourrier du roi me fourrera » (L8 304). Même dans ses enseignements les plus sérieux, il emploie des répétitions, des assonances et des rapprochements de termes qui prêtent à sourire. Parlant de la douceur envers soi-même, il raille gentiment ceux qui « s'étant mis en colère, se courroucent de s'être courroucés, entrent en chagrin de s'être chagrinés, et ont dépit de s'être dépités » (D3 9). À propos des illusions que certains se faisaient sur les secrets bien gardés dans les monastères de femmes, on trouve cette remarque plaisante : « Il n'y a point de secret qui ne passe secrètement [de l'une] à l'autre » (PL 1094).

Quand il apprend que son frère Jean-François sera son coadjuteur et qu'il le déchargera bientôt du poids du diocèse, il s'écrie : « Cela vaut mieux qu'un chapeau de cardinal ». Ce frère, de caractère impétueux et impatient, exercera plusieurs fois sa patience, au point qu'il lui avouera un jour : « Je pense, mon frère, qu'il y a une femme bien heureuse. Devinez quelle elle est. [...] Cette femme bien heureuse, c'est celle que vous n'avez pas épousée »[13]. Un jour il compara les trois frères de Sales aux trois ingrédients nécessaires pour faire une bonne salade : « Nous ferions à nous trois l'apprêt d'une très bonne salade : Jean-François ferait le bon vinaigre, tant il est fort ; Louis ferait le sel, tant il est sage ; et le pauvre François est un bon gros garçon qui servirait d'huile, tant il estime la douceur »[14]. Heureux celui qui sait rire de lui-même !

13 Cf. A. Ravier, *Un sage et un saint*, p. 223-224.

14 Extrait de la *Maison naturelle, historique et chronologique de saint François de Sales*, par Nicolas de Hauteville, à partir d'une déposition de la mère de Chaugy. Voir M. Hamon, *Vie de Saint François de Sales, évêque et prince de Genève*, Paris, J. Gabalda éditeur 1920, p. 30.

Chapitre XXIV

L'IDÉAL DU « BON CITOYEN »

« Vaillant, obéissant, bon citoyen* et magnanime », telles étaient selon François de Sales quelques-unes des qualités de l'homme soucieux du bien public. La vaillance, expliquait-il, lui fait « entreprendre par raison les choses périlleuses » ; l'obéissance est due « au prince que je sers » ; la magnanimité consiste « en la grandeur de cette action » que l'on entreprend en vue du bien commun. Enfin pour être « bon *citoyen* », il faut avoir « l'amour envers le public* » et « l'affection envers sa patrie » (T11 14). Même si le mot de citoyen ne désignait encore sous l'ancien régime que l'habitant d'une ville, on voit que l'expression « bon citoyen » était rattachée à « l'amour envers le public* ». En quoi consistait pour lui l'idéal du bon citoyen, nous tâcherons de le saisir en examinant non seulement ses écrits, mais aussi les leçons qui se dégagent de sa vie et de son action.

Aimer et servir son pays

Le bon citoyen aime son pays, ce qui veut dire qu'il le préfère à tout autre « en affection », mais pas forcément « en estime », car rien n'empêche que l'on puisse reconnaître la valeur, voire la supériorité des autres, un peu comme il arrive dans le mariage : « Les femmes doivent préférer leurs maris à tout autre, non en honneur, mais en affection ; ainsi chacun préfère son pays en amour et non en estime, et chaque nocher* chérit plus le vaisseau dans lequel il vogue que les autres, quoique plus riches et mieux fournis » (PL 1009s).

François de Sales chérissait son Necy*, « ma pauvre petite coquille », disait-il, « qui m'est plus chère que tous les palais des grands princes » (L6 2), tout en admirant Chambéry, « modèle de toute la Savoie » (S2 95). L'attachement aux siens, à sa famille, à son pays, à ses amis, à ses « brebis », se changeait en nostalgie quand il était au loin. C'est ainsi qu'en 1618, au début de son dernier séjour à Paris, il écrivait à l'une de ses correspondantes : « Je suis ici jusqu'à Pâques ; et croyez-moi, ma très chère fille, puisqu'il le faut, j'y suis de bon cœur, mais d'un cœur qui se plairait grandement d'être parmi nos petitesses et dans mon pays » (L8 319).

L'amour du pays se confondait alors avec l'obéissance au prince et avec le service qui lui était dû. Sujet du duc de Savoie, François de Sales ne mettait pas en cause le système d'ancien régime qui était celui de son temps. Comme la majorité de ses contemporains, il estimait que « la meilleure manière d'administrer la république* » était « la façon monarchique », alors que Calvin préférait « la façon aristocratique ou même démocratique » (O2 224). Mais la monarchie n'est pas dictature. Le dictateur est un homme sans cœur et l'on dit même que « le jour que César fut fait dictateur et qu'il chargea la robe de pourpre, il fit deux sacrifices, en tous lesquels [il] ne se trouva nul cœur ès* bêtes qu'il sacrifia » (O5 119). Quant à la rébellion de Genève, elle était qualifiée par lui de « sédition démocratique », parce qu'elle avait secoué non seulement « le joug très suave du Christ », mais aussi « l'autorité de son prince » (L2 229).

L'apprentissage de la fidélité au souverain et du service de l'État faisait partie de l'éducation. Ayant obtenu qu'un de ses neveux soit admis comme page à la cour de Turin, il estimait que cette faveur permettrait à ce garçon d'« apprendre en son enfance les premiers éléments de ce service auquel sa naissance l'oblige de faire l'emploi de toute sa vie » (L10 165).

Servir son pays en exerçant une charge publique est un honneur, d'où la question : est-il permis de rechercher cet honneur pour soi et pour sa famille ? La réponse de François de Sales montre qu'il savait analyser avec finesse les motivations d'un futur grand serviteur de l'État :

> Tenez, voilà cet homme qui entre en charge pour servir le public* et pour acquérir de l'honneur : s'il a plus de prétention* de s'honorer que de servir la chose publique, ou qu'il soit également désireux de l'un et de l'autre, il a tort et ne laisse pas d'être ambitieux, car il renverse l'ordre de la raison, égalant ou préférant son intérêt au bien public ; mais si, prétendant* pour

> sa fin principale de servir le public, il est bien aise aussi parmi cela d'accroître l'honneur de sa famille, certes, on ne le saurait blâmer, parce que non seulement ses deux prétentions* sont honnêtes, mais elles sont bien rangées (T11 13).

Même comme évêque, François de Sales se comportait en sujet fidèle, loyal et dévoué à la maison de Savoie. Quand il entrevoyait des périls, il en avertissait le duc ; il lui conseillait une alliance quand il la jugeait « extrêmement utile aux affaires » de son maître (L6 275). Quand il apprit que le duc de Nemours complotait contre le duc de Savoie[1], il s'abstenait prudemment de le fréquenter, citant le « vieil enseignement » : « La place d'un évêque, c'est d'être dans sa bergerie et non à la cour », et terminant par cette brillante comparaison : « Je ne brûle point mes ailerons à ce flambeau » (L6 197s). Quand la Savoie était en danger, il le suppliait instamment d'apporter son courage « à la défense de ce sang, de cette maison, de cette couronne, de cet État » (L6 254). Malgré cela, la loyauté de l'évêque de Genève fut souvent l'objet de soupçons de la part de Charles-Emmanuel Ier, qui lui interdira à plusieurs reprises de sortir de ses États. Pour ne pas éveiller sa susceptibilité, l'évêque écrira avec une pointe d'humour à l'un de ses amis pour lui proposer une rencontre en territoire « neutre » :

> Si vous continuez de vouloir faire le voyage à la Sainte-Baume[2], ne doutez pas que vous ne m'ayez pour associé à votre pèlerinage, car ce n'est pas sortir de Savoie [que] d'aller à Marseille, pourvu que ce soit sur le Rhône, auquel nous contribuons tant d'eaux et tant de sable ; et notre cher petit évêque, mais grand Prélat[3], sera bien aise de nous faire l'hospitalité en passant, moyennant un sermon que je ferai à son peuple, qui, oyant* parler de Genève, y viendra tout entier, huguenots et catholiques pêle-mêle. Je m'en donne déjà au cœur joie (L4 184s).

« Il est plaisant de constater, commente A. Ravier, que la finesse de François sait

---

1 Le duc de Nemours, de la branche cadette de la maison de Savoie, dont le château dominait la ville et la maison épiscopale de François de Sales, cherchait à se rebeller contre son suzerain, le duc de Savoie.

2 Lieu de pèlerinage près de Marseille. D'après la tradition, sainte Marie-Madeleine s'y rendit « pour parachever sa pénitence », y menant « une vie plus divine qu'humaine » (S4 88).

3 Mgr Fenouillet, évêque de Montpellier.

aller jusqu'à la finauderie et même jusqu'à la finasserie »[4]. Après une expérience malheureuse, il prendra le « dessein inviolable de ne jamais sortir du diocèse, je ne dis pas sans le congé, mais bien sans le commandement de Son Altesse » (L2 255). Il écrira un jour au gouverneur de Savoie à propos de ses rapports avec l'archevêque de Lyon :

Si Votre Excellence me le permet, je lui dirai avec esprit de liberté, que je suis né, nourri et instruit, et tantôt envieilli, en une solide fidélité envers notre prince souverain, à laquelle ma profession, outre cela, et toutes les considérations humaines qui se peuvent faire me tiennent étroitement lié. Je suis essentiellement Savoisien, et moi et tous les miens, et je ne saurais jamais être autre chose (L7 91).

Cependant, si François de Sales est un serviteur fidèle, il n'est pas un courtisan adulateur et intéressé : « les caresses* [des grands princes] m'obligent extrêmement, disait-il, sans m'engager nullement » (L6 2). Il y a en effet bien des façons de servir le prince : « Ceux qui servent les princes pour l'intérêt font ordinairement des services plus empressés, plus ardents et sensibles ; mais ceux qui servent par amour les font plus nobles, plus généreux, et par conséquent plus estimables » (T11 10). C'est peut-être à cause de son désintéressement et de son indépendance d'esprit que sa loyauté était suspectée. Il lui arrivait de s'en plaindre au point d'écrire : « On nous ravit le bien le plus précieux que nous ayons, qui est la bonne grâce de nos princes, et puis on dit : Quel mal fait-on ? » (L6 320s) La calomnie n'est pas le pire : « Je me jouerais de tout cela, écrivait-il, si ce n'était que je vois Monseigneur [le duc de Nemours] en colère et indignation. Cela m'est insupportable, à moi qui ai tant d'inviolables affections à ce prince ». Et il termine par cette prédiction : « Un jour viendra que de m'aimer ne sera plus reproché à personne » (L6 321).

Quoi qu'il en soit, François de Sales prônait l'obéissance comme la première vertu civique, certainement parce qu'il la considérait comme « une vertu morale qui dépend de la justice » (PL 1011). Il la recommandait à Philothée : « Vous devez obéir à vos supérieurs politiques, c'est-à-dire à votre prince et aux magistrats qu'il a établis sur votre Pays » (D3 11). Alors que Calvin niait que « les lois du prince obligent en conscience », il défendait l'opinion contraire : « Nos consciences ont aussi affaire avec les hommes », et pas seulement avec Dieu (O2 230). Il combattait en outre une proposition de Luther pour qui « aucun État n'est heureusement

4 François de Sales, *Correspondance : les lettres d'amitié spirituelle,* p. 137.

administré par des lois », affirmant au contraire qu'il n'existait aucun « État monarchique, aristocratique ou démocratique, qui ne soit régi et dirigé par des lois » à observer (O2 233). Alors que le réformateur allemand établissait une séparation radicale entre la justice terrestre et l'Évangile, entre l'obéissance aux lois humaines et la justice qui vient de la foi, sous prétexte que « la conscience n'a rien à voir avec la justice terrestre », il réfutait cette ultime « hérésie politique » parce qu'il estimait que la conscience est engagée également dans le gouvernement de la cité terrestre.

Jusqu'à la fin de sa vie, François de Sales fit preuve de « sens civique ». C'est par obéissance au duc qu'il entreprit malgré son état de santé le dernier voyage, qui le conduisit à Avignon et à Lyon, où il mourut.

Dépasser certaines barrières sociales

La société dans laquelle vivait François de Sales était composée de couches très diversifiées, et qui plus est, séparées par des barrières. Il y avait « les ecclésiastiques, les nobles, ceux de robe longue[5], et le populas* ou tiers état » (C 184). Quand quelque chose allait mal, chacun rejetait la responsabilité sur les autres, disait-il dans un sermon : le peuple accuse la noblesse, qui « avec sa lâcheté n'ose rien remontrer* » ; la noblesse incrimine les « ministres de justice », qui « se mêlent de l'autrui » ; ceux-ci dénoncent les soldats, « qui sont trop débordés* » ; les soldats rejettent la faute sur les capitaines, qui « retiennent leurs payes ou sont si avaricieux que pour dérober eux-mêmes ils permettent à leurs soldats de dérober » ; les capitaines dénigrent les princes, qui « ont tort de vouloir faire la guerre sans argent, ou qui n'avisent pas d'y mettre l'ordre au moins mal » ; certains « crient que tout le mal vient des peuples qui ne sont pas assez réformés ». En conclusion, « il n'est permis de médire sans danger, en ce temps où nous sommes, de personne sinon de l'Église, de laquelle chacun est censeur, chacun la syndique* » (S1 23s). La conclusion est obvie : que chacun s'examine et prenne ses responsabilités.

Parlant de la noblesse qu'il connaissait bien, François de Sales disait que son grand mal, c'était l'exaspération du sens de l'honneur. « En ce siècle, disait-il, si

5 C'est-à-dire les hommes de loi, les magistrats, « messieurs de la justice », qui portaient une longue robe.

l'on demande à un gentilhomme : Qui êtes-vous ? ô Dieu, il faut prendre ce mot au point d'honneur et s'en couper la gorge sur le pré. Qui êtes-vous ? Il faut faire voir de quelle extraction, de quelle race, il faut faire paraître les lettres de noblesse, que sais-je, moi ? telles folies et niaiseries » (S3 407). Voici un autre exemple de comportement hautain, à la limite du ridicule : « Si l'on va dire à un monsieur qu'il est un homme, il s'offensera de cela et répondra : Quoi, moi qui suis un monsieur, relevé en dignité et grandeur, je suis prince, je suis comte, et on m'appelle homme » (S3 108) ! Les dames avaient besoin à leur tour d'être invitées à descendre un peu de leur hauteur : « Vous ferez un acte d'humilité tous les jours, écrivait-il à l'une d'elles, donnant la salutation du bonjour et du bon soir à quelqu'un de vos serviteurs ou servantes, avec un acte intérieur par lequel vous reconnaîtrez cette personne-là votre compagne [...]. Vous appellerez le plus souvent que vous pourrez votre servante *ma mie** » (L10 133).

Quant à « messieurs de la justice », il leur fallait « de la doctrine, de l'équité et de la sincère vérité » ; la croix qui leur était destinée et qu'ils devaient porter courageusement, c'était celle « qui crucifie les respects humains, la crainte des hommes et l'amour du propre intérêt, [et] fait fleurir dans une province la paix et le repos des familles » (S2 417).

Si la division des citoyens est un mal qui peut produire le pire, l'union fait la force, comme dit le proverbe. « Les séditions et troubles intérieurs d'une république* la ruinent entièrement et l'empêchent qu'elle ne puisse résister à l'étranger » (D4 11). Quand il y avait des « dissensions et variétés de conceptions », il rappelait avec fermeté que « pour en chevir* », « l'union et liaison des esprits » est « nécessaire à toute bonne entreprise » (L4 83). Dans certains cas, le « bien de la ville » exigeait que certains renoncent à « leur particulière opinion » et que l'on se décide à « reprendre de nouveau le consentement du général, pour l'opposer au jugement des particuliers » (L3 129). L'expérience montre qu'il n'est pas facile de ramer en mesure, mais c'est la condition du succès : « Quand nous sommes à ramer, il le faut faire par mesure ; ceux qui rament sur mer ne sont pas battus pour ramer un peu lâchement, mais oui bien s'ils ne donnent pas les coups de rame de mesure » (PL 1100).

« Je ne suis pas un homme extrême », disait François de Sales dans une circonstance où le danger d'envenimer la situation pouvait conduire à la rupture. Les privilégiés par la naissance ou par la fonction doivent savoir renoncer à leurs droits

dans certains cas, comme le fit le prince-évêque sur un de ses domaines, où « les sujets étaient anciennement obligés, par reconnaissance formelle, de faire taire les grenouilles des fossés et marécages voisins pendant que l'évêque dormait ». « Il me semble que c'était une dure loi », écrivait-il, en ajoutant : « Pour moi, je ne veux point exiger ce devoir. Qu'elles crient tant qu'elles voudront ; pourvu que les crapauds ne me mordent point, je ne laisserai* pas de dormir pour elles, si j'ai sommeil » (L3 301).

Même aux religieuses de la Visitation il fallait rappeler le principe de l'égalité des personnes et dénoncer au besoin cette grande misère des honneurs : « On se souvient des maisons, des extractions, on recherche si son grand-père et arrière-grand-père n'est pas issu de la race d'Abraham. Grande folie que celle-ci ! Ensuite on se surestime pardessus les autres et l'on vient par après à dire : Je suis d'une telle maison et celle-là d'une autre » (S4 92). Un jour, il leur raconta l'histoire de la fille d'un maréchal, qui ne pouvait se résoudre à appeler « sœur » une autre religieuse qui était de basse condition. Il fallait selon lui se dépouiller « du désir d'être estimé de bonne maison et quelque chose de plus que les autres ». Il s'écria même : « Oh ! nous sommes tous égaux, car nous sommes tous enfants de même père et de même mère, d'Adam et d'Ève ; c'est donc une grande folie de se glorifier de sa race » (S3 205).

Quand la justice est lésée

Un bon citoyen se caractérise par son sens de la justice. Malheureusement, les occasions de dénoncer les injustices ne manquent pas. François de Sales s'y employait fréquemment en chaire. C'est ainsi que dans sa fougue de jeune prédicateur, il s'en prit un jour à tour de rôle à diverses catégories de fraudeurs : l'artisan, « qui survend sa marchandise » ; le chicaneur, « qui sur un pied de mouche entretient un procès qui ruine l'âme, le corps et la maison de deux misérables parties » ; le juge, peu pressé de rendre la justice et « qui la fait si longue, s'excuse sur dix mille raisons de coutume, de style, de théorie, de pratique et de cautèle » ; l'usurier, qui se trompe lui-même en faisant mentir l'Écriture ; les prêtres, qui se flattent avec des dispenses pour servir deux maîtres ; et les dames, qui se plaisent d'être courtisées en « s'excusant qu'elles ne font point d'actes contraires à leur honneur » (S1 88s).

Les pratiques commerciales, pensait-il, vont rarement sans tromperie, ce qui lui faisait dire que « les acheteurs et les vendeurs sont ordinairement voleurs, s'ils ne sont pas timorés et n'ont pas grand soin de veiller sur leur cœur » (S2 93).

Dans certaines circonstances particulières, l'évêque savait fort bien que les bonnes paroles et les aumônes ne suffisaient pas ; il se faisait alors un devoir d'intervenir directement auprès des autorités compétentes pour défendre les droits des gens menacés. Car « il ne faut pas seulement se disposer à ne pas négliger l'innocent, écrivait-il, mais il faut se joindre à lui pour la défense de sa cause » (O5 308).

Le duc de Nemours, homme soupçonneux, remuant et inquiet, avait prêté l'oreille aux calomniateurs ; il poursuivait les accusés sans les avoir entendus. Alors l'évêque de Genève éleva la voix pour lui donner une leçon de justice dans le maniement des affaires. Avec son franc-parler, il lui rappela que « nulle sorte de parole qui soit au préjudice du prochain ne doit être crue avant qu'elle soit prouvée et qu'elle ne peut être prouvée que par l'examen, parties ouïes* ». Le dernier trait était fort car il ajouta : « Quiconque vous parle autrement, Monseigneur, trahit votre âme » (L6 319).

En période de famine, il s'en prenait aux « dames qui tuent des moutons pour nourrir un petit chien couard* et cagnard » (S1 68). Durant les conflits armés, il sollicitait pour son « pauvre bon peuple » l'exemption des charges de guerre et appelait la protection et les aumônes de Louis XIII sur les catholiques du pays de Gex[6]. La loi évangélique exclut toute guerre, rappelle François de Sales ; « toutefois, la guerre est permise à cause de la malice des hommes : on peut repousser la force par la force » (S2 374). Le pire, ce sont les gens qui en profitent, « qui s'y enrichissent et engraissent, butinant paisiblement ores* sur celui-ci, ores* sur cestui*-là » :

> Ils ne pensent pas autre chose, sinon que cette horrible et affreuse mégère, la guerre, cette ruine commune des républiques*, cette perte de l'État, soit une favorable occasion de s'accommoder, volant, pillant, saccageant, assassinant impunément, s'y jouant aux dépens du pauvre homme, comme l'on ferait au roi dépouillé, avec toute sorte de liberté, sans crainte de la justice, laquelle se ressentant fort de sa vieillesse en notre misérable âge, est fort

6 Cette partie du diocèse de Genève appartenait à la couronne de France ; d'où l'appel à Louis XIII.

faible en tout temps, mais principalement en tout temps de guerre (S1 158s).

Souvent l'argent allait à l'entretien des troupes de la forteresse plutôt qu'aux pauvres, ce qui le contraignait à intervenir en faveur de personnes âgées sans ressources : « Je sais, écrivait-il au duc, que ces aumônes se réduisent aux Allinges pour la munition* de la garnison ; mais je ne laisserai* pas pour cela d'oser supplier votre Altesse qu'il lui plaise d'ordonner que, d'une si grande quantité, quatre ou cinq muids en soient appliqués à ces pauvres gens vieux et un autre qui, étant encore de bel âge, ne laisse pas d'être pauvre » (L1 252).

La justice paraît souvent une gageure dans ce monde, toujours instable, qui bascule sans cesse entre l'enfer et le paradis. Si pour les chrétiens ces deux réalités font partie de l'au-delà, on en trouve toutefois des images suggestives ici-bas. Lorsque quelqu'un vit dans « une calamiteuse république*, tyrannisée » par un « roi maudit », c'est l'enfer (D1 18); les habitants y « souffrent des tourments indicibles » ; les yeux voient « l'horrible vision des diables et de l'enfer » ; les oreilles n'entendent jamais que « pleurs, lamentations et désespoirs » (D1 15). Le paradis, au contraire, c'est une « cité heureuse », où tout le monde vit « en la consolation d'une heureuse et indissoluble société ». Qu'il fait bon considérer « la noblesse, la beauté et la multitude des citoyens et habitants de cet heureux pays » ! Et François de s'écrier : « Oh ! que ce lieu est désirable et amiable*, que cette cité est précieuse ! » ou encore : « Oh ! que cette compagnie* est heureuse ! » (D1 16)

Naturellement, la cité idéale n'existe pas sur la terre, mais ce n'est pas une raison pour ne pas travailler à la rendre un peu moins indigne d'un tel modèle. Justice et paix sont les biens que réclament la société civile et la « république* chrétienne ». Or, « il faut céder à la nécessité du prochain », quand celui-ci les réclame à cor et à cri (L3 264).

La mission des grands de ce monde

Soucieux de préparer une société meilleure, les humanistes plaçaient leurs espoirs de justice et de paix dans l'« institution* » du prince. Érasme, Budé et Montaigne s'en étaient préoccupés ; souvent d'ailleurs on confiait aux humanistes l'éducation d'un futur roi. Rien de tel chez François de Sales, même s'il reçut le titre de « grand

aumônier » de Christine de France[7]. Cela ne l'empêchait pas à l'occasion d'intervenir pour conseiller, voire corriger certains agissements princiers. Si seulement tous les gouvernants avaient le sens de la « justice commutative », « distributive » et « punitive », comme le roi saint Louis (S1 466s) !

C'est un fait qu'il voyait d'un œil critique le comportement de beaucoup de grands de ce monde : « Les hommes disent qu'ils règnent quand ils se font craindre ; régner, c'est être aimé. Ils s'élèvent et croient que les richesses exaltent : les richesses les dépriment* » (S2 36). La flatterie et l'intérêt entourent souvent ceux qui détiennent le pouvoir, et « les grands trouvent toujours prou* de gens qui les aident et favorisent en leurs mauvais desseins » (S4 158). La flatterie nuit à la vérité, quand elle ne lui est pas entièrement contraire, comme le montre l'histoire de ce peintre courtisan qui, « voulant peindre le grand Antigone, qui était borgne, [...] s'avisa d'un expédient digne de son esprit pour cacher et flatter l'imperfection de son prince, et le représenta en profil, faisant voir seulement cette moitié de sa face qui était belle et sans défectuosité ». De là le peu d'estime de François de Sales pour les « historiens », qui « cachent et scellent la vérité en tout ce qui a apparence de mal, de sorte que l'on ne peut rien apprendre d'eux » (S4 406). Il ajoute qu'« on ne fait point de tort à la réputation de ces grands quand on dit leurs vérités » (S4 295). D'après lui, « ils devraient tous dire avec Trajan : Je dois être tel prince envers mes sujets que je désirerais de rencontrer un prince si j'étais sujet » (L10 225).

Le thème des abus du pouvoir est présent également dans l'*Introduction à la vie dévote*, où l'on n'aura pas de peine à reconnaître une critique indirecte de certains agissements princiers :

> Les princes honorent et consolent infiniment les peuples quand ils les visitent avec un train* de paix ; mais quand ils conduisent des armées, quoique ce soit pour le bien public, leurs venues sont toujours désagréables et dommageables, parce qu'encore qu'ils fassent exactement observer la discipline militaire entre les soldats, si* ne peuvent-ils jamais tant faire qu'il n'arrive toujours quelque désordre, par lequel le bon homme est foulé (D3 8).

Fidèle serviteur de son prince, François de Sales n'aimait pas que l'on se fasse

7 Fille de Henri IV et de Marie de Médicis, Christine de France (1606-1663) épousa en 1619 Victor-Amédée Ier, qui sera duc de Savoie de 1630 à 1637. Elle exerça la régence à la mort de son mari.

par intérêt le « valet » des grands, pas même du pape. Dans la question très débattue à cette époque de l'autorité du pontife romain sur les États, il craignait les excès et les dissensions qui ruinent la charité :

> En cet âge qui redonde* en cervelles chaudes, aiguës et contentieuses, il est malaisé de dire chose qui n'offense ceux qui, faisant les bons valets, soit du pape, soit des princes, ne veulent que jamais on s'arrête hors des extrémités, ne regardant pas qu'on ne saurait faire pis pour un père que de lui ôter l'amour de ses enfants, ni pour les enfants que de leur ôter le respect qu'ils doivent à leur père. [...] Le pape ne demande rien aux rois et aux princes pour ce regard*. Il les aime tous tendrement, il souhaite la fermeté et stabilité de leurs couronnes, il vit doucement et amiablement* avec eux, il ne fait presque rien dans leurs États, non pas même en ce qui regarde les choses purement ecclésiastiques, qu'avec leur agrément et volonté. Qu'est-il donc besoin de s'empresser maintenant à l'examen de son autorité sur les choses temporelles, et par ce moyen ouvrir la porte à la dissension et discorde (L5 192) ?

Le prince selon son cœur était Victor-Amédée de Savoie, fils et futur successeur de Charles-Emmanuel Ier : « C'est le plus doux, gracieux et dévot prince qu'on puisse voir ; un cœur plein de courage et de justice, une cervelle pleine de jugement et d'esprit, une âme qui ne respire que le bien et la vertu, l'amour de son peuple et surtout la crainte de Dieu » (L7 273). Sa jeune épouse, Christine de France, sœur de Louis XIII, avait droit à tous les compliments car il la voyait « douée d'une rare piété, d'une exquise prudence, d'une bonté remarquable » (L8 310). N'oublions pas cependant ici le principe salésien d'après lequel on peut dans certains cas dire « quelques paroles d'honneur ou de respect qui, à la rigueur, ne semblent pas véritables », « pourvu que le cœur de celui qui les prononce ait une vraie intention d'honorer et respecter celui pour lequel il les dit » (D3 5).

Religion et politique

Homme d'Église avant tout et évêque, François de Sales se voulait étranger aux affaires directement politiques[8]. En un temps de controverses avec les protestants

8 Son nom ne figure pas dans l'ouvrage de P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin 1977.

où les catholiques et même nombre de religieux étaient portés vers la politique et les solutions politiques, il distinguait nettement les domaines, admettant une certaine forme d'autonomie du temporel. Il écrivait au gouverneur de Savoie :

> Quant à moi, je vous proteste que j'ignore les affaires d'État, et les veux ignorer à tel point qu'elles ne soient ni en ma pensée, ni à mon soin, ni en ma bouche, sinon qu'il se présentât quelque occasion de témoigner à Son Altesse que je suis son passionné et fidèle sujet (L7 108).

L'évêque voulait avant tout former de bons ministres de Dieu. Pour lui, le prêtre ne devait pas se mêler de questions temporelles et politiques. Il fera la même recommandation au futur cardinal Richelieu, qu'il rencontra à Tours en 1619 quand il n'était encore qu'évêque de Luçon, mais déjà secrétaire d'État : « J'appris à connaître tout plein de prélats, écrivait-il à la mère de Chantal, et particulièrement M. l'évêque de Luçon, qui me jura toute amitié et me dit qu'enfin il se rangerait à mon parti, pour ne penser plus qu'à Dieu et au salut des âmes » (L9 38). La suite montrera que ces bons propos ne dureront pas, ou du moins que le cardinal les interprétera à sa façon.

Fallait-il pour autant se désintéresser du bonheur temporel de ses compatriotes ? « Qui n'aime pas beaucoup la chose publique, ne se met pas beaucoup en peine si elle se ruine », écrit-il dans le *Traité de l'amour de Dieu* (T6 13). La politique, d'ailleurs, n'est pas étrangère à la religion et à la conscience. À l'encontre du ministre protestant qui voulait séparer les deux domaines, sous prétexte que l'honneur n'est dû qu'à Dieu seul, l'auteur de la *Défense de l'Étendard de la Sainte Croix* répliquait « que c'est trop retrancher de l'honneur dû à Dieu d'en lever* le civil et politique » (DF 8). « Il y va donc de la conscience à honorer les supérieurs, et l'honneur qu'on leur porte est consciencieux* » (DF 9).

François de Sales n'était donc pas tenté d'éliminer la religion de la vie publique. Tout en admettant une certaine laïcité de l'État, ou du moins une diversification des tâches civile et religieuse, il pensait que les princes avaient intérêt à réfléchir sur les avantages de la religion. De son côté, l'Église n'hésitait pas à « implorer » le secours du « bras séculier », surtout quand le catholicisme était menacé ou que la moralité était en péril (O2 393). Cette conception typique de l'ancien régime reflétait le modèle biblique. Le roi Salomon, celui qui avait le mieux imité le modèle de la providence divine dans son gouvernement, avait parfaitement compris – mais

ç'avait été par inspiration céleste – que « la république* tient à la religion comme le corps à l'âme, et la religion à la république* comme l'âme au corps », ce qui l'avait incité dès le début de son règne à construire le Temple (T2 3). Union et distinction étaient les deux principes qui gouvernaient selon François de Sales les rapports de l'Église et de l'État. L'idée de séparation n'entrait pas dans ce schéma, dont le modèle était dans les rapports du corps et de l'âme. Le malheur était que la politique se servait de la religion et que le pouvoir spirituel était comme inféodé au pouvoir temporel du prince. L'évêque de Genève s'en plaignait à son ami, l'évêque de Belley :

> Quelle abjection que nous ayons le glaive spirituel en main et que, comme simples exécuteurs des volontés du magistrat temporel, il nous faille frapper quand il l'ordonne et cesser quand il le commande, et que nous soyons privés de la principale clef de celles que Notre-Seigneur nous a données, qui est celle du jugement, du discernement et de la science en l'usage de notre glaive ! (L6 217)

Les relations entre les deux pouvoirs n'étaient pas toujours au beau fixe. Au gouverneur de Savoie, tenté de voir de noirs complots lors de la visite de l'archevêque de Lyon, François de Sales répondait avec fierté que « les discours des capitaines et soldats [sont] indignes d'occuper le temps des pasteurs de la bergerie du Dieu vivant » (L7 107). À propos de ses relations avec des prélats français, ses explications parurent presque toujours insuffisantes. Le voilà obligé de nouveau d'enfoncer le clou : tout cela, écrivait-il à un secrétaire du duc, « me rend d'autant plus étonné* quand on me dit que les visites de ces seigneurs ecclésiastiques sont considérées comme suspectes, ne pouvant seulement deviner ni pourquoi ni en quoi, puisque même je suis en toutes façons savoyard, et de naissance et d'obligation, qui n'ai, ni n'eus jamais, ni pas un des miens, ni office*, ni bénéfice, ni chose quelconque hors de cet État, et qui ai vécu tellement lié aux exercices ecclésiastiques, qu'on ne m'a jamais trouvé hors de ce train*, et qui suis meshui* tantôt envieilli dans la naturelle et inviolable fidélité que j'ai vouée et jurée à Son Altesse » (L7 186s).

Son attitude de sujet obéissant du duc de Savoie s'accompagnait d'un sens éclairé de ses propres droits. Il se considéra toujours comme prince de Genève, c'est-à-dire souverain temporel légitime de la ville dont Calvin et le parti huguenot avaient pris le contrôle. En décembre 1601, à la demande de Mgr de Granier,

il avait rédigé un mémoire destiné à en fournir les preuves historiques. Le début, on ne peut plus clair, déclarait que l'évêque de Genève est « le seul légitime prince souverain de Genève et de ses dépendances, nonobstant que les seigneurs ducs de Savoie, comme successeurs des comtes de Genève d'une part et les citoyens de Genève de l'autre, prétendent le contraire » (O3 270).

Enfin, pour garantir la paix des États et de l'Église, il valait mieux ne pas trop agiter certaines questions relatives à l'autorité du Saint-Siège dans les affaires temporelles, notamment en ce qui concernait le pouvoir du pape de déposer les rois. Lorsque Robert Bellarmin, « ce grand et célèbre cardinal » (PL 337), « ce très excellent théologien » (C 184), écrivit sur l'ordre du pape que le pouvoir de celui-ci s'étendait aussi au temporel des rois, François de Sales ne fut pas content et il l'écrivit à l'un de ses amis de tendances gallicanes : « Non, je n'ai pas même trouvé à mon goût certains écrits d'un saint et très excellent prélat, esquels* il a touché du pouvoir indirect du pape sur les princes ; non que j'aie jugé si cela est ou s'il n'est point, mais parce qu'en cet âge où nous avons tant d'ennemis dehors, je crois que nous ne devons rien émouvoir* au dedans du corps de l'Église » (L5 95s).

Citoyen du monde

L'éducation du bon citoyen dans une vision humaniste ne saurait se limiter à la petite patrie et l'une de ses tâches consiste à cultiver le sens de l'universel. La connaissance des autres peuples du monde était facilitée par l'établissement des premières cartes géographiques :

> Ceux qui en quatre ou cinq feuilles de papier font voir Rome, Paris, Vienne et les plus grandes villes de France, marquent par de petits points quelles sont la grandeur et situation des lieux, encore que ce n'est rien en comparaison de ce qui en est ; mais ceux qui entendent et qui connaissent la géographie entendent par là ce que c'est de Paris, de Rome, de Vienne et autres[9].

Même si ses voyages à l'étranger furent assez limités, ses lectures le conduisaient bien au-delà des frontières. La France, toute proche et à laquelle l'attachaient

9 Voir le « Sermon pour le jour de Pâques », publié pour la première fois dans H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'unidivers salésien*, p. 516.

tant de liens, l'attirait et le préoccupait ; étudiant à Padoue, il se fit enregistrer à l'Université comme Sabaudus gallus, sans doute pour se distinguer des sujets du duc de Savoie de langue italienne. En tant que prince du Saint-Empire, théoriquement vassal de l'empereur, il répondit en 1602 à l'invitation de Rodolphe II qui le convoquait à la diète qui devait se tenir à Ratisbonne en 1603 (L11 64), et qui ne s'ouvrira en fait qu'en 1608 (L3 220). En 1613 il s'excusera de nouveau dans une lettre en latin de ne pouvoir prêter son concours à l'empereur Mathias II :

> Que je voudrais aussi rendre en présence mes hommages à la très auguste personne du très invincible Empereur ! Mais, du fait de la rébellion des hérétiques genevois, cette chaire épiscopale se voit absolument dépouillée, par une très grande perfidie, de tout moyen d'assistance humaine : de là, pour moi, l'impossibilité de faire le bien que je veux (L6 4).

L'Espagne était très présente à son esprit, non seulement à travers ses grands théologiens et auteurs spirituels, mais aussi du fait de la permanence de troupes espagnoles avec leurs officiers à Annecy. Contemporain de Shakespeare (1564-1616), il manifestait un grand amour douloureux pour l'Angleterre, dont il espérait la conversion, au point d'écrire ces paroles de feu : « Toutes les eaux de la mer d'Angleterre n'éteindront jamais les flammes de ma dilection, tandis* qu'il me pourra rester quelque espérance de son retour à l'Église » (L9 383). Chose étrange, « les frères anglais tiennent Elisabeth leur reine pour chef de leur Église » (C 89).

Aimer son pays n'autorise pas le mépris des autres. L'auteur de l'Introduction met en garde contre une habitude où « chacun se donne liberté de juger et censurer les princes et de médire des nations toutes entières, selon la diversité des affections que l'on a en leur endroit » (D3 29). D'après un de ses familiers, l'évêque de Genève « avait en horreur tout dénigrement et n'approuvait pas même qu'on fît allusion à ces vices que les auteurs attribuent d'ordinaire à certaines nations » [10].

Le chrétien surtout est ouvert par principe au monde entier : si je ne veux que la volonté de Dieu, s'exclamait-il, « que m'importe-t-il que l'on m'envoie en Espagne ou en Irlande ? Et si je ne cherche que sa croix, pourquoi me fâchera-t-il que l'on m'envoie aux Indes, aux terres neuves ou aux vieilles, puisque je suis assuré que je la trouverai partout » (S3 181) ?

10 Voir la déposition de Pierre-François Jay, citée par É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 203.

Sa plus grande souffrance fut de voir l'Europe déchirée de toutes parts par les guerres de religion[11]. Dès 1591, à Padoue, sans doute sous l'effet de ses conversations avec Possevin, à un moment où Henri IV était encore protestant, il avait écrit en latin dans son cahier de droit :

> Les princes italiens et germains lèvent des troupes guerrières ; déjà l'Anglais, l'Espagnol, le Français, ayant tiré le glaive, troublent l'air et la terre de gémissements et de sang ; les royaumes d'Écosse, d'Angleterre, de Danemark sont tombés dans l'horrible gouffre des hérésies, ainsi que ceux de Pologne, de Hongrie, de Bohème ; et, ce qui est au-dessus de toute douleur, nous voyons et contemplons avec larmes la couronne autrefois très chrétienne de France prête à se placer sur la tête d'un hérétique, ou plutôt penchée vers un désastre lamentable (O1 73s).

Plus tard, au retour d'un voyage à Sion, dans le Valais, il fut frappé par une observation sur l'état de division presque désespérée où avait sombré la chrétienté. Il prépara en italien un *Mémoire pour la conversion des hérétiques,* excluant l'emploi des armes extérieures au profit des armes intérieures. Pour faciliter l'union, l'Église devait écarter un des plus gros obstacles « en abandonnant tous les biens ecclésiastiques, ou du moins une bonne partie, à ceux qui les détiennent » (O1 306). « Tant d'hérétiques et de républiques* hérétiques sont si proches de moi, avouait-il, que mon esprit ne peut se défendre d'y songer souvent et de prendre en pitié une telle désolation, non seulement présente, mais future » (O1 309).

Une façon concrète de s'ouvrir à l'universel est l'apprentissage des langues. Il admirait Mithridate, roi du Pont, qui, selon Pline, « savait vingt-deux langues » (O5 139). Dans son oraison funèbre du duc de Mercœur, il louait ce grand personnage parce qu'il « avait aussi l'usage de l'éloquence et la grâce de bien exprimer ses belles conceptions, non seulement en cette notre langue française, mais même en allemande, italienne et espagnole » (S1 415) ; à la tête de ses troupes, il savait « parler à un chacun en sa propre langue, français, allemand, italien » (S1 428).

Il est assez peu question du judaïsme dans ses écrits, si ce n'est quand il traite de l'époque biblique et évangélique. On peut relever cependant dans ses écrits les

11 Voir L. Terreaux, *Saint François de Sales et l'Europe,* in *La Savoie dans l'Europe.* Actes du XXXVIIIe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie (Moûtiers, 9 et 10 septembre 2000), « Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère » 37 (2002) 211-224.

noms de quelques rabbins célèbres du Moyen Âge, comme Rabbi Saadia et Rabbi Salomon, ainsi que cette affirmation, inspirée des Pères, mais significative : « Tous les chrétiens sont juifs et enfants d'Abraham selon l'esprit » (S1 177). Quant aux relations avec les musulmans, elles étaient envenimées à son époque par les ambitions ottomanes en Europe orientale. Parmi les « hérésies politiques des novateurs » (O2 223), François de Sales s'en prenait vivement à l'opinion de Luther pour qui « combattre contre les Turcs, c'est s'opposer à Dieu, qui visite nos iniquités par leur moyen » (O2 227). Autant dire que le prince doit s'abstenir de réprimer « les brigands des grands chemins, les ravageurs des champs, les incendiaires, enfin les ennemis qui portent la ruine au dehors ou au dedans » (O2 228). Ces déclarations belliqueuses ne l'empêchaient pas d'admirer en saint Louis un parfait exemple de « justice commutative » à l'égard des musulmans de son temps : « Saint Louis l'a strictement observée. Ô Dieu ! quelle loyauté avec le Sultan ! » (S1 466)

Son ouverture à l'universel se fera sentir de plus en plus au fur et à mesure qu'il avancera en âge et en expérience. Vers la fin de sa vie, pour montrer sa parfaite indifférence face aux voyages et aux missions qui l'attendaient en dehors de la Savoie, il écrira cette déclaration significative : « Je ne suis plus de ce pays, ains* du monde » (L9 311).

Troisième section
L'OUVERTURE À LA TRANSCENDANCE

Les alcyons, ces oiseaux fabuleux dont parlaient Pline et Aristote, « font leurs nids comme une paume, et ne laissent en iceux* qu'une petite ouverture du côté d'en haut » ; c'est ainsi que Philothée doit avoir un cœur ouvert « au ciel » (D3 14). On dit aussi que « les mères perles s'ouvrent comme cela pour vivre de rosée » : pour recevoir « d'en haut » les gouttes de rosée, il nous faut avoir des « cœurs fort ouverts du côté du ciel » (L11 84).

La conception de l'homme telle qu'elle a été exposée comporte une double dimension d'ouverture à une réalité qui la dépasse : d'une part une capacité naturelle de discourir sur Dieu et sur les réalités transcendantes, d'autre part une capacité de recevoir une Révélation qui dépasse ses forces naturelles.

Pour François de Sales, la Révélation chrétienne reste bien un don totalement gratuit du Dieu transcendant, mais ce Dieu qui se révèle n'est pas étranger à l'homme au point de paraître s'imposer à lui de l'extérieur. Dieu en effet a doté l'homme d'une capacité stupéfiante de le rencontrer dans son sanctuaire intérieur, lieu mystique appelé tantôt « cime de l'esprit », « fine pointe » de l'esprit (PL 1014) ou « suprême pointe de la rai¬son » (T1 12), tantôt « cœur de mon cœur » et « âme de mon âme » (O5 175). Là, dans ce lieu « mystique », caché, la relation s'établit dans le clair-obscur de la foi « par une simple vue de l'entendement et un simple sentiment de la volonté » (T1 12).

La valorisation de l'humain dans l'approche du divin s'exprime chez François de Sales sous plusieurs formes : dans l'affirmation d'un lien entre l'humain et le divin, dans l'image positive de Dieu qu'il présente, dans la proposition d'une dévotion civile et d'une spiritualité du quotidien, et enfin dans l'importance qu'il

attache à la pratique du « second commandement », l'amour du prochain.

Chapitre XXV

L'HUMAIN ET LE DIVIN

Les philosophes païens avaient raison quand ils disaient que l'homme est un arbre renversé : les vraies racines de l'homme, pourtant issu de la terre, sont les « racines du ciel ». De même que « l'arbre n'ayant pas suffisamment de terre pour couvrir ses racines, ne peut subsister », de même « l'homme qui n'a une particulière attention aux choses célestes, ne saurait non plus subsister » (S3 50). Tout le projet de François de Sales consistera à persuader l'homme qu'il dépend de lui de pratiquer cette ouverture « du côté du ciel » (L3 127). Mais avant de lui montrer comment il doit s'y prendre, il tient à le convaincre que l'ouverture à la transcendance est non seulement possible pour lui, mais aussi qu'elle est souhaitable et gratifiante.

Une question de bonheur

« L'homme est créé pour la félicité et la félicité pour l'homme », affirme François de Sales (S4 20). À la suite d'Aristote, il discernait dans l'homme une aspiration au bonheur :

> Ce n'est pas seulement le commencement, mais aussi la fin de la doctrine d'Aristote, que tout homme cherche à être bienheureux ; et ce philosophe a très bien dit qu'il y a dans l'homme un certain mouvement naturel qui tend à la félicité (S4 18).

Il s'agit bien d'un désir naturel, commun à tous : « Tout homme appète* le bien

et désire qui le lui montre ; et je ne suis pas du nombre de ceux qui ne l'appâtent* pas, car j'ai bien observé en moi un certain instinct naturel qui me porte et me fait tendre au bonheur » (S4 19). Mais les hommes se trompent souvent sur les moyens : les uns le cherchent dans les richesses, les autres dans les voluptés ou dans les honneurs.

Une première approche du bonheur dans ce monde, c'est de se contenter de ce qu'on a. En effet, « c'est la vraie béatitude de cette vie temporelle et civile, de se contenter en la suffisance, parce que qui ne se contente de cela ne se contentera jamais de rien » (L10 131). Les meilleurs parmi les païens, quant à eux, avaient découvert que le bonheur est dans l'amour de la sagesse :

> Toutes les voluptés ne leur étaient rien en comparaison de leur bien-aimée philosophie, pour laquelle quelques-uns d'entre eux quittèrent les honneurs, les autres des grandes richesses, d'autres leur pays ; et [il] s'en est trouvé [un] tel qui, de sens rassis, s'est arraché les yeux, se privant pour jamais de la belle et agréable lumière corporelle, pour s'occuper plus librement à considérer la vérité des choses par la lumière spirituelle, car on lit cela de Démocrite ; tant la connaissance de la vérité est délicieuse (T3 9).

En fait, il n'y a que le « bien suprême » qui puisse combler le cœur humain. François de Sales n'avait aucune difficulté à identifier ce bien suprême avec Dieu, ce qui lui fait dire que « le cœur humain tend naturellement à Dieu qui est sa béatitude » (S4 19). Il avait appris de ses maîtres en philosophie, comme en témoignent ses notes de cours, que le « bonheur pratique » (*beatitudo practica*), qui consiste notamment dans la possession de la sagesse, de l'honnêteté, de la bonté et du plaisir, n'était pas encore le vrai bonheur de l'homme ; pour y accéder, il faut dépasser la dimension du faire et de l'avoir et atteindre celle de l'être et de l'essence, parce que l'objet du « bonheur essentiel » (*beatitudo essentialis*) de l'homme ne peut être que « Dieu et Lui seul » (O1 6).

En disciple de saint Thomas, il faisait confiance pour cela à l'intelligence et à la volonté, « facultés universelles, qui s'étendent vers tout ce qui est vrai et tout ce qui est bon ; or Dieu est l'objet le plus universel qui soit, il contient en soi toute bonté et toute vérité ; donc Dieu est l'objet de ces facultés et lui seul est capable de les rassasier » (O1 7). Lui revient alors en mémoire la célèbre phrase de saint Augustin : « Ô Dieu, mon cœur est créé pour vous, il n'aura jamais repos ni tran-

quillité qu'il ne jouisse de vous » (S4 19)[1]. Le bonheur, c'est l'union avec Dieu, « à laquelle nous tendons tous naturellement » (S4 20). « Par une sorte de paradoxe, commente Louis Lavelle, nous ne nous sentons au cœur de nous-même que par le mouvement qui nous porte au-delà de nous-même »[2].

Mais si nous tendons naturellement à cette union, nous sommes bien incapables de nous la procurer : elle ne peut être que l'objet d'un pur don de la part de Dieu, qui en prend l'initiative. Destinée à l'homme sans aucun mérite de sa part – en cela les théologiens la rangent parmi le surnaturel – cette union « ne semble pas être vraie félicité qu'en tant que l'homme la possède, car Dieu l'a faite pour la jouissance de l'homme, et la lui a tellement promise qu'il s'est obligé de la lui donner » (S4 20). Entre l'aspiration innée de l'homme et le projet de Dieu qui veut s'unir à nous, s'établit une relation que François de Sales appelle « convenance ». Mais avant d'examiner cette importante notion, il convient de montrer sa confiance dans les ressources de la nature humaine, douée de raison.

Raison et foi

L'accueil d'un bien suprême, qui est Dieu et sa révélation, trouve un appui dans la raison, c'est-à-dire dans la nature même de l'homme. François de Sales souligne ce point d'autant plus fortement qu'il était contesté par les réformateurs et que son raisonnement, fondé sur la philosophie, n'était plus du goût d'une partie de ses contemporains. Dans sa polémique antiprotestante, il fut amené en effet à exalter la raison, alors que ses adversaires ne voulaient s'en tenir qu'à la Bible :

> Dieu est auteur en nous de la raison naturelle, et ne hait rien de ce qu'il a fait, si* que, ayant marqué notre entendement de cette sienne lumière, il ne faut pas penser que l'autre lumière surnaturelle qu'il départ aux fidèles, combatte et soit contraire à la naturelle ; elles sont filles d'un même Père, l'une par l'entremise de nature, l'autre par l'entremise de moyens plus hauts

1 Dans son manuscrit du cours de philosophie de mars 1586, il avait recopié en gros caractères cette phrase latine de saint Augustin : « Fecistis nos, inquit, Domine, ad te, et inquietum est cor nostrum donec revertatur ad te » (O1 7). On la retrouve aussi dans un sermon de 1594 (S1 189).

2 L. Lavelle, *Quatre saints,* Paris, Albin Michel 1951, p. 185.

> et élevés ; elles donc peuvent et doivent demeurer ensemble comme sœurs très affectionnées (C 330).

Nombreuses sont les déclarations qui vont dans ce sens. Il dira par exemple que « la raison naturelle et la foi étant puisées de même source et sorties d'un même auteur », « ne peuvent être contraires » (C 146) ; que « la théologie ne détruit pas l'usage de raison, elle le présuppose ; elle ne le ruine pas, quoiqu'elle le devance » (C 35) ; que « l'Évangile vole bien haut sur toutes les plus élevés raisons de nature ; jamais il ne les combat, jamais ne les gâte ni défait » (C 335). On aurait aimé trouver la confirmation de cette intuition à propos de « l'affaire Galilée à Annecy »[3], dans laquelle l'évêque prit la défense du père Baranzano, disciple du grand astronome. Bien qu'il ne semble pas qu'il soit intervenu sur le fond de l'affaire, qui risquait de créer un divorce entre l'expérience scientifique et les données bibliques telles qu'on les interprétait à cette époque, on peut penser qu'il restait un partisan convaincu de l'union de la foi et de la raison.

Il ne faudrait pas cependant que la raison s'enorgueillisse de ses connaissances claires et évidentes, aux dépens de la foi qui s'exerce ici-bas dans les obscurités. La lumière de la raison et la lumière de la foi sont deux approches différentes de la vérité, qui est unique et « toujours la même » (C 331). Raison et foi doivent se respecter mutuellement :

> La foi est la grande amie de notre esprit, et peut bien parler aux sciences humaines qui se vantent d'être plus évidentes et claires qu'elle, comme l'Épouse sacrée parlait aux autres bergères : Je suis brune, mais belle. Ô discours humains, ô sciences acquises, je suis brune, car je suis entre les obscurités des simples révélations, qui sont sans aucune évidence apparente, et me font paraître noire, me rendant presque méconnaissable ; mais je suis pourtant belle en moi-même à cause de mon infinie certitude (T2 14).

Loin de récuser les services de la raison, François de Sales veut les utiliser dans les relations avec le divin. L'expérience prouve d'ailleurs que sans la lumière de la foi, les hommes ont pu accéder à des vérités élevées. Sinon comment expliquer qu'« un Cicéron, comme plusieurs autres, a librement reconnu qu'il y avait une divinité, et qu'[une] autre qu'elle ne pouvait créer l'homme, ni régir et conserver ce grand univers » (S3 329) ? La raison est capable de connaître Dieu, comme le

3 Voir plus haut, au chapitre X.

démontre la recherche des païens eux-mêmes :

> Quels beaux témoignages, non seulement d'une grande connaissance de Dieu, mais aussi d'une forte inclination envers icelui*, ont été laissés par ces grands philosophes, Socrate, Platon, Trismégiste, Aristote, Hippocrate, Sénèque, Épictète ! Socrate, le plus loué d'entre eux, connaissait clairement l'unité de Dieu, et avait tant d'inclination à l'aimer que, comme saint Augustin témoigne, plusieurs ont estimé qu'il n'enseigna jamais la philosophie morale pour autre occasion que pour épurer les esprits, afin qu'ils puissent mieux contempler le souverain bien qui est la très unique Divinité. Et quant à Platon, il se déclare assez en la célèbre définition de la philosophie et du philosophe, disant que philosopher n'est autre chose qu'aimer Dieu, et que le philosophe n'était autre que l'amateur* de Dieu. Que dirai-je du grand Aristote, qui avec tant d'efficace* approuve l'unité de Dieu et en a parlé si honorablement en tant d'endroits (T1 17) ?

Avec les théologiens et les scolastiques François de Sales pouvait s'écrier : « Ô mon âme, tu es capable de Dieu, malheur à toi si tu te contentes de moins que de Dieu » (D5 10) ! C'est en cela que réside « la noblesse et excellence » de l'âme raisonnable, douée d'entendement et de volonté, et d'un cœur naturellement généreux. Grâce à son entendement, expliquait-il à Philothée, l'homme « connaît non seulement tout ce monde visible, mais connaît encore qu'il y a [...] un Dieu très souverain, très bon et ineffable » ; grâce à la volonté, il « peut aimer Dieu et ne le peut haïr en soi-même » ; vraiment le cœur humain « ne peut être en repos qu'en Dieu seul, et nulle créature ne le peut assouvir » (D5 10). Il est vrai sans aucun doute que la foi illumine la raison humaine, lui faisant connaître des vérités qu'elle ne peut trouver d'elle-même, et c'est toute la question de la Révélation chrétienne sur le mystère de Dieu et sur le mystère de l'homme. Reste toutefois le grand principe de la théologie catholique, qui trouve en François de Sales un partisan convaincu, à savoir que la grâce ne détruit pas la nature, elle l'assume, la purifie et l'élève.

Les vertus des païens

Ce qui est dit à propos du raisonnement vaut dans le domaine éthique. La valorisation de la raison naturelle l'a porté également à l'appréciation des vertus humaines,

au point d'écrire dans le *Traité* que « les vertus morales, quoique provenues d'un cœur pécheur, ne laissent pas d'appartenir à Dieu » (T11 2). D'après François de Sales, on peut trouver quelque chose de bon même chez les païens, alors que les ministres de Genève protestaient « que nous n'avons rien à apprendre des païens, nous devons les instruire »[4].

En vertu de ce principe, « toute œuvre vertueuse doit être estimée œuvre du Seigneur, voire même quand elle serait pratiquée par un infidèle », comme ce fut le cas pour Nabuchodonosor que Dieu utilisa à ses fins, bien qu'il ne lui appartînt pas (T11 2). Dans une première rédaction du *Traité de l'amour de Dieu*, il avait comparé le mélange des vertus naturelles avec les vertus infuses au mélange de l'eau et du vin[5]. Mais, précisait-il, il y a une différence : le vin est meilleur quand il n'est pas mélangé, tandis que dans le cas des vertus le mélange est meilleur, « la grâce ne détruisant point la nature, ains* la perfectionnant sans qu'elle perde rien de sa force » (PL 1560). La charité, don par excellence du Saint Esprit, n'est pas une « vertu détruisante et appauvrissante, ains* bonifiante, vivifiante et enrichissant tout ce qu'elle trouve de bon ès* âmes qu'elle gouverne » (T11 5). Elle n'enlève rien, mais perfectionne tout. Reprenant le schéma de la « géographie intérieure » de l'âme avec ses diverses composantes, il dira que la charité « est comme un soleil en toute l'âme pour l'embellir de ses rayons, en toutes les facultés spirituelles pour les perfectionner, en toutes les puissances pour les modérer, mais en la volonté, comme en son siège, pour y résider et lui faire chérir et aimer son Dieu sur toutes choses » (T2 22).

Conformément aux principes même les plus stricts de l'éducation tridentine, parfaitement illustrée par le cardinal Antoniano, on peut trouver de bonnes choses dans les livres des païens, si on les utilise avec la prudence requise[6]. Il est vrai que

4 Affirmation du ministre protestant de Genève, Antoine de La Faye, citée par B. Mackey, *Préface*, OEA, t. II, p. XXVI, note 3.

5 Les vertus naturelles sont celles que l'homme a acquises selon les possibilités de sa nature. Les vertus infuses sont celles que Dieu répand dans l'âme par le don de la charité surnaturelle.

6 « On ne peut nier que la lecture judicieuse des livres des gentils* n'apporte une grande utilité », écrit Silvio Antoniano. Voir son chapitre « sur l'office* du maître concernant l'enseignement, et premièrement si l'on doit admettre ou non les livres des gentils* », in S. Antoniano, *Dell'educatione christiana dei figliuoli,* livre III, chapitre 37.

dans un chapitre entier du *Traité de l'amour de Dieu*, l'auteur rabaisse fortement les prétendues vertus des païens, mais ce sont leurs motivations et les résultats qu'il met en cause, plutôt que l'existence effective des « vertus imparfaites des païens » (T11 10).

Étant donné que la raison naturelle est un bon arbre que Dieu a planté en nous, les fruits ne peuvent être que bons. Même s'ils sont bien petits et bien imparfaits (T11 10) à côté des fruits de la grâce, ils gardent leur valeur. La preuve, c'est que Dieu a attaché des récompenses temporelles à la pratique de ces vertus naturelles. Et l'auteur du *Traité* de citer saint Augustin, quand il affirmait que Dieu récompensa les vertus morales des Romains en accordant une magnifique réputation à leur empire.

Le rapport entre l'humain et le divin, tel que l'entendait l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu*, nous vaut une présentation apparemment rationaliste de certains phénomènes extraordinaires, tel que le miracle des stigmates chez son saint patron, François d'Assise. En vertu de l'union intime de l'âme avec le corps et du pouvoir que l'âme a sur le corps, explique-t-il, c'est l'âme de François qui « imprima les douleurs des plaies dont elle était blessée, ès* endroits correspondant à ceux auxquels son Amant* les avait endurées ». C'est l'amour qui provoqua le phénomène des stigmates en faisant « passer les tourments intérieurs de ce grand amant* saint François jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait blessé le cœur ». Cependant l'aspect miraculeux reste sauf, parce que « de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire : c'est pourquoi Tardent Séraphin venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante, qu'elle fit réellement les plaies extérieures du Crucifix, en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme » (T6 15). L'exemple des stigmates est un cas extrême, mais il montre bien le rôle de l'humain dans les réalités mystérieuses de la foi.

« Convenance », inclination, attraction

Le rapport entre l'humain et le divin s'explique parce qu'il y a entre l'homme et Dieu ce que François de Sales appelle une « convenance », une sorte de complicité, pourrait-on dire. Rien d'étonnant à cela : « Nous sommes créés à l'image et

semblance* de Dieu : qu'est-ce à dire cela, sinon que nous avons une extrême convenance avec sa divine majesté ? » (T1 15)

L'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* distingue plusieurs sortes de « convenances », à commencer par la « convenance » de similitude. L'âme humaine ressemble à Dieu parce qu'elle est « spirituelle, indivisible, immortelle ; [elle] entend, veut, et veut librement ; [elle] est capable de juger, discourir, savoir, et avoir des vertus ». De plus, l'âme « réside toute en tout son corps, et toute en chacune des parties d'icelui* comme la divinité est toute en tout le monde, et toute en chaque partie du monde ». Mais la ressemblance la plus étonnante est qu'elle est faite « à l'image et semblance* » de l'unité et de la trinité. En effet, de même que Dieu fait connaître sa pensée par le Fils qui procède de lui, et qu'il exprime son amour qui procède de lui et de son Fils par le Saint Esprit, de même l'homme connaît par son intelligence et il aime par sa volonté amoureuse. Les trois personnes divines sont distinctes mais inséparables : de la même façon, les actes de l'homme qui procèdent de son intelligence et ceux qui procèdent de sa volonté sont véritablement distincts, quoiqu'ils « demeurent inséparablement unis en l'âme et ès* facultés desquelles ils procèdent » (T1 15). Ainsi, tout en étant parfaitement un, l'homme forme avec son entendement et sa volonté une image de la Trinité.

Outre cette « convenance » de similitude, l'auteur s'attache surtout à la « correspondance non pareille entre Dieu et l'homme pour leur réciproque perfection ». Il veut dire par là que Dieu a une grande inclination à exercer sa bonté envers l'humanité et que celle-ci a un grand besoin et une grande capacité de recevoir le bien qu'il veut lui donner. « C'est donc un doux et désirable rencontre que celui de l'affluence et de l'indigence » (T1 15). On trouve une réciprocité de ce type non seulement dans la relation amoureuse de l'époux et de l'épouse telle qu'elle est décrite dans le *Cantique des Cantiques*, mais aussi dans l'image de la mère qui a du plaisir à donner son lait et de l'enfant qui se plaît à le recevoir :

> Les mères ont quelquefois leurs mamelles si fécondes et abondantes, qu'elles ne peuvent durer sans les bailler* à quelque enfant ; et bien que l'enfant suce le tétin avec grande avidité, la nourrice le lui donne encore plus ardemment ; l'enfant tétant, pressé de sa nécessité, et la mère l'allaitant, pressée de sa fécondité (T1 15).

Cette « convenance » entre Dieu et l'homme est alimentée en permanence par ce que François de Sales nomme « l'inclination naturelle » qui porte l'homme vers

Dieu. Certes, en bon théologien, François de Sales articule fort bien le désir du surnaturel et la gratuité du surnaturel : d'une part le cœur humain tend à Dieu par inclination naturelle, d'autre part le bonheur auquel il aspire va bien au-delà d'une simple félicité naturelle[7]. Cependant il sait prendre beaucoup de temps pour montrer le chemin qui va du désir naturel à sa satisfaction surnaturelle. Il s'arrête sur les capacités de l'homme qui le portent vers le Tout, expliquant comment « son entendement a une inclination infinie de savoir toujours davantage, et sa volonté un appétit insatiable d'aimer et [de] trouver du bien ». Il enseigne que l'intelligence ne se contente pas de vérités partielles et fragmentaires, mais que son mouvement naturel la porte à la recherche de la Vérité ; que la volonté avec sa capacité d'aimer le bien est attirée par un Bien suprême susceptible de combler son désir. D'où vient cette inclination extraordinaire ? La conclusion s'impose : c'est « quelque ouvrier infini » qui a imprimé en moi « cet interminable désir de savoir et cet appétit qui ne peut être assouvi » dans ce monde et par ce monde (T1 15).

Cette inclination à chercher le bien et, disons-le, à aimer Dieu, est demeurée dans l'homme même après le péché originel. Il est vrai que souvent elle n'apparaît presque pas, elle demeure « secrète, cachée et comme dormante au fond de la nature », « assoupie et imperceptible », mais quand elle rencontre son objet, la voilà soudain excitée, elle se réveille et « paraît comme une étincelle qui sort d'entre les cendres », comme le perdreau, couvé sous les ailes d'une perdrix « larronnesse », qui accourt vers sa vraie mère au premier appel (T1 16). Fidèle à l'orthodoxie catholique, qui déclare que la nature humaine a été blessée par le péché originel mais qu'elle n'est pas entièrement corrompue, l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* reste confiant dans les ressources spirituelles de l'homme :

> Bien que l'état de notre nature humaine ne soit pas maintenant doué de la santé et droiture originelle que le premier homme avait en sa création, et qu'au contraire nous soyons grandement dépravés par le péché, si* est-ce toutefois que la sainte inclination d'aimer Dieu sur toutes choses nous est demeurée, comme aussi la lumière naturelle par laquelle nous connaissons

7 Voir J.-P. Wagner, *Saint François de Sales, analyste et narrateur de la convenance entre Dieu et l'homme,* in « Revue des Sciences Religieuses » 75 (2001) 238-240. Disciple du théologien espagnol Francisco Toledo (Tolet), qui ne fut jamais un adepte du système de la pure nature, François de Sales ne croit pas en une pure félicité naturelle, indépendamment de sa fin surnaturelle.

> que sa souveraine bonté est aimable sur toutes choses ; et [il] n'est pas possible qu'un homme pensant attentivement en* Dieu, voire même par le discours naturel, ne ressente un certain élan d'amour que la secrète inclination de notre nature suscite au fond du cœur (T1 16)

Chronologiquement parlant, en suivant le développement naturel de l'enfant, cette inclination à l'égard de Dieu apparaît la dernière. En effet, l'amour s'exerce chez le petit enfant d'abord vis-à-vis de lui-même, puis de sa mère, puis des autres, avant de se porter vers Dieu quand il en devient capable. « L'amour divin est voirement* le puîné entre toutes les affections du cœur humain », mais ce n'est pas pour cela qu'il est moins important ou facultatif, car il est destiné par sa nature à prendre le dessus sur tous les autres amours : « Tout est sujet à ce céleste amour, qui veut toujours être ou roi ou rien, ne pouvant vivre qu'il ne règne, ni régner si ce n'est souverainement » (T1 6). Excellent humaniste, François de Sales ne peut regarder l'homme que dans l'achèvement que lui donne le christianisme : « Nous voyons que nous ne pouvons pas être vrais hommes, sans avoir inclination d'aimer Dieu, plus que nous-mêmes, ni être vrais chrétiens, sans pratiquer cette inclination » (T10 10).

Entre Dieu et l'homme il y a une attraction réciproque, si bien que le refus volontaire de Dieu lui paraît une chose impensable, incroyable. Une fois qu'on a goûté l'amour de Dieu, comment peut-on renoncer à cette douceur ? « Les enfants, tout enfants qu'ils sont, étant nourris au lait, au beurre et au miel, abhorrent l'amertume de l'absinthe et du chicotin, et pleurent jusques à pâmer quand on leur en fait goûter : hé donc ! ô vrai Dieu, l'âme une fois jointe à la bonté du Créateur, comme* le peut-elle quitter pour suivre la vanité de la créature » (T4 1) ? La rencontre de Dieu et de l'homme qui s'est ouvert à la transcendance, n'est pas un fardeau que Dieu impose à l'homme, mais devient un plaisir à partager :

> Sitôt que l'homme pense un peu attentivement à la divinité, il sent une certaine douce émotion de cœur, qui témoigne que Dieu est Dieu du cœur humain ; et jamais notre entendement n'a tant de plaisir qu'en cette pensée de la divinité, de laquelle la moindre connaissance, comme dit le prince des philosophes[8], vaut mieux que la plus grande des autres choses [...]. Ce plaisir, cette confiance, que le cœur humain prend naturellement en Dieu,

8 Aristote.

> ne peut certes provenir que de la convenance qu'il y a entre cette divine Bonté et notre âme (T1 15).

Une pédagogie de la foi

À partir des conceptions de François de Sales sur les rapports étroits entre l'humain et le divin, il est possible d'imaginer une pédagogie de la foi. Plusieurs voies se présentent. La première part du spectacle de la création pour remonter vers son Créateur, car « Dieu a empreint* sa piste, ses allures et passées* en toutes les choses créées » (T3 9). François de Sales y apparaissait très sensible, comme on peut le constater quand il cite la *Déclaration mystique sur le Cantique des Cantiques* :

> Vois-tu ce soleil, ô mon épouse, ces étoiles, ces cieux, cette terre, ces rochers ? Ce sont autant de voies et chemins pour me trouver. Elles ne se sont pas faites elles-mêmes ; elles ne sont pas sans quelque principe qui les a faites et qui est leur fin dernière, qui les conserve, qui les garde. Mais qui est ce principe et cette fin ? C'est Dieu. Les mères de toutes choses sont les idées qui en sont en moi, en ma puissance et bonté. Mais les agneaux, aussitôt que l'huis* de la bergerie est ouvert, courent droit à leurs mères ; ainsi l'homme, voyant les créatures, monte petit à petit à Dieu : c'est un moyen de me trouver (O5 18).

Ajoutons à cela la *via pulchritudinis*, la voie de la beauté, pour aller à Dieu. Un des conseils donné à Philothée est le suivant : « Aspirez donc bien souvent en* Dieu, Philothée, par des courts mais ardents élancements de votre cœur : admirez sa beauté » (D2 13). Le début du *Traité de l'amour de Dieu* est un hymne à « la beauté de la nature humaine ». Dans la vie courante, notamment au moment de la « récréation », la pensée de François de Sales s'élevait facilement de la contemplation du beau à celle de la Beauté incréée. Son ami, Mgr Camus, en était le témoin étonné : « Quand on lui parlait de bâtiments, de peintures, de musique, de chasses, d'oiseaux, de plantes, de jardinages, de fleurs, il ne blâmait pas ceux qui s'y appliquaient, mais il eût souhaité que de toutes ces occupations ils se fussent servis comme d'autant de moyens et d'escaliers mystiques pour s'élever à Dieu [...]. Si on lui montrait de beaux vergers, remplis de plantes bien alignées : Nous sommes, disait-il, l'agriculture et le labourage de Dieu. Si des bâtiments dressés avec une

juste symétrie : Nous sommes, disait-il, l'édification de Dieu. [...] Quand on lui montrait de rares et exquises peintures : Il n'y a rien de beau, disait-il, comme l'âme qui est à l'image et semblance* de Dieu »[9]. Il n'est pas étonnant que l'on ait parlé d'hédonisme salésien[10].

Une autre voie plus intérieure consiste à montrer que le sujet humain porte en lui- même des désirs et des aspirations qui le conduisent presque naturellement au-dessus de lui-même. Il s'agit de sonder les profondeurs du cœur humain pour y déceler les germes divins déposés par Dieu. C'est sans aucun doute sur cette piste que François de Sales engage le lecteur du *Traité de l'amour de Dieu*, suivant une « pédagogie des sommets » qui part de l'homme, de sa nature, et de ses aspirations. En cela il respecte la transcendance de Dieu et son initiative, car c'est lui qui a mis en l'être humain cette nature et ces dispositions et c'est lui qui vient les combler par sa grâce. Il suffit de comparer le livre premier du *Traité* avec le second pour saisir la proposition de l'auteur : dans le premier, qui contient « une préparation à tout le *Traité* » (T1 1), nous sommes sur la terre, où vit l'homme en tant qu'être fait pour aimer ; ce n'est que dans le livre second que l'auteur nous transporte au ciel, pour nous conter l'« histoire de la génération et naissance céleste du divin amour » (T1 2).

C'est donc la voie ascendante et inductive qu'il préfère. Il veut en effet montrer à l'homme que pour être fidèle à lui-même, il doit reconnaître le dynamisme interne qui l'habite et qui l'oriente vers Dieu. Il lui fait découvrir et interpréter l'« inclination naturelle » qui est en lui d'aimer Dieu sur toutes choses. En ce sens, on peut dire que tout le premier livre du *Traité de l'amour de Dieu* n'est autre chose qu'une préparation philosophique à l'accueil du don transcendant de la charité. Il n'emprunte pas la voie de la pure transcendance, qui consiste à montrer un Dieu qui intervient puissamment d'en haut dans la vie des hommes, se révélant et dictant son alliance avec toute l'autorité du créateur et maître de l'univers. « Dieu est le Dieu du cœur humain », écrit-il (T1 15). Dieu est seul capable de combler le cœur de l'homme car celui-ci est fait pour l'absolu :

> Notre âme donc, considérant que rien ne la contente parfaitement et que sa capacité ne peut être remplie par chose quelconque qui soit au monde,

9 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie IV, section 26.

10 L. Cognet, *La spiritualité moderne,* t. I : *L 'essor* : 1500-1650, Paris, Aubier 1966, p. 294.

> voyant que son entendement a une inclination infinie de savoir toujours davantage, et sa volonté un appétit insatiable d'aimer et de trouver du bien, n'a-t-elle pas raison de s'exclamer : Ah ! donc je ne suis pas faite pour ce monde (T1 15) ?

François de Sales semble incapable de parler de l'homme sans parler de Dieu, ni de parler de Dieu sans parler de l'homme.

La jeunesse et Dieu

M'ouvrir à la transcendance et connaître Dieu comme mon Bien suprême, tout cela me porte à me donner à lui. Cela ne dépend pas de l'âge. Le neveu et biographe de François de Sales, Charles-Auguste, raconte que tout jeune, son oncle répétait souvent à ses camarades de jeu : « Apprenons de bonne heure à servir Dieu et à le prier, tandis* qu'il nous en donne le loisir »[11].

Faudrait-il attendre de prendre de l'âge pour se donner à Dieu ? Une telle perspective est certainement hors des vues de François de Sales, qui ne cesse de répéter à ceux qui ont choisi sa direction : « Ne désirez point de n'être pas ce que vous êtes, mais désirez d'être fort bien ce que vous êtes » (L3 291). Si vous êtes jeune, soyez-le bien, selon votre vocation et votre vacation*. « Apprenons à servir Dieu de bon cœur, à bonne heure », exhortait François de Sales qui n'oubliait pas de citer à ce propos la sentence biblique : « Il est bon à l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse » (S1 118). C'est ce que fit le duc de Mercœur, dont l'éducation chrétienne reçue en sa jeunesse devait porter des fruits dans l'âge mûr :

> La louange d'avoir si bien nourri ses premières inclinations à la vertu parmi tant de rencontres et d'occasions doit être fort considérée en ce prince, vu que [...] ni la cour ni la guerre, ennemies jurées de la dévotion, quoique aidées des secrètes amorces de la jeunesse, beauté et commodités de cet excellent prince, ne purent jamais rien gagner dessus son âme, laquelle il maintenait toujours pure parmi tant d'infections (S1 417).

La « dévotion », telle que l'enseigne François de Sales, est bonne pour tous, non seulement pour toutes les conditions de vie et pour toutes les vocations, mais aussi

11 C.-A. de Sales, *Histoire du Bien-heureux François de Sales*, t. I, p. 8.

pour tous les âges, en particulier pour les jeunes : elle « rend la jeunesse et plus sage et plus aimable, et la vieillesse moins insupportable et ennuyeuse » (L8 130). C'est le meilleur emploi que l'on puisse faire du « printemps de son âge », d'autant que nul ne connaît le nombre de ses années. « Il y en a qui font hommage à Dieu de ce qu'ils n'ont pas », dit-il en imaginant ce petit dialogue : « Mon fils, pourquoi n'es-tu pas dévot ? – Je serai dévot dans ma vieillesse. – Bon Dieu ! qui sait si tu vieilliras » (S2 40) ? À plusieurs reprises François de Sales devra combattre ce trait de la mentalité courante :

> Il est très assuré que les vieilles gens sont proches de la mort et que les jeunes peuvent bientôt mourir ; néanmoins, parlez à un jeune homme éventé* et l'interrogez de l'état de son salut : Quoi ! dira-t-il, ne suffit-il pas que je dédie à Dieu mes vieux jours ? Si* faut-il se donner du bon temps tandis* qu'on est jeune (S4 396).

La jeunesse a des ressources parfois insoupçonnées. Certes, le vieil Abraham est admirable dans sa volonté d'obéir à Dieu en acceptant d'immoler son fils, mais « de voir Isaac, au printemps de son âge, encore tout novice et apprenti en l'art d'aimer son Dieu, s'offrir, sur la seule parole de son père, au glaive et au feu pour un être un holocauste d'obéissance à la divine volonté, c'est chose qui surpasse toute admiration* » (T12 10). Autre exemple presque contemporain : n'est-il pas étonnant de voir « le bienheureux Stanislas Kostka, jeune garçon de quatorze ans », « si fort assailli de l'amour de son Sauveur ? » (T6 15) Quant aux personnes du « sexe fragile », on ne compte pas celles qui ont choisi le martyre dans la fleur de l'âge, « plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, les unes à douze, les autres à treize, quinze, vingt et vingt-cinq ans » (D5 12). Lui-même a connu une enfant qui, « dès l'âge de neuf à dix ans », a eu « le désir de mourir pour la foi de la sainte Église » (L9 363).

Se donner à Dieu quand on est jeune est un thème particulièrement fréquent dans les allocutions adressées par le fondateur de la Visitation aux sœurs, spécialement lors des vêtures et des professions religieuses. Comme certaines candidates étaient souvent fort jeunes, l'une n'ayant « que quinze ans et l'autre seize » (PL 1179), l'occasion se prêtait pour aborder le thème de l'adolescence dans son rapport avec Dieu et pour enseigner que la jeunesse qui se donne à Dieu suscite un bonheur réciproque : « Il est très véritable, disait-il, que le bonheur de ceux qui se sont dédiés et consacrés à la divine majesté dès leur adolescence est très

grand, d'autant plus que Dieu le désire et s'y complaît grandement, se plaignant au contraire lorsqu'il dit par son prophète que dès leur adolescence ils ont quitté sa voie et ont pris le chemin de perdition ». Par conséquent, « la divine Bonté désire le temps de notre jeunesse comme étant le plus propre pour nous employer en son service » (S3 131s). Il dira de même que « Dieu aime très particulièrement les prémices des années et désire qu'elles lui soient consacrées » (L7 264). Et s'il fallait choisir entre deux sortes de fleurs, les roses et les œillets, la préférence irait aux premières, « car les roses sont plus odorantes dans la matinée » (S3 385).

On peut être jeune toute sa vie, mais pour les jeunes « qui le sont d'âge », c'est un bonheur « très grand de pouvoir dédier leurs premières et meilleures années au service de la divine majesté » (S3 85). Même insistance dans un sermon pour la fête de la Présentation de la Vierge : « Oh ! que bienheureuses sont les âmes qui, à l'imitation de cette sacrée Vierge, se dédient comme des prémices au service de Notre-Seigneur dès leur jeunesse » (S3 387) ! Quand Notre-Seigneur est le premier amour de la vie, le résultat peut être admirable, car ces « jeunes âmes qui n'ayant encore logé leur amour nulle part, sont merveilleusement propres à aimer le céleste Amant* de nos cœurs » (S4 46). Parlant de ceux qui se sont dédiés à Dieu dans leur jeunesse et qui ont persévéré par la suite, on pourra dire que « tout a été bon en eux, les feuilles, les fleurs et les fruits : leur enfance, leur jeunesse et le reste de leur vie » (S4 101).

Chapitre XXVI

UNE IMAGE DE DIEU « POSITIVE »

Le roi Henri IV, grand admirateur des capacités et des vertus de M. de Genève, qu'il tenta à plusieurs reprises d'attirer à Paris et qui prêcha devant lui à Fontainebleau en 1602, se plaignait un jour de l'image contrastée que ses contemporains entretenaient selon lui à propos de Dieu. À en croire Antoine des Hayes, le roi « voyait beaucoup de ses sujets vivre avec toute sorte de liberté disant que la bonté et grandeur de Dieu ne prenait pas garde de si près aux actions des hommes, ce qu'il blâmait grandement, mais qu'il y en avait d'autres aussi en grand nombre qui avaient une si basse opinion de Dieu qu'ils croyaient qu'il fût toujours prêt à les surprendre, n'attendant que l'heure qu'ils fussent tombés en quelque légère faute pour les perdre éternellement, ce qu'il n'approuvait pas » (PR I 51). N'y avait-il pas d'autre choix qu'entre un Dieu gendarme et un Dieu lointain et indifférent ?

François de Sales, quant à lui, a eu conscience d'apporter une image de Dieu différente de celle qui était répandue de son temps. Dans un de ses sermons de 1620, il se comparait à l'apôtre Paul prêchant aux Athéniens le « Dieu inconnu »[1]. « Non pas que je vous veuille parler d'un Dieu inconnu, précisait-il, car grâce à sa bonté nous le connaissons ; mais certes, je pourrais bien parler d'un Dieu méconnu. Nous ne vous ferons donc pas connaître, mais nous vous ferons reconnaître ce Dieu tant aimable qui est mort pour nous » (S3 267). Quelle est au juste

1 Voir le discours de saint Paul devant l'Aréopage à Athènes, in *Actes des Apôtres,* chapitre XVII, verset 23.

l'image de Dieu proposée par la théologie salésienne ? Avant de tenter une réponse à cette question, il convient de scruter les sources de son optimisme théologique.

L'optimisme salésien

Pour désigner l'attitude d'esprit qui caractérise l'esprit salésien tout court, il est devenu courant de parler de son « optimisme »[2]. En quoi consiste l'optimisme salésien ? Il est douteux a priori qu'on puisse voir en lui un précurseur de Leibniz, qui soutiendra que le monde actuel est le meilleur des mondes possibles ; sa doctrine est trop entachée de rationalisme, voire de panthéisme. On ne peut pas non plus confondre son optimisme avec cette tournure d'esprit qui consiste à prendre les choses du bon côté, en négligeant les aspects fâcheux.

Dans son chapitre sur « l'optimisme de saint François de Sales »[3], Francis Vincent a montré qu'il y a une relation étroite entre cette vertu et l'éducation de la volonté. À son tour, Michael Müller a pu écrire dans un chapitre sur « l'optimisme et la joie » que « la conception optimiste que François a de Dieu et de l'homme fait rayonner en son âme une joyeuse sérénité », lui appliquant cette parole de Schiller qui disait : « Le vigoureux ressort de la nature éternelle a comme nom la joie »[4]. Pour William Marceau, l'optimisme de François de Sales ne pouvait avoir d'autre fondement que l'optimisme chrétien et la possibilité du progrès spirituel[5].

En cherchant les sources de l'optimisme salésien, Étienne-Jean Lajeunie a montré de façon convaincante la portée humaine et chrétienne de la victoire sur le pessimisme qui avait menacé de le submerger durant sa jeunesse à Paris et à

2 Le mot « optimisme » n'est entré dans la langue française qu'au XVIIIe siècle pour désigner la doctrine de Leibniz, l'auteur des *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal* (1710). Voltaire critiqua âprement cette théorie dans son roman *Candide ou l'optimisme,* écrit en 1758 après le tremblement de terre de Lisbonne.

3 F. Vincent, *Saint François de Sales, directeur d'âmes. L'éducation de la volonté,* Paris, Beauchesne 1926, p. 25-97.

4 Voir M. Müller, *La joie dans l'amour de Dieu,* Paris, Aubier 1935, p. 67-77.

5 W. Marceau, *L'optimisme dans l'œuvre de saint François de Sales,* Paris, Lethielleux 1973. Voir également E. MC Donnell, *God desires you. St Francis de Sales on living the Gospel,* Dublin, The Columba Press 2001. p. 109-116.

Padoue[6]. En résolvant – après une recherche parfois angoissante – la question de la prédestination et donc du salut personnel dans un sens positif, qui respectait non seulement la liberté souveraine de Dieu mais aussi l'autonomie relative de l'homme, il parvint à une position équilibrée qui satisfaisait son esprit et donnait libre cours à son désir ardent d'aimer. L'expérience personnelle de la crise de ses vingt ans, héroïquement surmontée grâce à un acte d'abandon et de confiance en la bonté de Dieu, illumina le reste de sa vie. Trente ans plus tard, il n'avait pas changé d'avis sur la question, comme le prouve une lettre latine adressée à Léonard Lessius, ce jésuite flamand, partisan d'une prédestination « modérée », dont il a pu consulter rapidement un traité dans la bibliothèque du collège de Lyon :

> Cela m'a suffi pour me rendre compte que Votre Paternité y embrasse et soutient cette doctrine, qui a pour elle l'antiquité, le charme propre et le pur sens de l'Écriture, de la prédestination à la gloire en suite de la prévision des œuvres. Cette constatation m'a été d'autant plus agréable que moi-même j'ai toujours regardé cette opinion comme plus vraie et plus aimable, en tant que plus digne de la grâce et de la miséricorde divine (L8 273).

Le discours sur la prédestination avait diffusé l'image d'un Dieu absolument transcendant et d'une justice impénétrable. Deux hommes de la génération précédente tels que Calvin et Ignace de Loyola, aussi différents et opposés qu'ils aient pu être, avaient chacun à sa manière, ce sens très fort de la grandeur de Dieu et de sa gloire. Après lui, la mère Angélique Arnaud, la jeune abbesse et réformatrice de Port-Royal, que François de Sales rencontra à plusieurs reprises lors de son voyage à Paris en 1618- 1619, évoluera vers une idée de Dieu et de ses exigences, qui la conduira plus tard à adopter la doctrine janséniste.

Certes, le sentiment de la grandeur de Dieu et de la petitesse de l'homme n'est pas absent chez François de Sales, comme en témoigne le premier sujet de méditation proposé à Philothée : « Considérez qu'il n'y a que tant d'ans que vous n'étiez point au monde, et que votre être était un vrai rien. [...] Dieu vous a fait éclore de ce rien, pour vous rendre ce que vous êtes, sans qu'il eût besoin de vous » (D1 9). Cependant, il préférera toute sa vie présenter le visage d'un Dieu bon, gratifiant tous ses créatures de sa providence, un Dieu attirant, porté à la communication,

6 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. I, p. 147-156.

bref manifestant toujours et partout l'attribut essentiel de son être tel qu'il a été défini par saint Jean : « Dieu est amour ».

Dieu est bon

Après la tentation de désespoir qui le tourmenta à Paris, l'âme de François se fortifia de plus en plus dans la conviction - à la fois philosophique et théologique - que Dieu est bon. Étudiant à Padoue, il s'était proposé à titre d'exercice spirituel de méditer sur « l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu », de la manière suivante :

Je goûterai, si je puis, cette immense bonté, non en ses effets, mais en elle-même ; je boirai cette eau de vie, non dans les vases ou fioles des créatures, mais en sa propre fontaine ; je savourerai combien cette adorable majesté est bonne en elle-même, bonne à elle-même, bonne pour elle-même ; voire, comme* elle est la bonté même et comme* elle est la toute bonté, et bonté qui est éternelle, intarissable et incompréhensible (O1 36).

Les « novateurs » – terme par lequel les catholiques désignaient les protestants – soutenaient que « Dieu, non seulement permet, mais déchaîne, veut et opère en réalité la mauvaise volonté de l'homme » ; que Satan, « ministre de sa colère », est l'instrument dont Dieu se sert pour pousser les hommes au péché ; que si tous les fils d'Adam sont tombés dans le péché, cela doit être attribué au seul libre arbitre* de la volonté divine. Propositions impies, répliquait François de Sales, car « ils enlèvent à la volonté de Dieu très bon et très grand son immense bonté, et en nient la force, l'efficacité et la solidité » (O2 112). En réalité, Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, comme dit l'Écriture ; il veut le salut de tous « d'une vraie volonté » (T3 5) ; la perte des hommes ne vient que d'eux-mêmes, et de Dieu seulement leur bien et leur salut. Il est vrai que tout ce qui arrive dépend de la volonté de Dieu, mais s'il s'agit d'un mal moral, on dira seulement que Dieu le permet et non qu'il le veut ; les théologiens appellent cela la volonté permissive. En effet, « ce qui est mauvais, d'une malice qu'on appelle morale, ne peut provenir jamais de Dieu, qui est bon et la bonté même » (O2 75).

Ce thème de la bonté de Dieu devient chez François de Sales un argument apologétique contre les thèses protestantes. À ses yeux, en effet, c'est la doctrine

catholique qui magnifie le plus la bonté de Dieu, devenant ainsi plus crédible que celle de Luther et de Calvin. Il vaut la peine de citer à ce propos une page significative des *Controverses* qui résume toute sa pensée :

> La doctrine catholique rend plus glorieuse et magnifie la bonté et miséricorde de Dieu ; vos opinions la ravalent. Par exemple, n'y a-t-il pas plus de miséricorde d'exhiber la réalité de son corps pour notre viande*, que de n'en donner que la figure, commémoration et manducation fiduciaire* ? N'est-ce pas plus de justifier l'homme embellissant son âme par la grâce, que sans l'embellir le justifier par une simple connivence ou non imputation ? N'est-ce pas une plus grande faveur de rendre l'homme et ses œuvres agréables et bonnes, que de tenir seulement l'homme pour bon sans qu'il le soit en réalité ? N'est-ce pas plus d'avoir laissé sept sacrements pour la justification du pécheur que de n'en avoir laissé que deux, dont l'un ne serve de rien et l'autre de peu ? N'est-ce pas plus d'avoir laissé la puissance d'absoudre en l'Église, que de n'en avoir pas laissé ? N'est-ce pas plus d'avoir laissé une Église visible, universelle, signalée, remarquable et perpétuelle, que de l'avoir laissée petite, secrète, dissipée, sujette à corruption ? N'est-ce pas plus priser les travaux de Notre-Seigneur, de dire qu'une seule goutte de son sang suffisait à racheter le monde, que de dire que s'il n'eût enduré les peines des damnés il n'y avait rien de fait ? La miséricorde de Dieu n'est-elle pas plus magnifiée, de donner à ses saints la connaissance de ce qui se fait ici-bas, le crédit de prier pour nous, se rendre exorable* à leurs intercessions, les avoir rendus glorieux dès leur mort, que de les faire attendre et tenir « en suspens », comme parle Calvin, jusqu'au jugement, les rendre sourds à nos prières et se rendre inexorable aux leurs ? (C 343)

Qu'on n'objecte pas la justice de Dieu, car la bonté de Dieu « se sert de la miséricorde et de la justice : de la première pour faire du bien, et de la seconde pour punir et arracher ce qui nous empêche de ressentir les effets de cette bonté de notre Dieu, dont la miséricorde est sa justice, et la justice sa miséricorde. La miséricorde nous fait embrasser le bien, la justice nous fait fuir le mal, et la bonté de Notre-Seigneur se communique par ces deux attributs, d'autant qu'il demeure également bon en se servant de l'un comme de l'autre. » (S4 313)

Cet amour de Dieu est universel, général, mais non pas générique. François de Sales se montre toujours soucieux d'inculquer l'idée que Dieu est non seulement le Dieu de tous, mais aussi le Dieu de chacun. « Le cœur de Dieu est si abondant en amour, son bien est si fort infini, que tous le peuvent posséder sans qu'un chacun

pour cela le possède moins ». Pour illustrer cette conviction, l'image du soleil vient toujours à point nommé :

> Le soleil ne regarde pas moins une rose avec mille millions d'autres fleurs que s'il ne regardait qu'elle seule ; et Dieu ne répand pas moins son amour sur une âme, encore qu'il en aime une infinité d'autres, que s'il n'aimait que celle-là seule, la force de sa dilection ne diminuant point pour la multitude des rayons qu'elle répand, ains* demeurant toujours toute pleine de son immensité (T10 14).

Dans un autre passage, il insiste : Dieu a donné son Fils « pour tout le monde ; hélas ! oui, pour tous en général, mais en particulier encore pour moi [...]! Ah ! il m'a aimé moi, mais je dis moi-même, tel que je suis » (T12 12). Nul n'est un étranger pour lui, car il nous connaît tous « par nom et par surnom » (*ibid.*). Et Dieu n'est pas « étrange » ni « étranger » pour l'homme : « Dieu, affirme-t-il avec conviction dans le *Traité de l'amour de Dieu*, est Dieu du cœur humain » (T1 15). Le « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob », qui s'était révélé dans l'Ancien Testament, s'est rendu manifeste dans le Nouveau Testament comme une présence intérieure à l'homme. C'est pourquoi Philothée scellera sa résolution solennelle de servir Dieu au moyen de cette invocation d'allure trinitaire : « Ô mon Dieu, vous êtes mon Dieu, Dieu de mon cœur, Dieu de mon âme, Dieu de mon esprit » (D1 20).

La Providence

Plutôt que de parler de la prédestination, sujet difficile et qui peut devenir angoissant, François de Sales préfère parler de la providence de Dieu, à laquelle il consacre cinq chapitres du *Traité de l'amour de Dieu* (T2 3-7). Celle-ci s'exerce envers toutes les créatures, « et spécialement envers les hommes, tant païens et hérétiques qu'autres quels qu'ils soient » (S4 298). C'est pourquoi il demande dans sa *Paraphrase de l'oraison dominicale* que l'on prie pour « les Turcs, les Maures, les gentils*, les païens et autres peuples semblables » (O5 383).

Dans l'ordre naturel, le plus accessible à tous, la Providence a ordonné toute chose au profit de l'homme ; c'est elle qui « a produit en faveur d'icelui* tous les autres animaux et les plantes » ; de plus, « tant pour l'homme que pour les autres choses qui lui appartiennent, [Dieu] a créé les éléments, le ciel et les astres, éta-

blissant par un ordre admirable que presque toutes les créatures servent les unes aux autres réciproquement » :

> Les chevaux nous portent, et nous les pansons ; les brebis nous nourrissent et vêtent, et nous les paissons ; la terre envoie des vapeurs à l'air, et l'air des pluies à la terre ; la main sert au pied, et le pied porte la main (T2 3).

En plus de cela, la Providence est admirable parce qu'elle sait tirer d'un mal un bien. Elle permet le mal en vue d'un dessein caché, comme le montre l'histoire de Joseph, vendu par ses frères pour le perdre : devenu vice-roi d'Egypte, c'est lui qui sera en mesure de sauver les siens. Le hasard n'existe que pour nous, pas pour Dieu ; il y a bien « des cas fortuits et des accidents inopinés », mais Dieu « les prévoit et les destine au bien public de l'univers ». Même les monstres sont utiles : « ils tiennent lieu en l'univers comme les ombres ès* tableaux, qui donnent grâce et semblent relever la peinture » (*ibid.*).

Si la Providence naturelle est admirable, la Providence surnaturelle l'est encore bien plus. Elle a prévu l'incarnation de tout temps et l'a réalisée au temps voulu ; non seulement le péché n'a pu faire obstacle au dessein de Dieu, mais il a provoqué par contrecoup une « rédemption copieuse, abondante, surabondante, magnifique et excessive » (T2 4). On peut difficilement être plus « optimiste ».

La confiance en la Providence a des répercussions positives sur notre être engagé dans les vicissitudes de ce monde. Elle calme les inquiétudes que provoque l'ambition :

laissons-lui l'initiative. François de Sales, pressenti pour l'archevêché de Paris, ne fera pas même un pas dans cette direction : « Je suis et serai et veux être à jamais à la merci de la providence de Dieu, sans que je veuille que ma volonté y tienne autre rang que de suivante » (L9 76). Cependant l'évêque de Genève ne tombe pas dans un providentialisme béat et inerte. Non seulement la foi en la Providence ne dispense pas d'agir, mais la Providence compte sur nous pour seconder ses desseins. « Partout où je penserai mieux servir celle-ci, continue-t-il, j'y serai volontiers » (*ibid.*). Et tout en s'appuyant sur la Providence, il faut « coopérer avec icelle* » (D3 10). L'amour en effet, s'il est authentique, se traduit en obéissance et en action, car « tandis* que nous sommes au monde, nous ne pouvons aimer qu'en bien faisant, parce que notre amour y doit être actif », et « il n'y a rien de si pressant à la pratique du bien que l'amour céleste » (L9 250).

Quelle image de Dieu se faisait donc l'abbesse de Port-Royal, future janséniste ? François de Sales lui écrit : « Tenez votre courage haut élevé en cette éternelle Providence, qui vous a nommée par votre nom et vous porte gravée en sa poitrine maternellement paternelle » (L9 17). La Providence est une bonne mère. A l'une de ses correspondantes il écrira : « Attachez-vous au col* de sa Providence comme un petit enfant à celui de sa mère ; il vous portera, il vous allégera, il vous allaitera parmi les chemins pierreux de cette mortalité » (L9 193). La notion d'un Dieu qui est Père, mais qui possède un cœur maternel, lui inspire cette invocation étonnante, destinée à consoler une demoiselle qui avait perdu sa mère :

> À qui n'a point de père en terre, il est plus aisé de dire : Notre Père, qui êtes aux cieux. Et à qui n'a point de mère en terre, il est plus aisé de dire à la Bonté divine : Notre dame, notre mère qui êtes au Ciel (L11 34).

Un point particulier qui tracasse beaucoup de gens est l'estime que les autres ont de nous. Laissons à la Providence le soin de notre réputation, dit François de Sales lors d'une pénible affaire de calomnies lancées contre lui. Lui-même resta en paix et demanda à la mère de Chantal de ne pas s'alarmer : « Demeurez en paix, ma très chère Mère, sur tout cela. La Providence suprême sait la mesure de la réputation qui m'est nécessaire pour bien faire le service auquel elle me veut employer, et je n'en veux ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie » (L9 58s).

Aussi François de Sales était-il ennemi des scrupules, des contraintes et de la mélancolie. « Allez donc toute courageuse, en une parfaite confiance en la bonté de Celui qui vous appelle à cette sainte besogne », écrivait-il à une sœur en partance pour une nouvelle fondation. Il ajoutait : « Si jamais [la défiance de vous-même] vous portait à quelque découragement, inquiétude, chagrin et mélancolie, je vous conjure de la rejeter comme la tentation des tentations ; et ne permettez jamais à votre esprit de disputer et répliquer en faveur de l'inquiétude ou de l'abattement de cœur auquel vous vous sentirez penchée » (L7 259).

Un Dieu qui attire en respectant la liberté de l'homme

La grâce, nom par lequel les théologiens désignent l'action souveraine du Dieu de bonté, n'opère jamais sans notre consentement : « La grâce a des forces, non pour

forcer, ains* pour allécher le cœur ; elle a une sainte violence, non pour violer, mais pour rendre amoureuse notre liberté ; elle agit fortement, mais si suavement, que notre volonté ne demeure point accablée sous une si puissante action ; elle nous presse mais n'oppresse pas notre franchise* » (T2 12). François de Sales revient fréquemment sur le même thème, déclarant avec d'autres mots que « nul ne peut surmonter* la liberté de la volonté de l'homme ; Dieu même qui l'a créée ne veut pas en aucune façon quelconque la forcer ni violenter » (S3 300). Toujours la liberté humaine est invitée à consentir par la foi à l'action divine et à collaborer activement avec elle : « Dieu laisse en effet à l'homme sa liberté : celui qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous, il vous a fait sans que vous le sachiez, il ne vous sauvera pas sans que vous le vouliez » (S2 314). Dans la querelle théologique entre les partisans du libre arbitre* et ceux du « serf* arbitre* »[7], il est évidemment aux côtés des premiers, en harmonie avec la doctrine catholique que défendait également Erasme dans son *Essai sur le libre arbitre.* François de Sales n'arrive pas à comprendre les réformateurs qui, à Genève et à Strasbourg, niaient toute liberté :

> Quand Calvin et Bucer nient que nous ayons aucune* liberté en notre volonté, non seulement pour les actions surnaturelles, mais encore pour les naturelles et ès* commerces* purement humains, n'attaque-t-il pas la raison naturelle et toute la philosophie, comme lui-même confesse, et tout d'un train* l'expérience, et de vous, si vous parlez franchement, et de tout le reste des hommes ? (C 333)

L'initiative bienveillante de Dieu à l'égard de l'homme se manifeste de beaucoup de manières et nombreux sont les termes qui servent à la désigner. François de Sales la décrit tantôt comme une « attraction », parce qu'elle nous tire après lui ; tantôt comme une « vocation » ou un appel ; comme une « prévenance », parce qu'elle nous devance toujours ; comme la « voix » d'un ami ; comme une « illumination », semblable à celle du soleil matinal ; elle est comme le « coup » de celui

7 Dans son traité *De libero arbitrio*, paru en 1524, Érasme avait pris position contre la doctrine de la prédestination et défendu la thèse de la liberté humaine et de la coopération de l'homme avec Dieu. Il s'attira une cinglante réplique l'année suivante de la part de Luther dans son traité *De servo arbitrio.* D'après celui-ci, l'homme est entièrement l'esclave du péché et son « arbitre » (volonté) est « serf » (esclave) en raison de la corruption causée par le péché originel. L'homme ne peut être libéré que par la foi et la grâce.

qui se tient à la porte et qui frappe ; c'est une « flèche » qui entre dans le cœur, une « inspiration » qui procure la vie, une « invitation », une « semonce* ». Toutes ces appellations, si différentes qu'elles soient l'une de l'autre, ont un point commun que l'évêque de Genève tient à souligner : elles démontrent que l'initiative divine suppose « la liberté laissée au franc* arbitre* » (S2 360). Autant dire que lorsque Dieu frappe à la porte, l'homme reste libre d'ouvrir ou non.

Dieu « tire » l'homme à lui, dit-il encore, mais il le fait selon la manière la mieux accordée à notre nature : « Nous ne sommes pas tirés à Dieu par des liens de fer, comme les taureaux et les buffles, ains* par manières d'allèchements, d'attraits délicieux et de saintes inspirations, qui sont en somme comme les liens d'Adam et d'humanité ; c'est-à-dire proportionnés et convenables au cœur humain, auquel la liberté est naturelle » (T2 12). Il attire à la manière des parfums dont parle le *Cantique des Cantiques*. Il est ce « désirable Ami attrayant », à qui la bien-aimée peut dire :

> Que personne n'estime que vous m'alliez tirant après vous comme un esclave forcé, ou comme une charrette inanimée ; ah non ! vous me tirez à l'odeur de vos parfums. Si je vous vais suivant, ce n'est pas que vous me traîniez, c'est que vous m'alléchez : vos attraits sont puissants, mais non pas violents, puisque toute leur force consiste en leur douceur. Les parfums n'ont pas d'autre pouvoir, pour attirer à leur suite, que leur suavité ; et la suavité comment pourrait-elle tirer, sinon suavement et agréablement (T2 13).

Selon Camus, François de Sales répétait souvent cette sentence : « En la galère royale de l'amour divin, il n'y a point de forçat, tous les rameurs y sont volontaires »[8]. Et dans le *Traité de l'amour de Dieu,* il écrit que l'amour divin « gouverne l'âme avec une douceur nonpareille, il n'a point de forçats ni d'esclaves, ains* réduit toutes choses à son obéissance avec une force si délicieuse, que comme rien n'est si fort que l'amour, aussi* rien n'est si aimable que sa force » (T1 6). La chose qui l'étonne le plus, c'est que Dieu, qui « hait souverainement le péché », respecte tellement la liberté de l'homme qu'« il le permet très sagement, pour laisser agir la créature raisonnable selon la condition de sa nature, et rendre les bons plus recommandables, quand, pouvant violer la loi, ils ne la violent pas » (T9 8).

Or cet amour de Dieu, par lequel il nous attire à lui, n'est pas le rival de l'amour humain envers les créatures, et l'aspect totalisant qui le caractérise exclut le totali-

8 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie VII, section 11.

tarisme : « Un homme ne laissera pas d'être tout à Dieu, tout à son père, tout à sa mère, tout au prince, tout à la république*, tout à ses enfants, tout à ses amis : en sorte qu'étant tout à un chacun, il sera encore tout à tous. [...] Jamais aucun amour n'ôte nos cœurs à Dieu, sinon celui qui lui est contraire » (T10 3). Si le mysticisme peut être défini comme l'amour exclusif envers Dieu, pour le mystique salésien cet amour, loin d'exclure les autres, les exige au contraire[9].

L'homme, « coopérateur » de Dieu

Ce Dieu respecte la capacité d'initiative de l'homme. Si Dieu attire l'homme, c'est pour qu'il devienne son coopérateur. Reprenant une sentence de saint Augustin à propos du salut, il dira aussi dans un de ses sermons que « Dieu pourrait bien nous créer en paradis, nous y mettre dès l'enfance, en tout temps ; mais notre nature requiert qu'il nous fasse ses coopérateurs, et que Celui qui nous fit sans nous, ne nous sauve pas sans nous » (SI 14).

Ainsi, le travail, la pratique, l'exercice méritent d'être valorisés à tous les niveaux, à commencer par la vie spirituelle où les illusions sont peut-être plus faciles qu'ailleurs : « N'est-ce pas une grande pitié de voir une âme qui se flatte en cette imagination d'être sainte, demeurant en repos comme si elle avait la charité, se trouver toutefois enfin que sa sainteté est feinte, et que son repos n'est qu'une léthargie et sa joie une manie » (T4 10) ? La querelle du quiétisme, qui empoisonnera le climat spirituel vers la fin du XVIIe siècle, prétendra s'appuyer sur certains textes de l'auteur du *Traité* pour prôner la passivité absolue de l'âme[10].

Les rappels énergiques de l'évêque à l'exercice des vertus et au combat spirituel prouvent le contraire. Travail et dévotion ne sont nullement contradictoires, pas plus que travail et communion, comme le pensait la femme du président du par-

9 Voir F. Vincent, *Saint François de Sales, directeur d'âmes : l'éducation de la volonté,* p. 264, note 1.

10 Les partisans de cette doctrine mystique faisaient consister la perfection chrétienne dans un état continuel de quiétude et d'union avec Dieu, où l'âme devient indifférente aux œuvres à accomplir et même à son propre salut. Certains partisans de cette théorie prétendaient s'appuyer sur les écrits de saint François de Sales. Sur la querelle du quiétisme, voir L. Cognet, *Crépuscule des mystiques. Le conflit Fénelon-Bossuet,* Tournai, Desclée 1958.

lement de Bourgogne : « Le jour qu'on s'est communié, il n'y a nul danger de faire toutes sortes de bonnes besognes et travailler ; il y en aurait plus à ne rien faire. En la primitive Église, où tous communiaient tous les jours, pensez-vous qu'ils se tinssent les bras croisés pour cela » ? Il n'oubliait pas non plus de rappeler que saint Paul gagnait sa vie « au travail de ses mains » (L3 149). Dans la pensée primitive de l'évêque, comme on le sait, la Visitation n'était pas destinée à devenir un ordre purement contemplatif et cloîtré. Les religieuses devaient savoir conjuguer la contemplation avec le service des malades. Leurs travaux devaient être comme ceux des personnes dans le monde, c'est-à-dire « utiles au service de Dieu et du prochain » (D3 23).

Par son insistance sur l'attraction divine, on voit combien la doctrine salésienne respecte à la fois la transcendance de Dieu, qui seul a l'initiative, et la liberté de l'homme. La volonté, attirée par le bien suprême, cherche à s'unir à Dieu, mais cette union ne peut advenir par les forces humaines : c'est Dieu qui en l'attirant lui procure cette union. Nous sommes loin non seulement du pur naturalisme et du pélagianisme, qui prétendent « conquérir » Dieu à la force des poignets, mais aussi d'une conception « absolutiste » du pouvoir de Dieu qui ferait tout hors de nous et sans nous. Nous sommes encore une fois dans le contexte de la « convenance » entre Dieu et l'homme, caractérisée par une étonnante attraction réciproque, car Dieu lui aussi est attiré par l'homme, auquel il désire donner tout ce à quoi il aspire.

Un Dieu passionné de « communication »

Ce Dieu dont parle François de Sales est porté à communiquer et plus encore à se communiquer. « C'est le propre de la bonté, dit-il, de se communiquer car de soi-même elle est communicative » (S4 312s). Le plaisir de Dieu est « de se répandre et communiquer ses perfections » (T8 4). Il cite à ce propos le fameux adage scolastique sur cette tendance naturelle de l'amour à la « diffusion » : *Bonitas diffusiva est sui* (S2 73).

La Trinité est le lieu par excellence de la communication. A l'opposé de Calvin, qui avait supprimé la communication substantielle entre les trois personnes divines, François de Sales affirme qu'« il y a une communication essentielle en Dieu, par laquelle le Père communique toute son infinie et indivisible divinité

au Fils, en le produisant, et le Père et le Fils ensemble produisant le Saint-Esprit, lui communiquent aussi leur propre unique divinité » (T2 4). Ainsi, grâce à cette communication, « Dieu, qui est seul, n'est pas pourtant solitaire » (T3 12).

Ce même Dieu veut nous communiquer l'immensité des biens qui sont en lui, parce que « son infinie bonté qui de soi-même et par soi-même est portée à la communication » en a décidé ainsi (T2 4). C'est par la communication que François de Sales explique le mystère de l'incarnation, mystère fondamental du christianisme, que l'on pourrait appeler un mystère de communication. Pour Dieu, explique l'auteur du *Traité,* « entre toutes les façons de se communiquer, il n'y avait rien de si excellent que de se joindre à quelque nature créée, en telle sorte que la créature fût comme entée et insérée en la Divinité, pour ne faire avec elle qu'une seule personne » (*ibid.*). Dans le Verbe incarné, qui est Jésus-Christ, la divinité et la nature humaine, « gardant chacune leurs propriétés », sont jointes et unies ensemble, exemple de communication, où l'identité de chacun est respectée, dans la communion la plus parfaite. Dans la personne du Dieu fait homme, il n'était pas tenté d'oublier la dimension humaine du Christ, comme certains adeptes de la « spiritualité abstraite », qui répugnaient à se représenter par l'imagination « l'humanité sacrée du Sauveur » (L3 162).

Suivant les traces de l'école franciscaine, illustrée par Duns Scot et saint Bonaventure, il pense que l'incarnation aurait eu lieu, même si le péché n'avait pas marqué l'histoire humaine. Dieu créa le monde précisément dans ce but. Quand on fabrique une maison, on pense à celui qu'on veut y loger ; ainsi le projet de l'incarnation a précédé le péché de l'homme : « Le Père éternel en a fait de même en la fabrique de ce monde ; car il projeta de le créer pour l'incarnation de son Fils, qui est le Verbe éternel. [...] Tout cela il l'avait préordonné* avant que Lucifer et le monde fussent créés et que nos premiers père et mère eussent péché » (S4 413). Le motif de l'incarnation n'est autre que l'amour d'un Dieu qui le pousse à s'unir avec sa créature, car l'amour tend à l'union.

Quant à la rédemption, Dieu aurait pu l'opérer autrement, « par une de ses actions amoureuses, qui eût été plus que très suffisante à racheter mille millions de mondes » (T2 4). Il « pouvait nous racheter par mille autres moyens que la mort de son Fils ; mais il ne l'a pas voulu, car ce qui était suffisant à notre salut ne l'était pas à assouvir son amour » (S4 364). Remarquons qu'il est question d'assouvir son amour, et non sa justice. Sans méconnaître les droits de la justice, car il fallait bien

une juste réparation du péché, il préfère contempler la rédemption comme œuvre de son amour. Pour désigner le fruit de la rédemption ainsi opérée, François de Sales utilise non pas tant le vocabulaire de la justice et de la réconciliation, qui rappelle un passé de péché, mais celui de l'amour et de l'union, qui est son but[11].

Le mystère de la communication continue. « La foi nous fait connaître par une infaillible certitude que Dieu est, qu'il est infini en bonté, qu'il se peut communiquer à nous, et que non seulement il peut, ains* il le veut » (T2 15). Ce Dieu va à la recherche de l'homme : il « va partout nous cherchant pour avoir nos cœurs et les remplir de ses bénédictions » (L11 30). Le Dieu de François de Sales continue d'avoir la passion des hommes, il n'existe en quelque sorte que pour eux : « L'amour de l'homme a ravi Dieu et l'a tiré à l'extase » (T10 17). En vertu du principe d'après lequel il n'y a pas d'amour sans plaisir, il est permis de dire de Jésus que l'amour lui a fait trouver du plaisir à être présent au milieu des hommes, en leur compagnie : « Ses délices furent d'être avec les enfants des hommes » (*ibid.*).

Avec un Dieu au visage aimant tel que le propose François de Sales, la prière devient un « cœur à cœur » dont le but est l'union avec Dieu. C'est une amitié, parce que l'amitié est communication de biens, échange et réciprocité. Rien n'empêche que nous soyons « en perpétuelle communication avec lui » (T2 22). Un Dieu communicateur n'est donc pas si loin que le croyaient certains contemporains d'Henri IV. Sa présence est transcendante sans doute, mais en même temps proche et même intime.

Crainte et amour

Comment concilier toutes ces affirmations avec les nombreux passages de la Bible qui parlent de la crainte de Dieu ? François de Sales rappelle tout d'abord que la crainte de la divinité est naturelle à l'homme. Platon témoigne que chez les païens « il y avait quelque sentiment de crainte, non seulement pour les châtiments que la souveraine justice de Dieu pratique en ce monde, mais aussi pour les punitions

11 Voir la différence avec Bourdaloue, « le plus janséniste des jésuites », in G. Sicard-Arpin, *François de Sales et Bourdaloue : deux spiritualités, une même visée apostolique,* in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien,* p. 393-398.

qu'il exerce en l'autre vie sur les âmes de ceux qui ont des péchés incurables » (T11 18). Même « les philosophes, comme Platon, Aristote et les autres, ont craint et ont pensé que Dieu après cette vie châtierait les offenses » (S4 420).

Entre le rigorisme d'une part, tel qu'il se manifestera notamment dans le jansénisme, et le laxisme d'autre part, il maintient la nécessité de la crainte, mais comme préparation à l'amour dont il ne la sépare jamais : « La crainte, en effet, dispose l'âme à la charité ; elle est, comme dit saint Augustin, la servante de la charité, à qui elle prépare la chambre » (S2 63). Dans un autre passage d'un sermon il explique : « Mais pourquoi Jésus-Christ parle-t-il si souvent du jugement et de la fin du monde ? C'est pour nous remplir de crainte. Mais pourquoi veut-il que nous craignions ? Afin que nous aimions, parce que la crainte est le commencement de la sagesse » (S2 69).

La crainte de Dieu pour rester saine ne doit pas tourner au scrupule, à la maladie, à l'esprit de servitude, ce qui lui fera écrire à une de ses correspondantes : « Ce n'est pas mal fait de trembler quelquefois devant Celui en la présence duquel les anges eux- mêmes trémoussent quand ils le regardent en sa majesté ; à la charge toutefois que le saint amour qui prédomine en toutes ses œuvres tienne aussi toujours le dessus, le commencement et la fin de vos considérations » (L5 319). Dans les tribulations de cette vie, vaut-il mieux y discerner les effets de la justice de Dieu ou de sa miséricorde ? La réponse de François à l'un de ses amis, éprouvé par les souffrances de sa femme, est claire : « C'est bien fait de jeter notre pensée sur la justice qui nous punit, mais c'est mieux fait encore de bénir la miséricorde qui nous exerce » (L8 114).

Il reste que l'amour est de loin préférable : « l'amour est un magistrat qui exerce sa puissance sans bruit, sans prévôts ni sergents » (T8 1). Il arrive même à faire aimer les commandements, tandis que la crainte les fait observer seulement comme on avale les médecines. Un jour la baronne de Chantal recevra cette admonition : « Je vous supplie pour l'honneur de Dieu, ma Fille, ne craignez point Dieu, car il ne vous veut faire nul mal ; aimez-le fort, car il vous veut faire beaucoup de bien » (L3 210)

On ne peut pas dire que François de Sales ait jamais pratiqué une pédagogie ou une pastorale de la peur1[12] Ses sermons contiennent sans doute de vigoureux

12 François de Sales est absent des recherches de J. Delumeau, *La peur en Occident (XIVe-*

appels à la pénitence et l'*Introduction à la vie dévote* présente une méditation classique sur chacune des quatre fins dernières (mort, jugement, enfer et paradis), mais on ne discerne pas dans l'ensemble de son œuvre une ligne de fond basée sur la peur. Chez lui, le croyant qui craint Dieu ne succombe pas à la dépression. L'on doit craindre la mort et les jugements divins, mais il y a la manière : « La crainte ne doit pas être de ce naturel terrible et effroyable qui abat et déprime* la vigueur et force de l'esprit, mais doit être une crainte tellement mêlée avec la confiance en la bonté de Dieu que par ce moyen elle en devienne douce » (L11 12). Il est bon de méditer sur la mort et l'enfer, mais cette méditation doit toujours finir « par un acte de confiance en Dieu » (L2 359). La crainte, c'est comme l'aiguille qui permet d'enfiler dans le tissu de soie le fil d'or de la charité. Elle est indispensable ici-bas, mais elle n'est qu'un instrument au service de quelque chose qui la dépasse.

Et le diable ?

Le diable existe bien évidemment, mais il n'a pas le pouvoir terrifiant, fantastique et dévastateur que lui prêtaient certains auteurs du Moyen Âge et qu'il aura chez les romantiques. Cela ne plaira guère à Barbey d'Aurevilly, l'auteur de L'*Ensorcelée* et des *Diaboliques*, catholique intransigeant et polémiste féroce du XIXe siècle, qui reprochera à Eugénie de Guérin sa formation salésienne : « Elle avait fait ses études dans saint François de Sales. Elle en a gardé les tours et qu'elle fait passer ! Je vous dis ceci tout bas. Il y a dans François de Sales une mignardise qui m'a toujours écœuré. C'est de la compote de rose, gardé dans un buffet d'ursulines, bonne pour des abbés douillets ou des chattes de parloir, mais j'aime que la charité soit moins sucrotée et l'amour de Dieu moins petite fleur »[13]. Ses disciples, Léon Bloy dans *Le Désespéré* et Huysmans ne seront pas en reste. François de Sales en effet n'a pas une image romantique, « satanique », du Malin. Quand madame de Chantal lui fait part de ses tentations contre la foi, François de Sales la rassure :

> Notre ennemi est un grand clabaudeur ; ne vous en mettez nullement en

XVIIIe siècles). Une cité assiégée, Paris, Fayard 1978.

13 Cité par F. Angelier, *Saint François de Sales ou Monsieur des abeilles,* Paris, Pygmalion / Gérard Watelet 1997, p. 217-218.

> peine, car il ne vous saurait nuire, je le sais bien. Moquez-vous de lui et le laissez faire ; ne contestez point, mais faites-lui la nique, car tout cela n'est rien. Il a bien crié autour des saints et fait plusieurs tintamarres ; mais quoi pour cela ? les voilà logés en la place qu'il a perdue, le misérable (L3 392).

Ce qu'il faut craindre en lui, ce n'est pas tant sa force que ses ruses, en particulier quand il exagère la sévérité de Dieu, lui attribuant le visage d'un père autoritaire, jaloux de l'homme, ennemi de la légitime autonomie et jouissance de l'homme. « Notre ennemi est subtil » et il sait conduire « insensiblement aux précipices » (L4 336). Mais il ne peut rien contre notre liberté : « il tourne, brouille et roule bien tout à l'entour, mais il ne la saurait forcer » (S3 335). Il ne faut pas se laisser troubler :

> Laissez enrager l'ennemi à la porte; qu'il heurte, qu'il buque*, qu'il crie, qu'il hurle et fasse du pis qu'il pourra ; nous sommes assurés qu'il ne saurait entrer en notre âme que par la porte de notre consentement. Tenons-la bien fermée et voyons souvent si elle n'est pas bien close, et de tout le reste ne nous en soucions point, car il n'y a rien à craindre (L3 28).

Pour François de Sales, le diable est l'ennemi, qui par ses assauts cherche à ruiner en nous l'œuvre de Dieu. Il est surtout le malin, le « malin esprit », qui pratique les ruses, les tromperies, les faux-semblants, les travestissements. S'il faut être sur ses gardes, c'est que son influence néfaste menace également l'équilibre de la nature humaine. Méfions-nous de « l'ennemi infernal, qui par mille suggestions tristes, mélancoliques et fâcheuses, obscurcit l'entendement, alangourit* la volonté et trouble toute âme ; et comme un brouillard épais remplit la tête et la poitrine de rhume, et par ce moyen rend la respiration difficile et met en perplexité le voyageur, ainsi le malin remplissant l'esprit humain de tristes pensées, il lui ôte la facilité d'aspirer en* Dieu, et lui donne un ennui* et découragement extrême* afin de le désespérer et le perdre » ((T11 21). Soyons sur nos gardes car les diverses facultés de l'esprit humain reçoivent à tour de rôle la visite de cet hôte importun :

> Ayant rendu l'âme troublée par une multitude d'ennuyeuses pensées jetées çà et là dans l'entendement, [le diable d'enfer] se rue par après sur les affections, les accablant de défiances, jalousies, aversions, envies, appréhensions superflues des péchés passés, et fournissant une quantité de subtilités vaines, aigres et mélancoliques, afin qu'on rejette toutes sortes de raisons et consolations (*ibid.*).

N'ayons pas peur ! « Ne nous effrayons pas de ses fanfares : il ne nous saurait

faire nul mal, c'est pourquoi il nous veut au moins faire peur, et par cette peur nous inquiéter, et par l'inquiétude nous lasser et par la lassitude nous faire quitter » (L3 300). Ce n'est pas étonnant parce que le diable est incapable de joie : « Le malin se plaît en la tristesse et mélancolie, parce qu'il est triste et mélancolique et le sera éternellement, dont* il voudrait que chacun fût comme lui » (D4 12). En vérité, c'est un « malheureux privé d'amour » (T6 14). Il ne peut prier ni louer Dieu. Tous peuvent et doivent faire oraison, même les grands pécheurs : « il n'y a que le diable qui ne la puisse faire, parce qu'il n'y a que lui seul qui soit incapable d'amour » (S3 53).

Un Dieu éducateur qui « prévient » l'homme

Les contemporains de Henri IV oscillaient entre deux images de Dieu : celle du Dieu gendarme qui réprime les infractions à la loi en provoquant le rigorisme et la recherche d'échappatoires, et celle d'un Dieu lointain et indifférent, qui conduit au laxisme et à la transgression. François de Sales, quant à lui, a constamment mis en lumière le visage d'un Dieu préoccupé de l'homme et de son bonheur, respectueux de sa liberté, le gouvernant avec fermeté et douceur. On pourrait dire que ce Dieu est un Dieu éducateur. Il arrive qu'il soit obligé de corriger, voire de châtier, mais ce n'est pas ce qu'il cherche. Parfois l'homme le sent lointain et indifférent, mais c'est parce que lui-même est peu préoccupé d'entendre cette voix qui l'appelle.

La manière la plus habituelle de Dieu, c'est d'aller au-devant de l'homme, non pas avec des châtiments, mais avec des bénédictions : « Il nous prévient* ès* bénédictions de sa douceur paternelle », dit-il en citant le psaume[14]. François de Sales veut nous persuader que « l'amour éternel de Dieu envers nous prévient* nos cœurs de son inspiration afin que nous l'aimions » (T2 9). Le verbe « prévenir » conserve ici toute sa saveur étymologique : Dieu précède l'homme et le devance. Sa manière d'agir la plus courante et la plus significative est l'« inspiration ». En termes éducatifs, on pourrait dire que la méthode qui voudra s'inspirer du modèle divin, ne sera ni répressive ni permissive, mais préventive[15].

14 Psaume XX, verset 4.

15 Sur le « système préventif » d'un disciple de François de Sales, voir en particulier P. Braido, *Prevenire, non reprimere. Il sistema educativo di don Bosco,* p. 300-301.

Chapitre XXVII

LA « DÉVOTION CIVILE »

S'adressant à Philothée à propos de la fréquentation du monde, François de Sales lui donne le conseil suivant : « Rechercher les conversations* et les fuir, ce sont deux extrémités blâmables en la dévotion civile, qui est celle de laquelle je vous parle » (D3 24). C'est cette insistance sur la « dévotion civile » qui a le plus frappé, semble-t-il, les lecteurs anciens et modernes de l'*Introduction à la vie dévote,* car elle révèle l'intention profonde de l'auteur de former non seulement des chrétiens fervents, mais aussi de bons citoyens de la cité des hommes.

Selon le grammairien Vaugelas, fils de son ami Antoine Favre, François de Sales a traité le sujet de la dévotion « d'une façon si particulière et si accommodée à l'usage de toutes sortes de gens, de quelque qualité et condition qu'ils soient, qu'il a fait avouer que son livre était nécessaire »[1]. Pour Jean-Pierre Camus, il a eu le grand mérite d'enseigner la pratique de la dévotion « dans le siècle, c'est-à-dire dans la vie civile et populaire », de telle sorte que « la dévotion, que l'on avait habillée auparavant d'une façon extraordinaire et à qui on avait donné un visage sauvage et farouche, venait à se rendre domestique, familière et populaire »[2]. On connaît la phrase de Bossuet affirmant que François de Sales « a ramené la dévo-

1 Cité par B. Mackey, *Préface de l'édition de 1893*, in OEA, t. III, p. XXXI.

2 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie VII, section 8. À noter que Jean- Pierre Camus publiera peu de temps après la mort de François de Sales son *Acheminement à la dévotion civile* (Toulouse, 1624).

tion au milieu du monde »[3]. Un autre panégyriste de la fin du XVIIe siècle, Mgr Fléchier, disait de même qu'« on ne le vit jamais donner dans aucun excès, non pas même de dévotion »[4]. Louis Lavelle, quant à lui, affirmait que « de tous les saints, il n'en est aucun qui nous paraisse plus mêlé au monde et par conséquent plus près de nous que saint François de Sales »[5]. Il a associé, dit Etienne-Jean Lajeunie, « la culture et la dévotion, la vie civile et la religion, le métier et la piété »[6].

Vraie et fausse dévotion

Au début du XVIIe siècle, le mot de dévotion n'avait pas encore le sens affaibli et dépréciatif qu'il aura souvent par la suite. Un dévot n'était pas encore un bigot ou un tartufe. Il n'empêche que François de Sales s'est senti obligé d'écarter beaucoup de fausses interprétations de la dévotion qui avaient cours déjà de son temps :

> Celui qui est adonné au jeûne se tiendra pour bien dévot pourvu qu'il jeûne, quoique son cœur soit plein de rancune ; et n'osant point tremper sa langue dedans le vin ni même dans l'eau, par sobriété, ne se feindra* point de la plonger dedans le sang du prochain par la médisance et calomnie. Un autre s'estimera dévot parce qu'il dit une grande multitude d'oraisons tous les jours, quoique après cela sa langue se fonde toute en paroles fâcheuses, arrogantes et injurieuses parmi ses domestiques et voisins. L'autre tire fort volontiers l'aumône de sa bourse pour la donner aux pauvres, mais il ne peut tirer la douceur de son cœur pour pardonner à ses ennemis ; l'autre pardonnera à ses ennemis, mais de tenir raison à ses créanciers, jamais qu'à vive force de justice (D1 1).

Tous ces gens-là, poursuivait l'auteur de l'*Introduction*, sont communément tenus pour dévots, mais ils ne le sont en aucune façon ; ce sont des « statues et fantômes de dévotion ». Il faut ajouter que ce ne sont pas les faces de carême qui font

3 Cité par J.-P. Landry, *Les panégyriques de saint François de Sales*, in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien*, p. 383.

4 *Ibid.*, p. 388.

5 L. Lavelle, *Quatre saints,* Paris, Albin Michel 1951, p. 185.

6 É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 207.

les saints. C'est à François de Sales que l'on attribue non sans raison la réponse qu'il aurait faite un jour à propos d'un saint homme qui avait toujours l'air maussade : « Si un saint était triste, ce serait un triste saint »[7]. Certains « n'estiment saints que ceux qui sont maigres ». « Grande folie que celle-ci ! répliquait-il, comme si la sainteté consistait en la maigreur. Certes, saint Thomas d'Aquin n'était point maigre, ains* bien gros ; et si*, toutefois il était saint » (S4 192). L'évêque de Genève, quant à lui, était lui aussi « pesant de sa personne », mais il ne prétendait pas être un saint.

Quand la dévotion est affectée, bizarre, elle est fausse. Lui-même se reprochait d'être une fois tombé dans ce travers au temps de son adolescence :

> Étant jeune écolier en cette ville, il me prit une ferveur et une envie d'être saint et parfait ; je commençai à me mettre en la fantaisie que pour cela il fallait que je pliasse ma tête sur mon épaule en disant mes Heures, parce qu'un autre écolier qui était vraiment saint le faisait, ce que je fis soigneusement quelque temps durant, sans que pourtant j'en devinsse plus saint (PL 1050s).

Un de ses premiers biographes, commentant cet épisode, ajoutait que « depuis et pendant tout le temps de sa vie, il a grandement fui et évité cette extérieure grimacerie, qui sent mieux la bigoterie que non pas la vraie et solide dévotion »[8]. Qu'est-ce donc que la vraie dévotion ? Rien d'autre qu'« une agilité et vivacité spirituelle par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous, ou nous par elle, promptement et affectionnément » (D1 1), ou encore « une générale inclination et promptitude de l'esprit à faire ce qu'il connaît être agréable à Dieu » (L2 346). C'est un amour de Dieu qui aspire à la perfection :

> La vraie et vivante dévotion, ô Philothée, présuppose l'amour de Dieu, ains* elle n'est autre chose qu'un vrai amour de Dieu ; mais non pas toutefois un amour tel quel : car, en tant que l'amour divin embellit notre âme, il s'appelle grâce, nous rendant agréables à sa divine majesté ; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle charité ; mais quand il est parvenu jusques au degré de perfection auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, ains* nous fait opérer soigneusement, fréquemment et promptement, alors il s'appelle dévotion (D1 3).

---

7 Voir M. Müller, *La joie dans l'amour de Dieu*, Paris, Aubier 1935, p. 67-77.

8 Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales*, p. 160.

La dévotion est un feu intérieur. Comme l'a écrit Jean Calvet, c'est François de Sales qui « a ramené le christianisme à l'intérieur en l'appliquant à transformer, à transfigurer la conscience » ; « c'est lui, et ceci est l'œuvre essentielle qui explique et anime toutes les autres, c'est lui qui a rappelé que l'essence du christianisme est l'amour »[9].

La religion à la portée de tous

Le succès de François de Sales consista à mettre la vie spirituelle à la portée de tous, dans un langage clair, adapté à la sensibilité de l'époque et par la force de son propre témoignage. Après son expérience du Chablais et grâce à ses nombreux contacts avec les calvinistes, il avait compris que c'était la seule arme efficace pour contrecarrer le modèle protestant et qu'il était urgent de former des chrétiens qui n'aient rien à envier à la religion personnelle et à la piété des réformés.

En effet, si la dévotion est amour – amour pour Dieu premièrement, mais aussi, et d'un même mouvement, amour envers le prochain – elle est accessible à tous, dans toutes les situations. La « dévotion civile », que François de Sales enseigne et propage, tient compte de tous les aspects de la réalité humaine, sur laquelle elle exercera normalement une influence bénéfique. L'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* va même jusqu'à fulminer le mot d'hérésie pour dénoncer une attitude qui lui semble incompatible avec une vision équilibrée des réalités sociales et avec la vie chrétienne : « C'est une erreur, ains* une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés » (D1 3).

Si la vie spirituelle est possible dans tous les milieux, il n'y pas lieu de nourrir des craintes excessives pour le jeune homme qui se prépare à « prendre la haute mer du monde en la cour ». « Je ne suis pas si peureux que plusieurs autres, lui écrivait-il, et n'estime pas cette profession-là des plus dangereuses pour les âmes bien nées et pour les courages mâles » (L4 476). Pour mener une vie chrétienne authentique, il n'est pas indispensable de se retirer du monde, d'aller au désert ou

9 J. Calvet, *Histoire de la littérature française,* t. V : *La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon*, Paris, Del Duca 1956, p. 56.

d'entrer dans un monastère. Il est vrai que la vie chrétienne exige parfois une certaine solitude, mais ce n'est pas pour fuir le monde : « Vous devez aimer la solitude locale et réelle, affirme-t-il, non pas pour aller ès* déserts, comme sainte Marie Égyptienne, saint Paul, saint Antoine, [saint] Arsène et les autres Pères solitaires » (D3 24). En s'adressant à Philothée, c'est-à-dire à toute personne qui veut aimer Dieu, l'auteur s'est proposé de lui tracer un chemin de vie chrétienne fervente au milieu du monde, lui enseignant comment il faut se servir à la fois de ses « ailes pour voler » dans les hauteurs de l'oraison, et de ses « pieds pour cheminer avec les hommes par une sainte et amiable* conversation* » (D1 2). C'était là malgré tout une nouveauté, dont l'auteur de l'*Introduction* avait parfaitement conscience, comme il l'écrit dans la Préface de son ouvrage :

> Ceux qui ont traité de la dévotion ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce* du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de dévotion qui conduit à cette entière retraite*. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent ès* villes, ès* ménages, en la cour, et qui par leur condition sont obligés de faire une vie commune quant à l'extérieur (PL 23).

Dans son livre nous trouvons en effet quantité de conseils et d'enseignements sur des sujets que la littérature spirituelle avait peu abordés avant lui, tels que la vie de tous les jours avec ses problèmes, les « affaires », les questions concernant le mariage, les conversations*, les habits, les récréations, les jeux, les bals ou les amitiés. Plus généralement il a été reconnu que l'évêque de Genève a eu le mérite de faire entrer la religion dans la vie et la vie dans la religion. Mais cela n'a été possible que grâce à une nouvelle compréhension de la dévotion, compatible avec tous les états de vie.

François de Sales tient à montrer que la dévotion peut être exercée « par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée » (D1 3)[10]. Il y a des enseignements qui sont valables pour tous, mais il faudra en chercher l'application à chaque condition de vie et à chaque personne.

10 Dans les *Avertissements aux confesseurs*, on trouve cette recommandation significative : « Le pénitent étant arrivé, il faut avant toutes choses s'enquérir de lui quel est son état et condition : c'est-à- dire, s'il est marié ou non, ecclésiastique ou non, religieux ou séculier, avocat ou procureur, artisan ou laboureur ; car, selon sa vacation*, il faudra procéder diversement avec lui » (O2 285).

« Nous devons toujours regarder à bien observer ce que Dieu commande à tous les chrétiens, écrit-il, et aussi ce que notre vocation requiert de nous particulièrement ; et qui ne fait soigneusement ceci ne peut jamais avoir qu'une dévotion trompeuse » (O5 186). À une femme mariée qui avait « un grand désir de la perfection chrétienne » il expliquait que « les moyens de parvenir à la perfection sont divers selon la diversité des vocations : car les religieux, les veuves et [les] mariés doivent tous rechercher cette perfection, mais non pas par même moyen. A vous, Madame, qui êtes mariée, les moyens sont de vous bien unir à Dieu et à votre prochain et à ce qui dépend d'eux » (L2 268). Comment sera par exemple la dévotion d'une femme enceinte ? Il faudra l'adapter à la situation :

> Ma très chère Fille, puisque votre grossesse vous incommode beaucoup à faire l'oraison mentale longue et ordinaire, faites-la courte et vive. Réparez ce défaut par les fréquents élancements de votre cœur en Dieu ; lisez souvent et peu à la fois quelque livre bien spirituel, faites de bonnes pensées en vous promenant, priez peu et souvent, offrez vos langueurs et lassitudes à Notre-Seigneur crucifié ; et quand vous serez délivrée, reprenez tout bellement* votre train* (L6 64).

La dévotion est bonne « pour les hommes comme pour les femmes », écrit-il dans la Préface au *Traité de l'amour de Dieu*. Si Philothée est un prénom féminin, c'est pour désigner toute âme qui aspire à la dévotion, dit-il, en ajoutant avec une pointe d'ironie que « les hommes ont une âme aussi bien que les femmes » (PL 342). D'autre part, elle ne dépend pas de la « complexion naturelle ». Il y a des personnes qui ont « le cœur enclin à l'amour », qui ont de la « facilité à vouloir aimer Dieu », mais chez qui « le danger de mal aimer est attaché à la facilité d'aimer ». D'autres ont « l'âme aigre, âpre, mélancolique et revêche » : leur amour sera « plus brave et plus glorieux, comme l'autre sera aussi plus délicieux et gracieux ». Toutes ces personnes de tempérament très différent « aimeront sans doute également Dieu, mais non pas semblablement » (T12 1).

La sainteté est pour tous, mais le chemin pour y parvenir n'est pas le même pour tous, car « il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier ». S'adressant à Philothée, il lui demande : « Je vous prie, Philothée, serait-il à propos que l'évêque voulût être solitaire comme les chartreux ? Et si les mariés ne voulaient rien amasser non plus que les capucins, si l'artisan était tout le jour à l'église comme le religieux, et le religieux toujours

exposé à toutes sortes de rencontres pour le service du prochain comme l'évêque, cette dévotion ne serait-elle pas ridicule, déréglée et insupportable » (D1 3) ?

Une dévotion intelligente et discrète

Les calvinistes se moquaient – parfois non sans raison – des patenôtres, paroles inintelligibles ou vides de sens qui tenaient lieu de prières, souvent dans un latin que personne ne comprenait. La dévotion du chrétien doit être « intelligente » et l'on doit comprendre les prières que l'on dit : « Je désire que vous ayez une traduction française de toutes les prières que vous direz, écrivait François de Sales à la baronne de Chantal; non pas que je veuille que vous les disiez en français, ains* en latin, car elles vous rendront plus de dévotion ; mais c'est que je veux que vous en ayez aucunement* le sens » (L2 359). Il donnera le même conseil à Philothée dans l'*Introduction à la vie dévote*, en y ajoutant une mise en garde contre les excès de la dévotion verbale :

> Si vous me croyez, vous direz votre *Pater*, votre *Ave Maria* et le *Credo* en latin ; mais vous apprendrez aussi à bien entendre les paroles en votre langage, afin que, les disant au langage commun de l'Église, vous puissiez néanmoins le savourer le sens admirable et délicieux de ces saintes oraisons, lesquelles il faut dire fichant* profondément votre pensée et excitant vos affections sur le sens d'icelles*, et ne vous hâtant nullement pour en dire beaucoup, mais vous étudiant de dire ce que vous direz cordialement ; car un seul *Pater* dit avec sentiment vaut mieux que plusieurs récités vitement* et couramment* (D2 1).

II dira de même que c'est fort bien de dire le *Magnificat*, mais il convient de « le bien considérer et peser ; et pour ce faire, il est requis d'en savoir la signification en français » (O5 222).

Pour comprendre sa religion, le chrétien dans le monde doit se former. Comme directeur spirituel, François de Sales recommandait l'écoute de la parole de Dieu au cours des prédications et la lecture d'ouvrages utiles à la formation spirituelle, telles que la vie et les œuvres de la mère Thérèse d'Avila, ainsi que celle des grands auteurs spirituels de son temps. Si la lecture personnelle de la Bible n'était pas encore à l'ordre du jour chez les catholiques, une nourriture abondante était à

la disposition des personnes soucieuses de perfection chrétienne. Lui-même y contribuera de façon remarquable, notamment par la publication de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*.

Surtout, le chrétien doit savoir que dans la vie spirituelle, c'est l'intérieur qui compte avant tout. La dévotion, dira-t-il aux visitandines, doit être « intime, forte et généreuse* » (PL 1005). Si la dévote s'entiche de pratiques et d'exercices au point d'en faire un but en soi, si elle s'en pare comme d'un habit de vanité humaine, il faut l'en dépouiller, car l'amour vrai la « dénude enfin des affections plus aimables, comme sont celles qu'elle avait aux consolations spirituelles, aux exercices de piété et à la perfection des vertus » (T9 16).

En toute chose, mais surtout dans la dévotion, il faut de la discrétion. Attention aux excès qui fâchent l'entourage : « Hé ! que vous serez heureuse, écrit-il à l'une de ses correspondantes, si vous observez bien la modération que je vous ai dite en vos exercices, les accommodant le plus que vous pourrez à vos affaires domestiques » (L8 39) ! « Réglez premièrement vos exercices, écrit-il à une autre, en telle sorte que la longueur ne lasse point votre âme et ne fâche point celles de ceux avec lesquels Dieu vous faut vivre » (L8 416). Faut-il donc condamner tout excès dans ce domaine ? Cela dépend. Il est vrai que « l'excès de dévotion » est une tare, mais, comme il le dira à l'une de ses dirigées, c'est une « tare si rare et si aimable, que je ne puis n'aimer pas et n'honorer pas celle qui en est accusée » (L10 55).

Voici une sorte de code de la dévotion civile destiné à une jeune femme mariée que ses désirs de perfection risquaient de rendre insupportable. Après lui avoir conseillé de visiter quelquefois les hôpitaux, de consoler et de secourir les malades, il lui fait des recommandations précises : « Prenez garde soigneusement que monsieur votre mari, vos domestiques et messieurs vos parents ne soient point offensés par des trop longs séjours aux églises, des trop grands retirements et abandonnement* du soin de votre ménage, ou, comme il arrive quelquefois, vous rendant contrôleuse des actions d'autrui ou trop dédaigneuse des conversations* où les règles de dévotion ne sont pas si exactement observées ; car en tout cela il faut que la charité domine et nous éclaire, pour nous faire condescendre aux volontés du prochain en ce qui ne sera point contraire aux commandements de Dieu » (L2 270). Il insiste :

> Vous ne devez pas seulement être dévote et aimer la dévotion, mais vous

> la devez rendre aimable à un chacun. Or, vous la rendrez aimable si vous la rendez utile et agréable. Les malades aimeront votre dévotion s'ils en sont charitablement consolés ; votre famille, si elle vous reconnaît plus soigneuse de son bien, plus douce aux occurrences des affaires, plus amiable* à reprendre, et ainsi du reste ; monsieur votre mari, s'il voit que, à mesure que votre dévotion croît, vous êtes plus cordiale en son endroit et plus suave en l'affection que vous lui portez ; messieurs vos parents et amis, s'ils reconnaissent en vous plus de franchise, de support, de condescendance à leurs volontés qui ne seront pas contraires à celle de Dieu. Bref, il faut, tant qu'il est possible, rendre notre dévotion attrayante (L2 270).

En somme, chacun doit tenir son rang, là où il est. Ne pas se singulariser, ou du moins ne pas voir dans l'extraordinaire une preuve visible de la dévotion, c'est là l'enseignement constant de saint François de Sales. Cela vaut aussi dans les ordres religieux les plus austères, comme celui des chartreux :

> J'ai vu l'expérience de ceci en deux généraux des chartreux, dont l'un est encore en vie, et l'autre est mort ; celui-ci, qui est mort, je le vis à Paris lorsque j'y étais. Il était grandement austère, et ne mangeait ordinairement que du pain et ne buvait que de l'eau. Celui au contraire qui est aujourd'hui, n'est point singulier en aucune chose, et ne fait que ce que leur communauté fait. Tous deux sont très grands serviteurs de Dieu ; mais j'ai été assuré que celui-ci est beaucoup plus aimé et estimé de ses frères que non pas l'autre, et son exemple de douceur et conformité de vie les édifie beaucoup plus que non pas la rigueur qu'avait l'autre envers soi-même (PL 1100).

La dévotion civile demande que l'on s'adapte à l'autre, qu'on ne lui fasse surtout pas sentir une quelconque supériorité spirituelle. À la mère de Chantal qui voulait trop s'adonner au jeûne, seule au milieu de ses premières compagnes de la Visitation, il écrivit en paraphrasant saint Paul : « Il faut être juive aux juifs et gentil* aux gentils*, manger avec les mangeants et rire avec les riants » (L4 324).

Choisir ses modèles

Attention ! il y a des saints qui ont mené une vie plus admirable qu'imitable : « N'est-ce pas une chose épouvantable, s'écriait-il, de voir un saint Paul ermite au fond d'un désert, enfermé dans une grotte comme un sauvage, ne mangeant que

du pain et ne buvant que de l'eau » (S4 177) ? Toutes les formes d'ascèse qui sont pratiquées dans les solitudes et les déserts ne sont pas conseillées à tous indistinctement. On ne peut donc pas proposer aux gens du monde des modèles de dévotion « purement contemplative, monastique et religieuse » : il faut les choisir parmi ceux qui ont vécu « ès* états séculiers » (D1 3).

François de Sales n'hésitait pas à en chercher parmi les « saints » de l'Ancien Testament, notamment « Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara, Rébecca et Judith » (D1 3). Quoi de plus aimable que le couple biblique idéal formé par Isaac et Rébecca, « le plus chaste pair* des mariés de l'ancien temps » ? Ils « furent vus par la fenêtre se caresser* en telle sorte, qu'encore qu'il n'y eût rien de déshonnête, Abimélech connut bien qu'ils ne pouvaient être sinon mari et femme » (D3 38). Parmi les figures du Nouveau Testament et les saints du christianisme il choisit en premier lieu « la Vierge sainte avec saint Joseph, saint Louis, sainte Monique, et cent mille autres qui sont en l'escadron de ceux qui ont vécu emmi* le monde » (D1 18). Il fait l'éloge de « l'admirable sainte Madeleine », « reine et maîtresse de toutes les parfumeuses » (S4 81), ainsi que de sainte Marthe, la « cuisinière de notre cher Maître », dont il est dit « qu'elle préparait le pain du Seigneur, qu'elle le traitait en sa maison et avait un soin très grand que rien ne lui manquât » (S4 81).

L'auteur de l'*Introduction* répartit volontiers les modèles chrétiens selon leurs professions : « Saint Joseph, Lydie et saint Crépin furent parfaitement dévots en leurs boutiques ; sainte Anne, sainte Marthe, sainte Monique, Aquila, Priscille, en leurs ménages ; Corneille, saint Sébastien, saint Maurice, parmi les armes ; Constantin, Hélène, saint Louis, le bienheureux Amé[11], saint Édouard, en leurs trônes » (D1 3). Pour ce qui est du « grand saint Maurice », il fera remarquer que ce soldat héroïque souffrit le martyre du cœur avant celui du corps, car il « vit tuer toute sa chère légion devant ses yeux ; et on peut dire qu'il souffrit autant de fois le martyre comme il vit martyriser et meurtrir de soldats » (L9 28s).

Monique, la mère de saint Augustin, est souvent citée comme modèle d'épouse, de veuve, de mère et d'éducatrice : « Avec quelle fermeté a-[t]-elle poursuivi son entreprise de servir Dieu en son mariage, en son veuvage » (D5 12) ! Comme

11 Il s'agit du bienheureux Amédée IX, duc de Savoie. Né à Thonon en 1435, il épousa la fille de Charles VII et devint duc en 1465. Il mourut en 1472, à l'âge de trente-sept ans. Il fut béatifié en 1677. Voir OEA, t. XIV, p. 198, note 3.

éducatrice elle fut admirable : « Étant grosse du grand saint Augustin, [elle] le dédia par plusieurs offres à la religion chrétienne et au service de la gloire de Dieu, ainsi que lui-même le témoigne disant que déjà il avait goûté le sel de Dieu dans le ventre de sa mère ». Quand son fils commença à suivre la mauvaise pente, elle « combattit avec tant de ferveur et de constance les mauvaises inclinations de saint Augustin, que l'ayant suivi par mer et par terre elle le rendit plus heureusement enfant de ses larmes, par la conversion de son âme, qu'il n'avait été enfant de son sang par la génération de son corps » (D3 38).

Quant au jeune homme qui allait « prendre la haute mer du monde », il était invité à prendre le roi saint Louis pour modèle de bravoure en même temps que de christianisme : « C'est, en un mot, ce qu'il faut entreprendre, de n'être pas moins brave pour être chrétien, ni moins chrétien pour être brave. Et pour faire cela, il faut être très bon chrétien, c'est-à-dire fort dévot, pieux et, s'il se peut, spirituel ; car, comme dit saint Paul, l'homme spirituel discerne tout ; il connaît en quel temps, en quel rang, par quelle méthode il faut mettre en œuvre chaque vertu ». Ce saint laïque était un modèle de courtoisie et de comportement civil :

> Si vous eussiez été auprès de lui, vous l'eussiez vu rire aimablement aux occasions, parler hardiment quand il en était temps, avoir soin que tout fût en lustre autour de lui, comme un autre Salomon, pour maintenir la dignité royale ; et un moment après, servir les pauvres aux hôpitaux, et enfin marier la vertu civile avec la chrétienne, et la majesté avec l'humilité (L4 380).

Saint Louis, « l'un des grands rois que le soleil ait vus » (D3 15), modèle de piété, mais aussi d'amour conjugal et d'amour des pauvres, est aussi le modèle de la dévotion civile bien réglée, sachant unir le soin de la vie spirituelle avec celui du bien public :

> Saint Louis, roi admirable et pour la guerre et pour la paix, et qui avec un soin non pareil administrait justice et maniait les affaires, oyait* tous les jours deux messes, disait vêpres et complies avec son chapelain, faisait sa méditation, visitait les hôpitaux, tous les vendredis se confessait et prenait la discipline, entendait très souvent les prédications, faisait fort souvent des conférences spirituelles, et avec tout cela ne perdait pas une seule occasion du bien public extérieur qu'il ne fît et exécutât diligemment, et sa cour était plus belle et plus florissante qu'elle n'avait jamais été du temps de ses prédécesseurs (D5 17).

Au moment où Philothée s'engage « par manière d'élection* et choix » dans la vie dévote, l'auteur de l'*Introduction* lui met sous les yeux non seulement la « troupe des vierges, hommes et femmes, plus blanche que le lis », mais aussi l'« assemblée de veuves » pleines d'une sacrée mortification et humilité », et surtout le « rang de plusieurs personnes mariées qui vivent si doucement ensemble avec respect mutuel, qui ne peut être sans une grande charité » ; et il ajoute : « Voyez comme ces dévotes âmes marient le soin de leur maison extérieure avec le soin de l'intérieur » (D1 18).

En 1612, l'évêque de Genève entreprit une démarche à Rome en faveur de la sainteté des laïcs. Il écrivit à Paul V, qui avait canonisé deux ans plus tôt Charles Borromée, pour qu'il veuille bien canoniser aussi le bienheureux Amédée, duc de Savoie. « Si naguère, d'entre les princes de l'Église, [Votre Sainteté] a canonisé le bienheureux Charles, insistait-il, Elle doit lui joindre un prince séculier, afin que, dans l'un et l'autre rang, il y ait un modèle à imiter » (L5 176).

Plus près de lui, n'y avait-il pas son ami, Antoine Favre, « l'une des plus riches âmes et des mieux faites que notre âge ait portées, et qui par une rare condition sait extrêmement bien assortir l'exquise dévotion dont il est animé avec la singulière vigilance qu'il a aux affaires publiques » (DF 29) ?

« Il faut suivre les lois du monde, puisqu'on y est »

Selon Ruth Murphy, la civilité est une caractéristique essentielle de la dévotion salésienne et non pas un élément parmi d'autres[12]. En effet, un des principes de l'enseignement salésien est qu'« il faut suivre les lois du monde, puisqu'on y est », sans toutefois oublier l'ajout : « en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu » (L10 173).

Les lois du monde, ce sont d'abord les lois de civilité, de courtoisie, de politesse. Le chrétien doit être courtois. La dévotion quand elle est vraie, est aussi vraie humanité, sagesse, tact, modération, constance. Aussi déclare-t-il avec détermination : « Je ne veux pas une dévotion fantasque, brouillonne, mélancolique, fâcheuse, chagrine ; mais une piété douce, suave, agréable, paisible et, en un mot,

12 R. Murphy, *Saint François de Sales et la civilité chrétienne*, p. 96.

une piété toute franche et qui se fasse aimer de Dieu premièrement, et puis des hommes » (L3 59). Le respect des règles sociales et des convenances peut subir parfois des exceptions, comme dans le cas du roi David qui « dansa et sauta un peu plus que l'ordinaire bienséance ne requérait devant l'arche de l'alliance », mais c'était en raison de « l'extraordinaire et démesurée allégresse qu'il sentait en son cœur » (D3 5).

En outre, la civilité ne veut pas dire duplicité. Il faut toujours être vrai et faire en sorte que l'extérieur corresponde au sentiment intime, sans toutefois se montrer désagréable en société sous prétexte de « vérité » et de « franchise » :

> La civilité requiert que nous présentions quelquefois l'avantage à ceux qui manifestement ne le prendront pas, et ce n'est pourtant pas ni duplicité ni fausse humilité ; car alors le seul offre de l'avantage est un commencement d'honneur, et puisqu'on ne le leur peut donner entier on ne fait pas mal de leur en donner le commencement. J'en dis de même de quelques paroles d'honneur ou de respect qui, à la rigueur, ne semblent pas véritables ; car elles le sont néanmoins assez, pourvu que le cœur de celui qui les prononce ait une vraie intention d'honorer et respecter celui pour lequel il les dit ; car encore que les mots signifient avec quelque excès ce que nous disons, nous ne faisons pas mal de les employer quand l'usage commun le requiert (D3 5).

Le monde, rappelle François de Sales quand il emploie ce mot selon la signification ambivalente qu'il a dans l'Ecriture, est régi par la loi de la triple concupiscence, c'est-à-dire par l'appétit des plaisirs, des biens et des honneurs. Or, ces trois réalités mondaines n'ont pas fondamentalement de valeur négative. Le plaisir est attaché à certains de nos actes et de nos expériences, que ce soit au niveau de nos sens ou au niveau de nos facultés supérieures. Si l'appétit n'est pas déplacé, s'il se maintient dans une juste modération, et surtout si le désir légitime ne se transforme pas en dépendance et en esclavage, quel mal y a-t-il à cela ? Même les sœurs de la Visitation devront accueillir « avec paix et douceur d'esprit » non seulement toute sorte de « peine et mortification », mais aussi les choses qui leur seront « du tout* agréables et du tout* conformes à leur volonté et nécessité, comme de boire, manger, se reposer et recréer, et choses semblables, afin que, suivant le conseil de l'Apôtre, tout ce qu'elles feront soit fait au nom de Dieu et pour son seul bon plaisir » (O4 139).

En ce qui concerne les biens de ce monde, les chrétiens doivent en avoir grand soin, plus encore que les « mondains », car « les possessions que nous avons ne sont pas nôtres » : « Dieu les nous a données à cultiver et veut que nous les rendions fructueuses et utiles ». Il n'est même pas défendu de les agrandir : « Ayez donc ce soin gracieux de la conservation, voire de l'accroissement de nos biens temporels, lorsque quelque juste occasion s'en présentera et en tant que notre condition le requiert car Dieu veut que nous fassions ainsi pour son amour » (D3 15). Le chrétien peut avoir des richesses mais ne doit pas se laisser « empoisonner » par elles, c'est-à-dire ne pas y attacher son cœur. L'humanisme de saint François de Sales lui fait même écrire cette réflexion surprenante : « Être riche en effet* et pauvre d'affection, c'est le grand bonheur du chrétien ; car il a par ce moyen les commodités des richesses pour ce monde et le mérite de la pauvreté pour l'autre » (D3 14). Une telle affirmation doit cependant être interprétée à la lumière de la pensée générale de l'auteur. Il n'est pas si facile de ne pas avoir d'« affection » aux biens matériels, de s'en défaire à l'occasion pour les pauvres ou de les perdre d'un cœur tranquille. Il est peut-être encore plus difficile pour les pauvres de fait d'être pauvres « d'affection ».

Quant à la recherche des honneurs et de la bonne renommée, elle n'est pas en soi en contradiction avec l'humilité chrétienne bien comprise. Chacun doit s'efforcer de conserver la bonne renommée, qui est « l'un des fondements de la société humaine ; sans elle nous sommes non seulement inutiles mais dommageables au public*, à cause du scandale qu'il en reçoit ». Par conséquent, « la charité requiert et l'humilité agrée que nous la désirions et conservions précieusement ». Elle servira à ne point « offenser l'œil des bons » ni à « contenter celui des malins » (D3 7).

Témoins de la joie chrétienne

Le reproche le plus fréquent que l'on fait à la dévotion, est bien connu : « Le monde, ma chère Philothée, diffame tant qu'il peut la sainte dévotion, dépeignant les personnes dévotes avec un visage fâcheux, triste et chagrin, et publiant que la dévotion donne des humeurs mélancoliques et insupportables » (D1 2). En proposant au jeune homme l'exemple de saint Louis, il lui montrait que ce saint était « de bonne humeur » et que ce roi savait « rire aimablement aux occasions » (L4 380).

Nombreuses sont les invitations à la joie qui parsèment les lettres et les écrits de François de Sales. On n'en finirait pas d'y glaner des expressions comme celles-ci : « Vivez joyeuse tant que vous pourrez » (L8 315) ; « soyez toujours joyeuse » (L7 322) ; « ne vous relâchez nullement aux tristesses » (L10 31) ; « vivez en paix et joyeuse, ou au moins contente » (L4 97) ; « réveillez souventefois* en vous l'esprit de joie et de suavité » (L3 112) ; « vivons ainsi en ce petit pèlerinage, joyeusement selon le gré de nos hôtes, en tout ce qui n'est pas péché » (L6 281) ; « conservez la sainte gaieté cordiale, qui nourrit les forces de l'esprit et édifie le prochain » (L8 386) ; « conservez un esprit d'une sainte joie qui, modestement répandue sur vos actions et paroles, donne de la consolation aux gens de bien qui vous verront » (L4 57) ; « soyez constante, courageuse, et vous réjouissez de quoi [sa Bonté] vous donne la volonté d'être toute sienne » (L4 121) ; « vivez toute gaie devant Dieu » (L7 220) ; « vivez toute généreusement et noblement joyeuse en Celui qui est notre unique joie » (L7 24).

Pourquoi toujours chercher ce qui ne va pas ? C'est un fait que lorsque l'esprit de contradiction devient systématique, rien ne va plus. D'où ce reproche aux « frères rebelles » : « Vous me contraignez de dire que vous cherchez les cloaques et les voiries au lieu des jardins et des vergers » (C 119). La réalité nous afflige ? « Il faut donner passage aux afflictions dedans notre cœur, mais il ne faut pas leur permettre d'y séjourner »[13]. Le monde va mal ? Faut-il imiter les Israélites « qui ne purent chanter à Babylone parce qu'ils pensaient à leur pays » ? Moi, dit François de Sales, « je voudrais que nous chantassions partout » (L3 207).

Le chrétien ne s'attriste même pas des imperfections qu'il constate en lui-même : « Nous voudrions bien être sans imperfections ; mais, ma très chère Fille, il faut avoir patience d'être de la nature humaine et non de l'angélique » (S2 172). François de Sales n'ignore rien de notre condition mortelle, mais il ne veut pas jeter l'épouvante dans les esprits. Son comportement dans la vie courante allait dans le même sens. Au dire de Michel Favre, son secrétaire et confident de tous les instants, il « était d'un naturel jovial et gracieux, ennemi de la tristesse et mélancolie, il avait néanmoins un maintien humblement grave et majestueux, le visage doux et serein, accompagné d'une contenance modérée et grandement modeste, nullement dissolu ni désordonné en son port, ni ne se répandant trop en ses allé-

13 Nous n'avons pas pu retrouver la référence de cette intéressante recommandation.

gresses. Il ne faisait jamais la triste mine, ni le renfrogné, pour importuné qu'il fût, mais recevait chacun avec un visage égal et fort content » (PR I 28). Sa conviction était que « Dieu est le Dieu de joie » (L3 16)[14].

14 Voir C. Morel, *Regard de joie et de confiance. Méditations avec saint François de Sales,* Paris-Fribourg, Éditions Saint-Paul 1988.

Chapitre XXVIII

UNE SPIRITUALITÉ DU QUOTIDIEN

François de Sales, a écrit Jean Calvet, est celui « qui a réconcilié la Renaissance et l'esprit chrétien en pénétrant la Renaissance d'esprit chrétien » ; il « a rapproché la vie de la religion en insérant la religion dans la vie quotidienne »[1]. Son but, en effet, n'était pas d'enseigner la vie « superéminente », dont traitaient « certains livres » de son temps ; il dira à Philothée : « Arrêtons-nous en notre voie, plus basse mais plus assurée, moins excellente mais plus sortable* à notre insuffisance et petitesse, en laquelle si nous conversons* humblement et fidèlement, Dieu nous élèvera à des grandeurs bien grandes » (D3 2). Même le *Traité de l 'amour de Dieu*, qui contient pourtant « plusieurs choses un peu moins connues au vulgaire* et qui par conséquent sembleront plus obscures », n'a pas voulu traiter « d'une certaine vie suréminente en perfection » ni parler de « cette suréminence », une doctrine, ajoute-t-il, « que je n'entends pas » (PL 342).

C'est dans et par la vie de tous les jours que Dieu me manifeste sa volonté et son amour et c'est elle qui est le lieu providentiel où je peux le rencontrer. L'homme est perpétuellement tenté de le chercher ailleurs, ou à une autre époque, ou dans une condition de vie différente de la sienne, alors qu'il est présent à la vie de chacun. Il pense peut-être spontanément que la vie spirituelle est réservée à une élite, qu'elle est renfermée dans des livres forcément incompréhensibles pour le commun des mortels. C'est un fait, estimait François de Sales, que la vie quotidienne ne saurait

1 J. Calvet, *Histoire de la littérature française,* t. V : *La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon*, Paris, Del Duca 1956, p. 21.

s'accommoder de livres obscurs ni de spiritualités impraticables. Il écrivait à l'une de ses correspondantes : « Vous pourrez utilement lire les livres de la mère Thérèse [d'Avila] et de sainte Catherine de Sienne, la *Méthode de servir Dieu*, l'*Abrégé de la Perfection chrétienne*, la Perle évangélique ; mais ne vous empressez point à la pratique de tout ce que vous y verrez de beau, mais allez tout doucement aspirant après ces beaux enseignements et les admirant tout bellement* » (L3 334s). Qui dit admirer ne dit pas pratiquer, parce que la doctrine contenue dans ces livres n'est pas directement applicable à la vie quotidienne d'une personne vivant dans le « tracas des affaires » du monde.

Choisir sa spiritualité

Parlant de la Visitation, le fondateur disait que « la spiritualité de cette maison doit être une spiritualité toute généreuse et indépendante de toutes sortes de tendretés, de goûts et consolations sensibles » (PL 1015). C'était suggérer du même coup qu'il y avait différentes sortes de « spiritualités », même si le terme n'avait pas encore la signification technique qu'il acquerra par la suite. Pour comprendre les choix de François de Sales dans ce domaine, il faut décrire rapidement les différentes propositions qui existaient à son époque[2].

Et d'abord, peut-on parler de spiritualité à propos des humanistes de son temps ? La plupart d'entre eux, bien différents en cela des philosophes du XVIIIe siècle, étaient des hommes religieux, des chrétiens honnêtes, mais on hésite à les définir des « hommes spirituels ». Si l'on reprend la distinction introduite par Henri Bremond entre humanisme chrétien et humanisme dévot, on leur appliquera la première définition. On ne s'étonnera pas de constater qu'un chrétien comme Erasme, l'apôtre de la « philosophie du Christ », était considéré par François de Sales seulement comme un « grand homme de lettres ». En fait, le courant issu de la Renaissance devait lui apparaître assez pauvre du point de vue spirituel. Il est significatif que l'évêque de Genève, dont la culture humaniste était indéniable, ne se rangeait pas lui-même au nombre des humanistes ; il n'était pas de ceux qui portaient aux nues « les Philippe et les Alexandre desquels les humanistes parlent tant » (S4 103).

2 Voir l'exposé d'André Ravier dans son *Introduction*, in PL 4-6.

La spiritualité traditionnelle la plus connue était de type monastique. Remontant jusqu'au temps des Pères du désert, elle continuait, malgré les relâchements et parfois les scandales de certaines abbayes, à alimenter une piété profonde, y compris chez les chrétiens vivant dans le monde. Leur lecture préférée était l'*Imitation de Jésus-Christ*[3], un livre « tout d'or », disait son ami Camus[4], mais où l'on risquait de se perdre « comme dans un labyrinthe »[5], très bon « pour l'oraison et la contemplation », « fort sentencieux », mais moins adapté « pour le regard* de la vie active et de la pratique »[6]. Les ouvrages de la grande mystique espagnole Thérèse d'Avila, parus pour la première fois en français en 1601, diffusaient dans tous les milieux une mystique authentique, mais très élevée et austère. L'évêque de Genève n'a cessé de recommander ces lectures, mais il avait conscience que les chrétiens vivant dans le monde avaient besoin d'une nourriture plus appropriée à leur état.

Depuis la fin du Moyen Âge s'était développé en outre une mystique dite « abstraite », en particulier dans les Flandres et sur les bords du Rhin. Ses représentants les plus connus étaient Ruysbroek, surnommé *L'Admirable*, maître Eckhart et ses nombreux disciples. Cette mystique rhéno-flamande était très prisée à Paris, dans le cercle de madame Acarie, où François de Sales fréquenta l'élite spirituelle de la capitale. Elle mettait l'accent sur la vision de l'essence de Dieu dès cette vie et négligeait les dimensions humaines de l'expérience chrétienne. Thérèse d'Avila avait été influencée par ce courant avant de revenir résolument à la contemplation de l'humanité du Christ. L'évêque de Genève semble viser cette mystique abstraite quand il évoque « les extases ou ravissements, les insensibilités, impassibilités, unions déifiques*, élévations, transformations, et autres telles perfections desquelles certains livres traitent, qui promettent d'élever l'âme jusqu'à la contemplation purement intellectuelle, à l'application essentielle de l'esprit et vie superéminente* », concluant avec un brin d'ironie :

> Laissons volontiers les suréminences aux âmes surélevées : nous ne méritons pas un rang si haut au service de Dieu ; trop heureux serons-nous de le servir en sa cuisine, en sa paneterie, d'être des laquais, portefaix, garçons

3 Il l'appelait couramment le [livre de] Gerson, du nom de l'auteur présumé (D2 17).

4 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales*, partie III, section 12.

5 *Ibid.*, partie VII, section 7.

6 *Ibid.*, partie XIV, section 16.

> de chambre ; c'est à lui par après, si bon lui semble, de nous retirer en son cabinet* et conseil privé (D3 2).

En écrivant cela, peut-être pensait-il aux spéculations de Tauler, un dominicain alsacien du XIVe siècle, disciple de maître Eckhart, dont il approuvait pourtant la lecture par madame de Chantal (L2 359). Il aimait citer ce mot de ce grand mystique à qui on demandait où il avait trouvé Dieu et qui répondait : « Où je me suis trouvé moi-même ». Et quand on lui demandait où il s'était trouvé lui-même, il répliquait : « Là où je me suis oublié en Dieu »[7]. Tauler demandait notamment l'anéantissement de tout vouloir, de tout désir et de tout agir propres de l'homme devant Dieu. Ce n'était pas précisément la position de François de Sales, pour qui la volonté humaine n'est pas anéantie par son union avec la divinité : « Elle ne périt pas tout à fait », disait-il, mais elle est « abîmée et mêlée avec la volonté de Dieu », semblable à la clarté des étoiles qui au lever du jour, est « ravie et engloutie dans la souveraine lumière du soleil avec laquelle elle est heureusement mêlée et conjointe » (T9 13). Que penser de certains autres ouvrages qui semblaient issus du même courant de pensée ? « *La Méthode*, la *Perfection*, la *Perle* sont des livres fort obscurs et qui cheminent par la cime des montagnes[8] ; il ne s'y faut guère amuser* » (L3 335). À propos du premier il écrivait à madame de Chantal: « Le livre de la *Méthode de servir Dieu* est bon, mais embarrassé et difficile plus qu'il ne vous est requis » (L3 161s).

La spiritualité de François de Sales est incontestablement d'une autre veine. Elle s'inspire de maîtres spirituels qui furent en même temps des prédicateurs, des pasteurs et des directeurs spirituels, comme Philippe Néri, le fondateur de l'Oratoire à Rome. Ses sources principales sont des ouvrages de spiritualité qui rapprochaient la perfection chrétienne de la condition commune du chrétien dans le monde, comme ceux du dominicain espagnol Louis de Grenade et surtout le *Combat spirituel* du théatin italien Laurent Scupoli. « Lisez et relisez le Combat spirituel, conseillait-il à la baronne, ce doit être votre cher livre, il est clair et tout praticable » (L3 335). Ce courant de spiritualité prolongeait de quelque manière ce

---

7 Voir *ibid*., partie IX, section 13.

8 II s'agit de trois ouvrages de haute spiritualité : la *Méthode de servir Dieu* est du franciscain espagnol Alphonse de Madrid, la *Règle de perfection* du capucin anglais Benoît de Canfeld, et *La Perle évangélique* d'une béguine flamande anonyme.

que le chancelier Gerson avait tenté de faire en France un siècle plus tôt, quand il composa l'*ABC des simples gens* et le *Doctrinal aux simples gens.* « Pour François, écrit A. Ravier, la vie mystique, c'est la vie, la vie quotidienne, la vie avec ses événements prévus et ses événements imprévisibles, ses souffrances et ses joies, ses amitiés et ses séparations, ses soucis et ses consolations, la vie naturelle mais toute pénétrée, 'détrempée' pour reprendre son mot, par et dans la volonté de Dieu »[9].

Certes, François de Sales ne nie pas la possibilité et la valeur des extases mystiques. Il en parle même abondamment aux livres VI et VII du *Traité de l 'amour de Dieu*, et, semble-t-il, par expérience personnelle. Nous savons qu'il a été favorisé dans certaines circonstances exceptionnelles d'une « extase de la ferveur »[10] ; il a connu également d'après son propre témoignage une « extase de l'entendement »[11]. Malgré cela, il affirme que la pierre de touche de la vraie vie chrétienne, c'est « l'extase de la vie et de l'action », c'est-à-dire la vie chrétienne ordinaire, vécue par chacun selon sa condition particulière, mais avec une intensité extraordinaire entretenue par l'amour du Christ. C'est cette extase qui faisait dire à l'apôtre Paul : « Je vis, mais non pas moi, ains* Jésus-Christ vit en moi » (T6 12).

En fait, François de Sales propose une spiritualité de la « vie commune », ordinaire, celle du quotidien. Il le dit explicitement dans la Préface de l'*Introduction* à

9 A. Ravier, *Les trois grandes œuvres spirituelles de François de Sales : une mystique de l'action chrétienne,* éd. de La Pléiade, p. LXXX1-LXXXI1.

10 Sur l'extase du 25 mai 1595 nous avons ce témoignage : « À trois heures du matin, comme il méditait profondément sur le très saint et très auguste sacrement de l'Eucharistie, il se sentit ravi à une si grande abondance dans le Saint-Esprit que son cœur se laissant aller par trop de délices, il fut enfin contraint de se jeter par terre et de s'écrier : Seigneur, retenez les ondes de votre grâce ; retirez-vous de moi parce que je ne puis plus soutenir la grandeur de votre douceur, dont* je suis contraint de me prosterner ». Voir OEA, t. XXII, p. 105.

11 Dans une note reproduite dans l'ancien manuscrit de *VAnnée Sainte de la Visitation,* il a consigné l'expérience qu'il venait de faire à Rome le 25 mars 1599 : « Ayant reçu la sainte Eucharistie de la main du Souverain Pontife le jour de l'Annonciation, mon âme fut consolée intérieurement ; et Dieu me fit la grâce de me donner de grandes lumières sur le mystère de l'incarnation, me faisant connaître d'une manière inexplicable comme* le Verbe prit un corps, par la puissance du Père et par l'opération du Saint Esprit, dans le chaste sein de Marie, le voulant bien lui-même pour habiter parmi nous, dès* qu'il serait homme comme nous. Cet Homme-Dieu m'a aussi donné une connaissance élevée et savoureuse sur la transsubstantiation, sur son entrée en mon âme et sur le ministère des pasteurs de l'Église » (O1 110).

la vie dévote : mon intention, écrit-il, est d'instruire ceux qui « par leur condition sont obligés de faire une vie commune quant à l'extérieur » (PL 23). Extérieurement, rien ne semble les distinguer des autres ; intérieurement, le feu de l'amour les enflamme. Si François de Sales a choisi pour patronne de sa congrégation Notre-Dame de la Vi sitation, c'est parce que « la très glorieuse Vierge fit cet acte solennel de sa charité envers le prochain que d'aller visiter et servir sainte Élisabeth au travail de sa grossesse, et composa néanmoins le cantique du *Magnificat*, le plus doux, le plus relevé, plus spirituel et plus contemplatif qui soit écrit » (O4 114).

« Il faut fleurir là où Dieu nous a plantés »

Cette sentence, attribuée à saint François de Sales, définit sans nul doute un des traits fondamentaux de cette spiritualité. Elle consiste en premier lieu à aimer franchement notre état de vie. « Il faut aimer ce que Dieu aime, expliquait-il à madame Brûlart, qui enviait la condition de sa sœur religieuse ; or il aime votre vocation ; aimons-la bien aussi, et ne nous amusons* pas à penser à celle des autres » (L2 351). La raison est claire : « Si nous sommes saints selon notre volonté, nous ne le serons jamais bien ; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or la volonté de Dieu est que, pour l'amour de lui, vous aimiez franchement l'exercice de votre état » (L3 214). Parfois on se met à rêver : si j'étais dans une autre condition, avec d'autres personnes, dans un autre état de vie, je pourrais être plus utile et servir Dieu beaucoup mieux que dans la situation où je me trouve. Cela peut être vrai dans certains cas, mais d'ordinaire il s'agit d'une illusion que François de Sales dénonce comme une vraie tentation. Il faut donc surveiller ses désirs parce qu'ils risquent de nous conduire à des impasses, voire à des erreurs graves. Une autre fois il écrira à madame Brûlart : « Ne semez point vos désirs sur le jardin d'autrui ; cultivez seulement le vôtre. Ne désirez point de n'être pas ce que vous êtes, mais désirez d'être fort bien ce que vous êtes. [...] De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous faut habiter en France ? C'est ma vieille leçon, et vous l'entendez bien ; dites-moi, ma chère Fille, si vous la pratiquez bien » (L3 291).

C'est ici que l'on touche du doigt le réalisme spirituel de François de Sales, qui ne craint rien tant que la multiplication des désirs infructueux. Il faut servir Dieu, disait-il à une jeune novice assoiffée de perfection immédiate, « à l'humaine et

selon le temps, en attendant un jour de le faire à la divine et angélique et selon l'éternité » (L2 167). « Il est bon de désirer beaucoup, mais il faut mettre ordre aux désirs, et les faire sortir en effet*, chacun selon sa saison et votre pouvoir. [...] La moindre exécution est plus utile que les grands désirs des choses éloignées de notre pouvoir, Dieu désirant plus de nous la fidélité aux petites choses qu'il met en notre pouvoir que l'ardeur aux grandes qui ne dépendent pas de nous » (L2 182). Il disait aussi : « Nous nous amusons quelquefois tant à être bons anges, que nous en laissons d'être bons hommes et bonnes femmes » (L2 204).

Il faudra donc apprendre à nous plaire d'être là où nous sommes. François de Sales, qui ne voulait pas devenir évêque, apprenait chaque jour à aimer ce que Dieu avait voulu pour lui. Jeanne de Chantal devra apprendre à aimer sa condition de veuve, parce que Dieu avait permis qu'il en fut ainsi. D'ailleurs, devant Dieu, il n'y a pas tant de différence quant à l'essentiel ; la dignité commune à tous est celle dont un chacun sera revêtu un jour. Je souhaite, écrivait-il, « qu'à ce grand jour du jugement nous nous trouvassions tous revêtus, qui en évêque, qui en veuve, qui en mariée, qui en capucin, qui en jésuite, qui en vigneron, mais tous d'une même laine blanche et rouge, qui sont les couleurs de l'époux » (L3 186).

Une spiritualité de ce type craint les « particularités », surtout dans la dévotion, où elles risquent de devenir trop voyantes. Dans l'un des *Entretiens* avec ses filles de la Visitation, il disait à propos d'une sœur : « Si elle veut être sainte d'une sainteté particulière, c'est une autre chose, mais certes, ces saintetés-là sont toujours à craindre. Que si l'on veut être saint d'une vraie sainteté, il faut qu'elle soit commune, comme celle de Notre-Seigneur et de Notre-Dame » (PL 1256). Une de ses sentences habituelles est qu'« il ne faut pas désirer d'arriver à la perfection tout à coup* ; il faut aller le chemin commun et ordinaire, qui est le plus sûr » (PL 1325).

Au demeurant, il ne faut jamais confondre la perfection à laquelle tous sont appelés, quelle que soit leur situation, avec l'« état de perfection », qui est normalement celui de la vie religieuse. Il y a « bien de la différence entre l'état de perfection et la perfection, puisque tous les évêques et religieux sont en l'état de perfection, et tous néanmoins ne sont pas en la perfection, comme il ne se voit que trop » (D3 11). Non seulement tous sont appelés à la perfection de la charité, qui est la sainteté, mais la perfection est accessible à tous. Sa conclusion est péremptoire : « Où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaite (D1 3).

L'« exercice des vertus »

Jusqu'ici, cette spiritualité semble plutôt passive : il faut accepter la vie telle qu'elle se présente, la réalité qui est la nôtre, et s'efforcer de l'aimer comme étant une manifestation de la volonté de Dieu et de son amour à notre égard. Mais ce n'est là qu'un point de départ. Il s'agit maintenant de développer une attitude positive d'intervention que François de Sales appelle « l'exercice des vertus ». Après avoir reconnu et accepté le moment présent et le lieu providentiel où Dieu « nous a plantés », il faut « fleurir » et porter du fruit, mais toujours en tenant compte de la situation concrète et de la vocation de chacun. Le texte classique qui définit le type de sainteté auquel tous sont appelés mérite d'être cité :

> Dieu commanda en la création aux plantes de porter leurs fruits, chacune selon son genre : ainsi commande-t-il aux chrétiens, qui sont les plantes vivantes de son Église, qu'ils produisent des fruits de dévotion, un chacun selon sa qualité et vacation* (D1 3).

Dans la vie chrétienne tout est fruit de la grâce de l'Esprit Saint, mais le don de la grâce requiert la collaboration active de l'homme. L'acquisition des vertus exige de toute façon une bonne dose d'effort, de courage, de fermeté, de constance et de générosité. « Croyez-moi, écrivait-il à sa sœur Gasparde, la vraie vertu ne se nourrit* pas dans le repos extérieur, non plus que les bons poissons dans les eaux croupissantes des marais » (L4 339). Il s'agit ici d'un véritable exercice – c'est le sens du mot ascèse – ou « combat spirituel » – c'est le titre du livre de Scupoli – mais qui doit se faire dans un climat de sérénité et de confiance en Dieu. « Vous craignez plus les vices que vous n'aimez les vertus », écrivait-il à une jeune mariée impatiente et scrupuleuse (L5 358).

Encore une fois, il est précisé que les vertus doivent être exercées selon la vocation de chacun et « il faut soigneusement observer les commandements particuliers qu'un chacun a pour le regard* de sa vocation ». C'est ainsi que, par exemple « il est commandé aux évêques de visiter leurs brebis, les enseigner, redresser, consoler : que je demeure toute la semaine en oraison, que je jeûne toute ma vie, si je ne fais cela je me perds. Qu'une personne fasse miracle étant en état de mariage, et qu'elle ne rende pas le devoir de mariage à sa partie ou qu'elle ne se soucie point de ses enfants, elle est pire qu'infidèle, dit saint Paul ; et ainsi des autres » (L2 347).

Les vertus à pratiquer sont différentes de l'un à l'autre et « entre les exercices des vertus, nous devons préférer celui qui est plus conforme à notre devoir, et non pas celui qui est plus conforme à notre goût. [...] Chaque vacation* a besoin de pratiquer quelque spéciale vertu : autres sont les vertus d'un prélat, autres celles d'un prince, autres celles d'un soldat, autres celles d'une femme mariée, autres celles d'une veuve » (D3 1).

Mais pour ne pas nous tromper de route en inversant les priorités, il faut savoir qu'il existe une hiérarchie dans les vertus. Pour François de Sales, cela ne fait aucun doute, c'est l'amour qui vient en tête, tandis que les autres l'accompagnent ou le suivent : « Le roi des abeilles ne se met point aux champs qu'il ne soit environné de tout son petit peuple, et la charité n'entre jamais dans un cœur qu'elle n'y loge avec soi tout le train* des autres vertus, les exerçant et mettant en besogne ainsi qu'un capitaine fait ses soldats » (D3 1). Les autres vertus - en particulier la douceur - dépendent de la charité, elles en sont des manifestations et des réalisations concrètes, ou encore des moyens pour l'acquérir, tant il est vrai que la seule charité « nous met en la perfection » (D3 11).

Il existe toutefois des vertus d'un usage tellement universel qu'il faut en faire continuellement une bonne provision. Ce ne sont pas les vertus des anges, mais celles de vrais hommes et femmes :

> S'il plaît à Dieu de nous élever jusques à ces perfections angéliques, nous serons aussi de bons anges, mais en attendant exerçons-nous simplement, humblement et dévotement aux petites vertus, la conquête desquelles Notre-Seigneur a exposée à notre soin et travail : comme la patience, la débonnaireté*, la mortification du cœur, l'humilité, l'obéissance, la pauvreté, la chasteté, la tendreté* envers le prochain, le support de ses imperfections, la diligence et sainte ferveur (D3 2).

Il existe encore d'autres listes de vertus, dans lesquelles figurent par exemple la tempérance, l'honnêteté, le courage, la simplicité, la modestie, la cordialité et l'affabilité. Sont mises en lumière en outre quelques attitudes spirituelles, très appréciés par François de Sales, mais qu'il faudrait considérer plutôt comme des fruits des vertus, ou mieux de l'Esprit Saint, tels que la joie, la paix, la confiance ou l'abandon.

Que deviennent dans ce tableau des vertus les exercices ascétiques traditionnels ? Ils ne sont pas abolis, mais l'accent est déplacé. C'est ainsi que François de

Sales recommande le travail plutôt que le jeûne, la modération dans les plaisirs plutôt que l'abstention. Au lieu de choisir toujours le pire en guise de pénitence, il vaut mieux s'abstenir de choisir :

> C'est, comme je crois, une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous présente et en même ordre qu'on le vous présente, ou qu'il soit à votre goût ou qu'il ne le soit pas, que de choisir toujours le pire. Car encore que cette dernière façon de vivre semble plus austère, l'autre néanmoins a plus de résignation, car par icelle* on ne renonce pas seulement à son goût, mais encore à son choix ; et si*, ce n'est pas une petite austérité de tourner son goût à toute main et le tenir sujet aux rencontres, joint* que cette sorte de mortification ne paraît point, n'incommode personne, et est uniquement propre pour la vie civile (D3 23).

Au dire de la mère de Chantal, la vie de François de Sales était une illustration parfaite de son enseignement : « Point de singularité, point d'action, ni de ces vertus éclatantes qui donnent dans les yeux de ceux qui les regardent, et font admirer* le vulgaire*. Il se tenait dans le train* commun, mais d'une manière si divine et céleste qu'il me semble que rien n'était si admirable* en sa vie que cela »[12].

Rencontrer Dieu dans les événements quotidiens

La vie spirituelle telle que la conçoit François de Sales n'est pas faite « pour les choses extraordinaires seulement, mais principalement pour ces petites tricheries* quotidiennes ». La chose lui paraît tellement importante qu'il y insiste : « C'est bien fait d'aspirer d'une générale aspiration à l'extrême perfection de la vie chrétienne, mais il ne faut pas philosopher en particulier, sinon sur notre amendement et sur notre avancement selon les occurrences quotidiennes, de jour en jour » (L4 122). Il n'est pas nécessaire d'attendre des circonstances extraordinaires pour pratiquer certaines vertus comme la tranquillité ou maîtrise de soi dans les angoisses : « Il faut sur toutes choses, ma chère Fille, procurer cette tranquillité, non point parce qu'elle est mère du contentement ; mais parce qu'elle est fille de l'amour de Dieu

12 Voir la lettre de la mère de Chantal à dom Jean de Saint-François, du 26 décembre 1623, in Jeanne- Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance*, t. II, p. 308.

et de la résignation de notre propre volonté. Les occasions de la pratiquer sont quotidiennes, car il ne nous manque pas de contradictions où que nous soyons ; et quand nul ne nous en fait, nous nous en faisons à nous-mêmes » (L4 53).

C'est au milieu du quotidien le plus banal que peut se faire la rencontre de Dieu. La bergère Rachel abreuvait son troupeau au puits, elle paissait chaque jour ses brebis, elle tirait de l'eau du puits chaque jour, et c'est au cours de ces actions quotidiennes qu'elle rencontra son époux. La conclusion est la suivante : « Veux-tu plaire à Dieu ? Si tu n'as pas choisi un genre de vie, choisis-le ; si tu l'as choisi, applique-toi au devoir de ton état : tu y trouveras Dieu, Dieu prendra soin de toi » (S2 194).

Après l'aspect actif de la spiritualité du quotidien, il faut en venir à la « fine pointe » de cette spiritualité qui ne peut être que celui de la disponibilité, de l'accueil, de l'abandon. S'il y a un point important dans la spiritualité salésienne, c'est celui de la « sainte indifférence », synthétisée dans la formule : « Ne rien demander, ne rien refuser ». Tout le livre IX du *Traité de l'amour de Dieu* lui est pratiquement consacré, au point que l'on a pu dire que ce livre est le plus salésien de tout le *Traité*.

L'auteur part du principe que tout ce qui arrive dans la vie - excepté le péché - est voulu par Dieu ou du moins permis par lui. Par conséquent celui qui aime vraiment Dieu se prépare à accueillir tout événement, quel qu'il soit, avec une « simple disposition » à recevoir ce qui arrivera comme venant du « bon plaisir de Dieu » (T9 15). Dieu se fait connaître dans l'événement, soit qu'il l'envoie, soit que simplement il le permette. Une fois que l'événement est arrivé, la personne acquiesce, elle accepte. Il y a là une passivité ou résignation qui semble un peu inquiétante, d'autant que le vocabulaire du « bon plaisir » rappelle trop l'absolutisme du prince temporel. Cependant il faut bien voir que la volonté de se disposer, d'attendre, de se préparer comporte aussi un aspect actif non négligeable. C'est une des dispositions de la volonté les plus recommandées par François de Sales. Elle est fondée, comme il a été dit, sur la confiance en la Providence sans laquelle rien n'arrive en ce monde. Mais elle peut être considérée aussi comme une vertu humaine qui contribue grandement à l'égalité d'humeur, même et surtout dans les moments difficiles de la vie. L'indifférence, enseignait François de Sales aux filles de la Visitation, est une vertu qui ne s'acquiert pas en cinq ans, « il en faut bien dix » (PL 1032).

À propos de la passivité et de la sainte indifférence, qui est en fait une extrême

indifférence de la volonté par rapport à ce qui arrivera, François de Sales met lui-même les choses au point en prenant l'exemple de la maladie. « Quand vous serez malade », recommande-t-il à Philothée, « obéissez au médecin, prenez les médecines, viandes* et autres remèdes pour l'amour de Dieu ». Puis il ajoute : « Désirez de guérir pour lui rendre service ; ne refusez point de languir pour lui obéir, et disposez-vous à mourir, si ainsi lui plaît, pour le louer et jouir de lui » (D3 3). C'est ainsi que la sagesse et la sainteté m'amènent à accepter l'inévitable, et non seulement à l'accepter, mais à vouloir ce que Dieu veut, en faisant coïncider ma volonté avec la sienne.

L'accueil de l'événement sera d'autant plus facile que l'on est persuadé avec saint Paul que « tout revient au bien de ceux qui aiment Dieu ». Il dit tout, c'est-à-dire non seulement les joies et les consolations, mais aussi les épreuves, les tribulations et les maux de cette vie, y compris les péchés. « Oui, même les péchés, dont Dieu par sa bonté nous défende, sont réduits par la divine providence au bien de ceux qui sont à lui » (L8 209). Dieu veut ou permet tout cela pour notre bien ; il sait tirer d'un mal un bien, expliquait François de Sales à l'une de ses dirigées :

> Voyez, ma chère Fille, ce grand artisan de miséricorde : il convertit nos misères en grâces, et fait la thériaque[13], salutaire à nos âmes, de la vipère de nos iniquités. Dites- moi donc, je vous prie, que ne fera-t-il pas de nos afflictions, de nos travaux, des persécutions qu'on nous fait ? [...] Si Dieu vous jette la boue de l'ignominie sur les yeux, c'est pour vous donner la belle vue et vous rendre un spectacle* d'honneur. Si Dieu vous fait prendre une chute, comme à saint Paul qu'il jeta en terre, c'est pour vous relever à gloire (L8 210).

Le dernier *Entretien* du fondateur de la Visitation deux jours avant sa mort portait précisément sur la « sainte indifférence ». Prié de dire « ce qu'il désirait qui nous demeurât plus avant gravé dans l'esprit », il répondit : « Que voulez-vous que je vous dise, ma chère Fille ? je vous ai tout dit en ces deux paroles de ne rien refuser, ni rien désirer ; je n'ai que vous dire autre » (PL 1319).

13 Préparation pharmaceutique qui était utilisée comme contre-poison en cas de morsure de serpent.

Unir la prière et la vie

Quand il aborde le thème de la prière, l'auteur de l'*Introduction* s'applique avant toute chose à convaincre Philothée qu'il s'agit là d'une nécessité vitale : « L'oraison mettant notre entendement en la clarté et lumière divine, et exposant notre volonté à la chaleur de l'amour céleste, il n'y a rien qui purge tant notre entendement de ses ignorances et notre volonté de ses affections dépravées : c'est l'eau de bénédiction qui, par son arrosement, fait reverdir et fleurir les plantes de nos bons désirs, lave nos âmes de leurs imperfections et désaltère nos cœurs de leurs passions » (D2 1). Au jeune homme qui « va prendre la haute mer du monde », François de Sales demande de ne pas négliger les « viandes* spirituelles ». Il en aura bien besoin, parce qu'il rencontrera de nombreux pièges : la vanité, l'ambition, les « folâtres galanteries », les « mauvais livres », les railleries, les « amourettes », les incitations aux « débauches » de la part de « plusieurs misérables âmes », les « fantômes de vertus » de ceux qui font profession de vouloir être vertueux à la philosophique, qui néanmoins ne le sont ni le peuvent être en façon quelconque », les jeux de hasard, « exercice de fainéant », qui provoque des « colères, désespoirs et forceneries* », et les « mollesses » qui empêchent de « ranger les appétits sensuels ».

Suivant la distinction classique, François de Sales considère trois types de prières : *oratio vocalis, mentalis, vitalis, sive operum* (S2 406). Il apprécie et recommande la prière vocale ou extérieure, qu'elle soit liturgique, communautaire ou personnelle. Mais la qualité de telles prières dérive de l'intérieur, du cœur de l'orant : « Un seul Pater dit avec sentiment vaut mieux que plusieurs récités vivement et couramment* » (D2 1). Dans la prière il faut cultiver l'intériorité et éviter de tomber dans le verbiage pieux et les formules vides à la manière d'un perroquet. En effet, « ce n'est pas faire oraison que de marmotter quelque chose entre ses lèvres si l'attention du cœur n'y est jointe », et « les prières de ceux qui les font comme ce papegai sont en abomination à Dieu qui regarde plus au cœur de celui qui prie que non pas aux paroles qu'il dit » (S9 62).

Il appréciait surtout « l'oraison mentale », qu'il recommandait à tous, même aux laïcs. Elle est préférable parce qu'elle donne effectivement la priorité à l'intérieur sur l'extérieur. Sa qualité dépend de l'amour, parce que la prière vaut ce que vaut l'amour. Bien qu'il n'ait pas manqué de proposer dans l'*Introduction* une « brève méthode pour la méditation » (D2 2), il affirmait que « le secret des secrets en

l'oraison, c'est de suivre les attraits en simplicité de cœur » (L8 238), car « le vrai amour n'a guère de méthode » (L8 239). Il y a un lien étroit entre la façon de prier et la façon de vivre : « Plusieurs se trompent grandement, croyant qu'il faille tant de choses, tant de méthodes pour la bien faire. L'on en voit aucuns* qui sont en un grand empressement afin de rechercher tous les moyens possibles pour trouver un certain art qu'il leur semble être nécessaire de savoir pour la bien faire, et ne cessent jamais de subtiliser et pointiller autour de leur oraison » (S3 259). Et le saint de se moquer gentiment de ceux qui pensent « qu'il ne faille tousser ni se remuer, de crainte que l'Esprit de Dieu ne se retire » (S9 259). Cette oraison mentale, qu'il appelle aussi oraison cordiale, a deux formes : la méditation et la contemplation. Toutes les deux soutiennent la vie spirituelle, comme le manger et le boire entretiennent la vie du corps : « Manger, c'est méditer », « boire, c'est contempler » (T6 6).

Si l'oraison mentale exige de réserver un certain temps de la journée à cet exercice particulier, il existe cependant une troisième forme de prière, beaucoup plus proche de la vie et compatible avec n'importe quelle sorte d'occupations. C'est la prière vitale, que l'on pourrait appeler aussi prière vécue (*oratio vitalis, sive operum*). Nous en avons une description dans un sermon sur la figure du Précurseur : « Toutes les actions de ceux qui vivent en la crainte de Dieu sont des continuelles prières, et cela se nomme oraison vitale. [...] Sa vie était une continuelle prière. De même peut-on dire que ceux qui donnent l'aumône, qui visitent les malades et s'exercent à toutes telles bonnes œuvres font oraison, et ces mêmes bonnes actions demandent à Dieu récompense » (S3 61s). Les occupations ne sauraient en aucune façon empêcher l'union à Dieu, et ceux qui pratiquent cette forme de prière ne sauraient oublier Dieu, pas plus que les amoureux ne risquent de s'oublier l'un l'autre :

> Ceux qui sont amoureux d'un amour humain et naturel ont presque toujours leurs pensées tournées du côté de la chose aimée, leur cœur plein d'affection envers elle, leur bouche remplie de ses louanges, et qu'en son absence ils ne perdent point d'occasion de témoigner leurs passions par lettres, et ne trouvent point d'arbre sur l'écorce duquel ils n'écrivent le nom de ce qu'ils aiment (D2 13).

Au milieu des activités de la journée et de « la presse des affaires temporelles » (PL 24), il est toujours possible de trouver une seconde de solitude pour rejoindre

le cœur de Dieu : « Ressouvenez-vous donc, Philothée, de faire toujours plusieurs retraites* en la solitude de votre cœur, pendant que corporellement vous êtes parmi les conversations* et affaires ; et cette solitude mentale ne peut nullement être empêchée par la multitude de ceux qui vous sont autour, car ils ne sont pas autour de votre cœur, ains* autour de votre corps, si* que votre cœur demeure lui tout seul en la présence de Dieu seul » (D2 12). C'est un exercice facile, « car il se peut entrelacer en toutes nos affaires et occupations » (D2 13).

Ainsi, la prière vraie ne fait pas oublier les obligations de la vie courante, à condition d'imiter la femme forte de la Bible, dont il est dit qu'« elle a mis la main à choses fortes et ses doigts ont manié le fuseau ». D'où ces recommandations à la baronne de Chantal, peut-être mal conseillée au début de sa vie spirituelle : « Méditez, élevez votre esprit, portez-le en Dieu, c'est-à-dire tirez Dieu en votre esprit : voilà les choses fortes. Mais avec cela n'oubliez pas votre quenouille et votre fuseau : filez le fil des petites vertus, abaissez-vous aux exercices de charité. Qui dit autrement se trompe et est trompé » (L4 110).

La méthode salésienne est bien mise en lumière par cette remarque des domestiques de la baronne de Chantal quand elle changea de directeur : « Le premier conducteur de Madame, disaient-ils, ne la faisait prier que trois fois, et nous en étions tous ennuyés ; mais Monseigneur de Genève la fait prier à toutes les heures du jour, et cela n'incommode personne »[14]. Au dire de Michel Favre, François de Sales vivait ce qu'il enseignait aux autres : « Il faisait tout ce qu'il faisait pour Dieu et en Dieu. Ce que communément il appelait oraison active ; laquelle il estimait la meilleure de toutes les oraisons, ainsi que je lui ai souvent ouï dire » (PR I 33). La mère de Chantal a donné ce témoignage apparemment surprenant sur la vie de prière de son père spirituel : « Plusieurs années avant son décès, il ne prenait quasi plus de temps pour faire l'oraison, car les affaires l'accablaient ; et, un jour, je lui demandais s'il l'avait faite : 'Non, me dit-il, mais je fais bien ce qui la vaut'. C'est qu'il se tenait toujours en cette union avec Dieu ; et disait qu'en cette vie il faut faire l'oraison d'œuvre et d'action. Mais c'est la vérité que sa vie était une continuelle oraison »[15].

14 F.-M. de Chaugy, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, p. 64-65.

15 Voir la lettre de la mère de Chantal à dom Jean de Saint-François, du 26 décembre 1623, in Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance*, t. II, p. 305.

Cependant la vie réserve des surprises. Unir la prière et la vie, se comporter dans la vie comme on se comporte dans la prière, arriver à faire l'unité du cœur et de la vie, tout cela ne se réalise pas comme par enchantement. Aussi souhaitait-il à la présidente Brûlart « un vrai cœur de colombe » : « Soyez colombe, lui disait-il, non seulement volant par l'oraison, mais encore dedans votre nid et avec tous ceux qui sont autour de vous » (L4 138). Il faudra prendre garde de ne pas perdre l'équilibre intérieur requis pour avancer sans chopper au milieu des dangers. Faisons comme les funambules et les équilibristes : « Ceux qui cheminent sur la corde tiennent toujours en leurs mains le bâton de contrepoids, pour balancer leurs corps justement en la variété des mouvements qu'ils ont à faire sur un si dangereux plancher » (L4 165). En comparant la croix du Christ au bâton de contrepoids qui garantit l'équilibre, François de Sales rappelle que la vie de tous les jours est pleine d'occasions périlleuses et qu'elle a besoin d'une vraie sauvegarde.

Le quotidien transfiguré

La vie quotidienne est faite de moments, mais « en ces moments, pourtant, écrivait-il au duc de Bellegarde, comme dans un petit noyau, est enclose la semence de toute l'éternité » (L7 130). L'horloge nous donne la mesure quantitative du temps, mais la qualité du temps dépend de nous. Si nous le voulons, « nous pouvons faire toutes nos années, nos mois, nos jours et nos heures, saintes par le bon et fidèle usage » (L3 348).

À côté des « grandes œuvres », l'auteur de l'*Introduction* veut nous persuader de prendre en considération les « moindres et plus basses » : « les menues injures, ces petites incommodités, ces pertes de peu d'importance qui vous sont journalières », les « petites occasions », les « petites charités quotidiennes », « cette petite incommodité », « cette petite honte », « ces petites souffrances ». Or, tout cela, toutes « ces occasions qui se présentent à tout moment, c'est un grand moyen pour assembler beaucoup de richesses spirituelles que de les bien employer » (D3 35). Le moindre de ces moments peut acquérir une valeur extraordinaire, s'il est vécu avec amour et « il arrive souvent qu'une personne petite et faible de corps et d'esprit, qui ne s'exercera qu'à des choses petites, les fera avec une si grande charité qu'elles surpasseront beaucoup en mérite des actions grandes et relevées ; car pour

l'ordinaire, les actions relevées se font avec moins de charité, à cause de l'attention et de diverses considérations qui se font autour d'elles » (PL 1018). Tout dépend de l'intention que nous mettons dans nos actions : « Nous ne devenons pas parfaits et ne sommes pas plus agréables à Dieu pour la multiplicité des exercices, des pénitences et austérités, mais oui bien par la pureté d'amour avec laquelle nous les faisons » (PL 1100).

Pendant le dernier *Entretien* avec les sœurs de la Visitation de Lyon, deux jours avant de mourir, il répétera sa leçon favorite : « Ce n'est pas par la multiplicité de nos œuvres que nous plaisons à Dieu, mais par l'amour avec lequel nous les faisons ». Ce n'est pas non plus par la grandeur des actions que nous plaisons à Dieu : « Une sœur qui sera en sa cellule, ne faisant qu'un petit ouvrage, méritera plus qu'une autre qui aura beaucoup de peine, si elle le fait avec moins d'amour. C'est l'amour qui donne la perfection à nos œuvres ». La vie contemplative est meilleure en soi que la vie active, mais « si en la vie active il se trouve plus d'union, elle est meilleure ». C'est pourquoi, « si une sœur étant à la cuisine, tenant la casse* auprès du feu, a plus d'amour et de charité que l'autre, le feu matériel ne le lui ôtera point, au contraire, il lui aidera, elle sera plus agréable à Dieu». La solitude avec Dieu est bonne, mais il arrive assez souvent « qu'on sera aussi uni à Dieu en l'action que dans la solitude » (PL 1308).

L'amour est le secret de l'alchimie salésienne, au point que ce qui nous afflige peut acquérir une valeur extraordinaire par l'union de notre volonté avec le bon plaisir de Dieu : « Ainsi, dira-t-il à l'une de ses correspondantes appesantie par « le faix d'une grossesse », vous changerez le plomb de votre pesanteur en or, et en un or plus fin que ne serait celui de vos plus vives gaietés de cœur » (L9 341).

Chapitre XXIX

L'AMOUR DU PROCHAIN

« Les Philothées sont philanthropes », écrivait François de Sales, voulant montrer par là qu'il n'y avait nulle contradiction entre les deux termes (O5 50). L'amour de Dieu est inséparable de l'amour de l'homme et il y a une stricte correspondance entre les deux amours, car « quand les vignes fleurissent, les vins fleurissent » et « partout où l'amour de Dieu fleurit, l'amour du prochain fleurit » (S2 148). Bien plus, la croissance de l'un ne peut avoir lieu sans la croissance de l'autre : « Ce sont deux amours qui ne vont point l'un sans l'autre, et à mesure que nous aimons plus Dieu, aussi* aimons-nous plus le prochain » (S3 110). Cependant leurs effets sont inverses, comme le montre l'image biblique de l'échelle de Jacob, sur laquelle les anges montaient et descendaient : les échelons représentent « les divers degrés de charité par lesquels l'un va de vertu en vertu, ou descendant par l'action au secours et support du prochain, ou montant par la contemplation à l'union amoureuse de Dieu » (D1 2).

Ce thème paraissait tellement important à François de Sales qu'après le *Traité de l'amour de Dieu*, dédié au grand commandement de la première Table du décalogue, il avait voulu écrire un traité sur l'amour du prochain ou amour « fraternel », qu'il aurait sans doute intitulé *Le Philadelphe*[1]. Dès 1609, peu de temps après la publication de l'*Introduction à la vie dévote*, il en avait manifesté le projet à l'archevêque de Vienne : ce deuxième traité, lui écrivait-il, « montrera la pratique du même amour divin en l'observation des commandements de la seconde Table »

1 D'après É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales,* t. II, p. 335.

(L4 126). Faute de loisirs, ce traité ne verra jamais le jour ; d'où le souhait ardent qu'on peut lire dans le *Traité de l'amour de Dieu* : « Ce discours de l'amour du prochain requiert un traité à part, que je supplie le souverain Amant* des hommes [de] vouloir inspirer à quelqu'un de ses plus excellents serviteurs » (T10 11). Sur ce thème qu'il s'était proposé de développer, nous avons seulement un chapitre du *Traité* (*ibid.*), mais nous trouvons d'innombrables considérations et exhortations dans l'ensemble de ses œuvres, notamment dans ses lettres, et par-dessus tout son témoignage personnel.

Pourquoi aimer le prochain ?

Les deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain sont semblables, malgré la distance qui sépare l'infini du fini, l'immortel du mortel, le ciel de la terre, pour la bonne raison que l'homme, comme dit le livre de la *Genèse*, est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu. D'après François de Sales, ces deux préceptes sont accessibles à tous ; ils étaient connus dès les origines : « La loi de nature a toujours appris ces deux préceptes au cœur de tous les hommes ; de sorte que si Dieu n'en eût point parlé, tous néanmoins eussent su qu'ils étaient obligés de ce faire » (S4 270). Nous pouvons tous constater que nous sommes « l'image les uns des autres » parce que nous portons tous en nous l'image du Créateur. En fait, c'est le même amour « qui produit les actes de l'amour de Dieu » et ceux de l'amour du prochain : « Jacob vit qu'une même échelle touchait le ciel et la terre, servant également pour descendre comme pour monter » (T10 11).

Le jeune Tobie, en qui Raguel reconnut l'image de son père, sert d'illustration à cette grande vérité. Raguel « l'embrasse, le caresse*, le baise, pleure d'amour sur lui », simplement parce qu'il ressemblait à son père, « un bon et très bon personnage ». « D'où provient cet amour, se demandait l'auteur du *Traité*, sinon de celui qu'il portait au vieux Tobie le père, que cet enfant ressemblait si fort ? Béni sois-tu, dit-il : mais pourquoi ? non point, certes, parce que tu es un bon jeune homme, car cela je ne le sais pas encore, mais parce que tu es fils et ressembles à ton père, qui est très homme de bien ». La conclusion s'impose d'elle-même :

> Hé ! vrai Dieu, Théotime, quand nous voyons un prochain créé à l'image et

> semblance* de Dieu, ne devrions-nous pas dire les uns aux autres : Tenez, voyez cette créature, comme elle ressemble au Créateur ? ne devrions-nous pas nous jeter sur son visage, la caresser* et pleurer d'amour pour elle (T10 11)?

Une autre motivation se déduit du mystère de l'incarnation, c'est-à-dire de la vie, de l'enseignement et de la passion du Christ. Dans un chapitre remarquable – y compris du point de vue littéraire – du *Traité de l'amour de Dieu*, l'auteur expose en forme de « recueil » ou « abrégé » les douze propriétés de l'amour au moyen desquelles Jésus a manifesté « la bénignité et amour de Dieu envers les hommes » : la complaisance, la bienveillance, l'union, l'écoulement, l'extase, l'admiration, la contemplation, la quiétude, la tendreté*, le zèle, la langueur et la mort. Le chiffre douze exprime une plénitude et rappelle peut-être les douze passions de l'âme et les douze affections de la volonté, que le Christ a élevées à un degré sublime. En mettant en outre sur les lèvres du Christ les paroles qu'employait saint Paul dans son *Épître aux Galates* pour dire son identification avec le Christ, François de Sales retourne le sens de la phrase et lui fait dire ces paroles étonnantes : « Je vis moi-même, non plus moi-même, mais l'homme vit en moi ; ma vie, c'est l'homme, et mourir pour l'homme, c'est mon profit ; ma vie est cachée avec l'homme en Dieu » (T10 17). La montagne du Calvaire devient pour l'auteur du *Traité* le « mont des amants* », ainsi appelé parce qu'elle fut la montagne de celui qui s'est épris de l'humanité[2]. Or, l'amour vécu par Jésus pour l'homme devient n0tre amour et son sang versé constitue comme le « ciment » qui nous lie étroitement les uns aux autres :

> Aimons-nous donc bien les uns les autres, et nous servons pour cela de ce motif qui est si prégnant pour nous exciter à cette sainte dilection, que Notre-Seigneur sur la croix répandit jusques à la dernière goutte de son sang sur la terre, comme pour faire un ciment sacré duquel il voulait cimenter, unir, conjoindre et attacher toutes les pierres de son Église (PL 1605).

Enfin il faut aimer le prochain et tout homme parce que Dieu a créé les hommes « pour tenir compagnie à son Fils, participer à ses grâces et à sa gloire, et l'adorer

2 Voir T12 13. Le *Traité de l'amour de Dieu* se conclut sur le mont Calvaire, expression sublime de l'amour du Christ, et sur la proclamation de la résurrection : « J'aime Jésus, qui vit et règne ès* siècles des siècles. Amen. »

et louer éternellement » (T2 4). Nul n'est prédestiné à l'enfer et à la damnation. Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et chacun pour sa part est appelé à coopérer librement à l'œuvre du salut. Dieu laisse en effet à l'homme sa liberté, mais la liberté engage la responsabilité : « Celui qui vous a créés sans vous, ne vous sauvera pas sans vous, il nous a faits sans que vous le sachiez, il ne vous sauvera pas sans que vous le vouliez » (S2 314).

Y a-t-il une priorité de l'amour envers le prochain ?

Pour François de Sales, il n'y a pas de doute que l'amour envers Dieu doit « surnager » au-dessus de tout, et donc aussi au-dessus de la charité envers le prochain. On peut toutefois se demander s'il n'a pas transféré sur le second commandement une sorte de primauté de fait ou de méthode. C'est dans ce sens que semblent aller trois brèves observations.

Dans un sermon de carême de 1622, l'évêque de Genève déclare avec force que Jésus-Christ a tellement mis en lumière le commandement de l'amour du prochain qu'il l'a appelé « mon commandement ». Pour la plupart des hommes de son temps, l'amour pour Dieu paraissait aller de soi, il semblait même plus naturel, et en un sens plus facile que l'autre. C'est pour cela, expliquait-il, que le prédicateur doit insister spécialement sur le commandement de la charité, « non pas que celui de l'amour de Dieu ne le précède, mais d'autant que pour la pratique de celui de l'amour du prochain la nature aide moins que pour l'autre, il était besoin que nous y fussions excités en une façon plus particulière » (S4 279).

En second lieu, il est des circonstances de la vie où le service du prochain requiert que nous délaissions certains actes d'amour envers Dieu, comme l'oraison, le jeûne, et même la participation à la messe, pour nous adonner aux œuvres de charité. Dans ces cas, où on « laisse Dieu pour Dieu », c'est l'esprit de liberté qui s'allie à la loi de la charité : « Si vous avez une sœur malade de la fièvre tierce seulement[3], et qu'un jour de fête son accès la dût prendre pendant la messe, vous pouvez et devez perdre la messe pour demeurer auprès d'elle, bien qu'en la laissant seule il ne lui en dût point arriver de mal ; car voyez-vous, la charité et la sainte

3 Fièvre intermittente, qui arrive tous les trois jours.

douceur de notre bonne Mère l'Église sont partout surnageantes » (OEA VI 309). Autre exemple : « Si vous aviez dévotion, vous trouvant devant le très saint Sacrement, de dire trois *Pater* à l'honneur de la Sainte Trinité, et que l'on vous vient appeler pour aller faire quelque autre chose, il faudrait se lever promptement et aller faire cette action à l'honneur de la Sainte Trinité, au lieu de dire vos trois *Pater* » (PL 1019). C'est ainsi que la dévotion devient aimable, selon la recommandation cent fois répétée par l'auteur de la *Vie dévote*[4].

Enfin, l'amour du prochain est un critère très sûr qui permet de vérifier notre amour pour Dieu. On rencontre tant de formes trompeuses de religion et de piété ! C'est pourquoi les toutes premières phrases de l'*Introduction à la vie dévote* sont destinées à dissiper les dangereuses équivoques déjà signalées à propos de la dévotion : « Celui qui est adonné au jeûne se tiendra pour bien dévot pourvu qu'il jeûne, quoique son cœur soit plein de rancune ; et n'osant point tremper sa langue dedans le vin ni même dans l'eau, par sobriété, ne se feindra* point de la plonger dedans le sang du prochain par la médisance et calomnie. Un autre s'estimera dévot parce qu'il dit une grande multitude d'oraisons tous les jours, quoique après cela sa langue se fonde toute en paroles fâcheuses, arrogantes et injurieuses parmi ses domestiques et voisins » (D1 1). Même l'extase mystique, dont certains font grand cas, doit être vérifiée par le témoignage de la vie et de la charité.

Pour toutes ces raisons, il existe une certaine primauté d'ordre pratique du commandement de la charité envers le prochain sur le premier commandement, le second étant destiné à juger de la valeur du premier. Certes, c'est « la très sainte charité » qui « produit l'amour du prochain », mais « le comble de l'amour de la divine bonté du Père céleste consiste en la perfection de l'amour de nos frères et compagnons » (T10 11).

La charité en pensée, en parole, en action et en support patient

L'amour du prochain s'exerce de diverses manières, à commencer par la charité en pensée et en parole. L'aimer en pensée, c'est s'interdire de le juger. C'est chercher à voir le côté positif en toute action de notre prochain : « Si une action pouvait

4 Saint Vincent de Paul retiendra bien cette leçon et la fera passer à ses Filles de la Charité.

avoir cent visages, il faut la regarder en celui qui est le plus beau » (D3 28). Il y a des personnes qui ont un malin plaisir à trouver le mal ou à convertir en mal tout ce qu'on trouve chez lui : « Elles ressemblent non à des abeilles, mais à des guêpes, méchants animaux qui vont voirement* bien volant sur les fleurs, mais pour en tirer non point le miel ains* le venin ; que si elles recueillent le miel, c'est pour le convertir en fiel » (S4 346s). La charité en pensée me défend de faire des jugements téméraires, thème important auquel l'*Introduction* consacre un chapitre (D3 28). Avec une finesse surprenante, l'auteur met à nu une bonne dizaine de motifs pour lesquels nous nous érigeons en juges d'autrui : ce sera quelquefois par « rigueur et âpreté » de caractère, mais surtout par orgueil, par une mauvaise complaisance qui nous fait « savourer » les fautes du prochain, pour « flatter et excuser » nos propres vices, pour le plaisir de « philosopher » sur « les mœurs et humeurs des personnes », par passion d'amour ou de haine envers les personnes, par jalousie, par crainte, par ambition et enfin pour « telles autres faiblesses d'esprit ». Si l'on veut guérir de ce mal, il faut corriger le penchant de nos « affections » et cultiver l'a priori positif. Soyons prudents dans nos jugements : « Qui pourra assurer que celui qui était hier pécheur et méchant le soit encore aujourd'hui » (L4 115) ? Après sa conversion, on ne pourra plus dire que Zachée est un voleur, et Marie-Madeleine, après son changement de vie, doit être appelée « archivierge » (S4 85).

Quant à la charité en parole, elle est tellement difficile à observer que l'auteur lui a consacré plusieurs chapitres de l'*Introduction*. La recommandation fondamentale est : « Que votre langage soit doux, franc, sincère, rond, naïf et fidèle. Gardez-vous des duplicités, artifices et feintises » (D3 30). L'auteur s'attarde en particulier sur trois gros défauts de la conversation : la médisance, la calomnie et la moquerie. Les deux premiers sont graves parce que l'on plonge sa langue « dedans le sang du prochain par la médisance et calomnie ». La médisance, « vraie peste des conversations* », « tient des premiers rangs » parmi les « effets très pernicieux » du jugement téméraire (D3 29). Quant à la moquerie, elle est « la plus mauvaise sorte d'offense que l'on puisse faire au prochain par les paroles, parce que les autres offenses se font avec quelque estime de celui qui est offensé, et celle-ci se fait avec mépris et contemnement* » (D3 27). Mais ce ne sont là que les aspects négatifs de la charité. Comment servir le prochain par la parole ? La réponse se trouve dans cette recommandation à Philothée : « Quand la charité le requiert, il faut communiquer rondement et doucement avec le prochain, non seulement ce

qui lui est nécessaire pour son instruction, mais aussi ce qui lui est utile pour sa consolation » (D3 5).

La charité s'exerce ensuite sur deux fronts : le secours actif et le support patient du prochain, en d'autres termes l'action et la patience. La première, qui consiste à agir efficacement en sa faveur, est l'amour de bienveillance – François de Sales disait *bienveuillance* – ou amour effectif. Il concerne aussi bien le plan temporel que le plan spirituel :

> L'amour parfait du prochain qui est selon Dieu, se communique en diverses manières : il l'aide par paroles, par œuvres et par exemple, le pourvoit de toutes ses nécessités autant qu'il est possible, il se réjouit de son bonheur et félicité temporelle, mais beaucoup plus de son avancement spirituel ; lui procure les biens temporels autant qu'ils lui peuvent servir pour obtenir la félicité éternelle ; lui désire les principaux biens de la grâce, les vertus qui le peuvent, selon Dieu, perfectionner, les lui procure par toutes les voies licites avec grande affection (L11 145).

Mais il existe une autre forme de charité, qui est la charité passive de compassion, de support mutuel et d'offrande des peines. Il y a en effet des situations où l'on ne peut rien faire, mais où l'on peut toujours aimer. Selon François de Sales, la charité ne se manifeste pas seulement dans les actions, elle a sans doute plus d'occasions et plus de force quand on souffre par amour pour autrui. Le support mutuel constitue par conséquent un des élé ments capitaux du programme chrétien : « Hélas ! ma Fille, c'est une grande partie de notre perfection que de nous supporter les uns les autres en nos imperfections, car, en quoi pouvons-nous exercer l'amour du prochain, sinon en ce support » (L6 118) ? Le cas limite est l'attitude de Jésus sur la croix, totalement impuissant, mais dont la charité infinie opère le salut du monde.

Dans certains cas, lorsqu'il devient presque impossible humainement parlant de supporter avec douceur notre prochain, l'unique solution est de le voir avec les yeux et de le supporter avec le cœur du Christ :

> Quand verrons-nous les âmes de nos prochains dans la sacrée poitrine du Sauveur? Hélas ! qui regarde le prochain hors de là, [il] court fortune* de ne l'aimer ni purement, ni constamment, ni également ; mais là, mais en ce lieu-là, qui ne l'aimerait ? Qui ne le supporterait ? qui ne souffrirait ses imperfections ? qui le trouverait de mauvaise grâce ? qui le trouverait

> ennuyeux ? Or, il y est ce prochain, ma très chère Fille, il y est dans la poitrine et le sein du divin Sauveur ; il y est comme très aimé et tant aimable que l'Amant* meurt d'amour pour lui (L7 213).

Le chrétien qui aime ne fait pas tous les jours des actions extraordinaires, mais il se sait appelé à mettre en œuvre le programme tracé par saint Paul dans l'*Épître aux Corinthiens* : « La charité est patiente, bénigne, libérale, prudente, condescendante » (D3 1).

La douceur, fleur de la charité

Homme de la Renaissance, naturellement porté aux valeurs de l'humanisme, mais engagé dans un « siècle de fer », quelle tonalité François de Sales allait-il donner à son être et à son action ? Sa douceur, devenue proverbiale, n'est pas seulement une affaire de civilité entre « gens de bien », elle a manifestement des racines évangéliques. Il est permis de dire que la charité vécue à la manière salésienne est la douceur ou que la douceur est la manière concrète de vivre la charité selon François de Sales. C'est l'esprit de la Visitation : un esprit non seulement d'humilité envers Dieu, mais aussi de « douceur envers le prochain ». C'est cet esprit qui « fait notre union tant avec Dieu qu'avec le prochain » (PL 1102).

Pour François de Sales, la douceur n'est pas seulement une vertu parmi d'autres, elle est la « fleur de la charité » (D3 8). Beaucoup d'admirateurs de l'évêque de Genève, parmi lesquels Bossuet lui-même, ont estimé que c'était la marque distinctive de l'esprit salésien. Bourdaloue a eu raison de dire que la douceur « n'est pas tant une vertu particulière, qu'un tempérament* général de toutes les vertus », caractéristique d'une spiritualité équilibrée et raisonnable[5]. De même que l'humilité doit caractériser notre relation à Dieu, de même la douceur résume l'attitude vis-à-vis du prochain :

> Le saint chrême, duquel par tradition apostolique on use en l'Église de Dieu pour les confirmations et bénédictions, est composé d'huile d'olive mêlée avec le baume, qui représente entre autres choses les deux chères et

5 Cité par J.-P. Landry, *Les panégyriques de saint François de Sales,* in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L 'Unidivers salésien*, p. 386.

> bien aimées vertus qui reluisaient en la sacrée personne de Notre-Seigneur, lesquelles il nous a singulièrement recommandées, comme si par icelles* notre cœur devait être spécialement consacré à son service et appliqué à son imitation : Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur. L'humilité nous perfectionne envers Dieu, et la douceur envers le prochain (D3 8).

C'est dans cette lumière que le binôme « charité et douceur » n'est plus considéré comme un assemblage de deux vertus séparées, mais comme la synthèse de l'enseignement salésien sur l'amour du prochain. Il dira par exemple à une correspondante toujours en procès qu'« une once de douceur et de charité emmi* le soin d'un procès en vaut dix mille parmi les ordinaires occupations » (L6 179).

Cependant, François de Sales n'aime pas la « cérémonieuse douceur » ou les douceurs qui ne sont pas « véritables et franches, mais artificieuses et apparentes » (D3 8). C'est pourquoi il associe volontiers à la douceur d'autres vertus, en particulier la simplicité, autre vertu évangélique très prisée par lui :

> La vertu de simplicité est opposée et est contraire au vice de l'astuce, vice qui est la source d'où procèdent les finesses, les artifices et les actes de duplicité. L'astuce est un amas d'artifices, de tromperies, de malices, et c'est par le moyen de l'astuce que nous trouvons des inventions pour tromper l'esprit du prochain et de ceux avec lesquels nous avons à faire, pour les faire venir au point que nous prétendons* [..], chose qui est infiniment contraire à la simplicité, qui requiert que nous ayons l'intérieur entièrement conforme à l'extérieur (PL 1185).

La douceur n'exclut pas absolument la colère. Il dit à propos de la mansuétude qu'elle « manie et modère l'ire* et la colère pour la retenir dans les bornes de la raison ; car l'ire* étant bien conduite est bonne, et la mansuétude a cette charge, qui néanmoins n'en use que fort rarement et seulement autant qu'il faut pour faire raidir le courage ès* occasions qu'il faut vaincre, surmonter* et châtier » (O5 84).

Si la douceur ne doit pas être confondue avec la sensiblerie et la mièvrerie, elle n'exclut nullement le monde des sentiments et de l'affectivité. Elle fait l'objet de recommandations fréquentes et insistantes, notamment à l'adresse de madame Brûlart : « Faites avec un soin particulier tout ce que vous pourrez pour acquérir la douceur envers les vôtres, je veux dire en votre ménage. Je ne dis pas qu'il faille être molle et remise*, mais je dis, douce et suave. Il y faut penser [en] entrant en

la maison, [en] sortant d'icelle*, [en] y étant le matin, à midi, à toute heure ; il faut faire un principal de ce soin pour un temps, et le reste, l'oublier quasi un peu » (L4 135). C'est une vertu difficile et rare : « Cette égalité d'humeur, cette douceur et suavité de cœur est plus rare que la parfaite chasteté, mais elle n'en est que plus désirable » (L7 260).

Avec les enragés il n'y a pas d'autre moyen pour les calmer : « Rien ne mate tant l'éléphant courroucé que la vue d'un agnelet, et rien ne rompt si aisément la force des canonnades que la laine » (D3 8). Cette méthode vaut également dans les grandes querelles politiques et religieuses, comme dans la dangereuse querelle sur le pouvoir temporel des papes, où « la prudence et la douceur sont certainement plus fructueuses que le feu de la doctrine et l'ardeur du zèle » (L5 187).

La douceur n'est autre chose que la charité chrétienne manifestée avec humilité, finesse, affabilité et cordialité. Ce terme de cordialité était cher à François de Sales au point qu'il en a fait le sujet d'un de ses *Entretiens* avec les visitandines. Il en donna même une définition : « La cordialité n'est autre chose que l'essence de la vraie et sincère amitié, laquelle amitié ne peut être qu'entre personnes raisonnables et qui fomentent* et nourrissent leurs amitiés par l'entremise de la raison » (PL 1108). Et un plus loin : « Mais, me direz-vous, qu'est-ce à dire cordiale ? – Cela est autant à dire qu'une amitié qui a son fondement dans le cœur » (PL 1110). L'amour cordial se manifeste aussi par l'affabilité et par la « bonne conversation » : « L'affabilité est celle qui répand une certaine suavité emmi* les affaires et communications sérieuses que nous avons les unes parmi les autres ; et la bonne conversation* est celle qui nous rend gracieux et agréables emmi* les récréations et communications moins sérieuses que nous avons avec notre prochain » (PL 1111).

Montrer que l'on aime

Il faut aimer son prochain, mais cela ne suffit pas, il faut montrer que l'on aime et il faut que l'autre sache qu'il est aimé. L'étudiant de Padoue, pourtant très prudent et pour cause, s'était fixé pour règle générale de ne jamais « fuir totalement le rencontre de quelque personne que ce soit » (O1 38). Dans l'*Introduction* il commentera : « Il faut aimer le prochain comme soi-même : pour montrer que l'on aime, il ne faut pas fuir d'être avec lui » ; la fuite des conversations* nous empêche de

montrer qu'on l'aime et cela « tient du dédain et mépris du prochain » (D3 24). Il arrive souvent que la communication avec autrui, que ce soit par les paroles ou par les écrits, n'a pas d'autre objet que de montrer que l'on aime. Au début d'une lettre à l'une de ses correspondantes François de Sales écrivait : « Le seul désir que j'ai que vous sachiez que mon cœur chérit le vôtre me fait écrire ces trois mots » (L4 86).

Dans ses Entretiens avec les premières visitandines, il insiste sur ce point : « Il faut témoigner que nous aimons nos sœurs et nous plaisons avec elles ». Faisons comme le grand Apôtre : « Le même saint Paul, qui nous enseigne de faire que nos affections soient témoignées saintement, veut et nous enseigne de le faire gracieusement, car il nous en donne l'exemple : Saluez, dit-il écrivant aux Romains, un tel qui sait bien que je l'aime du cœur, et un tel, qui doit être assuré que je l'aime comme mon frère, et en particulier sa mère, qui sait bien qu'elle est la mienne aussi » (PL 1114). C'est ainsi que pourra naître la réciprocité, qui est non seulement le fondement de l'amitié, mais aussi la condition d'une authentique relation, éducative ou autre.

Son enseignement se fera plus explicite avec les visitandines, notamment à propos des inclinations et des aversions naturelles. La question est d'importance : montrer de l'affection à une personne pour laquelle on éprouve de l'aversion, n'est-ce pas de l'hypocrisie ? Le fondateur répond en se fondant sur la distinction entre la partie inférieure de notre être, celle des passions et des antipathies et sympathies naturelles, et la partie supérieure, qui est notre vrai moi. Une mise au point était nécessaire : « Il y a une tromperie en l'esprit de plusieurs personnes, qui pensent que de faire des caresses* et témoignages d'amitié à ceux auxquels on a de l'aversion soient des actes de duplicité et d'artifice, ce qui n'est pourtant pas ; car les aversions sont involontaires et ont leur siège en la partie inférieure de l'âme, la volonté les rejette, bien qu'elles ne s'en aillent pas. Les actes d'amour que nous faisons envers ceux à qui nous avons de l'aversion proviennent de la raison qui nous dit qu'il se faut surmonter ; et partant, quoique nous ayons un sentiment tout contraire à nos paroles et à nos actions, en cela nous ne manquons pas pourtant de simplicité, car nous désavouons ces sentiments comme étrangers ; comme en effet ils le sont. La folie des gens du monde est grande, car ils se vantent d'avoir la simplicité en ce fait, parce qu'ils ne font point bonne mine à leurs ennemis, disant qu'ils sont francs et ne sont point dissimulés » (PL 1190).

Une des façons les plus habituelles de montrer que l'on aime est la « condes-

cendance », une disposition d'esprit à laquelle il a consacré tout un *Entretien* (PL 1123ss). Elle ne désigne pas seulement un comportement social, pour nous assez suspect, mais plutôt, comme le veut l'étymologie, l'attitude de celui qui descend pour se mettre exactement au même niveau que l'autre. Le terme évoque la condescendance d'un Dieu qui se fait l'un de nous. Saint Anselme, un saint « duquel la naissance a grandement honoré nos montagnes » (D2 13), disait-il, puisqu'il était né à Aoste, sur les confins de la Savoie et du Piémont, était célèbre pour sa « grande souplesse et condescendance » :

> Si l'on venait dire : Mon Père, votre Révérence devrait prendre un peu de bouillon chaud, il vous ferait grand bien à l'estomac ; tout soudain il le prenait : Je le veux bien, mon fils, disait-il. Après, un autre venait qui lui disait : Ô mon Père, cela vous ferait mal, vous ne le devriez pas prendre ; et tout soudain il le quittait (PL 1125).

Quant à saint Paul, sa « plus grande finesse », c'était de se « rendre tout à tous, rire avec les riants, pleurer avec ceux qui pleurent, boire avec ceux qui boivent, enfin se rendre un avec un chacun » (PL 1127). La vraie raison d'un tel comportement est que « Dieu me manifeste ses volontés par celles de mes frères, et partant j'obéis à Dieu toutes les fois que je leur condescends en quelque chose » (PL 1126).

Aimer jusqu'où ?

De la ressemblance entre l'amour pour le prochain et l'amour envers Dieu, François de Sales tire une importante conséquence : nous devons aimer notre prochain sans mesure. Il prêche cette vérité aux sœurs de la Visitation en citant une sentence bien connue de saint Bernard, pour qui « la mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure » :

> Ce qui se dit de Dieu se doit entendre de même pour ce qui regarde l'amour du prochain, pourvu toutefois que l'amour de Dieu surnage toujours au-dessus et tienne le premier rang. Mais après, nous devons aimer nos sœurs de toute l'étendue de notre cœur, et ne nous contenter pas de les aimer comme nous-mêmes, ainsi que les commandements de Dieu nous obligent ; mais nous les devons aimer plus que nous-même pour observer les règles de la perfection évangélique, qui requiert cela de nous. Notre-Seigneur l'a dit lui-

> même : Aimez-vous les uns les autres, ainsi que je vous ai aimés. C'est une chose grandement considérable : aimez-vous ainsi que je vous ai aimés ; cela veut dire, plus que vous-même (PL 1110).

Mais l'amour du prochain ne serait pas complet si l'on n'y joignait l'amour des ennemis. Dans le *Livre des quatre amours* qu'il projetait d'écrire, François de Sales réservait une place importante à l'amour des ennemis. Après avoir cité l'affirmation de Tertullien pour qui « le chrétien n'est l'ennemi de personne », il faisait sienne cette déclaration de saint Jean Chrysostome : « Dieu nous ordonne d'aimer nos ennemis pour que l'amour ne reste pas oisif, car les amis sont si peu nombreux que si nous n'aimons que les amis, nous aimerions un très petit nombre de personnes » (S2 244).

L'amour va jusqu'au pardon et « il n'y a pas de déshonneur à pardonner, ou, s'il y a du déshonneur, ce n'est que devant le monde » (L8 243). Jean-Pierre Camus rapporte la réponse qu'il fait un jour à un créancier irritable qui avait pris ses promesses d'accommodement pour des « fumées, paroles d'hypocrites, de l'eau bénite de cour, des piperies de bigot » : « Mais après tout, je veux bien que vous sachiez, que quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderais de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde »[6]. Il rapporte aussi cette déclaration surprenante de son modèle : « Je ne sais comme* j'ai le cœur fait, ou comme il a plu à Dieu [de] m'en créer un tout neuf, vu que non seulement je n'ai aucune difficulté à pratiquer ce précepte, mais j'y ai un tel plaisir, et j'y ressens une suavité si délicieuse et si particulière, que si Dieu m'avait défendu de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui obéir »[7].

Si le but auquel tend l'amour ne peut être que l'union avec la personne aimée, il faudra dire que, de même que l'amour de Dieu tend à l'union avec Dieu, de même l'amour du prochain est naturellement orienté vers l'union avec lui. Le chrétien recherchera et rétablira l'union avec son prochain, afin de n'avoir avec lui « qu'un cœur et qu'une âme » (T1 9). La perfection de la charité, c'est « l'union de nos âmes avec Dieu et avec le prochain » (PL 1102). François de Sales envisage ici l'union spirituelle, qui consiste dans l'union des volontés, ou union des cœurs. Vouloir ensemble la même chose, vouloir ce que veut l'autre, c'est la perfection de l'amour

6 J.-P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales,* partie I, section 7.

7 *Ibid*., partie I, section 32.

du prochain, comme c'est la perfection de l'amour pour Dieu de vouloir ce qu'il veut. « Quand l'âme dit avec vérité : Je n'ai plus de volonté sinon la vôtre, Seigneur, alors elle est tout unie à Dieu ; de même, quand nous renonçons à notre volonté pour faire toujours celle du prochain, c'est la vraie union avec le prochain : et [il] faut faire tout cela pour l'amour de Dieu » (PL 1018).

Devenir « un seul cœur et une seule âme » semble être l'idéal de François de Sales, qui se souvient de la première communauté chrétienne de Jérusalem, telle qu'elle est décrite dans les *Actes des apôtres*. Le souhait exprimé par François de Sales à la fin d'une lettre à Jeanne de Chantal correspond à un désir d'unité qui ne pourra se réaliser que par une admirable transmutation alchimique :

> Ce feu sacré qui change tout en soi, veuille bien transmuer notre cœur, afin qu'il ne soit plus qu'amour et qu'ainsi nous ne soyons plus aimants, mais amour ; non plus deux, mais un seul nous-même, puisque l'amour unit toutes choses en la souveraine Unité (L5 62).

En vérité, « l'amour est unifique*, unissant, ramassant, resserrant, recueillant et rapportant les choses à l'unité ». Déjà le païen Aristote l'avait compris : « Quand, dit-il, nous voulons exprimer combien nous aimons nos amis, nous disons : l'âme de celui-ci et mon âme n'est qu'une » (T1 9).

François de Sales, témoin de l'amour

En François de Sales, l'enseignement est inséparable de la personne, la doctrine inséparable du témoignage. Aussi est-il permis de laisser le mot de la fin à deux témoins irremplaçables de sa vie et de son action.

Malgré le style officiel de sa déposition latine au procès de canonisation, Vincent de Paul n'a pas caché l'émotion que suscita en lui la bonté de l'évêque de Genève : « L'onction de sa bonté, dit-il, était à ce point débordante, que l'exemple de sa dévotion emplissait ceux qui jouissaient de ses entretiens d'une joie intense. Moi-même, j'eus part à ces délices, et je me souviens que, languissant depuis près de six ans sous l'étreinte de la maladie, cette pensée me revenait souvent à l'esprit, et je me la répétais sans cesse à moi-même : 'Combien grande doit être la bonté de Dieu ! Que vous êtes bon, ô mon Dieu ! Mon Dieu, que vous êtes bon puisqu'en

Monseigneur François de Sales, votre créature, il y a tant de douceur'. Tous l'ont éprouvé, et c'est la commune renommée » (PR I 36).

Quant à Jeanne de Chantal, elle a laissé le témoignage suivant : « Selon mon jugement, il me semble que le zèle du salut des âmes était la vertu dominante en notre bienheureux Père, car, en certaine façon, vous eussiez quelquefois dit qu'il laissait le service qui regarde immédiatement Dieu, pour préférer celui du prochain. Bon Dieu ! quelle tendresse ! quelle douceur ! quel support ! quel travail ! Enfin il s'y est consumé »[8].

8 Voir la lettre de la mère de Chantal à dom Jean de Saint-François, du 26 décembre 1623, in Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance*, t. II, p. 309.

Conclusion

UN GRAND ÉDUCATEUR DU CŒUR HUMAIN

Au terme de cette étude consacrée à François de Sales dans ses rapports avec l'éducation, il faut tenter de faire une rapide évaluation des résultats auxquels nous sommes parvenus au cours de notre recherche, de montrer quelques-unes des résonances salésiennes dans les époques successives et de tenter d'ouvrir quelques pistes pour l'avenir.

Peut-on considérer François de Sales comme un éducateur ?

La question entrevue au début de l'étude rebondit à la fin. François de Sales ne fut pas un éducateur au sens strict. Il n'a pas écrit d'ouvrage de pédagogie. Mais un homme tel que lui pouvait difficilement s'abstraire des questions liées à l'éducation et à la formation, surtout si on se rappelle que sa propre éducation a été exceptionnellement longue et soignée, tant au plan intellectuel que moral et religieux. C'est sans aucun doute avec reconnaissance qu'il pouvait s'appliquer à lui-même une réflexion qu'il conseillait à Philothée :

> Considérez les dons de l'esprit : combien y a-t-il au monde de gens hébétés,

> enragés, insensés ; et pourquoi n'êtes-vous pas du nombre ? Dieu vous a favorisée. Combien y en a-t-il qui ont été nourris* rustiquement et en une extrême ignorance ; et la providence divine vous a fait élever civilement et honorablement (D1 11).

D'autre part, sa fonction d'évêque le prédisposait à mettre ses compétences humaines au service de sa tâche pastorale. Tous les humanistes et tous les réformateurs de son temps s'en sont préoccupés parce qu'ils avaient conscience que la civilisation était à un tournant et qu'il fallait penser un nouveau type d'homme. Cela a pu être vérifié dans toutes les activités très diverses auxquelles il a été mêlé : discussions avec les protestants, formation du clergé, instruction des enfants, éducation de la jeunesse, promotion de la culture, accompagnement des personnes et formation des Filles de la Visitation. Parmi ces tâches il n'y en a que deux qui concernent l'éducation proprement dite, à savoir l'instruction des enfants par les cours de catéchisme et l'éducation de la jeunesse dans les écoles, les collèges et les universités, mais toutes sont orientées effectivement vers la formation des personnes. On peut dire que le souci de la formation dans toutes ses dimensions fut au cœur de toutes ses démarches.

La leçon principale que l'on retiendra de lui est celle de l'importance d'une éducation et d'une formation pour le plein développement de chaque personne humaine. S'il est vrai que pour changer la société il y a deux méthodes, celle qui consiste à agir sur les structures et les lois, et celle qui veut changer les personnes[1], il est clair qu'en dépit même de sa formation juridique, François de Sales a misé sur celle-ci bien plus que sur celle-là.

Quelques éducateurs dans le sillage de François de Sales

L'influence de François de Sales après sa mort s'est prolongée dans l'histoire jusqu'à nos jours grâce à deux canaux principaux : la vie et les écrits de l'évêque de Genève et le rayonnement de l'ordre de la Visitation. Elle a fait l'objet de nom-

1 Voir les réflexions de G. Avanzini, *La pédagogie de saint Jean Bosco en son siècle,* in *Éducation et pédagogie chez Don Bosco,* Colloque interuniversitaire (Lyon 4-7 avril 1988), présenté par G. Avanzini, Paris, Éditions Fleurus 1989, p. 64-65.

breuses études, spécialement dans le domaine pastoral et spirituel[2]. Relevons-en ici quelques traces, pour montrer que l'inspiration salésienne a touché nombre d'éducateurs, de pédagogues et de formateurs au cours des quatre derniers siècles.

Le père Étienne Binet (1569-1639), qui fut le condisciple de François de Sales au collège de Clermont à Paris et à qui il disait devoir sa vocation jésuite[3], est l'auteur d'un livre intitulé *Quel est le meilleur gouvernement : le rigoureux ou le doux* ? Il penchait pour la douceur et parmi les raisons qu'il donnait, il citait l'option de son ami. Quant à Pierre de Bérulle (1575-1629), le fondateur de la congrégation de l'Oratoire de France, qui se consacrera avec succès à l'éducation et à la formation, nous savons qu'il eut des contacts suivis avec lui depuis leur rencontre à Paris en 1602.

Fénelon (1651-1715) est un brillant représentant de l'esprit salésien à la fin du XVIIe siècle. Quand il écrivit en 1687 le *Traité de l'éducation des filles*, il empruntera à François de Sales son optimisme et sa bienveillance envers la nature humaine, l'idée de l'union du physique et du moral, sans oublier l'ascèse nécessaire et adaptée, la lutte contre les imaginations et l'anxiété. Dans les *Aventures de Télémaque*, parfois qualifiées de roman salésien, l'auteur a cherché à rendre ses leçons attrayantes par l'usage des images et de la fable. Antijanséniste et antimachiavélique, ce livre innovait par rapport à son modèle en ce sens qu'il envisageait explicitement la formation politique et sociale de l'élève[4]. À noter que les idées de Fénelon ont eu de l'influence sur madame de Maintenon, la fondatrice en 1686 de l'institution de Saint-Cyr pour l'éducation des jeunes filles.

À la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, saint Jean-Baptiste de La Salle (1651- 1719) exhorta ses Frères à marcher sur les traces du saint évêque. Il démocratisa le concept de civilité dans ses *Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* et en fit un instrument de christianisation des milieux populaires. Il ensei-

---

2 Voir par exemple: É.-J. Lajeunie, *Saint François de Sales*, t. II, p. 413-486; H. L'Honoré, *Les instituts de vie consacrée qui se réclament de la pensée de saint François de Sales,* in J. Picca - J. Strus (éd.), *San Francesco di Sales e i Salesiani di Don Bosco,* Rome, LAS 1986, p. 127-138; W.M. Wright, *Heart Speaks to Heart. The Salesian Tradition,* « Traditions of Christian Spirituality Sériés », London, Darton, Longman and Todd, 2004.

3 Voir OEA, t. XX, p. 183, note 1.

4 Voir E. Delaruelle, *Machiavel, St François de Sales et Télémaque*, in « Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne » 69 (1955) 49.

gna la maîtrise de soi et le contrôle des sens. Mais les Frères devraient surtout s'interroger sur la charité en éducation : « Avez-vous ces sentiments de charité et de tendresse pour les pauvres enfants que vous avez à élever ? Profitez-vous de l'affection qu'ils ont à votre égard pour les porter à Dieu ? Si vous avez envers eux la fermeté d'un père pour les retirer et les éloigner du désordre, vous devez aussi avoir pour eux la tendresse d'une mère pour [...] leur faire tout le bien qui dépend de vous »[5].

Après les querelles du jansénisme et du quiétisme, le XVIIIe siècle connut une éclipse du « salésianisme ». Faut-il évoquer ici le philosophe Jean-Jacques Rousseau, considéré comme l'auteur de la révolution copernicienne en éducation ? Ses origines genevoises, son séjour à Annecy et à Chambéry, sa « conversion » temporaire au catholicisme, sa confiance démesurée en la bonté de l'homme : autant de traits qui le rapprochent dans une certaine mesure du saint savoyard[6]. Dans le livre second de ses *Confessions*, où il raconte sa venue « providentielle » à Annecy, il évoque la figure de François de Sales en parlant de son lointain successeur : « Le bon évêque de Bernex, avec moins d'esprit que François de Sales, lui ressemblait sur bien des points »[7]. L'auteur de l'*Émile* partagera dans une certaine mesure les conceptions optimistes de François de Sales à propos de l'homme et de sa capacité de faire le bien, mais son naturalisme et son rationalisme le pousseront vers la négation du péché originel, un excès de libéralisme en éducation et une confiance excessive en l'homme que François de Sales n'aurait pas approuvés.

Au XIXe siècle, on assiste à une renaissance de l'esprit salésien. De nombreuses congrégations religieuses à vocation éducative s'en inspirèrent[8], en particulier les Missionnaires de Saint-François-de-Sales avec Pierre-Marie Mermier (1790-1862) et les Filles de la Croix avec Claudine Échernier, les Oblats de Saint-François-de-

5 Cité par Y. Poutet, *L'influence de saint François de Sales sur le chanoine Nicolas Roland et sur saint Jean-Baptiste de La Salle*, in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien*, p. 420.

6 Voir quelques allusions à cette parenté chez Henry Bordeaux, dans L.A. Colliard, *Studi e ricerche su san François de Sales,* p. 20.

7 J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, livre second.

8 Pour une vision d'ensemble de la « famille salésienne », voir H. L'Honoré, *Ramifications de la famille salésienne,* in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L'Unidivers salésien,* p. 459-471.

Sales avec Louis Brisson (1817-1908) et les Oblates de Saint-François-de-Sales avec Léonie Aviat (1844-1914), la Société de Saint-François-de-Sales avec Don Bosco (1815-1888) et les Sœurs salésiennes avec Marie-Dominique Mazzarello.

À propos de Don Bosco, retenons ce jugement de son biographe, G.B. Lemoyne : « En somme, écrivait-il, Don Bosco estimait que l'esprit de saint François de Sales était le plus adapté à son temps pour l'éducation et l'instruction populaires »[9]. Son « système préventif » en éducation, basé sur la raison, la religion et l'affection, cherche à gagner le cœur du jeune, persuadé que « dans chaque jeune, même le plus misérable, il y a un point accessible au bien et le premier devoir de l'éducateur est de chercher ce point, cette corde sensible et d'en tirer profit »[10]. Quand il décida de fonder, avec Marie- Dominique Mazzarello, un institut dédié à l'éducation des filles du milieu populaire, il choisit « le beau jour de saint François de Sales » pour poser le premier acte de fondation et lui infusera l'esprit salésien de charité et de liberté[11].

Ce ne sont là que quelques traits d'une influence qui dure. Quatre siècles après le concile de Trente, le concile Vatican II, qui continue d'inspirer non seulement les pasteurs, mais aussi les éducateurs, n'a pas manqué de se référer à François de Sales sur deux points significatifs : en affirmant que la vocation appartient à tous, qu'ils soient clercs ou laïcs, et que le mariage est une communion de vie et d'amour.

François de Sales et nous

Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé depuis l'époque de la Renaissance et de l'humanisme. D'où la question : à quoi bon saint François de Sales qui paraît si loin ?

Le style a changé. On ne parle plus et on n'écrit plus comme M. de Genève. Cela

9 G.B. Lemoyne, *Memorie biografiche di Don Giovanni Bosco,* vol. II, S. Benigno Canavese, Scuola tipografica e libraria salesiana 1901, p. 253-254.

10 Cité par P. Braido, *Prevenire, non reprimere. Il sistema educativo di don Bosco,* p. 203-204.

11 Voir P. Cavaglià - A. Costa (éd.), *Orme di vita, tracce di futuro. Fonti e testimonianze sulla prima comunità delle Figlie di Maria Ausiliatrice (1870-1881),* «Orizzonti» 8, Faculté pontificale des Sciences de l'Éducation «Auxilium», Roma, LAS 1996, p. 46, 59, 343.

ne veut pas dire qu'on ne puisse trouver un certain plaisir à cette prose ancienne, au style « fleuri », à ses expressions surannées. Il faudra bien souvent recourir à des traductions, voire à de véritables adaptations. Rien d'étonnant qu'un éducateur ait jugé indispensable de proposer une adaptation de l'*Introduction* à l'usage des jeunes de notre temps[12]. La société a changé. La distance est considérable entre la société d'ancien régime et nos sociétés modernes, marquées par le sécularisme, le pluralisme, la démocratie et l'œcuménisme. La conception de l'homme, telle qu'elle s'exprime dans la philosophie, les sciences de l'éducation, la psychologie et la sociologie, a subi de profondes mutations.

Il reste que sur trois points qui nous semblent fondamentaux pour l'éducation, l'apport de François de Sales dans le domaine de la formation humaine continue d'être une source d'inspiration : l'humanisme, l'idéal du « bon citoyen » et l'éducation du cœur.

L'humanisme reste une tâche jamais achevée. Il y a beaucoup d'humanismes. Nous avons défini celui de François de Sales un « humanisme intégral », parce qu'il englobe toutes les dimensions de la personne humaine : le corps, l'âme, l'esprit et le cœur. Il est ouvert à la dimension sociale et à la transcendance. De ce dernier point de vue, on le désigne parfois sous l'appellation de « superhumanisme »[13], parce qu'il nous invite à aller au-delà de nous-mêmes. En effet, aimer pour lui, « ce n'est pas vivre en nous, mais hors de nous et au-dessus de nous » (S1 6).

D'autre part, le thème du « bon citoyen » rappelle l'importance des relations sociales en même temps que celui de la « civilité » et de la « bonne éducation ». C'est un thème d'une grande actualité à une époque où l'individualisme forcené risque de défaire le tissu social.

Enfin, il nous a semblé que c'était autour de notion de « cœur » que le problème de l'éducation s'est posé à lui. L'idée pédagogique principale qui s'est imposée à nous au fur et à mesure de notre recherche tient dans une phrase de l'*Introduction à la vie dévote*, bien frappée à la manière d'une sentence : « Qui a gagné le cœur de l'homme, a gagné tout l'homme » (D3 23).

---

12 M. Tournade, *Un monde à aimer. Une adaptation de l'« Introduction à la vie dévote de saint François de Sales,* Montrouge, Nouvelle Cité 1998. L'auteur pense à « Philothée, une jeune étudiante en fac, ou une élève ingénieur, ou encore à Théotime, interne en médecine ou en train de suivre une formation en alternance ».

13 Paul VI, Lettre apostolique *Sabaudiae gemma*, 29 janvier 1967.

Le cœur, siège de l'amour, mais aussi de la volonté libre et raisonnable, représente l'intériorité de l'homme. L'éducation et la formation telles que les envisage François de Sales apparaissent comme une tentative en vue d'une action en profondeur, non en vue d'un dressage qui ne s'intéresse qu'à la « correction » extérieure. C'est à partir de ce centre qu'est le cœur de l'homme que l'on peut espérer « gagner tout l'homme », dans la totalité des relations qui le caractérisent : avec lui-même, avec les autres au plan social et interpersonnel, et au plan spirituel avec Dieu[14]. La pédagogie humaniste de François de Sales est une pédagogie qui part du cœur humain, et qui du cœur part à la conquête de l'être dans la totalité de ses manifestations extérieures. Elle ne néglige aucune des expressions de son humanité : « Ce cœur même par lequel nous voulons commencer, requiert qu'on l'instruise comme* il doit former son train* et maintien extérieur » (D3 23).

Mais l'éducateur est par vocation tourné vers l'avenir. Chez François de Sales, André Ravier avait reconnu justement « un homme ouvert sur l'avenir » : aux choses de la science, au dialogue et à la conciliation, et à la spiritualité[15]. C'est cette ouverture d'esprit et de cœur qui permet encore aujourd'hui à l'éducateur de surmonter les difficultés de sa tâche et de ne pas trop gémir sur son temps.

14 Voir dans le même sens : J. Ayers, *The «Salesianity» That Wins All Hearts*, in « Journal of Salesian Studies » (Institute of Salesian Studies, Berkeley, California, USA), vol. III, n° 2 (Fall 1992), p. 1-22. On y lit à la page 20: « In practice, winning hearts by kindliness is the core of Salesianity, whether we read this in the life and work of Francis of Sales or in Don Bosco's ministry among the poor children of Italy ».

15 Voir A. Ravier, *François de Sales, un homme ouvert sur l'avenir,* in H. Bordes - J. Hennequin (éd.), *L Unidivers salésien*, p. 297-305.

Documents

Document 1

TEXTES CHOISIS

1. Lettre du jeune François de Sales à un ami de son père

C'est la première lettre de François de Sales qui nous soit parvenue (L1 1-2). Étudiant à Paris, il avait dix-huit ans quand il écrivit cette lettre au baron d'Hermance qui l'avait visité. Cet ami de son père s'était intéressé à un projet d'alliance concernant sa jeune sœur Gasparde. Jean Déage était le précepteur de François à Paris.

Monsieur,

Depuis votre dernier voyage en cette ville, j'avais toujours bien bonne dévotion de vous écrire, ce que toutefois je n'avais osé faire. Mais m'ayant écrit un de mes amis de l'honneur et faveur que vous avez fait à une mienne sœur, je me suis persuadé que [vous] le trouveriez bon de moi, auquel vous fîtes tant d'accueil dernièrement en cette ville ; joint* aussi que ne pouvant encore (Dieu m'en fasse la grâce pour l'avenir) faire paraître l'affection que j'ai de vous faire humble service, j'ai voulu (comme il s'accoutume*) vous en donner souvenance par lettres. Et maintenant que je suis au milieu et meilleur âge de mes études, si je puis connaître seulement par présomption que [vous] preniez en bonne part mes lettres, ce me sera comme un autre courage pour poursuivre mon entreprise en l'étude, laquelle j'oserais bien me promettre (sans me flatter) réussira au bien que je désire, Dieu aidant, qui est de le bien pouvoir servir ; puis après, vous faire service, à qui j'ai tant de devoir et obligation.

J'aurais bien bonne volonté de vous écrire des nouvelles de par-deçà, mais les nôtres ne sont que de collèges, outre ce qu'elles sont si incertaines (on a fait le prince de Condé mille fois mort) que pour ce seul respect*, il me semble que je

suis assez excusé d'en écrire.

Atant* je vous baise bien humblement les mains, et prie Dieu, Monsieur, qu'il vous tienne en santé et très heureuse vie, vous suppliant de vous ressouvenir de moi comme de celui qui est et sera à jamais

Votre plus humble serviteur François de Sales.
Monsieur Déage vous baise bien humblement les mains.
De Paris, ce 26 novembre 1585.

2. Crise spirituelle du jeune François à Paris

Ces Aspirations et Prières (O1 18-19), souvent répétées par François pendant sa tentation, témoignent de la grande crise spirituelle qu'il traversa vers 1586-1587.

Moi, misérable, hélas ! serai-je donc privé de la grâce de Celui qui m'a fait goûter si suavement ses douceurs, et qui s'est montré à moi si aimable ? Ô Amour ! ô Charité ! ô Beauté à laquelle j'ai voué toutes mes affections, hé ! je ne jouirai donc plus de vos délices, et je ne serai plus enivré de l'abondance de votre maison, et vous ne m'abreuverez plus du torrent de votre volupté ? Ô les bien-aimés tabernacles du Dieu des vertus, hé donc ! je ne passerai jamais au lieu de ce tabernacle admirable, jusques en la maison de Dieu ?

O Vierge, agréable entre les filles de Jérusalem, des délices de laquelle l'enfer ne peut être réjoui, hé ! je ne vous verrai donc jamais au royaume de votre Fils, belle comme la lune et élue* comme le soleil ?

Et jamais donc je ne serai fait participant de cet immense bénéfice* de la Rédemption ? Et mon doux Jésus n'est-il pas mort aussi bien pour moi que pour les autres ? Ah ! quoi qu'il en soit, Seigneur, pour le moins que je vous aime en cette vie, si je ne puis vous aimer en l'éternelle, puisque personne ne vous loue en enfer.

3. Exercice du matin pour bien passer ses journées

François de Sales avait vingt-trois ans en 1590, quand à Padoue il se fixa cet « exercice de la préparation » pour bien passer ses journées (O1 21-26).

Je préférerai toujours à toute autre chose l'exercice de la préparation, et je le ferai au moins une fois le jour, c'est à savoir le matin ; que s'il se présente quelque occasion extraordinaire, je m'en servirai particulièrement et la prendrai pour sujet de ce mien Exercice. Et pource* que la Préparation est comme un fourrier à toutes nos actions, je m'y occuperai selon la diversité des occurrences et tâcherai, par le moyen d'icelle*, de me disposer à bien et louablement* traiter et pratiquer mes affaires.

La première partie de cet Exercice est l'invocation ; partant, reconnaissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoquerai l'assistance de mon Dieu [...].

La seconde partie est l'imagination, qui n'est autre chose qu'une prévoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver le long de la journée. Donc, je penserai sérieusement aux incidents qui me pourront survenir, aux compagnies où, possible, je serai contraint de me trouver, aux affaires qui peut-être se présenteront, aux lieux où je serai sollicité de me transporter ; et ainsi, avec la grâce de Notre-Seigneur, j'irai sagement et prudemment au-devant des difficultés et des occasions dangereuses qui me pourraient surprendre et prendre.

La troisième partie est la disposition. C'est pourquoi, après avoir discrètement* conjecturé les divers labyrinthes où aisément je m'égarerais et courrais risque de me perdre, je considérerai diligemment et rechercherai les meilleurs moyens pour éviter les mauvais pas ; je disposerai aussi et ordonnerai à part moi de ce qu'il me conviendra [de] faire, de l'ordre et de la façon qu'il faudra observer en tels et tels négoces*, de ce que je dirai en compagnie, de la contenance que je tiendrai, de ce que je fuirai ou rechercherai.

La quatrième partie est la résolution, en suite de quoi je ferai un ferme propos de ne jamais plus offenser Dieu, et spécialement en cette présente journée. [...]

La cinquième partie est la recommandation ; voilà pourquoi je me remettrai, et tout ce qui dépend de moi, entre les mains de l'éternelle Bonté et la supplierai de m'avoir toujours pour recommandé. Je lui laisserai absolument le soin de ce que je suis et de ce qu'il veut que je sois [...].

4. Règles de conduite du jeune homme en société

Ces « Règles pour les conversations et rencontres », écrites durant la même période à Padoue, témoignent de la préoccupation du jeune étudiant de se conduire en toute circonstance avec charité et prudence (O1 37-42). Rappelons qu'on disait « le rencontre » et que « conversation » voulait dire fréquentation.

Premier point. – Il y a différence entre rencontre et conversation ; car le rencontre se fait fortuitement et par occasion, là où la conversation est de choix et d'élection*. Au rencontre, la compagnie n'est pas de durée, on ne s'y familiarise guère, on ne s'y engage trop d'affection ; mais en la conversation on se voit souvent, on use de privauté, on s'affectionne aux personnes choisies, on les fréquente pour vivre louablement* et s'entretenir ensemblement*.

Second point. – Je ne mépriserai jamais ni montrerai signe de fuir totalement le rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruit d'être superbe, hautain, sévère, arrogant, syndiqueur*, ambitieux et contrôleur. Je me garderai soigneusement, aux rencontres, de faire le compagnon avec personne, ni même avec les familiers, s'il s'en rencontrait quelqu'un parmi le reste de la troupe ; car ceux qui considéreront cela l'attribueront à légèreté. Je ne me donnerai licence* de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée, parce qu'on pourrait dire que je suis un insolent, me laissant transporter trop tôt à trop de familiarité. Surtout je serai soigneux de ne mordre, piquer ou me moquer d'aucun, vu que c'est une lourdise* de penser se moquer sans haine de ceux qui n'ont point de sujet de nous supporter. J'honorerai particulièrement chacun, j'observerai la modestie, je parlerai peu et bon, afin que la compagnie s'en retourne plutôt avec appétit de notre rencontre qu'avec ennui*. Si le rencontre est bref et que quelqu'un ait déjà pris la parole, quand je ne dirais autre chose que la salutation, avec une contenance ni austère ni mélancolique, ains* modérément et honnêtement libre, ce ne serait que le mieux.

Troisième point. – Quant à ma conversation, elle sera de peu, de bons et honorables, d'autant qu'il est malaisé de réussir avec plusieurs, de n'apprendre de se corrompre avec les mauvais, et d'être honoré sinon des personnes honorables ; spécialement je garderai, pour le regard* du rencontre et de la conversation, ce précepte : Ami de tous et familier à peu. Encore me faudra-t- il partout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a règle si générale qui n'ait quelquefois son

exception, sinon celle-ci, fondement de toute autre : Rien contre Dieu. Donc, en conversation, je serai modeste sans insolence, libre sans austérité, doux sans affectation, souple sans contradiction, si ce n'est que la raison le requît ; cordial sans dissimulation, parce que les hommes se plaisent de connaître ceux avec lesquels ils traitent ; toutefois il se faut ouvrir plus ou moins, selon que sont les compagnies.

Quatrième point. – Puisque l'on est souvent quasi contraint de converser avec [des] personnes de différentes qualités, il faut que je sache qu'à certains il ne faut montrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifférent, mais à personne ce qui est mauvais. Aux supérieurs, ou d'âge, ou de profession, ou d'autorité, il ne faut faire paraître que ce qui est exquis ; aux semblables, que ce qui est bon ; aux inférieurs, que ce qui est indifférent. Quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais découvrir à qui que ce soit, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le voient et rendre laid celui auquel il est. Et de fait, les grands et sages n'admirent que l'exquis ; les égaux l'attribueraient à affectation et les inférieurs à trop de gravité. Il y a bien certains mélancoliques qui se plaisent qu'on leur découvre les vices que l'on a : toutefois, c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher, car ayant l'impression plus forte, ils rumineront et philosopheront dix ans sur la moindre imperfection. Et puis, à quel propos découvrir les imperfections ? ne les voit-on pas assez ? ne se découvrent-elles pas assez d'elles- mêmes ? Il n'est donc nullement expédient de les manifester, mais il est bon de les avouer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les supérieurs, les égaux et inférieurs, tempérer parfois l'entretien de ce qui est exquis, bon et indifférent, pourvu que le tout se fasse discrètement*. Enfin, il se faut accommoder à la diversité des compagnies sans préjudicier néanmoins aucunement à la vertu.

Cinquième point. – S'il me convient converser avec personnes insolentes, libres ou mélancoliques, j'userai de cette précaution : aux insolentes, je me cacherai tout à fait ; aux libres, pourvu qu'elles soient craignantes Dieu, je me découvrirai tout à fait, je leur parlerai à cœur ouvert ; aux sombres et mélancoliques, je me montrerai seulement, comme on dit en commun proverbe, de la fenêtre : c'est-à-dire, qu'en partie je me découvrirai à elles, parce qu'elles sont curieuses de voir les cœurs des hommes, et si on fait trop le renchéri elles entrent incontinent* en soupçon ; en partie aussi je me cacherai à elles, à cause qu'elles sont sujettes, ainsi que nous avons déjà dit, à philosopher et remarquer de trop près les conditions de ceux qui les fréquentent.

Sixième point. - Si la nécessité me force de converser avec les grands, c'est alors que je me tiendrai soigneusement sur mes gardes, car il faut être avec eux comme avec le feu : c'est-à-dire qu'il est bien bon parfois de s'en approcher, mais [il] ne faut pas aussi que ce soit de trop près ; partant, je me comporterai en leur présence avec beaucoup de modestie, mêlée néanmoins d'une honnête liberté. Ordinairement, les grands seigneurs se plaisent d'être aimés et respectés. L'amour, certainement, engendre la liberté, et le respect la modestie ; il n'y a donc point de mal d'être en leur compagnie un peu libre, pourvu qu'on ne s'oublie point du respect, et pourvu que le respect soit plus grand que la liberté. Entre les égaux, il faut être également libre et respectueux ; avec les inférieurs, il faut être plus libre que respectueux ; mais avec les grands et supérieurs, il faut être beaucoup plus respectueux que libre.

5. Lettre aux enfants de son ami Antoine Favre

Dans cette lettre en latin, écrite à Annecy vers le 15 août 1594, le prévôt de Sales remercie les enfants de son ami Antoine Favre pour une lettre reçue d'eux. Il les encourage à suivre les exemples de leur père et les charge de transmettre ses salutations à leur mère. Il joue sur le nom de Faber (artisan). Nous reproduisons la traduction faite par les éditeurs annéciens (L1 79-80).

Deux raisons principales me portent à vous écrire, mes très chers amis : la première est de répondre à la lettre dont vous m'avez favorisé récemment, et qui m'a causé tant de plaisir ; la seconde est de vous demander une nouvelle lettre, car celle que vous m'avez écrite est tout endommagée par la lecture répétée que j'en ai faite. Ce double motif s'appuie sur un même fondement.

Vous faites très bien d'imiter l'exemple de votre illustre et excellent père en m'écrivant si affectueusement. Ayez jour et nuit, mes très chers amis, les yeux fixés sur le modèle éclatant qui resplendit devant vous ; suivez-le religieusement. En agissant de la sorte, vous qui êtes dans son atelier d'excellents apprentis, vous en sortirez très nobles ouvriers, et spécialement vous aurez appris de lui à m'aimer.

Saluez en mon nom votre illustre mère à qui j'ai voué un respect si grand qu'il ne peut être justement comparé qu'à la piété filiale. Saluez-la donc en mon nom.

6. Fragment d'un catéchisme dialogué

Profitant d'une visite de ses jeunes frères à Thonon, le missionnaire du Chablais prépara un catéchisme dialogué pour le faire réciter publiquement et attirer ainsi la jeunesse. Il décida Bernard, le plus jeune de ses frères, âgé de treize ans, à être son répondant lors de cette « récitation » qui eut lieu le 16 juillet 1596. On n'a conservé qu'un fragment de ce catéchisme dialogué (O2 12-15).

Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et de la bénite* Vierge Marie.

François, parlant le premier, dira : Mon frère, êtes-vous chrétien ?

Bernard, placé vis-à-vis de François, répondra : Oui, mon frère, je le suis, par la grâce de Dieu.

François - Quand vous a-t-on fait chrétien ?

Bernard - Au saint sacrement de baptême.

François - Combien de choses principales promîtes-vous alors ?

Bernard - Trois : premièrement, je renonçai au diable et à toutes ses œuvres qui sont toutes les sources de péché.

François - La seconde qu'est-elle ?

Bernard - Je promis de garder les douze articles de notre sainte foi.

François - Dites la troisième.

Bernard - Je promis de garder les dix commandements de Dieu et ceux de la sainte Eglise notre Mère.

François - Combien de sortes de chrétiens y a-t-il ?

Bernard - Il y en a de trois sortes : les premiers sont ceux qui le sont de nom seulement ; les seconds, ceux qui le sont de nom et de foi, et les troisièmes, ceux qui le sont de nom et de foi et d'œuvres.

[...]

François - Le mot de chrétien, que signifie-t-il ?

Bernard - Il signifie d'être oint d'huile.

François - De qui descend ce nom de chrétien ?

Bernard - De Notre Seigneur JÉSUS qui s'appelle Christ.

François - Pourquoi a-t-il voulu que nous fussions ainsi nommés ?

Bernard - Afin de nous honorer de ce nom, et nous induire à le suivre et à imiter sa sainte vie.

François - Que représente cette onction que ce nom porte ?
Bernard - Elle marque la grâce que nous recevons dans ce saint sacrement.
François - L'onction extérieure que l'Église ordonne aux chrétiens, que signifie-t-elle ?
Bernard - Elle dénote les effets que la grâce divine opère en l'intérieur de notre âme.
François - Avez-vous été oint ?
Bernard - Oui, par la grâce de Dieu, en quatre parties de mon corps, au baptême et en la confirmation.
François - Combien de fois vous a-t-on oint au baptême ?
Bernard - Trois fois : la première sur l'estomac*, la seconde sur les épaules, la troisième sur la tête.
François - Pourquoi cela ? dites-le.
Bernard - L'onction sur l'estomac* est pour nous embraser en l'amour de Dieu ; celle sur les épaules est pour nous fortifier à porter la charge des commandements et des ordonnances divines ; celle sur le front, afin que, publiquement et sans honte ni crainte, nous confessions la foi de Notre Seigneur Jésus Christ.
François - Et pourquoi l'onction de la tête en la confirmation ?
Bernard - Pour un accroissement de grâces de force et d'éclaircissement pour comprendre et accomplir tout ce que nous devons savoir et faire pour notre salut.
François - Étant donc chrétien, votre premier désir que doit-il être ?
Bernard - D'aimer et servir Dieu, d'être éternellement avec lui au ciel.
François - Votre réponse est bonne ; mais combien devez-vous savoir de choses pour être sauvé ?
Bernard - Autant que j'ai de doigts à la main : la première, la foi ; la seconde, l'espérance ; la troisième, la charité ; la quatrième, les sacrements ; la cinquième, les bonnes œuvres.
François - Où trouvez-vous la foi, l'espérance et la charité des chrétiens ?
Bernard - Au Credo, au Pater et aux commandements de Dieu et de l'Église.
François - Combien y a-t-il de sacrements ?
Bernard - Il y en a sept.
François - Combien y a-t-il de bonnes œuvres ?

Bernard - Trois, qui sont la source de toutes les autres : oraison, jeûne et aumône.
François - Pourquoi croyez-vous avoir été mis en ce monde ?
Bernard - Pour connaître, aimer et glorifier mon Créateur, et jouir à jamais de la rédemption de mon Sauveur.
François - Quelle est la marque plus fréquente que vous donnez pour prouver que vous êtes chrétien ?
Bernard - C'est le sacré signe de la croix, qui est le véritable signe du chrétien. L'Église s'en sert en toutes ses saintes cérémonies et sacrements, et le chrétien s'en doit servir en toutes ses prières et actions principales. [...]

7. Règlement pour l'enseignement du catéchisme aux enfants

Le texte reproduit ici est le règlement de l'enseignement du catéchisme pour les paroisses (O2 276-278). Il date probablement d'octobre 1603.

On convoquera le peuple par le signe de la cloche, devant* vêpres, de si bonne heure que le catéchisme puisse avoir deux heures, surtout en temps d'été.

Le signe de la cloche étant donné, le portier ouvrira l'école ou l'église, disposera les bancs et attendra à la porte ceux qui viendront ; introduira les enfants et leur enseignera la façon de saluer, afin qu'ils sachent dire : Dieu nous donne sa paix, et former le signe de la croix avec l'eau bénite, comme aussi de réciter l'oraison dominicale et la salutation angélique ; ou s'ils ne sont pas capables, il tâchera pour le moins qu'ils fassent la génuflexion au très saint Sacrement devant le grand autel. Après cela, il les enverra à leurs bancs.

Le prieur députera quelques autres frères au secours du portier, qui feront le même ; et ce prieur et les autres officiers tâcheront de se trouver de bonne heure à l'école, et auront soin que les enfants soient enseignés et observent le silence.

On enseignera autant de temps que le prieur trouvera être à propos, lequel prendra garde qu'un chacun fasse bien sa charge ; et s'il n'est empêché dans son office, assignera ceux qui devront disputer et répondre, choisissant toujours les mieux instruits et plus capables.

Le sous-prieur et admoniteur prendront pareillement garde qu'il ne se fasse

point de bruit, autrement ils en feront signe tacitement au silencier ; c'est pourquoi ceux-ci demeureront en divers endroits de l'école, sinon* que le prieur conférât avec eux cependant que les autres enseignent.

Après que quelque temps aura ainsi été employé, de sorte que les maîtres aient eu une entière liberté d'enseignement (qui, pour l'ordinaire, auront quatre ou six enfants), le prieur baillera* le signe avec la clochette et, s'agenouillant, en fera faire autant aux autres ; après quoi il récitera l'oraison accoutumée d'être faite devant* la dispute, et, ayant pris avec ses enfants la bénédiction du prêtre (s'il y en a quelqu'un), il les fera monter en lieu éminent d'où ils puissent être vus, les uns d'un côté et les autres de l'autre. Ces enfants ayant formé le signe de la croix et prononcé les paroles hautement, réciteront la partie du catéchisme qui leur aura été assignée, ceux-ci en interrogeant, ceux-là en répondant. Il les fera quelquefois arrêter et leur demandera ce qu'il voudra, afin de les rendre par ce moyen plus prudents et plus attentifs. Toutefois, qu'il prenne garde que la dispute se fasse des choses qui auront été dites ; et pour ce, tous les enfants d'un même ordre et classe seront assis en un même lieu, afin que, sans perdre temps, il puisse demander à un chacun selon ce qui écherra*. Et prenant occasion de ce qui aura été récité, il fera un bref discours et abrégé, afin que tous puissent mieux imprimer cette doctrine en leurs esprits ; et s'il ne peut pas le faire, il en priera quelqu'un des maîtres ou officiers.

Quoi étant fait, on lira les petites Constitutions des bonnes mœurs, que tous entendent ; et en après on fera l'oraison, selon qu'il aura été ordonné.

Enfin (sinon qu'il fallût marquer les absents, ou corriger quelqu'un) il renverra ses enfants, les avertissant d'être modestes, de se ressouvenir des choses qui auront été dites et de revenir de bonne heure au premier jour de fête suivant.

Il baillera* des récompenses à ceux qui auront été diligents et modestes : comme de dévotes images, chapelets, médailles et autres choses semblables ; car il fera, par ce moyen, qu'ils se comporteront toujours mieux. Le chancelier marquera les absents au catalogue, ou, s'ils sont malades, en fera le rapport au prieur et aux autres officiers. Après cela on entendra le sermon ou l'exhortation qui se fera par le prêtre.

Tous les mois une fois pour le moins, le prieur enverra quelqu'un des officiers ou maîtres à la congrégation générale ou diocésaine, qui rapportera tout l'état et les nécessités de son école ; comme pareillement toutes les écoles se visiteront les unes les autres par quelqu'un des leurs, afin qu'il se fasse une sincère et sainte com-

munication de tous les fruits et utilités spirituelles à la plus grande gloire de Dieu.

8. Conseils à un prédicateur novice

Nommé archevêque de Bourges depuis peu, Mgr André Frémyot, frère de Mme de Chantal, demanda conseil à François de Sales sur la façon de prêcher. Celui-ci lui répondit le 5 octobre 1604 par une longue lettre dont nous donnons quelques extraits (L2 299-325).

Monseigneur,

Il n'est rien d'impossible à l'amour ; je ne suis qu'un chétif et malotru prédicateur, et il me fait entreprendre de vous dire mon avis de la vraie façon de prêcher [...].

Nul ne doit prêcher qu'il n'aie trois conditions : une bonne vie, une bonne doctrine, une légitime mission. [...]

Quant à la doctrine, il faut qu'elle soit suffisante, et [il] n'est pas requis qu'elle soit excellente. [...] Un grand homme de lettres (et c'est Erasme) a dit que le meilleur moyen d'apprendre et de devenir savant c'est d'enseigner ; en prêchant on devient prêcheur. [...]

La fin est la maîtresse cause de toutes choses ; c'est elle qui meut l'agent à l'action, car tout agent agit et pour la fin et selon la fin. C'est elle qui donne mesure à la matière et à la forme : selon le dessein qu'on a de bâtir une grande ou une petite maison, on prépare la matière, on dispose l'ouvrage.

Quelle donc est la fin du prédicateur en l'action de prêcher ? Sa fin et son intention doivent être de faire ce que Notre-Seigneur est venu pour faire en ce monde ; et voici ce qu'il en dit lui- même : Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment. [...] Or, pour chevir* de cette prétention* et dessein, il faut qu'il fasse deux choses : c'est enseigner et émouvoir. Enseigner les vertus et les vices : les vertus pour les faire aimer, affectionner et pratiquer ; les vices pour les faire détester, combattre et fuir. C'est, tout en somme, donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté. [...]

Je sais que plusieurs disent que, pour le troisième, le prédicateur doit délecter ; mais quant à moi, je distingue, et dis qu'il y a une délectation qui suit la

doctrine et le mouvement. Car qui est cette âme tant insensible qui ne reçoive un extrême plaisir d'apprendre bien et saintement le chemin du ciel, qui ne ressente une consolation extrême de l'amour de Dieu ? Et pour cette délectation, elle doit être procurée ; mais elle n'est pas distincte de l'enseigner et émouvoir, c'en est une dépendance. [...]

La forme, dit le Philosophe, donne l'être et l'âme à la chose. Dites merveille, mais ne les dites pas bien, ce n'est rien ; dites peu et dites bien, c'est beaucoup. Comme* donc faut-il dire en la prédication ? Il se faut garder des quanquam et longues périodes des pédants, de leurs gestes, de leurs mines, de leurs mouvements : tout cela est la peste de la prédication. Il faut une action libre, noble, généreuse*, naïve, forte, sainte, grave et un peu lente. Mais pour l'avoir que faut-il faire ? En un mot, parler affectionnément* et dévotement, simplement et candidement et avec confiance ; être bien épris de la doctrine qu'on enseigne et de ce qu'on persuade. Le souverain artifice*, c'est de n'avoir point d'artifice*. Il faut que nos paroles soient enflammées, non pas par des cris et actions démesurées, mais par l'affection intérieure ; il faut qu'elles sortent du cœur plus que de la bouche. On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles.

J'ai dit qu'il faut une action libre, contre une certaine action contrainte et étudiée des pédants. J'ai dit noble, contre l'action rustique de quelques-uns qui font profession de battre des poings, des pieds, de l'estomac* contre la chaire, crient et font des hurlements étranges, et souvent hors de propos. J'ai dit généreuse*, contre ceux qui ont une action craintive, comme s'ils parlaient à leurs pères, et non pas à leurs disciples et enfants. J'ai dit naïve, contre tout artifice* et affectation. J'ai dit forte, contre certaine action morte, molle et sans efficace*. J'ai dit sainte, pour forclore* les muguettes* courtisanes et mondaines. J'ai dit grave, contre certains qui font tant de bonnetades* à l'auditoire, tant de révérences et puis tant de petites charlateries*, montrant leurs mains, leur surplis, et faisant tels autres mouvements indécents. J'ai dit un peu lente, pour forclore* une certaine action courte et retroussée, qui amuse plus les yeux qu'elle ne bat au cœur.

Je dis de même du langage, qui doit être clair, net et naïf, sans ostentation de mots grecs, hébreux, nouveaux, courtisans. La tissure doit être naturelle, sans préface, sans agencements. J'approuve que l'on dise premièrement, au premier point, et secondement, au second, afin que le peuple voie l'ordre.

Il me semble que nul, mais surtout les évêques, ne doivent user de flatteries

envers les assistants, fussent-ils rois, princes et papes. Il y a bien certains traits propres à s'acquérir la bienveillance, dont on peut user parlant la première fois à son peuple. Je suis bien d'avis qu'on témoigne le désir qu'on a de son bien, qu'on commence par des salutations et bénédictions, par des souhaits de le pouvoir bien aider au salut ; de même à sa patrie, mais cela brièvement, cordialement et sans paroles attifées. Nos anciens Pères et tous ceux qui ont fait du fruit se sont abstenus de tous fatras et jolivetés mondaines. Ils parlent cœur à cœur, esprit à esprit, comme bons pères aux enfants. [...]

J'aime la prédication qui ressent plus à l'amour du prochain qu'à l'indignation, voire même des huguenots, qu'il faut traiter avec grande compassion, non pas les flattant, mais les déplorant.

Il est toujours mieux que la prédication soit courte que longue, en quoi j'ai failli jusqu'à présent : que je m'amende. Pourvu qu'elle dure demi-heure, elle ne peut être trop courte. [...]

Je suis et serai toute ma vie, de cœur, d'âme, d'esprit, Monsieur,

Votre très humble serviteur et très petit et obéissant frère,

Françs, É[vêque] de Genève Du 5 octobre 1604.

9. Comment réformer une « maison » où « presque tout est de jeunesse »

Devenu le conseiller spirituel de l'abbesse du Puits-d'Orbe, un monastère composé en majorité de jeunes religieuses, François de Sales lui adressa le 9 octobre 1604 une longue lettre pour l'encourager et la conseiller dans l'œuvre de réforme (L2 336-339).

[…]

Quant à la réformation de votre maison, ma chère Fille, il faut que vous ayez un cœur grand et qui dure. Je vous vois dedans, sans doute ; si Dieu vous donne sa grâce et quelques années de vie, ce sera vous qui serez employée de la divine Providence à cette sacrée besogne, et sans beaucoup de peine. Cela me plaît que vous êtes peu de filles, la multitude engendre confusion. Mais comment commencerez-vous ?

Voici mes pensées. L'exacte réformation d'un monastère de filles consiste en

l'obédience* bien observée, la pauvreté et la chasteté. Il vous faut bien garder de donner ni peu ni prou* aucune alarme de vouloir réformer ; car cela ferait que tous les esprits chatouilleux dresseraient leurs armes contre vous et se raidiraient. Savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut que d'elles-mêmes elles se réforment sous votre conduite et qu'elles se lient à l'obéissance et pauvreté. Mais comme* quoi ? Allez de loin à loin, gagnez ces jeunes plantes qui sont là et leur inspirez l'esprit d'obéissance ; et pour ce faire usez de trois ou quatre artifices*.

Le premier, c'est de leur commander souvent, mais des choses fort petites, douces et légères, et ce devant les autres ; et puis, là-dessus, les en louer modestement, et les appeler à l'obéissance avec des termes d'amour : Ma chère Sœur, ou Fille, et semblables ; et plutôt leur dire avant que de le faire : Si je vous prie de ceci ou de cela, [ne] le ferez-vous pas bien pour l'amour de Dieu ?

Le second, c'est de leur jeter devant des livres propres à cela, et entre autres il y en a trois admirables que je vous conseille d'avoir, et quelquefois leur en lire à part les points plus sortables*. [...] Item, parler souvent de l'obédience*, non pas comme la désirant d'elles, mais comme désirant de la rendre à quelqu'un. Par exemple : Mon Dieu ! que les abbesses qui ont des supérieures qui leur commandent, ou bien des supérieurs, sont bien plus aises ! Elles ne craignent point de faillir, elles ne font rien qu'à propos, toutes leurs actions sont bien plus agréables à Dieu ; et semblables petites amorces.

Le troisième, c'est de commander si doucement et amiablement* qu'on rende l'obéissance aimable ; et, après qu'elles vous auront obéi, ajouter : Dieu vous veuille récompenser de cette obéissance. Et ainsi vous tenir fort humble.

Le quatrième, c'est de faire profession vous-même de ne vouloir rien faire que par l'avis et conseil de votre père spirituel, auquel néanmoins vous n'attribuerez nullement aucun titre de commandement, ni à ce que vous ferez par sa direction aucun titre d'obéissance, de peur d'exciter des contradictions, et que les malins ne suscitent des jalousies en l'esprit de ceux qui sont supérieurs de votre monastère, car cela gâterait tout. Et je suis expérimenté de semblables accidents pour les avoir vus advenir en France, en des monastères où il n'y a pas eu peu de peine d'apaiser ces orages.

J'en dis de même de la pauvreté. Il faut les y conduire petit à petit, en sorte qu'inspirées en cette douce façon, dans quelque temps toutes leurs pensions soient mises ensemble en une bourse, de laquelle on tirera tout ce qui sera nécessaire, également et à propos, selon la nécessité d'une chacune, comme il se fait en plu-

sieurs monastères de France que je sais. Mais pourtant il ne faut donner nulle alarme de tout cela, ains* les y conduire par des douces et suaves inspirations, à quoi aussi serviront les livres susdits.

Quant à la chasteté, il faut commencer ainsi : témoigner vous-même que vous n'êtes jamais si contente que quand vous êtes seule avec elles ; qu'il vous semble que c'est la plus grande consolation d'être ainsi en votre conversation* particulière entre vous autres sœurs ; que vous voudriez que chacun demeurât en son lieu, les mondains chez eux et vous avec elles ; qu'aussi bien les mondains ne viennent aux monastères que pour en tirer, ou pour en faire des contes çà et là et se moquer des religieuses ; et semblables inspirations. [...]

Je suis consolé de savoir que presque tout est de jeunesse, car cet âge est propre à recevoir les impressions. Au monastère de Montmartre, près [de] Paris, les jeunes, avec leur abbesse encore plus jeune, ont fait la réformation.

Quand vous rencontrerez des difficultés et contradictions, ne vous essayez pas de les rompre, mais gauchissez dextrement et pliez ; avec la douceur et le temps, si toutes ne se disposent pas, ayez patience, et avancez le plus que vous pourrez avec les autres. Ne témoignez pas de vouloir vaincre ; excusez en l'une son incommodité, en l'autre son âge, et dites le moins qu'il vous sera possible que c'est faute d'obéissance. [...] Il faut avoir un cœur de longue haleine ; les grands desseins ne se font qu'à force de patience et de longueur de temps ; les choses qui croissent en un jour se perdent en un autre. Courage donc, ma bonne Fille, Dieu sera avec nous.

[...]

10. Conseils à Madame de Chantal pour l'éducation de ses enfants

La longue lettre datée de Sales, du 14 octobre 1604, peut être considérée comme la première lettre de direction adressée à la baronne de Chantal. Nous en extrayons le cinquième point, qui est certainement la réponse à la question de la baronne sur l'éducation de ses enfants (L2 360-361).

[...]

Pour le cinquième point, c'est la vérité que je chéris d'une très particulière dilection

et notre Celse-Bénigne et tout le reste de vos enfants. Puisque Dieu vous a donné ce cœur de les désirer totalement au service de Dieu, il les faut nourrir* à ce dessein, leur inspirant suavement des pensées conformes à cela. Ayez les Confessions de saint Augustin, et lisez soigneusement dès* le huitième livre ; vous verrez sainte Monique veuve, avec le soin de son Augustin, et plusieurs choses qui vous consoleront.

Quant à Celse-Bénigne, il faut que ce soit avec des motifs généreux*, et qu'on lui plante dans sa petite âme des prétentions* au service de Dieu toutes nobles et vaillantes, et lui ravaler* fort les appréhensions* de la gloire purement mondaine ; mais cela petit à petit. A mesure qu'il croîtra, nous penserons aux particularités requises, Dieu aidant. Cependant prenez garde, non seulement pour lui, mais pour ses sœurs, qu'ils ne dorment que seuls, le plus qu'il se pourra, ou avec des personnes esquelles* vous puissiez avoir autant de juste confiance comme en vous- même. Il n'est pas croyable combien cet avis est utile ; l'expérience me le rend recommandable tous les jours.

Si Françoise veut de son gré être religieuse, bon ; autrement je n'approuve pas qu'on prévienne* sa volonté par des résolutions, mais seulement, comme celle de toutes les autres, par des inspirations suaves. Il nous faut le plus qu'il est possible agir dans les esprits comme les anges font, par des mouvements gracieux et sans violence. Cependant j'approuve bien que vous en fassiez nourrir* en la religion* du Puits-d'Orbe, en laquelle j'espère que la dévotion va refleurir bientôt à bon escient, et je veux que vous coopériez à cette intention. Mais à toutes ôtez-leur la vanité de l'âme : elle naît presque avec le sexe. Je sais que vous avez les épîtres de saint Jérôme en français : voyez celle qu'il écrit de Pacatula, et les autres pour la nourriture* des filles ; elles vous recréeront. Il faut néanmoins user de modération ; j'ai tout dit quand j'ai dit des inspirations suaves. [...]

11. François de Sales et la mort de sa jeune sœur âgée de 14 ans

Jeanne, la jeune sœur de François mourut en Bourgogne, chez madame de Chantal. La douleur fut immense de part et d'autre, tempérée seulement par la foi vive. Cette lettre, écrite à madame de Chantal le 2 novembre 1607, ouvre une fenêtre sur le « cœur de chair » de François de Sales (L3 328-330).

Eh bien ! ma chère Fille, mais n'est-il pas raisonnable que la très sainte volonté de Dieu soit exécutée, aussi bien ès* choses que nous chérissons comme aux autres ? Mais il faut que je me hâte de vous dire que ma bonne mère a bu ce calice avec une constance toute chrétienne ; et sa vertu, de laquelle j'avais toujours bonne opinion, a de beaucoup devancé mon estime.

Dimanche matin, elle envoya prendre mon frère le chanoine [Jean-François] ; et parce qu'elle l'avait vu fort triste, et tous les autres frères aussi le soir précédent, elle lui commença à dire : « J'ai rêvé toute la nuit que ma fille Jeanne est morte ; dites-moi, je vous prie, est-il pas vrai » ? Mon frère, qui attendait que je fusse arrivé pour le lui dire, car j'étais à la visite, voyant cette belle ouverture de lui présenter le hanap et qu'elle était couchée en son lit : « Il est vrai, dit-il, ma mère » ; et cela sans plus, car il n'eut pas assez de force pour rien ajouter. « La volonté de Dieu soit faite », dit ma bonne mère, et [elle] pleura un espace de temps abondamment ; et puis, appelant sa Nicole : « Je me veux lever pour aller prier Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille », dit-elle. Et tout soudain fit ce qu'elle avait dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un seul clin d'œil d'inquiétude; mille bénédictions à Dieu et mille résignations en son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus tranquille ; tant de larmes que merveilles, mais tout cela par des simples attendrissements de cœur, sans aucune sorte de fierté. C'était pourtant son cher enfant. Eh bien ! cette mère, ne la dois-je pas bien aimer ?

Hier, jour de Toussaint, je fus le grand confesseur de la famille, et avec le très saint Sacrement, je cachetai le cœur de cette mère contre toute tristesse. Au demeurant, elle vous remercie infiniment du soin et de l'amour maternel que vous avez exercé à l'endroit de cette petite défunte, avec obligation aussi grande que si Dieu l'eût conservée par ce moyen. Autant vous en dit toute la fraternité, laquelle, de vrai, s'est témoignée d'extrêmement bon naturel au ressentiment* de ce trépas, surtout notre Boisy [Jean-François] que j'en aime davantage.

Je sais bien que vous me direz volontiers : Et vous, comme* vous êtes-vous comporté ? Oui, car vous désirez de savoir ce que je fais. Hélas ! ma Fille, je suis tant homme que rien plus. Mon cœur s'est attendri plus que je n'eusse jamais pensé ; mais la vérité est que le déplaisir de ma mère et le vôtre y ont beaucoup contribué, car j'ai eu peur de votre cœur et de celui de ma mère. Mais quant au reste, oh ! vive Jésus ! je tiendrai toujours le parti de la Providence divine : elle fait tout bien et dispose de toutes choses au mieux. Quel bonheur a cette fille d'avoir

été ravie du monde, afin que la malice ne pervertît son esprit, et d'être sortie de ce lieu fangeux avant qu'elle s'y fût souillée ! On cueille les fraises et les cerises avant les poires bergamotes et les capendus ; mais c'est parce que leur saison le requiert. Laissons que Dieu recueille ce qu'il a planté en son verger ; il prend tout à saison.

Vous pouvez penser, ma chère Fille, combien j'aimais cordialement cette petite fille. Je l'avais engendrée à son Sauveur, car je l'avais baptisée de ma propre main, il y a environ quatorze ans : ce fut la première créature sur laquelle j'exerçai mon ordre de sacerdoce. J'étais son père spirituel et me promettais bien d'en faire un jour quelque chose de bon ; et ce qui me la rendait fort chère (mais je dis la vérité), c'est qu'elle était vôtre. Mais néanmoins, ma chère Fille, au milieu de mon cœur de chair, qui a eu tant de ressentiments* de cette mort, j'aperçois fort sensiblement une certaine suavité, tranquillité et certain doux repos de mon esprit en la Providence divine, qui répand en mon âme un grand contentement en ses déplaisirs. Or bien, voilà mes mouvements représentés comme je puis.

[...]

Votre très affectionné serviteur,
Françs, É[vêque] de Genève.

12. Nécessité d'un « conducteur »

L'Introduction à la vie dévote, parue en 1609, contient un chapitre sur « la nécessité d'un conducteur pour entrer et faire progrès en la dévotion » (D1 4).

Le jeune Tobie commandé d'aller en* Ragès : Je ne sais nullement le chemin, dit-il. Va donc, répliqua le père, et cherche quelque homme qui te conduise. Je vous en dis de même, ma Philothée : voulez-vous à bon escient vous acheminer à la dévotion ? cherchez quelque homme de bien qui vous guide et conduise ; c'est ici l'avertissement des avertissements. [...]

Voici l'un des avis que le grand saint Louis fit à son fils avant que mourir : « Confesse-toi souvent, élis un confesseur » idoine, qui soit « prud'homme* et qui te puisse sûrement enseigner » à faire les choses qui te sont nécessaires.

L'ami fidèle, dit l'Écriture Sainte, est une forte protection ; celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor. L'ami fidèle est un médicament de vie et d'immortalité ; ceux

qui craignent Dieu le trouvent. Ces divines paroles regardent principalement l'immortalité, comme vous voyez, pour laquelle il faut sur toutes choses avoir cet ami fidèle qui guide nos actions par ses avis et conseils, et par ce moyen nous garantit des embûches et tromperies du malin ; il nous sera comme un trésor de sapience* en nos afflictions, tristesses et chutes ; il nous servira de médicament pour alléger et consoler nos cœurs ès* maladies spirituelles ; il nous gardera du mal, et rendra notre bien meilleur ; et quand il nous arrivera quelque infirmité, il empêchera qu'elle ne soit pas à la mort, car il nous en relèvera. [...]

Traitez avec lui à cœur ouvert, en toute sincérité et fidélité, lui manifestant clairement votre bien et votre mal, sans feintise ni dissimulation : et par ce moyen, votre bien sera examiné et plus assuré, et votre mal sera corrigé et remédié ; vous en serez allégée et fortifiée en vos afflictions, modérée et réglée en vos consolations. Ayez en lui une extrême confiance mêlée d'une sacrée révérence, en sorte que la révérence ne diminue point la confiance, et que la confiance n'empêche point la révérence ; confiez-vous en lui avec le respect d'une fille envers son père, respectez-le avec la confiance d'un fils avec sa mère : bref, cette amitié doit être forte et douce, toute sainte, toute sacrée, toute divine et toute spirituelle.

Et pour cela, choisissez-en un entre mille, dit [Jean d'] Avila ; et moi je dis entre dix mille, car il s'en trouve moins que l'on ne saurait dire qui soient capables de cet office*. Il le faut plein de charité, de science et de prudence : si l'une de ces trois parties lui manque, il y a du danger. Mais je vous dis derechef*, demandez-le à Dieu, et l'ayant obtenu bénissez sa divine Majesté, demeurez ferme et n'en cherchez point d'autres, ains* allez simplement, humblement et confidemment*, car vous ferez un très heureux voyage.

13. Le rôle de la mère en éducation

Dans ses « Avis pour les gens mariés », l'auteur de l'Introduction à la vie dévote souligne le rôle de la mère dans l'éducation des enfants (D3 38). Ceux-ci doivent être formés à la « crainte de Dieu » et à la « vertu ».

Les enfants étant venus au monde et commençant à se servir de la raison, les pères et mères doivent avoir un grand soin de leur imprimer la crainte de Dieu

au cœur. La bonne reine Blanche fit ardemment cet office* à l'endroit du roi saint Louis son fils, car elle lui disait souventefois* : « J'aimerais trop mieux, mon cher enfant, vous voir mourir devant mes yeux, que de vous voir commettre un seul péché mortel » ; ce qui demeura tellement gravé en l'âme de ce saint fils que, comme lui-même racontait, il ne fut jour de sa vie auquel il ne lui en souvînt, mettant peine, tant qu'il lui était possible, de bien garder cette divine doctrine. Certes, les races et générations sont appelées en notre langage, maisons, et les Hébreux même appellent la génération des enfants, édification de maison, car c'est en ce sens qu'il est dit que Dieu édifia des maisons aux sages-femmes d'Egypte. Or c'est pour montrer que ce n'est pas faire une bonne maison de fourrer beaucoup de biens mondains en icelle*, mais de bien élever les enfants en la crainte de Dieu et en la vertu : en quoi on ne doit épargner aucune sorte de peine ni de travaux, puisque les enfants sont la couronne du père et de la mère. Ainsi sainte Monique combattit avec tant de ferveur et de constance les mauvaises inclinations de saint Augustin, que l'ayant suivi par mer et par terre elle le rendit plus heureusement enfant de ses larmes, par la conversion de son âme, qu'il n'avait été enfant de son sang par la génération de son corps.

Saint Paul laisse en partage aux femmes le soin de la maison, c'est pourquoi plusieurs ont cette véritable opinion, que leur dévotion est plus fructueuse à la famille que celle des maris qui, ne faisant pas une si ordinaire résidence entre les domestiques*, ne peuvent pas par conséquent les adresser* si aisément à la vertu. A cette considération, Salomon en ses Proverbes fait dépendre le bonheur de toute la maison, du soin et industrie de cette femme forte qu'il décrit.

14. Corriger avec fermeté et douceur

La douceur envers le prochain passe pour la vertu caractéristique de l'esprit salésien. Elle est recommandée en particulier à ceux qui sont « en charge » des autres. François de Sales la recommande en tous ses écrits, en particulier dans un chapitre de l'Introduction à la vie dévote (D3 8).

Ce saint et illustre patriarche Joseph, renvoyant ses frères d'Égypte en la maison de son père, leur donna ce seul avis : Ne vous courroucez point en chemin. Je vous

en dis de même, Philothée : cette misérable vie n'est qu'un acheminement à la bienheureuse ; ne nous courrouçons donc point en chemin les uns avec les autres, marchons avec la troupe de nos frères et compagnons doucement, paisiblement et amiablement*. Mais je vous dis nettement et sans exception, ne vous courroucez point du tout, s'il est possible, et ne recevez aucun prétexte quel qu'il soit pour ouvrir la porte de votre cœur au courroux ; car saint Jacques dit tout court et sans réserve, que l'ire* de l'homme n'opère point la justice de Dieu.

Il faut voirement* résister au mal et réprimer les vices de ceux que nous avons en charge, constamment et vaillamment, mais doucement et paisiblement. [...] On ne prise pas tant la correction qui sort de la passion, quoique accompagnée de raison, que celle qui n'a aucune autre origine que la raison seule : car l'âme raisonnable étant naturellement sujette à la raison, elle n'est sujette à la passion que par tyrannie ; et partant, quand la raison est accompagnée de la passion, elle se rend odieuse, sa juste domination étant avilie par la société* de la tyrannie. Les princes honorent et consolent infiniment les peuples quand ils les visitent avec un train* de paix ; mais quand ils conduisent des armées, quoique ce soit pour le bien public, leurs venues sont toujours désagréables et dommageables, parce qu'encore qu'ils fassent exactement observer la discipline militaire entre les soldats, si* ne peuvent-ils jamais tant faire qu'il n'arrive toujours quelque désordre, par lequel le bon homme est foulé. Ainsi tandis* que la raison règne et exerce paisiblement les châtiments, corrections et répréhensions, quoique ce soit rigoureusement et exactement, chacun l'aime et l'approuve ; mais quand elle conduit avec soi l'ire*, la colère et le courroux, qui sont, dit saint Augustin, ses soldats, elle se rend plus effroyable qu'amiable*, et son propre cœur en demeure toujours foulé et maltraité.

15. Lettre à un étudiant qui vient de perdre sa mère

Cette lettre de consolation est adressée à un jeune homme, étudiant à Louvain en 1609, à l'occasion du décès de sa mère (L11 10).

Mon cher Fils,

La vraie science de Dieu nous apprend, sur toutes choses, que sa volonté doit ranger notre cœur à son obéissance et à trouver bon, comme en effet* il est très

bon, tout ce qu'elle ordonne sur les enfants de son bon plaisir. Vous serez, je m'assure, de ceux-là, et selon ce principe, vous acquiescerez doucement et humblement, quoique non sans sentiment de douleur, à la miséricorde dont il a usé envers votre bonne mère, qu'il a retirée dans le sein de sa bienheureuse éternité, ainsi que les dispositions précédentes nous donnent tout sujet de croire avec autant de certitude que nous en pouvons justement prendre en tel sujet.

Or sus ! c'est fait : voilà ce que j'avais à vous dire. Pleurez maintenant, mais modérez vos pleurs et bénissez Dieu ; car cette mère vous sera propice, comme vous devez espérer, beaucoup plus où elle est, qu'elle n'eût su l'être où elle était. Regardez-la donc là, avec les yeux de votre foi, et accoisez* en cela votre âme.

Votre bon père se porte bien et se comporte encore mieux. Il y a environ un mois qu'il porte son deuil entremêlé de tristesse et de consolation, selon les deux portions de son âme.

Étudiez toujours de plus en plus, en esprit de diligence et d'humilité, et je suis Tout vôtre,

Françs, E[vêque] de Genève.

16. Conseils à une mère pour le mariage de sa fille

Madame Brûlart avait une fille de douze ans, Françoise, « vive, vigoureuse et de naturel un peu ardent », qu'il était question de marier. François de Sales lui prodigue des conseils de prudence et l'engage à développer à cette occasion sa « relation éducative » avec sa fille (L4 278-279).

Touchant le mariage de cette chère fille que j'aime bien fort, je ne puis bonnement vous donner conseil, ne sachant de quelle nature est ce chevalier qui la recherche. Car, ce que monsieur votre mari dit est véritable, qu'il pourrait, à l'aventure*, changer toutes ces mauvaises humeurs que vous me marquez ; mais cela s'entend s'il est de bon naturel et que ce ne soit que la jeunesse ou la mauvaise compagnie qui le gâte. Mais, si c'est un esprit de nature mal qualifié, comme il ne s'en voit que trop, certes, c'est tenter Dieu de hasarder* une fille en ses mains, sous l'incertaine et douteuse présomption d'amendement, et surtout si la fille est jeune et qui ait besoin de conduite elle-même ; auquel cas, ne pouvant rien contribuer à

l'amendement du jeune homme, ains* étant plutôt à craindre que l'un ne serve de sujet de perte à l'autre, qu'y a-t-il en tout cela qu'un évident danger ? Or, monsieur votre mari est grandement sage, et m'assure qu'il fera toute bonne considération, à quoi vous le servirez ; et moi je prierai, selon votre désir, qu'il plaise à Dieu de bien adresser* cette chère fille, afin qu'elle vive et vieillisse en sa crainte.

De mener au bal cette fille fort souvent ou rarement, puisque c'est avec vous qu'elle ira, il importe peu ; votre prudence doit juger de cela à l'œil et selon les occurrences. Mais la voulant dédier au mariage, et elle ayant cette inclination, il n'y a pas du mal de l'y conduire tant* souvent que ce soit assez, et non pas trop. Si je ne me trompe, cette fille est vive, vigoureuse et de naturel un peu ardent : or, maintenant que son entendement commence à se déployer, il faut y fourrer doucement et suavement les prémices et premières semences de la vraie gloire et vertu, non pas en la tançant de paroles aigres, mais en ne cessant point de l'avertir avec des paroles sages et amiables* à tous propos, et les lui faisant redire, et lui procurant des bonnes amitiés de filles bien nées et sages.

17. Lettre à un jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde »

Cette longue lettre, écrite le 8 décembre 1610 à un jeune homme qui allait faire carrière à la cour de France, contient toute une série de conseils qui semblent s'articuler autour des quatre vertus cardinales : force, justice, tempérance et prudence. Les éditeurs annéciens proposent Celse-Bénigne, le fils aîné de madame de Chantal, qui avait alors quinze ans, comme le destinataire de cette lettre, mais ce n'est pas sûr (L4 376-381).

Monsieur,

Enfin donc vous allez faire voile et prendre la haute mer du monde en la cour. Dieu vous veuille être propice, et que sa sainte main soit toujours avec vous.

Je ne suis pas si peureux que plusieurs autres, et n'estime pas cette profession-là des plus dangereuses pour les âmes bien nées et pour les courages mâles, car il n'y a que deux principaux écueils en ce gouffre : la vanité, qui ruine les esprits mois*, fainéants, féminins et fluets, et l'ambition, qui perd les cœurs audacieux et présomptueux. Et comme la vanité est un manquement de courage, qui, n'ayant pas la force d'entre-

prendre l'acquisition de la vraie et solide louange, en veut et se contente d'en avoir de la fausse et vide, aussi* l'ambition est un excès de courage qui nous porte à pourchasser des gloires et honneurs sans et contre la règle de la raison. Ainsi, la vanité fait qu'on s'amuse à ces folâtres galanteries qui sont à louange devant les femmes et autres esprits minces, et qui sont à mépris devant les grands courages et esprits relevés, et l'ambition fait que l'on veut avoir les honneurs avant que les avoir mérités. C'est elle qui nous fait mettre en compte pour nous, et à trop haut prix, le bien de nos prédécesseurs, et [nous] voudrions volontiers tirer notre estime de la leur.

Or, Monsieur, contre tout cela, puisqu'il vous plaît que je vous parle ainsi, continuez à nourrir votre esprit des viandes* spirituelles et divines, car elles le rendront fort contre la vanité et juste contre l'ambition. Tenez bon à la fréquente communion, et croyez-moi, vous ne sauriez faire chose qui vous affermisse tant en la vertu. Et pour bien vous assurer en cet exercice, rangez-vous sous le conseil de quelque bon confesseur, et le priez qu'il prenne autorité de vous demander compte en confession des retardements que vous ferez en cet exercice, si par fortune vous en faisiez. Confessez-vous toujours humblement, et avec un vrai et exprès propos de vous amender. N'oubliez jamais (mais de cela je vous en conjure) de demander à genoux le secours de Notre-Seigneur avant que de sortir de votre logis, et de demander le pardon de vos fautes avant que d'aller coucher.

Surtout, gardez-vous des mauvais livres, et pour rien du monde ne laissez point emporter votre esprit après certains écrits que les cervelles faibles admirent, à cause de certaines vaines subtilités qu'ils y hument, comme cet infâme Rabelais et certains autres de notre âge, qui font profession de révoquer tout en doute, de mépriser tout et se moquer de toutes les maximes de l'antiquité. Au contraire, ayez des livres de solide doctrine, et surtout des chrétiens et spirituels, pour vous y récréer de temps en temps.

Je vous recommande la douce et sincère courtoisie qui n'offense personne et oblige tout le monde, qui cherche plus l'amour que l'honneur, qui ne raille jamais aux dépens de personne, ni piquamment*, qui ne recule personne et aussi n'est jamais reculée, et si elle l'est, ce n'est que rarement : en échange de quoi, elle est très souvent honorablement avancée.

Prenez garde, je vous supplie, à ne vous point embarrasser parmi les amourettes, et à ne point permettre à vos affections de prévenir* votre jugement et raison au choix des sujets aimables ; car, quand une fois l'affection a pris sa course,

elle traîne le jugement comme un esclave, à des choix fort impertinents* et dignes du repentir qui les suit par après bientôt.

Je voudrais que d'abord*, en devis* et maintien et en conversation, vous fissiez profession ouverte et expresse de vouloir vivre vertueusement, judicieusement, constamment et chrétiennement. Je dis vertueusement, afin qu'aucun ne prétende de vous engager aux débauches. Judicieusement, afin que vous ne fassiez pas des signes extrêmes, en l'extérieur, de votre intention, mais tels seulement que, selon votre condition, ils ne puissent être censurés des sages. Constamment, parce que, si vous ne témoignez pas avec persévérance une volonté égale et inviolable, vous exposerez vos résolutions aux desseins et attaques de plusieurs misérables âmes qui attaquent les autres pour les réduire à leur train*. Et je dis enfin chrétiennement, pource* que plusieurs font profession de vouloir être vertueux à la philosophique, qui néanmoins ne le sont ni ne le peuvent être en façon quelconque, et ne sont autre chose que certains fantômes de vertu, couvrant à ceux qui ne les hantent pas leur mauvaise vie et humeurs par des cérémonieuses contenances et paroles. Mais nous, qui savons bien que nous ne saurions avoir un brin de vertu que par la grâce de Notre-Seigneur, nous devons employer la piété et la sainte dévotion pour vivre vertueusement ; autrement, nous n'aurions des vertus qu'en imagination et en ombre. Or, il importe infiniment de se faire connaître de bonne heure tel qu'on veut être toujours ; et en cela, il ne faut pas marchander.

Il vous importera aussi infiniment de faire quelques amis de même intention, avec lesquels vous puissiez vous entreporter* et fortifier ; car c'est chose toute vraie que le commerce* de ceux qui ont l'âme bien dressée, nous sert infiniment à bien dresser* ou à bien tenir dressée* la nôtre. Je pense que vous trouverez bien aux Jésuites, ou aux Capucins, ou aux Feuillants, ou même hors des monastères, quelque esprit courtois qui se réjouira si quelquefois vous l'allez voir pour vous récréer et prendre haleine spirituelle.

Mais il faut que vous me permettiez de vous dire quelque chose en particulier. Voyez-vous, Monsieur, je crains que vous ne retourniez au jeu, et je le crains parce que ce vous sera un très grand mal : cela, en peu de jours, dissiperait votre cœur et ferait flétrir toutes les fleurs de vos bons désirs. C'est un exercice de fainéant ; et ceux qui se veulent donner du bruit et de l'accueil jouant avec les grands, disant que c'est le plus court moyen de se faire connaître, témoignent qu'ils n'ont point de bonne marque de mérite, puisqu'ils ont recours à ces moyens propres à ceux

qui, ayant de l'argent, le veulent hasarder* ; et ne leur est pas grande louange d'être connus pour joueurs, mais s'il leur arrive de grandes pertes, chacun les connaît pour fols*. Je laisse à part les suites des colères, désespoirs et forceneries*, desquels pas un joueur n'a aucune exemption.

Je vous souhaite encore un cœur vigoureux pour ne point trop flatter votre corps en délicatesse au manger, au dormir et telles autres mollesses ; car enfin, un cœur généreux* a toujours un peu de mépris des mignardises et délices corporelles. Néanmoins Notre-Seigneur dit que ceux qui s'habillent mollement sont ès* maisons des rois ; c'est pourquoi je vous en parle. Et Notre-Seigneur ne veut pas dire qu'il faille que tous ceux qui sont ès* cours s'habillent mollement ; mais il dit seulement que, coutumièrement, ceux qui s'habillent mollement se trouvent là. Or, je ne parle pas de l'extérieur de l'habit, mais de l'intérieur ; car pour l'extérieur, vous savez trop mieux la bienséance, il ne m'appartient pas d'en parler.

Je veux donc dire que je voudrais que parfois vous gourmandassiez* votre corps à lui faire sentir quelques âpretés et duretés, par le mépris des délicatesses et le renoncement fréquent des choses agréables aux sens ; car encore faut-il quelquefois que la raison fasse l'exercice de sa supériorité et de l'autorité qu'elle a de ranger les appétits sensuels.

Mon Dieu, je suis trop long, et si*, je ne sais ce que j'écris, car c'est sans loisir et à diverses reprises. Vous connaissez mon cœur et trouverez tout bon.

Encore faut-il pourtant que je vous dise ceci. Imaginez-vous que vous fussiez courtisan de saint Louis : il aimait, ce Roi saint (et le Roi [Louis XIII, âgé de neuf ans] est maintenant saint par innocence), qu'on fût brave, courageux, généreux*, de bonne humeur, courtois, civil, franc, poli ; et néanmoins, il aimait surtout qu'on fût bon chrétien. Et si vous eussiez été auprès de lui, vous l'eussiez vu rire amiablement* aux occasions, parler hardiment quand il en était temps, avoir soin que tout fût en lustre autour de lui, comme un autre Salomon, pour maintenir la dignité royale ; et un moment après, servir les pauvres aux hôpitaux, et enfin marier la vertu civile avec la chrétienne, et la majesté avec l'humilité. C'est, en un mot, ce qu'il faut entreprendre, de n'être pas moins brave pour être chrétien, ni moins chrétien pour être brave. Et pour faire cela, il faut être très bon chrétien, c'est-à-dire fort dévot, pieux et, s'il se peut, spirituel ; car, comme dit saint Paul, l'homme spirituel discerne tout : il connaît en quel temps, en quel rang, par quelle méthode il faut mettre en œuvre chaque vertu.

Faites souvent cette bonne pensée, que nous cheminons en ce monde entre le paradis et l'enfer, que le dernier pas sera celui qui nous mettra au logis éternel et que nous ne savons lequel sera le dernier, et que, pour bien faire le dernier, il faut s'essayer de bien faire tous les autres. O sainte et interminable éternité, bienheureux qui vous considère ! Oui, car qu'est-ce que [ce] déduit* de petits enfants que nous faisons en ce monde pour je ne sais combien de jours ? Rien du tout, si ce n'était que c'est le passage à l'éternité. Pour cela donc, il nous faut avoir soin du temps que nous avons à demeurer çà-bas*, et de toutes nos occupations, afin que nous les employions à la conquête du bien permanent.

Aimez-moi toujours comme chose vôtre, car je le suis en Notre-Seigneur, vous souhaitant tout bonheur pour ce monde et surtout pour l'autre. Dieu vous bénisse et vous tienne de sa sainte main. Et pour finir par où j'ai commencé : vous allez prendre la haute mer du monde, ne changez pas pour cela de patron, ni de mât, ni de voile, ni d'ancre, ni de vent. Ayez toujours Jésus-Christ pour patron, sa croix pour arbre, sur lequel vous étendiez vos résolutions en guise de voile ; votre ancre soit une profonde confiance en lui, et allez à la bonne heure. Veuille à jamais le vent propice des inspirations célestes enfler de plus en plus les voiles de votre vaisseau et vous faire heureusement surgir au port de la sainte éternité, que de si bon cœur vous souhaite sans cesse,

Monsieur,
Votre plus humble serviteur,
FRANÇS, É[vêque] de Genève.

Ce 8 décembre 1610

18. Lettre à la Mère de Chantal à l'occasion de la visite de son fils

Vers la fin de juin ou au début de juillet 1613, Celse-Bénigne, le fils aîné de madame de Chantal, déjà religieuse et supérieure de la Visitation, arrivait à Annecy pour revoir sa mère. François de Sales invite celle-ci à ne pas se montrer insensible à l'amour naturel (L6 37-38).

Ce sera moi, si je puis, qui le premier vous annoncerai, ma très chère Fille, l'arrivée du bien- aimé Celse-Bénigne. Il vint hier au soir tout tard, et nous eûmes

de la peine à le retenir de vous aller voir dans le lit, où vous étiez toutes indubitablement.

Que je suis marri* de ne pouvoir être témoin des caresses qu'il recevra d'une mère insensible à tout ce qui est de l'amour naturel, car je crois que ce seront des caresses terriblement mortifiées. Ah non ! ma chère Fille, ne soyez pas si cruelle. Témoignez-lui du gré de sa venue, à ce pauvre Celse-Bénigne ; il ne faut pas faire ainsi tout à coup, des si grands signes de cette mort de notre naturelle passion.

Or sus ! je vous irai voir, si je puis, mais sobrement ; car auprès d'un objet si aimable, nous ne saurions pas bonnement être visibles.

Dieu soit notre tout, car l'amitié descend plus qu'elle ne monte. Je me contenterai de ne cesser point de vous chérir autant comme ma fille, que vous le chérirez comme votre fils ; et si*, je vous défie de faire mieux que moi ce métier.

19. Lettre à une mère de famille à propos de problèmes scolaires

Dans cette lettre adressée en 1615 à la mère d'un élève du collège des barnabites d'Annecy, l'évêque de Genève dit ne pas apprécier que ses amis se déchargent sur lui de leurs responsabilités de parents, recommande de ne pas accabler de devoirs les élèves et prend la défense d'un professeur (L7 1-4).

Ma très chère Fille,

Les porteurs de vos précédentes lettres m'ont pris en un temps auquel j'étais si fort embarrassé de gens et d'affaires que je ne savais où j'en étais, et ne pouvais me dérober pour vous faire réponse, laquelle d'ailleurs je ne savais comme* vous faire, parce que vous présupposiez que monsieur de Charmoisy mon cousin m'eût donné charge de pourvoir au changement de maître de vos enfants, et jamais il ne m'en avait fait un seul mot, bien qu'il m'eût écrit seulement le jour précédent. De sorte que, quand cet honnête homme que vous m'envoyâtes me vint parler de cela et que je vis la lettre de monsieur de Charmoisy, je fus tout surpris et dis que je n'avais point de charge de cela, et que même, m'étant enquis des pères barnabites et de plusieurs autres s'il y avait du mal en M. Rosset, pour lequel on le dût renvoyer, je n'avais rien pu trouver qui méritât cela. Mais que, puisque monsieur

de Charmoisy et monsieur de Vallon étaient ici, c'est-à-dire se devaient voir le jour suivant, que c'était à eux de le renvoyer, si bon leur semblait. Et sur cela, M. de Vallon se chargea derechef* de s'enquérir des déportements* du sieur Rosset, et en alla parler aux pères barnabites et à d'autres qui, comme il me dit par après, trouvèrent fort étrange qu'on parlât de ce changement; et alla trouver monsieur de Charmoisy qui m'écrivit une lettre par laquelle il me mandait en termes généraux, que j'avais tout pouvoir, et ne me disait nulle résolution.

Sur quoi, je ne sus que dire non plus, car vous ne m'aviez rien marqué de particulier des défauts de M. Rosset. En somme, je conclus à M. de Vallon qui m'apporta la lettre, qu'en leur absence et la vôtre je pourvoirais aux enfants, quand je m'apercevrais qu'il y eût chose qui méritât que j'y misse la main, pour le devoir que je leur avais à tous trois ; mais que les pères et mères étant présents, c'était à eux de s'en accorder et de le faire ; et que je m'en remettais à eux, puisque principalement monsieur de Charmoisy requérait en la lettre que vous m'envoyâtes, des conditions en un maître qu'on ne trouve pas même ès* maîtres ou précepteurs des rois : un maître qui n'eût rien à faire qu'après les enfants, ni pour dire la messe, ni pour étudier d'étude particulier. Or en somme, il ne me semblait pas raisonnable que les pères étant présents, je fisse rien en cela, n'y ayant rien qui pressât (que je susse), et le parti de M. Rosset étant défendu par tant de gens dignes de créance.

Voilà tout, ma très chère Fille, sinon que je vous dise que déjà le changement de M. Romain à M. Rosset fut trouvé mauvais, parce que ceux-là mêmes qui parlaient en mal de M. Rosset ont dit depuis qu'ils avaient eu tort, et M. de Charmoisy le fit seulement pour ne vous point désagréer, par condescendance. Certes, il ne faut pas craindre que les enfants perdent le temps en ce collège, où le père préfet même fait des répétitions particulières, notamment aux vôtres, desquels il a un grand soin, et se contente fort de M. Rosset. Il ne faut pas aussi tenir toujours pressés les enfants de besogne nouvelle. Ils ont deux grandes leçons le jour, ils ont des compositions à faire, ils ont des répétitions fréquentes : ils ont, à mon avis, tout ce qu'il faut, et beaucoup plus que nous n'avions de mon temps. Je vois vos enfants qui se font gentils, et [il] ne me semble pas que vous en devez être en peine ; outre que M. Rosset, qui s'est vu à la veille d'être hors de sa condition avec quelque déshonneur, s'évertuera de faire toujours mieux. Et il m'a plu de quoi il n'a pas nié l'accident qui lui arriva pour avoir mangé hors du logis. [...]

J'ai bien aussi envie de vous voir, mais quand vous serez remise. Je suis cependant, ma très chère Fille, très parfaitement tout vôtre, comme vous savez.

1er juin 1615

20. Lettres au père d'un garçon difficile

Louis des Hayes, fils unique d'Antoine des Hayes, ami parisien de François de Sales, fut d'abord page à la cour de Louis XIII, où il négligeait les études et abusait de sa liberté. Son père décida en 1615 de l'envoyer au collège d'Annecy, dirigé parles barnabites, en le confiant à la sollicitude paternelle de M. de Genève. Dans une lettre à l'un de ses correspondants, François de Sales traçait du jeune garçon ce joli portrait : « Notre jeune M. des Hayes est ici tout apprivoisé avec le collège. Il est fort gentil, l'esprit vif et qui aime tendrement la sainte liberté qu'il a apprise parmi les pages ; mais on tâche de lui en faire goûter une autre un peu plus sainte et, petit à petit, on y profite parce qu'il est bon enfant » (L6 340). Un peu plus tard, l'évêque informait son père (L6 354-355).

[…]

Reste notre fils qui, en vérité, a un cœur fort bon et l'esprit encore meilleur ; mais, comme vous le dites, Monsieur, il est un peu friand* et brillant, et pour cela nous tâcherons de l'occuper fort. Il va en classe et pense monter, à la Saint Rémy, à la seconde. Il va commencer à apprendre l'écriture d'un brave maître que nous avons ici. Les pères n'ont pas encore été d'avis qu'on le mît aux mathématiques de quelques mois, et j'avais trouvé un de nos chanoines qui l'eût fort volontiers enseigné. Le dimanche de Quasimodo, il monta en chaire pour réciter un poème héroïque de la Résurrection de Notre-Seigneur. Il ne se peut dire de quelle grâce, avec quelle assurance, avec quelle beauté d'action il prononça cette besogne. Je lui dis après, qu'il avait parlé avec beaucoup de hardiesse, et il me répondit qu'il ne fallait pas craindre en bien faisant. Au demeurant, il m'aime et me respecte extrêmement, avec une crainte infinie de me fâcher, et je crois que je ménage* bien ce talent avec lui ; de le tenir trop serré, cela lui nuirait. Il commence à prendre un peu de sentiment de réputation, qui lui sera utile, car les remontrances qu'on lui fait de la part de l'honneur le touchent.

Je suis marri* que notre collège n'est encore pas en si bon terme comme la bonté et suffisance de ces pères qui le gouvernement maintenant nous promet qu'il sera bientôt. Mais puisque nous aurons l'honneur de vous voir dans quelque temps, nous parlerons un peu ensemble de tout ce qui est requis pour la bonne conduite de ce cher enfant, qui est fort aimable et qui réussira, comme j'espère, extrêmement bien. Et sans doute, ç'a été une vraie inspiration céleste qui vous donna la résolution de le remettre un peu aux lettres, car la vivacité de son esprit l'eût mis en grand danger en cette autre profession, pendant ces deux ou trois ans. [...]

Trois mois plus tard, l'évêque écrit de nouveau au père du garçon (L7 27-28). Celui-ci a commencé à se ranger avec difficulté à la discipline du collège. Mais la partie n'est pas gagnée et il faudra peut-être songer à d'autres solutions, s'il ne persévère pas. Les pères barnabites et M. Peyssard, « régent de la tierce classe du collège », sont satisfaits pour le moment.

Notre fils a eu fort affaire à se ranger à la discipline du collège, et [il] lui était bien avis que cela était contraire à sa réputation. La racine de son mal est en une certaine grâce qu'il a de gagner les esprits et tirer les cœurs à soi, lesquels par après le tirent à eux et lui donnent telles impressions qu'ils veulent. II a eu pour cela prou* de disputes avec ses maîtres, qui le voulaient empêcher de sortir et de prendre des libertés contraires aux règles du collège. Et je l'ai encore plus souvent réprimandé ; en quoi il m'a extrêmement obligé, par le sentiment qu'il a témoigné d'être marri* de me déplaire, si* que, enfin, pour l'amour de moi, il commence fort à se bien ranger ; et par ce moyen, il tirerait encore mon cœur à soi, s'il ne lui était déjà tout acquis.

S'il persévère, nous aurons occasion de nous en contenter ; s'il ne le fait pas, il faudra user de l'un de ces deux remèdes : ou bien le retirer dans un collège un peu plus fermé que celui-ci, ou bien lui donner un maître particulier, qui soit homme et auquel il rende obéissance. Car enfin, cet enfant est votre unique, et certes, grandement aimable ; néanmoins, le voilà en ses années périlleuses, que la nourriture* de page rend encore plus dangereuse. Mais il ne se faut point lasser de bien cultiver cette plante, car elle rendra sans doute de très bons fruits.

11 ne se peut dire combien nous sommes grands amis, ni combien il me respecte : cela, avec un maître particulier, suffira pour le bien conduire, si par aventure* il ne persévérait pas. Mais j'espère qu'il le fera, car les pères barnabites et M.

Peyssard m'assurent grandement qu'il observe maintenant fort exactement ce qu'il m'a promis. Je vous supplie de lui écrire que je vous ai témoigné du contentement de lui, afin de lui donner courage de continuer.

La grande peine que j'avais de lui, c'est à cause de l'eau, sur laquelle il se plaît extrêmement ; et je craignais qu'il ne se plût encore de se mettre dedans pour se baigner en quelque endroit dangereux, parce que toutes les années il s'y perd quelqu'un. Mais il m'oblige infiniment en cela, car il ne s'y met point. En somme, sachez, je vous supplie, Monsieur, que cet enfant m'est cher comme mes yeux, et que, de son côté, il paternise* excellemment à m'aimer ; et si*, j'espère que, passé ces années périlleuses, on le verra encore paterniser* en plusieurs autres conditions, Dieu aidant. [...]

En 1617, le jeune homme retourna à Paris où son père le rappelait pour «qu'il commence à voir le monde ». L'évêque était à moitié satisfait : « Nous renvoyons le jeune M. des Hayes, doux, amiable*, courtois, à M. son père, mais non pas fort savant, ains* seulement instruit d'un peu de latin et de quelques parties des mathématiques. Je m'assure que monsieur son père s'en contentera, puisqu'il ne s'est rien pu faire davantage, quoique nos pères barnabites aient coopéré de tout leur pouvoir » (L8 65). *Louis des Hayes fera une carrière diplomatique brillante en Orient, à Turin, au Danemark, en Perse et à la cour de Moscovie, mais les aléas de la politique sous Richelieu lui réserveront une fin tragique. Ayant eu la témérité de s'affilier au parti opposé à Richelieu, il eut la tête tranchée à Béziers en 1632* (cf. OEA, t. XVI, p. 340, note 5).

21. Lettre à la fille de Madame de Chantal

Françoise, l'aînée des filles de Madame de Chantal, avait vingt-trois ans et était mariée depuis trois ans, quand François de Sales lui écrivit cette lettre de Lyon durant son dernier voyage en 1622. Onze jours plus il mourra dans cette ville, près de la Visitation de Bellecour (L10 393-394).

Allant en Avignon, Madame ma très chère Fille, j'eus ce bonheur de trouver notre bonne Mère ici, et l'y ai encore rencontrée à mon retour. Vous croirez aisément que ce n'a pas été sans parler souvent de vous, non sans beaucoup de conso-

lation que j'ai reçue de savoir que vous viviez toujours dans la crainte de Dieu, avec désir de faire progrès en la dévotion.

Vous savez, ma très chère Fille, combien je suis aisé à contenter et combien j'ai de facilité à bien espérer des âmes que j'affectionne : c'est dès votre enfance que j'ai une infinie passion pour votre salut, et que j'ai conçu une grande confiance que Dieu vous tiendrait de sa main, pourvu que vous vouliez correspondre à ses faveurs. Faites-le donc, je vous en conjure, ma très chère Fille, et séparez de jour à autre votre cœur de toute sorte d'amusement* de vanité. Comme vous savez, je ne suis nullement scrupuleux, et n'appelle pas amusement* de vanité sinon la volontaire inclination que nous nourrissons aux choses qui véritablement nous divertissent des pensées et délibérations que nous devons avoir pour la très sainte éternité.

Cette chère Mère m'a raconté la consolation qu'elle a de vous voir avec un si digne mari, duquel vous êtes parfaitement chérie. C'est un grand avantage pour votre vertu, ma très chère Fille ; faites-le bien profiter, et quoique votre âge, votre complexion et votre santé vous promettent une longue vie, souvenez-vous néanmoins qu'aussi pouvez-vous mourir bientôt, et que vous n'aurez rien de plus désirable à la fin, que d'avoir mis un grand soin à recueillir et conserver les faveurs de la Bonté divine.

Cependant, je suis à jamais tout à fait, ma très chère Fille,

Votre très humble et très affectionné serviteur,
et de monsieur votre mari,
Françs, É[vêque] de Genève

À Lyon, ce 17 décembre 1622.

22. Conseils à une maîtresse des novices

La charge de maîtresse des novices suppose des qualités pédagogiques que François de Sales a indiquées dans ce texte tiré des « Directoires pour les officières » de l'ordre de la Visitation (O4 450-456).

Afin que les instructions que la directrice donnera soient reçues plus suavement des novices, il faut qu'elle s'étudie de leur montrer un amour cordial et tendre, afin

qu'elles prennent une vraie confiance et entière certitude de son affection ; à quoi servira de s'enquérir souvent de leur santé, témoignant de la compassion de leurs maux, et les visitera et servira charitablement quand elles en auront besoin. Voire même quand elle verrait clairement que quelqu'une manquerait de confiance en son endroit, elle doit, sans lui en faire aucun semblant, s'essayer de gagner son cœur par toutes sortes de démonstrations de bienveillance, prenant garde toutefois que la novice ne puisse pas découvrir qu'on a reconnu son défaut. Ceci importe beaucoup, c'est pourquoi la directrice y doit être fort attentive ; comme aussi à ne témoigner aucun dégoût ni ennui* des fades et importunes humeurs qui se pourront rencontrer parmi les novices, et moins aucune sorte d'affection particulière, si* bien il y en a quelques-unes qui semblent le mériter; ains* qu'elle montre un amour universel et un soin égal au service de toutes, afin d'ôter d'entre elles tout sujet de murmure et d'envie. Et qu'elle ait un grand soin de les maintenir en union et estime l'une de l'autre, et qu'elle garde comme un secret de conscience ce qu'elles lui diront, n'en parlant qu'avec la supérieure.

S'il arrive à la directrice de commettre des imperfections un peu remarquables devant les novices, elle en doit dire sa coulpe* au réfectoire et, avec congé*, en faire quelque mortification pour satisfaction du mauvais exemple qu'elle pourrait avoir donné.

Qu'elle ne s'étonne point si elle trouve des filles qui aient beaucoup à combattre, soit par les anciennes habitudes, mauvaises inclinations et autres tentations, ains* qu'elle les conforte et assiste charitablement, leur donnant courage et espérance qu'elles emporteront enfin la victoire ; comme en vérité, si telles âmes sont bien aidées, tant de la grâce de Dieu que du soin de la directrice, elles deviendront plus parfaites que celles qui sont entrées plus innocentes en la religion*, d'autant que, pour l'ordinaire, elles haïssent mortellement le mal qu'elles ont reconnu, et produisent des actes de vertu très excellents.

Qu'elle laisse une pleine liberté aux novices de parler à la supérieure tant qu'il leur plaira, quand bien ce serait par quelque motif imparfait ; car la supérieure saura bien retrancher cette superfluité quand il en sera temps. Et même si quelque novice n'avait point de confiance à la supérieure ni à la directrice et désirait parler à quelqu'une des autres sœurs, on le lui permettra librement, sans faire aucun semblant de s'apercevoir de sa méfiance, afin de soulager et consoler autant qu'il se pourra tels esprits, desquels il faut avoir grande compassion et les attendre avec

une patience extraordinaire.

Qu'elle prenne bien garde à ne mortifier point les novices par bizarrerie, aversion ou passion, car elle se détruirait elle-même et ne profiterait point aux autres. Mais qu'elle le fasse consciencieusement, avec le zèle de Dieu et la charité, n'exerçant point la charge comme maîtresse, ains* comme servante des épouses de Jésus-Christ, duquel elle doit en toutes occurrences demander la grâce et ne chercher que sa très pure gloire. [...]

Document 2

MAXIMES ET RÉFLEXIONS

1. Qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme (D3 23).
2. L'homme est créé pour la félicité et la félicité pour l'homme (S4 20).
3. Commencez de bonne heure à faire ce qu'il faut faire toujours (L2 325).
4. Je pense en* Dieu et à être homme de bien (OEA X, p. X).
5. J'approuve fort que vous soyez maîtresse d'école. Dieu vous en saura bon gré, car il aime les petits enfants (L3 264).
6. Cet âge est propre à recevoir les impressions (L2 339).
7. Ceux qui sont ès* chemins scabreux et glissants s'entretiennent* l'un l'autre pour cheminer plus sûrement (D3 19).
8. Il est écrit très spécialement de l'homme, que jamais il n'est en un même état : il faut ou qu'il avance, ou qu'il retourne en arrière (T3 1).
9. On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles (O1 321).
10. La vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable (Camus I 1).
11. La liberté est la plus riche pièce de l'homme, car c'est la vie de notre cœur (S3 335).
12. Rien de ce qui est humain ne nous est étranger (*Nihil a nobis humani alienum*) (L1 113).
13. Nous nous amusons* quelquefois tant à être bons anges, que nous en laissons d'être bons hommes et bonnes femmes (L2 204).
14. L'amour est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps (L7 206).

15. [Dieu] n'a jamais contraint personne de le servir et ne le fera jamais (S3 335).
16. Je vous recommande surtout l'esprit de douceur qui est celui qui ravit les cœurs et gagne les âmes (L2 212).
17. Ce n'est pas le fait de tout le monde de savoir se courroucer quand il faut et comme il faut (T10 16).
18. Il faut avoir un cœur de longue haleine ; les grands desseins ne se font qu'à force de patience et de longueur de temps (L2 339).
19. Il suffit de bien aimer pour bien dire (L2 324).
20. Il faut que nos paroles sortent du cœur plus que de la bouche (L2 321).
21. Ce que nous avons fait jusques à présent est bon, mais ce que nous allons commencer sera meilleur (L6 312).
22. On ne pourra jamais faire si bien qu'il ne soit mieux de faire davantage (L2 24).
23. [Il] faut dire rondement et franchement mal du mal et blâmer les choses blâmables (D3 29).
24. Pensons seulement à bien faire aujourd'hui ; et quand le jour de demain sera arrivé il s'appellera aussi aujourd'hui, et lors* nous y penserons (L2 206).
25. Allez joyeusement et à cœur ouvert le plus que vous pourrez ; et si vous n'allez pas toujours joyeusement, allez toujours courageusement et confidemment* (L2 169).
26. Un saint triste est un triste saint (phrase attribuée à François de Sales).
27. De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous faut habiter en France (L3 291)?
28. On se moque toujours des vieilles gens quand ils veulent faire les jolis, c'est une folie qui n'est supportable qu'à la jeunesse (D3 25).
29. Si une action pouvait avoir cent visages, il faut la regarder en celui qui est le plus beau (D3 28).
30. Le mal est à moitié guéri quand on a découvert sa cause (D3 14).
31. Il faut tout faire par amour et rien par force (L2 359).
32. Il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance (L2 359).
33. Il faut coudre notre perfection pièce à pièce, parce qu'il ne s'en trouve point de toute faite (L11 188).
34. *Da mihi animas, caetera tolle tibi* (« Donne-moi les âmes, prends le reste pour toi ») (Camus V 20).

35. Les hommes font plus par amour et charité que par sévérité et rigueur (C.-A. de Sales 198s).
36. [Ceux qui ont charge des autres, tant en la famille qu'en la république*], qu'ils fassent donc leur devoir avec amour (D3 28).
37. La jeunesse de l'âge nous rend susceptibles de toutes sortes d'impressions (L7 166).
38. Cette fausse estime de nous-même est tellement favorisée par l'amour-propre, que la raison ne peut rien contre elle (L11 90).
39. L'amour-propre a accoutumé de troubler la raison (S3 95).
40. Les jeunes gens dévorent toutes les difficultés de loin et fuient à toutes les difficultés de près (L5 44).
41. Il ne faut pas s'amuser* à discourir quand il faut courir, ni à deviser des difficultés quand il les faut dévider (L7 72s).
42. Il faut dépêcher* tout bellement* (D3 10).
43. L'union et liaison des esprits [est] nécessaire à toute bonne entreprise (L4 83).
44. Il n'y a nulle vocation qui n'ait ses ennuis*, ses amertumes et dégoûtements* (L2 348).
45. Réunissant deux bœufs sous un même joug, on peut travailler dans le champ [...] d'une manière plus efficace (L5 188).
46. Continuons seulement à bien cultiver, car il n'est point de terre si ingrate que l'amour du laboureur ne féconde (L5 28).
47. Pour mettre un jeune cheval au pas et l'assurer sous la selle et la bride, on emploie des années entières (L9 196).
48. À mesure que [votre fils] croîtra, nous penserons aux particularités requises, Dieu aidant (L2 360).
49. L'on n'a pas accoutumé de nourrir les petits enfants d'autre chose que de lait, et quand ils deviennent grands et commencent à avoir des dents on leur donne du pain et du beurre (S3 107).
50. Je n'ai jamais pu approuver la méthode de ceux qui pour réformer l'homme commencent par l'extérieur, par les contenances, par les habits, par les cheveux. Il me semble, au contraire, qu'il faut commencer par l'intérieur (D3 23).
51. Le cœur étant la source des actions, elles sont telles qu'il est (D3 23).
52. Il faut que vous soyez tout autre en votre intérieur et en votre extérieur (L2 188).

53. Savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut que d'elles-mêmes elles se réforment sous votre conduite (L2 337).
54. L'on parle d'une façon aux jeunes apprentis, et d'une autre sorte aux vieux compagnons (PL 347).
55. Ceux-là, disait-il, qui aiment à se faire craindre, craignent de se faire aimer, et eux- mêmes craignent plus que tous les autres ; car les autres ne craignent que lui, mais lui craint tous les autres (Camus VII 11).
56. Les peintres et les sculpteurs [...] font leurs ouvrages à force de réitérer leurs coups de pinceau et de ciseau (Camus XVI 49).
57. L'instruction fait beaucoup, l'exemple incomparablement davantage (CAMUS VII 9).
58. Ce sont les grandes lumières qui découvrent les atomes (L6 287).
59. Les enfants qui ont un bon père le doivent imiter et suivre ses commandements en toutes choses (S4 278).
60. Les petits rossignols apprennent à chanter avec les grands (D2 16).
61. Tenez bien la méthode que je vous ai dite de commencer par l'exemple ; et bien qu'il vous semblera profiter peu au commencement, ayez néanmoins de la patience, et vous verrez ce que Dieu fera (L2 272).
62. Il faut voirement* résister au mal et réprimer les vices de ceux que nous avons en charge, constamment et vaillamment, mais doucement et paisiblement (D3 8).
63. Si vous attendez qu'ils [= les défauts] croissent, vous ne les pourrez pas aisément guérir (L2 140).
64. Ne semez point vos désirs sur le jardin d'autrui, cultivez seulement bien le vôtre (L3 291).
65. Ne désirez point de n'être pas ce que vous êtes, mais désirez d'être fort bien ce que vous êtes (L3 291).
66. Soyons ce que nous sommes, et soyons-le bien, pour faire honneur au Maître ouvrier duquel nous sommes la besogne (L3 53s).
67. Il faut quelquefois se reculer pour mieux sauter (L3 227).
68. L'âge les a pu couvrir jusques à présent, mais la continuation les rend meshui* inexcusables (L6 128).
69. Parce que l'oisiveté étant la mère des vices, une nécessaire et bonne occupation délivre l'âme de mille fantaisies (S2 418).
70. Allons toujours ; pour lentement que nous avancions, nous ferons beaucoup de chemin (L3 202).

71. [Il faut] tenir en quelque crainte les méchants par la résistance qu'ils verront leur être faite (L11 108).
72. C'est une amitié ou faible ou méchante* de voir périr l'ami et ne le point secourir, de le voir mourir d'un apostème* et n'oser lui donner le coup du rasoir de la correction pour le sauver (D3 22).
73. Les remontrances d'un père faites doucement et cordialement ont bien plus de pouvoir sur un enfant pour le corriger que non pas les colères et courroux (D3 9).
74. Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse être rendu mauvais par les habitudes vicieuses ; il n'y a point aussi de naturel si revêche qui, par la grâce de Dieu premièrement, puis par l'industrie* et diligence, ne puisse être dompté et surmonté (D1 24).
75. C'est une chose bien dure à une personne de se voir corriger (PL 1056).
76. Les hommes disent qu'ils règnent quand ils se font craindre ; régner pourtant c'est être aimé (S2 36).
77. Ne la corrigez pas, si vous pouvez, en colère ; prenez la peine qu'elle vous donne à gré* (L8 184).
78. C'est merveille combien la suavité et amiable* proposition de quelque bonne chose est une puissante amorce pour attirer les cœurs (D3 26).
79. L'on attire plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre (Camus I 3).
80. Je craignais d'épancher en un quart d'heure ce peu de liqueur de mansuétude, que je tâche de recueillir depuis vingt et deux ans, goutte à goutte, comme une rosée dans le vaisseau* de mon chétif cœur (Camus I 26).
81. L'homme est la perfection de l'univers ; l'esprit la perfection de l'homme ; l'amour, celle de l'esprit ; et la charité, celle de l'amour (T10 1).
82. Le chemin n'est pas fait pour s'asseoir mais pour marcher (T3 1).
83. Ne rien demander, ne rien refuser (PL 1646).
84. Quand nous faisons des fautes, il ne s'en faut point décourager, car cela ne provient que de l'amour-propre (PL 1324).
85. Nous ne devons pas nous arrêter au bien quand nous pouvons atteindre au mieux (L3 102).
86. Hé ! pensiez-vous être si brave que de ne point faillir ! (S3 313)
87. Je suis tant* homme que rien plus (L3 330).
88. Il n'y a nulle si mauvaise pièce au monde qui ne soit utile à quelque chose ;

mais il faut lui trouver son usage et son lieu (L4 9s).

89. Dites-lui que, pour broncharde* qu'elle pourrait être, jamais elle ne s'étonne, ni ne dépite contre soi-même (L9 196).
90. Il n'y a au monde personne si sage ni si juste auquel on ne trouve quelque chose à censurer (L8 408).
91. Que rien ne se fasse par coutume, mais par élection* et application de la volonté (PL 1005).
92. Amanti nihil difficile (à celui qui aime rien n'est difficile) (S1 110).
93. À l'amour rien n'est impossible (S3 40).
94. Quoique les amants* n'aient rien à dire de secret, ils se plaisent toutefois à le dire secrètement (T6 1).
95. Ceux qui se courroucent combattent le mal, mais ceux qui sont doux le vainquent (L4 106).
96. Les rosiers produisent premièrement les épines, puis les roses (L8 213).
97. Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui forclôt l'obéissance, [...]; mais celui qui forclôt* la contrainte et le scrupule ou empressement (L2 359).
98. Il faut toujours recommencer, et recommencer de bon cœur (L6 312).
99. Il est force de relâcher quelquefois notre esprit, et notre corps encore, à quelque sorte de récréation (D3 31).
100. En toutes sortes d'arts il faut être apprenti, premier* que d'être maître (S3 313).

Document 3

UNE CHANSON SATIRIQUE DE L'ÉPOQUE DE FRANÇOIS DE SALES

Le document présenté ici pour la première fois provient de l'ancien château de Sallanches (Haute-Savoie). Cette « chanson spirituelle contre Bèze » remonte très probablement au temps de Théodore de Bèze, qui fut le successeur de Calvin à Genève, de 1564 jusqu'à sa mort en 1605. On peut penser que cette satire populaire antiprotestante, destinée à être chantée sur l'air du « Rossignolet sauvage », n'aurait pas été du goût de François de Sales, qui eut plusieurs rencontres fort « civiles » avec de Bèze à partir de 1597. Le document est conservé à l'Université Pontificale Salésienne de Rome. Nous avons respecté l'orthographe originale

Chanson spirituelle
Avec les approbations
contre Beze
Des principaux article
Ausquels estant différant
Dans leglise
Sur le Rossignolet sauvage

[1]
O Beze iadis
prestre Escoute la
Composée par un maistre Qui scait bien la rayson (bis)
Qui ta cree ministre Cest le mondain plaisir Qui te fera belistre

[2]
Luter le grand
vicaire Du diable
Lucifer Et Calvin son notayre
Sont tous deux en enfer (bis)
Il te gardant ta place
Et tatendant
tousiours Car tu a bonne grace

[3]
En ta folle esperence
Tu dis que monteras
En la court de plaisance
La tousiours chanteras (bis)
En eternelle gloire
Mais Dieu le
createur A dit tout le contraire

[4]
Tu presches
levangile De Luter et
de Calvin A ses messieurs de ville
Pour boyre du bon vin (bis)
Avec ta belle dame
Tu veux rempir ta
peau Et danner ta pauvre ame

[5]
Tu publies les pestes
Semees par l'Antéchrist.
Et veux oster les fetes
Disant que Jesus Christ (bis)
Nan a faict
l'ordonnance Tu te fais
trot scavant
O supreme ignorance

[6]
Quant a la saincte messe Je
crois las chantée Mais
Satham qui te presse
Ta si fort enchanté (bis)
Quas faucé lescripture De la
realite Parlant à ladventure

[7]
Grandement merveillie De
ce que tu nous dis Cest
quil nont point doreille Les
sainct de paradis (bis)
Ni ceux de pu[r]gatoyre De
nous sont curieux Cela est
tout notoyre

[8]
Tu nies purgatoyre Donc
tu es reprouve Topposant a
lhistoyre Du livre aprouvé (bis)
En tout temps de leglise
Mais le pere menteur Ta
instruyt a sa guise

[9]
Tant des belles
images Vous avez
abattuz Et contre leur
usage Avez tant
combattuz (bis) Nous
disant idolastres Dieu
[...] a ordonné Donc
[...] folastres

[10]
De la croix tu empesches
Faire signation Et
meschamment tu presches
Que cest abusion (bis) […]
Lesquels sont détruites Si
les croix se présentant

[11]
Tu reiettes la mere Qua
porte nos prieres Et par
grand vitupere Luy a faict
tel mespris (bis) Que las
nomme semblable A ta
belle putain
ochose desplorable.

Document 4

CHRONOLOGIE

HISTOIRE GENERALE	*ANNÉE*	*FRANÇOIS DE SALES*
À Mayence, Gutenberg commence à imprimer la Bible au moyen de la technique typographique.	1452	
Prise de Constantinople par les Turcs.	1453	
	1479	Naissance de Christophe de Sales, qui deviendra « maître d'hôtel » de la maison princière des Luxembourg-Martigues.
Politien, *Miscellanaea*	1489	
Christophe Colomb découvre l'Amérique.	1492	
François Ier vainqueur à *Marignan.*	1515	
Thomas More, *L'Utopie.*	1516	
Révolte de Luther à *Wittenberg*	1517	
Charles Quint, empereur.	1519	
Melanchthon, *Loci communes theologiae,* premier ouvrage de théologie luthérienne.	1522	Naissance de François de Nouvelles, son père.
Castiglione, *Le Courtisan*	1528	
Guillaume Budé, *Commentaires sur la langue grecque*	1529	

François Ier fonde le Collège des lecteurs royaux. — Érasme, *De civilitate morum puerilium*	1530	
Rabelais, *Pantagruel*	1532	
Sadolet, *De liberis recte instituendis.*	1533	
Début des jésuites à *Montmartre*. - Fondation des barnabites à *Milan*	1534	
Première traduction de la Bible en français à partir des textes originaux par Olivetan. - Fondation de la compagnie de Sainte-Ursule à *Brescia* par Angela Merici	1535	
Calvin arrive à *Genève* qui adopte la Réforme.	1536	
	1538	François de Nouvelles part en *France* au service du duc de Nemours. Il paraît à la cour et apprend les armes.
Ordonnance de *Villers-Cotterêts* : le français devient la langue administrative	1539	
Calvin, *Institution de la religion chrétienne* (version française)	1541	
Calvin, *Catéchisme*.	1542	
Copernic, *De revolutionibus orbium caelestium*. - Vésale, *De humani corporis fabrica*.	1543	
	1544	Son père se distingue au siège de *Saint-Dizier*, au service du roi de France
Début du concile de *Trente*.	1545	
Mort de Luther.	1546	
	1548	Mort de Christophe de Sales. Son fils Jean continue la charge de maître d'hôtel dans la maison de Martigues

Fondation du collège d'Annecy par Eustache Chappuis	1549	
	1551	Les de Sales se rendent acquéreurs du château et de la seigneurie de *Thorens*.
Ignace de Loyola fonde le Collège romain	1553	Naissance de sa mère, Françoise de Sionnaz
Peletier du Mans, *Arithmétique*	1554	
Calvin organise le collège de *Genève*. - Traité de *Cateau-Cambrésis* : Emmanuel-Philibert récupère la *Savoie*	1559	
	1560	Contrat de mariage entre François de Nouvelles et Françoise de Sionnaz. Il devient M. de Boisy.
Calvin fonde l'Académie de *Genève*	1562	
Fin du concile de *Trente*	1563	Les Sales font hommage au duc pour huit domaines.
Mort de Calvin - Théodore de Beze lui succède.	1564	
Les jésuites au collège de *Chambéry*	1565	
Pie V publie le *Catéchisme* du Concile de *Trente*	1566	Union de M. de Boisy avec Françoise de Sionnaz qui a 14 ans
	1567	François naît le 21 août à *Sales* (*Thorens*, duché de *Savoie*).
	1569	Sevrage de l'enfant - Les de Sales au château de *Brens* ?
Victoire de *Lépante* contre les Turcs	1571	
Massacre de la Saint-Barthélemy. - Naissance à *Dijon* de Jeanne Fremyot.	1572	
Pic de la Mirandole, *Opera*.	1573	François va au collège de *La Roche*
Philippe Neri fonde l'Oratoire à *Rome*	1575	François va au collège Chappuis à Annecy.
	1577	Première communion et confirmation

	1578	Tonsuré le 20 septembre, il va à Paris au collège de Clermont tenu par les jésuites. Il entre en l[ère] classe de grammaire
Claude de Granier devient évêque de Genève résidant à *Annecy*	1579	2e classe de grammaire.
Avènement de Charles-Emmanuel 1er, duc de Savoie. - Montaigne, *Essais*	1580	3e classe de grammaire
	1581	Humanités
Mort de Therese d'*Avila*	1582	Rhétorique. - Apprentissage des « arts de noblesse » (équitation, escrime et danse).
Juste Lipse, *De constantia*	1583	Rhétorique. - Apprentissage des « arts de noblesse » (équitation, escrime et danse).
Silvio Antoniano, *Dell'educatione christiana dei figliuoli*. - Mort de Charles Borromée à Milan	1584	Crise contre les auteurs païens. - Théologie et cours biblique de Genebrard. - Diplôme de « bachellerie ». - Philosophie et arts libéraux
Premier projet de la *Ratio studiorum* des jésuites.	1586	Grave crise spirituelle (décembre).
	1587	Fin de la crise (janvier)
Journée des barricades à *Paris*.	1588	Licence et maîtrise ès arts. - Il se rend à *Padoue* pour étudier le droit
Assassinat d'Henri III, roi de France. - Avènement du roi Henri IV.	1589	
	1590	Crise intellectuelle à *Padoue*. - Il tombe malade à la fin de l'année.
Jean de la Croix meurt à *Ubeda*	1591	Il veut remettre son corps aux chirurgiens, mais il guérit. - Docteur *in utroque jure* (5 septembre). - Voyage à Venise, Ancône, Lorette.
Jeanne Fremyot épouse le baron de Chantal.	1592	Retour en *Savoie* par Mantoue, Milan, Turin. - Inscrit au barreau de *Chambéry*, il est nommé sénateur, faveur qu'il décline.

Henri IV abjure à *Saint-Denis*. - Le *Chablais* est restitué au duc de Savoie.	1593	Nommé prévôt du chapitre de la cathédrale en mars, il est ordonné prêtre en décembre
Henri IV entre à *Paris*	1594	Début de la mission dans le *Chablais* (14 septembre)
	1595	Premiers tracts distribués (*Controverses*).
	1596	Messe de Noël à Thonon (Saint Hippolyte).
En *Lorraine*, Pierre Fourier et Alix Le Clerc fondent la congrégation Notre-Dame pour l'éducation des filles.	1597	Rencontres avec Théodore de Beze à *Genève*.
Edit de *Nantes* : la religion réformée est tolérée en *France*	1598	Succès de la mission du *Chablais* à *Thonon* (Quarante Heures de *Thonon*). Il part pour *Rome,* par *Milan, Modène* et *Ferrare*.
Ratio studiorum des jésuites. - Les jésuites arrivent à *Thonon*	1599	À *Rome* il est nommé évêque, coadjuteur de l'évêque de Genève. Retour en *Savoie* par *Lorette, Bologne* et *Turin*.
Guerre entre la France et la Savoie. - Henri IV à *Annecy*	1600	Publie à Lyon la *Défense de L'Étendart de la Sainte Croix*.
Mort accidentelle du baron de Chantal.	1601	Mort de son père
Échec de l'« Escalade » du duc de Savoie contre *Genève*	1602	Voyage à *Paris,* où il fréquente le « cercle Acarie », prêche le Carême au Louvre, rencontre Henri IV à *Fontainebleau*, prononce l'oraison funèbre du duc de Mercœur. - Il est sacré évêque à *Thorens* (8 décembre).
	1603	Va à *Turin* « rendre hommage » au duc.
	1604	À *Dijon*, où il prêche le Carême, il rencontre la baronne de Chantal
Paul V, pape.	1605	Début des visites pastorales du diocèse.

	1606	Il prêche le Carême à *Chambéry*. - Avec Antoine Favre il fonde l'Académie Florimontane.
Honoré d'URFE, *L'Astrée*. - Approbation de la compagnie de Marie Notre-Dame, fondée à *Bordeaux* par Jeanne de Lestonnac pour l'éducation des filles	1607	Durant le Carême à Annecy, madame de CHARMOISY se met sous sa direction. - Il annonce à la baronne de CHANTAL son projet de fonder avec elle un nouvel Institut.
	1608	Voyage en *Bourgogne*. Publication à Lyon de *l'Introduction à la vie dévote*.
Angélique Arnauld réforme l'abbaye de *Port-Royal*.	1609	À Belley, il sacre Mgr Camus. - Il va à *Gex* en traversant *Genève*. - Voyage en *Bourgogne et en Franche- Comté*. - Son frère Bernard épouse Marie-Aimée de Chantal.
Henri IV est assassiné. - Louis XIII et Marie de Medicis	1610	Mort de sa mère - Fondation de la Visitation. - Voyage à *Turin* et à *Milan*.
Pierre de Berulle fonde à *Paris* l'Oratoire de France	1611	
	1612	Les Visitandines commencent la visite des malades (1er janvier). - Il prêche le Carême à *Chambéry*.
	1613	Voyage à *Turin* et *Milan*.
Arrivée des barnabites au collège d'*Annecy*.	1614	Mort de son frère Gallois. - Voyage à *Sion*, dans le *Valais*
Début du procès contre Galilee.	1615	Voyage à *Lyon*, où débute le deuxième monastère de la Visitation.
Les barnabites au collège de la Sainte-Maison à *Thonon*.	1616	Publication à *Lyon* du *Traité de l'amour de Dieu* - Il prêche l'Avent à *Grenoble*
Guerre entre la Savoie et l'*Espagne*.	1617	Carême à Grenoble. - Mort de son frère Bernard et de Marie-Aimée de Chantal.
Début de la guerre de Trente ans. Projet de mariage entre le prince de Piemont et Christine de France. - Fondation d'une Visitation à Grenoble.	1618	La Visitation devient un ordre religieux avec clôture et vœux solennels. - Voyage à *Paris* pour préparer le mariage entre le prince du Piémont et Christine de France.

Fondation d'une Visitation à *Paris*	1619	Il entre en contact avec mère Angélique Arnauld, abbesse de *Port-Royal*. - Il rencontre Richelieu à *Tours* où séjourne la cour.
Visitations à *Montferrand, Orléans et Nevers*.	1620	Il confère la tonsure à son neveu, Charles-Auguste.
	1621	Sacre épiscopal à *Turin* de son frère Jean-François de Sales, qui devient son coadjuteur.
	1622	Séjour à *Pignerol* et à *Turin*. - Dernier voyage à *Avignon* et *Lyon*. - Il meurt à *Lyon* le 28 décembre.
	1623	Transfert de son corps à *Annecy* et funérailles le 24 janvier.
	1626	Début du premier procès de béatification (1626-1632) à *Annecy, Paris* et *Orléans*.
Richelieu fonde l'Académie française.	1635	
Jansenius, *Augustinus.*.	1640	
Mort de la mère de Chantal *à Moulins*	1641	
Vaugelas, *Remarques sur la langue française.*	1647	
	1656	Début du deuxième procès de béatification (1656-1658) *h Annecy*
	1661	Alexandre VII le déclare bienheureux.
	1665	Alexandre VII le déclare saint.
Fenelon, *De l'éducation des filles*.	1687	
Jean-Baptiste de La Salle fonde l'institut des Frères des Écoles chrétiennes.	1694	
Fenelon, *Télémaque*.	1699	
Charles Rollin, *Traité des études*.	1726	
Jean-Jacques Rousseau arrive de Genève à *Annecy*.	1730	

Jean-Jacques Rousseau, *Émile*.	1762
Le P. Pierre-Marie Mermier fonde les Missionnaires de Saint-François-de-Sales.	1838
Le P. Mermier fonde avec l'aide de Claudine Échernier les Sœurs de la Croix de *Chavanod*.	1841
À *Turin*, Don Bosco fonde l'Oratoire Saint-François-de-Sales.	1844
Don Bosco fonde à *Turin* la Société de Saint-François-de-Sales.	1859
Le P. Brisson fonda à *Troyes* les Oblats de Saint-François-de-Sales.	1871
À *Mornese* (Italie), Don Bosco fonde avec Marie-Dominique Mazzarello les Sœurs salésiennes.	1872
Don Bosco fonde l'association des Coopérateurs salésiens.	1876
	1877 Pie IX le proclame Docteur de l'Église.
	1892 Parution du tome I de l'édition *d'Annecy,* par Dom B. Mackey.
	1923 Il est proclamé Patron des journalistes par Pie XI.
	1967 IVe centenaire de sa naissance. Lettre *Sabaudiae gemma* de Paul VI.
	1986 Jean-Paul II à Annecy (7 octobre).
	2022 Lettre *Totum amoris est* du pape François pour le 4e centenaire de sa mort.

Document 5

LA FAMILLE DE SALES

François de Boisy + Françoise de Sionnaz
(1522-1601) (1552 -1610)

François (1567~ 1622)	Gallois (1576~ 1614)	Louis (1577~ 1654)	Jean-Fr. (1578~ -1635)	Gasparde (?~ 1629)	Bernard (1583~ 1617)	Janus (1588~ 1640)	Jeanne (1593~ 1607)
Étudie à La Roche, Annecy, Paris et Padoue, avocat au barreau de Chambéry, prêtre et prévôt en 1593, mis sion-naire dans le Chablais, évêque de Genève en 1602, écrivain, fondateur avec Jeanne de Chantal de la Visi-tation en 1610, mort à Lyon en 1622 à cin quante-cinq ans.	Destiné par son père à l'état ecclé siastique, il étudia à Padoue, puis se maria avec Jeanne du Fresnoy dont il eut douze en fants, dont un fils barnabite et une fille visitandine. Il mourut en 1614 à trente-hui-tans.	Seigneur de La Thuille, puis baron de Thorens et enfin comte, il étudia le droit à Rome, devint l'adminis-trateur des biens de la famille. De son prmier mariage il eut un fils, Charles-Auguste, 3e successeur de François de Sales ; de son deuxième mariage il eut une fille visitandine et un fils, le trisaïeul de Phlippine de Sales,	Novice chez les capucins, puis prêtre diocésain en 1603, délégué de l'évêque à Rome en 1606, vicaire général en 1615, aumônier à la cour de Turin en 1619, consacré évêque à Turin en 1621, il devint coadju-teur de son frère, puis son succeseur en 1622. Il encouragea son procès de	Ayant épousé en 1595 Mel-chior de Cornillon, elle eut au moins dix enfants et connut des épreuves. Son fils Charles-Phlilibert vécut jusqu'en 1687. Elle mourut en 1629.	Baron de Sales et de Thorens, il épousa Marie-Ai-mée, fille de Jeanne de Chantal. Colonel, il mourut en Piémont d'une fièvre pestilen-tielle, et fut enseveli à Turin en 1617 à l'âge de trente-quatre ans.	Après des études à Annecy et à Lyon, il devint chevalier de Malte, fit une carrière militaire en Piémont, fut gouver-neur de la citadelle de Nice, où il aida à la fondation de la Visi-tation et où il mourut en 1640 à l'âge de cinquante deux ans.	Pension-naire dans un monas-tère, puis chez Mme de Chantal, elle mourut en 1607 à quatorze ans.

		la grand-mère de Camillo Benso di Cavour. Il mourut en 1654 à l'âge de soixante-dix-sept ans.	cannisation et mourut en 1635 à cinquante-sept ans.				

LA FAMILLE DE CHANTAL

Christophe de Rabutin + Jeanne-Françoise Frémyot
baron de Chantal (1565-1601) baronne de Chantal (1572-1641)

Celse-Bénigne (1596-1627)	Marie-Aimée (1598-1617)	Françoise (1599-1684)	Charlotte (1601-1610)
Fils aîné de la baronne de Chantal, il va à la cour de France et fait une carrière militaire. En 1623, il épouse Marie de Coulanges et devient en 1626 le père de Marie, future mar¬quise de Sévigné. Il est tué durant la guerre contre les protestants à l'île de Ré en 1627, à l'âge de trente et un ans.	Fille aînée de la ba¬ronne de Chantal, elle épouse en 1609 Bernard de Sales, s'installe à Sales, où elle meurt en 1617 à dix-neuf ans, quelques mois après son mari, et deux jours après le fils qu'elle venait de mettre au monde.	Née en 1599, elle reçoit une éducation à la fois douce et ferme de la part de sa mère, qu'elle suit à Annecy en 1610 à l'âge de onze ans. En 1620, à l'âge de vingt et un ans, elle épouse à Paris Antoine de Toulongeon, qui mourut gouverneur de Pignerol en 1633. Restée veuve pendant plus d'un demi-siècle, elle mourut en 1684 à l'âge de quatre- vingt-cinq ans et fut inhumée dans l'église de la Visitation d'Autun.	Née quinze jours avant la mort de son père, elle meurt à Monthelon à l'âge de neuf ans.

PETIT LEXIQUE

Les mots anciens ou difficiles rencontrés dans les textes français du XVIe ou du XVIIe siècle ont été signalés dans le texte par un astérisque (*) et expliqués sommairement ci-dessous.

Abandonnement : le fait d'abandonner ou de s'abandonner.

Abject : vulgaire, bas, humble.

Abjection : bassesse, humilité, qui inspire de la répulsion.

Abord : action d'aborder, d'arriver, première rencontre.

Accoisement : apaisement.

Accoiser : calmer, apaiser.

Accostable : qu'on peut approcher facilement.

Accoutrement : vêtement.

Accoutume (il *s* ') : il est de coutume.

Admiration : considération étonnée.

Admirer : considérer avec étonnement.

Adresser : dresser, former, façonner.

Aduste : brûlé.

Affectionnément : avec ardeur.

Affété : maniéré, recherché.

Afféterie : recherche exagérée, affectation.

Affiger : fixer, afficher, attacher.

Affiquet : objet de parure agrafé aux vêtements.

Agreste : qui manque de civilité.

Ains : mais, bien plutôt.

Alangourir : épuiser, rendre languissant.

Alcoran : Coran.

Amant/amante : celui/celle qui aime d'amour.

Amateur : celui qui aime, amoureux.

Amiable : doux, amical.

Amiablement : doucement, amicalement.

Amusement : occupation qui tend à retarder, à différer une chose importante.

Amuser (*s*') : (s') attarder.

Apostème : abcès.

Apparence (il y a) que : il est probable

que.

Appéter : désirer vivement.

Appétitif : qui relève de l'« appétit », du désir.

Appointement : accord.

Appréhension : désir immodéré.

Arbitraire : au libre choix, à décider selon le cas.

Arbitre : volonté, choix.

Arondelle : hirondelle.

Artifice : art, adresse, habileté, ruse.

Artificiel : qui tient de l'art, du métier.

Assiette : position, implantation.

Assortissement : assortiment.

Atant : sur ce, là-dessus.

Aucun : quelque, quelqu'un, personne.

Aucunefois : quelquefois.

Aucunement : en quelque façon, un peu.

Auparavant que : avant que.

Aussi (comme...) : de même que... de même.

Aventure (à /') : par hasard, peut-être.

Avette : abeille.

Aviver : rendre vivant, donner de l'élan.

Babillerie : bavardage.

Bailler : donner.

Bander (*se*) : se réunir en bande.

Bellement : doucement, sans brusquerie.

Bénéfice : bienfait.

Bénéficiaire : qui a rapport avec un bénéfice ecclésiastique.

Bénit : béni.

Bonnetade : salutation avec le bonnet.

Bonteux : plein de bonté.

Bouqueté : orné de fleurs.

Bourgeoisie : droit de cité, citoyenneté.

Bourre : duvet qui recouvre les bourgeons.

Bourrellerie : tourment, douleur.

Brave : courageux, noble, beau, excellent.

Bricole : marche hésitante.

Bronchard : sujet à faillir.

Brutal : animal, bestial.

Buquer : heurter, frapper.

Çà-bas : ici-bas.

Cabinet : lieu réservé dans un appartement princier.

Carabin : soldat (de cavalerie).

Carême prenant : carnaval.

Caresse : démonstration d'affection, de complaisance (avec ou sans attouchement),

Caresser : montrer de l'affection, de la complaisance, approuver chaleureusement.

Carméline : carmélite.

Carrière : course, parcours.

Carroux : beuveries.

Cartel : provocation en duel.

Cas (*c'est grand*) : c'est étonnant.

Casse : poêle, casserole.

Catholiser : convertir ou former au catholicisme.

Céans : ici.
Cestui/cettui : celui.
Chaire : chaise.
Chaleur : ardeur.
Change : changement.
Charlaterie : charlatanerie.
Chaud (*mal de*) : folie, épilepsie.
Chef : tête.
Chevance : richesse, biens.
Chevir : venir à bout de.
Choir (*chu*) : tomber (tombé).
Ci-devant : précédemment.
Citoyen : habitant d'une ville, citadin.
Civiliser (*se*) : s'accoutumer.
Col : cou.
Colère : bile.
Collatéral : assistant.
Colloquer : placer au bon endroit.
Comme quoi : comment.
Comme : comment.
Commerce : fréquentation, relations.
Commère : marraine par rapport au parrain.
Commettre : designer, charger, confier.
Compère : parrain par rapport à la marraine.
Concassure : fracture.
Confidemment : en toute confiance.
Congé : permission.
Connaturel : inné.
Consciencieux : qui regarde la conscience.
Conseil : décision, décret.
Consistance : stabilité, immobilité.
Contemnement : mépris.
Contenance (faire) : faire mine.
Contention : lutte, dispute.
Contréchanger : payer en retour.
Conversation : fréquentation, compagnie.
Converser : vivre habituellement, être en compagnie.
Coquilleux : difftcultueux, fantasque.
Coulpe : faute, manquement.
Coup (*tout à*) : tout soudain.
Couramment : en courant.
Courre : courir.
Cours : poursuite.
Créance : croyance, foi religieuse.
Creusement : profondément.
Cuider : penser, estimer.
Curieux : très soigneux.
Curion : personne maigre à l'excès.
Débeller : chasser, expulser.
Débonnaireté : bonté familière.
Débordé : qui ne se contient pas, déraisonnable.
Deçà : de ce côté-ci (des monts, c'est-à-dire en Savoie).
Décevoir : tromper.
Déchaux : déchaussé.
Déduit : divertissement.
Défaut : manque.
Dégoûtement : dégoût.
Déifique : qui produit quelque chose

de divin.

Démettre (*se*) : s'abaisser.

Démettre : mettre de côté.

Dentatile : dentelle.

Dépêcher : se hâter.

Dépendre : dépenser.

Dépiteux : irrité.

Déportement : manière de se comporter.

Déporter (*se*) : s'abstenir.

Déprimer : rabaisser.

Derechef : de nouveau.

Dès (*que*) : depuis (que), à partir de.

Désappropriation : renoncement.

Destourbier : empêchement.

Détour : faux mouvement.

Détraquer : détourner, faire perdre la trace.

Devant : avant, auparavant.

Devers : vers.

Devis : action de deviser, conversation.

Dictamen : ce qui est prescrit par la raison.

Discole : mal éduqué, insupportable.

Discrètement : sagement, avecdiscernement.

Discrétion : discernement, prudence.

Dispareil : différent.

Disputer : faire une dispute ou discussion philosophique.

Divertir : détourner.

Domestique : concernant la vie privée, personne vivant dans la maison.

Dont : c'est pourquoi, d'où.

Douillet : délicat avec excès, chatouilleux.

Dresser : former, éduquer (sans idée de dressage).

Ébat : divertissement, gaieté folâtre.

Échoir (écherra) : arriver (à quelqu'un).

Effet (*en*) : en fait, en réalité.

Efficace : efficacité.

Égaler : égaliser, rendre semblable.

Éjouir (*s*) : se réjouir.

Élection : choix, décision.

Élévation : l'action d'élever (les enfants).

Élèvement : l'action d'élever, d'éduquer.

Élire : choisir, préférer.

Émail : coloris éclatant et varié.

Emmi : au milieu de, parmi, pendant.

Émotion : motion, mouvement.

Émouvoir : mouvoir, exciter.

Emplir : remplir.

Empreint : imprimé.

Empressement : agitation, excitation.

Empyrée : ciel, monde supra-terrestre.

En : à.

Ennui : tourment, grand déplaisir.

Ennuyer : tourmenter, dégoûter.

Enrôler : enregistrer, inscrire sur un registre.

Ensemblement : ensemble.

Ensuite de : à la suite de.

Entendre : comprendre.

Entorse : détour.

Entrecommuniquer (*s'*) : se communiquer les uns aux autres.

Entrejeter : intercaler.

Entreporter (*s'*) : se porter mutuellement.

Entrerendre (*s'*) : se rendre réciproquement.

Entresaluer (*s'*) : se saluer les uns les autres.

Entreservir (*s'*) : se servir l'un à l'autre.

Entresuivre (*s'*) : se suivre les uns aux autres.

Entretenir (*s'*) : se tenir les uns les autres.

Entrevenir : intervenir.

Équipage : le fait d'équiper un navire pour le départ.

Erre : trace.

Ès [= *en les*] : dans les.

Escrimer : pratiquer l'escrime.

Espèce : image, apparence.

Esquel : dans lequel.

Estomac : poitrine.

Étonnement : émotion forte, choc.

Étonner : impressionner, secouer, choquer.

Eutrapélie : enjouement, gaieté aimable et souriante.

Éventé : écervelé, étourdi.

Exorable : qui se laisse fléchir.

Expédient : convenable, opportun, utile.

Expliquer : déplier, manifester au dehors.

Exquisement : d'une manière exquise.

Extraction : descendance, lignage.

Facultés : possessions.

Fantaisie : imagination.

Féal : fidèle à la foi jurée, loyal.

Feindre de (*ne pas se*) : ne pas hésiter à.

Férir : blesser.

Ficher : appliquer fortement.

Fiduciaire : fondé sur la confiance.

Filet : fil ténu.

Fin (*au fin moins*) : tout au moins.

Flaque : flasque.

Flegme : lymphe.

Fluidement : coulant sans effort.

Fol : fou, folâtre.

Fomenter : susciter.

Forcenerie : folie furieuse.

Forclore : exclure.

Forme : stalle.

Fortune : risque, hasard, danger.

Franc : libre.

Franchise : liberté.

Friand : savoureux.

Frifillis : bruissement.

Gausserie : raillerie.

Généreusement : noblement, courageusement.

Généreux : de bonne race, noble, courageux.

Générosité : noblesse, grandeur d'âme.

Géniture : progéniture.

Gentil : païen, étranger.

Goderon : col empesé.

Gourmander : dévorer.

Gré (*à*) : volontiers, de bon cœur.

Gromeur : gourmet

Groulement : grommellement.

Hanter : fréquenter.

Hantise : fréquentation.

Hasard : risque.

Hasarder : livrer au hasard, risquer.

Huis : porte.

Icelui, icelle, iceux, icelles : celui-ci, celle- ci, ceux-ci, celles-ci.

Idée : modèle idéal.

Idiot : ignorant, simple.

Imbécile : faible.

Imbécillité : faiblesse.

Impertinence : sottise.

Impertinent : hors de propos, ridicule, sot.

Impourvu (*à*) : à l'improviste.

Impression : reproduction de texte par l'imprimerie.

Incontinent : aussitôt, sur-le-champ.

Indiscrètement : sans discernement.

Indois : habitant des Indes.

Industrie : exercice, activité, savoir-faire. Injure : injustice.

Innumérable : innombrable.

Instituteur : celui qui institue, fondateur ; celui qui instruit et éduque.

Institution : éducation, formation.

Interrogat : interrogation, question.

Invention : découverte.

Ire : colère.

Item : de même, en outre.

Jà : déjà.

Joint que : ajoutez que.

Jouer (*se*) : s'amuser.

Jourd'hui : aujourd'hui.

Laisser de (*ne pas*) : ne pas cesser de, ne pas s'abstenir de.

Languidement : avec langueur.

Lanternerie : sottise.

Latrie : culte d'adoration dû à Dieu seul.

Lever : enlever.

Licence : liberté, permission.

Licencier : congédier.

Loisible : permis.

Loisiblement : comme une chose permise, librement.

Lors : alors.

Louablement : d'une manière qui mérite d'être louée.

Lourdise : balourdise, maladresse.

Loyer : salaire.

Mais (*pouvoir*) : pouvoir quelque chose.

Maléficié : victime d'un maléfice.

Mander : faire savoir, transmettre, envoyer.

Manons : menottes.

Manquement : manque.

Marmot : singe.

Marri : peiné, navré.

Méchant : qui ne vaut rien, mauvais.

Médiciner : traiter par des médicaments.

Médiocrement : modérément.

Médiocrité : juste milieu.

Mélancolie : l'humeur « noire » des anciens.

Même (*à*) : au moment même où.

Ménage : conduite, soin, administration, économie.

Ménager : confectionner, employer, s'occuper.

Mense : revenu ecclésiastique.

Menusailles : chose menue.

Meshui : désormais, à partir de maintenant.

Messéance : inconvenance.

Métier : besoin.

Mie (*ma*) : mon amie.

Mignarder : traiter délicatement.

Miroir : modèle.

Miste : vêtu avec recherche.

Moins (*au fin*) : tout au moins.

Mol : mou.

Mollet : un peu mou, d'une douceur excessive.

Montre : cadran de l'horloge.

Morfondre (*se*) : se rendre malade, languir, prendre un catarrhe.

Morgant : plein de morgue, hautain.

Mouvant : ce qui se meut.

Moyenner : procurer.

Muguet : coquet.

Muguette/muguetterie : galanterie.

Munition : provision.

Murmuration : murmure, critique subtile.

Naïvement : selon sa vraie nature, sincèrement.

Naïveté : authenticité, sincérité, naturel.

Négoce : affaire, occupation.

Nocher : pilote (d'une embarcation).

Nourrir : élever, éduquer, former.

Nourrissage : façon d'éduquer, de former.

Nourriture : éducation, manière d'élever les enfants, formation.

Obédience : obéissance.

Observance : révérence, respect.

Odorer : respirer l'odeur.

Office : fonction, service.

Oiseux : oisif.

On[c]ques : jamais.

Opposite (*à /'*) : au contraire.

Ores... ores : tantôt... tantôt.

Ouïr (*j'oyais, oyant*) : entendre.

Outrepercer : percer de part en part.

Ouvriers (*jours*) : jours ouvrables.

Pair (*un*) : une paire, un couple.

Parement : ce qui sert à parer.

Parentage : parenté.

Parer : retenir (un cheval).

Particulier (*un*) : un détail.

Pasquin : écrit satirique.

Passée : passage, trace.

Paterniser : ressembler à son père.

Patriote : compatriote.

Pattons : petits pieds.

Peccant : qui pèche.

Perdurable : qui dure toujours.

Petit (*un*) : un peu.

Peuples : sujets, populations.

Piquamment : en lançant des piques (paroles ou allusions blessantes).

Plain : uni, égal, praticable.

Poignant : piquant.

Pompe : faste, cérémonie, habits luxueux.

Ponant : couchant (du soleil), ouest.

Populace/populas : petit peuple, tiers état.

Portement : état de santé.

Pource que : parce que.

Fourchas : poursuite, recherche.

Pourchasser : s'efforcer de.

Pourvoyant : prévoyant, attentif.

Prédomination : prédominance.

Prélusion : préparation.

Premier que : avant que.

Préordonner : disposer à l'avance.

Prétendre : aspirer à, avoir comme but, demander.

Prétention : but, aspiration.

Prévenir : précéder, surprendre, devancer.

Prisable : estimable, appréciable.

Prise : récolte.

Priser (se) : se donner du prix, de l'importance.

Progrès : développement, poursuite.

Proprement : convenablement.

Prou : beaucoup.

Provision : ce dont on est pourvu.

Prud'homie : probité.

Prud'homme : sage, expérimenté.

Public (*le*) : la collectivité, la société.

Punais : qui sent mauvais (au propre et au figuré).

Quant (*quant et*) : autant que, en même temps que.

Quant et : en même temps.

Quantes (*fois*) : autant de fois.

Raison (*faire la*) : donner la justification.

Ramentevoir : rappeler en mémoire.

Rapporter : remporter.

Ravaler : rabaisser, faire descendre.

Réalement : loyalement.

Recourir : rechercher en courant, ramener.

Recru : las, épuisé.

Redonder : abonder.

Réduire : ramener à, soumettre, adapter.

Réformeur : réformateur.

Regard (*pour ce*) : pour ce qui regarde, en ce qui concerne.

Religion : vie religieuse, maison ou congrégation religieuse.

Remis : indolent.

Remontrer : faire remarquer.

République : Etat, société.

Résoudre : achever.

Respect : estime, considération, motif.

Ressentiment : sentiment.

Retraite : le fait de se retirer, de se recueillir.

Réussir : résulter, produire, en venir à bout.

Révéremment : avec révérence.

Ric à ric : ric-rac, très exactement.

Ri ère : en la possession de, sur le territoire de.

Rieux : rieur.

Rôle : rouleau, registre, liste, feuille de présence.

Sapience : sagesse.

Savourement : action de savourer.

Schadon : larve d'abeille.

Semblance : ressemblance.

Semonce : invitation, convocation.

Semondre : presser.

Serein : humidité du soir.

Serf : esclave.

Serre : pression des genoux du cavalier.

Si bien : bien que.

Si que : si bien que, de telle sorte que.

Si (*est-ce que*) : néanmoins, pourtant.

Si : aussi.

Sinon que : à moins que.

Société : compagnie.

Sortable : approprié.

Sourire (*se*) : sourire.

Souventefois : maintes fois, souvent.

Spectable : remarquable.

Spectacle : modèle.

Superéminent : qui appartient à la sphère la plus élevée.

Supporter : soutenir, porter.

Suppôt : support des propriétés d'un être.

Surmonter : vaincre, surpasser.

Sympathie : ressemblance, affinité de sentiments.

Syndiquer : critiquer, censurer.

Syndiqueur : censeur, critique.

Tandis que : tant que, aussi longtemps que.

Tant (*en*) : autant.

Tant : tellement.

Tardiveté : lenteur (dans l'action ou la compréhension).

Tempérament : équilibre d'une composition, juste mesure.

Température : tempérament.

Tenant : tenace.

Tendreté : tendresse, délicatesse, apitoiement.

Tirer : attirer.

Torcher : essuyer.

Tortu : tordu, tortueux.

Tout (*du*) : totalement, complètement.

Train : suite, manière de vivre.

Tramer : tirer.

Tranchées : contractions de l'utérus après l'accouchement.

Travail : peine, fatigue, tourment.

Travailler : tourmenter, éprouver.

Tremble-terre : tremblement de terre.

Tricherie : bagatelle, chose de peu de valeur.

Tripot : enclos aménagé pour le jeu de paume.

Turquesque : turque.

Unifique : unifiant.

Usance : usage.

Vacation : occupation, profession.

Vaisseau : vase.

Vanité : frivolité.

Vergogne : honte.

Viande : nourriture, aliment.

Viel : vieux.

Vif : vivant.

Vilenie : saleté.

Vileté : vilenie, bassesse.

Visitation : visite.

Vitement : promptement, vite.

Voirement : vraiment, incontestablement.

Vulgaire (*le*) : la foule, les gens.

BIBLIOGRAPHIE

1. Éditions princeps des principaux ouvrages de François de Sales

Defense de l'Estendart de la saincte Croix de nostre Sauveur Jesus-Christ. Divisee en quatre Livres. Par François de Sales, Prévost de l'Eglise Cathedrale de sainct Pierre de Geneve. Contre un petit traicté, n'aguere sorti de la mesme ville de Geneve, faussement intitulé : De la vertu de la Croix et de la maniere de l'honnorer. A Lyon, par Jean Pillehotte, à l'enseigne du nom de Jésus, 1600. Avec permission.

Introduction a la Vie Devote. Par François de Sales, Evesque et Prélat de Geneve. A Lyon, chez Pierre Rigaud, en ruë Merciere, au coing de rue Ferrandiere, à l'Horloge, 1609. Avec attestations d'es Docteurs et Privilege du Roy. Lyon, Pierre Rigaud 1609; Paris, Joseph Cottereau51619.

Traicté de l'Amour de Dieu, par François de Sales, Evesque de Geneve. A Lyon, chez Pierre Rigaud, ruë Merciere, au coing de ruë Ferrandiere, à l'Enseigne de la Fortune, 1616. Avec Approbation des Docteurs, et privilege du Roy pour dix ans. Lyon, Pierre Rigaud 1616.

Les Epistres du Bien-heureux Messire François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, Instituteur de l'Ordre de la Visitation de saincte Marie, [...], Recueillies par Messire Louys de Sales, Prévost de l'Esglise de Geneve, Lyon, Vincent de Cœursilly 1626.

Les Entretiens et Colloques spirituels du Bien-heureux François de Sales Evesque et Prince de Geneve, Fondateur des dames de la Visitation. A Tournon. Pour Pierre Drobet, Marchand Libraire à Lyon 1628 ; Les Vrays Entretiens spirituels du Bien-heureux François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, Instituteur,

et Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation Sainte Marie. A Lyon, par Vincent de Cœursilly en rue Tupin, a l'enseigne de la Fleur de Lys, 1629.

Les Controverses, in Œuvres de saint François de Sales, t. VIII, Paris, Léonard 1672.

2. Éditions critiques de ses œuvres

Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de 1'Eglise. Edition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites, 27 vol., Annecy, Monastère de la Visitation 1892-1964.

Œuvres. Préface et chronologie par André Ravier, textes présentés et annotés par André Ravier avec la collaboration de Roger Devos, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard 1969.

3. Études et essais sur François de Sales

Angelier François, *Saint François de Sales ou Monsieur des abeilles,* Paris, Pygmalion/Gérard Watelet 1997.

Année Sainte des religieuses de la Visitation Sainte Marie, t. I-XII, Annecy / Lyon, Ch. Burdet / P.-N. Josserand 1867-1873.

Bady René, *L'homme et son « institution » de Montaigne à Bérulle* (1580-1625), Paris, Les Belles Lettres 1964.

Balciunas Vytautas, *La vocation universelle à la perfection chrétienne selon saint François de Sales*, Rome, Université Grégorienne 1952.

Barberis Giulio, *Vita di san Francesco di Sales, I-II*, Turin, Libreria salesiana21927.

Baud Henri (dir.), *Le diocèse de Genève-Annecy*, « Histoire des diocèses de France », direction : B. Plongeron et A. Vauchez, t. 19, Paris, Beauchesne 1985.

Bergamo Mino, *L'anatomia dell'anima, da François de Sales a Fénelon*, Bologne, Il Mulino 1991.

Bianco Enzo, *Francesco di Sales. Contro-storia di un mansueto,* Leumann (Turin), Editirce Elle dici 2001.

Bordeaux Henry, *Saint François de Sales et notre cœur de chair*, Paris, Plon-Nour-

rit 1924.

Bordes Hélène - Hennequin Jacques (éd.), *L'Unidivers salésien. Saint François de Sales hier et aujourd'hui*. Actes du colloque international de Metz (7-19 septembre 1992), Paris, Diffusion Champion-Slatkin 1994.

Bouchard Françoise, *Sainte Jeanne de Chantal ou la puissance d'aimer*, Paris, Salvator 2004.

Brasier Vincent - Morganti Enrico - Ďurica Milan, *Bibliografia salesiana. Opere e scritti riguardanti S. Francesco di Sales*. Repertorio bibliografico (1623-1955), «Salesianum» 18 (1956) 311-352, 536-577.

Brix André, *François de Sales commente le Cantique des Cantiques*, [s. 1., s. d.].

Burns Marie-Patricia, *Françoise-Madeleine de Chaugy*. Dans l'ombre et la lumière de la canonisation de François de Sales, « Mémoires et documents publiés par PAcadémie Salésienne » 106 (2002).

Camus Jean-Pierre, *L 'Esprit du bienheureux François de Sales, évêque de Genève, représenté en plusieurs de ses actions et paroles remarquables,* recueillies de quelques sermons, exhortations, conférences, conversations, livres et lettres, in *Œuvres complètes de S. François de Sales,* éd. Migne, t. II, Paris 1861, col. 1-1256.

Champagne René, *François de Sales ou la passion de l'autre,* « Sève nouvelle » 74, Montréal, Médiaspaul 1998.

Chaugy Françoise-Madeleine de, *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie* [...], publiés par l'Abbé T. Boulangé, Paris, Débécourt 1842.

Colliard Lauro-Aimé, *Studi e ricerche su san François de Sales*, Verona, Libreria Editrice Universitaria 1970.

- , *Philippe Desportes in due odi inedite del suo amico italo-francese Barthélémy D'Elbène (Bartolomeo Del Bene)*, Verona, Libreria Editrice Universitaria 1991.

- , *Une lettre inédite de saint François de Sales concernant la bastonnade d'un « jeune homme fort éveillé »*, « Salesianum » 64 (2002) 525-543.

Colliard Lauro-Aimé, *Un ami savoyard du cardinal Bessarion : Guillaume Fichet, ancien recteur de l'Université de Paris.* Préface de Louis Terreaux, « Bibilioteca della ricerca - Cultura straniera » 128, Fasano di Brindisi, Schena editore / Presses de l'Université de Paris-Sorbonne 2004.

Delaruelle Emmanuel, *Machiavel, St François de Sales et Télémaque,* « Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne » 69 (1955).

- , *Saint François de Sales maître spirituel*, Paris, 1960.

Delplanque Albert, *Saint François de Sales, humaniste et écrivain latin*, Lille, Facultés Catholiques 1907.

Devos Roger, *Saint François de Sales par les témoins de sa vie*. Textes extraits des Procès de béatification, Annecy, Gardet Editeur 1967.

Dodin André, *François de Sales, Vincent de Paul : les deux amis*, Paris, O.E.I.L. 1984.

Dufournet Antoine, L*a jeunesse de saint François de Sales, 1567-1602*, Paris, Editions Bernard Grasset 1941.

Fritsch Robert, *Les sources humanistes de saint François de Sales dans le domaine botanique.* Article rédigé pour l'Académie de Savoie (Chambéry) en février 2004.

Georges-Thomas Marcelle (éd.), *Saint François de Sales. Les femmes mariées*. Introduction par Olivier de la Brosse et Henri Caffarel. Choix et présentation des textes par Marcelle Georges-Thomas, Paris, Le Cerf 1967.

Gonthier Jean-François, *Œuvres historiques*, t. I-I1I, Thonon-les-Bains, Imprimerie Jules Masson 1901-1903.

Groupe lyonnais de Recherches Salésiennes, *Introduction à l'étude de saint François de Sales*, Lyon, Presses du Confluent 1962. Texte dactylographié.

Hämel-Stier Angela, *Franz von Sales und die Jugend*, « Jahrbuch fur salesianische Studien » 6 (1968)96-115.

Hamon [André Jean-Marie], *Vie de Saint François de Sales, évêque et prince de Genève*, nouvelle édition abrégée entièrement révisée par M. Gonthier et M. Letourneau, Paris, J. Gabalda éditeur 1920.

Henry-Coüannier Maurice, *Saint François de Sales et ses amitiés*, Paris, Monastère de la Visitation 1979 [réimpression].

Hermans Francis, *Saint François de Sales, in Histoire doctrinale de l'humanisme chrétien,* t. III : Le plein jour, Tournai-Paris 1948, 21-231.

Houtryve Idesbald van, *L'amour du prochain selon saint François de Sales*, Paris-Lyon, E. Vitte 1944.

Jean de Saint-François (Dom), *La vie du bienheureux Messire François de Sales, in Œuvres complètes de Saint François de Sales*, deuxième édition revue avec soin par une société d'ecclésiastiques, Lyon, Librairie ecclésiastique et classique de Briday 1868.

Jeanmaire André, *L'humanisme de François de Sales vu par un homme d'au-*

jourd'hui, Metz, Coopérative d'édition et d'impression 1975.

Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *Correspondance*, t. I-VI. Édition critique établie et annotée par Sœur Marie-Patricia Bums, Éditions du Cerf - Centre d'Études franco-italien des Universités de Turin et de Savoie 1986-1996.

Kleinman Ruth, *François de Sales et les protestants*, Lyon, Editions du Chalet 1967.

Königbauer Ludwig, *Das Menschenbild bei Franz von Sales,* Würzburg, Universität 1953.

Lajeunie Étienne-Jean [Marie], *Saint François de Sales et l'esprit salésien*, « Maîtres spirituels » 29, Paris, Éditions du Seuil 1962.

- , *Saint François de Sales. L'homme, la pensée, l'action*, t. I-II, Paris, éd. Guy Victor 1966.

Lavelle, *Quatre saints*, Paris, Albin Michel 1951.

Le Couturier Emestine, *À l'école de saint François de Sales*, Paris, Bloud et Gray 1947.

Legros Philippe, *François de Sales, un maître en pédagogie,* coll. Sciences de l'éducation, Paris, Éditions Don Bosco 2006.

- , *François de Sales. Une poétique de l'imaginaire,* coll. «Biblio» 17, Tübingen, Gunter Narr Verlag 2004.

Lemaire Henri, *Les images chez St. François de Sales*, Paris, A.G. Nizet 1962.

- , *Etude des images littéraires de François de Sales. Avec un florilège,* Paris, Éditions A.-G. Nizet 1969.

- , *Lexique des Œuvres complètes de François de Sales de l'édition des Visitandines*, Paris, Éditions A.-G. Nizet 1973.

Liuima Antanas, *Aux sources du Traité de l'amour de Dieu de saint François de Sales*, t. I-II, Rome, Université Grégorienne 1959-1960.

Marceau William, L*e stoïcisme et saint François de Sales*, Roanne, Éditions Horvath 1983.

- , *L'optimisme dans l'œuvre de saint François de Sales,* Paris, Éditions P. Lethielleux 1973.

McDonnell Eunan, *God desires you. St Francis de Sales on living the Gospel*, Dublin, The Columba Press 2001.

Mellinghoff-Bourgerie Viviane, *François de Sales (1567-1622), un homme de*

lettres spirituelles. Culture, tradition, épistolarité, « Travaux d'Humanisme et Renaissance » 330, Genève, Librairie Droz 1999.

Michon Hélène, *Saint Françoois de Sales. Une nouvelle mystique*, Paris, Le Cerf 2008., Paris 2008.

Morel Claude, *Regard de joie et de confiance. Méditations avec saint François de Sales*, Paris-Fribourg, Éditions Saint-Paul 1988.

Müller Michael, *Frohe Gottesliebe. Das religiös-sittliche Ideal des hl. Franz von Sales*, Freiburg, Herder 31948 ; La joie dans l'amour de Dieu, Paris, Aubier 1935.

Murphy Ruth, *Saint François de Sales et la civilité chrétienne*, Paris, A. G. Nizet 1964.

Palmieri Anna Maria, *San Francesco di Sales studente di diritto a Padova,* « Archivio italiano per la storia della pietà » 10 (1997) 205-273.

Papasogli Giorgio, *Come piace a Dio. Francesco di Sales e la sua « grande figlia »*, Roma, Città Nuova 1995.

Pedrini Arnaldo, *Rassegna bibliografica sulla dottrina ascetica e mistica di Francesco di Sales*, « Rivista di ascetica e mistica » 2-3 (1994) 323-342.

- , *Francesco di Sales e la cultura italiana*, « Teresianum » 44/1 (1993) 135-167.

- , *Francesco di Sales e la lingua italiana,* « Rivista di ascetica e mistica » 2 (1998) 161-181.

Pochat Geneviève, *François de Sales et la pauvreté*, Paris, Editions S.O.S. 1988.

Ravier André, *Un sage et un saint, François de Sales*, Paris, Nouvelle Cité 41985.

- , *Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal. Sa race et sa grâce*, Paris, Les Fontaines 1983.

- , Mirot Albert, *Saint François de Sales et ses faussaires,* « Mémoires et Documents » publiés par l'Académie Salésienne, t. LXXXIII, « Bibliothèque Salésienne » 2, Annecy-Paris, Éditions A. et J. Picard 1971.

Roffat Claude, *À l'école de François de Sales*, Paris, Spes 1948.

Sales Charles-Auguste de, *Histoire du Bien-heureux François de Sales, evesque et prince de Geneve, Instituteur et Fondateur de l 'Ordre des Religieuses de la Visitation Saincte-Marie*, composée premièrement en latin par son nepveu Charles Auguste de Sales [...] et mise en françois par le mesme autheur, divisée en dix livres. Septième édition, t.I-II, Paris, éd. Louis Vivès 1879.

Schueller Théophile, *La Femme et le Saint. La femme et ses problèmes d'après*

saint François de Sales, Paris, Les Éditions Ouvrières 1970.

Secret Bernard, *La question des faux autographes de saint François de Sales,* Paris, Société des Prêtres de Saint François de Sales [1959].

Strowski Fortunat, *Saint François de Sales*, Paris, Pion 1928.

Struś Józef, *La direzione spirituale secondo le lettere di S. Francesco di Sales.* Thèse de doctorat, Rome, Université Pontificale Salésienne 1977.

- , *Il « metodo » del direttore spirituale nell'insegnamento e nella pratica di Francesco di Sales*, « Salesianum » 42 (1980) 289-339.

- , *S. Francesco dì Sales. Rassegna bibliografica dal 1956,* « Salesianum » 45 (1983) 635-671.

T[hekkekoott] Jose Marie, *Saint Francis de Sales, the Educationist, in Spiritual Perspectives of the Modern Church*, « IIS Scholar's Forum » 7 (1999-2000) 109-142.

Tessier Henri, *Le sentiment de l'amour d'après saint François de Sales*, Paris, Lethielleux 1912.

Thamiry Édouard, *La méthode d'influence de saint François de Sales*. Son apologétique conquérante, Lille, Facultés Catholiques 1922.

Trochu Francis, *Saint François de Sales, évêque et prince de Genève, fondateur de la Visitation Sainte-Marie, docteur de l'Eglise (1567-1622)*, t. I-II, Lyon-Paris, E. Vitte 1946.

Vidal Francis, *Aux sources de la joie avec saint François de Sales,* Paris, Nouvelle Librairie de France 21974.

Vincent Francis, *Saint François de Sales, directeur d'âmes : l'éducation de la volonté*, Paris, Beauchesne 1923.

Wagner Jean-Pierre, *Saint François de Sales, analyste et narrateur de la convenance entre Dieu et l'homme*, « Revue des Sciences Religieuses » 75 (2001) 233-255.

Wirth Morand, *Vie, mort et au-delà dans le Traité de l'amour de Dieu de saint François de Sales*, « Salesianum » 59 (1997) 737-753.

Wright Wendy M., *Heart Speaks to Heart. The Salesian Tradition,* « Traditions of Christian Spirituality Sériés », London, Darton, Longman and Todd, 2004.

4. Études générales

Alberigo Giuseppe et al. (éd.), *Les Conciles Œcuméniques*, t. II, Paris, Le Cerf 1994.

Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime,* « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », Paris, Librairie Pion 1960.

Ariès Philippe - *Duby Georges (dir.), Histoire de la vie privée*, t. III : De la Renaissance aux Lumières, volume dirigé par R. Chartier, Paris, Editions du Seuil 1986.

Aucante Vincent, *La démesure apprivoisée des passions,* « XVIIe siècle » 213 (2001) 613- 630.

Avanzini Guy (dir.), *Histoire de la pédagogie du XVIF siècle à nos jours*, Toulouse, Privat 1981.

- , *Pédagogie chrétienne - Pédagogues chrétiens*, Colloque international d'Angers (septembre 1995), « Sciences de PEducation », Paris, Éditions Don Bosco 1996.

Avanzini Guy - Cailleau René - Audic Anne-Marie - Pénisson Pierre (dir.), *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, « Sciences de l'Éducation », Paris, Éditions Don Bosco 2001.

Bertin Giovanni Maria, *La pedagogia umanistica europea nei secoli XV e XVI*, Milano, Marzorati 1961.

Braido Pietro, *Lineamenti di storia della catechesi e dei catechismi dal « tempo delle riforme » all'età degli imperialismi (1450-1850)*, Rome, Université Pontificale Salésienne 1989.

Braido Pietro (éd.), *Esperienze di pedagogia cristiana nella storia*, t. I-II, Roma, LAS 1981.

Bremond Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, 1.1 : L'humanisme dévot (1580-1660), Paris, Bloud et Gay 1923.

Burckhardt Jacob, *La civilisation de la Renaissance en Italie : un essai*. Traduction de Schmitt, revue et corrigée par R. Klein, introduction de Marcel Brion, postface de Robert Klein, Paris, Plon 1958.

Burke Peter, *The Art of Conversation*, Cambridge, Polity Press 1993. En italien : L'arte della conversazione, Bologna, Il Mulino 1997.

Calvet Jean, *Histoire de la littérature française*, t. V : La littérature religieuse

de François de Sales à Fénelon, Paris, Del Duca 1956.

Chartier Roger - Compère Marie-Madeleine - Julia Dominique, *L'éducation en France du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur 1976.

Cognet Louis, *La spiritualité moderne, 1.1 : L'Essor 1500-1650,* Paris, Aubier 1966.

- , *Crépuscule des mystiques. Le conflit Fénelon-Bossuet*, Tournai, Desclée 1958.

Compère Marie-Madeleine - Julia Dominique, *Les collèges français 16e - 18e siècles*, 1.1 (Répertoire France du Midi), Paris, Institut national de recherche pédagogique - Centre national de la recherche scientifique 1984.

Dainville François de, *La naissance de l'humanisme moderne*, t. I : Les jésuites et l'humanisme, Genève, Slatkine Reprints 1969 [réimpression de l'édition de Paris, 1940],

- , *L'éducation des jésuites (XVIe – XVIIe siècles).* Textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère, Paris, Les Éditions de Minuit 1978.

Delumeau Jean, *Naissance et affirmation de la Réforme*, « Nouvelle Clio », Paris, Presses Universitaires de France 1973.

- , *La peur en Occident (XIVe-XVIIIe siècles). Une cité assiégée, Paris*, Fayard 1978.

- , *Le péché et la peur : la culpabilisation en Occident (XIIIe -XVIIIe siècles)*, Paris, Fayard 1983.

Delumeau Jean - Cottret Monique, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire, « Nouvelle Clio »*, Paris, Presses Universitaires de France 61996.

Delumeau Jean - Roche Daniel (dir.), *Histoire des pères et de la paternité,* Paris, Larousse 2000.

Devos Roger, *Le salésianisme et la société au XVIIe siècle*, in « Mémoires et documents » 80 (1968) 211-244.

- , *Un siècle en mutation (1536-1684)*, in Guichonnet Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, « Univers de la France », Toulouse, Privat 1996, p. 177-209.

- , *Vie religieuse et société. Les Visitandines d'Annecy aux XVIIe et XVIIIe siècles,* in « Mémoires et documents » 84 (1973) 1-325.

Devos Roger - Grosperrin Bernard, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Ouest-France 1985.

Dictionnaire des jeux, publié sous la direction de R. Alleau avec la collaboration de R. Matignon, préface de M.-M. Rabecq-Maillard, « Réalités de l'imagi-

naire », Paris, C. Tchou 1964.

Erlanger Philippe, *La vie quotidienne sous Henri IV*, Paris, Hachette 1958.

Febvre Lucien, *Au cœur religieux du XVIe siècle*, « Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études », Paris, SEVPEN 1957.

Foisil Madeleine, *La vie quotidienne au temps de Louis XIII*, Paris, Hachette 1992.

Fumaroli Marc, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Librairie Droz 2002.

Gal Roger, *Histoire de l'éducation,* « Que sais-je ? », 10e édition mise à jour par Jean Vial, Paris, Presses Universitaires de France 1979.

Garin Eugenio, *L'educazione in Europa 1400/1600. Problemi e programmi,* Roma-Bari, Laterza 1976.

- (ed.), *Il pensiero pedagogico dell'Umanesimo*, «I classici della pedagogia italiana», Firenze, Giuntine-Sànsoni 1958.

Gil Eusebio (ed.), *El sistema educativo de la Compañia de Jesús : la «Ratio studiorum»*. Edición bilingue, estudio histórico-pedagógico, bibliografia, Madrid, Universidad Pontificia Comillas 1992.

Guerdan René, *La vie quotidienne à Genève au temps de Calvin*, Paris, Hachette Littérature 1973.

Guichonnet Paul (dir.), *Histoire de Genève,* « Univers de la France et des pays francophones », Toulouse / Lausanne, Privat / Payot 1974.

- , *Histoire d'Annecy*, « Pays et villes de France », Toulouse, Privat 1987.

- , *Nouvelle histoire de la Savoie*, « Univers de la France », Toulouse, Privat 1996.

Lefranc Abel, *La vie quotidienne au temps de la Renaissance*, Paris, Hachette 21963.

Lenfant A., « Savoie (Duché de) », in *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. Buisson avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs, t. 2, Paris, Hachette 1888, p. 2696-2701.

Magne Emile, *La vie quotidienne au temps de Louis XIII*, Paris, Hachette 1942.

Mandrou Robert, *Introduction à la France moderne 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel 1961.

Maritain Jacques, *Humanisme intégral. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, Paris, Aubier 1968.

Ménager Daniel, *Introduction à la vie littéraire du XVIe siècle*, « Lettres SUP »,

Paris, Nathan 32001.

Mesnard Pierre, *L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin 1977.

Mialaret Gaston - Vial Jean (dir.), *Histoire mondiale de l'éducation*, t. II (de 1515 à 1815), Paris, Presses Universitaires de France 1981.

Mogenet Henri, *Un aspect de l'humanisme chrétien. Vertus morales naturelles et charité*, in « Revue d'ascétique et mystique » 21 (1940) 3-25, 113-130.

Parias Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. II : *De Gutenberg aux Lumières*, par François Lebrun, Marc Venard et Jean Quéniart, Paris, Nouvelle Librairie de France, G.-V. Labat éditeur 1981.

Prellezo José Manuel - Lanfranchi Rachele, *Educazione e pedagogia nei solchi della storia*, Torino, Società Editrice Intemazionale 1995.

Prellezo José Manuel — Nanni Carlo — Malizia Guglielmo (éd.), *Dizionario di scienze dell'educazione*, Leumann (Torino), LDC-LAS-SEI 1997.

Sainte-Beuve, *Port-Royal*, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard 1953.

- , *Causeries du lundi*, t. I-XV, Paris, Garnier [s.d.].

Terreaux Louis, *Aspects de la littérature savoyarde,* « L'histoire en Savoie » 117 (mars 1995) 1-48.

- , *Montaigne et saint François de Sales,* « Bulletin de l'Académie Saint-Anselme » 1 (1985) 22-51.

- , *Saint François de Sales et l'Europe,* in *La Savoie dans l'Europe.* Actes du XXXVIIIe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie (Moûtiers, 9 et 10 septembre 2000), « Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère » 37 (2002) 211-224.

Tomamichel Serge, *Le Collège d'Annecy au XVIe siècle. Une école de la Réforme catholique ?* « Sciences de l'Éducation » dirigée par Guy Avanzini, Paris, Editions Don Bosco 1999.

Velay Michel, *La vie quotidienne à Annecy au 17e siècle*, Ouvrage autoédité par l'auteur, Thônes, Imprimerie Jacquet 2004.

5. Rapport entre saint François de Sales et Don Bosco

Ayers Jack, *The « Salesianity » That Wihs Ail Hearts,* « Journal of Salesian Studies » III/2 (Fall 1992) 1-22.

Boy Simone, *La pédagogie de Don Bosco. Sources, expansion et actualité*. Résultats d'une enquête en France et en Belgique, « Sciences de l'Education », Paris, Editions Don Bosco 2001.

Braido Pietro, *Prevenire, non reprimere. Il sistema educativo di don Bosco,* Roma, LAS 2000.

- , *Don Bosco prete dei giovani nel secolo delle libertà*, t. I-II, Istituto Storico Salesiano — Studi 20, Roma, LAS 2003.

Cavaglià Piera - Costa Anna (edd.), *Orme di vita, tracce di futuro. Fonti e testimonianze sulla prima comunità delle Figlie di Maria Ausiliatrice (1870-1881)*, «Orizzonti» 8, Roma, LAS 1996.

Desramaut Francis, *Don Bosco et la vie spirituelle*, Paris, Beauchesne 1967.

- , *Don Bosco en son temps (1815-1888)*, Turin, SEI 1996.

- , *Les cent mots clefs de la spiritualité salésienne*, Paris, Editions Don Bosco 2000.

- , *Éducation et pédagogie chez Don Bosco,* Colloque interuniversitaire (Lyon 4-7 avril 1988), présenté par Guy Avanzini, Paris, Editions Fleurus 1989.

Jean Bosco (Saint), *Souvenirs autobiographiques*, Paris, Éditions Paulines 1987.

Lemoyne Giovanni Battista - Amadei Angelo - Ceria Eugenio, *Memorie biografiche di Don (del Venerabile / del Beato / di San) Giovanni Bosco*, t. I-XIX, S. Benigno Canavese / Torino, Scuola tipografica e libraria salesiana / SEI 1898-1939.

Pedrini Arnaldo, *S. Francesco di Sales e Don Bosco*, Roma, Istituto Pio XI 1986.

Picca Juan - Struś Józef (éd.), *San Francesco di Sales e i Salesiani di Don Bosco,* Roma, LAS 1986.

Stella Pietro, *Don Bosco nella storia della religiosità cattolica,* I-III, Roma, LAS 1979-1988.

Valentini Eugenio, *La salesianità di Don Bosco*, «Rivista di pedagogia e scienze religiose» 5 (1967/1)3-47.

Wirth Morand, *Don Bosco et la Famille salésienne. Histoire et nouveaux défis (1815-2000)*, Paris, Éditions Don Bosco 2002.

INDEX DES PERSONNES ET DES LIEUX

Aben Esra, rabbin *80*
Abimélech, personnage biblique *526*
Abraham, patriarche *109, 123, 129, 364, 469, 479, 496, 504, 526*
Absalon, fils de David *141*
Acarie, Mme *215, 216, 232, 374, 458, 535, 625*
Adam, personnage biblique *50, 125, 469, 502, 508*
Adonis, dieu de l'amour *28*
Afrique *31*
Agamemnon, roi légendaire *201*
Aix, Savoie *114*
Alberigo, Giuseppe *41, 648*
Albert le Grand, saint *98*
Albuquerque, navigateur portugais *32*
Alciati, Andrea, jurisconsulte italien *90*
Alexandre le Grand *28, 201, 248, 320*
Alleau, René *448, 649*
Allemagne *37, 40, 43, 181*
Allinges, forteresse *471*
Almeida, P., jésuite *31*
Alpes *44, 47, 86, 87*
Alphonse, roi du Congo *32*
Alphonse de Madrid *536*
Amadei, Angelo *652*
Ambasse : voir Mbanza-Congo *32*
Ambroise, saint *93, 142, 157, 414, 420*
Amé (Amédée), duc *31, 33, 58, 59, 67, 107, 110, 214, 217, 472, 473, 526, 528, 621*
Amérique *31, 33, 621*
Amyot, Jacques, humaniste français *98, 304, 312*
Ancône, Italie *102, 624*
Andalousie, Espagne *218*
Androcidès, peintre grec *201, 332*
Angèle de Foligno, sainte *373*
Angèle Mérici, sainte *44*
Angelier, François *514, 642*
Angleterre *35, 40, 116, 229, 369, 477, 478*
Angola, Afrique *32*
Anne, sainte *526*
Annecy (Necy, Nicy, Nessy, Nissy) *5, 6, 31, 40, 48, 54, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 109, 110, 111, 114, 121, 130, 135, 141, 145, 146, 149, 156, 164, 165, 167, 168, 169, 174, 180, 185, 190, 199, 200, 202, 206, 207, 216, 217, 218, 233, 234, 236, 237, 238, 240, 242, 246, 286, 291, 369, 375, 402, 428, 430, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 447, 448, 453, 477, 486, 570, 582, 603, 604, 606, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 642, 644, 646, 649, 650, 651, 655, 657, 658*
Annemasse, Savoie *129, 179*
Anselme, sainte *36, 562, 651*
Antigone, lieutenant d'Alexandre *472*
Antoine de Padoue, sainte *99*
Antoine l'Ermite, sainte *150*
Antoniano, Silvio *41, 42, 357, 425, 488, 624*

Antoniotti, Antonio *286*
Anvers *327*
Aoste *562*
Apelle, peintre grec *201, 229*
Apollon, dieu grec *209*
Aquila, personnage du Nouveau Testament *526*
Arabie *214*
Arélius, peintre de l'antiquité *201*
Argus, géant aux cent yeux *322*
Ariès, Philippe *34, 373, 379, 395, 414, 422, 648*
Arioste, poète italien *86*
Aristote, philosophe grec *27, 29, 30, 70, 71, 88, 96, 98, 112, 113, 151, 200, 230, 248, 255, 267, 323, 331, 387, 457, 481, 483, 487, 492, 513, 564*
Arnauld, mère Angélique *142, 222, 226, 233, 626, 627*
Arsène, saint *521*
Asie *31*
Assyrie *26*
Athanase, saint *93, 248*
Athènes *71, 200, 203, 324, 499*
Aucante, Vincent *305, 648*
Audic, Anne-Marie *17, 648*
Auger, Edmond, jésuite *160*
Augustin, saint *69, 81, 93, 94, 98, 237, 238, 248, 255, 278, 289, 292, 306, 319, 331, 338, 342, 343, 348, 352, 381, 433, 457, 484, 485, 487, 489, 509, 513, 526, 527, 592, 596, 597, 627*
Aulu-Gelle, historien latin *68, 230*
Avanzini, Guy *17, 18, 34, 61, 357, 568, 648, 651, 652*
Averroès, philosophe arabe *88*
Aviat, Léonie, sainte *571*
Avignon *87, 179, 187, 188, 286, 467, 608, 627*
Ayers, Jack *573, 651*
Babylone *531*
Bacon, Francis, philosophe anglais *207*
Bady, René *253, 642*
Baïf, Jean-Antoine de *45*
Baïus (Michel de Bay), théologien *188*
Balaam, personnage biblique *288*
Balboni, Ruggero *242*
Balciunas, Vytautas *642*
Bâle, Suisse *35, 259, 437*
Báñez, Domingo *94*
Baranzano, don Redento *206, 207, 486*
Barberis, Giulio *19, 88, 99, 642*
Barbey d'Aurevilly, Jules-Amédée *514*
Baronius, cardinal *43*
Basile, saint *71, 93, 248*
Basque (pays) *209*
Baud, Henri *121, 642*
Bay, Jacques de *188*
Beaune, Bourgogne *187*
Beauvilliers, Marie de *216*
Bellegarde, duc de *216, 220, 226, 404, 548*
Belley *205, 238, 373, 410, 421, 447, 475, 626*
Bellot, Mlle *373*
Bénigne Frémyot *216, 234*
Benoît de Canfeld, capucin *536*
Bergamo, Mino *255, 258, 642*
Bernard, saint *49, 50, 51, 93, 132, 162, 163, 237, 248, 262, 276, 285, 302, 328, 383, 387, 392, 408, 419, 562, 583, 584, 585, 626, 629, 630, 644, 647, 649*
Bernex, Mgr de *570*
Berrot, Martin *409*
Bertin, Giovanni Maria *17, 41, 230, 648*
Bérulle, Pierre de *43, 157, 216, 232, 253, 569, 642*
Besançon *190*
Bessarion, cardinal *45, 643*
Béthanie, village de Judée *353*
Bèze, Théodore de *39, 122, 126, 129, 178, 196, 209, 269, 391, 439, 619*
Bianco, Enzo *424, 642*
Binet, Étienne, jésuite *569*
Blonay, Claude de *107, 184*
Blonay, Jean-François de *146, 184, 245, 359*
Bloy, Léon *514*
Boccace, écrivain italien *86*
Bochatton, François *372*
Bochut, François *105, 184*
Boèce, philosophe latin *306*

Bohème *478*
Boisy, François de *48, 58, 60, 103, 105, 106, 108, 109, 110, 117, 121, 189, 406, 408, 593, 623, 629*
Bologne, Italie *30, 85, 88, 625, 642*
Bonaventure, saint *49, 93, 248, 383, 511*
Bonier, François *156*
Bonne, Savoie *32, 151, 157, 183, 456, 632*
Bonne-Espérance, cap *32*
Bonneville, Philibert de *151, 157, 456*
Bonneville, Savoie *151, 157, 456*
Bordeaux *44, 283, 398, 407, 570, 626, 642*
Bordeaux, Henry
Bordes, Hélène *67, 98, 149, 211, 229, 383, 396, 424, 476, 512, 518, 558, 570, 573, 643*
Bossuet, Jacques-Bénigne *424, 509, 517, 558, 649*
Bouchard, Françoise *361, 643*
Bourdaloue, Louis *424, 512, 558*
Bourdoise, Adrien *358*
Bourg-en-Bresse *113*
Bourges *149, 192, 234, 238, 587*
Bourgogne *187, 216, 221, 234, 237, 442, 510, 592, 626*
Boutey, Pernette *374*
Bouvard, Amé *107, 110, 214*
Bouvard, Antoine *83*
Bouverat, Pierre *127*
Bouvier Ferdinand *132*
Boy, Simone *652*
Braido, Pietro *41, 42, 161, 171, 336, 516, 571, 648, 652*
Brasier, Vincent *17, 643*
Bréchard, Jeanne-Charlotte *237, 240, 244*
Bremond, Henri *53, 54, 87, 132, 534, 648*
Brens, Chablais *54, 623*
Brescia, Italie *44, 622*
Brésil *32*
Bressius (Bressieu), mathématicien *30, 71*
Bretagne *37, 216*
Brigide, sainte *286, 287, 364*
Brisson, Louis *571, 628*
Brix, André *643*
Brogny, cardinal de *187*
Brûlart, Marie *175, 269, 274, 371, 427, 538, 548, 559, 598*
Brunetière, Ferdinand *304*
Bucer, réformateur alsacien *507*
Budé, Guillaume, humaniste *27, 471, 621*
Buisson, Ferdinand *181, 650*
Burckhardt, Jacob *379, 648*
Burke, Peter *648*
Burns, Marie-Patricia *191, 375, 643*
Bus, César de *189*
Buttet, Marc-Claude de, poète savoisien *45*
Buzat, Philibert *168*
Cabral, Pedro Álvares, navigateur *32*
Cailleau, René *17, 648*
Calepin (Ambrogio da Calepio) *26*
Caligula, empereur romain *411*
Calvet, Jean *365, 520, 533, 648*
Calvin, Jean *10, 38, 39, 53, 81, 91, 94, 111, 122, 124, 126, 134, 135, 136, 160, 178, 213, 283, 365, 391, 393, 395, 432, 436, 464, 466, 475, 501, 503, 507, 510, 619, 620, 622, 623, 650*
Camus, Mgr Jean-Pierre *51, 88, 94, 99, 106, 112, 122, 123, 125, 126, 127, 129, 137, 150, 157, 193, 205, 210, 211, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 289, 343, 373, 382, 393, 394, 411, 421, 437, 447, 457, 493, 494, 508, 517, 535, 563, 613, 614, 616, 617, 626, 643*
Cana, Galilée *19, 28, 571, 652*
Carmagnola, Piémont *149*
Carpentras *36*
Casalis, Goffredo *180*
Castan, Nicole *373*
Castiglione, Baldassare, écrivain italien *86, 100, 357, 414, 417, 621*
Catherine, sainte *364*
Catherine de Gênes, sainte *373*
Catherine de Médicis, reine *76*
Catherine de Sienne, sainte *373, 435, 534*
Caton d'Utique *304*

Cavaglià, Piera *571, 652*
Cavour, Camillo Benso di, homme d'État italien *50, 630*
César, Jules *69, 189, 248, 324, 464*
Chabeuil, Dauphiné *186*
Chablais *10, 16, 54, 111, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 161, 162, 164, 179, 182, 215, 358, 428, 520, 583, 625, 629*
Chaffarod, Claude *185*
Chambéry, Savoie *44, 47, 103, 107, 113, 114, 128, 142, 149, 189, 206, 214, 293, 373, 430, 441, 459, 464, 570, 623, 624, 625, 626, 629, 644*
Champagne, René *269, 643*
Chantal, Jeanne-Françoise Frémyot de *10, 16, 49, 51, 62, 81, 82, 103, 104, 139, 149, 155, 166, 167, 169, 174, 175, 176, 189, 190, 191, 192, 196, 213, 215, 216, 217, 221, 222, 223, 227, 228, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 244, 248, 262, 263, 264, 265, 269, 273, 274, 279, 286, 289, 290, 291, 292, 298, 302, 303, 312, 314, 315, 317, 327, 330, 352, 354, 358, 359, 360, 361, 363, 365, 372, 373, 375, 382, 391, 401, 407, 408, 409, 416, 418, 421, 426, 428, 430, 432, 434, 438, 443, 444, 460, 474, 506, 513, 514, 523, 525, 536, 539, 542, 547, 564, 565, 587, 591, 592, 599, 603, 608, 624, 625, 626, 627, 629, 630, 643, 645, 646, 658, 664*
Chantal, Celse-Bénigne de *176, 234, 237, 262, 263*
Chantal, Charlotte de *234, 237, 302*
Chantal, Christophe Rabutin, baron de *234*
Chantal, Françoise de *234, 372, 608*
Chantal, Marie-Aimée de *234, 408*
Chappuis, Eustache *61, 185, 188, 623*
Charles Borromée, saint *41, 43, 157, 171, 186, 528, 624*
Charles-Emmanuel Ier, duc *115, 179, 465, 473*
Charles IX, roi *76*
Charles Quint, empereur *61, 621*
Charles VII, roi *526*
Charmoisy, Henri de *48, 216, 271, 604, 605*
Chartier, Roger *34, 648, 649*
Chaugy, Françoise-Madeleine de *123, 223, 234, 235, 236, 375, 396, 401, 461, 547, 643*
Chérubin de Maurienne, capucin *39, 40*
Chieri, Piémont *149*
Chine *31, 33*
Chioggia, Italie *102*
Christine de France *217, 472, 473, 626, 627*
Cicéron, auteur latin *28, 29, 67, 68, 112, 218, 306, 414, 420, 486*
Clément VIII, pape *180, 383*
Clerc, Nicolas *43, 44, 164, 182, 183, 625*
Clermont, Auvergne *42, 65, 66, 70, 74, 79, 104, 163, 569, 624*
Clermont-en-Genevois *104*
Cluny, abbaye *79*
Cluses, Savoie *183, 184, 372*
Cognet, Louis *494, 509, 649*
Colliard, Lauro-Aimé *45, 69, 85, 86, 88, 205, 218, 570, 643*
Collot, Pierre *205*
Cologne *338*
Compère, Marie-Madeleine *43, 59, 61, 633, 649*
Comte, Amblard *166, 167, 168, 185*
Congo, royaume *32*
Constance, empereur *142*
Constantin, empereur *26, 526, 621*
Constantinople *26, 621*
Copernic, astronome *30, 31, 206, 622*
Corneille, personnage du Nouveau Testament *526*
Costa, Anna *571, 652*
Coste, Anne-Jacqueline *195, 237*
Cottret, Monique *649*
Coulanges, Marie de *263, 630*
Cremonini, Cesare, philosophe italien *88*
Crépin, saint *526*
Critain, Pierre *62, 104, 139*

Cruseilles, Savoie *157*
Cujas, Jacques, jurisconsulte français *90*
Cupidon, dieu de l'amour *367*
Cyprien, saint *93, 417*
Dainville, François de *42, 43, 67, 70, 73, 74, 77, 99, 179, 379, 649*
Dandini, Jérôme *70*
Daneau, Lambert, moraliste protestant *417, 451*
Danemark *87, 478, 608*
Dante Alighieri *86*
Dartiguelongue, Anne *149*
Dauphiné *186*
David, roi *39, 280, 296, 433, 526, 529*
Déage, Jean, abbé *62, 67, 79, 85, 93, 101, 103, 104, 577, 578*
Delaruelle, Emmanuel *569, 643*
Delbène, Alphonse *205*
Della Casa, Giovanni *414, 417*
Delphes, Grèce *253*
Delplanque, Albert *67, 115, 644*
Delumeau, Jean *154, 403, 513, 649*
Démocrite, philosophe grec *70, 71, 107, 133, 484*
Démosthène, orateur grec *69*
Denys l'Aréopagite (Pseudo-Denys) *71, 248*
Depéry, Mgr *289*
Deprez, Jean-Gaspard *126, 175*
Descartes, René *305*
Desportes, Philippe, poète *69, 205, 208, 643*
Desramaut, Francis *652*
Devos, Roger *5, 47, 48, 62, 75, 82, 117, 171, 198, 240, 365, 366, 372, 438, 440, 642, 644, 649*
Dias, Bartolomeu, navigateur portugais *32*
Dijon, Bourgogne *149, 216, 234, 235, 238, 623, 625*
Dion Cassius, historien grec *69*
Dodin, André *644*
Dol, Bretagne *216*
Donat (Aelius Donatus), grammairien latin *26, 60, 86, 381*
Donatello, sculpteur italien *86*
Dorat, Jean, humaniste et poète *45, 71*
Du Bartas, Guillaume, poète *136*
Du Bellay, Joachim, poète *45*
Dubois, Elfrida *229*
Duby, Georges *34, 373, 379, 414, 422, 648*
Du Chastel, Louise (Mme de Charmoisy) *216*
Du Fouilloux, Jacques, écrivain *449*
Dufournet, Antoine *644*
Dumont, Jacques *431*
Duns Scot, John, philosophe écossais *338, 511*
Du Perron, cardinal *69*
Du Pinet, Antoine, humaniste *98*
Ďurica, Milan *643*
Duval, André *41*
Échernier, Claudine *570, 628*
Eckhart (maître), théologien allemand *535, 536*
Écosse *287, 364, 369, 478*
Édouard, saint *526, 647*
Égypte *596*
Élisabeth Ière, reine d'Angleterre *477*
Élisabeth, sainte *452, 538*
Emmanuel-Philibert, duc *29, 47, 180, 181, 623*
Épictète, philosophe grec *71, 248, 304, 384, 487*
Érasme, humaniste *35, 61, 218, 357, 414, 417, 436, 471, 507, 622*
Erlanger, Philippe *650*
Espagne *40, 76, 324, 363, 453, 477, 538, 614, 626*
Esparron, Charles d', écrivain *449*
Estienne, Charles, naturaliste français *98*
Euclide, mathématicien grec *205*
Eudoxie, impératrice *142*
Europe *17, 27, 31, 44, 88, 178, 327, 357, 414, 438, 478, 479, 651*
Ève, figure biblique *50, 296, 469*
Evian, Savoie *145, 157*
Fabri, Adhémar, évêque de Genève *113,*

132, 134, 436, 657
Falquet, Raymond *167*
Favre, Antoine *56, 59, 106, 112, 113, 114, 115, 124, 134, 135, 153, 168, 170, 196, 203, 204, 205, 206, 215, 221, 269, 393, 410, 426, 428, 432, 441, 453, 456, 517, 528, 582, 625, 656, 663*
Favre, François *57, 106, 107, 166, 169*
Favre, Marie-Jacqueline *237, 244, 245*
Favre, Michel *107, 127, 151, 166, 169, 211, 214, 241, 409, 442, 531, 547*
Favre, René, fils d'Antoine *187*
Febvre, Lucien *28, 39, 650*
Fénelon *255, 365, 509, 520, 533, 569, 642, 649*
Fenouillet, Mgr Pierre *174, 186, 204, 465*
Ferguson, Wallace K. *27*
Ferrare, Italie *30, 625*
Fichet, Guillaume, érudit savoisien *45, 59, 175, 241, 244, 643*
Fichet, Marie-Adrienne
Ficin, Marsile *29, 30, 203*
Flandres *40, 535*
Fléchier, Mgr Esprit *424, 518*
Florence, Italie *29, 88, 203, 205*
Foisil, Madeleine *650*
Fontainebleau *27, 499, 625*
Fourier, Jean, jésuite *44, 140, 214*
Fourier, saint Pierre *44, 625*
France *15, 17, 19, 25, 27, 29, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 53, 54, 59, 76, 85, 87, 96, 99, 121, 132, 148, 150, 160, 186, 187, 196, 200, 203, 205, 213, 215, 217, 227, 231, 232, 242, 263, 324, 358, 363, 365, 369, 374, 383, 397, 415, 424, 440, 448, 453, 470, 472, 473, 476, 478, 537, 538, 569, 590, 591, 599, 614, 622, 624, 625, 626, 627, 630, 642, 643, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652*
Franche-Comté *149, 437*
François d'Assise, saint *54, 274, 489*
Françoise Romaine *232*
François Ier, roi *27, 29, 621, 622*
François-Xavier, saint *33*
Frédéric, duc de Saxe *135*
Frémyot, Mgr André *149, 152, 192, 196, 216, 221, 228, 234, 263, 303, 317, 542, 547, 565, 587, 630, 645, 646*
Fribourg, Suisse *160, 161, 532, 646*
Fritsch, Robert *97, 644*
Fumaroli, Marc *29, 67, 650*
Gal, Roger *5, 31, 38, 50, 85, 95, 101, 142, 143, 206, 207, 241, 414, 486, 553, 626, 629, 642, 650, 651, 658*
Galien, médecin grec *95*
Galilée, astronome italien *31, 206, 207, 486, 658*
Gargantua, personnage rabelaisien *25, 36, 396*
Garin, Antoine, marchand «ferratier» *34, 38, 326, 430, 650*
Garin, Eugenio *34,*
Gayet, Jean *98*
Génébrard, Gilbert *65, 79, 80, 208*
Gênes *203, 373*
Genève *6, 9, 16, 17, 18, 28, 29, 35, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 46, 47, 50, 51, 53, 58, 61, 80, 93, 94, 102, 111, 115, 118, 120, 121, 122, 123, 126, 132, 136, 139, 140, 142, 143, 147, 155, 156, 164, 172, 176, 177, 178, 180, 182, 184, 185, 187, 188, 196, 199, 203, 205, 224, 229, 232, 235, 236, 266, 276, 280, 289, 291, 309, 338, 343, 352, 354, 359, 362, 364, 365, 366, 367, 371, 373, 376, 383, 386, 389, 397, 399, 400, 401, 406, 409, 416, 417, 419, 429, 432, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 457, 460, 461, 464, 465, 470, 475, 476, 477, 488, 499, 505, 507, 508, 519, 521, 528, 534, 535, 547, 554, 558, 564, 568, 571, 589, 594, 598, 603, 604, 606, 609, 619, 622, 623, 624, 625, 626, 628, 629, 642, 643, 644, 646, 647, 649, 650*
Genève, Albert de *75, 117*
Genève, Louis de *175*
Genevois, comté *48, 104, 113, 115, 383, 449*
Georges-Thomas, Marcelle *644*
Gerson, Jean Charlier *34, 146, 165, 535, 537*

Gesualdi, Filippo, franciscain *99*
Gex, pays de *216, 470, 626*
Gil, Eusebio *65, 79, 344, 365, 650*
Gilbert, Marie-Judith *365*
Gilbert, William, physicien anglais *65, 79, 344*
Giotto, peintre italien *86*
Girard, François *114*
Goa, Inde *32*
Gonthier, Jean-François *196, 644*
Gournay, Marie de *366*
Granier, Mgr Claude de *43, 109, 110, 122, 139, 143, 165, 475, 624*
Gratien, canoniste *91*
Grèce *28, 200*
Grégoire de Nazianze, saint *93, 326*
Grégoire de Nysse, saint *93*
Grégoire le Grand, saint *93, 248*
Grégoire XIV, pape *102*
Grenoble, Dauphiné *149, 191, 217, 238, 361, 442, 626, 627*
Gros de Saint-Joyre, René, poète *209*
Grosperrin, Bernard *440, 649*
Guazzo, Stefano, écrivain piémontais *414, 417, 422*
Guerdan, René *650*
Guérin, Eugénie de *514*
Guichonnet, Paul *47, 48, 178, 180, 649, 650*
Guinée, Afrique *32*
Gutenberg, inventeur *25, 148, 196, 621, 651*
Hämel-Stier, Angela *18, 644*
Hamon, André Jean-Marie *461, 644*
Harel, père, minime *130*
Harvey, William, médecin anglais *95, 96*
Hautecombe, abbaye *205*
Hauteville, Nicolas de *109, 439, 461*
Hayes, Antoine des *266, 273, 499, 606, 608*
Hélène, sainte *323, 526, 643, 646*
Hennequin, Jacques *68, 98, 149, 211, 229, 383, 396, 424, 476, 512, 518, 558, 570, 573, 643*
Henri II, roi de France *45, 65, 76, 83, 105, 358, 624*
Henri III, roi de France *45, 65, 83, 105, 358, 624*
Henri IV, roi de France *205, 472, 478, 499, 512, 516, 624, 625, 626, 650*
Henri VIII, roi d'Angleterre *35*
Henry-Coüannier, Maurice *426, 644*
Héraclite, philosophe grec *70*
Hercule, demi-dieu romain *28*
Hermance, baron d' *83, 577*
Hermans, Francis *286, 644*
Hérode, roi *277*
Hilaire, saint *142*
Hilarion, saint *292*
Hippocrate, médecin grec *95, 487*
Hollande *160*
Homère, poète grec *38*
Hongrie *26, 452, 478*
Horace, poète latin *68, 112, 150*
Houtryve, Idesbald van *644*
Huysmans, écrivain français *514*
Ignace de Loyola, saint *42, 59, 231, 501, 623*
Inde *6, 18, 31, 32, 33, 37, 93, 116, 477, 636, 653*
Indes *31, 32, 33, 116, 477, 636*
Iphigénie, fille d'Agamemnon *201*
Irlande *287, 477*
Isaac, personnage biblique *109, 297, 496, 504, 526*
Italie *27, 40, 76, 86, 88, 101, 200, 203, 286, 379, 414, 453, 628, 648*
Jacob, personnage biblique *264, 288, 363, 369, 370, 399, 504, 526, 551, 552, 648*
Japon *31, 32, 33*
Jay, Pierre-François *146, 477*
Jean-Baptiste, saint *110, 152, 569, 570, 627*
Jean-Baptiste de La Salle, saint *569, 570, 627*
Jean Bosco, saint *15, 568, 652*
Jean Chrysostome, saint *93, 222, 563*
Jean d'Avila, saint *218, 219*
Jean de la Ceppède, poète *208*
Jean de Saint-François (Jean Goulu), dom *71, 154, 169, 170, 177, 211, 216, 303, 317, 426, 519, 542, 547, 565, 644*

Jean l'Evangéliste, saint *446*
Jeanmaire, André *644*
Jeanne de Chantal, saint *16, 139, 169, 190, 213, 221, 228, 234, 237, 264, 269, 279, 286, 298, 302, 303, 314, 315, 330, 354, 358, 360, 361, 382, 401, 407, 421, 426, 428, 539, 564, 565, 629, 643, 658*
Jeanne de Lestonnac, saint *44, 626*
Jérôme, saint *70, 93, 141, 218, 219, 278, 347, 358, 372, 592*
Jérusalem *86, 256, 388, 564, 578*
Jésus-Christ *26, 34, 129, 148, 150, 163, 170, 399, 511, 513, 535, 537, 554, 603, 611*
Job, personnage biblique *50, 526*
Joinville, Jean, sire de, chroniqueur *312, 418*
Joseph, saint *58, 247, 262, 375, 505, 526, 596, 641*
Joyeuse, Henri, duc de *105*
Judith, figure biblique *365, 456, 526*
Julia, Dominique *34, 59, 61, 649*
Julliard, Gervaise *196*
Jupiter, dieu principal des Romains *28, 112*
Justinien, empereur romain d'Orient *90, 91*
Juvénal *68*
Kepler, Johannes, astronome allemand *207*
Kleinman, Ruth *136, 645*
Königbauer, Ludwig *17, 35, 344, 645*
La Boétie, Étienne de, écrivain *113*
La Bruyère, écrivain *291*
La Combe, Étienne de *169*
La Croix, Victor-Vincent de *155*
Lacurne, Jean de, poète *209*
La Faye, Antoine de, ministre protestant *122, 133, 488*
La Fléchère, Mme de *147, 174, 360, 364*
Lajeunie, Étienne-Jean/Marie *17, 57, 62, 63, 67, 70, 79, 80, 88, 102, 136, 169, 180, 188, 203, 302, 321, 358, 409, 425, 477, 500, 501, 518, 551, 569, 645*
Landry, Jean-Pierre *424, 518, 558*
Lanfranchi, Rachele *357, 651*
Languedoc *39*
La Rivière, Louis de *43*
La Roche *59, 60, 61, 145, 156, 183, 184, 374, 623, 629, 655*
Lascaris, Jean, érudit grec *27*
Laurent de Médicis *30*
Lavelle, Louis *247, 485, 518, 645*
Lebrun, François *25, 422, 651*
Le Clerc, bienheureuse Alix *44, 625*
Le Couturier, Ernestine *645*
Lefranc, Abel *650*
Legros, Philippe *17, 18, 645*
Leibniz, philosophe allemand *500*
Lemaire, Henri *51, 52, 249, 296, 297, 298, 645*
Lemoyne, Giovanni Battista *571, 652*
Lenfant, A. *181, 182, 650*
Lessius (Leys), Léonard, théologien flamand *95, 501*
Letourneau, M. *644*
L'Honoré, Henri *17, 569, 570*
Lhuillier de Villeneuve, Marie *58*
Lipse, Juste (Justus Lipsius), humaniste flamand *205, 304, 624*
Lisbonne *500*
Liuima, Antanas *83, 86, 99, 248, 645*
Lombard, Pétremande *51, 56*
Londres *61*
Longecombe, François de *140, 263, 372, 409*
Longecombe, Mme de
Lopez de Gómara, Francisco, historien espagnol *31*
Lorette, Italie *102, 624, 625*
Lorraine, duc de *26, 44, 83, 358, 625*
Louis, saint *45, 50, 58, 59, 62, 67, 77, 103, 110, 116, 121, 129, 146, 165, 175, 187, 216, 217, 247, 248, 312, 358, 399, 407, 408, 417, 418, 438, 456, 458, 460, 461, 470, 472, 473, 479, 485, 518, 526, 527, 530, 536, 571, 594, 596, 602, 606, 608, 626, 629, 643, 646, 649, 650, 651*
Louis de Grenade, dominicain *146, 165,*

248, 417, 460, 536
Louise de Lorraine, reine de France *358*
Louis XIII, roi *217, 456, 470, 473, 602, 606, 626, 650*
Louvain, université *31, 61, 188, 597*
Luçon *474*
Luther, réformateur allemand *10, 38, 81, 94, 134, 135, 136, 160, 301, 395, 432, 466, 479, 503, 507, 621, 622, 649*
Lydie, figure du Nouveau Testament *526*
Lyon *58, 87, 95, 119, 133, 136, 149, 169, 188, 189, 190, 200, 207, 209, 217, 228, 237, 238, 240, 242, 245, 246, 263, 269, 324, 438, 456, 466, 467, 475, 501, 549, 568, 608, 609, 625, 626, 627, 629, 641, 642, 644, 645, 647, 652*
Machiavel, philosophe italien *31, 86, 569, 643*
Mackey, Henry Benedict *65, 87, 88, 122, 149, 152, 153, 229, 248, 488, 517, 628*
Maffei, Gian Pietro, jésuite *31*
Magne, Emile *650*
Magnin, Jean *117, 124, 125, 167, 174, 175*
Magnin, Pierre
Mahomet *26, 136*
Maintenon, Mme de *569*
Majoli, S. *31*
Maldonat, Jean, théologien espagnol *93*
Malizia, Guglielmo *651*
Mandrini, Tommaso *231*
Mandrou, Robert *650*
Mantegna, peintre italien *86*
Maragnon (Maraignan, Maranhão), Brésil *33*
Marc Antoine, homme politique romain *388*
Marceau, William *304, 500, 645*
Marc'hadour, Germain *357*
Marguerite de Valois, reine de Navarre *45*
Marie, Mère de Jésus-Christ *12, 35, 43, 44, 50, 51, 58, 80, 81, 97, 114, 116, 117, 164, 169, 174, 175, 191, 202, 215, 216, 217, 223, 234, 237, 240, 241, 244, 247, 263, 269, 289, 353, 358, 362, 363, 365, 375, 408, 409, 465, 472, 521, 537, 556, 570, 571, 583, 626, 628, 629, 630, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649*
Marie de Médicis *472*
Marie-Dominique Mazzarello, sainte *571, 628*
Marie Égyptienne, sainte *521*
Marie-Madeleine, sainte *43, 375, 465, 649*
Marie Tudor, reine d'Angleterre *35*
Marillac, Michel de *216*
Marin, Claude *127*
Maritain, Jacques *19, 251, 650*
Marthe, sainte *237, 353, 375, 526*
Martial, poète latin *68*
Martigues, princes de *77, 621, 622*
Massen, Jean *188*
Mathias II, empereur *477*
Mathilde, sainte *373*
Matteazzi, Angelo, juriste italien *90*
Mattioli, Pietro Andrea, naturaliste italien *98, 150*
Maubuisson, abbaye *233*
Maupas du Tour, Mgr Henri de *286*
Maurice, saint *71, 285, 526, 644*
Maurice de Savoie, cardinal *285*
Mbanza-Congo, Angola *32*
McDonnell, Eunan *645*
Mehmet III, sultan *127*
Melanchthon, réformateur allemand *38, 135, 621*
Méliapor (Mylapore), Inde *32*
Mellinghoff-Bourgerie, Viviane *45, 77, 218, 414, 422, 645*
Ménager, Daniel *424, 432, 436, 637, 650*
Ménenc, Jean *60, 183, 184*
Menochio, Giacomo, juriste italien *90*
Mercœur, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de *26, 48, 72, 266, 335, 405, 478, 495, 625*
Mercure, dieu des commerçants et des voyageurs *28*
Mermier, Pierre-Marie *570, 628*
Mesnard, Pierre *473, 651*

Messine, Sicile *42*
Mialaret, Gaston *42, 448, 651*
Milan, Italie *17, 41, 43, 45, 86, 157, 171, 186, 206, 230, 231, 296, 410, 622, 624, 625, 626, 643, 648*
Minerve, déesse romaine *200, 326*
Minucius Félix, écrivain latin chrétien *384*
Mirot, Albert *217, 286, 646*
Mithridate, roi du Pont *478*
Mogenet, Henri *651*
Mogenier, Bernard *49*
Molière, écrivain *291*
Molina, Luis, théologien espagnol *94, 95*
Mondovi, Piémont *149*
Monique (sainte), mère de saint Augustin *526, 592, 596, 649*
Montaigne, Michel de *35, 36, 37, 42, 44, 69, 112, 253, 261, 283, 313, 326, 366, 396, 398, 417, 422, 471, 624, 642, 651*
Montargis *187*
Montemayor, Jorge de, écrivain espagnol *87*
Monter, William-E. *47, 178*
Montfalcon, Pierre de *156*
Montferrand *238, 627*
Montpellier *31, 187, 205, 465*
Morel, Claude *532, 646*
Morganti, Enrico *17, 643*
Moulins *238, 627*
Müller, Michael *500, 519, 646*
Murphy, Ruth *417, 451, 528, 646*
Nabal, personnage biblique *141*
Nabuchodonosor, roi *130, 488*
Naïm, Galilée *57*
Nanni, Carlo *651*
Narcisse *387*
Navatel, J.-J. *365, 418, 419*
Nazareth *262*
Nemours, Henri, duc de *48, 465, 466, 470, 622*
Néron, empereur romain *200*
Nevers *192, 238, 627*
Nice *51, 321, 629*
Normandie *216*
Origène, docteur chrétien *93, 324*
Orléans *238, 285, 627*
Ottelio, Marco Antonio, juriste *90*
Ovide, poète latin *68, 150*
Oxford *338*
Padoue, Italie *24, 30, 31, 45, 57, 65, 85, 86, 87, 88, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 105, 106, 214, 218, 232, 289, 302, 320, 327, 350, 364, 422, 428, 436, 477, 478, 501, 502, 560, 579, 580, 624, 629, 653, 656*
Palmieri, Anna Maria *85, 87, 96, 99, 646*
Panciroli, Guido, juriste italien *90, 106*
Pantagruel, personnage rabelaisien *25, 36, 622*
Papasogli, Giorgio *646*
Paphlagonie *354*
Papinien (Aemilius Papinianus) *203*
Paracelse, médecin et alchimiste suisse *316*
Parias, Louis-Henri *25, 148, 196, 651*
Paris *4, 5, 15, 17, 18, 19, 23, 25, 27, 28, 31, 34, 38, 41, 42, 43, 45, 50, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 73, 74, 77, 79, 80, 82, 83, 92, 104, 105, 113, 121, 127, 142, 149, 154, 181, 189, 192, 210, 213, 214, 215, 217, 223, 228, 232, 233, 234, 238, 247, 248, 249, 253, 263, 269, 283, 285, 286, 289, 296, 312, 338, 351, 358, 359, 361, 365, 366, 374, 379, 395, 398, 403, 409, 417, 418, 423, 424, 426, 427, 429, 441, 448, 460, 461, 464, 473, 476, 485, 494, 499, 500, 501, 502, 505, 514, 518, 519, 520, 525, 532, 533, 535, 568, 569, 577, 578, 591, 608, 624, 625, 626, 627, 629, 630, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 663*
Parnasse *101, 209*
Parrhasios, peintre grec *201*
Pascal, Blaise *95*
Pasquelet, Jean *83, 84, 105*
Paul, apôtre *15, 28, 36, 43, 93, 123, 211, 217,*

248, 290, 320, 399, 402, 421, 444, 499, 510, 521, 527, 532, 537, 540, 544, 553, 555, 558, 561, 562, 564, 596, 602, 644, 646, 649, 650, 652
Paul, , ermite, saint *525*
Paul V, pape *182, 528, 572, 625, 628*
Paul VI, pape *572, 628*
Pausias, peintre grec *201*
Pauson, peintre grec *201*
Pedrini, Arnaldo *17, 87, 646, 652*
Peletier du Mans, Jacques *205, 623*
Pénisson, Pierre *648*
Pérou, Amérique *33*
Pétrarque, poète italien *86*
Phidias, sculpteur grec *200*
Philippe, roi de Macédoine *28, 534*
Philippe II, roi d'Espagne *42*
Philippe Néri, saint *15, 43, 63, 169, 232, 536*
Picca, Juan *569, 652*
Pic de la Mirandole, philosophe italien *379, 623*
Piémont, Italie *47, 51, 149, 217, 233, 314, 414, 562, 626, 629*
Pierre, saint *30, 43, 44, 51, 62, 88, 91, 94, 104, 106, 112, 117, 122, 124, 125, 127, 133, 139, 146, 156, 157, 174, 200, 204, 205, 209, 215, 216, 228, 232, 240, 246, 275, 277, 289, 343, 373, 389, 415, 421, 438, 447, 449, 477, 517, 563, 569, 570, 625, 626, 628, 641, 643, 647, 648, 651*
Pierre Canisius, saint *160, 161, 162*
Pierre Favre, saint *59*
Pignerol, Piémont *149, 233, 627, 630*
Pillorget René *396*
Pireicus, peintre grec *201*
Platon, philosophe grec *28, 29, 70, 71, 88, 113, 248, 249, 268, 283, 323, 324, 487, 512, 513*
Pline (l'Ancien), naturaliste romain *68, 69, 98, 112, 150, 201, 230, 248, 390, 478, 481*
Plutarque, auteur grec *69, 98, 150, 201, 248, 304, 384, 399*
Pochat, Geneviève *441, 646*
Politien (LE), humaniste florentin *30, 621*
Pologne *87, 478*
Polyclète, sculpteur grec *200*
Pomponazzi, Pietro, philosophe italien *88*
Poncet, Pierre, avocat *162*
Port-Royal, abbaye *142, 217, 226, 233, 279, 501, 506, 626, 651*
Possevin, Antoine, jésuite *87, 93, 99, 105, 106, 122, 202, 214, 218, 478*
Poutet, Yves *570*
Prellezo, José Manuel *357, 651*
Priscille, figure du Nouveau Testament *526*
Protogénès, peintre grec *201*
Provence *189, 203, 375*
Ptolémée, astronome grec *30*
Pyrrhon, philosophe grec *70, 133*
Quéniart, Jean *25, 651*
Quinte-Curce, historien latin *68*
Quintilien, écrivain latin *67, 68*
Quoex, Claude de *102, 104, 105, 214*
Quoex, Philippe de
Rabelais, écrivain *25, 35, 36, 132, 284, 398, 600, 622*
Rachel, figure biblique *363, 369, 370, 399, 400, 543, 651*
Ragès, Médie *312, 594*
Raguel, personnage biblique *552*
Ramus (Pierre de La Ramée), mathématicien *30, 71*
Ratisbonne, Allemagne *477*
Ravier, André *5, 9, 17, 51, 59, 67, 79, 81, 98, 105, 109, 120, 136, 217, 221, 222, 229, 233, 234, 246, 248, 285, 286, 289, 352, 461, 465, 534, 537, 573, 642, 646*
Ré, île *37, 38, 59, 61, 83, 140, 178, 188, 206, 207, 209, 256, 257, 263, 275, 289, 297, 304, 364, 383, 422, 437, 440, 448, 481, 487, 522, 524, 526, 562, 578, 606, 615, 621, 622, 630, 638, 639, 649, 651, 652, 655*

Rébecca, figure biblique *297, 364, 437, 526*
Renaudot, Théophraste *128*
Revel, Jacques *414*
Revol, Mgr Antoine de *161, 216, 219, 270*
Rhodes *201*
Ribadeneira, jésuite, écrivain *42*
Richelieu, cardinal *128, 206, 474, 608, 627*
Rigaud, Claude, éditeur *228, 246, 416, 449, 641*
Rigaud, Pierre, imprimeur
Roanne *285, 304, 645*
Robert, Claude *263*
Robert Bellarmin, saint *161, 476*
Roche Daniel *649*
Rodolphe II, empereur *477*
Roffat, Claude *646*
Roget, Jean *167*
Rolland, Georges *116, 117, 126, 141, 165, 167, 168, 170, 198, 216, 240, 365, 410, 430*
Rome *15, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 47, 63, 84, 91, 99, 102, 108, 128, 142, 144, 161, 162, 169, 171, 178, 187, 188, 200, 224, 232, 248, 276, 324, 365, 397, 402, 439, 476, 528, 536, 537, 569, 619, 623, 625, 629, 642, 645, 647, 648*
Ronis, François de *105*
Ronsard, Pierre, poète *45, 205*
Rotterdam *35*
Rousseau, Jean-Jacques *52, 58, 570, 628*
Rumilly, Savoie *145, 152, 183, 184*
Russie *87*
Ruysbroek, l'Admirable *535*
Saadia, rabbin *80, 479*
Sadolet, Jacques, cardinal *35, 36, 622*
Saint-Cyran, abbé de *233*
Sainte-Baume, Provence *465*
Sainte-Beuve, Charles-Augustin *142, 311, 312, 651*
Saint-Étienne *238*
Sales, Bernard de *50, 51, 162, **163**, 237, 302, 408, 583, 584, 585*
Sales, Charles-Auguste de *50, 76, 106, 107, 108, 111, 127, 202, 203, 205, 495*
Sales, Gallois de *50, 85, 101, 143*
Sales, Gasparde de *50, 51, 358, 540, 577*
Sales, Janus de *50, 51, 405*
Sales, Jean-François de *50, 162, 461, 593*
Sales, Jeanne de *50, 51, 110, 189*
Sales, Louis de, chanoine *129, 217, 593*
Sales, Louis de, frère *50, 62, 116, 217*
Sales, Philippine de *50*
Sallanches, Savoie *145, 619*
Salmanasar, roi d'Assyrie *26*
Salomon, rabbin *80, 479*
Salomon, roi *256, 265, 410, 474, 527, 596, 602*
Samarie *26*
São Salvador, Angola *32*
Sara, figure biblique *526*
Sauzéa, André de *86, 146, 151*
Savoie *23, 29, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 61, 63, 64, 65, 69, 97, 101, 102, 103, 109, 113, 115, 121, 145, 157, 160, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 196, 203, 204, 205, 206, 217, 237, 285, 408, 430, 438, 439, 440, 464, 465, 466, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 526, 528, 562, 619, 623, 624, 625, 626, 633, 644, 645, 649, 650, 651, 656*
Savonarole *417*
Saxe, Allemagne *38, 135*
Schiller, poète allemand *500*
Schueller, Théophile *359, 363, 366, 646*
Scupoli, Lorenzo *86, 99, 232, 248, 460, 536, 540*
Sébastien, saint *428, 430, 526*
Secret, Bernard *647*
Sénèque *69, 71, 304, 384, 388, 487*
Sévigné, marquise de *263, 630*
Seyssel, Savoie *45, 111, 145, 152*
Shakespeare, poète dramatique anglais *69, 477*
Sicard-Arpin, Ghislaine *512*
Simon, Françoise *425, 652*
Sion, Valais *49, 149, 287, 478, 623, 626, 629*
Sionnaz, Françoise de, mère de François *49, 623, 629*

Sirmond, Jacques, jésuite *67*
Sixt, Savoie *443*
Socotra, île de la mer Rouge *32*
Socrate, philosophe grec *227, 248, 253, 380, 385, 487*
Soulfour, Nicolas de *216*
Sponde, Jean de, poète *209*
Standonck, Jean *283*
Stanislas Kostka, saint *496*
Stella, Pietro *652*
Strasbourg *507*
Strowski, Fortunat *115, 213, 647*
Strus, Józef *569*
Suarez, Francisco *70*
Suchet, Françoise *106, 358*
Suède *87*
Suétone, biographe latin *411*
Suisse *47, 160, 161, 181*
Tacite *68, 423*
Tasse (Le), poète italien *86*
Tauler, dominicain alsacien *536*
Térence, poète latin *68, 115*
Terreaux, Louis *36, 45, 67, 69, 196, 383, 478, 643, 651*
Terre Sainte *313*
Tertullien, écrivain latin chrétien *417, 563*
Tessier, Henri *647*
Thamiry, Édouard *647*
Thekkekoott, Jose M. *18*
Théodose, empereur *142*
Théophraste, philosophe grec *98, 128*
Thérèse d'Avila, sainte *235, 523, 535*
Thomas d'Aquin, saint *43, 70, 519*
Thomas More, saint *35, 61, 357, 444, 621*
Thônes, Savoie *183, 199, 651*
Thonon, Chablais *44, 76, 117, 121, 127, 128, 143, 144, 157, 161, 162, 164, 178, 179, 180, 182, 186, 189, 196, 233, 313, 383, 428, 438, 526, 583, 625, 626, 644, 657*
Thorens, Savoie *48, 49, 51, 63, 114, 139, 190, 438, 623, 625, 629*
Thuringe, Allemagne *38*
Timanthe, peintre grec *201*
Tite-Live, historien romain *68, 303, 324*
Titien, peintre vénitien *86*
Tobie, personnage biblique *263, 312, 526, 552, 594*
Tolet (Francisco de Toledo), théologien espagnol *156, 491*
Tomamichel, Serge *61, 185, 651*
Toulouse *47, 48, 187, 209, 517, 648, 649, 650*
Tournade, Michel *17, 98, 572*
Tournon *183, 641*
Tours *206, 409, 458, 474, 627*
Trajan, empereur romain *425, 472*
Trente (concile de) *40, 41, 44, 83, 104, 120, 143, 145, 146, 148, 160, 161, 165, 177, 181, 197, 237, 357, 397, 436, 501, 571, 622, 623, 627, 655*
Trismégiste (Hermès), inventeur des sciences *487*
Trochu, Francis *17, 58, 59, 87, 109, 111, 127, 128, 129, 140, 142, 154, 214, 393, 647*
Troie *38*
Turin, Piémont *15, 45, 47, 86, 99, 107, 113, 115, 122, 145, 149, 179, 180, 186, 200, 203, 259, 357, 424, 443, 464, 608, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 642, 645, 652*
Ulpien (Domitius Ulpianus), jurisconsulte romain *90*
Urfé, Honoré d', écrivain *197, 204*
Urie, personnage biblique *296*
Valais, Suisse *149, 478, 626*
Valence *238*
Valentin, saint *197, 270, 368, 369, 652*
Valentini, Eugenio *197, 270, 652*
Valentinien, empereur *197*
Vatable, François, hébraïsant *79*
Vaugelas, Claude Favre, seigneur de *130, 153, 196, 205, 393, 517, 627*
Velay, Michel *199, 234, 428, 430, 439, 448, 453, 651*
Venard, Marc *25, 651*
Venise, Italie *45, 85, 86, 102, 327, 362, 624*
Vénus, déesse de l'amour *28*
Vernaz, Alexandre *89*

Vésale, André, médecin flamand *31, 95, 622*
Vial, Jean *38, 42, 448, 650, 651*
Victor-Amédée, prince de Piémont *217, 472, 473*
Vidal, Francis *647*
Vienne, Autriche *152, 160, 476,*
Vienne, Dauphiné *551*
Villaret (Le), Savoie *59*
Vincent, Francis *17, 155, 240, 351, 399, 500, 509, 641, 642, 643, 647, 648*
Vincent de Paul, saint *217, 444, 555, 564, 644*
Virgile, poète latin *53, 68, 112, 150, 306*
Vives, Juan Luis, humaniste espagnol *259*
Voëlle, Jean, jésuite *218*
Voltaire *500, 649*
Wagner, Jean-Pierre *491, 647*
Weber, Max *436*
Wirth, Morand *9, 10, 12, 15, 173, 647, 652*
Wright, Wendy M. *569, 647*
Zachée, personnage de l'évangile *556*
Zeuxis, peintre grec *201*
Zoroastre, prophète iranien *52*
Zwingli, réformateur suisse *38*

Table des matières

PRÉFACE *9*

INTRODUCTION *15*

Des éducateurs en quête d'inspiration ····· *16*
Études sur François de Sales et l'éducation ····· *16*
Notre projet ····· *18*
Remarques importantes ····· *20*

Première partie
UNE ÉDUCATION HUMANISTE (1567~1593)

ÉDUCATION ET HUMANISME AU XVIe SIÈCLE *25*

Une invention « divine » et la fin d'un monde ····· *25*
L'humanisme de la Renaissance au début des temps modernes ····· *27*
Le Nouveau Monde ····· *31*
La « découverte » de l'enfance ····· *34*
L'impact de la Réforme protestante sur la formation et l'instruction pour tous ····· *37*
L'éducation catholique après le concile de Trente ····· *40*
François de Sales, un homme de plusieurs frontières ····· *44*

ÉDUCATION FAMILIALE EN SAVOIE (1567~1578) *47*

L'entrée dans la vie ····· *48*
Les six premières années (1567~1573) ····· *51*
Aventures et jeux d'enfants ····· *53*
L'éducation familiale ····· *56*
Premières études aux collèges de La Roche et d'Annecy (1573~1578) ····· *59*

Une nouvelle étape *63*

ÉLÈVE DES JÉSUITES À PARIS (1578~1588) *65*

Les études humanistes (1578-1584) *66*
Philosophie et « arts libéraux » (1584~1588) *70*
Activités extrascolaires *73*
Equitation, escrime et danse *74*
La formation religieuse et morale *77*
Étude de la Bible et de la théologie *79*
La dévotion en crise *81*
Bilan *83*

ÉTUDIANT EN DROIT À PADOUE (1588~1592) *85*

Dans la patrie de l'humanisme *86*
L'université de Padoue *88*
Les études de droit *89*
Études de théologie et crise intellectuelle *92*
Médecine et botanique *95*
Programme de vie personnelle *98*
Retour en Savoie *101*

LE TOURNANT DE LA VIE (1593) *103*

Retour en arrière *104*
Un discernement et un choix très difficiles *106*
Débuts d'une nouvelle étape *109*
Les débuts de son amitié avec Antoine Favre *112*
Une mission périlleuse *115*
Le temps des responsabilités *118*

Deuxième partie
AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (1593~1622)

CORRIGER LES « FILS REBELLES » *121*

« Regagner les âmes » ····· *121*
La méthode salésienne ····· *124*
À la recherche d'une nouvelle forme de communication ····· *127*
Les Controverses ····· *130*
La Défense de l'Étendard de la sainte Croix et le Code Fabrien ····· *132*
La correction fraternelle : charité et vérité ····· *135*

FORMER LES COLLABORATEURS *139*

L'évêque et ses collaborateurs ····· *139*
Sélection et formation des candidats ····· *142*
Formation permanente ····· *145*
Former des prédicateurs ····· *148*
Comment « gagner les cœurs » en prêchant ····· *152*
Former des confesseurs ····· *154*
Se former ensemble ····· *156*

INSTRUIRE LES ENFANTS *159*

Premiers catéchismes ····· *159*
La catéchèse de la jeunesse de Thonon ····· *161*
L'organisation de la catéchèse à Annecy ····· *164*
L'évêque catéchiste ····· *167*
La catéchèse dans les paroisses du diocèse ····· *171*
Préparation à la première communion ····· *173*
Apprendre à vivre en chrétien ····· *175*

ÉDUQUER LA JEUNESSE *177*

Projets pour Thonon : école, collège et formation professionnelle ····· *178*
Les petites écoles du diocèse ····· *181*
Les collèges ····· *183*

Les études supérieures ... *187*
Des écoles pour les filles ? ... *188*
L'éducation des jeunes filles à la Visitation ... *190*

PROMOUVOIR LA CULTURE *195*

François de Sales et la culture populaire ... *195*
Sagesse et savoir-faire ... *199*
L'art et les artistes ... *200*
Création de l'Académie Florimontane (1606) ... *202*
Une affaire Galilée à Annecy ? ... *206*
La poésie religieuse ... *208*
La culture savante et la théologie ... *209*
Un écrivain plein de projets ... *211*

ACCOMPAGNER LES PERSONNES *213*

Une activité absorbante « qui délasse et avive le cœur » ... *214*
Les Lettres de direction ... *217*
Le directeur est père, frère, ami ... *220*
Obéissance au directeur, mais dans un climat de confiance et de liberté *222*
« Chaque fleur requiert son particulier soin » ... *225*
Méthode « régressive » ... *226*
Un livre de direction spirituelle : l'Introduction à la vie dévote ... *228*

CRÉER UNE « ÉCOLE DE LA PERFECTION » *231*

François de Sales et la vie religieuse de son temps ... *232*
Jeanne de Chantal aux origines de la Visitation ... *234*
La fondation ... *236*
Un projet incarné : Règle, Constitutions et Directoire ... *238*
La méthode de formation : le dialogue avec questions et réponses ... *240*
Instructions et exhortations ... *242*
L'accompagnement personnel ... *244*
Une pédagogie des sommets : le Traité de l'amour de Dieu ... *246*

Troisième partie
UN HUMANISME INTÉGRAL

Première section
LA PERSONNE HUMAINE *253*

L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL *261*

Un devoir à faire avec amour *261*
Éléments de psychologie de la jeunesse *264*
Le sens des finalités en éducation *267*
Chercher à « gagner le cœur » *269*
Commander, conseiller, inspirer *272*
Comment corriger ? *275*
Une éducation complète *280*

LE CORPS AVEC TOUS SES SENS *283*

Le réalisme salésien *284*
Lien étroit entre le corps et l'âme *287*
Amour et maîtrise du corps *288*
Prendre soin de sa santé *291*
Les sens corporels *293*
Les yeux et les oreilles *295*
Les autres sens *297*
Le corps et la vie spirituelle *299*

L'ÂME AVEC TOUTES SES PASSIONS *301*

« Je suis tant homme que rien plus » *302*
François de Sales et le stoïcisme *304*
Les douze passions de l'âme : plaisir et agressivité *306*
L'homme, un être de chair et de sang *308*
Rôle des images et de l'imagination *311*
Un idéal difficile à atteindre : l'égalité d'humeur *314*

L'ESPRIT AVEC TOUTES SES FACULTÉS *319*

La raison, « divin flambeau » ····· *320*
L'entendement, « œil de l'âme » raisonnable ····· *321*
Cultiver son intelligence ····· *324*
La mémoire et ses « magasins » ····· *327*
« Il faut avoir l'esprit juste et raisonnable » ····· *329*
La prudence ····· *331*
La justice ····· *333*
La force ····· *334*
La tempérance ····· *335*

LE CŒUR : VOLONTÉ, AMOUR ET LIBERTÉ *337*

La volonté, faculté maîtresse ····· *338*
Les « affections » mettent la volonté en mouvement ····· *341*
L'amour, première et principale « affection » ····· *343*
Le combat intérieur et le choix de la liberté ····· *346*
Le fruit de la volonté : les « résolutions » ····· *348*
François de Sales, éducateur du cœur humain ····· *351*

L'ÉDUCATION AU FÉMININ *357*

François de Sales et la femme de son temps ····· *358*
L'éducation des filles ····· *361*
Instruction et préparation à la vie ····· *364*
Éducation à l'amour ····· *366*
Le moment du choix ····· *370*
La femme et la « dévotion » ····· *373*

Deuxième section
LA PERSONNE ET LA SOCIÉTÉ *377*

VALEUR DE L'INDIVIDU *379*

« Connais-toi toi-même » ····· *380*
Conscience et responsabilité ····· *382*
Le respect de soi ····· *385*

Le « respect que l'on doit aux personnes » *387*
L'« unidivers » salésien *389*
L'être humain est en devenir *392*

LE MARIAGE ET LA FAMILLE *395*

La dignité du mariage *396*
L'amour dans le mariage *398*
Le mariage est une « école » *401*
Les parents, « coopérateurs » de Dieu *403*
L'enfant, « image vivante » des parents *405*
L'union de la famille *407*
La « famille » de l'évêque *409*

LES RELATIONS SOCIALES *413*

La civilité au temps de l'humanisme *414*
François de Sales et la civilité *415*
La façon de s'habiller *417*
La bonne tenue *420*
Les « conversations » *422*
La douceur salésienne *424*
Les amitiés et la vie associative *426*

LE TRAVAIL ET LA SOLIDARITÉ *429*

Préparation à la vie active dans la société *429*
La valeur du travail *431*
« Traiter des affaires avec soin et sans empressement ni souci » *434*
Encourager l'économie du pays *436*
Secourir les pauvres *440*
Servir les pauvres *443*

LA DÉTENTE ET LES LOISIRS *445*

Nécessité du repos et de la détente *445*
Prendre l'air, se promener *446*
Les jeux d'adresse *447*

La chasse ... 449
La danse et les bals ... 451
Les jeux de société ... 452
Divertissements culturels ... 454
Les fêtes, les festins et les « pompes » ... 456
Les « devis joyeux et amiables » ... 457

L'IDÉAL DU « BON CITOYEN » *463*

Aimer et servir son pays ... 463
Dépasser certaines barrières sociales ... 467
Quand la justice est lésée ... 469
La mission des grands de ce monde ... 471
Religion et politique ... 473
Citoyen du monde ... 476

Troisième section
L'OUVERTURE À LA TRANSCENDANCE *481*

L'HUMAIN ET LE DIVIN *483*

Une question de bonheur ... 483
Raison et foi ... 485
Les vertus des païens ... 487
« Convenance », inclination, attraction ... 489
Une pédagogie de la foi ... 493
La jeunesse et Dieu ... 495

UNE IMAGE DE DIEU « POSITIVE » *499*

L'optimisme salésien ... 500
Dieu est bon ... 502
La Providence ... 504
Un Dieu qui attire en respectant la liberté de l'homme ... 506
L'homme, « coopérateur » de Dieu ... 509
Un Dieu passionné de « communication » ... 510
Crainte et amour ... 512
Et le diable ? ... 514

Un Dieu éducateur qui « prévient » l'homme *516*

LA « DÉVOTION CIVILE » *517*

Vraie et fausse dévotion *518*
La religion à la portée de tous *520*
Une dévotion intelligente et discrète *523*
Choisir ses modèles *525*
« Il faut suivre les lois du monde, puisqu'on y est » *528*
Témoins de la joie chrétienne *530*

UNE SPIRITUALITÉ DU QUOTIDIEN *533*

Choisir sa spiritualité *534*
« Il faut fleurir là où Dieu nous a plantés » *538*
L'« exercice des vertus » *540*
Rencontrer Dieu dans les événements quotidiens *542*
Unir la prière et la vie *545*
Le quotidien transfiguré *548*

L'AMOUR DU PROCHAIN *551*

Pourquoi aimer le prochain ? *552*
Y a-t-il une priorité de l'amour envers le prochain ? *554*
La charité en pensée, en parole, en action et en support patient *555*
La douceur, fleur de la charité *558*
Montrer que l'on aime *560*
Aimer jusqu'où ? *562*
François de Sales, témoin de l'amour *564*

Conclusion
UN GRAND ÉDUCATEUR DU CŒUR HUMAIN

Peut-on considérer François de Sales comme un éducateur ? *567*
Quelques éducateurs dans le sillage de François de Sales *568*
François de Sales et nous *571*

Documents

TEXTES CHOISIS *577*

1. Lettre du jeune François de Sales à un ami de son père *577*
2. Crise spirituelle du jeune François à Paris *578*
3. Exercice du matin pour bien passer ses journées *579*
4. Règles de conduite du jeune homme en société *580*
5. Lettre aux enfants de son ami Antoine Favre *582*
6. Fragment d'un catéchisme dialogué *583*
7. Règlement pour l'enseignement du catéchisme aux enfants *585*
8. Conseils à un prédicateur novice *587*
9. Comment réformer une « maison » où « presque tout est de jeunesse » *589*
10. Conseils à Madame de Chantal pour l'éducation de ses enfants *591*
11. François de Sales et la mort de sa jeune sœur âgée de 14 ans *592*
12. Nécessité d'un « conducteur » *594*
13. Le rôle de la mère en éducation *595*
14. Corriger avec fermeté et douceur *596*
15. Lettre à un étudiant qui vient de perdre sa mère *597*
16. Conseils à une mère pour le mariage de sa fille *598*
17. Lettre à un jeune homme qui va « prendre la haute mer du monde » .. *599*
18. Lettre à la Mère de Chantal à l'occasion de la visite de son fils *603*
19. Lettre à une mère de famille à propos de problèmes scolaires *604*
20. Lettres au père d'un garçon difficile *606*
21. Lettre à la fille de Madame de Chantal *608*
22. Conseils à une maîtresse des novices *609*

MAXIMES ET RÉFLEXIONS *613*

UNE CHANSON SATIRIQUE DE L'ÉPOQUE DE FRANÇOIS DE SALES *619*

CHRONOLOGIE *621*

LA FAMILLE DE SALES *629*

LA FAMILLE DE CHANTAL *630*

PETIT LEXIQUE *631*

Bibliographie *641*

1. Éditions princeps des principaux ouvrages de François de Sales ····· *641*
2. Éditions critiques de ses œuvres ····· *642*
3. Études et essais sur François de Sales ····· *642*
4. Études générales ····· *648*
5. Rapport entre saint François de Sales et Don Bosco ····· *651*

Index des personnes et des lieux *653*

Table des matières *667*

Après une formation exceptionnellement longue et soignée – dans sa famille en Savoie, au collège des jésuites à Paris, et à l'université de Padoue - saint François de Sales (1567-1622) est devenu un maître dans l'éducation du cœur humain. Il exerça cet art auprès d'un nombre incalculable de personnes : protestants du Chablais et collaborateurs de sa mission pastorale, enfants du catéchisme et jeunes des collèges, gens du peuple et intellectuels, lecteurs de son *Introduction à la vie dévote* et de son *Traité de l'amour de Dieu*. La formation telle qu'il l'entend est placée sous le signe de l'humanisme intégral : corps, âme, esprit et cœur ; vie en société et ouverture à la transcendance. Le Dieu de François de Sales est le « Dieu du cœur humain ». Aussi enseigne-t-il la « dévotion civile », une spiritualité du quotidien, l'amour et la « douceur » envers le prochain. Sa méthode est simple : « Qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme ».

CENTRO STUDI DON BOSCO
Università Pontificia Salesiana

ISBN: 978-8-82131-549-7

sdl.sdb.org, csdb.unisal.it, salesian.online